Les foires au Mali, de l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako

Gwenaelle Raton

▶ **To cite this version:**

Gwenaelle Raton. Les foires au Mali, de l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Ecole doctorale de Géographie de Paris, 2012. Français. NNT : . tel-00934935

HAL Id: tel-00934935

https://theses.hal.science/tel-00934935

Submitted on 22 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE
U.F.R de géographie
Ecole doctorale de géographie de Paris : Espaces, sociétés, aménagement
UMR 8586 PRODIG
CIRAD
2012

Gwenaëlle RATON

Les foires au Mali

De l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural
Le cas de la périphérie de Bamako

Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie présentée et soutenue publiquement le 6 juin 2012

Membres du Jury :
Jean-Louis CHALEARD, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (directeur)
Denis GAUTIER, Chercheur au Cirad (examinateur)
Frédéric LANDY, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (rapporteur)
Michel LESOURD, Professeur à l'Université de Rouen (rapporteur)
Jérôme LOMBARD, Chargé de recherche à l'IRD (examinateur)
Olivier NINOT, Ingénieur de recherche au CNRS (examinateur)

Sommaire

SOMMAIRE 3

Avant-propos 5
Remerciements 7
Liste des abréviations 10
Introduction générale 11

PARTIE 1 25
DE BAMAKO A LA DYNAMIQUE DE SON SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT DEPUIS SA PERIPHERIE : SAISIR LE PHENOMENE D'ACCROISSEMENT DES FOIRES

PARTIE 2 171
LES FOIRES : UNE INTERFACE ENTRE LA VILLE DE BAMAKO ET SA PERIPHERIE QUI ORGANISE LES ECHANGES

PARTIE 3 : LA PLACE DES FOIRES DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE RURAL A PROXIMITE DE BAMAKO 275

GLOSSAIRE 373

ANNEXES 377

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 387

TABLE DES ILLUSTRATIONS 401

TABLE DES MATIERES 407

Avant-propos

Extrait du cahier de terrain personnel de janvier-mars 2005 :

Deux ans après avoir sillonné les berges des casiers rizicoles de Niono sur les traces de charretiers de bois et de charbon, me voilà arrivée en brousse, à des dizaines de kilomètres de Bamako. Il est 8 h, je suis sur la foire de Tyélé, quand soudain le village commence à s'animer vivement. Les producteurs arrivent un à un des quatre coins du village. Par la piste de l'entrée ouest du village, un homme transporte un sac de concombre sur sa moto, il est suivi d'un autre, à bicyclette, puis d'autres, au loin, à peine perceptibles. Sur mon chemin, à gauche après Mountougoula, j'avais déjà dépassé des dizaines de charrettes de bois et de charbon. A l'entrée nord, un groupe de producteurs arrive en file indienne sur une piste trop étroite pour les charrettes remplies de sacs de charbon. Pas le temps d'arriver tout à fait au cœur de la foire, déjà, les producteurs sont rejoints par les commerçantes de Bamako. Réveillées à l'aube, elles se hâtent de descendre des Sotrama[1], guettent ces cortèges dispersés et s'avancent vers les producteurs, comme si la réussite de leur commerce en dépendait. A peine à leur hauteur, elles commencent à négocier.

Alors que le trafic de Sotrama, de producteurs, de charrettes et de pousse-pousse pleins de marchandises s'intensifie, les places de vente commencent à se dessiner. Là, près de l'arbre à palabre où notre véhicule est garé, un assemblage de charrettes vides s'est installé, semblant appartenir à des villages entiers et transformant l'endroit en une place de stationnement improvisée. Sur la piste qui sert d'avenue principale à la foire, les paniers pleins de piments, de choux, les montagnes de mangues, commencent à encombrer le passage. Les véhicules ne cessent d'affluer et se garent où ils peuvent. Les voyageurs descendent avec des paniers vides alors que d'autres chargent déjà au maximum de leur capacité les véhicules qui vont d'ici peu repartir pour Bamako.

De l'autre côté de la piste, je distingue une autre place de vente. Un producteur cale sa charrette avec une pierre et commence à désatteler ses ânes. A côté de lui, des hommes transfèrent des sacs de charbon dans d'autres sacs, sous la surveillance méticuleuse d'une commerçante vêtue d'un boubou à fleurs orange.

[1] Minibus de transport collectif.

Dans la foule les négociations s'opèrent. Les interlocuteurs changent d'un instant à l'autre. Les produits passent d'un sac à un panier, du panier ils sont conduits jusqu'au fond d'un véhicule qui disparait dans la brousse. Quelques minutes plus tard, on n'en distingue plus la forme.

En début d'après-midi, les achats en gros se terminent. Les transporteurs, presque tous repartis vers Bamako, ont dispersé sur leur passage des bouffées de poussière qui retombent progressivement sur la foire laissée à ses villageois, et à son marché de condiments.

A la fin de la journée, nous reprenons le véhicule. Mamadou Kouyaté me répète les mêmes conseils : la piste que nous empruntons est large, en latérite ; elle a été si souvent fréquentée par des camions gros porteurs, qu'elle est lacérée de sillons étroits et parallèles qui ballottent la voiture. Sur ce genre de piste, il n'y a qu'une solution, rouler plus vite, passer la quatrième, puis la cinquième et enfin, ne plus sentir les ondulations de la voie. A l'approche d'un village, on ralentit, quatrième, troisième, deuxième, on roule au pas et on guette les bords de route.

Cette scène, qui s'est répétée bien de fois lors de ma thèse, a été l'une de mes premières immersions sur les foires, mes premières rencontres hebdomadaires avec les acteurs. Elle s'est déroulée durant les enquêtes menées en 2004/2005 sur les lieux de commercialisation de bois et de charbon en périphérie de Bamako, dans le cadre d'un projet de recherche du Cirad (ATP Sigoger). Je passais les mois suivants entre les enquêtes sur les lieux de production de bois, les lieux de rassemblement villageois, les marchés de charbon et la recherche de financement. C'est alors que je pris conscience de l'intensité des échanges, des flux de marchandises et des mobilités d'individus de tous métiers sur la foire.

Les foires, en animant ainsi de nombreux villages, interrogeaient sur les mutations à l'œuvre en périphérie de Bamako. Transforment-elles les espaces périphériques à la ville ? Cette question méritait qu'on s'y attarde. De toute évidence j'allais mettre les foires au cœur de ma réflexion. Elles font l'objet de cette étude.

Remerciements

Au moment de repenser à ce long chemin parcouru, les souvenirs reviennent et les visages apparaissent.
Le premier, c'est bien sur Jean-Louis Chaléard et les premières discussions sur le projet de recherche. Merci d'avoir accepté de diriger ce travail, de m'avoir laissé tant de liberté et d'avoir répondu présent à chaque moment difficile. Les moments de partage des expériences de terrain et votre connaissance des marchés furent enrichissants et stimulants pour les idées et l'écriture.
Bien avant de m'investir dans la thèse, il fut l'un de ceux qui m'a mené vers le Mali. Au moment où je m'engageai vers un stage de maîtrise en Côte d'Ivoire, il fut le seul à trouver les mots pour que je prenne une décision difficile : renoncer à un sujet sur la Côte D'Ivoire au moment où la crise débutait ? Jean-Louis Chaléard, Christian Huetz-de-Lemps et Florence Brondeau ont grandement contribué à mes premiers pas au Mali, même si, sans doute, ils ne mesurent pas leur apport.
En Jean-Louis Chaléard et Christian Huetz-de-Lemps, je vois deux professeurs qui m'ont donné le goût de la géographie tropicale et de la géographie des pays en développement. A leur contact, j'ai appris que la passion du terrain donne les yeux qui brillent, et que si ce n'est pas suffisant pour faire de la recherche, c'est déjà avoir parcouru la moitié du chemin.

Tout de suite après, je vois chemises à fleurs, longues discussions sur la terrasse de Korofina, et parties de badminton enragées. Merci à la « petite famille » qui se reconnaîtra. Comment nommer Denis Gautier sans Laurent Gazull ou vice versa ? Qu'ils m'excusent, il fallait bien choisir un ordre, pour plus de neutralité ce sera l'ordre alphabétique! Leur attention sans faille, leur patience face à mes questionnements répétés ont contribué à la réussite du terrain. Plus encore, je leur dois de la plus petite ligne de ce manuscrit, aux plus grandes idées. A la pertinence de vos réflexions, à vos fous rires et vos sauvages taquineries !

Comme le disent les intermédiaires qui font de la quête du client leur business sur les marchés de Bamako :"il y a leur part dedans[2]". On est ensemble !
Leurs familles furent un peu les miennes le temps d'un terrain à Bamako ou d'un séjour à Montpellier. Un grand merci à Christine, Karine, Baptiste et Amélie, Elodie, Antoine et la dernière venue Joséphine.

Le temps du terrain fut un moment très riche humainement. Il fut aussi celui d'un appui logistique et financier indispensable à son bon déroulement. La rencontre avec l'équipe burkinabé du Cifor et la coopération qui en est née, les échanges avec les chercheurs de l'IER de Bamako, du Cirad à Montpellier Baillarguet, l'appui logistique précieux de la représentation du Cirad à Bamako m'ont permis de réaliser les enquêtes dans de bonnes conditions et de mener, dans la mesure des réalités du terrain, l'ensemble des travaux souhaités.
Un grand merci en particulier à Daniel Tiveau et à la direction de recherche du Cirad à Montpellier.

Repenser au terrain, c'est repenser aux visages bienveillants des commerçantes ; aux montagnes de mangues, de tomates dont j'ai tant rêvé au retour des enquêtes ; aux taquineries des apprentis de transports et à leur incroyablement cri chanté à la foule annonçant le terminus ; aux fous rires de vieilles foraines le temps d'un trajet en Sotrama vers la foire de Nossombougou et au voyageur qu'elles taquinaient autant qu'elles convoitaient ce jour là ; au soleil chauffant si fort les parasols des marchés que la tête ; aux visites à l'improviste chez un chef de village et à la joie de voir arriver puis s'installer cérémonieusement et un par un les notables pour commencer la discussion.
Un grand merci à l'ensemble des personnes enquêtées. Qu'ils m'excusent pour la pluie de questions, *« mais vous connaissez l'adage : celui qui demande trop peut être agaçant, mais il ne mourra pas ignorant* ![3] » (Hampaté Ba, 1994)[4] .

[2] En Bambara : N'ta bala

[3] En bambara nyininkalikèla tè fili : celui qui pose une question ne se trompe pas.

[4] Hampaté Ba A. (1994), *Oui mon commandant* !, Acte Sud, Paris, 509 p.

Que soient remerciés ici, en particulier, N'Faly Sanogo et Sory Mété dit Vieux (compagnie de transport Médine). Leur modestie et leur grande connaissance de l'écheveau incroyable que constitue le réseau de transport de la périphérie de Bamako ont fait des longues enquêtes menées auprès d'eux plus qu'un simple travail de recensement. Ils m'ont permis de comprendre les logiques d'organisation du transport en périphérie de Bamako, les dynamiques de conquête et d'abandon de nouvelles dessertes. Que la restitution des lignes de transport faite ici soit aussi un témoin de leur patience, de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Source : Abidjan.net - Gbich n° 533

Un grand merci aux étudiants qui ont traduit les entretiens et ont travaillé avec moi sur le thème des transports sur les foires : merci à Drissa Coulibaly ; et sur le thème du maraîchage : merci à Issa Guindo. Que leurs longues recherches d'informations leurs soient bénéfiques dans leurs futures carrières.

Si l'ensemble de ces personnes ont concouru à la finalisation de cet ouvrage, il en est un sans qui, aucune des données n'aurait vu le jour puisqu'il a été mon partenaire d'enquête sur le terrain et mon traducteur. S'il fallait le décrire plus que le nommer, je ferai à nouveau appel à Hampaté Bâ pour dire « *que ce vieil homme, physionomiste et psychologue comme la plupart des griots* » par la magie des mots, auxquels ni chef de village, ni notable de l'administration, ni ménagère, vendeuse de bois ou de légume, jeune commis des transports collectifs ou vagabonds n'ont su rester insensibles, a véritablement joué un grand rôle dans mon introduction au(x) milieu(x). Son regard d'enfant intrépide sur mon travail fut chaque fois une vraie remise en question. Intrépide, lui qui parcoure chaque jour en moto les routes de Bamako pour rejoindre la brousse de Kassela. Merci à Mamadou Kouyaté et sa famille, ainsi qu'aux « Kassela Co ».

Le temps de la thèse fut aussi celui de l'enseignement. Un temps très enrichissant. Merci aux collègues de Lille 1 et de Paris 1 de m'avoir accueillie dans une période où le temps de discuter autour d'un café était à la fois proscrit et apprécié.

Merci à mes amis du Mali, qui, sans comprendre toujours mes allers retours dans la périphérie de Bamako, mon intérêt pour les vendeuses de légumes ou de charbon, m'ont permis de comprendre ces toutes petites choses de la culture, qui ne prennent sens qu'autour d'un…troisième thé. A nos concours de celui qui citera le plus grand nombre de quartiers de Bamako et de villages de la périphérie, chiche je les cite tous ! Les débats, les rires, les coups durs sont autant de souvenirs que je garde. Merci à Ba, Kader et leur petit, Mam', aux souvenirs de la collocation dans la concession au manguier. Merci à Issouf, Bassidy, Awa, Fatou, Kady et les villageois de Korondobougou, Mariam, Boya. Merci à Ablo, que la terre lui soit légère.
J'ai grandi au Mali, pris le goût de la parole, ragé contre la fatalité, appris à aimer la ville, négocier et tenir tête. Et surtout, j'y ai appris que le manque peut devenir une adresse! ("trois fois rien, c'est déjà beaucoup" M).
Et puis, il y a les acteurs du terrain hors du terrain. Celui à qui l'ont confie assit autour d'un thé, dans un grin, les tracas de la journée, les enseignements tirés, les questions qui n'en finissent plus de se poser et qui, par une anecdote, vous donne des clés de compréhension. Un grand merci à Babou, qui est si bienveillant.

A ceux, du Mali ou d'ailleurs, qui ont entretenu la flamme du Mali loin du terrain. Koita de CIE, Moussa Coulibaly de Lille qui a été mon dictionnaire de Bambara et José, Issa Sorry, Foussata Dagnogo, Manga Keita, Adiou François.

Autre étape incontournable de la thèse : la salle des doctorants et le laboratoire Prodig. Un grand merci à tous ceux, qu'ils soient doctorants, chercheurs, enseignants, administratifs, ingénieurs, qui ont pris le temps de discuter de ce long chemin qu'est la thèse.
Un merci particulier aux "anciens" Marie Redon, Armelle Choplin, Julien Brachet, Meriem Braham, Pauline Texier ; aux doctorants Cécile, Cecilia, Delphine, Violaine, Nicolas, Anaïs, Romain, Gabriel, Julie, Fabrice, Nasser et à ceux qui m'ont donné conseils et aide technique : Oliver Ninot, Géraud Magrin, Nadia belaidi, Nicolas Becu, Jean-François Cuenot, Françoise Duraffour.

Il y a aussi des visages qui se dessinent mal, mais qui se forment par des lettres et des mots. Il s'agit de ces écrits qui vous font vaciller car ils sont porteurs d'imagination, d'idées, qui inspirent et transportent. Je citerai ici les écrits d'A. Allix, L.L.J.M Dirrix, P. Huvelin, qui bien loin d'être contemporains, m'ont transportés d'idées et de joie à manier des concepts appropriés à mon étude ; les écrits d'Hampaté Ba qui ont éveillé un soif de sagesse et étoffé l'envie de connaitre la culture africaine et ses proverbes superbes.
Merci à Thomas, qui ne se reconnaîtra pas, mais qui a accompagné en musique mes longues nuits d'écritures et m'a bercé par sa poésie.

Merci à mes amis de toujours et d'ailleurs. Spéciale dédicace aux bigotes et aux filles pour nos folles discussions. Votre amitié solide m'a accompagné partout. Merci à Xavier pour son soutien pour affronter tous les minotaures, en musique!
Bref, merci à vous Cécile, Caro, Lucille et Loic, Morgane, Fred Yo, Marianne, Lydie, Raphaël et sa maman, Gaby et Oliv, Loic, Maga, Fabien, Jean Lou, Manue, Pauline, Lulu, Virginie, Elise, Dimitri, Bénédicte, Didier mon parrain et Sylvianne, mes cousins Ingrid et Xavier, Quentin, Yann, Karine. Qu'ils doivent être soulagés, j'ai fini ma thèse !

Merci à mes relecteurs enthousiastes et patients : Armelle Choplin, Violaine Jolivet et Françoise Manjarres, Lydie. Une dédicace particulière à Françoise et Didier Lozach pour leur chasse à la coquille et leurs cours de langue française.

Et puis, il y a les incontournables, ceux à qui je dois mes premières pistes en brousse quelques mois après avoir vu le jour, ceux qui m'ont toujours fait confiance, encouragé et aidé. Merci à ma maman pour ses relectures et ses trèfles à quatre feuilles, à mon papa pour ses sourires quand j'oubliais les miens. Merci à vous de m'avoir initié si tôt aux voyages et à l'ouverture d'esprit. Les anecdotes camerounaises ont mis en moi la graine de la passion du terrain. Mon petit frère adoré ne connaît pas encore ces pistes de brousse, qu'il trouve ici les petits riens qui font que j'aime le Mali et que ça le touche, puisqu'il a déjà l'amour du bois. A mes grands-parents Stanis et Francine que j'aime, qui m'ont donné le goût de la terre, de la famille, des goûts qui m'ont amené tout droit vers les foires maliennes.
A ma grand-mère Yvonne, qui aurait sans doute trouvé bien long tout ce travail et bien lourd ce manuscrit.

A Julien qui partage ma passion du marché. Merci pour tes relectures, ta patience et tes encouragements en ces derniers mois de course. A la joie d'imaginer les prochains marchés sans thèse.

Pour finir, je paraphraserais un fameux chanteur, « *au Mali, j'ai retrouvé ma liberté* », et depuis « *je fais moins le mali(e)n* ».

Liste des abréviations

Acronyme	Nom complet
ACM	Analyse des Correspondances Multiples
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
CDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Cifor	Center for International Forestry
Cirad	Centre de coopération Internationale en Agronomie et Développement
CMDT	Compagnie Malienne Des Textiles
CSCOM	Centre de Santé Communautaire du Mali
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
EMEP	Enquête Malienne d'évaluation de la pauvreté
IER	Institut d'Economie Rurale du Mali
OMA	Observatoire du Marché Agricole
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda
Sotrama	Société de Transport du Mali
USAID	The U.S Agency for International Development

Orthographe des noms en bambara :

La toponymie et les noms propres sont orthographiés selon l'usage phonétique courant. Par exemple, la sonorité « ou » s'écrivant en bambara « u », nous avons gardé la translittération phonétique. Les noms d'ethnies sont écrits sans « s » au pluriel.

Couverture : Aquarelle de Kévin RATON, 2011, collection privée.

Introduction générale

« *...je suis commerçante à Bamako, j'ai une place sur le marché de Sogoniko. Je fais 5 foires par semaine... Le samedi, je vais à la foire de Selingué, le dimanche à Kassela et le lundi, comme aujourd'hui, je viens à Tyélé. Le mardi, je ne voyage pas, ça me laisse le temps de vendre moi-même les produits sur ma place de Sogoniko. Selingué, Kassela et Tyélé sont de grosses foires, il y a souvent assez de produits à vendre. Le mercredi, je vais à la foire de Sidoba, le jeudi, je vais à la foire de Sirakorola. Puis, à nouveau, le vendredi, je reste à Bamako pour la vente aux ménagères ou aux détaillants. Je viens toujours le matin sur les foires et je repars toujours le soir.*

Aujourd'hui j'ai acheté 400 kg d'oignons. J'achète souvent aussi de la papaye, du tamarin, du beurre de karité et de la poudre de néré. Ces produits se gardent bien, sauf pour les fruits. Mais ce n'est pas ma seule activité. Avant je faisais le commerce de l'igname en Côte d'Ivoire. Je n'ai pas laissé l'igname et je connais encore du monde qui en fait le commerce, je sais où les trouver (marché de Médine). Alors, lorsque je viens sur une foire, j'en amène toujours, avec de l'avocat, des pommes, parfois de la noix de coco et des balais, parce que les gens aiment ça ici. L'avocat et la pomme, c'est moi qui les ai introduits dans ce village, je suis fière de ça. Les gens ne connaissent pas toujours ces produits mais ça marche bien. »

Mariame Diawara, commerçante foraine de Bamako, le 21 mai 2007

Au Mali, de nombreux marchés ruraux périodiques sont appelés "foires". Ces dernières se multiplient dans l'ensemble du pays et en particulier à la périphérie des villes. Dans un rayon de 150 km autour de Bamako, on en recense par exemple près de 100, ce qui représente une densité exceptionnelle au regard des études menées dans la région (Chaléard, 1996 ; Ninot, 2003). Comme en atteste le témoignage de Mme Diawara ci-avant, ces lieux de négoce se caractérisent par la présence simultanée de consommateurs et de producteurs ruraux, ainsi que de grossistes et de vendeurs itinérants (les « forains ») venant de la ville. En périphérie de Bamako, nombre de ces forains sont ainsi des commerçants ayant déserté les marchés intra-urbains fortement concurrentiels pour se tourner vers les foires périphériques.

Pour le consommateur, la foire est un lieu de rassemblement social tout autant qu'un lieu d'accès à des marchandises qui sont habituellement concentrées en ville. Pour le producteur, c'est le lieu d'écoulement des productions locales qui ne trouvent pas preneurs en quantité dans son milieu villageois ; c'est également l'occasion de saisir les conditions du marché et d'acquérir des informations sur la demande de la ville et les opportunités qui s'offrent à lui. Pour le grossiste urbain, c'est la possibilité d'acquérir en une fois une quantité importante de produits, y compris venant de loin, et, pour ce faire, de fidéliser un ensemble de producteurs. Enfin, c'est le lieu privilégié des marchands forains ruraux ou urbains qui, passant de foires en foires, offrent tous types de marchandises et repartent avec des produits agricoles ou d'artisanat qu'ils revendent aux consommateurs ruraux au gré de leurs déplacements.
Le poids de ces foires, spécifiques au milieu rural, semble croissant dans l'approvisionnement des villes maliennes et dans celui de Bamako en particulier. Les études faites par le CIRAD sur l'approvisionnement en bois de feu de la capitale malienne, auxquelles j'ai pu participer de 2004 à 20005, montrent par exemple que les flux de bois provenant des foires représentaient 60% en 1990, pour encore augmenter à 73% en 2005 (Gazull, 2009 ; Raton, 2004). La thèse de S. Doumbia sur les circuits d'approvisionnement de la capitale malienne en produits maraîchers et fruitiers atteste de ce phénomène dès les années 1970 (Doumbia, 1982). Mais au-delà du rôle essentiel des foires dans l'approvisionnement des villes et de l'intérêt d'un tel sujet, peu documenté, ce qui a principalement retenu notre attention ce sont les flux de personnes et de marchandises que la foire polarise ; flux entre la ville et la campagne et flux au cœur de la campagne, entre les villages.

Les foires sont, au même titre que les marchés périodiques ordinaires, des lieux de concentration des échanges marchands en milieu rural[5]. Elles « *sont des institutions particulièrement bien adaptées au milieu rural des pays du sud* » (Dirrix *et al*, 1986) : elles limitent le déplacement des producteurs ruraux dans un environnement où les réseaux de transport sont très peu développés, où la population est dispersée et où le temps à consacrer au commerce est réduit du fait de l'importance des activités agricoles. De par leur périodicité, elles rythment la vie et les déplacements des ruraux. Elles structurent et orientent également les flux et les productions dans leurs aires de chalandise. Mais les foires sont un peu plus que cela et c'est ce qui les différencie des marchés périodiques. Elles constituent des lieux foisonnants où se mêlent commerce, rencontres, événements festifs, etc. Surtout, leur rôle

[5] Le chapitre 1 reviendra sur ce terme et explicitera sa spécificité par rapport aux autres formes de marchés.

dans l'organisation du commerce à longue distance les place aux carrefours ou en des nœuds particuliers dans les routes commerciales régionales, nationales voire internationales (Allix, 1923 ; Berry, 1971). Elles constituent un réseau d'échange qui organise l'espace rural et marque les territoires de longue date parce qu'elles mêlent échanges de proximité et grand commerce de négoce (Mackinder, 1996, Margairaz, 1988). En ce sens, elles complètent, dans les économies paysannes, le système de marchés périodiques (Berry, 1971). Les foires sont donc à la fois des lieux spécifiques ayant un rayonnement local et à longue distance, mais également des lieux interconnectés avec d'autres foires et avec les villes. La foire, comme nous le détaillerons dans cette thèse, est le lieu qui structure les échanges marchands entre producteurs ruraux et commerçants urbains à une échelle locale, régionale et nationale.

En Afrique de l'Ouest, les liens entre les lieux d'échanges marchands en milieu rural et l'urbanisation sont établis dans la bibliographie depuis les années 80. En 1984, Jean Gallais relevait que : "*les marchés ruraux sont en fait des antennes tendues par ce commerce urbain pour capter, à son profit et au profit de l'économie continentale qu'il représente, l'économie locale* (J. Gallais, 1984, p. 160). Il a par ailleurs été démontré que les conditions d'émergence du vivrier marchand et l'organisation d'une réponse paysanne ont favorisé le développement de places marchandes rurales qui organisent les échanges entre des régions productrices et des villes (Chaléard, 1996).

Au Mali, l'émergence des foires et de leur réseau se conjugue également avec l'urbanisation du pays. Entre les années 1960 et les années 2000, le taux d'urbanisation est passé de 1,8% (1956) à 31% (2004). En 1960, le pays comptait environ 8 ruraux pour seulement un urbain ; le marché intérieur pour les produits vivriers était donc très étroit. En 2004, date du dernier recensement agricole, on comptait environ 2,3 ruraux pour un urbain. Ces chiffres témoignent d'un changement profond du fonctionnement de la société malienne, avec la création d'un marché intérieur urbain qui prend de plus en plus d'importance.
Le Mali présente la particularité d'une population en cours d'urbanisation rapide mais dont les liens avec l'activité agricole restent forts (Dia, 1997 ; Doumbia, 1982), y compris pour ce qui concerne la capitale où la majorité des Bamakois ont encore « un pied au village ». Ces liens sociaux entretiennent des relations commerciales fortes entre les villes et leur périphérie rurale et avec les foires en particulier.

Carte 1 - Carte de situation du Mali

« J'ai choisi la foire de Soundougouba parce que je suis native de ce village. (...) J'aime venir chaque semaine » (Mme Diallo, commerçante de légumes au marché de Banankabougou - Bamako).

Dans le cas de Bamako, la croissance démographique s'accompagne également d'une expansion spatiale très importante. Le taux annuel d'accroissement de la population est de l'ordre de 4% et sa surface croît d'environ 6% par an (Gazull, 2009). L'expansion urbaine dépasse désormais les limites administratives du District administratif (Bertrand, 1997) et entraîne une augmentation de la pression foncière des urbains sur les terres agricoles et pastorales en périphérie de la ville (M. Djiré, 2006).
L'expansion spatiale des villes, les liens sociaux encore forts entre consommateurs urbains et producteurs ruraux, l'accroissement du marché urbain, sont autant de facteurs qui jouent des rôles décisifs dans la structuration de l'espace rural périphérique et dans l'organisation des circuits et des lieux d'approvisionnement en milieu rural, parmi lesquels les foires.

Bien que le taux d'urbanisation s'accroisse, le Mali se caractérise aussi par un très faible exode rural. Les campagnes continuent de se peupler et les petites villes rurales de croître. Les petits centres de 5 000 à 10 000 habitants sont au nombre de 91 en 1998 et comprennent 25,8 % de la population urbaine (Atlas du Mali, 2010).
Le processus de décentralisation, décidé en 1991, mais mis en œuvre depuis 1996 avec des premières élections municipales en 1999, accompagne la mise en place de ce système de centres urbains autour de Bamako. La décentralisation, même incomplète notamment en ce qui concerne le transfert de compétences sur la gestion des ressources naturelles, renforce en effet l'autonomie des communes rurales et de leurs chefs-lieux par rapport aux villes et en particulier par rapport à la capitale qui concentre les pouvoirs administratifs et économiques. Dans la plupart des chefs-lieux de communes, la création d'une foire ou l'aménagement d'un marché constitue un investissement prioritaire et est identifié comme tel dans la partie "orientation" du plan de développement communal, ainsi que j'ai pu le vérifier lors de mes enquêtes au niveau des communes rurales situées en première et deuxième couronne du District de Bamako.

Le développement des communes rurales, l'urbanisation et la structuration des réseaux commerciaux sont trois phénomènes en interaction. Pourtant, à notre connaissance, l'étude des liens entre le développement des marchés ruraux périodiques, dont les foires, et la transformation de l'espace rural à proximité des villes n'a pas encore été étudiée au Mali. Au Sénégal, au Burkina Faso et au Ghana, A. Galaup et F. Giraut ont montré que les marchés périodiques jouent un rôle essentiel dans la « centralité » de nombreuses petites villes

(Galaup, 1991 ; Giraut, 1994). Au Mali, J. Gallais a montré que le dynamisme des marchands Marka *"retrace une forme d'urbanisation par le bas*" (in Giraut, 1994, p. 60). Mais la place occupée au Mali par les foires, au centre de plusieurs commerces aux échelles locales et régionales, dans le réseau des petites villes a été encore peu étudiée.

Cette thèse se propose alors d'analyser et de comprendre les mécanismes d'émergence des foires autour de Bamako et de mettre en évidence les conséquences que ce réseau d'échanges commerciaux peut avoir sur la structure du réseau des villes périphériques. La périphérie d'une capitale d'1,8 million d'habitants, exemplaire par son caractère macrocéphale, offre un terrain original pour l'étude de ce phénomène.

Notre questionnement met donc en relation deux grands objets géographiques : le bassin d'approvisionnement de la ville de Bamako et le réseau des petites villes de sa périphérie rurale, au travers d'un objet commun, la « foire ». Il est structuré autour de trois grandes questions :

1. **Quelles sont les conditions propices à l'émergence des foires en périphérie de Bamako ?**
2. **Quel est le fonctionnement des foires et comment s'organisent les flux marchands au sein de l'espace dans lequel les usagers du commerce forain agissent ?**
3. **Comment ce système commercial s'insert-il dans le système des villes en périphérie ?**

Pour répondre à ces questions, nous avons abordé les foires selon deux approches qui se complètent : une approche par entretiens et enquêtes pour comprendre l'émergence des foires et leur fonctionnement en lien avec des pratiques d'acteurs, et une approche d'analyse spatiale pour comprendre leur localisation et leur lien au système de villes. L'une et l'autre nécessitent la collecte de données tant qualitatives que quantitatives. Nous reviendrons ultérieurement sur le détail de la méthodologie. Cependant, il nous semble important de préciser tout de suite notre démarche qui permet de comprendre la construction d'ensemble de notre travail.

Dans un premier temps, avant de démarrer mon travail de terrain proprement dit, des enquêtes préalables ont été rendues nécessaires par le manque de données statistiques sur les

foires. Il a donc fallu entreprendre un travail de recensement. Ce travail d'enquêtes auprès des administrations, des gares routières et des commerçants urbains a été laborieux, mais il a permis d'établir une liste exhaustive des lieux d'échanges marchands en périphérie de Bamako.

Une fois cette liste de lieux d'échanges établie, j'ai mis en œuvre une approche à base d'enquêtes sur l'identification des acteurs de la foire, d'interviews et d'entretiens semi-dirigés permettant de saisir leurs pratiques et stratégies. Ce travail, essentiellement qualitatif, a permis de réaliser une typologie des acteurs présents sur les foires, de mettre en évidence leurs relations, d'appréhender les différents circuits commerciaux et leur évolution, enfin d'identifier les flux de personnes et de marchandises que la foire polarise, sans pour autant encore les quantifier.

J'ai ensuite cherché à connaitre le poids des marchandises transitant par les foires dans l'approvisionnement de Bamako. Des enquêtes comptabilisant les flux de marchandises provenant des foires sur les axes routiers se sont révélées impossibles à mettre en place sans équipe de recherche et moyens financiers suffisants pour l'entreprendre. Faute de mieux, j'ai donc procédé au recensement des véhicules et marchandises sur les foires à au moins une date. Ce dispositif est incomplet, car il ne permet pas de saisir les variations saisonnières. Je l'ai donc complété par : des comptages répétés sur six foires parmi les plus attractives et les plus citées par les commerçants urbains lors de mes enquêtes auprès d'eux (Yélékébougou, Kassela, Tyélé, Nossombougou, Baguinéda, Siby) ; et par des comptages effectués durant plusieurs semaines consécutives sur les marchés de gros de Bamako, ce qui m'a permis de confirmer les données acquises lors des comptages sur les foires et d'estimer la part des marchandises provenant de ces foires (Cf. méthodologie en chapitre 1).

Le recueil de ces données quantitatives a été lourd à mettre en place et fastidieux. Il participe toutefois de la compréhension que j'ai acquise du système d'approvisionnement de la ville de Bamako en denrées alimentaires et énergétiques et s'inscrit bien en complément des enquêtes, plus qualitatives, sur le fonctionnement des foires et des relations entre les acteurs les fréquentant.

Cette approche mêlant recueil de données qualitatives et quantitatives a été réalisée à partir d'un dispositif d'enquêtes auprès de 98 foires sur une durée de 18 mois. Il s'est organisé sous

forme de 5 phases, de 3 à 5 mois chacune, sur une période de 4 ans[6]. Plus de 2 000 acteurs ont été interrogés sur l'ensemble des foires identifiées dans un rayon de 150 km autour de la capitale. Le manque de données et la nécessité d'enquêtes nombreuses auprès d'acteurs variés justifie la durée de cette thèse. La carte suivante représente nos lieux d'enquêtes. Les points orange symbolisent les foires et les marchés périodiques enquêtés ; les communes sont représentées en beige : celles qui accueillent une foire ont fait l'objet d'enquêtes auprès des autorités ; les autres n'ont pas été visitées, mais ont fait l'objet d'enquêtes approfondies auprès des administrations du District, des gares routières et des commerçants ; les données acquises (nombre de marché, desserte par les transports, population) ont été utilisées dans les traitements statistiques.

J'ai ensuite cherché à appréhender le poids des foires dans l'organisation du réseau des villes grâce à une analyse spatiale du semis des foires et des centres urbains. En repartant des travaux de Christaller et Skinner (Christaller, 1933 ; Skinner 1964-1965), une analyse multicritère a été menée selon une méthode de critères additifs (Sonkoly, 1996) de la place des villes et villages accueillant une foire au sein de la hiérarchie des établissements humains en périphérie. J'ai pu ainsi questionner le lien entre présence d'une foire et processus d'urbanisation afin de comprendre si l'émergence des foires a modifié la structure de la périphérie.

Le propos de ce travail _la place des foires dans l'approvisionnement de Bamako_ s'ordonne en trois grandes parties qui découlent des questionnements de départ et de la démarche mise en place. Il s'agit d'étudier d'abord l'émergence de ces foires, ensuite d'analyser leur fonctionnement, enfin, de savoir si le maillage de l'espace en foires ne modifie pas l'organisation de l'espace et la structure même du territoire au service de cet approvisionnement.

Dans la première partie, nous nous interrogerons sur l'émergence du système de foires en périphérie de Bamako. Pour ce faire, il conviendra d'abord de définir la notion de foire au regard des enjeux territoriaux et du rôle qu'elle joue dans le commerce entre les villes et les campagnes en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne. L'intérêt d'une recherche sur les foires en périphérie de Bamako sera ainsi replacé dans un contexte plus large (chapitre 1), ce qui nous amènera à exposer notre démarche, les choix méthodologiques et les axes de recherche.

[6] Le tableau représentant les phases de terrain se trouve en annexe 1, à la fin de ce document.

Afin de comprendre le rôle que peut jouer la périphérie des villes dans la sécurisation de l'approvisionnement urbain, il faudra s'interroger sur les conditions d'organisation de la réponse rurale à la demande urbaine en produits alimentaires et énergétiques : les pratiques héritées d'un passé marqué par la colonisation et l'accès à l'Indépendance seront étudiées ; les conditions contemporaines de production et de commercialisation et les moyens pour les mettre en œuvre constitueront également des éléments de réflexion (chapitre 2).
Les conditions de développement des foires ainsi analysées nous conduiront à discuter de la particularité des foires parmi l'ensemble des lieux d'échanges enquêtés en périphérie. La prise en compte de l'évolution des lieux d'échange de 1960 à 2008 sera à la base d'une analyse de son implantation spatiale (chapitre 3).

L'étude du fonctionnement des foires et des mobilités commerciales sera au cœur de la seconde partie. Pour cela, il sera nécessaire d'appréhender les foires dans une démarche plus fonctionnelle en définissant les acteurs, les produits échangés et les besoins satisfaits. Ceux-ci seront analysés à plusieurs échelles : au sein d'une foire (chapitre 4), du semis de foires puis en termes de relations ville/campagne (chapitre 5). Nous nous demanderons également si la foire n'est pas le support d'autres relations plus spécifiques à la vie en milieu rural (chapitre 6).

Après avoir saisi le phénomène de développement des foires, analysé leur fonctionnement et les interactions engendrées, il s’avèrera nécessaire d’aller plus loin dans l’analyse et d'étudier les liens entre le développement des foires et la transformation de l’espace rural à proximité de Bamako. Nous pourrons ainsi mesurer les conséquences que ce réseau d’échange commercial peut avoir sur la structure du réseau des villes périphériques.
Pour y parvenir, il est indispensable de passer par une analyse minutieuse de la composition de notre terrain en centres urbains et ruraux, de classer les localités de l'espace d’étude, pour mieux revenir ensuite à la place des foires dans ce maillage.
Un tel questionnement oblige à réfléchir d’abord à une méthode de classement des localités pertinente à l'échelle du Mali et de notre terrain d'étude (chapitre 7). La nomenclature ainsi obtenue, nous effectuerons une analyse approfondie de la composition en centres urbains et ruraux de la périphérie de Bamako et de sa distribution (chapitre 8). Ces analyses seront mises en regard avec les données de même nature à l'échelle du territoire malien, ce qui nous permettra ensuite de questionner, sur la base d'analyses quantitatives, la spécificité des villes et des villages qui accueillent les foires dans le dispositif spatial de la périphérie (chapitre 9).

Enfin, à partir d'une typologie des foires, nous chercherons à déterminer si un profil spécifique de foire a contribué à dynamiser le processus d'urbanisation en périphérie de Bamako (chapitre 10).

Carte 2 : Carte de localisation des foires et communes enquêtées

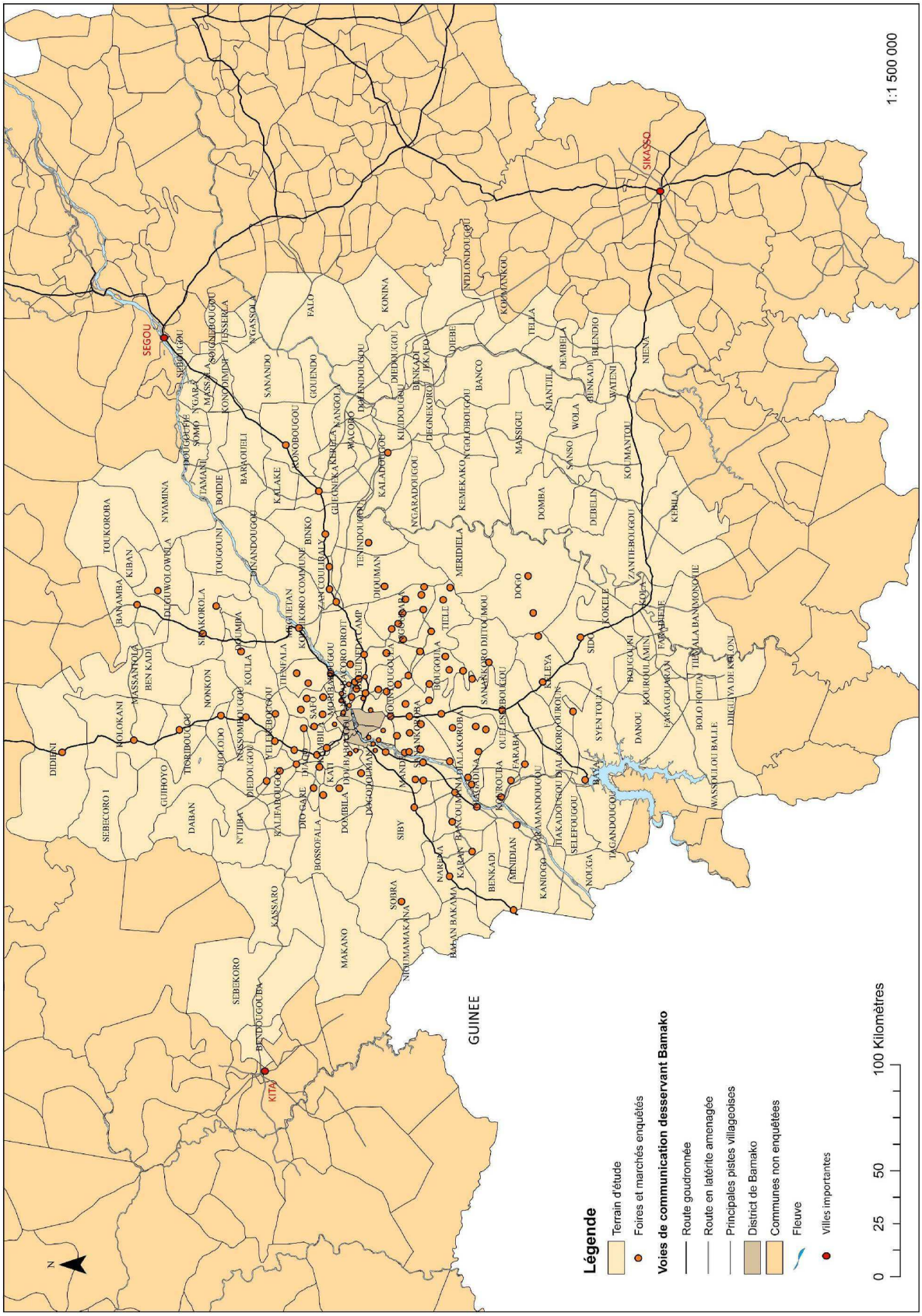

PARTIE 1
De Bamako à la dynamique de son système d'approvisionnement depuis sa périphérie : saisir le phénomène d'accroissement des foires

« ***La légende des bons et des méchants*** » :

« *Dieu fit les bons et les méchants, et les mit chacun à part. Les bons se rendirent à leur foire, mais personne ne voulut acheter parce qu'ils ne savaient pas mentir et cacher les défauts de leurs marchandises. Les méchants allèrent aussi à leur foire, mais aucun ne put rien vendre parce qu'ils étaient si rusés qu'ils ne pouvaient s'attraper les uns les autres. Ce que voyant, Dieu mêla ensemble les bons et les méchants et l'humanité est encore ainsi composée.* »

JORDANE G. (1975), *Contribution au folklore de l'Aude*, G.-P. Maisonneuve et Larose, 2e Edition, p. 121

Introduction

L'objet de cette première partie est de présenter le contexte d'ensemble de cette recherche et de comprendre l'émergence des foires à la périphérie de Bamako.

Afin d'aborder le phénomène d’expansion des foires et celui de leur mise en réseau, il convient tout d’abord de s’attacher à définir la notion même de foire et de préciser comment nous avons abordé cet objet de recherche.

Nous pourrons alors analyser, dans un deuxième chapitre, les processus historiques de mise en place des foires en périphérie de Bamako. Il s’agira notamment de s'interroger sur les facteurs d'intégration des paysans aux circuits mis en place par les administrations et les commerçants urbains. Il faudra également comprendre dans quelle mesure la croissance de Bamako a contribué à la modernisation du système commercial d’approvisionnement d'une capitale bientôt bi-millionnaire qui polarise les flux de marchandises, de personnes de sa périphérie et concentre les pouvoirs.

Enfin, dans un troisième chapitre, nous présenterons les caractéristiques spatiales de l'appareil commercial reliant Bamako à sa périphérie. Cette analyse nous permettra d’évaluer le rôle des foires dans l'organisation des échanges entre la ville et la campagne et d’appréhender l’ampleur de l’essor des foires.

Chapitre 1. Etudier les foires en périphérie de Bamako – cadre théorique et méthodologique

« Le Lieu d'échange est donc une sorte de terrain neutre à l'écart des lieux habités, et la période de la vente est un instant de paix, au milieu d'une forme d'existence dont la norme est, sinon le combat, au moins l'indifférence hostile. »

Alain Allix (Allix, 1923, p. 1)

Introduction

L'analyse de la littérature sur les foires révèle de nombreux paradoxes. Si la foire est toujours définie en référence au commerce dans le cadre d'un grand marché périodique, en revanche, ses caractéristiques restent le plus souvent floues. Les critères permettant de la distinguer du marché périodique ordinaire sont peu précis et les informations sur son rayon d'attraction moyen, l'échelle concernée, ses fonctions spécifiques, sa taille, le public qui s'y rend varient suivant les sources. Nous avons été confrontés à ce flou sémantique lors des premières recherches sur le terrain. En effet, en périphérie de Bamako, l'usage du mot "foire", qui n'a pas de traduction équivalente en bambara ou dans les langues des ethnies majoritaires, nous a interpellés au point qu'il nous a semblé important d'approfondir cette question.

Dans la bibliographie sur le commerce entre les villes d'Afrique de l'Ouest et leurs périphéries, les auteurs parlent le plus souvent de marchés et non de foires (Albenque, 1970 ; Hatcheu Tchawe, 2003 ; Paulais *et al*, 2000 ; Lebris, 1984 ; Chaléard, 2002). N'est-ce qu'une simple question de terminologie ? La foire malienne n'est-elle finalement qu'un marché périodique ? Y-a-t-il, derrière l'emploi de ce mot, une référence locale à un système commercial qui n'est pas exactement celui du marché périodique ? Les foires maliennes sont-elles à rattacher au corpus théorique sur les marchés périodiques ou nécessitent-elle de revenir

à la bibliographie sur les foires, dont les références sont parfois anciennes ou concernent d'autres lieux dans le monde ?

Une analyse bibliographique est essentielle afin de déterminer la pertinence de l'emploi de ce terme dans le contexte malien et d'une recherche spécifique sur le sujet. La lecture des travaux menés par des auteurs de disciplines différentes sur les foires nous a permis de disposer de repères pour s'assurer de la pertinence de ce concept au Mali et de revisiter, d'un point de vue de géographe, la question des enjeux territoriaux et du rôle que peuvent jouer les foires dans le commerce ouest africain.

Dans un premier temps, nous définirons la foire dans son acception simple, celle de la littérature sur les foires et marchés périodiques. Puis il s'agira de déterminer la légitimité de l'usage du terme "foire" à partir des réalités maliennes et de confronter les foires de ce pays aux lieux d'échange ouest africains.
Une fois ces questions de terminologie clarifiées, il faudra préciser comment cet objet de recherche a été abordé sur le terrain. Quelle est la méthodologie à mettre en place pour analyser cet objet d'interface entre la ville et la campagne ? Elle est a développée dans un contexte où les données géographiques et quantitatives sont peu fiables malgré l'existence d'un Observatoire des marchés agricoles.

1.1. Définir la foire

Le terme de *foire* nous est familier. Son emploi est courant dans les dictionnaires où les définitions sont classiques[7]. Cependant, ce terme recouvre différentes réalités. Les expositions universelles seraient un type de foire internationale. Les fêtes religieuses réhabilitées dans le folklore local, les foires au bétail, la foire de Paris ainsi que les « Grader's Giant Cabbage Contest » et les souks seraient des foires ou des marchés forains (Troin, 1975 ; Beaujeu-Garnier, Delobez, 1977 ; Trésor de la langue française, 1985, tome 11, p. 366). De quoi parle-t-on dans ce travail ? Pourquoi considérer cette notion de foire ? Commençons par en donner

[7] Par exemple celle du dictionnaire Trésor de la langue française : "Manifestation commerciale ou attractive se tenant dans une ville, un bourg ou un village, à une ou des époques et en lieux généralement fixes" (Trésor de la langue française, 1985, tome 11, p. 366).

une définition simple, celle qui a été retenue pour aborder cet objet de recherche sur le terrain, en accord avec la littérature sur le sujet.

1.1.1. Un terme familier à l'emploi courant : la foire, un lieu d'échange périodique

1.1.1.1. La foire est un lieu d'échange, c'est un marché dans son sens courant

Tout d'abord, la foire se définie par sa fonction de lieu d'échange. L'*échange* est selon Levy et Lussault "*l'interaction sociale entre au moins deux opérateurs, caractérisée par un transfert d'objets, matériels ou idées, d'un opérateur à un autre, (...) transfert fondé sur un principe d'équivalence entre ce qui est donné et reçu*" (Levy, Lussault, 2003, p. 284). L'élément déterminant de l'échange est le contact entre deux opérateurs de milieux de production différents, ce qui explique l'intérêt de l'échange[8]. Notre définition de la foire renvoie à cette notion d'échange de surplus que chacun peut offrir dans une région donnée. Les pratiques d'autoconsommation, très courantes dans de nombreuses sociétés rurales des pays du Sud comme au Mali, n'empêchent pas l'échange.

Le lieu dédié à l'échange est *le marché*[9]. Le marché en économie est le lieu de confrontation de l'offre et de la demande. Il nous intéresse ici comme lieu d'échange. C'est son sens premier, mais les nombreuses réflexions économiques ont complexifié son usage. La communauté scientifique reconnaît au marché une réalité spatiale comme lieu d'échange, mais y voit également un mécanisme d'échange, qui dans le cas présent n'a pas obligatoirement de réalité spatiale et qui est l'objet de nombreuses théories.
Les lieux d'échange ne sont en effet pas toujours institutionnalisés. Ils prennent parfois des formes non matérielles (échange d'information, flux financiers virtuels). C'est d'ailleurs ce sens plus abstrait, sur lequel les économistes se sont penchés, qui a donné naissance à la seconde utilisation sémantique de « marché ». Dans ce cas, c'est le mécanisme de fonctionnement du marché qui importe. Il n'est donc plus forcément situé dans l'espace et n'a plus de lien direct avec les activités de production. Il peut concerner des produits fictifs (non encore produits, ou des flux financiers) ou réels. C'est le lieu abstrait de fixation des prix, du

[8] Quelle que soit l'échelle, entre un groupe d'éleveurs et un groupe d'agriculteurs ou entre des agriculteurs aux capacités de productions inégales du fait des conditions naturelles ou de pratiques culturales différentes au sein d'un même terroir (Beaujeu Garnier *et al*, 1977).
[9] Même si, suivant le niveau d'organisation et les besoins, les échanges peuvent se réaliser hors du marché.

jeu de la concurrence. C'est l'objet des théories de la valeur, de la propriété, de la loi de l'offre et de la demande, de la théorie de la circulation monétaire que nous ne détaillerons pas ici.
Parmi ces deux conceptions du « marché » (le lieu d'échange matériel et non matériel), nous nous intéressons au lieu plutôt qu'au processus. Cependant, les aspects économiques du marché ne seront pas pour autant négligés. L'efficacité économique s'érigeant de plus en plus comme règle principale des échanges dans le monde, nous nous intéresserons au mécanisme de fixation des prix et au jeu de la concurrence sur les marchés de notre terrain.

Un certain consensus se dégage de la bibliographie pour définir le marché dans son sens courant comme un lieu d'échange quel que soit sa forme, du moment qu'il est inscrit dans le temps et dans l'espace. Comme le souligne l'article « foire » du dictionnaire économique et social de Brémond et Geledan : « *Salons, foires, expositions, halles de marchandises… correspondent bien à cette notion de marché caractérisée par une unité de lieu, de temps et d'objet*" (Bremond, Geledan, 1987).

Les auteurs contemporains (Diemer, 2003a) s'interrogent encore sur le basculement sémantique qui a eu lieu entre le lieu d'échange, les abstractions sur les lois du marché et les processus économiques. Alors, on peut se questionner sur la pertinence de l'utilisation d'une terminologie similaire pour deux réalités. En fait, l'évolution même des échanges remet en cause l'ensemble des définitions, qui sont très variées. A. Hatchuel, O. Favereau et F. Aggeri parlent de basculement d'un temps où l'activité marchande était une composante essentielle de l'activité sociale à un temps de la « *loi de l'échange et du marché* » (Hatchuel *et al*, 2010). Nous considérerons dans notre étude, le terme "marché" en son sens courant comme le lieu privilégié d'échange de marchandises, se déroulant à date et lieu fixe. En ce sens, la foire est un marché. La notion de "marché" étant source de confusion, nous préférerons dans ce travail l'emploi des termes "lieu d'échange" ou "place marchande", sauf quand la terminologie courante ou la littérature sur le sujet nous l'imposera.

1.1.1.2. La foire, un lieu d'échange périodique qui organise les activités commerciales itinérantes

Si la foire est toujours définie en référence au commerce, la dénomination des lieux d'échange est plurielle. Il est donc nécessaire d'entrer dans le détail. La terminologie des

lieux d'échange évoque en effet tour à tour le lieu d'insertion territorial (marché rural, urbain, de quartier), la périodicité (marché quotidien, hebdomadaire, foire), le type de produit (foire au bétail, marché de légumes) ou encore le mode d'organisation de l'échange (souk, marché au cadran, salon, foire-exposition, foire-échantillon). De plus, la forme de l'échange, non prise en compte dans la terminologie est essentielle dans la compréhension des interactions entre les acteurs. L'échange peut se faire sous forme de dons ou de transactions monétaires issues d'une organisation économique élaborée, ou encore sous forme contractuelle.

Bien qu'à première vue, ils se ressemblent tous, il existe une gamme très variée de marchés (Chaléard, 1996, p.495). Celui sur lequel nous insisterons est le plus courant sur notre terrain, il s'agit des marchés périodiques. La foire appartient à ce type de marchés qui fonctionnent périodiquement. La périodicité est une caractéristique fonctionnelle qui ne doit pas être minimisée puisqu'elle a de nombreuses conséquences en termes de déplacements, de régularité d'approvisionnement et d'organisation des échanges dans le temps et l'espace. Cette particularité nous incite à considérer les marchés périodiques comme une catégorie spécifique de lieu d'échange, comme l'on fait avant nous les auteurs anglophones à partir des années 1960 (Bromley, 1975 ; Dirrix, 1986 ; Eighmy, 1972 ; Good, 1975 ; Symanski, Webber, 1974).

La périodicité prend des formes très variables tantôt calquées sur le calendrier hebdomadaire, tantôt annuelles ou saisonnières. Ces disparités, pourtant importantes, sont rassemblées dans la bibliographie sous le vocable de "marché", "marché périodique" ou encore de "foire". De nombreux marchés sont hebdomadaires et leur fréquence varie suivant le calendrier des pays d'accueil (deux, cinq, sept ou neuf jours). On retrouve dans la bibliographie de nombreux exemples : 1 jour sur 7 au Maroc et au Mali, 1 sur 4 au Nigeria (Eighmy, 1972), ou des cycles de 3, 5 ou 9 jours en Chine (Ullman, 1974) ou en Corée. La périodicité peut prendre des formes très complexes, comme le montre l'étude de W. Skinner sur la structure commerciale de la Chine rurale : les foires ont lieu cycliquement selon une organisation complexe calquée sur le calendrier lunaire (Skinner, 1964-1965). Certains marchés ont une périodicité plus faible, une à deux fois par an, pas plus. D'autres encore ont lieu de 1 à 2 fois par mois. Dans ces deux derniers cas, on parle non plus de "marché", mais de "foire" de type internationale ou régionale. Le terme foire peut également être associé à une périodicité hebdomadaire, ce qui complique fortement l'appréhension que l'on peut avoir de ces différents lieux d'échange. Nous y reviendrons.

Lors des études sur les foires et marchés, c'est la périodicité qui est à l'origine des questionnements principaux, notamment la question de la pérennité de la périodicité et de sa rationalité économique. En effet, dans un monde où les flux de marchandises sont denses et complexes, la foire et les marchés périodiques ont souvent été le support de réflexions sur l'intérêt de limiter les échanges dans le temps. Pourquoi certaines sociétés, à un moment donné, se contentent-elles d'échanges périodiques ? L'histoire du commerce occidental illustre ce passage graduel de rendez-vous commerciaux d'abord périodiques au développement d'un commerce dit "moderne" caractérisé par un commerce sédentaire et régulier composé de boutiques fixes (Nordin, 1992). Le besoin de régularité des échanges marchands et la modernisation des échanges encouragent la volonté d'établir un commerce fixe et efficace. C'est pourquoi de nombreuses voix se sont élevées contre ce type de commerce, dont celle de l'économiste A.R Turgot qui est l'un de ses plus grands détracteurs (Turgot, 1852). Il voit dans la périodicité une restriction inutile : « *Faut-il jeûner toute l'année pour faire bonne chère à certains jours ?* ». Il dénonce la périodicité, et le déséquilibre qu'elle entraîne dans le déroulement du commerce dans le temps et dans l'espace. La fréquentation des foires et des marchés périodiques induit en effet pour les commerçants une mobilité qui n'est pas usuelle sur les marchés quotidiens, obligeant à répéter les déplacements pour assurer la régularité des ventes.

Dans son article, A. Allix nuance l'importance de la périodicité (Allix, 1923). Elle est considérée par lui comme une simple manifestation des besoins d'organisation des échanges, alors que les travaux de Skinner, Dirrix, Good, Bromley et Berry vont plus loin en montrant l'adéquation avec les besoins et les acquis en matière d'équipements (Skinner,1964-65 ; Dirrix *et al*, 1986 ; Good, 1973 ; Bromley *et al*, 1975 ; Berry, 1971). L'adéquation d'un mode de commerce avec les conditions du milieu est une des raisons majeures de l'intérêt des géographes pour les foires et les marchés périodiques et constitue un pan important de la bibliographie des années 60 sur le sujet. Cet aspect constitue une entrée pertinente pour expliquer le développement des foires au Mali. Il explique l'ampleur des références aux travaux des années 60 dans ce travail. Les ouvrages plus récents s'intéressent peu aux foires contemporaines et à la question de la périodicité.

La périodicité est un élément organisationnel décrit comme purement rationnel par les nombreux auteurs qui ont travaillé sur ce sujet (Bromley *et al*, 1975 ; Symanski *et al*, 1974 ; Good, 1975 ; Skinner, 1964-1965 ; Dirrix *et al*, 1986). Ce mode d'organisation suit une

logique et une rationalité économique et commerciale dont la prise en compte est essentielle. Pour plus de clarté, nous détaillerons les modalités propres au commerce malien dans le chapitre 5.

Le caractère nomade du commerce, que le terme foire évoque dans le langage courant, découle en fait directement de la périodicité. C'est un autre élément essentiel de définition de la foire et des marchés périodiques dans leur acception théorique (Allix, 1923). La mobilité est une conséquence directe de la périodicité : elle encourage les marchands à pratiquer des circuits entre marchés périodiques, en permettant de compenser l'absence de grands foyers de peuplement par la mobilité. Cette pratique a une implication spatiale. Le caractère cyclique de la périodicité influence l'occupation de l'espace. « *Il en résulte que, pour exercer le commerce sans interruption, le commerçant doit passer sans cesse d'une foire à l'autre, et en réalité la combinaison des dates et des rythmes n'a d'autre rôle que de lui permettre* » (Allix, 1923, p. 9).
Dans la littérature, les foires et les marchés périodiques constituent une extension logique de l'acte marchand itinérant. Celui-ci s'applique dans un contexte plus stable et plus régulier : à date et lieu fixes et suivant un programme fixé à l'avance. Ainsi, la périodicité induit une forme d'organisation des activités itinérantes.

Partout dans le monde, on recense des pratiques commerciales qui se distinguent des formes de boutiques fixes, généralement rencontrées. Il s'agit de pratiques de démarchage (colporteurs, représentants à domicile, commerçants ambulants). Ce sont des pratiques anciennes, qui vont au plus près des consommateurs. Elles sont parfaitement adaptées aux déficits de transports, et au faible développement des flux commerciaux. Elles permettent de combler le déficit de lieux d'échanges organisés et de s'adapter à la dispersion de la population. Mais elles sont aussi particulièrement adaptées au besoin contemporain de cibler les exigences des consommateurs. Ces pratiques commerciales sont ce que A. Allix appelle le « *nomadisme commercial* » ou encore « *le commerce non sédentaire* » à la manière de C. Nordin (Allix, 1923 ; Nordin, 1992). Elles ne sont pas spécifiques à une aire culturelle ou économique, C. Nordin en a recensé plusieurs formes dans les pays du Nord : « *marchés quotidiens ou périodiques qui s'implantent sur une place ou dans la rue, les marchés-foires ouverts 1 à 2 fois par mois et les foires ayant lieu 1 à 2 fois par an ». « Il existe également d'autres formes de commerce ambulant telles que les marchands des quatre saisons parisiens, les camions-magasins faisant des tournées en banlieue et en province et les*

vendeurs à la sauvette (paracommercialisme[10]) des zones piétonnes, dans les stations de métro et autour des terminus d'autobus des grandes villes » (Nordin, 1992, p. 91).

La notion de « *nomadisme commercial* » offre un éclairage intéressant sur la façon dont on peut associer commerce et nomadisme. Ici il ne s'agit pas d'associer commerce et mobilité, qui est convenu puisque tout échange suppose le transport de biens et de marchandises, mais va beaucoup plus loin. Selon A. Allix, la foire est *« à la fois l'organe commercial et le régulateur du nomadisme. Elle joue dans la vie nomade le rôle que joue la ville dans la vie sédentaire* » (Allix, 1923). Dans un temps où le commerce était obligatoirement lié à des déplacements longs et lointains, commercer s'apparentait à du nomadisme : pas de domicile fixe et rotation autour d'un point d'attache. Comme dans la pratique les commerçants itinérants ont de plus en plus souvent un domicile fixe, on peut les assimiler à des semi-nomades (Brunet, 1992, p. 350)[11].

Le vocabulaire utilisé pour nommer les marchands de la foire évoque cette itinérance mais va aussi au-delà. La foire est à la fois un lieu de paix pour des nécessités d'échange et un lieu de rencontre de populations considérées comme étrangères. En effet, le terme « *forain* » est un adjectif du XIIème siècle, qui vient du saxon et signifie « *étranger* ». Selon le dictionnaire étymologique et historique du français, il a été influencé par la foire[12] à partir du XVIIIème siècle et désigne aujourd'hui le marchand forain[13] (Dubois *et al*, 1995). Le mot forain a la même étymologie que faubourg (de *fors* qui signifie hors). Cette terminologie renvoie donc à une certaine perception du marchand de foire : c'est un étranger, celui qui est hors du lieu, extérieur. C'est grâce à lui que la gamme de produits est aussi variée. Cependant sa présence ravive également la peur de l'étranger. Le terme « forain » traduit à la fois la peur de l'étranger, la fête, et l'apport de l'échange lorsqu'il a lieu avec des populations hors du lieu.

La foire et l'ensemble des marchés périodiques sont donc intimement liés à ces pratiques de nomadisme, qui sont un élément supplémentaire de leur définition. Dans la notion de « *nomadisme commercial* », il y a l'idée que le commerce se fait avec des personnes qui ne

[10] « La paracommercialité ce sont toutes les activités commerciales exercées par des particuliers ou des organismes qui n'ont pas le statut de commerçant ou qui n'en supportent pas les obligations et les charges » (Lapierre, 1980).

[11] Semi-nomades : « qui ont une base fixe autour desquelles s'organisent leurs pérégrinations. » (Brunet *et al*, 1992, p. 350)

[12] Roger Brunet note qu'il s'est produit « une collision sémantique entre le dehors (*fors*) et la fête (*feria*), la foire et le forain » (Brunet *et al*, 1992, p221).

[13] Du bas latin « foranus », étranger et « foris », dehors (Dubois *et al*, 1995).

sont pas d'ici. Dans le cas des foires et marchés périodiques, les itinéraires sont organisés, les circuits sont relativement réguliers car calqués sur les jours de fonctionnement, contrairement aux circuits intermittents et variables des commerçants ambulants de village en village ou de quartier en quartier. Afin de pratiquer une activité journalière, ils doivent se déplacer au gré des cycles de marchés. Une des spécificités de ces lieux d'échange tient ainsi dans le rapport au temps et à l'espace qui est entretenu au sein de l'activité de ravitaillement[14]. La périodicité implique une attention particulière au moment commercial, plutôt qu'au lieu.

1.1.2. Une réalité complexe à saisir

Nous pouvons retenir dès à présent cette définition de la foire comme un lieu d'échange périodique qui organise les activités commerciales itinérantes par la commercialisation de surplus d'une région donnée. Ces éléments de définition sont unanimement acceptés pour définir la foire. Ils sont primordiaux pour appréhender cet objet de recherche. Pourtant, il reste quelques points essentiels à préciser.

Le premier est sans doute celui qui est le plus délicat à résoudre. Si nous avons montré que la foire appartient, sans conteste, à la gamme des marchés périodiques, il faut répondre à la question suivante : foires et marchés périodiques sont-ils synonymes ? Le terme de foire n'est-il qu'une coquetterie sémantique ? Ou y-a-t-il, derrière l'emploi de ce mot, une différenciation nécessaire?

Le deuxième est de savoir comment ont été abordés ces lieux d'échanges dans la littérature par différentes disciplines et quels sont les outils théoriques adaptés à l'analyse des foires maliennes. Pour cela, une exploration de la bibliographie sur les deux objets (foires et marchés périodiques) est indispensable. Elle peut s'opérer à deux niveaux : à l'échelle des travaux des sciences humaines qui les évoquent (à l'origine de théories fondamentales pour l'approche de ces lieux d'échange) et à l'échelle des travaux sur les pays ouest africain, afin de prendre en compte les éventuelles spécificités des pratiques commerciales.

1.1.2.1. La géographie du commerce parle d'un objet de recherche complexe et différencie la foire du marché périodique

[14] Il s'agit ici du ravitaillement vu au sens large, qui concerne aussi bien l'approvisionnement d'un ménage sur un marché que celui de commerçants grossistes ou de détail.

La définition du terme "*foire*" du dictionnaire du commerce et de l'aménagement (Desse, 2008, p. 139-140) résume a lieu seul la difficulté d'appréhender ce vocable. D'une part, la moitié de l'article est consacrée à définir son fonctionnement ancien : "*autrefois, grande réunion périodique de producteurs et d'acheteurs se tenant à date relativement fixe et en des lieux précis" (...) "lié autrefois aux rythmes des travaux agricoles et des récoltes"*. D'autre part, l'usage contemporain des foires ("*ces nouvelles foires*") n'est évoqué que dans les pays du nord et aucune référence n'est faite sur les variantes géographiques de la foire. Enfin, l'article se termine par l'aveu d'une confusion générale dans l'usage de la terminologie : "*le terme foire _ tout comme marché_ est aujourd'hui utilisé sans grande précision*".

A de nombreuses reprises, les ouvrages sur le commerce évoquent, au sujet de la foire et des marchés périodiques, un objet de recherche complexe. "*Si la hiérarchie des centres commerciaux sédentaires n'est pas simple à déterminer, celle des foires et marchés est un vrai casse-tête* » (Beaujeu-Garnier *et al*, 1977). Dans les ouvrages de Beaujeu-Garnier et de Berry, la foire a son chapitre à part, ce qui illustre une distinction utile pour appréhender cet objet de recherche, mais aussi un besoin de segmentation avec l'étude des lieux d'échange sédentaires. Dans les autres travaux de géographie du commerce, c'est davantage les structures commerciales des différents types de sociétés qui sont l'objet de segmentations.

La foire semble un objet de recherche complexe à aborder pour plusieurs raisons. D'abord, on est forcé de constater que les recherches sur le commerce ont à la fois induit des différenciations utiles entre les lieux d'échange mais que cela a aussi contribué à une grande confusion sémantique. L'association qui est faite entre marché forain et foire, marché périodique et foire hebdomadaire l'illustre. Ensuite, le fonctionnement ancien et actuel des foires semble s'opposer, ce qui rend difficile l'utilisation de la littérature de nature historique, bien que riche. De plus, les structures commerciales diffèrent suivant les types de sociétés. Enfin, les lieux d'échange sont l'objet de mutations importantes dans le temps, long ou court, et on observe une tendance à la densification des formes commerciales ce qui rend difficile leur appréhension.

Si les usages de la terminologie des lieux d'échange rendent difficile la différenciation entre foire et marché périodique, elle est en réalité établie dans la bibliographie. Afin de savoir si il est pertinent d'utiliser le mot foire et si ce terme offre une différenciation utile, il faut se pencher sur les ouvrages de la géographie du commerce et les travaux historiques qui étudient

ces deux lieux d'échange (notamment Margairaz, 1988 ; Thomas, 1993 ; Beaujeu-Garnier *et al*, 1977 ; B. Berry, 1971). Dans ces travaux, la différence est plus claire : " *[les marchés périodiques] ont pour principal but de satisfaire la demande locale*" alors que "*les foires sont organisées moins fréquemment, reflètent les différences régionales d'activité et attirent les acheteurs de régions fort éloignées par l'effet de leur spécialisation*" (B. Berry, 1971, p. 177).

Ainsi, la foire et le marché périodique se ressemblent car ils ont tous deux un fonctionnement périodique ; parce qu'ils organisent les activités commerciales itinérantes ; parce que les échanges qui s'y effectuent saisonnièrement (liées au fait que les transactions s'effectuent au sein des économies paysannes). Pourtant, ils se distinguent car leur rayonnement n'est pas le même : sur la foire, les échanges de marchandises à longue distance sont favorisés, alors que le marché périodique n'a qu'un rayonnement local.

Cette différenciation sémantique n'est pas toujours appliquée dans les travaux sur les lieux d'échange. Le terme marché désigne dans le langage courant les places marchandes, et le vocabulaire n'est pas toujours adapté suivant les cas à la variation de l'aire d'attraction et à la nature des échanges.
Nous prenons le parti de conserver cette distinction qui se révèle utile pour deux raisons. La première est que cet usage des termes "foires" et "marchés périodiques" permet de différencier l'intégration des places marchandes : soit à l'économie locale, soit aux circuits commerciaux régionaux, nationaux voire mondiaux. La seconde est que cette terminologie permet d'illustrer les mutations des formes d'échange. Certains espaces l’ont déjà connu et se sont constitués en « foire » au rayonnement régional, intégré au commerce intérieur qui pénètre de plus en plus ces lieux d’échanges de productions locales. D’autres, n’ont pas franchi ce stade et gardent une vocation d’approvisionnement villageois, ce sont des "marchés périodiques".

La différenciation que nous opérons n'est pas unanimement appliquée. Pour aborder l'état de l'art sur les foires, il faut également considérer les travaux sur les marchés périodiques. Dans la littérature, le terme foire appelle toujours les échanges à longue distance, mais le terme marché périodique est associé tantôt au commerce à longue distance tantôt aux échanges de proximité.

1.1.2.2. La foire, un objet de recherche pluridisciplinaire central dans les sciences humaines qui évoque des réalités commerciales anciennes

La littérature sur les foires et les marchés périodiques amène à des questionnements essentiels pour les sciences sociales et économiques. Un retour sur les connaissances issues de ces recherches permet de mobiliser les outils théoriques qui serviront à l'analyse des foires maliennes, à partir des apports de différentes disciplines.
Nous exposons ici l'apport de sept disciplines qui ont particulièrement étudié les foires et les marchés périodiques. Chaque discipline a centré ses recherches sur un thème particulier, mais cet objet de recherche est particulièrement favorable à l'interdisciplinarité.

Une approche géographique par les places centrales et les réseaux marchands

Les géographes ont travaillé sur ce lieu d'échange. Comme le montre nos nombreuses références à ses écrits, A. Allix est l'un des premiers géographes à s'intéresser aux foires (en 1914)[15]. Il explique ainsi son intérêt pour les foires : « *Nous avons entrepris de donner l'interprétation géographique d'un fait considéré jusqu'ici surtout du point de vue historique ou juridique* » (Allix, 1923, p. 1). Ses recherches sont fondées sur des données qualitatives et l'observation de critères spécifiques aux foires. Son analyse aboutit à une discussion de la terminologie (paix des foires, commerce frontière) et à une typologie, qui est reprise par de nombreux auteurs. Il différencie la foire de marchandises, la foire échantillon, la foire de bétail, le marché urbain et le marché-foire. A notre connaissance, c'est la seule typologie des foires existante à ce jour. Au sein de sa typologie, la notion de "*marché-foire*" est particulièrement intéressante et nécessite d'être précisée.
C'est un terme inventé par A. Allix. Il exprime clairement, l'association que l'on peut faire entre ces formes de lieux d'échange (le marché et la foire) et la difficile délimitation, qui nous a posé question précédemment. Cependant, cette notion met en avant en particulier la forme mixte : le marché-foire que l'on rencontre dans certains espaces et qui se manifeste par la présence d'un marché régulier et d'une foire périodique. « *C'est la juxtaposition du marché et de la foire* » (Blanchard, 1923, p. 536). De nombreux auteurs ont repris cette terminologie. Ils avancent que le marché-foire n'est qu'une forme dérivée de la foire, suite au déclin des

[15] « La première étude de foire inspirée ouvertement de la méthode géographique avait été donnée par nous en 1914, à l'instigation de M. Raoul Blanchard » (Allix, 1923, p. 1).

grandes foires annuelles et internationales. Le marché-foire est à la fois une variante moderne de la foire et une adaptation à la complexité des flux de toutes natures qui parcourent un espace. « *À l'institution des foires tombées en décadence s'est substituée parfois une autre plus souple, mieux adaptée à l'industrialisation croissante de l'élevage, mieux accommodée à la continuité que le monde moderne exige dans la fourniture des denrées : ce sont les marchés se multipliant en s'amplifiant non pour les besoins de la consommation locale, mais pour ceux de la circulation générale* » (Arbos, 1923, p. 557). De cette réflexion, on peut conclure que le marché-foire est un lieu d'échange qui mélange plusieurs échelles de l'échange : local, régional voire international en cas d'exportation et d'approvisionnement urbain. Le marché-foire ne répond pas à une définition précise mais évoque principalement cette multiplication des fonctions de l'échange et leurs débouchés.

Ce n'est que dans les années 60 et 70 que les géographes ont un regain d'intérêt pour les foires. Ce fut principalement autour de la notion de place centrale. Ces recherches marquent de nouveaux questionnements et occultent les études préalables d'A. Allix et ses collaborateurs. C'est la centralité[16] de la foire et des marchés périodiques qui suscitent l'intérêt des géographes et des anthropologues. Ils sont nombreux à travailler sur la hiérarchie des marchés suivant la théorie de W. Christaller et ce jusqu'au milieu des années 80. « *Most of the articles presented in the last two decades are characterised by an overemphasis of economic location theory, central place theory and mathematical and statistical analysis of spatial and economic relations*[17]" (Dirrix *et al*, 1986, p. 19). J.H. Stine est le premier à faire de la foire et des marchés périodiques l'objet d'un travail de recherche théorique (Stine,1972). L'exemplarité de son travail en 1962 est sans doute à l'origine du très grand nombre d'articles sur le sujet. Ses recherches, ainsi que celles de B. Berry, autre fer de lance de ce mouvement, s'inscrivent dans ce qu'on appelle la « nouvelle géographie » plus théorique qu'auparavant et basée sur des variables quantitatives et normatives.

Ces recherches offrent un regard sur les ajustements des activités commerciales, suivant l'évolution fonctionnelle des lieux d'échange et les besoins des consommateurs. C'est le constat de la régularité de la distribution des aires commerciales qui est à la base de ces travaux. Dès lors, les recherches dans divers pays du monde développé ou en développement

[16] La centralité a été proposée par W. Christaller. Nous retenons ici que c'est la capacité d'un lieu à offrir des biens et des services à la population de son hinterland.

[17] « La plus part des articles présentés ces deux dernières décennies ont mis l'accent sur la théorie de la localisation commerciale, la théorie des lieux centraux, et les analyses statistiques des relations économiques et spatiales ».

se multiplient, toutes ayant en commun une méthodologie précise suivant la théorie de W. Christaller et appliquée sur la localisation des aires commerciales, suivant leur hiérarchie et leur périodicité.

L'approche quantitative, bien qu'elle soit favorisée dans ces travaux n'occulte pas d'autres aspects, tels que les conséquences sociales de l'organisation des aires commerciales et du commerce de détail. Le support normatif de la méthodologie permet une approche multidisciplinaire. L'efficacité économique des aires commerciales et leur répartition sont étudiées, mais également leur intégration aux modèles socio-économiques suivant le niveau de développement des sociétés.

Bien que l'analyse spatiale prédomine dans ces recherches, de nombreux auteurs se sont appropriés la méthodologie pour intégrer dans cette recherche leur regard de sociologue, anthropologue, économiste ou d'historien. Par exemple, W. Skinner étudie plus particulièrement la structure sociale du système marchand Chinois (Skinner, 1964-1965), M.W Lewis l'émergence d'une communauté marchande aux Philippines, C. A. Smith offre une analyse anthropologique du système marchand vu par les économistes (Lewis, 1989), E. L. Ullman propose une illustration de la théorie de la substitution de l'espace/temps par l'étude de la périodicité des foires et marchés périodiques (Ullman, 1974) et L.L.J.M. Dirrix étudie le rôle des marchés périodiques dans la planification du développement socio-économique de l'aire métropolitaine de Bombay (Dirrix *et al*, 1986) .

Les recherches sur les foires et marchés périodiques posent directement plusieurs questions : celle du développement, du rapport distance/temps, de l'émergence d'un modèle économique et de son évolution, de l'intensification des échanges dans une société et de ses conséquences sur les relations sociales et de la place du commerce dans l'émergence des villes et dans la hiérarchie urbaine (cf. figure 1 "la foire à l'origine de quelques uns des principaux questionnements des sciences économiques et sociales").

Depuis ces recherches initiées dans le milieu des années 60, la foire est rarement un objet de recherche à part entière. Seuls quelques historiens et anthropologues s'y intéressent, et essentiellement en Europe pré-industrielle (Margairaz, 1988 ; Thomas, 1993). Pourtant, la foire ou les marchés périodiques sont des éléments suffisamment centraux pour que de nombreuses thèses de géographie humaine y consacrent une partie, voir un chapitre. On le note particulièrement dans les travaux sur les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées, qui sont des espaces marqués par la présence de réunions commerciales comme les foires de

marchandises (Thomas, 1993, p. 10) ; ainsi que dans les thèses de géographie humaine en milieu tropical lorsqu'il s'agit de décrire les mobilités commerciales ou la vie de relation (Ninot, 2003 ; Doumbia, 1982 ; Nguyen van Chi-Bonnardel, 1978 ; Gazull, 2009).

La foire est bien un objet de recherche géographique. Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'un objet de recherche qui s'inscrit dans l'espace et qui s'articule au territoire. L'échange est un moteur de déplacements, il engendre des routes commerciales, des équipements de transport et de commerce. « *Without movement, there are no spatial relations, the real object of study in the analysis of space*[18] » (Ullman, 1974, p. 132). C'est la raison pour laquelle, les relations commerciales et plus spécifiquement les circuits commerciaux sont l'objet d'études géographiques et que cette discipline s'est penchée sur l'étude des foires. Ces recherches encouragent les géographes à travailler sur des données démographiques et sur les données de transport qui apportent un éclairage supplémentaire sur les transformations territoriales en rapport avec les activités commerciales. Comme le dit R. Brunet, « *la géographie considère l'échange comme l'ensemble des transactions entre lieux. Elle entend par là l'ensemble des activités de commerce et de transport* ». À la différence avec l'économie, la géographie s'intéresse moins à la transaction a proprement parlé qu'aux conséquences de l'échange. En effet, comme le disent Levy et Lussault : « *la transaction est l'activité humaine la moins située, la moins dépendante des lieux ou elle se produit* » (Levy *et al*, 2003, p. 935-936). Les conséquences spatiales des flux engendrés par l'échange et les modalités d'organisation de ceux-ci constituent davantage un centre d'intérêt.

Le lieu marchand : l'espace économique par excellence

L'économie tient une place importante dans l'étude des marchés. Bien que les économistes se soient peu intéressés à la foire, on trouve cette discipline les outils pour analyser l'émergence et l'évolution des formes de marchés, mais aussi de commercialisation, car le lieu d'échange est l'espace économique par excellence. Le développement et l'organisation des échanges correspondent au développement de l'utilisation de la monnaie, particulièrement étudiée en économie. « *Hume avance l'idée que l'apparition et le développement du marché sont liés à l'émergence et à la circulation de la monnaie. Plus précisément, les contrats de vente et d'achats auraient officialisé la monnaie en tant que moyen de paiement et activité ayant permis l'extension des marchés* » (Diemer, 2003b, p. 16). Selon ces sources, la foire est un

[18] « Sans déplacement, il n'y a pas de relation entre les lieux, l'objet même de l'analyse spatiale ».

des premiers lieux d'échange ayant permis le développement d'une véritable fonction financière et régulatrice. Les foires-frontières sont devenues à l'époque médiévale des centres de paiements, et des lieux de change. La création d'un système de crédit à terme et à distance qui permettait d'éviter le transport de fonds, est un des outils qui marque l'organisation financières des échanges. Cette fonction donne à la foire un rôle de précurseur. Voilà pourquoi la foire est considérée comme une des bases du développement du capitalisme marchand. En tant qu'« *assises périodiques du grand commerce* » (Bautier, 1952, p. 314), la foire a contribué selon R. Brunet « *à la naissance du capitalisme marchand et à la fixation des grandes places financières d'aujourd'hui* » (Brunet, 1992, p 219).

La monétarisation des échanges et l'organisation de places financières ne sont pas les seuls signes d'évolution du commerce et des lieux d'échange. Les économistes ont pris en compte le contexte économique et social et son impact sur la forme des échanges marchands. « *Most existing periodic marketing systems are related in the past and are transformed during their history because of changing socio-economic and cultural conditions*[19] *»* (Dirrix *et al*, 1986, p. 19).

Les économistes classiques ont abordé davantage l'insertion spatiale des échanges qui nous intéresse dans ce travail (Diemer, 2003a). L'école classique considère la dimension spatiale du marché notamment au travers des écrits de Hume (1752), Smith (1776), Ricardo (1817) et Cantillon (1755). Chez ces économistes, les réflexions étaient axées sur la distinction entre foires et marchés. Ces deux termes étaient d'ailleurs souvent abordés dans un même article dans les dictionnaires économiques. Mais aucune définition consensuelle n'a pu voir le jour à cette époque. Les définitions des économistes classiques ont pourtant évolué au fil du temps et se sont concentrées sur la distinction entre les processus économiques du marché et les lieux d'échange (foire et marché). Ainsi, la distinction entre foire et marché s'est avérée de moins en moins essentielle dans les débats. Un exemple frappant illustre l'évolution des définitions. En 1873, Horace Say distingue « foire » et « marché » par la gamme de produits délivrés et la distance d'attraction dans son article « marché » du dictionnaire d'économie politique de Coquelin et Guillaumin, 4eme édition (Horace Say, 1873, p.132). Plus tard, dans le nouveau dictionnaire d'économie politique de Say et Chailley (2eme édition, 1900), « foires » et « marchés » sont considérés par le même auteur (H. Say) comme synonymes.

[19] « La plus part des actuels systèmes de marchés périodiques sont évoqués dans le passé. Ils se sont transformés dans le temps en fonction des changements socio-économiques et culturels ».

Aujourd'hui, ces débats ne sont plus à l'ordre du jour. La foire n'est plus guère évoquée dans les définitions de « marché ».

L'économie offre donc un regard variable sur les lieux d'échange. Ce qui retient notre attention dans les travaux des économistes, se sont les stratégies économiques, à l'échelle des acteurs du commerce. Les stratégies peuvent influencer la fonctionnalité même du lieu d'échange. Une bonne connaissance du contexte économique est essentielle afin d'appréhender la réponse des acteurs, et les pratiques qui en découlent. Le marché et la foire sont ainsi des lieux d'expression de nouvelles techniques commerciales, de modalités organisationnelles permettant une meilleure efficacité.

Le lieu d'échange est aussi le lieu d'expression de l'interventionnisme de l'Etat, largement étudié par les économistes. Ils sont à l'origine des critiques de la foire sous sa forme extrêmement réglementée et l'objet de toute l'attention des juridictions médiévales. C'est le courant du libéralisme économique qui a logiquement émis le plus de critiques. On y retrouve une fois encore les économistes de l'école classique. Selon eux, la libre circulation des marchandises par le jeu de l'offre et de la demande et sans réglementation a amené à une réorganisation de la foire. La diminution du contrôle des foires par la juridiction à l'époque médiévale a en effet eu un rôle positif en termes d'attractivité et densification des flux (voir Turgot, 1852). Pourtant, c'est aussi une des raisons évoquées pour expliquer le déclin des foires. La libre circulation des marchandises a engendré une diminution des besoins du commerce à vue et des besoins de déplacements sur le lieu de vente. L'orientation des consommateurs vers des modes de commerce sédentaire marque, pour finir, le déclin des foires.
Ces études sont cependant anciennes et nous n'avons pas trouvé d'exemples appliqués aux foires des pays en développement permettant de généraliser ce constat. Bien que peu d'économistes s'intéressent aux foires contemporaines ou passées, leur regard sur les transformations des modèles économiques apporte un éclairage sur l'évolution fonctionnelle des lieux d'échange.

La foire, un lieu d'expression du pouvoir politique et un témoin de l'évolution des sociétés

Les juristes et les historiens se sont davantage intéressés à la notion de « foire ». Le champ large de la notion de « marché » en économie a été propice à un mouvement d'intérêt pour les

foires. A l'époque médiévale, la foire était un des domaines importants du droit. C'était un lieu intimement lié à la constitution de l'histoire de la société. La foire, par la visibilité qu'elle offrait, entrait alors souvent en concurrence avec le marché au point de vue juridique ou historique. « *Historiquement et géographiquement situé (la France essentiellement), le droit des foires offre donc un terrain idéal pour le juriste-historien* » (Audren, 2001, p. 119).

Selon I. Theiller, *« l'historiographie a pris conscience depuis longtemps du fait que le marché hebdomadaire est un sujet nécessaire à la compréhension de l'économie médiévale* » (Theiller, 2005, p. 105). Les foires intéressent donc particulièrement les historiens du Moyen-âge. Néanmoins, de nombreux ouvrages traitent des foires françaises après cette période clé. J. Thomas par exemple s'intéresse aux foires du Midi toulousain aux XVIII et XIXème siècles comme enjeux de la vie économique et politique (Thomas, 1993) ; D. Margairaz aux enjeux de la maîtrise des circuits de distribution et à la création de liens entre ville et campagne avant et après la Révolution française (Margairaz, 1988).
La foire est également un sujet de recherche pour les historiens qui s'intéressent à la perception du temps dans les sociétés. La périodicité comme caractéristique majeure de la foire, a donc fait l'objet de recherches historiques particulièrement développées. Tout d'abord, l'analyse des foires permet de prendre en compte la double perception du temps et de l'espace qui découle de la fréquentation régulière des foires, et de l'organisation des échanges dans le calendrier des activités usuelles. Ensuite, des historiens se sont intéressés à l'évolution des formes de marchés périodiques, à leur empreinte spatiale et au rôle de l'Etat dans sa constitution.

Pour les juristes, la foire est une source d'information primordiale concernant des sujets aussi variés que la gestion des conflits commerciaux par les juridictions, les outils utilisés et leur évolution, mais aussi la circulation de l'information, le développement de la monnaie et du change, ainsi que les moyens de contrôle des équipements marchands. On ne peut se pencher sur l'aspect juridique des foires sans mentionner P. Huvelin, qui débuta ses recherches sur un sujet alors peu abordé. « *P.Huvelin est avant tout un historien du droit commercial* » (Audren, 2001, p. 117). Il a étudié *« l'action qu'ont eu sur leur développement la royauté, l'Eglise et la constitution de la société* » (Audren, 2001, p.117). Il montre notamment à partir d'une étude des courriers de foire, à quel point la foire est un lieu d'innovation, de réflexion et de stimulation pour l'élaboration de stratégies de maximisation de la rentabilité des actes commerciaux. L'élaboration poussée de réseaux d'information, d'interlocuteurs et

d'intermédiaires ouvrait la voie à une modernisation du métier même de marchand (Bautier, 1952, p. 314). C'est pourquoi la foire est considéré comme le creuset d'un nouveau droit, à de nombreux égards (cf. figure 1 "la foire à l'origine de quelques-uns des principaux questionnements des sciences économiques et sociales").

En tant que lieux de vie, de rencontre mais aussi d'expression du pouvoir politique et juridique, la foire constitue un objet à part entière pour ces disciplines. La richesse des archives permettant aujourd'hui encore de nouvelles publications.

Le lieu d'échange comme lieu de mise en relation et de cohésion sociale

Sociologues et anthropologues appréhendent le lieu d'échange non comme une entité purement économique mais comme un lieu de mise en relation. Dès lors, c'est la « communauté de marché » qui est l'objet de l'attention. La rencontre entre l'offre et la demande engendre des relations sociales dont il est intéressant d'évaluer les rapports et l'efficacité. La foire et le marché en général sont des lieux d'où peuvent émerger des rapports de force entre acteurs : émergence de pouvoirs locaux, constitution d'associations de commerçants ou de producteurs. C'est aussi le lieu de vives négociations entre commerçants et consommateurs. Dès lors, on peut noter l'intérêt des sociologues pour les stratégies et les méthodes de vente, issues de l'interactionnisme symbolique. La stratégie commerciale est alors étudiée comme un savoir faire transmissible (Le Velly, 2007).
De plus, en anthropologie un des questionnements majeurs est celui de la corrélation entre statut commercial et interrelations personnelles, qui s'expriment sur les foires. En effet, y négocier, c'est à la fois interagir avec des membres de sa communauté et marchander avec des personnes perçues comme étrangères. L'article de F. Weber sur les transactions commerciales est particulièrement révélateur des questionnements de l'anthropologie sur les transactions. Ils vont de l'étude du troc, jusqu'au décryptage des différents types de transactions, suivant le degré d'interrelation. F. Weber étudie particulièrement « *l'émergence de différentes techniques rituelles de mise en parenthèses des relations interpersonnelles ; la multiplication, enfin, d'intermédiaires professionnels ou de dispositif matériels, aptes à garantir cet accord sur l'équivalence* » (Weber, 2000, p. 98).

D'autre part, la foire, en tant que centre de région productrice est un lieu adapté à l'étude des communautés paysannes et à l'évolution des pratiques agricoles traditionnelles face à

l'émergence de centres marchands. Pour W. Skinner : *« it interests anthropologists in particular because marketing structures of the kind described here for China appear to be characteristic of the whole class of civilizations known as "peasant" or "traditional agrarian" societies*[20] " (Skinner, 1964-1965, p. 3). La foire est aussi un centre de cristallisation des revendications des agriculteurs qui y exposent leurs produits et leur savoir-faire. C'est une source d'information sur les perceptions de cette catégorie socioprofessionnelle et de leur relation avec les consommateurs. L'étude des foires permet également de comprendre la répartition des centres d'habitation et leur rôle dans l'approvisionnement régional, comme l'a fait Bromley dans son étude. « *Even anthropologists have applied economic location theory to explain periodic markets and the function of different settlements within regional social systems*" (Bromley *et al*, 1975, p. 530).

Les sociologues et anthropologues s'intéressent également au lieu d'échange comme institution et organisation (Zucker, 1986). La foire est un mélange savant de culture paysanne : « *Usages et traditions, voilà ce qui justifie le plus couramment l'existence d'une foire ou d'un marché* » (D. Margairaz, 1988, p. 20) et de modernisation des modalités de l'échange. Dès lors son étude permet de décrypter rôle institutionnel, croyances locales, émergence de pouvoirs et interventionnisme de l'Etat.

La foire est un lieu d'expression du lien social mais aussi des valeurs communes à une communauté d'action et de lieu. Karve et Archarya montrent que l'approche anthropologique des marchés permet de décrypter les enjeux de la constitution de tels réseaux : « *a social anthropological point of view considers that « transactions » in weekly markets are conducted and regularly maintained because of the individual participants in the weekly markets have common beliefs and values to guide them*" (Karve, Archarya, 1970, p. 17, cité par Dirrix *et al*, p. 20).

La mise en réseau des lieux d'échange est facteur de cohésion sociale et d'appropriation d'un ensemble régional. Le lieu d'échange a du sens en sociologie parce que c'est un lieu de rencontres physiques, moteurs du développement de liens sociaux. La foire, qui était au temps des caravanes un point de rencontre de civilisation et qui est l'objet de sphères d'influences variées, nécessite un regard de sociologue pour mieux l'appréhender. « *En ce sens, des*

[20] « Cela intéresse en particulier les anthropologues parce que les structures commerciales, telles que celles décrites en Chine, semblent spécifiques à la civilisation paysanne ou aux 'communautés paysannes traditionnelles'».

interconnexions du réseau d'échange sont les liens qui maintiennent la cohésion de la société » (Berry, 1971, p. 11).

La foire est un objet de recherche autour duquel on retrouve quelques-uns des questionnements fondamentaux des sciences humaines et économiques. La Figure 1 propose une synthèse de principales interrogations suscitées par l'étude des foires dans ces différentes disciplines. Les auteurs qui se sont penchés sur l'étude des plus grandes foires des siècles précédents, ont tous dégagé plusieurs caractéristiques qui en font un précurseur. Elles n'ont été le plus souvent jamais relevées dans les institutions commerciales sédentaires. Tout d'abord, la foire est à l'origine des grandes places financières qui font la particularité du capitalisme et de l'économie de marché (Figure 1). Son rôle originel d'espace neutre a permis l'émergence d'un droit commercial spécifique sécurisant l'acte commercial et de techniques commerciales novatrices. L'organisation temporelle de la foire a joué un rôle de régulateur du nomadisme commercial et pastoral. La mise en réseau des lieux d'échange a engendré davantage de cohésion sociale dans des espaces jusqu'à lors centrés sur des communautés de vie. De plus, une des questions sous-jacente à l'étude des foires, c'est la question de la pertinence économique des circuits économiques organisés autour des foires et de son adaptabilité au contexte socio-économique et spatial du milieu d'accueil. Enfin, de nombreuses villes Européennes doivent leur prospérité compte tenu du rôle de foire internationale qu'elles ont joué par le passé.

La diversité des disciplines engagés dans l'étude des foires et des théories élaborées montre bien l'enjeu que suscite ce lieu d'échange pour le développement des sociétés. Ces questionnements induisent en plus des chevauchements entre les disciplines et encouragent les études transversales.

Ces travaux contemporains ou historiques apportent donc des éléments intéressants pour aborder la foire et illustrent l'intérêt d'une telle recherche. L'état de l'art de la recherche sur les foires révèle l'intérêt d'appréhender la foire selon deux approches simultanées, qui se complètent : une approche qualitative initiée par les sociologues, anthropologues et géographes qui permet de saisir les fonctions de l'échange, les relations entre acteurs ; et une approche plus quantitative, initiée par les travaux anglo-saxons dans les années 60, qui intéresse notamment le géographe pour interroger l'existence de liens entre la hiérarchie des places marchandes et l'organisation de l'espace. Ce double point de vue permet de prendre en

considération les liens entre des places marchandes, mais va également au delà de leur simple rôle marchand puisqu'il interroge leur lien avec l'urbanisation et la structure du territoire.

Bien qu'ils fournissent de nombreux outils théoriques pour aborder les foires, ces travaux sont en grande partie de nature historique et relèvent de réalités ou de phénomènes anciens. Dès lors, il faut s'intéresser aux fonctionnalités contemporaines de la foire et se demander s'il est pertinent d'aborder les foires des pays du nord et du sud selon une même méthodologie.

Figure 1 : La foire, une source d'intérêt variée pour de nombreuses disciplines

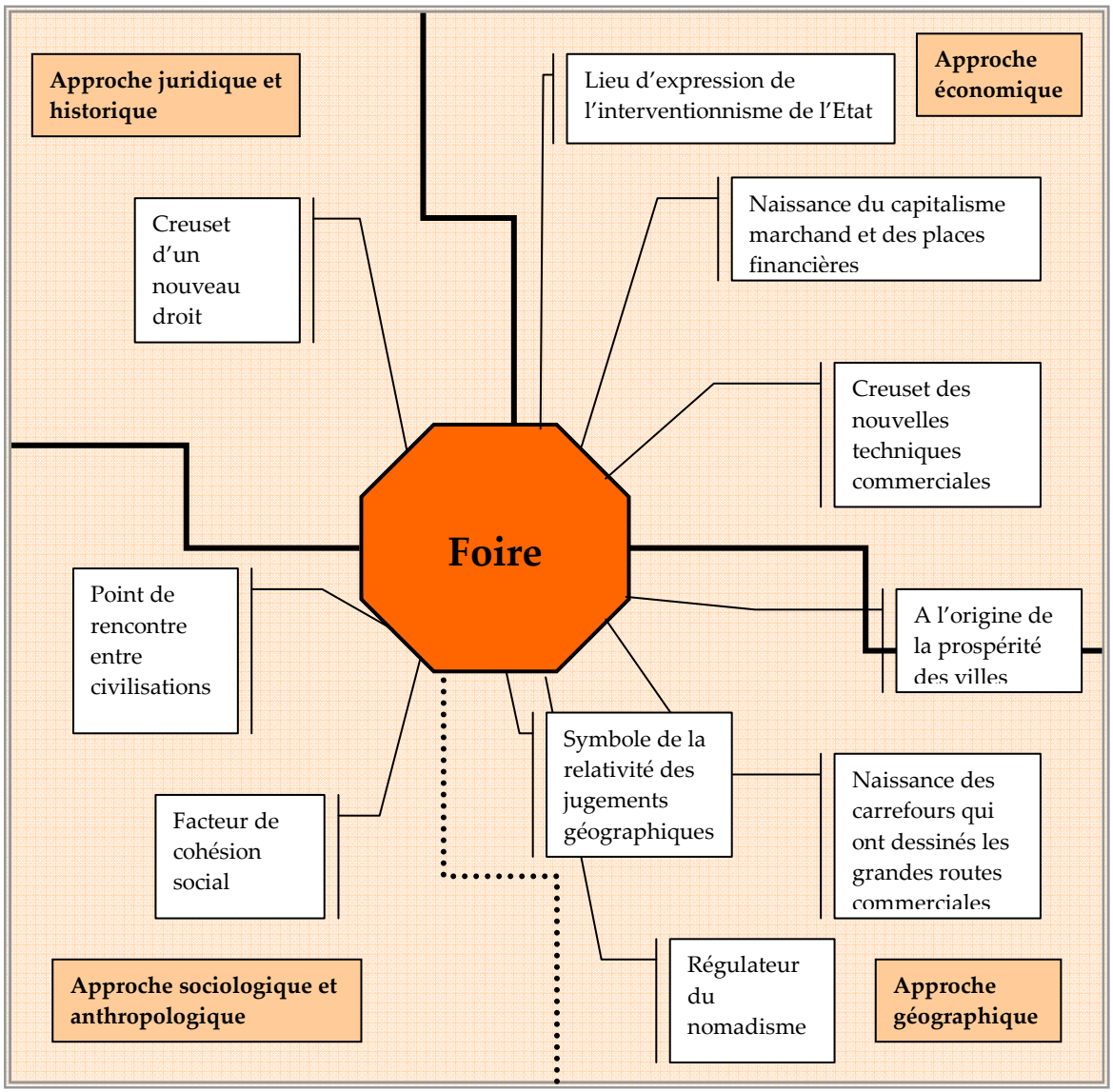

Source : G. RATON

1.1.2.3. De nos jours, deux réalités commerciales différentes entre pays du Nord et pays du Sud

Les ouvrages les plus récents sur les foires en font un objet de recherche historique. Leur analyse permet de comprendre les dynamiques commerciales, économiques, ou sociales passées mais peut participer à ranger les foires dans la liste des lieux d'échange désuets. Pourtant, de nombreux pays possèdent encore des foires. S'intéresser à leur répartition soulève un paradoxe. Les écrits historiques montrent que la foire n'est plus une réalité aussi vive en Europe et en Occident en général. Néanmoins, on retrouve les indices d'une survivance obstinée des foires, par le développement des salons expositions.

Bien que les foires s'observent dans les pays développés aussi bien que dans les pays en développement, il y a une réelle différence entre ces lieux d'échange ayant une terminologie commune. Le terme "foire" renvoie en fait à deux réalités commerciales différentes : l'une majoritaire dans les pays du Nord où l'aspect festif et patrimonial domine ; l'autre, majoritaire dans les pays du Sud[21] où le commerce et l'activité de ravitaillement constitue le socle des activités.

Dans les pays du Nord, on peut recenser deux formes contemporaines de foires : les foires anciennes qui se sont maintenues ou les foires internationales sous forme de foire-exposition, de halles ou de salon. Les foires anciennes revivent sous la forme d'un événementiel en rapport avec la valorisation du patrimoine ou de foires spécialisées qui ont subsisté car elles restent fortement intégrées au milieu rural. Dans ce cas, la foire joue toujours un rôle de centre polarisateur de produits agricoles, cependant les réseaux d'approvisionnement s'étant complexifiés, elle n'est plus indispensable à la redistribution des productions. Ces foires spécialisées ne concernent que quelques produits à haute valeur ajoutée ou qui sont l'objet d'une symbolique territoriale. « *Durant ces dernières années, il semble que cette forme de commerce et de sociabilité se soit encore développée. Foire à la fraise, à la citrouille, aux champignons, aux vins, aux arbres, foire médiévale, aux jambons, aux antiquités, aux andouillettes, aux petits élevages : tout peut être prétexte à organiser un foire de type commerciale, réunissant commerçants, ambulants, artisans locaux et régionaux, petits producteurs et entrepreneurs, dans un cadre agréable, afin d'attirer l'attention du public flâneur, ludique et acheteur* » (Nordin, 1992, p. 92). Comme le montre cet exemple, la foire n'a plus, en Occident le rôle de carrefour de rencontres et de lieu stratégique

[21] Cette expression désigne les pays en développement bien qu'elle suscite de nombreuses interrogations (Gervais Lambony, 2007)

d’approvisionnement qu'elle avait à l'époque médiévale ou au temps des grandes foires du XVIIIe siècle. C. Nordin dit de ces foires, qu’elles sont « une forme de commerce et de loisir dont la mode s’étend » (Nordin, 1992, p. 92).

Les foires s’observent également dans les pays en développement. Dans la bibliographie, la foire est souvent considérée comme une institution particulièrement bien adaptée au contexte économique et social des pays du sud : faible développement des transports, éclatement de la population sur le territoire, secteur primaire très développé, activités rurales limitant le temps à consacrer au commerce (Skinner, 1964-1965). D’ailleurs, L.L.J.M Dirrix parle non moins d’un véritable phénomène des marchés périodiques et de foires dans les pays en développement (Dirrix *et al*, 1986).

La distinction majeure des formes d’échange entre pays du Sud et pays du Nord repose sur la présence de réseaux d’approvisionnement efficaces dont le maillage permet l’accessibilité des points de vente aux populations. Les degrés d’accessibilité sont très variables, cependant comparativement aux pays du Nord, les foires ou marchés des pays en développement jouent encore ce rôle. Dès lors, le commerce de loisirs tel que nous l’avons décrit précédemment n’est pas aussi développé. Au contraire, les foires et marchés restent la forme dominante d’approvisionnement, pour les particuliers ou pour les marchands. Les pratiques de commerce non sédentaires sont courantes et sont indispensables au ravitaillement de communautés non reliées aux réseaux d’approvisionnement. Les commerces fixes ne sont pas pourtant absents et leur développement est une preuve de la modification des besoins et d’une recomposition des modalités commerciales.

Les foires des pays du Sud se déroulent également en lien avec des événements religieux ou festifs. Allix en donne un exemple dans les années 1920 : *« Il subsiste encore à l’époque actuelle un bel exemple de foire intimement liée à un pèlerinage traditionnel comme au moment des caravanes : celui de la Mecque* » (Allix, 1923, p. 7). Le rôle social et culturel des foires et marchés est présenté comme ayant davantage influencé les formes des lieux d’échange que dans les pays du Nord (Dirrix *et al*, 1986 ; Stine, 1962). La relative facilité d’implantation de lieux d’échange est aidée par la présence de communautés de marché qui s’échangent les surplus de leur production dans le cadre de relations interpersonnelles anciennes. « *Les marchés forains occasionnent moins de frais que les marchés couverts et s’installent facilement dans les différents quartiers ou la population est nombreuse et l’infrastructure commerciale faible* » (Nordin, 1992, p. 92).

Si les réalités fonctionnelles des foires dans les pays du Nord ou du Sud changent, on peut retenir un invariant, celui de la popularité des foires comme lieu de commerce et de son rôle dans la vie de relation et l'interaction d'acteurs. La bibliographie spécifique aux pays du Sud offre un élément de définition pour aborder les foires maliennes, celui d'un lieu d'échange qui joue un rôle de carrefour de rencontres et de lieu stratégique d'approvisionnement.
Ce critère constitue un élément supplémentaire de définition de la foire et des enjeux territoriaux que peuvent jouer les foires dans le commerce ouest africain. Le marché périodique d'échange de marchandises joue de manière plus ou moins exclusive un rôle de carrefour de rencontres et d'approvisionnement. Il relève du nomadisme commercial et s'apparente à une organisation de la concentration dans l'espace des surplus que chacun peut offrir dans une région donné. Il est né d'un besoin d'échanger avec des populations hors de la communauté locale et suppose une organisation poussée du rendez-vous commercial.

Puisque la bibliographie montre que les usages contemporains de la foire varient suivant les différents types de sociétés, il convient d'appréhender les foires encore plus précisément en prenant en compte les spécificités du commerce ouest-africain, afin de confronter les foires maliennes aux lieux d'échange ouest africains.

1.2. Les foires maliennes : un lieu d'échange entre la ville et la campagne

1.2.1. La terminologie des lieux d'échange au Mali

Au Mali, la population utilise une gamme de termes pour nommer les lieux d'échange, cependant c'est l'usage du mot "foire" qui l'emporte. En langue française, il peut être complété par le terme « marché ».
En bambara, c'est le terme « *sugu* » qui évoque le marché. La forme la plus courante de différenciation des lieux d'échange, c'est la taille, « *suguba* » faisant référence au grand marché. Ce terme peut aussi faire référence au marché urbain, plus grand que le marché rural. Le mot malinké « *dogo* » devenu « *logo* » en bambara signifie également marché. Son équivalent est "*loumos*" au Sénégal. Il est peu utilisé dans le langage courant et sert majoritairement à désigner les marchés périodiques tels que les foires.

L'usage du mot foire est tout à fait spécifique au Mali. Aucune population des pays voisins n'utilise ce terme, ce qui interroge sur son origine. Il n'existe pas de traduction en bambara ou dans les langues des ethnies majoritaires, comme c'est le cas des loumos sénégalais.
Pour trouver l'origine de cette terminologie, il faut s'intéresser aux politiques d'aménagement de l'époque coloniale. A cette époque, l'administration coloniale a introduit chez les populations autochtones les « foires-expositions ». Situées dans les villes accueillant des forts militaires[22], elles avaient pour objectif de valoriser la culture horticole chez la population locale. Les meilleurs agriculteurs et les techniques les plus performantes étaient récompensés.

Aucune autre référence à ce terme n'ayant été observée, on peut se demander si le terme français de « foire » n'a pas été introduit à cette époque. Son utilisation très courante actuellement, renvoie sans doute à cette volonté d'exposition des capacités agricoles, du rôle innovant et du prestige lié au maraîchage, véhiculés pendant la période coloniale. Un aspect que nous détaillerons davantage dans le chapitre suivant.
Quoiqu'il en soit, cela pourrait expliquer pourquoi l'emploi du mot « foire » se soit substitué au terme « marché » dont l'usage est plus courant dans l'ensemble des pays africains francophones. L'appropriation du terme "foire" par la population malienne et son ancrage depuis la période coloniale constitue un argument supplémentaire pour avoir recours, dans ce travail, à la notion de foire.

Figure 2 - Quelques éléments de vocabulaire du marché en bambara

Sugu : le marché Suguba : le grand marché Sugula : au marché Dogo : marché, de type foire, hérité du Malinké : Logo Jegesugu : marché aux poissons Tereme : marchander

Source : adapté de Travélé, 1913

1.2.2. L'appareil commercial au Mali : du point de vente isolé à l'infrastructure de marché

Au Mali, comme dans le nombreux pays ouest africains, la présence d'une communauté de vie peut seule justifier la création d'un lieu d'échange de type "marché" (Chaleard, 1996).

[22] Telles que Bamako, Kati et Koulikoro.

Mais il ne prend pas systématiquement la forme d'une infrastructure complexe. La présence d'un ou deux marchands ou producteurs proposant des produits sur une table, à même le sol ou sous forme d'étal plus complexe est assimilé par la population à un marché. Dès lors, la différenciation entre marchés se porte sur la taille et sur la périodicité.

La taille des marchés dépend de la gamme et de la quantité des besoins à couvrir. Les étals, composants principaux des marchés, prennent différentes formes. On retrouve les petites tables qui proposent des produits de consommation quotidienne, dont la forme est assez standardisée au Mali. Les achats s'y effectuent au détail, au jour le jour.

Les produits d'importation et les condiments font parti de ces ventes de produits de consommation quotidienne. Les marchandises telles que le thé, café, charbon, tabac, bonbons, allumettes, sont généralement vendus sur des tables. L'achat se fait au plus près des besoins (un sachet de thé, un sachet de sucre) et peut se renouveler régulièrement, éventuellement plusieurs fois par jour. La plupart des villages possède au moins un vendeur de ce type de produits et ces derniers sont très nombreux en ville. Ces vendeurs en milieu rural s'approvisionnent en ville et pratiquent ce commerce comme activité d'appoint. Ils proposent cependant ces produits en continu et la vente peut s'effectuer par un membre de sa famille en cas d'absence. Suivant les cas, ces étals peuvent prendre la forme de boutiques plus élaborées[23] et proposer alors une gamme de produits plus élevée allant du pétrole aux fournitures scolaires. Ces étals ne nécessitent pas d'infrastructure commerciale spécifique et ils fonctionnent davantage comme des points de vente isolés que comme un élément d'un marché, même si l'affluence d'un marché augmente les opportunités de vente.

Les condiments sont eux majoritairement vendus sur de « petits marchés » en milieu rural. A l'échelle villageoise, un marché peut n'être composé que de quelques tables de condiments. Il a lieu le matin et ne dure pas plus de quelques heures. Les commerçants, surtout des femmes, sont peu nombreuses. Les femmes du village s'y approvisionnent au détail en fonction des besoins que demande la cuisine du jour : huile, sel, ail, cube maggi, épices essentiellement. En ville, si l'achat des condiments constitue la raison principale du déplacement journalier sur le marché, en revanche pour les femmes des ménages Bamakois, l'achat de condiments est rarement séparée de l'achat d'autres produits (manufacturés et de l'ensemble de la gamme de produits du vivrier marchand). Ils sont regroupés sur l'aire de marché de quartier qui fonctionne toute la journée.

[23] La boutique prend place dans un bâtiment en dur ou en banco et remplace l'échoppe mobile.

Le marché au condiment répond aux besoins quotidiens. Les autres produits sont soit produits ou récoltés par la famille, soit achetés sur les marchés urbains les plus proches, ou les foires en milieu rural. Il s'agit là de lieux très importants de l'échange commercial car les achats peuvent s'y faire en même temps que les rentrées d'argent. La vente de produits agricoles, forestiers, de la pêche ou de bétail est pour le producteur l'occasion d'acquérir un revenu et de faire des achats pour sa famille.

Les échanges commerciaux peuvent également être liés à une forme de nomadisme commercial. En complément des étals, boutiques et marchés cités, le territoire est parcouru par des commerçants ambulants qui démarchent les ménages. On note leur présence aussi bien en ville qu'en milieu rural. La quantité de produits qu'ils proposent est limitée et les besoins ciblés : textile, habillement, médicaments, artisanat ambulant. En milieu rural, les rentrées d'argent étant plus lisibles dans le temps car liées au calendrier agricole, elles coïncident avec l'intensification du démarchage, en plus des périodes de fêtes et cérémonies.

Si le milieu (urbain ou rural) entraine inévitablement des différenciations dans la forme de commerce (densité des points de vente, fréquence de l'offre et nature et ampleur de la demande), l'étalage des marchandises répond à des 'conventions' commerciales tacites qui sont relativement similaires en ville et à la campagne. La forme des boutiques, la composition des étalages de base (table de condiment, table de produits manufacturés) sont autant de principes commerciaux qui visent une reconnaissance aisée de l'espace dédié au commerce et de son contenu.

1.2.3. Une typologie des lieux d'échange maliens à partir des aires d'attraction

Le terme "marché" a connu une évolution sémantique complexe. L'usage des termes "foire" ou "marchés périodique" a un sens précis en géographie du commerce, bien que la différenciation n'apparaisse pas toujours dans le langage courant. Au Mali, il semble que l'histoire coloniale ait permis de perpétuer son sens. Il y a bien une légitimité à parler de foire puisque au Mali, la foire est le lieu d'échange entre la ville et la campagne. Elle organise les échanges à longue distance entre espaces déficitaires et espaces producteurs de surplus. Au

sein des sociétés paysannes, c'est un lieu de regroupement des productions régionales, réexpédiées dans les quartiers urbains pour les besoins des ménages.
Cet argument nous a encouragés à prendre en compte le terme de "foire" et à mettre en valeur dans la terminologie servant à différencier les types de marchés, le critère de l'attractivité et de l'échelle de l'échange.
Cette réflexion nous a ainsi conduis à une typologie des lieux d'échange observés en périphérie de Bamako basée sur la taille de l'aire d'attraction : (1) les foires, qui organisent les échanges à une échelle locale, régionale et nationale ; (2) les marchés hebdomadaires, qui organisent les échanges entre producteurs des espaces ruraux ; (3) les marchés quotidiens qui répondent aux besoins des seuls résidents du lieu d'accueil.
Les définitions de chacun de ces lieux d'échange sont données ici en fonction des observations réalisées sur le terrain et des entretiens menés auprès d'acteurs de ces lieux d'échanges.

1.2.3.1 Les marchés quotidiens

Les marchés quotidiens ne subissent pas de variations saisonnières. La clientèle est à peu près la même tout au long de l'année et est constituée majoritairement de résidents. Que le marché quotidien soit implanté en milieu rural ou urbain, il a au minimum une fonction de vente au détail. Il satisfait les besoins journaliers des ménagères en condiments et est adapté aux petits revenus, ce qui supposent des achats répétés, en petites quantités et au plus près des besoins. Sa régularité quotidienne s'explique par les besoins des résidents. On peut observer des marchés quotidiens en milieu urbain qui doivent leur rythme à l'importance de la demande, mais il existe aussi des marchés en milieu rural peu peuplé dont la tenue est quotidienne[24]. La densité de la population ne légitimant pas cette quotidienneté, c'est davantage le besoin d'accès journalier aux condiments qui justifie ce fonctionnement. Dans ce cas, la faible demande est compensée par une durée de fonctionnement restreinte et un petit nombre de vendeurs.

Sur la photo suivante, on distingue un étal de condiments, identique à ceux décrits précédemment. Abritée sous un petit hangar composé de poteaux de bois et recouvert de tiges

[24] On ne retrouve pas ces marchés dans tous les villages. Il s'agit d'une petite structure commerciale très dépendante de la présence de quelques détaillantes qui se relayent. Ils n'ont pas pu faire l'objet d'un recensement exhaustif compte tenu de leur faible notoriété.

de mil, une commerçante a disposé les condiments à même le sol. Son étal est composé de sel, sucre, poivre, oignons, cubes maggi, et de piment.

Planche 1 - Le marché quotidien

Exemple du marché de Kokoun (à l'Est de Bamako, ce village appartient au périmètre irrigué de Baguinéda) : un rassemblement quotidien de ménagères autour de quelques vendeuses de condiments

Source : G.RATON, juin 2007

1.2.3.2. Les marchés hebdomadaires

Le rythme de fonctionnement du marché peut être hebdomadaire. Ces marchés sont également dédiés à l'approvisionnement des ménages mais ils appartiennent à la gamme des marchés périodiques. L'occasion des achats est alors plus espacée, mais le rassemblement de la demande est suffisamment important pour engendrer la présence de nombreux forains délivrant une gamme large de biens alimentaires et de produits manufacturés. Le reste du temps, l'approvisionnement régulier en condiments peut être assuré par la présence de boutiques fixes dans le milieu villageois. La définition la plus courante des marchés hebdomadaire que l'on retrouve chez R. Hassig : « *Periodic markets are viable institutions*

wherever demand density is too low to support a permanent market[25]" (Hassig, 1982) montre une certaine disposition à la diffusion de ces modes de ravitaillement aux espaces ruraux, peu peuplés dont les capacités de production à destination du marché intérieur sont limitées. Sur ces marchés ce sont les échanges destinés à l'approvisionnement des ménages ruraux et les échanges entre membres d'une même communauté paysanne qui priment.

La périodicité du marché entraine une aire d'attraction plus grande que celle du marché quotidien qui ne rassemble que les seuls résidents. Dès lors, sur les marchés hebdomadaires les moyens de transports servant au déplacement sont visibles. Ils sont le plus souvent limités aux transports non motorisés ou à portée spatiale courte : vélo, moto, charrette.

Cette forme de marché semble être la variante moderne des marchés préexistant à l'époque coloniale où les échanges non monétarisés entre villageois se faisaient périodiquement. Il est encore aujourd'hui le lieu de la vie de relation des villageois vivant dans un rayon allant de 10 à 40 km suivant les moyens de transport à disposition. Les échanges de surplus de production entre villages voisins sont aujourd'hui encore sa principale fonction, cependant la gamme des besoins s'élargissant, ces marchés accueillent également des vendeurs de produits manufacturés.

Sur la photo suivante, on distingue des vendeurs locaux de produits manufacturés ou de marchandises issues des productions villageoises et des consommateurs des villages environnants. Abrités sous des arbres ou des halles de marché sommaires, les vendeurs disposent le plus souvent les produits à même le sol.

[25] "Les marchés périodiques sont des institutions commerciales viables dans les lieux où la densité de la population est trop faible pour soutenir un marché permanent".

Planche 2 - Le marché hebdomadaire

1. Le marché hebdomadaire de Diorila (Sud de Bamako)
Un rassemblement hebdomadaire de consommateurs villageois autour de points de vente de condiments, produits manufacturés, et produits locaux au détail

Source : G.RATON, mai 2007

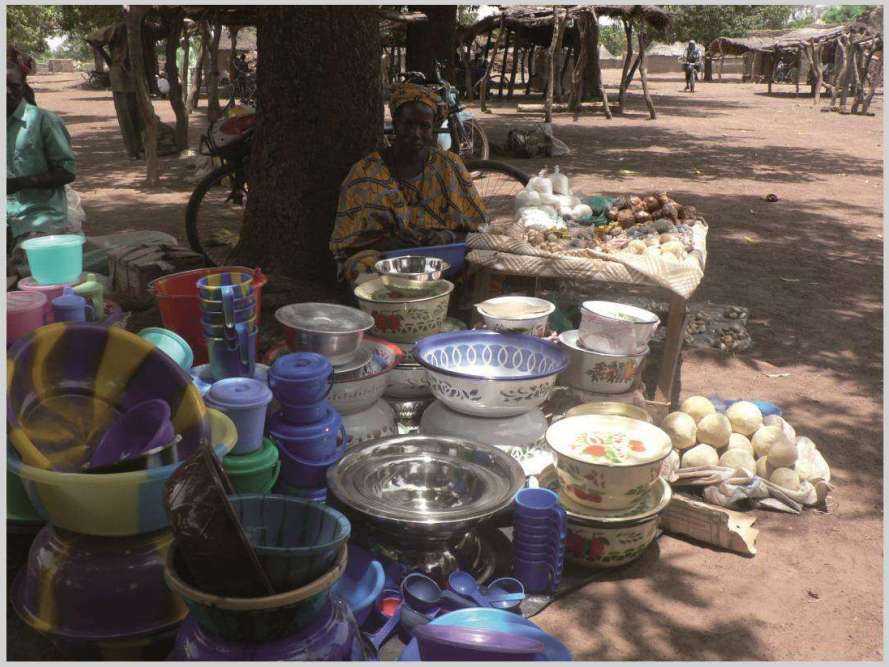

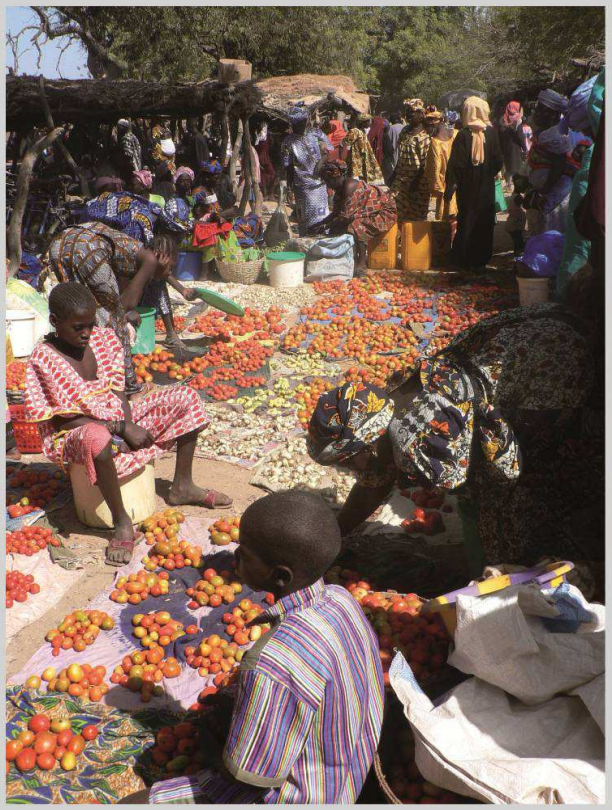

2. Le marché hebdomadaire de Koula
Un rassemblement hebdomadaire de consommateurs villageois autour de points de vente de condiments et produits locaux au détail

Source : G.RATON, décembre 2007

1.2.3.3 La foire, une institution commerciale qui s'ancre dans les spécialités régionales saisonnières

Comme le marché hebdomadaire, la foire appartient à la gamme des marchés périodiques. Si elle est appelée ainsi par la population et distinguée des marchés hebdomadaires, c'est qu'elle se situe au cœur de régions productrices où affluent saisonnièrement des produits en surplus destinés à la commercialisation. Les ventes sont ainsi fonction du rythme de production, des périodes de récolte, de collecte ou des mouvements de bétail. Les spécialités productives y sont lisibles[26]. Les produits rassemblés attirent les commerçants de toute la région, qui sont au fait de la réputation de chaque foire. Au cours de l'année, se succède ainsi sur la foire toute une gamme de produits suivant les moments de récolte et les spécialités productives : mangue, pastèque, céréales, produits maraîchers, karité, bétail, bois, charbon.
Sur chacune des foires, nous avons recensé au moins trois produits phare. Leur récolte est repartie dans l'année, de sorte que tous les trois ou quatre mois, la foire accueille un nouveau produit qui sera écoulé suivant les rythmes de maturation et de productions des paysans.

A l'origine, le fonctionnement des foires était entièrement calqué sur ces rythmes de production. Toute la production régionale d'une marchandise était rassemblée en l'espace de quelques semaines, tandis que la période de croissance végétale correspondait au temps mort du commerce de ce produit. Le fonctionnement de la foire était donc irrégulier. La foire se déroulait sur plusieurs jours consécutifs lorsque les produits saisonniers affluaient et s'arrêtait le reste du temps.
Désormais, la foire devient un lieu attractif toute l'année qui répond aux besoins d'approvisionnement régulier des commerçants urbains. La tendance est à la diversification des produits d'une part et à la modification du calendrier agricole d'autre part. La diversification des produits correspond à des changements de stratégies des producteurs pour améliorer leurs revenus. Dans la mesure où les récoltes des spécialités régionales sont quasiment simultanées, la forte affluence de ces produits les jours de foire a tendance à faire chuter le prix des produits. Pour faire une plus grande marge, les paysans tentent de commercialiser un tout autre produit à la même période. Modifier le calendrier agricole permet également d'obtenir de meilleurs revenus en décalant la récolte des spécialités productives régionales (avant ou après le pic de vente).

[26] Les photos des planches 3 et 4 illustrent bien cette lisibilité. La spécialité productive de la foire de Sabalibougou du mois de novembre est la pastèque, celle de Kassela le bois et le charbon en saison sèche, le choux et la tomate en décembre.

Planche 3 - Les témoins des concentrations saisonnières de produits agricoles dans les foires : la saison de récolte des pastèques

Les arrivages quotidiens de pastèques, dont c'est la saison de récolte (novembre, décembre), envahissent les champs de foire.

1. La foire de Sabalibougou (Est de Bamako).

Source : G.RATON, Novembre 2007

2. La foire de Sirakorola (nord est de Bamako)

Source : G.RATON, décembre 2007

La diversification et la superposition de calendriers agricoles personnalisés ont eu pour conséquence une augmentation de la fréquence des ventes et donc du fonctionnement de la foire. La marque des saisons tend à s'atténuer et l'attraction est plus régulière. De plus, dans les espaces agricoles du Sud du Mali, le long des cours d'eau, ou dans les périmètres irrigués, la présence d'eau en toute saison légitime un fonctionnement annuel de la foire, selon un rythme calqué sur la semaine de 7 jours. Il n'en demeure pas moins que les foires restent liées à des productions spécialisées dépendantes des flux saisonniers. Elles se distinguent des marchés hebdomadaires puisque les échanges ne sont plus le seul fait des villageois mais le fruit d'échanges régionaux de plus en plus centrés sur l'approvisionnement urbain.

Planche 4 - La foire de Kassela

Arrivage de choux sur la foire de Kassela en décembre.

Source : G.RATON, décembre 2007

En périphérie de Bamako, la foire prend systématiquement la forme d'un marché hebdomadaire et d'une foire. Ce que A. Allix appelle dans sa typologie le "marché-foire» (Allix, 1923). En effet, sur ce lieu d'échange on note la juxtaposition d'une « foire » c'est à

dire d'un centre de regroupement des productions régionales et d'un « marché hebdomadaire» offrant une gamme de biens aux ménages paysans et favorisant les échanges de surplus entre ruraux.

La concentration de ces deux formes d'échange, la foire et le marché hebdomadaire, est en réalité une réponse simultanée à deux besoins, satisfaits en même temps pour des raisons de rationalisation des déplacements. Sous cette forme, le marché-foire est toujours une foire dans le sens d'un lieu central de débouché pour les spécialités agricoles des communautés rurales. Cependant, la concentration en ce lieu de producteurs ayant perçu l'argent de leur vente, a progressivement attiré la venue de forains spécialisés qui offrent des biens et des services aux villageois. Cela a favorisé l'émergence d'un marché hebdomadaire. La vente de marchandises régionales offre toujours l'occasion d'un ravitaillement pour les producteurs. La présence de points de vente qui leurs sont dédiés devient systématique.

Le lien entre la vente de produits agricoles et l'approvisionnement des ménages est devenu si étroit, que chacun d'eux s'entretient. Le besoin d'argent encourage les producteurs à venir vendre leurs produits, même si les quantités sont peu importantes. L'argent de la vente des récoltes est toujours l'occasion de s'approvisionner en denrées de premières nécessités.

L'approvisionnement des ruraux suit une régularité calquée sur la semaine de sept jours. Pour des raisons pratiques, la vente des productions s'est rangée sur cette périodicité. Cependant, les capacités de production ne permettent pas toujours une fréquence si importante. La dynamique commerciale du « marché-foire » varie donc en fonction des périodes de récolte qui constituent toujours des pics d'attraction, si bien qu'une double dynamique a lieu dans un même espace : celle consécutive au cœur productif de la région et propice à une grande fluctuation en matière d'attractivité ; celle liée à l'approvisionnement périodique des ruraux qui connaît peu de variation au cours de l'année.

Il arrive que la juxtaposition du marché hebdomadaire et de la foire se produise dans un lieu qui possède également un marché quotidien. Les villes ou les gros bourgs qui accueillent ces trois infrastructures commerciales sont le plus souvent habités par une population salariée qui ne produit pas son alimentation. Le marché quotidien sert à leur approvisionnement. Cependant, la présence de ce marché quotidien n'a pas d'influence sur le fonctionnement de la foire. Il est même déserté les jours de son fonctionnement.

Notre usage du mot "foire" fera systématiquement référence à la forme que nous avons décrite du "marché-foire". La foire (ou "marché-foire") se différencie du « marché hebdomadaire » par la pratique de rassemblement des productions régionales, qui sont absentes sur le marché hebdomadaire. Il arrive bien sûr que des denrées agricoles soient vendues sur les marchés hebdomadaires par les producteurs des villages environnants. Les quantités sont dans ce cas réduites et destinées uniquement aux échanges entre villageois à des quantités de l'ordre du détail.
Sur la foire au contraire, les flux de producteurs sont toujours suffisamment importants pour être vendus en gros ou en semi gros et faire affluer les commerçants urbains. Il s'agit là de la différence la plus visible entre "foire" et « marché hebdomadaire » : seules les "foires" sont fréquentées par les marchands urbains, qui, par leur présence, modifient complètement le paysage (flux de véhicules motorisés de tous types, entreposage de paniers dans les allées et conditionnement en gros).

L'originalité des foires en périphérie de Bamako, c'est qu'elles fonctionnent sur la juxtaposition de deux avantages : l'avantage du « marché hebdomadaire» qui a une plus grande efficacité dans l'insertion du tissu économique local que la « foire », et l'avantage de la « foire » qui accroit l'attractivité du lieu d'échange, permet d'augmenter les débouchés et conduit à diversifier les productions. L'accumulation de deux fonctions a donc une pertinence économique et sociale, en plus de rationaliser les déplacements. Comme le décrit C. Reginensi dans le cas de l'Amazonie, la foire s'assimile ici à « *un système économique relevant d'un ensemble d'unités de production et d'individus qui sont à la fois consommateurs et producteurs* » (Reginensi, 2005, p. 307).

On rencontre en périphérie de Bamako trois formes principales de lieux d'échange : le marché quotidien, le marché hebdomadaire et la foire (qui joue un rôle de centralisation de la production régionale en plus d'être un marché hebdomadaire). Les boutiques fixes fonctionnent de manière indépendante de ces trois types et complètent l'offre.
Bien que le terme « marché-foire » corresponde davantage aux réalités de notre terrain, nous les nommerons sous l'appellation générique de « foire », comme le fait la population.

Planche 5 - La foire au Mali, un lieu d'échange caractéristique du "marché-foire" dans la typologie de A. Allix

Foire de Kati Drale : la foire s'organise autour d'un marché hebdomadaire de biens et services de consommation, et d'une place d'achat en gros à gauche de l'image (lieu de chargement).

Source : G.RATON, janvier 2008

1.2.4. Prendre en compte les spécificités du commerce africain pour aborder les foires maliennes

Les marchés sont un phénomène important et abondamment analysé en Afrique. Globalement, nous avons constaté assez peu de différences de fonctionnement entre les marchés ouest-africains évoqués dans la littérature.

Courants dans les pays d'Afrique de l'Ouest, les lieux d'échanges hebdomadaires qui mêlent nomadisme commercial et échange périodique, bien qu'ils répondent à une terminologie variée[27] se sont développés après les Indépendances et constituent des témoins de l'effervescence commerciale qui a fait suite à la libéralisation de l'économie dans les années 80, à la chute des régimes socialistes.

Le fonctionnement des foires maliennes décrit précédemment, n'est en fait pas différent des marchés périodiques ou ruraux décrits dans les travaux sur le commerce africain. Les flux saisonniers sont visibles, la commercialisation des productions paysannes s'effectue à plusieurs échelles et de plus en plus, intègre les circuits d'approvisionnement urbain.

[27] Nommés « Loumo » au Sénégal, « foire » au Mali ou encore marchés ruraux.

Le choix sémantique de la foire, s'il s'avère pertinent au regard de la bibliographie, n'empêche pas de rattacher notre objet d'étude à ces marchés qui ont un fonctionnement somme toute similaire. Au Mali et en périphérie de la métropole, les pratiques d'autoconsommation sont encore très ancrées et la commercialisation des productions un phénomène croissant. Dès lors, la distinction entre foire et marché périodique permet d'illustrer ce passage d'échange de proximité au sein de l'économie paysanne, à des échanges intégrés aux circuits régionaux ou nationaux.

De nombreux travaux ont mis en évidence l'ancienneté du commerce ouest africain et son importance, notamment dans les zones de carrefour entre foret et savane (Meillassoux, 1971 ; Rossi-Vilien, 1963). A ces recherches, s'ajoutent les travaux socio-économiques tels que ceux de Labazée qui mettent en avant l'originalité du commerce africain et son fonctionnement en réseaux. Ils ont contribué à valoriser la complexité et l'efficacité du commerce africain, qui suscitait jusque là de nombreux débats (Grégoire, Labazée, 1993).

Ces travaux qui ont pris en compte les logiques et les stratégies marchandes, montrent que, en Afrique de l'ouest, l'institution du marché, dans sa définition généraliste, s'affirme de plus en plus comme un nouveau centre au sein de l'espace rural, qui ne fait plus sens uniquement à l'échelle locale, mais à une échelle régionale. Rarement déconnectés des centres urbains proches, les villages qui accueillent un marché connaissent une dynamique qui dépasse désormais celle des centres anciens de population qui n'en possèdent pas (Skinner, 1964-65; Ninot *et al*, 2002 ; Dirrix, 1986). Dans leur article, O. Ninot, M. Lesourd et J. Lombard s'interrogent sur cette dynamique : *« pourquoi les marchés sont devenus des lieux majeurs du monde rural sénégalais contemporain, non seulement pour faire du commerce et obtenir des revenus, mais aussi pour entretenir et développer sa relation à la ville, au Sénégal, au monde* » (Ninot *et al*, 2002, p. 141).

Dans ces marchés d'Afrique de l'Ouest, la réalité commerciale est empreinte d'informalité, de grande mobilité et de mobilisation des ressources sociales.

C'est sans doute les stratégies de construction de réseaux efficaces mobilisables aisément qui constituent l'une des spécificités les plus remarquables du commerce africain. Les liens noués avec la famille, l'ethnie et les acteurs du commerce constituent un atout pour les marchands. La palette de liens tissés est large et s'étend aux communautés locales, régionales et nationales.

L'informalité des pratiques commerciales est une autre spécificité du commerce africain. Le secteur informel peut être défini ainsi : c'est ensemble des activités économiques qui se

réalisent en marge de toute législation, qui échappent à la comptabilité nationale et à toute régulation de l'État.

Ces spécificités détaillées dans la bibliographie invitent à considérer la capacité d'adaptation des marchands et des réseaux commerciaux Ouest africain. Cette adaptabilité s'explique par le fonctionnement en réseaux et la richesse des relations entretenues par les marchands Ouest africains pour mener leur commerce à bien (Gregoire, Labazée, 1993), ainsi que par un contexte libéral qui donne une certaine liberté dans la pratique du commerce. Par exemple, les stratégies commerciales visent la saisie d'opportunités et la constitution de réseaux efficaces, davantage que la fidélité à un lieu d'échange.

1.2.5. Les outils pour étudier les foires maliennes

L'étude de l'*appareil commercial* ou du tissu marchand, constitue une première appréhension descriptive que l'on peut avoir des lieux d'échange et de leur répartition. La notion de *réseau* permet d'aller plus loin et de saisir, d'une part leur fonctionnement spatial en termes de liens entre les lieux, d'autre part les relations construites entre les acteurs de la chaine d'approvisionnement. La prise en compte des *circuits marchands* permet de saisir l'ensemble des lieux au sein duquel les acteurs du ravitaillement agissent. Cette notion de circuit marchand permet d'appréhender les stratégies d'acteurs, qui sont influencées, sur notre terrain, par le fonctionnement périodique du commerce. Enfin, la notion de *système commercial* désigne cette ensemble organisé de lieux d'échange qui fonctionne sur la base de relations entre acteurs de l'échange et réseaux dans un espace déterminé.

Afin de prendre en compte ces notions clés de la géographie du commerce, nous mettons en relation deux grands objets géographiques : le bassin d'approvisionnement de la ville de Bamako et le réseau des petites villes de sa périphérie rurale, au travers d'un objet commun, la « foire ».

Une entrée dans l'analyse de l'approvisionnement des villes par les marchés présente aussi des avantages méthodologiques indéniables que J-L. Chaléard a traduit de la façon suivante : « *c'est [sur les marchés] que peuvent être repérés le plus facilement les acteurs et les flux de marchandises, étudiés les prix, jalonnés les circuits, localisés les aires de production* » (Chaléard, 2002, p. 11). Ce sont ainsi des lieux ponctuels, les marchés ou foires, les liens

entre eux et leur capacité d'organisation de l'espace et des modes des vies qui a été choisi comme objet central pour étudier l'approvisionnement de la ville de Bamako.
De ce fait, le système économique ne sera donc pas pris en compte dans sa globalité : les étapes de la consommation et de la production ne seront pas l'objet d'études directes, mais d'informations indirectes, puisque seuls l'échange marchand et la distribution seront ciblés.

S'intéresser à l'approvisionnement des villes en géographie amène immanquablement à étudier deux objets que sont les bassins d'approvisionnement et les filières qui permettent la circulation des acteurs et des biens au sein de ce bassin. L'étude filière, si elle présente l'avantage de permettre l'étude des stades successifs de production et de distribution d'un bien, induit une vision segmentée de l'approvisionnement de la ville par type de produit.
On a pu relever des similitudes dans les modes de distribution d'un ensemble de produits et des pratiques communes de transport de marchandises. La question qui s'est posée durant l'élaboration du projet de recherche était donc la suivante : pour les acteurs de l'approvisionnement urbain, le ravitaillement est-il le fait d'une spécialisation par produit qui oblige à une approche par filière d'approvisionnement ou une entrée par l'espace du bassin est-elle pertinente ?

Sur le terrain, les stratégies de distribution ont induit des complémentarités entre des produits qui n'ont a priori pas les mêmes modes d'élaboration mais qui présentent souvent l'avantage de cibler la même clientèle. La mise en commun de la distribution de ces produits est donc possible. L'analyse de la filière bois autour de Bamako, menée au cours du DEA, a montré que le commerce du bois était lié à celui d'autres produits (Raton, 2004 ; Gazull, 2009). Les foires au Mali, ont la particularité de rassembler les producteurs de céréales, de produits maraîchers, les cueilleurs et les bûcherons désirant commercialiser leurs marchandises. Ils constituent un exemple type de complémentarité des produits et d'intégration des cultures locales aux circuits d'approvisionnement urbain. A cela, se surimpose le balancement saisonnier des productions, et la multi-activité comme stratégie de sécurisation du commerce. La complémentarité des pratiques d'approvisionnement d'un ensemble de produits a finalement largement influencé le choix d'une approche plus globale que celle de la filière.

Le choix a donc été fait de ne pas appréhender l'approvisionnement de la ville de Bamako par les filières, mais par un bassin d'approvisionnement englobant. Au sein de ce bassin d'approvisionnement de Bamako, que nous définirons plus précisément dans la section

suivante, nous concentrons nos analyses sur les lieux où se réalisent les échanges marchands entre producteurs et commerçants, à savoir : la foire, dont l'organisation concrète contribue fortement à la formation de l'espace selon J. Levy et M. Lussault (Levy, Lussault, 2003).

Cependant, les dires d'acteurs recueillis lors d'interview sur les foires nous ont conduits à ne pas considérer le marché comme un lieu de commercialisation isolé, mais dans son interaction avec d'autres lieux d'échanges. Ainsi une commerçante nous confiait-elle : « *Chaque jour de la semaine, je fréquente un marché différent. Je pars le matin de Bamako, j'achète mes produits sur la foire. Je les transporte le soir à Bamako où je les vends à des détaillantes. Le lendemain, je repars vers une autre foire. Mon programme est relativement fixe. Il y a 7 jours dans la semaine, je fais 7 marchés. Mais je change de programme suivant les saisons* ».

L'étape exploratoire m'a incité à prendre en compte un ensemble de foires animé par des fonctionnements en réseaux, à l'échelle des acteurs et/ou à l'échelle des lieux parcourus pour effectuer les activités de collecte de marchandises.

1.3. Protocole d'enquête et choix méthodologiques

« L'information du géographe ressemble davantage à la nourriture du chasseur –collecteur, diverse et imprévue, qu'à celle, normalisée, des grands élevages industriels. »

Claude bataillon (Bataillon, 1999)

"L'étude des marchés est malaisée, faute de statistiques solides, actuelles et homogènes. Souvent, après la lecture de multiples dossiers, rapports ou annuaires, le chercheur ne peut même pas établir une simple carte quantitative, tellement la documentation est anachronique, incomplète, partielle. Seul un véritable travail de terrain permet de réaliser comptages, enquêtes, relevés et d'aboutir à une vision d'ensemble valable. Travail fastidieux mais passionnant, contact irremplaçable avec une des formes de commerce les plus humaines qui soient, l'étude des marchés rend généralement enthousiastes ceux qui l'ont entreprise et constitue une formation méthodologique irremplaçable. L'on peut sans risque interroger à ce sujet les "géographes forains" dont nous présentons ici quelques résultats. "

Jean François Troin (Troin, 1982, p. 491)

Nous avons évoqué en introduction les principes généraux de notre travail de terrain. Il est nécessaire désormais d'y revenir en détail.

Préalablement à nos enquêtes, il n'existait pas sur notre terrain de recensement des foires ou des lieux d'échange en général. Le choix de critères permettant de différencier les lieux d'échange a été une étape cruciale qui, tout en menant le recueil de données, nous a permis de distinguer les lieux d'échange et de délimiter la zone d'étude. Croiser les sources d'informations, recueillir des données sur l'ensemble des lieux d'échange puis les enquêter suivant un protocole précis à constitué la base du travail de terrain que nous exposons ici.

1.3.1. Modalités de recueil des données sur le terrain

Comme nous l'avons déjà évoqué en introduction, le travail de terrain s'est organisé en 5 périodes, de 3 à 5 mois chacune, sur une durée de 4 ans (cf. annexe 1). Sur les places marchandes, la majorité des interlocuteurs que nous avons rencontrés ne parlaient pas français. Bien que possédant quelques notions de bambara, permettant d'entrer en contact avec les acteurs des marchés et de superviser les entretiens, mes connaissances se sont avérées insuffisantes pour mener en intégralité de longues conversations. Ainsi, la majorité des enquêtes ont été réalisées avec un traducteur. Seules les recherches d'informations dans les administrations et auprès des syndicats du transport ont été faites de manière indépendante en français et sans le biais qui peut être induit par la traduction.

La grande majorité des entretiens ont été réalisés avec Mamadou Kouyaté, qui est technicien forestier à la DNCN. La complicité née d'une précédente collaboration en DEA et ses qualités de griot ont contribué à la réussite des entretiens. Un soin particulier a été apporté à la présentation de l'étude auprès des acteurs, aux salutations d'usage ainsi qu'aux plaisanteries qui ont permis de débuter les entretiens dans une ambiance ludique. Le talent de Mamadou Kouyaté en la matière a permis globalement une bonne communication avec les acteurs qui ont montré peu de réticence à répondre à nos questions. La façon d'appréhender le recueil de données a été la suivante : disposer d'une trame de questions essentielles sous forme de fiches d'enquête par type d'acteur (en annexe) ; discuter préalablement et en détail du sens de chaque question et du biais induit par l'utilisation du vocabulaire en bambara et en français ; privilégier l'interview et le temps de l'échange informel avec les acteurs suite à l'acquisition des données permettant l'échantillonnage, afin de creuser certains aspects en prenant en compte le profil de l'acteur interrogé et ses réponses.

Ne disposant pas de l'expérience de travaux précédents, nous avons accordé un temps important à l'observation sur les foires et marchés. Cela a encouragé la réalisation d'un protocole visant à optimiser le déroulement des enquêtes en fonction de l'arrivée des acteurs et le choix du moment adéquate pour mener les entretiens en fonction de leurs activités.

Cette méthode de recueil d'informations s'étant révélée concluante, elle a été reconduite avec Issa Guindo et Drissa Coulibaly, étudiants en économie à Bamako, qui ont également traduit ou mené ce recueil d'informations. Issa Guindo a particulièrement travaillé sur une série d'enquêtes trafic sur les marchés de produits maraîchers en gros à Bamako. Drissa Coulibaly a travaillé sur l'usage des lignes de transports menant aux foires.

1.3.2. Délimiter la zone d'étude et définir les foires étudiées

Compte tenu du boum démographique qu'a connu Bamako ces quatre dernières décennies et des importants besoins domestiques des citadins, une multitude de réseaux d'approvisionnement se sont mis en place. Les foires constituent un des éléments du système complexe d'approvisionnement de Bamako.

Ce sont des lieux d'échange non spécifiques à la périphérie de la capitale malienne. Elles se rencontrent partout au Mali et dans les pays frontaliers, même si, leurs formes, leurs périodicités ne sont pas toujours les mêmes. Les capitales régionales rassemblent les foires les plus attractives, les spécialités régionales y sont visibles, et les flux entre ces foires sont le témoin des échanges entre régions productrices : Sikasso propose des produits vivriers tels que le manioc et la patate douce, non produits au Nord de Bamako, Niono propose du riz, des tomates et des échalotes en quantités importantes et ce, plusieurs fois dans l'année, grâce au périmètre irrigué. Les jours de foire, les commerçants du pays y convergent, et lors des pics saisonniers de production, ces flux sont journaliers.

Nous avons constaté durant les enquêtes exploratoires que certains grands commerçants de Bamako fréquentent chacune des plus grandes foires de l'ensemble de la sous région. Disposant alors de moyens de transport adaptés et d'une bonne assise financière, ils achètent tour à tour du riz, des légumes ou des animaux dans les foires du Nord (Nioro), des tubercules au sud (Sikasso), des céréales à l'est (Ségou, Bla). Les achats, effectués en grande quantité, sont calqués sur le calendrier agricole des régions productrices, et bien que récurrents dans l'année et durant plusieurs semaines consécutives sur chaque site, ils n'ont une régularité que saisonnière.

Les échanges entre régions productrices ne sont pas au cœur de ce travail et les analyses sont centrées sur les foires dont la portée n'excède pas 1 à 2 jours de trajets depuis Bamako. Ces foires se caractérisent par le fait qu'elles appartiennent exclusivement au bassin d'approvisionnement de Bamako. On y observe toute l'année des flux de marchandises à une fréquence au moins hebdomadaire. De ce fait, la coordination des pratiques y est visible : même type de transport, similitude des stratégies commerciales. Ces foires peuvent être l'objet d'une mise en réseau par une mise en synergie des pratiques commerciales, dont nous détaillerons les modalités dans la deuxième partie.

L'élément majeur de différenciation entre les foires choisies et les foires régionales est le mode de transport utilisé. S'apparentant au grand commerce (Grégoire, Labazée, 1993), les marchands utilisent le réseau de transport national de cars pour se déplacer dans les foires régionales et transfèrent leurs achats à Bamako par gros porteurs (camion 10 tonnes).

Afin de délimiter la zone d'étude, il a donc été nécessaire de distinguer les foires suivant qu'elles appartiennent ou non au bassin d'approvisionnement de Bamako. Pour cela, il faut distinguer les flux de marchandises qui transitent par Bamako de ceux qui l'approvisionnent directement.
Nous posons l'hypothèse que ces foires se distinguent par l'existence d'un lien régulier avec les gares routières d'un des centres urbains en particulier. Ainsi, le semis de foires qui est pris en compte dans ce travail est celui qui est l'objet d'une fréquentation régulière des commerçants de Bamako, dont les déplacements sont facilités par la présence d'un réseau de transport adapté.

Cela nous a conduit à délimiter préalablement aux enquêtes notre espace d'étude comme suit : c'est l'ensemble des lieux ayant des liens au moins hebdomadaires, *via* des centres de regroupement des productions à but commercial (foire), avec la capitale. Notre définition du terrain d'étude correspond aux foires qui approvisionnent Bamako, si ce n'est de manière exclusive, au moins institutionnalisée par des circuits de transports réguliers. Ce terrain d'étude est caractérisé par l'existence d'un lien régulier entre des foires en périphérie et une gare routière en ville ou un marché urbain, de même que par des interrelations entre ces foires.

La carte suivante synthétise le travail d'inventaire des foires dans un rayon de 500 km autour de Bamako et les localise (carte 3). L'empreinte spatiale de ces foires révèle une dynamique commerciale stimulée par la présence de la capitale et des capitales régionales (forte concentration autour de Bamako et des capitales régionales). C'est surtout autour des plus grandes villes du pays (Bamako, Sikasso, Ségou) qu'un semis dense de foires s'est développé. La proximité de Bamako favorise particulièrement une densité forte de foires.

Carte 3 - Carte de localisation des foires dans un rayon de 500 km autour de Bamako et des foires du système d'approvisionnement de Bamako

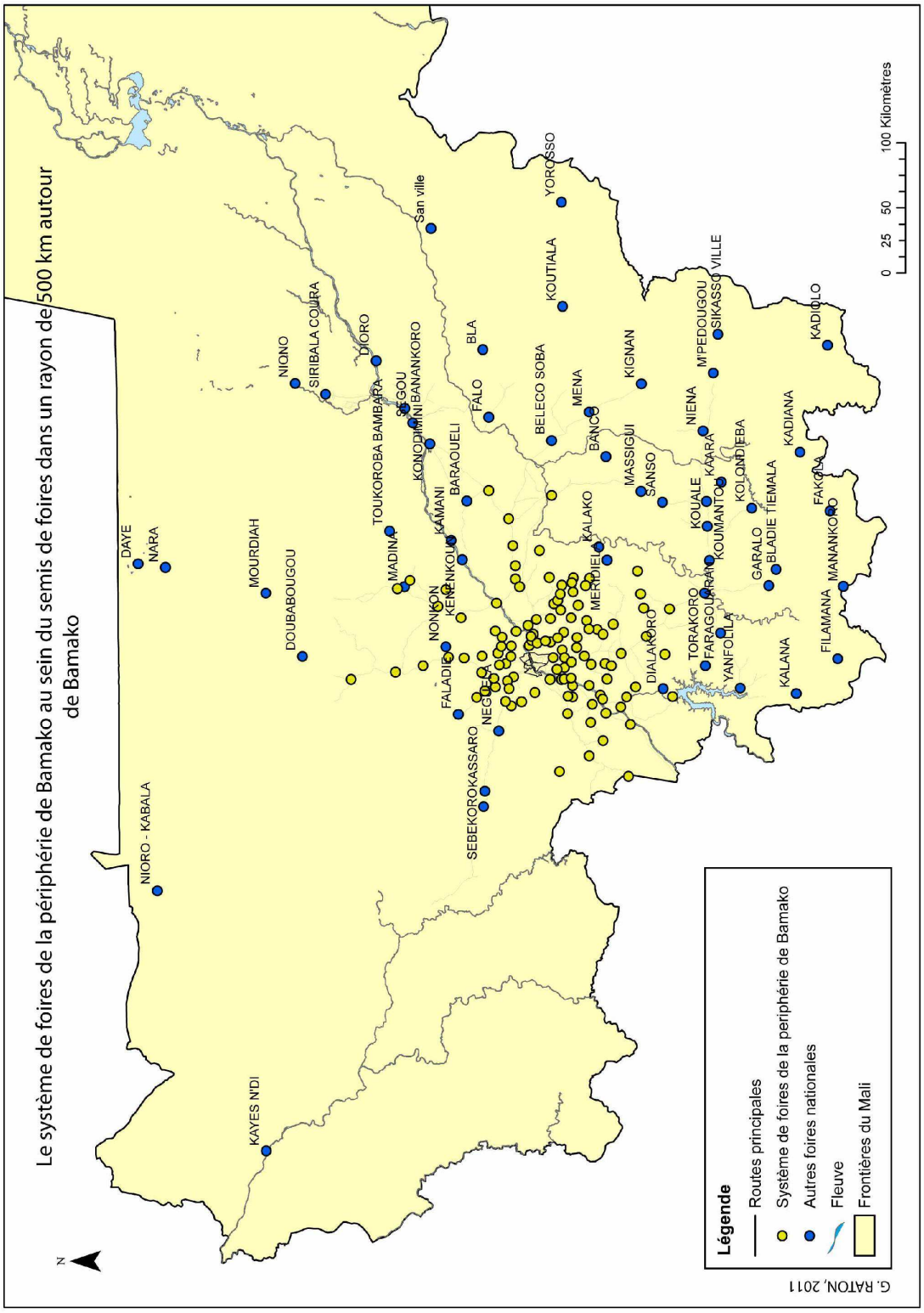

Définitions des critères de choix des foires étudiées

Critère 1 : Les foires prisent en compte sont celles qui sont desservies à partir des gares routières de Bamako selon le calendrier des jours de leur fonctionnement. Elles figurent en jaune sur la carte. Le lien entre la gare routière et la foire est la conséquence d'une organisation réglée dans le temps des flux entre la capitale et les principales foires qui assurent son approvisionnement.

Les transports qui assurent ces navettes régulières vers les foires sont :

- Pour une grande majorité des minibus de type Sotrama. A l'aller, ils transportent les passagers pour la foire à partir des gares routières. Au retour, ils transportent les passagers et leurs marchandises vers les gares routières ou les principaux marchés de la capitale.
- On recense également des taxis appelés "taxi 9 places". Ils desservent les axes les moins accessibles et ont une longue expérience dans ce domaine. Ils sont de plus en plus remplacés par les Sotrama, notamment au fur et à mesure que les routes sont goudronnées ou que la ligne devient suffisamment fréquentée pour justifier la mise en place d'un transport collectif d'envergure.

Ces deux types de transport effectuent des navettes quotidiennes de Bamako vers les foires de la périphérie.
Les autres foires (en bleu sur la carte) sont desservies par les compagnies de transport nationales en cars ou à la demande par des camions gros porteurs. Ces derniers sont les plus aptes à assurer le transport de marchandises sur de longues distances. Les foires en bleu sur la carte ne font pas partie de notre échantillon d'étude.
Nous pouvons noter dès à présent que certains camions 10 tonnes sont présents sur les foires de notre espace d'étude. Ils ont des départs aux gares routières mais ne constituent pas des prestataires de transports pour les grands commerçants. Allant de foire en foire, ces transports stockent durant une semaine, au fur et à mesure des arrêts, les achats de marchands itinérants qui voyagent avec leurs marchandises[28]. Ces transporteurs ont la particularité de fréquenter les foires au sein de notre espace d'étude et au delà.

[28] Dans la typologie que nous exposerons en partie 2 les acteurs qui effectuent ce type de collecte sont nommés « gros porteurs itinérants ».

Critère 2 : Les foires prisent en compte dans mon étude sont celles dont la portée n'excède pas 1 à 2 jours de trajets depuis Bamako.
Ce système de foires (en jaune sur la carte) est caractérisé par un type de transport (Sotrama et taxi 9 places). Ces véhicules sont trop vétustes pour avoir une portée plus longue. Au delà, ils sont concurrencés par les cars. Cependant, la portée spatiale des Sotrama et des taxis 9 places n'explique pas à elle seule la forme du système de foires considéré. Le critère distance/temps intervient également. Les commerçants ne consacrent pas plus d'un ou deux jours au ravitaillement de leurs points de vente. Ces foires se caractérisent par une empreinte spatiale bien limitée (150 km autour de Bamako) et repose sur les spécialités productives de la seule périphérie de Bamako.

La distinction entre deux types de réseaux d'approvisionnement a permis la délimitation de notre espace d'étude. Il n'en reste pas moins que le nombre de foires étudiées est important. Il s'est donc posé la question de savoir s'il fallait procéder par échantillonnage (ce qui suppose d'avoir des informations sur l'ensemble des foires pour pouvoir effectuer cet échantillonnage) ou s'il fallait prendre en compte l'ensemble de ces foires, de façon exhaustive dans notre analyse. Ne disposant pas, préalablement aux enquêtes, d'un recensement exhaustif des foires de la périphérie, nous les avons inventoriées en menant des interviews auprès d'acteurs ressources sur le sujet, puis croisées et vérifiées les informations. La constitution d'une liste complète des foires de la périphérie de Bamako s'est avéré être un processus long. Le choix d'une étude exhaustive de ces foires, bien que très lourde, a permis d'éviter de discuter de la représentativité *a priori* de telle ou telle foire, alors que les pratiques des acteurs qui y sont associés n'étaient pas connues.

Cependant, ce choix de l'exhaustivité a ses limites méthodologiques. Concentrer mes recherches sur les foires m'a contraint à négliger certains aspects des échanges, et en particulier son impact sur l'amont. Il n'a pas été mené d'analyse sur la production elle-même. Ainsi, les modifications des pratiques productives n'ont pas été mesurées au niveau des parcelles. L'évolution des besoins ruraux n'a pas fait l'objet d'enquêtes dans les ménages. Le système économique n'a pas été pris en compte dans sa globalité, mais seulement autour de l'échange, négligeant les questions liées à la consommation et la production pour se concentrer sur la vente et la distribution.

Parallèlement à l'intensification des échanges commerciaux entre la ville et sa périphérie, au développement du nombre de foires, la périphérie est l'objet de nombreuses transformations. L'accroissement démographique et spatial de la ville pose la question de la pression foncière sur les espaces agricoles. De plus, l'accroissement du bâtit a de nombreuses conséquences paysagères. L'insertion des producteurs dans des spéculations à destination du marché urbain transforme l'espace rural (pression sur les ressources, modification du choix des variétés commerciales et diversification des fonctions de la périphérie). Autant de dynamiques qui sont perceptibles sur notre terrain étude, mais qui, de par le choix méthodologique effectué, n'ont pas fait l'objet d'enquêtes spécifiques et ne sont analysées que par le biais d'informations indirectes.

1.3.3. Les recensements exhaustifs et les protocoles d'enquêtes

1.3.3.1. Recensement exhaustif des lieux d'échange

Une fois le terrain délimité, les premières démarches de recensement ont été menées. Si les foires constituent l'objet principal de notre étude, nous avons également recensé les marchés périodiques et hebdomadaires, dont nous avons présenté les caractéristiques précédemment.

Pour ce faire, nous avons multiplié les rencontres sur les lieux d'acquisitions d'informations tels que les marchés, les gares routières et les mairies ainsi que les personnes ressources, afin de croiser les informations. Ce travail a été rendu nécessaire une fois la certitude qu'aucun recensement exhaustif des foires et des marchés périodiques n'était disponible auprès des administrations ou organisations professionnelles.

De l'expérience de recherche menée dans le cadre de l'ATP SICOGER, nous avions acquis une liste de foires spécialisées dans la fourniture de bois énergie. Les premières enquêtes les ont donc ciblées et c'est dans ces foires que les questionnaires tests ont été effectués.
Afin de constituer une liste exhaustive des foires et des marchés, nous avons interrogé en premier les syndicats de transporteurs sur les gares routières de la capitale. Ces enquêtes ont été les plus fructueuses. Elles ont permis de dresser une liste de foires et de marchés, de connaitre les lieux de départ pour s'y rendre et les modes de transport qui les desservent. Les transporteurs, notamment, se sont avérés une source d'information précieuse, pour leur

connaissance du terrain et des lignes de transport. Pourtant, c'est la multiplication des entretiens qui nous a permis de compléter une liste longue, pas toujours précise et souvent sujette à débat entre les transporteurs. Cette liste correspond aux foires les plus attractives, celles qui justifient un ensemble de liaisons journalières ou hebdomadaires.

D'autres formes de marchés ont été évoquées durant les entretiens avec les transporteurs ou les marchands de bois-énergie. Nommées également "foires" par la population, leur rôle d'approvisionnement urbain n'est pas aussi prononcé si bien que les transporteurs les connaissent moins bien, et ne s'y déplacent pas forcément le jour de marché. Des enquêtes menées auprès des maires des communes des deux couronnes périphériques autour de Bamako (celle de la première et de la deuxième auréole autour du District) ont permis de recenser ces marchés ainsi que de disposer de documents d'aménagements et d'urbanisme, de monographies et de statistiques. Cependant, le recensement de toutes les infrastructures et équipements des communes n'est pas toujours complet dans les documents consultés auprès des mairies. C'est finalement l'enquête systématique des marchés sur le terrain et la rencontre des commerçants et des producteurs qui nous ont permis de juger de la réalité de leur fonctionnement.

1.3.3.2. Recensement exhaustif des itinéraires réguliers de transport collectif et de marchandises

Le recensement des foires et marchés a progressivement été conduit en relation étroite avec le recensement des lignes de transport. Nous avons considéré qu'il y avait un lien fort, ainsi que notifié précédemment, entre les lignes de transport régulier et ces lieux d'échange. De même que pour les foires et marchés, avant mon travail de thèse, aucun recensement exhaustif des lignes de transport de la périphérie de Bamako n'était disponible auprès des administrations ou organisations professionnelles.

Le recensement systématique des lignes de transport se justifie pour plusieurs raisons :

1. Les lignes de transport constituent un facteur déterminant de la collecte et de la distribution des produits entre ville et campagne. L'accès des acteurs au transport motorisé constitue une opportunité de mobilité à usage commercial.
2. L'utilisation des différents types de transport, la fréquence, l'empreinte spatiale des réseaux de fréquentation des aires de production et de distribution, sont autant de caractéristiques qui

permettent d'appréhender la complexité des stratégies de ravitaillement, et leurs effets sur la mise en valeur de la périphérie.

3. L'infrastructure du transport en périphérie de la ville est un élément de la matérialisation du lien à la ville. Le transport est la condition de la mobilité. Il permet de voir les différenciations spatiales à l'œuvre, et notamment les espaces bien desservis et les autres.

4. Le mode de transport et le mode de conditionnement sont de bons indicateurs du statut économique des commerçants, avec des différentiations qui s'opèrent entre ceux qui peuvent louer un moyen de transport à eux seuls ou ceux qui doivent se mettre à plusieurs pour en louer un.

5. L'activité de transport permet de voir l'empreinte spatiale et temporelle des mobilités individuelles dans le cadre des activités de ravitaillement.

1.3.3.3. Les enquêtes sur les foires et marchés

Apres ce travail de recensement exhaustif, l'essentiel des enquêtes auprès des acteurs a été effectué sur les foires et marchés. Elles nous ont permis de connaitre leur aire d'influence, la gamme des produits, leur fonction, les modalités de fonctionnement. Le protocole qui suit a été établi en fonction des contraintes de temps des acteurs (les acteurs quittant le marché périodique en premier ont été l'objet des premières enquêtes) et de leur disponibilité (temps de la négociation de l'échange plus ou moins long). Le choix des interlocuteurs est en fait dicté par les mouvements du marché et ses contraintes : « *In conclusion, for the interview among buying traders non sample-size was calculated. The objective was to interview as many of these traders as was possible*[29]" (Dirrix *et al*, 1986, p. 10).

La méthodologie d'enquête des acteurs que j'ai adoptée a été similaire sur tous les marchés et foires recensés. Elle est la suivante :

1. Faire le tour de la foire ;
2. Identifier les différentes composantes de la foire : la place des transporteurs, le marché aux condiments, les places des producteurs agricoles et vendeurs de bois et charbon, des grossistes et des boutiques fixes ;
3. Faire une rapide esquisse des places de vente au sein de la foire par rapport à la route principale, qui traduisent l'organisation spatiale des activités commerciales ;

[29] « En somme, pour l'interview des commerçants, aucun échantillonnage n'a été effectué. L'objectif était d'interviewer autant de commerçants qu'il l'était possible ».

4. Aller voir les transporteurs et les interroger tous (voir fiche transporteur) afin de connaître le nombre de véhicules destinés à l'approvisionnement de Bamako et dénombrer le type et la quantité de marchandises ;
5. Aller voir les commerçants et les producteurs qui seront en phase de négociation. Identifier la provenance des producteurs (liste des villages par place). Questionner les commerçants sur le prix des marchandises à destination de Bamako (voir fiche commerçants) quelle que soit la saison ;
6. Suite à ces entretiens, compléter la fiche prix en gros vers Bamako et vérifier que les prix des produits sont connus pour chaque saison. Compléter également la liste des villages producteurs par produit ;
7. Se déplacer sur le marché aux condiments. Interroger plusieurs détaillants afin de connaître les prix des produits sélectionnés (voir fiche détaillants ambulants). Identifier la provenance des détaillants, et préciser leurs déplacements entre différentes foires ;
8. Suite à ces entretiens, compléter la fiche prix des produits d'usage courant vendus au détail et vérifier que les prix des produits sont connus pour chaque saison. Compléter également le tableau sur la provenance des produits (lieu d'achat, mode d'acquisition des produits, lieu de production) ;
9. Dénombrer le nombre de stands sur la foire, en distinguant les services (bouchers, boulangers, couturiers…) et la vente de produits (fruits, condiments, produits manufacturés…), ainsi que le type d'étalage : étalage au sol, table, hangar à 4 poteaux, boutique, voiture ambulant.
10. A partir de ces informations, dresser la liste des boutiques et services présents sur la foire et noter ceux qui sont fonctionnels les autres jours de la semaine ;
11. Interroger quelques villageois sur les motifs de leur présence sur la foire. Comprendre les critères d'attractivité de cette foire et les autres alternatives en matière d'approvisionnement en produits à usage quotidien ;
12. Interroger différentes personnes ressources sur l'historique de la foire. Il peut s'agir du chef de village, de notables, de commerçants installés depuis longtemps sur la foire, d'usagers, de responsables du marché, de membres du conseil communal.

1.3.3.4. Les enquêtes sur les lieux de distribution des marchandises en ville

Ces informations ont été vérifiées et complétées par des comptages de produits au moment de leur dépôt sur les lieux de vente en gros à Bamako. La conduite d'entretiens avec les transporteurs et les commerçants sur ces places ainsi que dans l'ensemble des lieux de commerce de gros (système de foires ou autre) a permis de comprendre le fonctionnement spécifique des foires.

1.3.3.5. Les types d'entretiens

Comme le montre le protocole, nous avons consacré un temps de la méthodologie à l'observation, indispensable dans l'exploration d'un domaine dans lequel il n'existe pas de recensement. Le recueil d'informations a été multilatéral dans le but de croiser les informations : dépouille d'archives, interview dans les administrations et recours au questionnaire afin de recueillir de l'information qui n'est connue que des seuls acteurs de la foire. Les annexes contiennent les formulaires d'enquêtes qui ont été le guide des entretiens avec les forains, transporteurs et commerçants. Ils ont tous été suivis d'une interview plus ou moins longue selon le temps que pouvait y consacrer notre interlocuteur.

Ces questionnaires comprennent essentiellement des questions ouvertes. Chacune des fiches d'enquête contient des questions clairement orientées sur la mobilité dans l'espace et dans le temps. Cela a permis de distinguer les foires suivant qu'elles appartiennent ou non au bassin d'approvisionnement de Bamako et de saisir les interactions spatiales induites par la fréquentation des foires. Dans tous nos entretiens avec les marchands et les transporteurs, la question de la destination des marchandises et de sa redistribution a été cruciale. Elle a également permis de vérifier la liste de foires constituée au fil des entretiens. La quantification des flux a également fait l'objet d'un dialogue avec les acteurs mais sous forme d'entretiens informels qui a abouti à une liste de produits et de tonnage par véhicule.

Les interviews contenant des questions ouvertes ont été également privilégiées. Elles ont permis de soulever des points précis évoqués et de s'adapter au profil des acteurs interrogés.

1.3.4. Les limites des enquêtes

1.3.4.1. La quantification des échanges dans un milieu peu pourvu en statistiques fiables

La recherche de données quantitatives a concerné les flux de marchandises provenant des foires et des marchés. L'impossibilité pour moi de mener des enquêtes trafic aux six entrées principales de la ville m'a incité à réaliser des comptages au niveau des transports et à identifier leur contenu sur les marchés, ainsi que sur les lieux de distribution de gros en ville.

En dehors de ces données de première main sur les flux commerciaux, les principales données quantitatives que j'ai utilisées sont celles des recensements de la population de 1976, 1987 et 1998 ainsi que les résultats provisoires du 4ème RGPH de 2009. Des données plus récentes comme le RACE (Recensement Administratif à Caractère Electoral) ainsi que l'ensemble des données démographiques à l'échelle communale se révélant approximatives et peu fiables.

1.3.4.2. Le temps d'enquête sur les foires

Le fonctionnement hebdomadaire des foires a été une contrainte majeure à la réalisation des enquêtes. Afin de percevoir la réalité du fonctionnement d'une foire, nous ne disposions que d'une journée par semaine. La longueur du protocole est le résultat de cette contrainte : le maximum d'informations devait être saisi en une seule journée. Cette contrainte a été d'autant plus forte qu'il a été mis en évidence l'importance des variations au sein d'une même foire à quelques semaines d'intervalle : nombre d'acteurs et quantités de marchandises variables suivant les saisons, les activités et les produits proposés sur les autres foires. L'unité de temps et de lieu qui fait la foire a été privilégiée à la connaissance saisonnière de celle-ci, ce qui induit un biais important dans l'analyse qui en est faite ici. Pour y remédier, de nombreuses questions ont concerné la dynamique de la foire, les produits et les variations saisonnières. Ces variations n'ont pas été observées mais sont le fruit d'entretiens longs à chaque fin de foire avec les commerçants, producteurs et les habitants du village accueillant la foire.
De plus, compte tenu du choix de l'étude de l'exhaustivité des foires de la périphérie de Bamako, le temps consacré aux enquêtes n'a pour la plupart pas dépassé une journée par foire. Le temps de trajet et la diversité des lieux fréquentés chaque jour n'ont pas toujours facilité la

création d'un lien continu avec les interlocuteurs, d'autant plus que les interlocuteurs étaient eux même engagés dans le processus de négociation.
Finalement, le choix de l'exhaustivité a fortement influencé la qualité et la démarche d'étude. Chaque entretien a été l'occasion de constituer et de vérifier le recensement des foires de la périphérie de Bamako. Cette liste s'allongeant, il a été difficile d'envisager, faute de temps, de revenir sur les foires comme initialement prévu. C'est pourquoi, toutes les données concernant le nombre de vendeurs, de stands et la quantité de marchandises par foire sont à prendre avec précaution. Elles ne constituent qu'un instantané de ce qui fait la foire et non une connaissance de celle-ci sur la durée.

Faire des enquêtes sur les marchés et les foires, c'est aussi se satisfaire d'un travail intense réalisé seulement en l'espace d'une journée auprès de fortes densités d'acteurs aux intérêts variés. Cependant, les entretiens brefs et l'absence d'une continuité du lien avec les interlocuteurs ont été compensés par la répétition des passages sur les foires des mêmes commerçants et transporteurs. La rencontre régulière avec les acteurs déjà interrogés au gré du semis de foires a renforcé la familiarité que les acteurs pouvaient avoir de notre étude sur les marchés.

Les entretiens avec les chefs de villages, notables et anciens présents sur les foires ou dans le village qui l'accueille ont été l'occasion d'accorder plus de temps à la discussion. Ils nous ont permis de mettre en évidence les dynamiques de transformation des lieux dédiés à l'échange dans le temps et l'espace. Les entretiens ont permis de retracer cette dynamique de 1960 à 2008. On peut cependant regretter une forte imprécision concernant la datation des foires. Cette difficulté non spécifique à notre terrain (cf D. Margairaz, 1988, p. 20) a également été rencontrée lors de la comparaison des prix, faute de standardisation du conditionnement.

1.3.5. Le financement

Ce travail de terrain a été permis par l'obtention d'un financement du CIFOR au Burkina Fasso via l'USAID sur la thématique des politiques publiques en matière de gestion des ressources ligneuses au Mali et au Burkina Fasso. Il s’inscrit dans un projet de recherche et développement du CIRAD axé sur la pratique des acteurs et les dynamiques des relations ville/campagne au sein des filières bois énergie et fourrage. Cette collaboration avec le

CIRAD et le CIFOR a permis de financer les frais de fonctionnement sur le terrain (salaire des traducteurs, trajets sur les foires) et de réaliser les enquêtes de terrain dans de bonnes conditions.

Au total, l'ensemble des données collectées avaient pou objectif de comprendre l'importance du phénomène de foires et leur fonctionnement. Nous les développerons essentiellement dans une deuxième et troisième partie. Auparavant, et pour mieux comprendre ce phénomène, il faut présenter le contexte général propice au développement des lieux d'échange et des foires en particulier.

Chapitre 2. Un contexte historique et socio-spatial favorable à la croissance des échanges commerciaux entre Bamako et sa périphérie et à la multiplication des lieux d'échanges

> *"En fait, il n'y a de géographie que si l'on s'attache aux interférences entre les acteurs et les lieux et que si l'on replace toujours le commerce dans son contexte spatio-temporel, contexte qui, par ses caractéristiques physiques, socio-économiques, culturelles et politiques, peut influencer la fonction de distribution."*
>
> (Merenne-Schoumaker, 1987)

L'expansion des foires en périphérie de Bamako est un phénomène récent (1960) qui s'est accentué depuis les années 1980. Cet essor résulte de la proximité d'un marché de consommateurs en croissance mais aussi de conditions historiques et géographiques qui s'ancrent dans un temps plus long. Ce sera l'objet de ce chapitre.

L'expansion des foires est d'abord due à la croissance du marché Bamakois, c'est pourquoi nous en présenterons tout d'abord les caractéristiques. Mais cet essor dépend aussi de la capacité des paysans à répondre au marché. L'analyse de l'essor des circuits d'approvisionnement suppose également de questionner les dynamiques à l'œuvre au sein des territoires ruraux producteurs de denrées alimentaires et énergétiques.

Si l'essor des foires dépend à la fois du développement du foyer de consommateurs urbains et des conditions du milieu rural, les phénomènes politiques anciens peuvent contribuer à en expliquer les contours.

2.1. Bamako : une métropole en plein essor

2.1.1. La croissance de Bamako

Comme de nombreux pays Africains, le Mali connaît une croissance démographique élevée. Le taux d'accroissement annuel est évalué à 2,2 % pour la période 1987-1998. Les derniers recensements (4ème RGPH de 2009 - conclusions partielles) montrent que le Mali est toujours dans la deuxième phase de sa transition démographique, caractérisée par une chute de la mortalité mais une natalité toujours forte (Figure 3). Les chiffres de la mortalité ont de fait été divisés par deux de 1960 à 2009 (le taux de mortalité est passé de 28,7 ‰ en 1960 à 14 ‰ en 2009), ce qui révèle des progrès sanitaires importants. La natalité connaît également une baisse mais moins flagrante que la mortalité. Elle a continué à augmenter légèrement jusqu'en 2000, depuis elle est passée sous le seuil de 50 ‰ et continue une diminution progressive. Le Mali n'est donc pas encore arrivé à une stabilisation de la natalité, propre à la deuxième phase de la transition démographique.

Figure 3 - Evolution du taux de natalité et du taux de mortalité au Mali

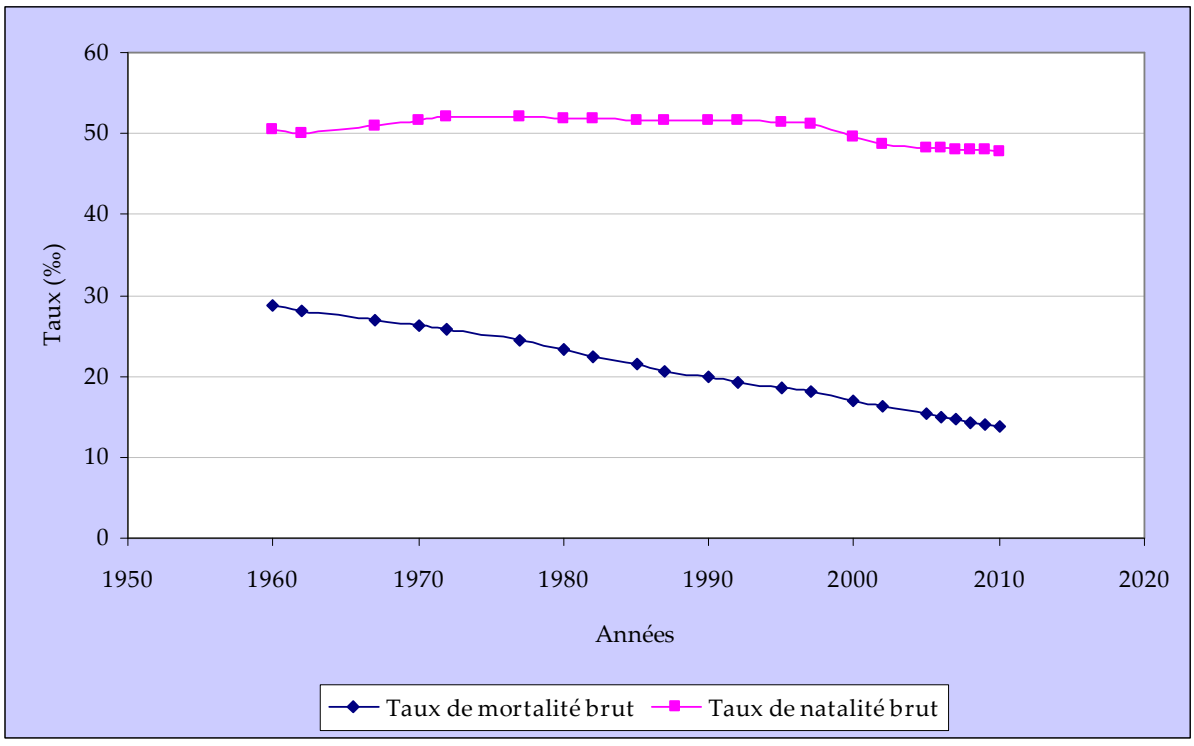

* Prévisions pour les années 2009, 2010 et 2011
Source : Données démographiques de l'Institut National des Statistiques du Mali

Le Mali se distingue désormais des autres pays de l'Afrique de l'Ouest avec 3,6 % d'accroissement annuel pour la période de 1998-2009, contre 2,4 % pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest (source : United Nations Division 2005), et ce malgré une immigration vers d'autres pays qui continue d'être importante. Selon le rapport provisoire du RGPH[30], cet accroissement dépasse le taux envisagé par le FMI qui prévoyait déjà un doublement de la population en 20 ans.

Cet accroissement démographique se couple à une augmentation du taux d'urbanisation ces dernières décennies. La population urbaine, qui représentait 21,96 % seulement de la population totale lors du recensement de 1987 et 31,78 % en 2006, va, selon certaines prévisions, atteindre 47,5 % en 2024 (DNSI, 1998), sans pour autant que la manière dont les villes s'approvisionnent en produits alimentaires et bioénergétiques ne change radicalement. Cela induira selon toute vraisemblance une très forte pression des villes sur les ressources de leurs périphéries. Cet accroissement important du taux d'urbanisation concerne particulièrement la capitale Bamako qui concentre l'essentiel de la population urbaine et des pouvoirs malgré la décentralisation. En 1998, la capitale représentait 10 % de la population nationale. Les chiffres du 4ème RGPH montrent que cette tendance s'accentue. En 2009, les Bamakois représentent 12,41 % de la population nationale.

Bamako est la capitale d'un pays enclavé vaste de 1 242 000 km² dont les deux tiers nord du pays appartiennent au Sahara méridional. Avec une superficie de 267 km², Bamako est en 2009 une ville de 1,8 million d'habitants dont l'essor a été favorisé par une situation géographique de carrefour. C'est aujourd'hui la ville la plus importante du pays loin devant Kayes, Ségou, Mopti, Sikasso, Koulikoro, Kidal, Gao et Tombouctou, villes de second rang (carte 1)[31].

Comme l'illustre la Figure 4, la croissance de la ville est relativement récente. C'est la période d'après-guerre qui marque les débuts d'une croissance démographique soutenue. Cette période correspond à un afflux supplémentaire de population étrangère et de techniciens du fait de sa fonction de capitale coloniale. Le développement de fonctions politiques, administratives et économiques fait de Bamako un carrefour et c'est à cette époque que l'on

[30] Le RGPH est le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali.

[31] Ces villes possèdent toutes moins de 200 000 habitants en 1998. La taille des centres composant le territoire national et la région métropolitaine de Bamako est l'objet d'une analyse détaillée en partie 3. La dernière partie, consacrée à l'étude de l'évolution de la structure du territoire en centres urbains et villageois depuis l'essor des foires sera l'occasion de développer davantage et en détail ces phénomènes spatiaux.

commence à observer l'extension spatiale de la ville. Sur la carte 4, on s'aperçoit que la superficie habitée est multipliée par 8 de 1918 à 1948, puis par 2 de 1948 à 1960. De 1945 à 1960, la population passe de 37 000 à 129 300 habitants, soit un accroissement de 2,5 % (Figure 4). Ce fut aussi une période propice aux grands travaux : la voirie et les services publics sont mis en place au centre ville et un pont est créé sur le Niger (1947), stimulant la croissance de la ville sur la rive droite[32].

L'extension de la superficie habitée et la croissance démographique s'accélèrent à partir des années soixante, date de l'Indépendance du pays. Durant les premières années du gouvernement de Modibo Keita, l'effectif des citadins s'élève à 161 200[33]. Le début des années 1960 est une période de forts flux migratoires de l'intérieur du pays vers la capitale, ce qui est à l'origine de craintes d'un exode rural massif.

Depuis l'Indépendance, la croissance urbaine s'est accélérée, et la ville, qui comptait 658 200 habitants lors du recensement de 1987, en abrite près de 1 016 100 en 1998. Les années 80 marquent l'explosion démographique de la capitale. Même si les populations des autres villes se sont accrues elles aussi, la capitale malienne demeure, de très loin, la principale agglomération du pays.

Ces chiffres témoignent d'un changement profond du fonctionnement de la société malienne, avec la création d'un marché intérieur urbain qui prend de plus en plus d'importance. Avant 1960 le marché intérieur pour l'approvisionnement urbain était très étroit. Après 1960 et surtout 1980, la tendance à la croissance démographique de Bamako s'accentue. Dès lors, l'organisation des circuits de production et distribution aptes à répondre à la demande urbaine constitue un enjeu de premier ordre.

[32] Ce phénomène est visible sur la carte 4 à partir de 1960.
[33] Source du recensement du service de la statistique du Mali pour l'année 1965-1966.

Figure 4 - Evolution de la population de Bamako de 1884 à 2009

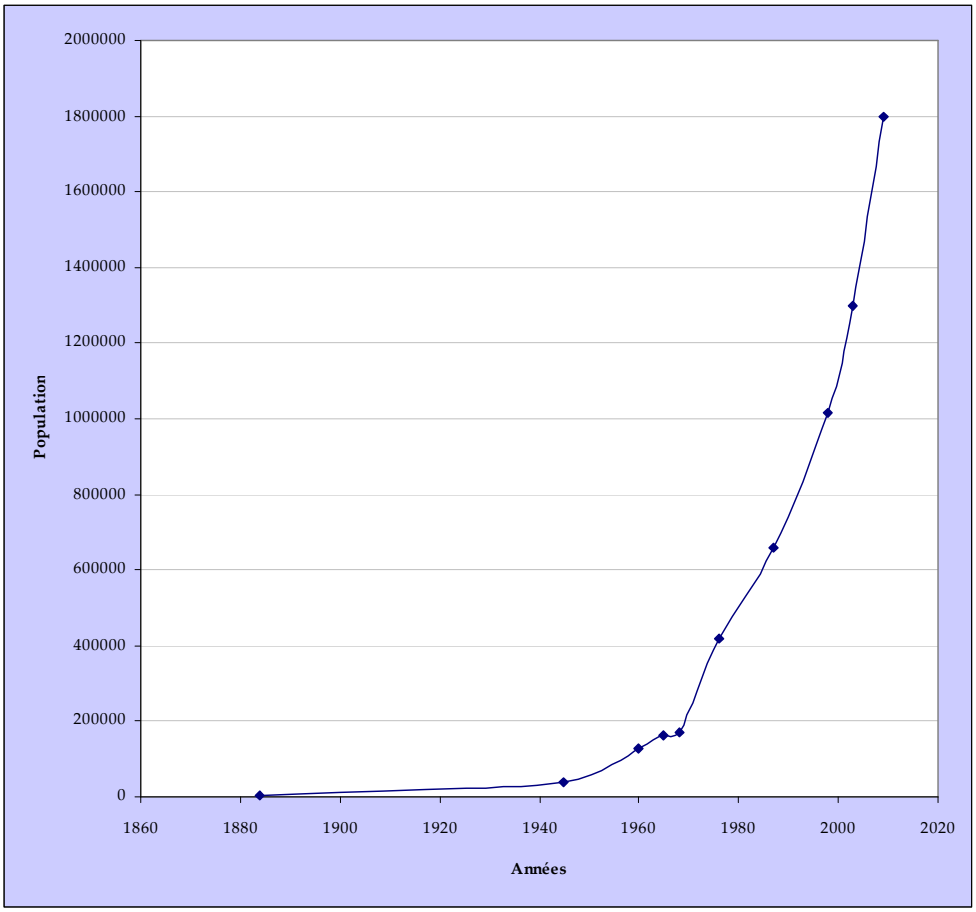

Source : Données démographiques de l'Institut National des Statistiques du Mali, 4eme RGPH résultats provisoires (pour 2009)

Carte 4 - Carte de l'évolution spatiale de Bamako de 1918 à 1996

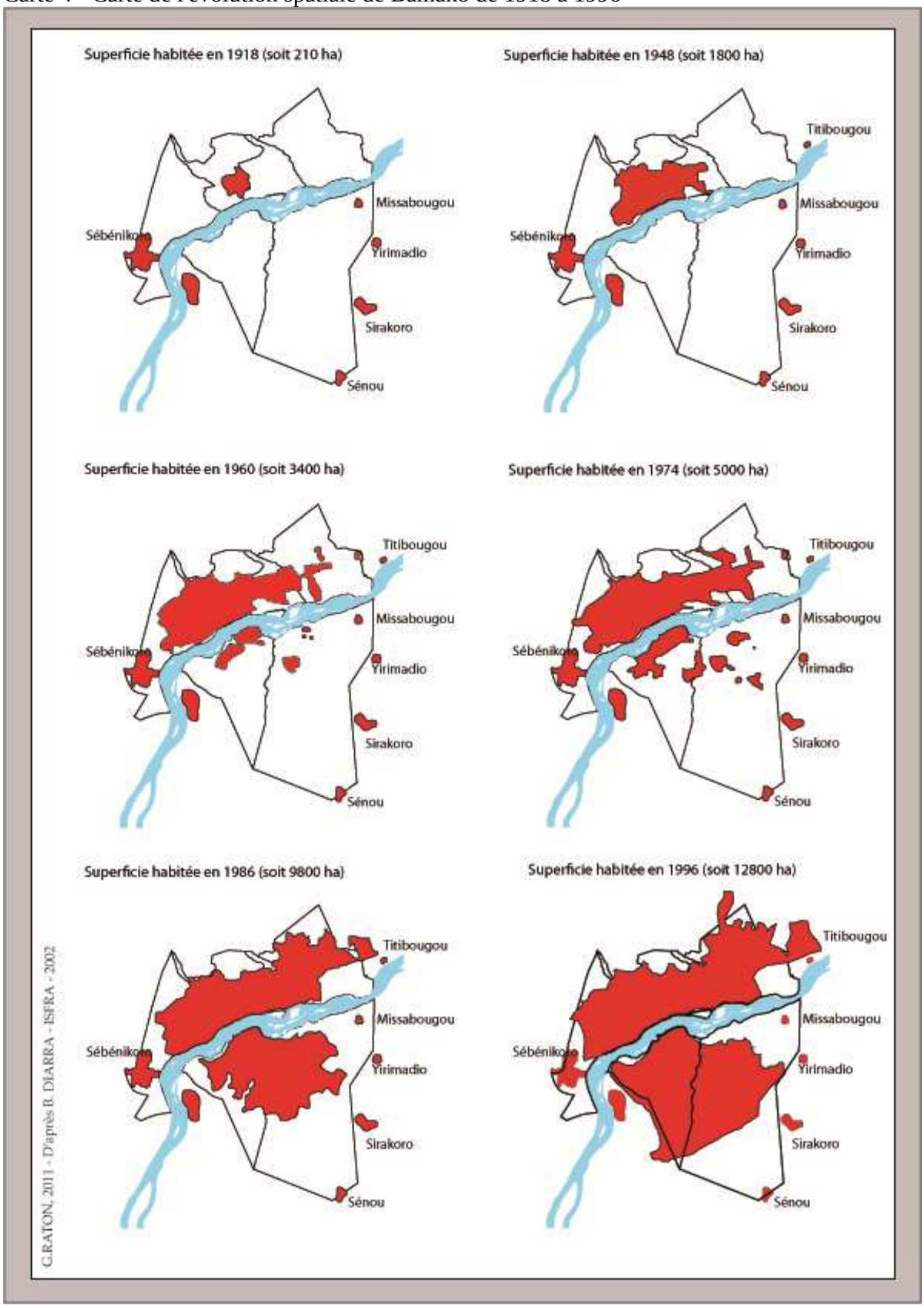

D’un point de vue administratif, Bamako est divisé en 6 communes qui composent le District (Carte 5). Mais ce District ne recoupe plus la réalité urbaine de Bamako (Bertrand, 1997). La capitale constitue désormais un espace métropolitain. L’urbanisation progresse en auréole mais aussi le long des axes principaux menant à la capitale. La tendance démographique actuelle est au développement des quartiers périphériques et à la stagnation, voire la diminution des populations des quartiers centraux les plus anciens.

On remarque une croissance démographique importante de certains villages ou quartiers localisés à la périphérie immédiate du District. Ces quartiers, situés dans les communes contigües au District appartiennent au périmètre urbanisé de Bamako mais ne sont pas officiellement reconnus comme tels. La carte suivante (carte 5) met en évidence les fortes densités des quartiers de Dialakorodji, Sangarebougou, Sarambougou situés au Nord du District de Bamako dont l'extension suit la route menant à Safo ; Titiboufou et Seydoubougou à l'Est du District et le long de la route menant à Koulikoro, et enfin Kalabancoro et Kabala au Sud Est du District, le long du fleuve Niger en extension de Kalabancoura (quartier le plus récent de Bamako).

De plus, la capitale constitue désormais un espace métropolitain composé de nouvelles localités urbaines[34] : Kati, Kassela, Siby, Sanankoroba (carte 6). Le découpage du District de Bamako n'a aujourd'hui plus de réalité au vu du boum démographique et de l'extension spatiale croissante. Il reste cependant effectif, ce qui engendre une situation paradoxale : l'autorité du District s'exerce sur 6 communes urbanisées et les localités urbaines et quartiers contigus au District sont régis par le Cercle de Kati et la Région de Koulikoro.

[34] La définition de la ville au Mali répond à la définition suivante, établie à la suite d’une réunion regroupant plusieurs départements ministériels : « Sont considérés comme centres urbains tous les chefs lieux de région, de commune, et de cercle ainsi que toute localité peuplée de 5 000 habitants ou plus. »

Carte 5 - Carte de l'aire urbaine de Bamako

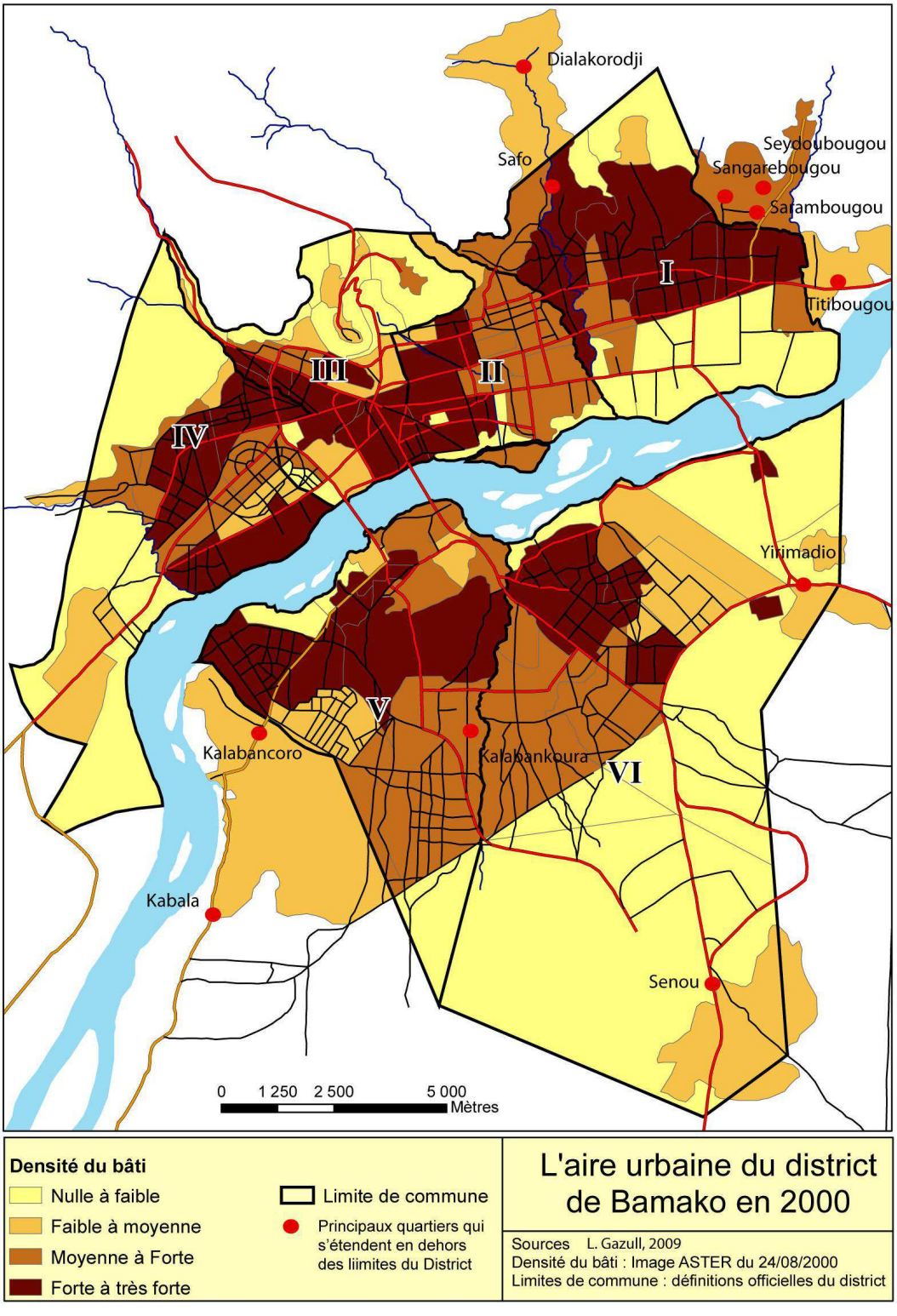

2.1.2. La concentration des routes et des activités

Aujourd'hui, la capitale malienne est desservie par un réseau routier radioconcentrique. Le phénomène de macrocéphalie du réseau urbain se lit également dans la structure des axes

routiers (carte 6). On dénombre 6 axes routiers repartis de façons homogènes. La forme du réseau desservant Bamako illustre bien son rôle de carrefour. Bamako a en effet une position centrale par rapport aux zones les plus peuplées du pays : la vallée du Niger, le Sud (région de Sikasso) ou l'Ouest (Kayes).

Les six axes routiers sont repartis de façon régulière autour de Bamako :

- Au Nord, l'axe qui dessert Kati, Kolokani vers Kayes et au Nord-ouest l'axe qui dessert Kati, longe la voie ferrée et rejoint Kita puis Kayes
- Au Nord-est, l'axe vers Koulikoro qui continue vers Banamba
- Au Sud-ouest l'axe mène à la frontière Guinéenne jusqu'à Kouré-Malé
- A l'Est de Bamako, l'axe qui mène à Ségou en passant par Fana
- Au Sud de Bamako, l'axe qui dessert Sikasso puis la Côte d'Ivoire en passant par Ouelessebougou et Bougouni
- Enfin, un dernier axe de circulation ancien est situé au nord de Bamako et permet de rejoindre la route Koulikoro/Banamba via Safo

Le réseau routier du Mali est composé de routes équipées à différents degrés : axes principaux goudronnés, pistes en latérite non revêtues et praticables en toutes saisons, pistes rurales adaptées au passage des automobiles, charrettes, piétons et vélos exclusivement.

À la sortie de Bamako, tous les axes sont goudronnés sauf celui rejoignant Safo au Nord de Bamako. Toujours au Nord de Bamako, la route menant à Kayes à partir de Didiéni est goudronnée et l'axe menant à Kati jusqu'à la frontière mauritanienne (N4) l'est partiellement : la bifurcation après Kati qui mène vers Kita a été goudronnée en 2008. Au Nord-Est, la route qui mène à Koulikoro est goudronnée ; depuis 2007, ce goudron s'étend jusqu'à Banamba. A l'Est, l'axe menant à Ségou est goudronné jusqu'à Gao, en passant par Mopti, et permet de rejoindre Tombouctou par des pistes. Au Sud de Bamako, l'axe qui dessert Bougouni puis Sikasso est également goudronné, jusqu'à la frontière ivoirienne. Enfin, au Sud Ouest de Bamako, l'axe qui rejoint la frontière guinéenne à Kouré-Malé est goudronné, même si le sous-axe menant à Bancoumana ne l'est que partiellement.

Carte 6 - Carte du réseau routier desservant à Bamako

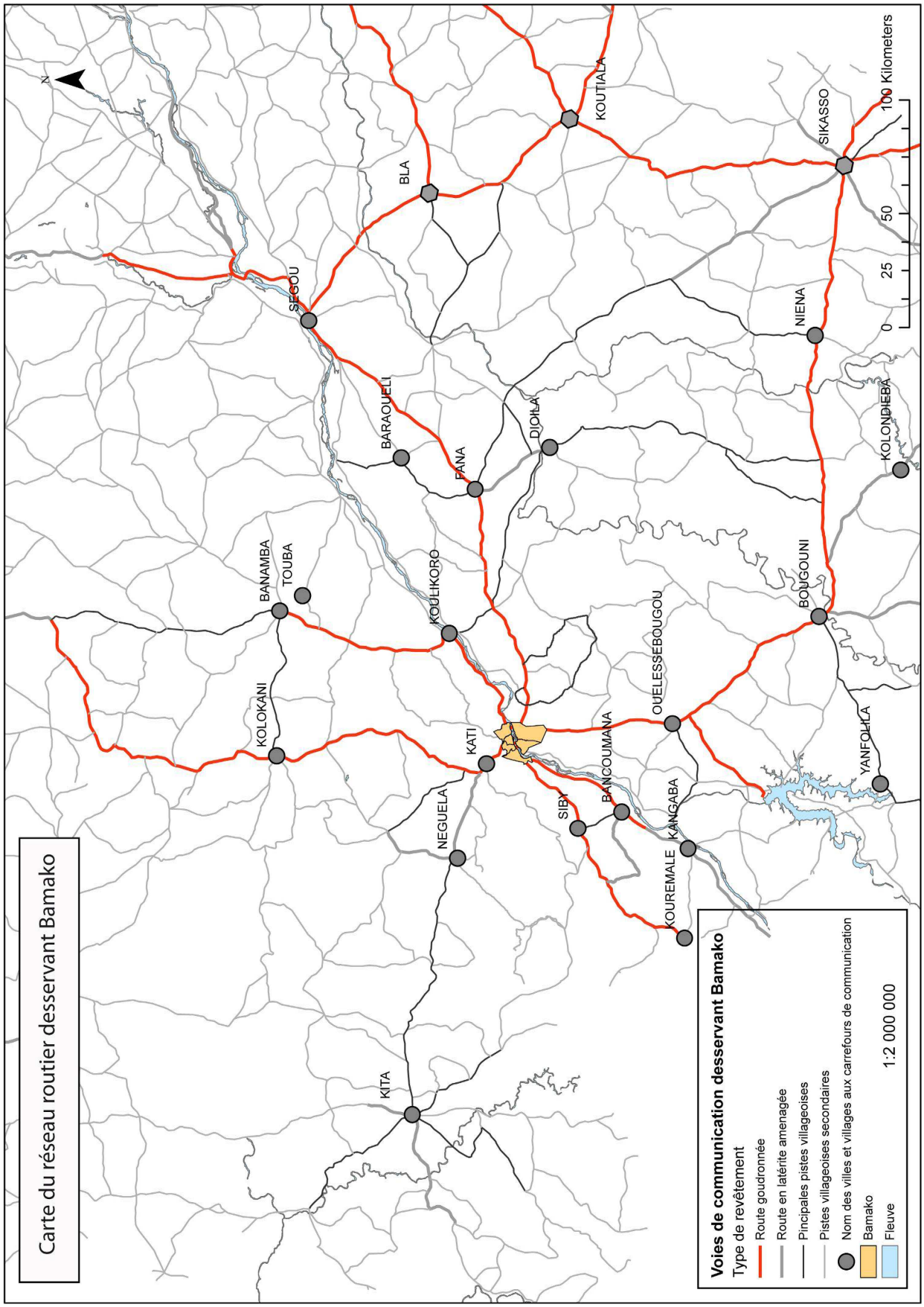

La qualité de ces routes principales s'est considérablement améliorée depuis une dizaine d'années. Les flux vers les capitales régionales ont été l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements successifs d'Alpha Oumar Konaré et Amadou Toumani Touré, facilitant ainsi le transport des marchandises et des personnes dans tout le pays, ainsi que vers les pays frontaliers. La crise ivoirienne a, du reste, joué un rôle stimulateur important dans la volonté du gouvernement malien de diversifier les accès portuaires et d'améliorer les axes d'accès vers le Sénégal et la Guinée avec leurs ports, ainsi que le Burkina donnant accès aux ports de Cotonou, de Lomé et d'Accra. Cependant, la qualité du revêtement est médiocre. Le goudron[35] est parcouru par un trafic intense de gros porteurs, ce qui accélère sa détérioration. Les nombreux trous dans la chaussée et l'étroitesse des voies, ainsi que la vétusté du parc automobile dans son ensemble, sont à l'origine de nombreux accidents.

Par ailleurs, le maillage routier du territoire n'est pas entièrement satisfaisant. Cela engendre de nombreuses disparités et un enclavement handicapant pour les espaces non desservis. Si les voies menant aux principales villes du pays se sont améliorées, notamment entre les capitales régionales permettant ainsi les échanges entre régions productrices, il reste de nombreux travaux à engager sur les routes secondaires, et encore davantage concernant les pistes rurales. Par exemple, la qualité et la densité du réseau de pistes desservant les villages de la périphérie de Bamako, n'ont que peu évolué depuis les années 60. Or, la qualité des voies de communication conditionne en partie l'efficacité de l'approvisionnement ainsi que l'accès aux équipements de la capitale à proximité.

En 1999, le réseau routier couvrait 17 107 km au Mali, dont 2 760 km de routes bitumées (Afristat), soit seulement 16 % du réseau national. Cette priorité donnée au développement des axes principaux, si elle se justifie parfaitement au niveau de l'aménagement du territoire national, a cependant des conséquences importantes au niveau local, amenant des disparités croissantes entre les villages situés à proximité du goudron et les villages de l'intérieur enclavés.

Le graphique suivant (Figure 5) montre en outre que le réseau des pistes non revêtues a fortement cru, ce qui constitue une amélioration des conditions de transport, ainsi qu'une étape vers un bitumage possible.

[35] Terme local désignant la route goudronnée.

L’entretien et la création de pistes rurales sont effectués par la communauté locale dans le but de se désenclaver en l'absence d’actions de l’Etat central en ce sens. Les questions de désenclavement sont de plus en plus, depuis la décentralisation, des préoccupations communales. Le contournement des obstacles, l’amélioration de la praticabilité des pistes, et la diversification des lieux desservis sont désormais les priorités des plans d’actions communaux. De plus, au Mali, l’histoire du réseau routier en milieu rural est fortement liée à la culture du coton. La CMDT (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles) a fortement contribué au désenclavement des zones rurales avec la réalisation de pistes, dans son rayon d’intervention soit dans l’ensemble des terroirs au Sud du Niger (Cercle de Diola dans la région de Koulikoro, cercle de Baraouéli, Bla et San dans la région de Ségou et toute la région de Sikasso) et à l’ouest dans le cercle de Kita.

Figure 5 - Evolution du réseau routier malien de 1994 à 2004

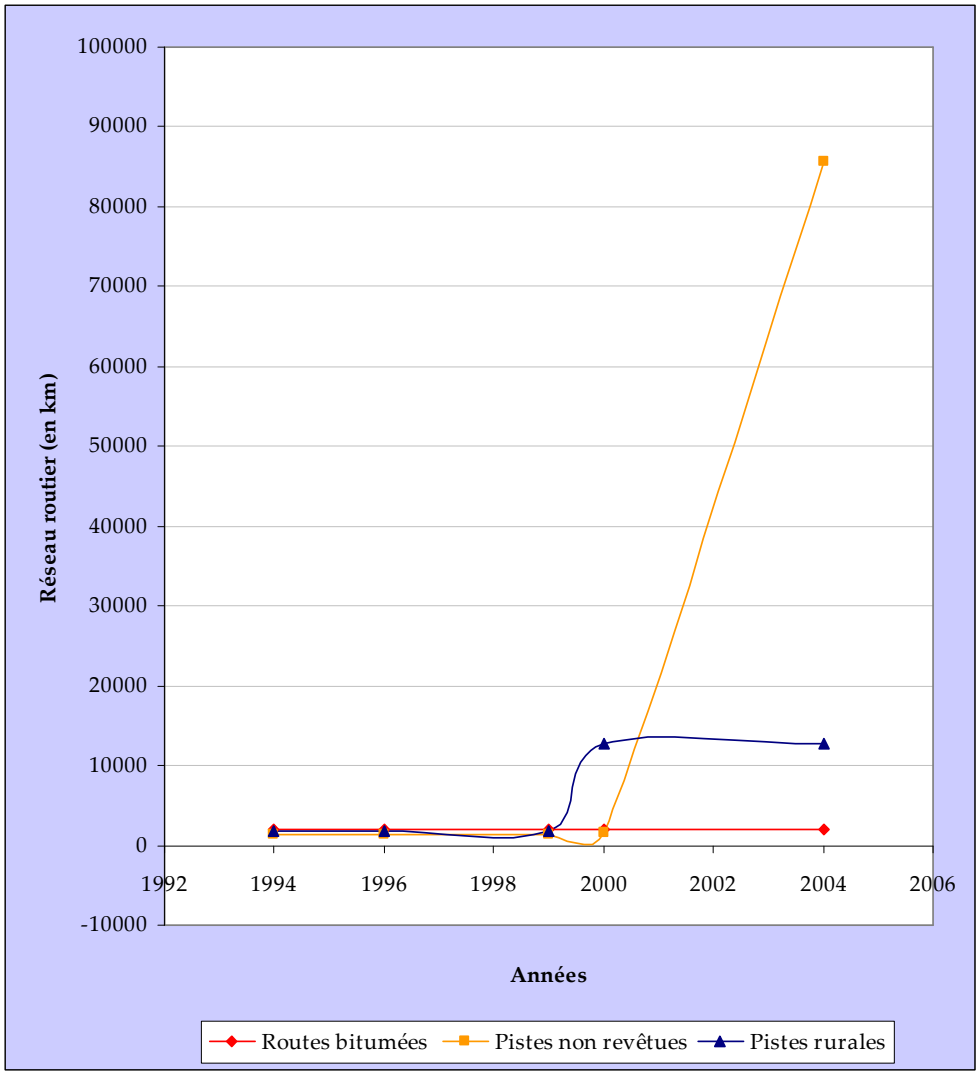

Source : Ministère de l'équipement et des transports - CPS juin 2004

On peut noter par ailleurs une forte disparité dans le développement du réseau routier entre les régions au Nord et au Sud de Bamako, en raison du plus fort potentiel agricole et ligneux de la région Sud. De ce fait, les échanges entre le Sud du Mali et la capitale sont plus importants qu'avec le Nord (delta intérieur du Niger exclus), et l'Etat central porte une attention particulière au développement du réseau de transport dans cet espace. Selon le Ministère de l'Equipement et des Transports (CPS juin 2004), les mobilités sont conditionnées par la spécialisation agricole du sud du pays : vers Sikasso, Ségou et Mopti. *« Cette caractéristique conditionne la structure des courants d'échanges, qui continuent de privilégier Bamako et la zone cotonnière, ainsi que le Delta du Niger avec le commerce du poisson* » (Ministère de l'équipement et des transports - CPS, 2004).

Cette caractéristique se retrouve également à d'autres échelles. Le moteur de développement du réseau routier est principalement la liaison entre pôles urbains et centres de régions productrices de denrées alimentaires et de produits bioénergétiques. Ainsi à l'échelle du bassin d'approvisionnement de Bamako, les routes les plus anciennement développées sont celles menant, d'une part aux zones forestières et aux forêts classées pour l'approvisionnement en bois énergie (route Bamako-Kassela et Bamako-Siby) et d'autre part, aux périmètres irrigués producteurs de céréales, de fruits et de légumes (Baguinéda et Selingué). Suite à l'extension des liaisons entre les espaces productifs et Bamako, ce sont les espaces agricoles les plus proches des axes de circulation principaux qui ont été les premiers à intégrer les circuits d'approvisionnement urbain.

2.1.3 Une concentration qui s'inscrit dans l'histoire

Instaurée comme capitale sur l'initiative des Français pendant la colonisation, Bamako n'a cessé depuis d'accumuler les fonctions politiques, administratives, économiques, commerciales, culturelles et intellectuelles à l'origine de son grand essor démographique (Diarra *et al*, 2003). Elle concentre aujourd'hui les équipements médicaux, scolaires, de communication les plus développés du pays.

Bamako a également bénéficié d'un site attractif au cours de l'histoire. L'histoire urbaine de Bamako débute au XVIIème siècle. Les recherches de Rossi-Villien révèlent l'existence, dès cette époque d'un village à la frontière entre le pays Malinké et le pays Bambara (Rossi-Villien, 1963, Meillassoux, 1963). Sa situation privilégiée de carrefour lui a assuré la prospérité et l'afflux de populations variées. Bamako est située en effet à la croisée du traditionnel commerce d'esclaves, de produits céréaliers, de bétails et poissons, cotonnades et kola, or et sel, chevaux, entre l'Ouest et l'Est, le Sahel et la forêt. De par cette situation dans un espace de transition, Bamako a joué un rôle de centre économique, tout en restant une toute petite ville, et ce jusqu'à l'arrivée des Européens.

Les choix stratégiques faits par les colons sont à l'origine du tracé des routes et de la voie ferrée qui desservent la ville. La construction de la voie ferrée, de ses arrêts et surtout de forts militaires sont à l'origine de l'émergence de Koulikoro, Kati, Kita et Kayes. « *Même si la construction de forts dans ces villages n'avait, au départ, aucune volonté d'urbanisation, il est indéniable que les fonctions ainsi attribuées y ont attiré davantage de monde et donc d'activités économiques* » (Diarra *et al*, 2003, p. 10). La mise en place du réseau de transport

à cette époque explique l'attractivité de Bamako et son affirmation comme lieu de polarisation des migrations pour le pays entier depuis 1945.

Située sur les rives du Fleuve Niger et navigable depuis la Guinée, Bamako bénéficie de la proximité de la partie nord du plateau mandingue qui sépare la vallée du Niger et du Sénégal. Bien qu'entravant son extension vers le nord actuellement, cette bordure festonnée de plateau a constitué à la fois un obstacle peu difficile à franchir à l'époque coloniale, qui explique la pénétration française au Soudan et un site attractif dominant la ville pour l'implantation des activités administratives françaises. Au pied du plateau, une plaine large, bien qu'inondable sur les rives du fleuve et accueillant quelques collines au sud, offre les conditions de l'extension spatiale de la ville. Le rebord du plateau mandingue entrave son extension vers le nord mais elle se poursuit néanmoins dans toutes les autres directions et sur les deux rives comme le montre la carte 4.

Ainsi, la situation géographique privilégiée de Bamako est pour une part à l'origine de sa croissance spatiale et démographique. Bamako a d'abord joué un rôle de carrefour de commercialisation et de point de rencontre des caravanes. Devenue capitale, elle concentre les fonctions administratives, politiques, économiques et culturelles du pays. Bamako concentre également la population et les principaux équipements du pays. Bamako est devenue une plaque tournante de l'approvisionnement national en redistribuant des produits nationaux vers des circuits intérieurs ou vers les pays frontaliers. Sa fonction de point de rupture de charge des flux d'approvisionnement en provenance des ports des pays côtiers et des productions nationales, marque la composition du territoire national.

2.2. Les enjeux liés à l'approvisionnement de la ville et à la satisfaction des besoins alimentaires et bioénergétiques des urbains

La croissance urbaine de Bamako dont nous avons décrit l'expansion spatiale et démographique s'est-elle traduite par une augmentation de la demande en produits locaux ? Pour répondre, il faut se pencher sur les caractéristiques de la demande alimentaire des ménages urbains. La nature des besoins de la population de la capitale et ses pratiques d'achat, conditionne en effet l'organisation des réseaux et de la production en amont.

2.2.1. Un niveau de vie globalement plus élevé en ville qu'à la campagne

L'important poids démographique de Bamako, qui constitue un foyer de consommateurs potentiels de 1,8 million de personnes, suscite de nombreuses inquiétudes quant à la satisfaction des besoins de la population, notamment en matière d'alimentation. Le budget de consommation des ménages est l'attention depuis 1997 du gouvernement malien (EMEP, 2001).

Les enquêtes EMEP de 2001 permettent d'apprécier et de relativiser l'importance de la pauvreté dans la capitale et les besoins alimentaires à couvrir. Même si l'ampleur de la croissance démographique de la ville est de nature à s'interroger sur la couverture des besoins vitaux de ses habitants, on peut noter que Bamako rassemble quelques-uns des ratios les plus favorables du pays en termes de développement, notamment en matière d'accès aux infrastructures éducatives, médicales et de satisfaction des besoins alimentaires. « *Avec une incidence de pauvreté de masse de 29 %, le District apparaît comme un îlot de prospérité par rapport aux autres régions. La proportion des très pauvres (0,2 %) est très faible* » (EMEP, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004).

Le développement des infrastructures à Bamako se traduit par exemple par un faible niveau de mortalité infanto juvénile : 134 ‰ contre 238 ‰ à l'échelle nationale. D'après les résultats de l'EMEP, « *66 % de sa population sont situés à moins de 30 minutes d'un établissement de santé* » (EMEP, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004), ce qui est un résultat somme toute assez classique dans les villes, où les conditions de vie et d'accès aux infrastructures améliorent grandement les ratios.

Cependant, Bamako est aussi l'espace le plus enclin au chômage : « *En 2001, un dixième de la population active est sans emploi. Parmi ceux qui ont un emploi, 14 % sont sous-employés. Par ailleurs, un tiers des emplois seulement est régulier* » (EMEP, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004).

Bamako est aussi le lieu ou l'accès au logement est le moins aisé : moins de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement. C'est également l'endroit où la dépense annuelle moyenne par personne est la plus élevée du pays (source EMEP - Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004). Elle s'élève à 309 805 Fcfa, soit 850 Fcfa par personne et par jour, contre 500 Fcfa pour la moyenne nationale, 270 Fcfa en milieu urbain et 130 Fcfa en milieu rural.

Cependant, le secteur de l'alimentation ne grève pas davantage le budget des Bamakois que dans le reste du pays. L'enquête EMEP conduit ainsi à la conclusion que, quel que soit le groupe de consommation, la part du budget affectée à l'alimentation à Bamako est plus faible que la moyenne nationale (source EMEP - Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004). En revanche, la satisfaction des besoins bioénergétiques se révèle inquiétante à Bamako, puisque selon l'EMEP les besoins ne sont pas satisfaits. On ne peut donc pas se limiter à une étude des besoins alimentaires et nous devons prendre en compte les besoins énergétiques puisqu'ils constituent un aspect important des problèmes d'approvisionnement.

2.2.2. Besoins alimentaires et bioénergétiques des urbains

2.2.2.1. La triptyque du régime alimentaire : des céréales, des produits maraîchers, des condiments

Le régime alimentaire urbain repose principalement sur les céréales, qui représentent 59,30 % des quantités consommées (tableau 1). Le riz s'est imposé progressivement comme la principale céréale consommée en ville, bien que le mil continue de dominer à l'échelle nationale et soit présent également en ville en quantités importantes (41 000 tonnes par an consommées à Bamako). La forte demande en riz provient du fait qu'il est plus propice aux conditions de vie urbaine : raccourcissement des temps de cuisson par rapport aux céréales locales, facilité de la préparation et économie d'énergie par rapport à la préparation de plats à base de mil comme le tô[36] qui suppose un savoir faire spécifique et un long temps de cuisson. L'accès au bois et au charbon étant contraignant et coûteux, le temps de cuisson est un élément important dans le choix des céréales.

[36] Plat traditionnel sous forme de pate à base de farine de mil et servi avec une sauce.

Tableau 1 - La consommation de céréales en milieu urbain

	Quantité en T	Quantité en %
riz décortiqué	65479,356	55,14
mil	41014,372	34,54
sorgho	5862,975	4,94
maïs	2320,437	1,95
blé	3830,756	3,23
fonio	242,384	0,20
Total	118750,28	100,00

Source : EMEP 2001

Les céréales s'accommodent toutes d'une sauce à base de feuilles, de pâte d'arachide ou d'épices, qui sont des produits nommés communément « condiments », et qui constituent 4,16 % des quantités consommées à Bamako. A cela s'ajoute les légumes (14,15 %). Les plats principaux sont le « tô » à base de mil et le « riz au gras ». La diversité des plats tient à la variété des produits qui sont intégrés dans la sauce, d'où l'importance des produits maraîchers et des condiments. Le poisson et la viande complètent le régime alimentaire. Leur rôle est de donner du goût à la sauce dans laquelle ils cuisent. Ils représentent 7,68 % des quantités consommées.

Les quantités consommées varient cependant fortement selon la catégorie sociale des ménages. La présence de viande est notamment considérée comme la marque d'un bon niveau de revenu. En revanche, on ne peut pas conclure qu'il y ait une segmentation alimentaire liée au niveau de revenu. I. Dia affirme que « *si la différence de revenu induit des clivages sociaux, elle ne conduit pas à la démarcation des choix des plats de base. C'est l'importance accordée aux différents composants des plats qui va changer. La réduction des proportions se fera dans l'ordre suivant : viande/poisson frais ; huile ; légumes ; feuilles ; céréales* » (Dia, 1997).

Les tubercules sont peu utilisés. Non produits au Mali, sauf ponctuellement à Sikasso où les conditions naturelles sont plus propices (pomme de terre, patate douce, igname) et à Kati près du fleuve, ils ne font pas partie des habitudes alimentaires du pays et sont issus de circuits d'importation principalement. De ce fait, le régime alimentaire malien se distingue des pays forestiers voisins comme la Côte d'Ivoire.

Parmi les composants essentiels du régime alimentaire à Bamako, on retrouve principalement des produits nationaux. Concernant les céréales, seul le blé servant à fabriquer le pain est importé en totalité. Le riz est produit nationalement dans les périmètres irrigués mais bien qu'à rendement élevé (Bonneval *et al*, 2002) il ne peut fournir le marché national en totalité et se trouve fortement concurrencé par le riz d'importation dont la part ne cesse d'augmenter à l'échelle nationale depuis 2002[37]. Le riz importé provient principalement de l'Asie du Sud Est, notamment de l'Inde, de la Thaïlande et du Vietnam. Toutes les autres céréales, composantes fortes du régime alimentaire urbain, sont produites à l'échelle nationale.

Bien que certains produits maraîchers comme l'oignon et certaines tubercules soient le fruit de flux d'importation saisonniers, ils sont soit également produit à l'échelle nationale, soit marginaux dans la consommation des Bamakois.

Ainsi, il ressort de ces résultats qu'une grande partie de l'alimentation des Bamakois est basée sur des produits locaux ou susceptibles d'être produits en périphérie de la capitale.

Tableau 2 - Répartition des quantités consommées par produits

Produit	Total en tonne	Total en %
Céréales	118750,28	59,30
Produits maraîchers	28336,507	14,15
Viande/poisson	15378,393	7,68
Sucre, thé, café, tabac, cola	11660,556	5,82
Huile	9679,237	4,83
Condiments	8339,329	4,16
Tubercules	3225,902	1,61
Produits laitiers	1818,698	0,91
Légumineuses	1677,72	0,84
Fruits	1320,133	0,66
Œufs	46,129	0,02
Autre	13,148	0,01
Boisson	3,074	0,00
TOTAL	200249,106	100,00

Source : EMEP 2001

[37] La quantité est de 200 000 tonnes en 2002 contre 50 000 tonnes dans les années 90 (cf Baris *et al*, 2005).

2.2.2.2. La fourniture en bois énergie, un complément indispensable à la satisfaction des besoins alimentaires

L'énergie est indispensable pour cuisiner les plats. Une étude de l'approvisionnement alimentaire de Bamako ne peut faire abstraction de la nécessité de ravitailler les foyers en bois énergie. Les conclusions de l'EMEP mettent en évidence la grande vulnérabilité des populations urbaines en général et de Bamako en particulier quant à la fourniture de bois ou de charbon permettant de cuisiner (EMEP, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2004).

Au Mali, le bois et le charbon sont utilisés essentiellement à des fins domestiques, pour les besoins quotidiens du foyer. Les autres sources d'énergie sont peu développées et souvent peu compatibles avec le pouvoir d'achat. Le secteur énergétique est caractérisé par la prédominance de la consommation d'énergie traditionnelle, y compris en milieu urbain et pour l'usage professionnel[38]. Le taux de couverture par le réseau électrique est très faible, l'utilisation de sources d'énergies nouvelles est timide et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en termes d'approvisionnement en hydrocarbure est totale.

Les besoins en énergie domestique sont satisfaits au jour le jour, lors des achats quotidiens de condiments. Ce sont les femmes qui sont chargées de l'approvisionnement de la famille. Elles en sont les principales utilisatrices. A l'instar des céréales, les chefs de famille qui le peuvent font des achats en gros ou demi gros (un sac de 100 kg, un stère de bois).

En milieu urbain, on observe une nette préférence pour le charbon. Cependant, bien que dominant, le charbon ne s'est pas totalement substitué à l'utilisation du bois. Les ménages continuent à utiliser les deux. Le charbon est plus adapté aux conditions de vie urbaine, mais le bois reste une énergie appréciée notamment pour la préparation de plats traditionnels qui nécessitent une cuisson lente. La consommation très répandue du thé appelle également l'utilisation régulière de charbon.

Les travaux de L. Gazull révèlent que les ménages de grande taille et les familles anciennement installées à Bamako ont une nette préférence pour le bois. A l'inverse les ménages de petite taille plus récemment installés optent davantage pour le charbon et le gaz

[38] Le bois et le charbon sont également consommés par les commerçants, artisans, restaurateurs et par les industriels.

[39](L. Gazull, 2009). Ainsi on constate depuis une dizaine d'années des tendances nettes : une préférence pour le charbon au détriment du bois, l'augmentation de son poids comme source principale d'énergie, le maintien de l'utilisation du bois et le développement du gaz, sous la forme de combustible d'appoint pour réchauffer les aliments.

2.2.2.3. La satisfaction des besoins alimentaires et bioénergétiques urbains est issue de différents réseaux

La plupart des quantités de produits consommés par les Bamakois sont achetées (soit 89 %, cf. tableau 3**Tableau 3**). Les lieux d'approvisionnement sont respectivement les marchés urbains, les boutiques de quartiers, la rue (auprès des commerçants ambulants) ou encore, mais beaucoup plus rarement, les supermarchés, peu nombreux.

Cependant, on recense d'autres modalités d'approvisionnement. Près de 6 % des quantités consommées par an à Bamako proviennent de l'autoconsommation, soit près de 12 400 tonnes par an (EMEP 2001). Ceci s'explique par la subsistance de quelques parcelles agricoles en milieu urbain le long du fleuve Niger, des rails et des marigots, et également d'exploitations périurbaines dans un périmètre de 50 km autour de la ville où des fonctionnaires ont des parcelles et cultivent un jardin pour leur autoconsommation (Doumbia, 1982).

Une autre partie des produits consommés (3,65 %) provient de réseaux familiaux sous forme d'autofourniture. Il s'agit de produits locaux accessibles aux consommateurs par des réseaux ethno-géographiques qui lient consommateurs urbains et producteurs ruraux. Les produits auto-fournis et autoconsommés appartiennent à la même gamme : il s'agit en majorité de céréales (de tous types), de marchandises issues de productions agricoles spécialisées tel que l'oignon, l'huile d'arachide, la viande et le poisson frais et les produits maraîchers[40]. Enfin, on retrouve des pratiques de troc (0,28 % des quantités consommées), le recours à l'aide alimentaire (0,38 %) et d'autres formes de prêts variés (tableau 3).

[39] "Un clivage entre les quartiers centraux historiques grands consommateurs de bois, les quartiers tramés plus récents alliant bois et charbon et les quartiers périphériques ou le charbon domine"(L. Gazull, 2009).

[40] On retrouve aussi quelques produits manufacturés dont l'origine peut être source d'interrogation : sucre, thé, café, tabac, lait en poudre.

Tableau 3 - Quantités de produits consommés par an à Bamako, suivant le mode d'acquisition

	Achat	Troc	Auto-consommation	Auto-fourniture	Aide alimentaire	Dons autres origines	Prêt reçu banque céréalière	Food for work[41]	Autres prêts	Total
Total (en %)	89,19	0,28	6,19	3,65	0,38	0,27	0,00	0,01	0,03	100,00
Total (en T)	178 602,23	555	12 394,35	7 318,67	760,10	544,23	0,85	11,42	62,26	200 249,11

Source : EMEP 2001

2.2.2.4. Des pratiques d'achat qui conditionnent le mode de stockage en amont des filières d'approvisionnement

Les modes d'achat sont fonction de la possibilité de stocker les produits. Ainsi, les céréales, le charbon et le bois sont-ils achetés par le chef de famille, quand le niveau de revenu le permet, de préférence en gros ou demi gros. Cela n'empêche pas qu'une somme quotidienne (« le prix des condiments ») soit accordée par le chef de famille à sa ou ses femmes pour l'achat des condiments. Ces achats se font au détail sur le marché, lieu privilégié de leur acquisition.

La difficulté de conservation des produits périssables est un facteur essentiel pour comprendre les pratiques d'achat alimentaire, qui ont une influence sur l'ensemble de la filière en amont. L'achat de bétail sur pied, ou de poulet vivant, l'achat au détail de denrées périssables ou de produits conditionnés (poisson séché), ou encore l'achat de glace, sont autant de stratégies visant à pallier cette situation.

2.2.2.5. Des préférences alimentaires basées sur les référents ruraux

Parmi les travaux sur l'approvisionnement des villes africaines, de nombreuses études se sont intéressées aux comportements alimentaires des populations, notamment urbaines. Bien que l'étude de la communauté de consommation pose de nombreux problèmes de définition (Gastellu, 1980), il est possible d'analyser la nature de la demande alimentaire à Bamako, qui est, comme dans de nombreux pays ouest-africains, fonction de plusieurs critères : les préférences alimentaires, les caractéristiques des ménages, les modèles de consommation et le modèle familial de l'ethnie d'origine. Nos enquêtes non pas ciblé directement la

[41] Le programme "Food for Work" de l'USAID encourage l'autosuffisance alimentaire en fournissant des vivres en échange de main-d'œuvre.

consommation et une telle démarche d'analyse des unités économiques n'a pas été mise en place. Cependant, à partir des travaux sur le sujet, de l'observation des pratiques d'achat sur les marchés et des données sur la consommation alimentaire et énergétiques à Bamako, nous pouvons retenir les éléments suivants.

L'utilisation de réseaux ethno-géographiques pour la fourniture de produits alimentaires en ville est un exemple de la réciprocité des liens entre ville et campagne, et semble se réaliser à la fois en compensation de l'aide financière fournie régulièrement par les citadins et comme la possibilité d'affirmer culturellement ses choix alimentaires. Ainsi, selon Dia (1997), « *Les ménages urbains découlent d'un processus historique très récent en Afrique du fait de l'importance de la migration d'origine rurale dans la constitution des villes. Ainsi, même si l'évolution des structures sociales devrait être influencée par les contraintes du cadre de vie urbain, les comportements des ménages dépendent des structures rurales* ». Les pratiques d'entraide alimentaire entretiennent le lien ville campagne.

La prise en compte de la demande alimentaire en ville passe par la considération du modèle familial de l'ethnie d'origine, qui est pluriel en milieu urbain. Ainsi, I. Dia montre que la taille de l'unité de résidence (nombre de personnes habitant dans le ménage), de l'unité de consommation (nombre de personnes consommant des produits alimentaires dans le ménage) et de l'unité de production (nombre de personnes qui participent aux revenus du ménage) n'est pas la même. Elle varie sensiblement puisque certains membres du ménage ont leurs propres réseaux pour la satisfaction des repas. De plus, dans certain cas la maîtresse de maison est dans l'obligation sociale de cuisiner pour certains membres de la famille qui n'y résident pas. De ce fait, à Bamako, la participation à l'alimentation du groupe est codifiée, et les variantes complexes entre partage du repas dans l'unité de résidence ou en dehors. L'apport de « paniers repas », très visible dans les rues de Bamako à certaines heures, illustre l'ampleur de ces pratiques.

Cependant, de manière générale, le milieu urbain a tendance à favoriser la prise de repas en dehors du domicile. L'exercice d'un emploi en ville ne rend pas toujours possible la prise de repas en famille. Les gargotes se substituent alors au repas familial en proposant une gamme de plats cuisinés en sauce. Les marchands de rues constituent une autre source d'accès aux préparations marchandes (beignet, gâteaux, pain). Ces pratiques ne sont pas standardisées. Cela peut prendre la forme d'un petit-déjeuner (café et pain dans une gargote), d'un repas

cuisiné le midi, ou le soir (généralement pratiqué par les travailleurs célibataires). L'étude détaillée de F. Akindes sur les différentes formes de restauration à Abidjan montre que la prise de repas en dehors de la cellule familiale est aussi favorisée par les contraintes liées à la confection des repas et à la volonté, pour le chef de famille, de se décharger de cette tache en donnant de l'argent pour l'alimentation hors du domicile, souvent bon marché (Akindes, 1990).

En ce sens, la restauration hors du domicile tient une place importante dans les stratégies alimentaires du ménage. Les repas en famille ne restent pas moins une constante qui se perpétue grâce à la fonction sociale qui lui est accordée.

Ces pratiques illustrent l'importance des plats cuisinés dans la vente de produits alimentaires en ville. Les pratiques vulgarisent le pain, le café et les huiles de cuisson (pas ou peu produits au Mali), dans la gamme des produits courants et donc le recours aux produits d'importation.

Les référents ruraux constituent des fondamentaux dans les pratiques d'acquisition et de consommation alimentaire et bioénergétique malgré l'intégration urbaine. Ce constat, à l'échelle du Mali, corrobore les travaux de chercheurs sur l'Afrique de l'Ouest et tropicale (Chaleard, 1996 ; Kouassi, 2006, Akindes, 1991 ; Dia, 1997). On peut d'ores et déjà constater quelques spécificités de la capitale malienne comme la subsistance de pratiques d'agriculture urbaine dont l'ampleur distingue Bamako de certaines grandes villes comme Abidjan[42] (Chaleard, 1996, p. 36). Le poids des urbains qui possèdent des exploitations agricoles périurbaines dans la satisfaction des besoins des ménages Bamakois et la valorisation des produits africains, illustrent la subsistance de pratiques et de référents ruraux dans les préférences alimentaires.

Les préférences alimentaires urbaines sont basées sur les référents ruraux avec quelques nuances cependant. On constate une nette préférence pour le riz et le développement des pratiques de prise de repas hors du domicile. Pour ce qui concerne le choix des énergies permettant la cuisson des aliments, le lien avec les pratiques rurales est également fort. Le bois et le charbon sont des sources d'énergie fournies par la biomasse locale. Cependant l'insertion urbaine induit là aussi une nuance avec une nette préférence, depuis une dizaine d'année, pour le charbon.

[42] Les pratiques urbaines d'acquisition par autoconsommation représentent 6 % des modes de ravitaillement à Bamako, alors que les travaux de Chaléard parlent de très faible taux d'autoconsommation à Abidjan (moins de 1%) de 1979 et 1988 (Chaleard, 1996).

Au Mali, comme dans de nombreux pays africains, les produits agricoles nationaux de base fournissent l'essentiel des besoins des ménages. Si l'appartenance au milieu urbain entraine quelques modifications dans les comportements d'achat, ces produits satisfont également les besoins urbains.

Compte tenu des besoins de la population urbaine et leur croissance, la mobilisation des ressources nationales se présente comme un élément supplémentaire de sécurisation des filières d'approvisionnement. L'étude des besoins alimentaires urbains a montré le recours aux flux d'importation, pour le riz notamment (denrées insuffisamment produite à l'échelle nationale pour combler les besoins). Ceci peut engendrer non seulement une dépendance mais un risque accru de fragilité en termes de sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, la grande dépendance des populations urbaines vis à vis des sources d'énergie permettant de cuisiner constitue un enjeu aussi important que la satisfaction des besoins alimentaires. En ce sens, le bois énergie est une ressource qui entre dans la gamme des produits permettant la satisfaction des besoins alimentaires. Dans les pays sahéliens, il est indispensable de considérer ensemble les produits vivriers et bioénergétiques. Ils répondent à un même enjeu : celui de la sécurité alimentaire.

En milieu urbain, la valorisation des espaces d'interstices permet l'autoproduction de quelques denrées alimentaires (cela représente 10 % de l'approvisionnement, source EMEP). En revanche, la fourniture de bois énergie répond à d'autres logiques. Elle suppose un réseau d'approvisionnement fondé sur l'accès aux ressources locales, qui ne sont pas disponibles en milieu urbain.

La prise en compte des préférences des Bamakois nous incite à questionner le potentiel de la périphérie et sa capacité à répondre aux besoins urbains. Les énormes besoins en bois énergie, en produits maraîchers et condiments montrent que la sollicitation des ressources périphériques peut être une réponse pertinente aux inquiétudes liées à l'approvisionnement alimentaire en milieu urbain. L'exploitation des potentialités agricoles locales, le raccourcissement des circuits entraîne en effet une diminution des coûts et limite les aléas liés au transport de marchandises périssables.

2.3. Une périphérie rurale sous influence urbaine

De par sa proximité avec la capitale, notre terrain d'étude se présente comme un espace complexe enclin aux mutations. Le rôle que peut jouer cet espace dans la sécurisation de l'approvisionnement vivrier et bioénergétique ne peut être compris sans la prise en compte de certains éléments ayant traits au milieu et à la population : une agriculture soumise à l'irrégularité des précipitations, une main-d'œuvre importante anciennement implantée et repartie suivant un gradient ville campagne, des ressources forestières disponibles, des terres de plaine alluviale.

2.3.1 Un espace rural de climat tropical soumis à des précipitations irrégulières

Situé entre 10° et 25°N, le Mali est soumis à un climat tropical sous influence d'un phénomène de mousson. Le District de Bamako et sa périphérie appartiennent au climat de type soudanien marqué par une pluviométrie moyenne annuelle de 900 à 1 100 mm et des températures moyennes annuelles de 28 à 29 degrés (carte 7). Bénéficiant de cette position latitudinale, la saison de l'hivernage dure quatre à six mois (de mai à octobre), avec une pluviométrie normale de 1 080 mm enregistré de 1941 à 1975 (Dnsi, 2001).

Le Mali, connaît un régime pluviométrique de type soudano-sahélien à forte variabilité interannuelle. Durant la saison des pluies, les précipitations sont liées à l'action de la mousson atlantique (Atlas du Mali, 2010). Les températures diurnes sont elles plus stables durant l'année et suivent la localisation latitudinale. Ce sont donc les précipitations qui concentrent l'essentiel des préoccupations des populations engagées dans une activité primaire. Les climatologues ont constaté de 1970 à 1990 la progression vers le sud du pays des zones désertiques et semi-désertiques. Depuis, les précipitations reviennent à la normale, mais sont plus intenses et tardives. La variabilité interannuelle des précipitations impacte directement les populations agricoles et contrarie le calendrier cultural.

Carte 7 - Carte de températures et de précipitations au Mali

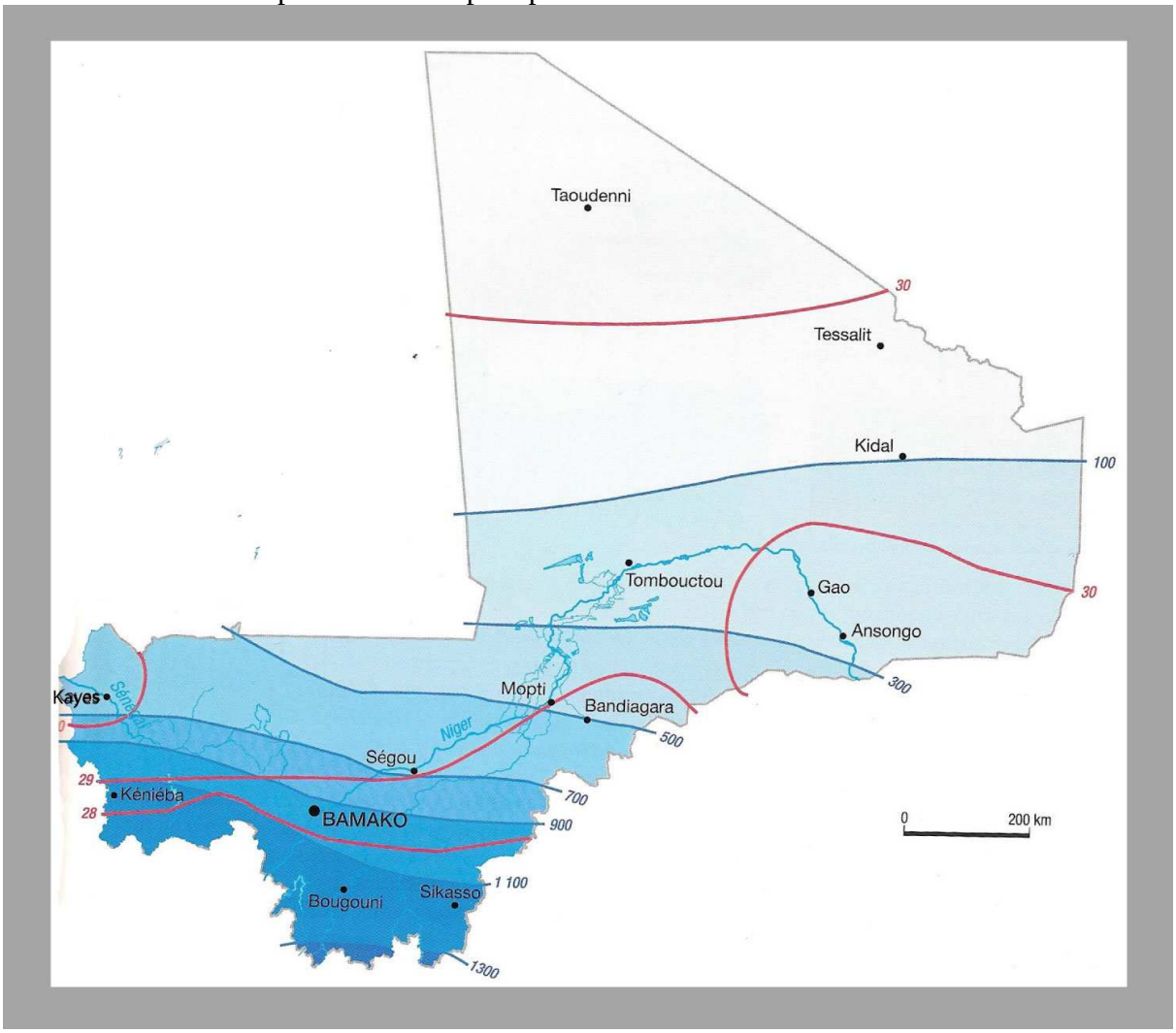

Les isohyètes sont représentées en bleu (en mm, pour la période 1951-2008)

Les températures moyennes sont représentées en rouge (en degré Celsius, pour la période 1980-2008)

Source : Atlas du Mali, 2010, p. 83

2.3.2 Une périphérie urbaine peuplée

La périphérie de Bamako est relativement bien peuplée. Les villages à proximité de Bamako sont d'occupation ancienne comme l'indique la carte 4 sur laquelle on distingue certains de ces villages dès 1918 (section 2.1). Dans notre espace d'étude, on recense environ 1 300 villes et villages qui regroupent une population de 1 200 000 habitants. Cette population importante se repartie suivant un gradient ville/campagne.

En périphérie de Bamako les densités de population oscillent entre 5 et 90 habitant/km². La Carte 8 [43] illustre les différences de densité entre les espaces inoccupés (forêts classées, rives de la boucle du Baoulé) et les espaces très densément peuplés à proximité de la capitale, le long de ses faubourgs et vers la future conurbation Kati/Bamako. Mais ce qui apparait sur la carte comme de fortes densités est à relativiser. En effet, la catégorie supérieure (40 à 90 habitant par km²) représente les espaces qui ont des densités presque équivalentes à la moyenne mondiale, soit 47 habitants/ km². Rappelons que le Mali est un territoire caractérisé par de faibles densités de population (la moyenne nationale est de 10 hab/km²) à l'instar de nombreux pays africains (la moyenne pour l'Afrique est de 28 hab/km² en 2003).

La présence de fortes densités à proximité directe de la capitale confirme la forte attractivité de Bamako non seulement au cœur du District mais dans sa périphérie proche. On remarque cependant deux noyaux importants qui favorisent ce niveau de densité : celui de Kati avec des densités urbaines importantes non seulement en son centre mais dans l'ensemble de la commune et vers les villages voisins ; et celui du périmètre irrigué de Baguinéda s'étendant sur les deux axes Koulikoro et Ségou et participant aux fortes densités à l'Est de la capitale, grâce à un maillage important de gros bourgs. Les fortes densités se concentrent également le long des faubourgs et ce jusqu'à 50 à 80 km de la capitale : au sud jusqu'à Ouelessebougou, à l'est jusqu'à Kassela, au ENE jusqu'à Koulikoro, au nord jusqu'à Kolokani; au SSE jusqu'à Bancoumana. On y observe parfois une légère rupture du continuum de densité.
En dehors du continuum de densité à proximité directe de la capitale, les plus fortes densités sont toujours associées à la présence d'une ville, isolée et située sur un des axes majeur menant à Bamako. Cependant, si la présence des petites et moyennes villes est à associer aux fortes densités (visibles sous formes de noyaux de densité sur la Carte 8), on ne peut négliger le rôle des bourgs (2 000 à 5 000 habitants mais aussi 1 000 à 2 000 habitants), notamment lorsqu'ils sont agglomérés, dans le maintien de fortes densités au sein des faubourgs mais aussi le long des pistes rurales.

[43] La Carte 8 a été réalisée avec l'outil "spatial analyst" de arc gis selon la méthode de calcul de densité par unité de surface. La taille en sortie a été fixée à 2 000 m, le rayon de recherche à 10 000 m. Les densités de population du District de Bamako n'ont pas été prises en compte. Elles n'impactent donc pas la forme du semis de forte densité à proximité directe de la capitale.

Carte 8- Carte de densité de population en périphérie de Bamako (1998)

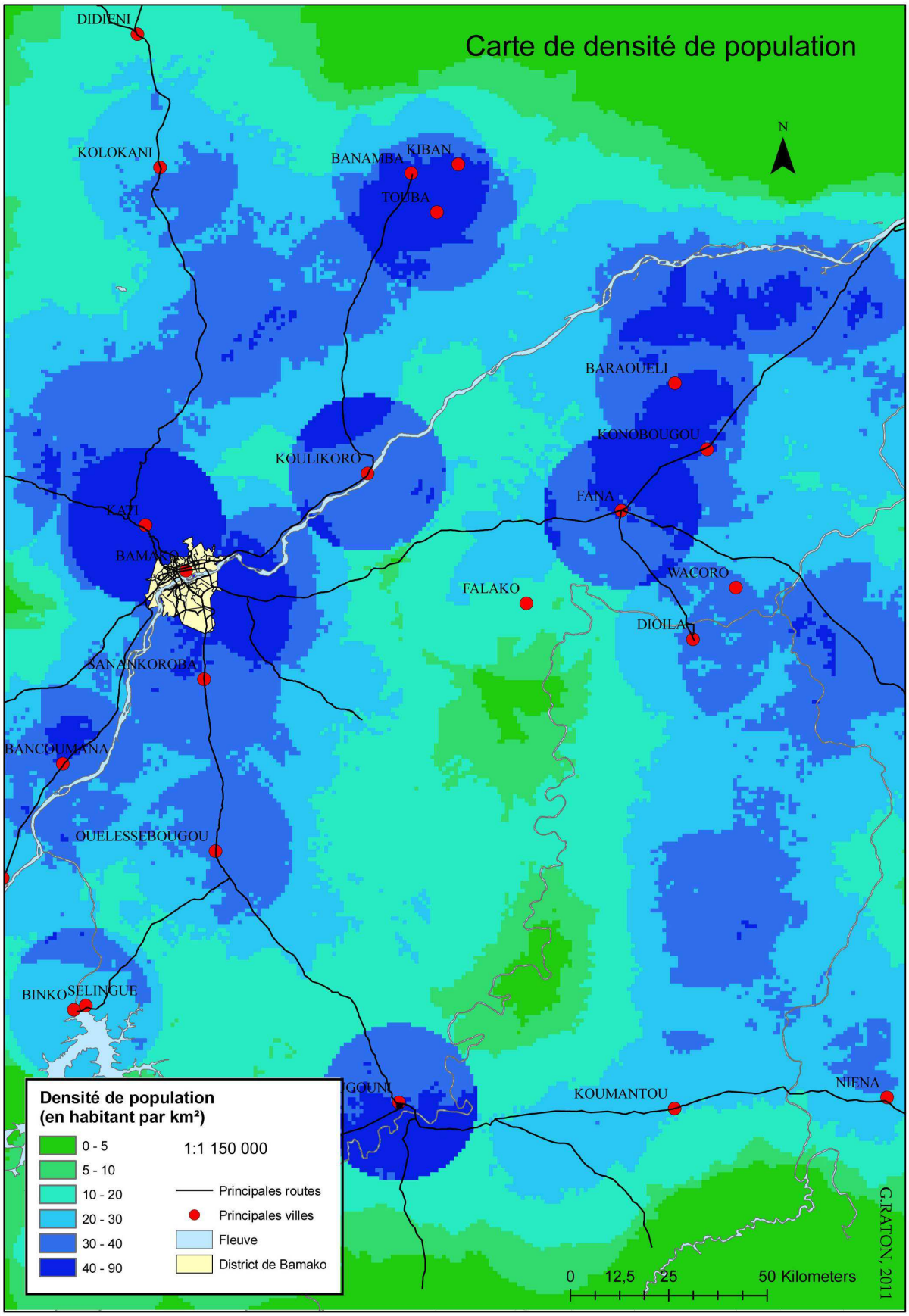

Les cartes 9 et 10 illustrent la distribution des localités de 1 000 à 2 000 habitants et 2 000 à 5 000 habitants. On y voit plusieurs groupements de bourgs qui expliquent la forme et le continuum des zones de fortes densités. De fortes densités qui s'étendent au delà de la petite couronne de Bamako. Ces groupements sont ceux de Dombila, Diago, Dio, Djinidié à l'ONO de Bamako ; Faladié, Kalifabougou, Niamana, Daban; Nonkon, Ourala, Ouolodo, Nossombougou, Sirakorola au NNO de Bamako ; Kassela, Niaman, Kobalakoro à l'est de la capitale ; Maninkoura, Deguela, Figuira Tomo au SSO de Bamako (Carte 10). Ces bourgs agglomérés participent non seulement à maintenir de fortes densités le long des axes majeurs de communication entre les villes moyennes isolées, mais favorisent également la constitution d'une zone continue de forte densité en forme de tache d'huile dans un rayon de 30 km autour de la capitale. De plus, l'exemple du nord de Bamako montre que ces bourgs participent à maintenir de fortes densités dans des espaces ruraux non desservis par les grands axes mais situés à mi chemin entre deux axes majeurs. Ceci explique l'existence de densités comprises entre 30 et 40 hab/km² entre les deux axes Kolokani/Banamba pourtant peu accessibles.

La périphérie de Bamako se présente donc comme un espace rural relativement bien peuplé. Dans ce contexte, la pression sur les ressources foncières s'exerce surtout en première couronne, là où l'on observe une forte densité de population. Nos enquêtes auprès des administrations et des mairies ont révélé une extension du nombre de titres fonciers et communaux dans les deux premières couronnes, au delà ils sont parcellaires et ne concurrencent pas directement les activités agricoles.

Carte 9 - Carte de distribution des localités de 1 000 à 2 000 habitants en périphérie de Bamako (1998)

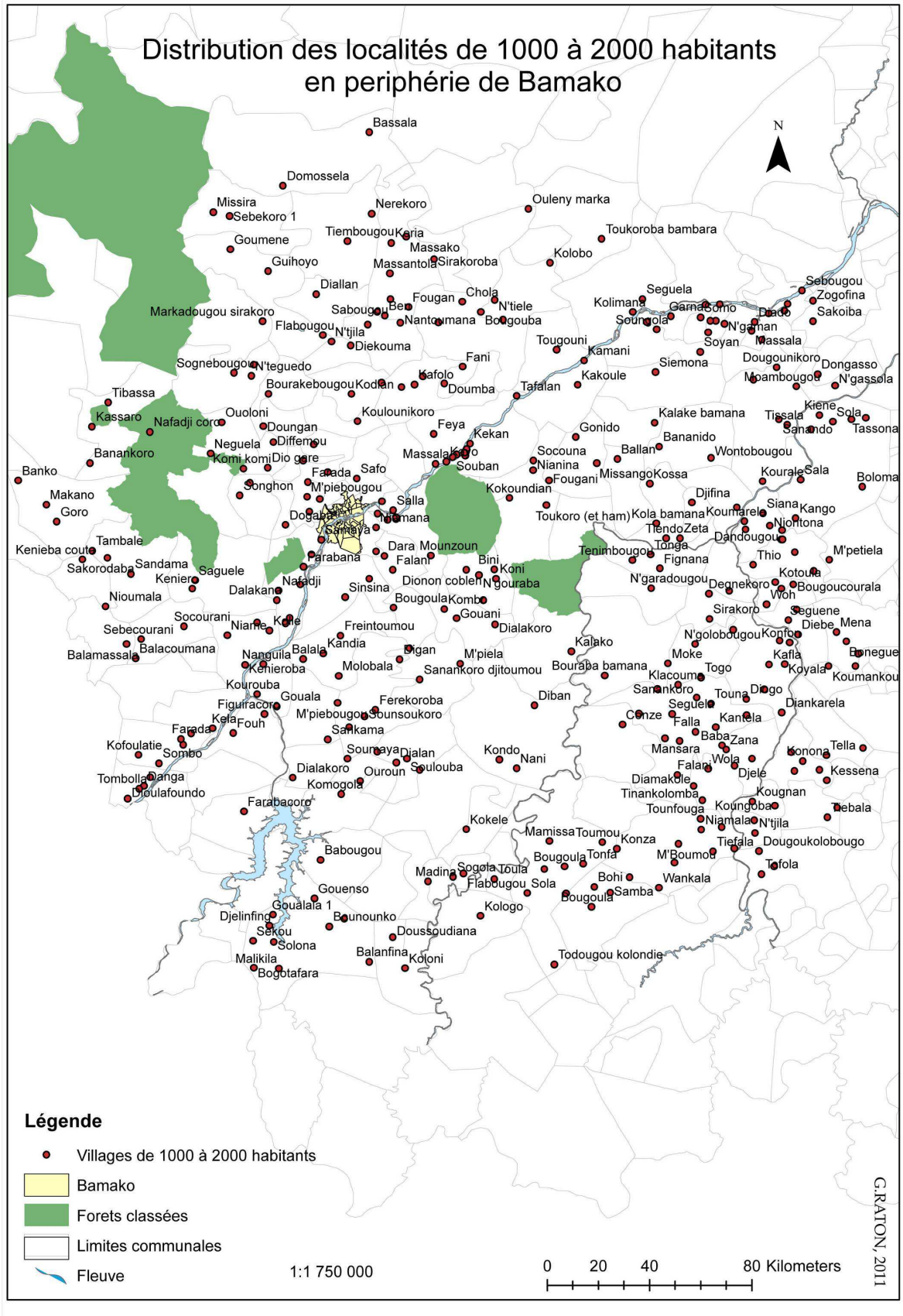

Carte 10 - Carte de distribution des localités de 2 000 à 5 000 habitants en périphérie de Bamako (1998)

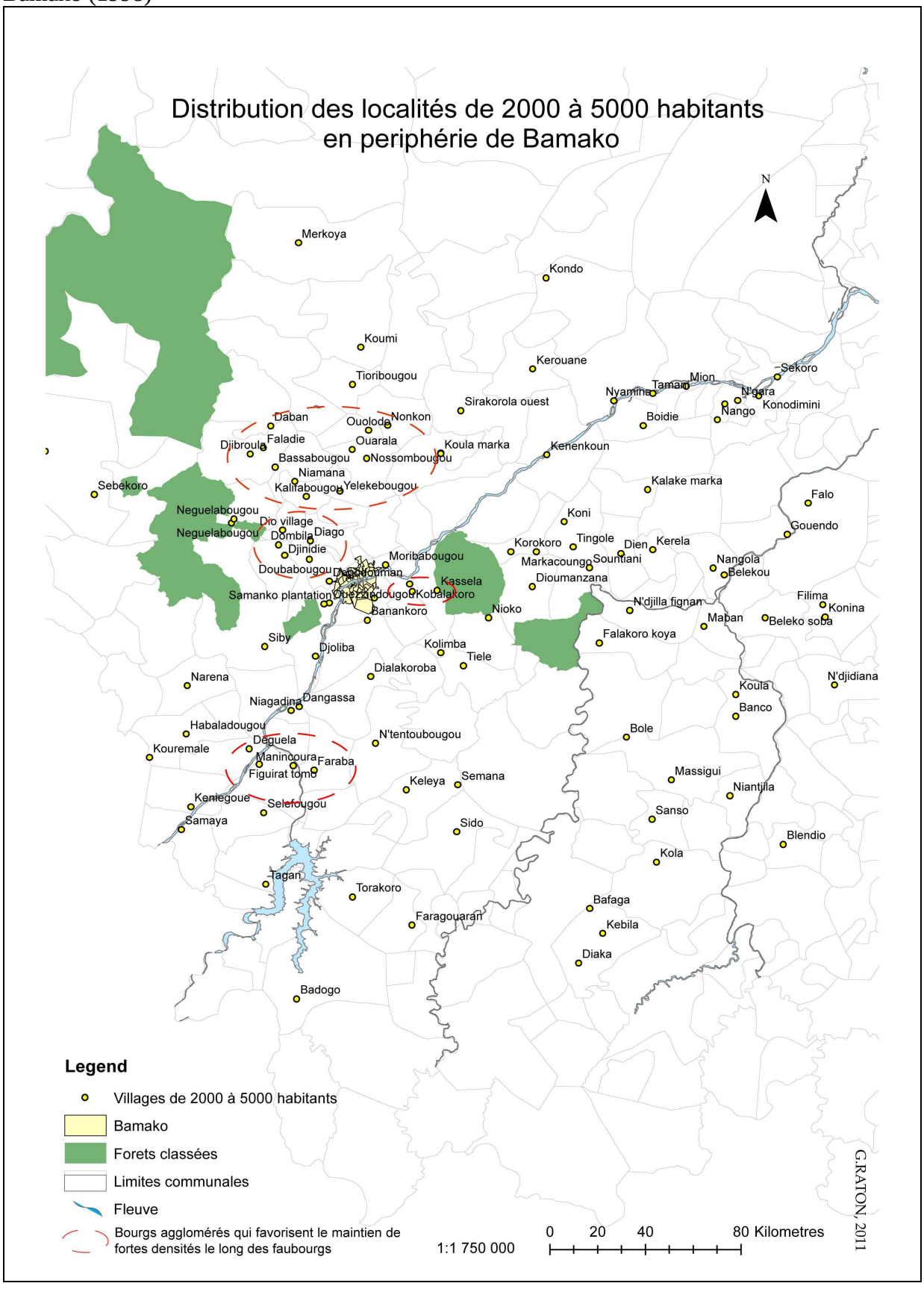

Carte 11 - La périphérie de Bamako : un espace rural de zone soudanienne sous influence urbaine

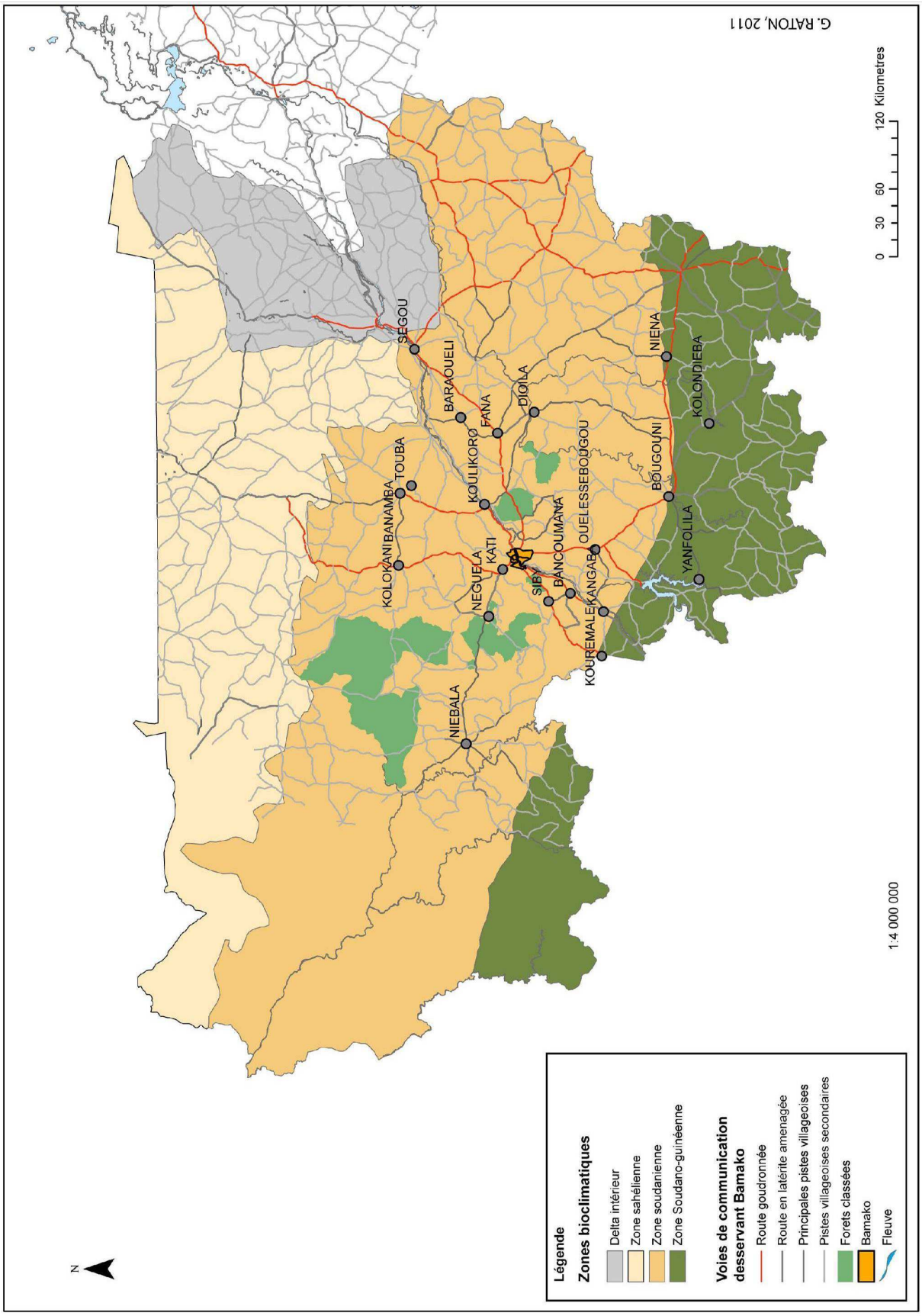

2.4. Le rôle de la périphérie dans l'approvisionnement de Bamako : une histoire ancienne

Si la question du ravitaillement des villes est récente, en périphérie de Bamako l'intégration des paysans aux circuits urbains est en réalité le fruit d'une longue histoire qu'il nous faut saisir avant de présenter le contexte actuel. Nous analysons ici les mécanismes d'intégration d'exploitations familiales à l'approvisionnement urbain de l'époque coloniale à 1960. Un recul historique est nécessaire afin de percevoir les mutations des fonctions de la périphérie qui ont conduit à la modification des comportements des producteurs en termes d'échanges, notamment dans leurs stratégies de ravitaillement de la ville.

Cette section est le fruit d'une recherche bibliographique à partir des travaux de S. Doumbia et de M. Sanogo qui sont à notre connaissance les seuls à évoquer les foires-expositions maliennes (Doumbia, 1982 ; Sanogo, 1976-1977), d'un croisement d'informations historiques obtenues sur les foires, de l'analyse de travaux sur les orientations stratégiques des français en matière d'aménagement pendant la colonisation (Van Beusekom, 1997) et des politiques agricoles de l'Indépendance.

Aborder cette question ici permet également de présenter les principales infrastructures de la périphérie et les processus anciens expliquant le développement contemporain des foires.

2.4.1. La diffusion des activités maraichères pendant la période coloniale : une première sensibilisation aux techniques agricoles commerciales

La population de la périphérie de Bamako participe à l'approvisionnement de la ville depuis la période coloniale. Dès cette période, les mesures liées à la sécurisation du ravitaillement de la ville de Bamako, alors capitale du Soudan français, se multiplient en effet. Les différentes structures administratives, militaires, économiques et commerciales assuraient alors une croissance démographique continue de la ville. La demande européenne était alors exigeante et les efforts déployés pour la satisfaire importants. L'administration coloniale a fait le choix de cultiver ces produits sur place. Les difficultés liées à l'importation de produits européens[44] étaient en effet nombreuses, et justifiaient la mise en place d'infrastructures pour répondre à ces besoins. Durant cette période, la vulgarisation des méthodes de cultures maraîchères par les européens a été rapide et efficace : jardins pédagogiques, fermes écoles, centres de

[44] Coûts importants et lenteur des transports.

recherches agronomiques, initiation à la consommation ont encouragé de nombreux acteurs à s'investir dans le secteur (Doumbia, 1982). Ces acteurs sont des membres de l'administration coloniale, des fonctionnaires et militaires, ainsi que des populations autochtones qu'ils emploient et qui diffusent les techniques au gré de leurs déplacements (forcés ou non).

La pratique de cultures dites maraichères précède en réalité la période coloniale. Cependant, avant l'arrivée des colons, les cultures de fruits, feuilles ou légumes s'apparentaient plus à des plantations communautaires où les arbres et plantes traditionnels étaient valorisés pour l'autoconsommation qu'à une véritable culture maraîchère (Doumbia, 1982, p. 57). Le passage de la culture de végétaux rentrant dans la gamme des condiments consommés, à la culture commerciale a, de fait, eu lieu pendant la période coloniale. Les premières expérimentations sur la production de produits maraîchers ont été concluantes et ont permis d'assurer l'approvisionnement de l'administration coloniale implantée sur le site de Bamako. Ces premiers succès ont donné lieu à un investissement plus important selon deux lignes directrices : la première était de favoriser l'implantation de l'activité agricole par « fixation » de la population sur une terre et la seconde de favoriser l'intégration d'une paysannerie innovante aux circuits de ravitaillement de la ville. Durant la première phase d'expérimentations agricoles datant des années 1920, les infrastructures liées aux activités de maraîchage sont présentes en centre ville et dans les interstices urbains, ainsi que sur trois des six axes routiers menant à Bamako à une distance de la ville n'excédant pas 15 km. La création d'un périmètre irrigué à 30 km à l'Est de la capitale, sur la rive droite du Fleuve Niger, à proximité de la route menant vers Ségou, marque l'implantation coloniale sur un quatrième axe, dans un périmètre plus large.

Après une période de diffusion du maraîchage, les Français ont tenté de valoriser les espaces à fort potentiel productif, pour y mener des activités de maraîchage mais plus largement pour y développer l'agriculture de rente. Ces projets ont conduit à la mise en valeur du périmètre irrigué de Baguinéda[45]. Pour l'administration coloniale, ces aménagements devaient induire des changements importants au sein des espaces ruraux. « *In colonisation indigene, The French combined their belief in the importance of high population density with their*

[45] Le chantier a débuté en 1926 par des travaux de creusement d'un canal à partir de Sotuba. Dans la même optique que l'Office du Niger, ces parcelles ont été exploitées par les habitants de « villages de colonisation » créés par transport forcé de paysans « colons ». Ce périmètre est actuellement appelé Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB). Des villages ont été inclus dans le périmètre hydro-agricole créé par l'administration française, où ils ont pris la forme de lotissements agricoles.

convictions regarding the superiority of intensive plow agriculture and the centrality of private property and the nuclear family to a developed agricultural system[46] » (Van Beusekom, 1997, p. 303). Une dizaine d'années après les premiers travaux (1936), on recensait sept villages au sein du périmètre irrigué (Doumbia, 1982). Encadrés par des techniciens et des administrateurs urbains, ces espaces sont devenus des lieux d'innovation et de transmission des savoirs et techniques agricoles (Source OPIB). L'augmentation progressive du nombre de villages montre que les techniques des administrateurs ont été fructueuses en matière de fixation de la population et que l'activité agricole s'est diffusée.

La demande citadine, celle des colonisateurs en particulier, a donc stimulé l'orientation des productions agricoles de la périphérie vers la ville.

Le développement du maraîchage en périphérie de Bamako a impulsé l'intérêt des paysans pour le marché urbain, bien qu'il ne concerne à cette époque qu'une petite partie des communautés rurales vivant en périphérie de la ville. Ces observations mènent au constat suivant. La culture d'exportation a été un outil stratégique de valorisation économique de l'espace pendant la colonisation. Mais à Bamako plus qu'ailleurs c'est davantage la culture maraîchère que la culture de rente qui a marqué le territoire. Cette époque marque une première rupture des comportements des paysans en termes d'échanges.
Dès cette époque et en dépit des volumes de commercialisation encore faibles, se pose la question de la mise en place d'infrastructures ou de places de vente de produits. La faiblesse de la population urbaine ne nécessite pas encore la mise en place de marchés qui maillent l'espace rural. Toutefois, les prémices de l'organisation contemporaine apparaissent.

2.4.2. Les politiques coloniales de mise en valeur de la périphérie : un terreau propice à la diffusion des foires

Les foires apparaissent sous leurs formes actuelles à partir de l'Indépendance. Pourtant, une analyse rétrospective de la période coloniale, à partir des travaux de S. Doumbia et des informations historiques récoltées sur les marchés de la périphérie, montre que les bases de la diffusion d'un modèle commercial sont présentes.

[46] "Pendant la colonisation, les Français avaient la conviction que pour développer les systèmes agricoles locaux, il fallait combiner plusieurs facteurs : fixer des densités importantes de population, développer l'agriculture intensive et la propriété privée."

Durant l'époque coloniale, la vulgarisation des cultures maraîchères ne s'est en effet pas limitée à la formation et aux travaux agricoles. L'administration coloniale a introduit chez les populations autochtones les « foires-expositions ». Etablies dans les capitales régionales[47], elles sont présentées comme de véritables « vitrines » de l'horticulture où les meilleurs agriculteurs et les techniques les plus performantes étaient récompensés. Prenant appui sur les marchés villageois déjà existants, ces foires-expositions ont renforcé le rôle de la capitale soudanaise et développé « l'esprit de prestige » lié au maraîchage, donc à une culture commerciale dirigée vers la ville. C'est l'ensemble de la région Bamakoise qui a bénéficié de cet engouement pour l'activité. Dans la lignée des politiques de fixation d'une population agricole et de leur formation, les foires ont constitué un outil pour insérer durablement l'innovation agricole dans les pratiques.

La politique de vulgarisation des activités maraichères a ciblé une gamme d'acteurs différenciés, enclins à perpétuer les techniques pour leur propre compte et à les diffuser. On constate aujourd'hui que, dans chacun des sites développés, le prestige lié aux cultures maraichères s'est maintenu. Les anciens militaires furent garants des pratiques de cette activité et ont fortement participé à la diffusion des techniques. D'ailleurs, chaque base militaire française a donné naissance à des sites spécialisés dans un ou deux produits maraîchers. C'est le cas de Kati, près du camp militaire, qui n'a cessé depuis l'arrivée des colons d'affirmer son rôle de pôle maraîcher, avec des spécialisations telles que la pomme de terre et la patate douce. La foire-exposition de Kati, qui fût l'une des plus importantes avec Bamako, n'existe plus aujourd'hui sous cette forme, mais s'est dédoublée en deux marchés appelés « foires » : l'un se tient le jeudi, l'autre le dimanche.

On retrouve aussi des sites spécialisés dans les produits maraîchers à Koulikoro, à proximité de l'ancienne base militaire française. La présence de l'Institut Polytechnique Rural (IPR) de Katibougou[48] et d'une exploitation des rives du Niger a renforcé la spécialisation.

Les foires-expositions ont donc ancré ces pratiques foraines. La diffusion de la foire, puis sa normalisation depuis les années 80 trouverait ainsi son origine dans les premières politiques de valorisation de la périphérie. Bien que l'activité maraîchère ne soit pas la spécialité unique

[47] Telles que Bamako, Kati et Koulikoro.

[48] L'actuel IPR de Katibougou, qui forme des techniciens et agronomes aux secteurs du maraîchage, de la pêche et de la forêt est créé à l'époque coloniale. Situé à 3.5 km en aval de Koulikoro, l'IPR Katibougou devint le berceau de l'arboriculture et du maraîchage au Mali (Doumbia, 1982, p. 69).

de ces marchés[49], il semble que le bagage idéologique et théorique lié à l'emploi de ce terme ait subsisté.

2.4.3. Extension de l'influence urbaine vers la périphérie dès l'Indépendance

Ainsi, le contexte actuel de valorisation commerciale des productions agricoles en périphérie s'affirme comme la continuité de pratiques anciennement tournées vers le marché. La localisation des sites maraîchers pendant la période coloniale est donc primordiale pour comprendre les liens des espaces agricoles avec le commerce urbain aujourd'hui.

Dès l'accès à l'Indépendance, la périphérie de Bamako dispose de nombreuses structures agricoles : écoles, ferme d'Etat, espaces de plantation, centre de recherche fruitière. La politique socialiste de Modibo Keita, premier président du nouvel Etat Malien, a consisté à utiliser ces lieux pour faire croître la vocation agricole, avec l'objectif de diminuer les effets d'un exode rural jugé alors comme excessif et dangereux. En effet, on pouvait craindre avec Bairoch et Lipton (Bairoch, 1971 ; Lipton, 1976) que, en état de sur-urbanisation, les pays du sud ne soient engagés sur une trajectoire d'échec. J.L Chaleard et A. Dubresson évoquent ainsi les idées dominantes à cette époque : "*celle-ci conduisait d'une part au triomphe de mégapoles macrocéphaliques ingérables et qui anémiaient les échelons inférieurs des armatures urbaines, d'autre part à la ruine des campagnes et des agriculteurs contraints de quitter la terre pour tenter de survivre dans des villes sans bases économiques viables*" (Chaléard, Dubresson, 1999, p. 8). Dans cette perspective alarmante, une des priorités du jeune Etat malien est de juguler la croissance des villes en émettant l'hypothèse qu'elle ne constitue pas seulement un risque de surconcentration urbaine, mais également de perte des valeurs rurales et du travail agricole. On sait désormais que ce phénomène d'exode rural n'a pas participé au dépeuplement des espaces ruraux (Chaléard, Dubresson, 1999). Cependant la période d'accès à l'Indépendance reste marquée par un brusque accroissement annuel de la population (Piche, Ouedraogo, 2000, p. 16) qui a sans doute joué un rôle important dans les prises de décisions politiques.

[49] Actuellement, ces marchés sont le lieu de commercialisation de vivrier marchand (produits maraîchers, céréales, produits de cueillette) et de bois énergie.

Dans ce contexte, la politique socialiste de Modibo Keita met en place la « lutte contre l'exode rural ». Des villages appelés « villages de colonisation » ou « villages de concessions rurales » sont crées en périphérie proche[50]. Ils sont fondés sur le principe des villages de colonisation du périmètre irrigué de Baguinéda. Ils s'apparentent dès lors à un outil de fixation agricole pour des acteurs privés. Il n'y a aucun recours à une main-d'œuvre forcée. Les droits d'usage et d'occupation sont concédés par une procédure d'attribution foncière. La spécificité de ces attributions foncières est liée au statut des terrains ruraux, qui sont attribués sous forme de concessions rurales sans immatriculation, alors qu'elle est obligatoire pour l'affectation des autres terres de l'Etat.

La « concession rurale » est un enclos familial qui comprend un ou plusieurs bâtiments agricoles. Les limites du parcellaire sont matérialisées par des murets en dur, des plantations (Eucalyptus) ou encore des haies mortes. La Planche 6 illustre la matérialisation des limites du parcellaire, qui est une des préoccupations majeures des propriétaires une fois les démarches administratives engagées. Les concessions rurales se distinguent aisément dans le paysage de l'habitat traditionnel regroupé en village aux concessions contigües, ou des hameaux permanents ou de culture. L'intérieur de la concession est aménagé avec soin, séparant les bâtiments agricoles du petit élevage de bovins ou de volailles, les cultures fruitières ou maraîchère, des cultures d'hivernage. Le travail agricole effectué dans les fermes citadines est assuré par de la main-d'œuvre salariée au service d'urbains, fonctionnaires ou commerçants, généralement dignitaires du régime de Modibo Keita. Occupés par leurs activités professionnelles, ils ne sollicitent pas en général la sphère familiale, sauf pour des déplacements ponctuels, le week-end surtout. A cet effet, on remarque souvent un petit logement d'appoint permettant d'accueillir le propriétaire ou ses salariés. La majorité des concessions rurales est exploitée en cultures maraîchères ou arboricoles et se situe en bordure du fleuve pour des raisons d'accès à l'eau.

[50] Les premiers villages de concessions rurales sont mis en place en 1960 (Doumbia, 1982).

Planche 6 : Construction d’un muret en parpaing à Saala, dans la commune de N’Gabakoro Droit.

La matérialisation des limites du parcellaire est une des priorités des nouveaux propriétaires de concessions rurales. On observe dans cette concession un parc de manguiers et de Karité, ainsi que les résidus de culture de mil.

Source : G.RATON Juin 2007

Ces actions, initiées par souci d’équilibre régional, n’ont pas eu les résultats escomptés. En effet, pour limiter l’exode rural et « fixer » les paysans sur leur terre, l’Etat a finalement mis en place une politique qui a bénéficié aux citadins. Ceux-ci ont été encouragés dans leurs démarches, formés aux techniques culturales, ont été fournis en matériel agricole. Ce système est en fait une copie des écoles rurales de l’époque coloniale, si ce n’est que l’Etat leur fournit la terre de manière durable. Malgré des incitations sociales, la lourdeur des démarches administratives en fait rapidement un outil d’acquisition de terre pour une minorité urbaine aisée. La mainmise des notables, usant de leurs relations, est dénoncée mais se renforce. La majorité des propriétaires de concessions rurales à cette époque sont commerçants, membres du gouvernement ou militaires (Doumbia, 1982, p. 107). Cette étape marque les débuts d'une pression foncière en périphérie de Bamako.

L’émergence de concessions rurales révèle quatre processus d'extension spatiale de l'influence urbaine en périphérie. Le premier est l’importance de la localisation près des axes

routiers actifs. En 1960, les axes fréquentés par les camions et camionnettes (type véhicules bâchés) sont ceux valorisés par l'administration coloniale : la route à l'Est de Bamako menant vers Ségou (*via* Baguinéda), la route menant à Koulikoro, l'axe Kati, et la route menant à la frontière guinéenne (*via* Samanko). Les villages de concessions rurales s'implantent massivement sur ces axes, afin de faciliter la communication et la diffusion des produits vers le marché urbain.

Le second processus est la nécessaire valorisation des espaces périphériques proches déjà tournés vers le maraîchage et soumis à la pression urbaine à court terme. En effet, d'autres zones font l'objet d'attribution dans la continuité des infrastructures implantées pendant la colonisation : à Moribabougou, en amont de l'école de l'IPR Katibougou et le long du fleuve du Niger, zones déjà largement valorisées à cette époque pour le maraîchage ; et à Samanko où une plantation d'Etat fut implantée et continue d'être développée pour des intérêts privés.

Le troisième processus est l'émergence de marchés appelés « foires » dans les villages où sont implantées les concessions rurales. Ceci révèle une appropriation par les communautés paysannes des foires-expositions de l'époque coloniale, avec cette fois-ci une implantation spatiale qui passe des capitales régionales aux terroirs villageois. On peut citer l'exemple de Kassela, qui est un village d'exploitation situé sur la route principale menant à Ségou, après Baguinéda, dont il est distant d'une quinzaine de kilomètres. Dès les années 1960, il hébergeait une foire et profitait ainsi de la proximité d'un axe routier fréquenté pour écouler régulièrement la production de Baguinéda vers Bamako. Kassela se situe à proximité de la forêt classée de la Faya, ce qui encourage, dès la création de la foire, la commercialisation du bois énergie vers la ville.

Enfin, le dernier processus est celui du mitage de l'espace rural créé par le lotissement d'espaces agricoles de type « concession rurale », respectivement à 40 et 60 km, au sein de pistes rurales. Ces pistes desservent les villages de la périphérie les plus reculés. Ce mitage de l'espace contraste fortement avec le schéma auréolaire d'extension des parcelles agricoles, observé pendant la période coloniale et marque les débuts d'une extension ponctuelle des infrastructures agricoles et des aires de vente, sans nécessaire continuité avec les mises en valeur précédentes. C'est le début d'une différenciation spatiale en périphérie entre espaces inclus dans le circuit de commercialisation vers la ville et espaces en dehors de ces réseaux marchands.

L’introduction d’une élite urbaine dans le milieu agricole par le biais des concessions rurales a initié une proximité entre deux communautés qui avaient peu de contacts. Dans un contexte de valorisation culturelle de l’urbanité (on sait que l’exode rural, s’il n’a pas marqué durablement le paysage rural, correspond à une vague d’intérêt pour le milieu urbain), la proximité d’exploitations agricoles « modernes » a sans doute encouragé la valorisation culturelle des capacités agricoles de la part des communautés paysannes. On comprend alors pourquoi la création de foires hebdomadaires a été concomitante à l’installation de concessions rurales à proximité de villages, sans qu’on puisse attribuer cette création à une des deux « communautés ».
La politique de retour à la terre a donné aux notables urbains l’occasion d’investir dans l’agriculture, dévalorisée socialement, mais avec les outils qui n’avaient pas d’équivalent dans le monde paysan : sécurité foncière, usage d’ouvriers agricoles et délimitation des lots de culture. Paradoxalement, cette mainmise urbaine a joué un rôle important dans la diffusion des techniques agricoles et dans la perception de la ville comme débouché économique pour des sociétés paysannes jusque là centrées sur l’autoconsommation et les ventes entre paysans. Les communautés paysannes proches étaient sollicitées pour le travail salarié dans les concessions rurales, elles apprenaient ainsi les techniques de production, la gamme des produits commercialisables et les prix. Insérés dans des terroirs villageois, ces fermes citadines ont suscité l’intérêt, d’autant plus que les propriétaires représentaient l’élite urbaine, moderne et aisée.

L’intégration d’unités agricoles et de villages dans les circuits urbains est le fruit d'une histoire ancienne remontant à l'époque coloniale et qui s'est poursuivie à l'Indépendance. Cette étape de l'histoire est cruciale pour comprendre l’évolution des comportements des paysans de la périphérie en termes d’échange. Ils ont été influencés par des politiques agricoles et foncières, qui ont favorisé la commercialisation des productions vers la ville, même s’ils n’en ont pas été les bénéficiaires.

Depuis 1960, le contexte socio-économique et politique a changé. Comme nous l'avons vu dans la section 2.1, le développement exponentiel de la ville débute véritablement à cette date.

2.5. De nos jours, en milieu rural, un contexte socio-économique incertain

Aujourd'hui, le ravitaillement de Bamako repose sur la mobilisation de la périphérie rurale. Celle-ci se caractérise par une agriculture pluviale très dépendante des aléas climatiques. Le contexte néolibéral actuel fragilise encore la population avec le retrait de l'Etat. Toutefois, il favorise la participation des agriculteurs aux échanges. C'est dans ce contexte que se développent les foires et s'intensifient les échanges.

2.5.1. Le contexte de pauvreté alimente la conscience de risque alimentaire et oriente les pratiques

Selon la FAO, le Mali fait partie du groupe des nations à faible développement humain (FAO, 1993). Le rapport de la Banque Mondiale de 1997-98 indique que 71,6 % de la population malienne vivrait en dessous du seuil de pauvreté. La majorité de la population est insérée dans une économie où le maintien d'un équilibre financier est une quête quotidienne. Comme nous l'avons montré, Bamako concentre quelques uns des meilleurs ratios du pays (niveau de développement humain). Le contexte socio-économique que nous détaillons ici concerne donc de manière privilégié les espaces ruraux, et en particulier la périphérie de Bamako qui est l'objet de notre étude. Mais si le contexte urbain est *a priori* plus favorable, les réalités décrites pour le milieu rural sont aussi observées en milieu urbain.

Au Mali, le système d'assistance social est assuré par le groupe familial, lignager, voire ethnique. Aucune politique de l'Etat Malien ne permet de pallier les risques courants de la vie (maladie, chômage, risque climatique), ou les incertitudes inhérentes à la poursuite d'une activité économique (mévente, faillite, vol). Face à cette situation, et comme dans de nombreux pays Africains, la solidarité communautaire est forte et s'exerce dans tous les domaines : vie familiale et personnelle, vie active. Les stratégies développées s'insèrent donc dans ce que l'on appelle les stratégies de survies qui « *cherchent à mettre en relation la*

satisfaction des besoins fondamentaux (et sociaux) locaux et l'ensemble des moyens locaux (y compris extra-économiques) susceptibles d'être mobilisés à cette fin » (Cretineau, 2004, p. 366).

Les stratégies de survies sont basées sur l'observation des moyens mobilisables dans l'environnement et la saisie des opportunités. La connaissance des moyens locaux mobilisables est un atout qui peut éventuellement permettre de pallier le manque de ressources financières (pratique de l'autoconsommation par la cueillette des ressources du terroir ou production de céréales adaptées aux conditions climatiques locales par exemple), voire en procurer (commercialisation des ressources du terroir comme le bois, le karité).
Parmi les moyens de subsistance, on retrouve également l'ensemble des liens sociaux noués, qui jouent un rôle important dans la diminution de la vulnérabilité[51], en offrant de l'information ou en procurant du soutien, quel que soit sa nature.

La population malienne est largement engagée dans le secteur primaire. Les pratiques d'autoconsommation sont dominantes et se caractérisent par la production de céréales en saison des pluies (mil, sorgho et de plus en plus maïs) à l'échelle des ménages. Les productions sont pour partie conservées dans le grenier familial, le reste pouvant être vendu sur les marchés et permettant d'apporter un revenu. Le période critique est celle de la soudure. A cette époque, les greniers commencent à se vider et les cultures à venir ne sont pas encore récoltées. L'organisation à l'échelle des ménages vise à diversifier, dans la mesure du possible, les sources de revenus afin de pouvoir pallier un épuisement précoce des réserves avant la période de culture, mais aussi à d'éventuelles mauvaises récoltes.

Comme beaucoup d'autres pays sahéliens le Mali est confronté à la forte variabilité du climat. Malgré un retour des quantités de pluie à une moyenne centennale, de nombreuses incertitudes subsistent sur la viabilité des systèmes traditionnels de production (rendement des productions agricoles, forestières et animales ; régénération du couvert forestier). Pour les paysans, chaque année, la crainte consiste à voir les pluies arriver tardivement ou bien débuter tôt mais s'arrêter pendant quelques semaines ruinant ainsi les mises en culture. La diminution des précipitations réduit la garantie que les productions arrivent à maturité.

[51] La notion de vulnérabilité est définie dans le glossaire à la fin de ce document.

Les conditions climatiques ont également de rudes conséquences sur les autres activités primaires telles que le pastoralisme, la pêche, la chasse et les pratiques de cueillettes qui complètent le régime alimentaire. L'eau est une ressource recherchée. Qu'elle serve à l'irrigation des cultures ou à abreuver le bétail, son accès nécessite une organisation complexe entre les différents corps de métier (Gallais, 1972).

Les populations rurales, fortes de leurs expériences passées sur les risques agro-climatiques mais aussi économiques et politiques, ont ainsi acquis des connaissances qui les conduisent à mettre en place des stratégies d'atténuation de la vulnérabilité, parmi lesquelles la diversification des activités. Ces stratégies sont à la base de nombre de pratiques économiques et spatiales dont la prise en compte est essentielle.

Les conditions économiques influencent fortement les choix de production et de commercialisation. L'insertion des agricultures paysannes et familiales périphériques aux systèmes économiques régionaux et nationaux, voire internationaux se réalise dans un contexte particulier, celui d'un espace toujours soumis aux aléas climatiques propres aux pays sahéliens, où les contraintes économiques encouragent la constitution d'un secteur commercial refuge.

2.5.2. Le contexte politique favorise la décentralisation et la libéralisation du commerce

2.5.2.1. Un processus de décentralisation récent qui modifie la gouvernance des territoires

Le Mali est organisé suivant une structure administrative hiérarchique allant de l'Etat au village, même si le village n'est pas un échelon administratif en tant que tel. Les chefs de village ne sont en effet considérés au regard de la loi malienne que comme des auxiliaires de l'administration. Les villages sont les plus petites entités territoriales, avec les fractions en milieu nomade. Ils sont au nombre d'environ 11 000 au Mali. Les villages se regroupent en communes. C'est la commune qui est véritablement l'entité de gouvernance territoriale la plus petite. Les 703 communes, tant urbaines que rurales[52], se trouvent sous la juridiction de cercles (49), eux même gérés par des régions au nombre de 8. Enfin, le District de Bamako est une collectivité décentralisée régie par un statut particulier sans organe de contrôle autre que l'Etat central.

[52] L'Etat recense 30 communes urbaines et 673 communes rurales.

Comme de nombreux textes législatifs et droits fonciers positifs, l'organisation administrative du Mali est en partie un héritage de la présence coloniale. Elle a été largement remaniée par le processus de décentralisation qui a suivi le coup d'Etat de 1991 contre Moussa Traoré. Cette décentralisation, reconnue par la Constitution, a permis de tourner résolument la page d'années de dictature, en redonnant aux populations rurales le pouvoir qu'elles réclamaient (Kassibo, 1997). Elle a permis également à cette époque d'apaiser les tensions dans le Nord liées à la rébellion touareg. Elle a été concrétisée par l'Ordonnance n°91-039/P-CTSP, du 8 août 1991, et a déterminé les circonscriptions administratives et les collectivités territoriales en République du Mali. La loi précise que les communes urbaines sont subdivisées en quartiers et les communes rurales en villages, même si aucune limite géographique ne vient assoir ces découpages territoriaux qui restent volontairement flous pour éviter de rentrer dans des processus de négociation foncière trop compliqués qui ferait perdre sans aucun doute du pouvoir à l'Etat central. Une commune est définie par les villages dont l'administration leur est confiée, sans limite précise.

L'ordonnance sur la décentralisation confère aux collectivités territoriales la libre administration. C'est la commune qui est définie comme l'organe de référence et le transfert de gestion a débuté en 1999, lors des premières élections communales. Les collectivités territoriales sont dotées de la personnalité morale et, en principe, de l'autonomie financière. Cependant, la commune, comme organe récent possède de faibles capacités matérielles et financières qui ont contraint et contraignent encore la prise d'autonomie. Alors qu'un troisième mandat est en cours, le bilan de cette décentralisation reste mitigé. Le processus de découpage communal a été basé sur la participation des populations et sur un calendrier progressif. Il reste contesté en certains points du territoire national. Certains villages n'accordent pas de crédit à leur rattachement communal. Le transfert de compétence et de ressources de l'Etat aux communes se fait par un système d'appui financier sous formes de fonds d'investissements, de formation et d'attribution progressive de secteurs clés tels que la santé, l'éducation et l'hydraulique pour lesquels le transfert de compétence est effectif sans pour autant que les communes reçoivent les moyens financiers pour les faire fonctionner. La démonstration la plus visible de l'action communale est la réalisation d'infrastructures de base aux services des populations (la mairie, le centre de santé (CSCOM), l'école, etc..), par le biais de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT), sans pour autant encore une fois que les communes aient les moyens de faire fonctionner ces

infrastructures. Quant au secteur des ressources naturelles, le transfert de compétence aux communes était prévu pour 2009, mais il n'est toujours pas effectif.

Le District de Bamako a un statut spécifique. Entièrement urbanisé, cet espace est une juridiction indépendante du fonctionnement de sa région périphérique. Il n'y a pas de collaboration entre les communes ayant une frontière avec le District et celui-ci. Ce cas est unique au Mali et s'oppose à la gestion du territoire régional où les collectivités territoriales sont amenées à avoir un regard sur les relations entre les pôles urbains en croissance et leur périphérie rurale. Cet état de fait a de lourdes conséquences sur la gestion du contact entre la capitale et sa périphérie, qui s'avère plus délicate encore que la gestion de l'habituel contact ville/campagne.

Notre étude des lieux d'échange s'inscrit donc dans ce contexte de décentralisation récente et d'étalement urbain. La gestion communale de la périphérie de Bamako s'avère complexe et nous verrons que les domaines d'action des Maires s'inscrivent systématiquement au-delà de celles attribuées officiellement par l'Etat.

2.5.2.2. L'interventionnisme de l'Etat et ses conséquences sur l'activité commerciale

Le commerce est un des éléments clés du contrôle des acteurs et des ressources. De ce fait les lieux d'échange ont été souvent l'objet de l'attention des Etats. Le degré d'intervention des pouvoirs public au Mali est déterminant pour expliquer les formes prises par les lieux d'échange et les modalités organisationnelles.

Tout d'abord, précisons que le Mali est engagé dans un processus démocratique pluraliste depuis 1991. Son apparente stabilité fait figure d'exception dans la sous-région. La libre circulation des biens et des personnes permet le libre exercice du commerce dans le pays et s'insère dans la politique de libre circulation de la CDEAO. Elle est instaurée au Mali depuis la fin du régime de Modibo Keita, période pendant laquelle l'intensité des flux, considérés comme excessifs de la campagne vers la ville, avaient suffit à légitimer une restriction de la mobilité.

Les postes de contrôles à l'entrée des villes jouent un rôle de régulation des entrées et des sorties. Il s'y concentre les services chargés de la sécurité du territoire (douane, gendarmerie) ainsi que les services spécialisés visant à la régulation et à la taxation des produits (dans les domaines du transport, de la foresterie notamment). Les flux commerciaux sont contrôlés et

taxés à l'entrée des villes et sur les axes principaux. Cependant ils ne sont pas entravés *a priori* dès lors qu'ils s'effectuent dans la légalité. Au contraire, les postes de contrôle semblent avoir participé à une sécurisation des routes commerciales.

Aujourd'hui, le rôle de l'Etat sur la gestion des filières d'approvisionnement de la capitale est surtout institutionnel. L'économie de libre échange s'est instaurée comme une base de son fonctionnement depuis la fin des années 80. L'Etat ne participe pas à la fixation des prix et la politique de subvention est ciblée. Bien que ce thème constitue un intérêt pour le gouvernement, les réponses sont essentiellement institutionnelles et visent une régulation *a posteriori*. Par exemple, dans le domaine des transports, le District a pris une série de résolutions qui visent à standardiser les pratiques et diminuer des modes de fonctionnement considérés comme dangereux (densité des passagers dans les transports en commun, risque du transport mixte de marchandises et de personnes, etc.). Dans le domaine du commerce, l'impact de l'Etat est moins palpable. Les structures commerciales de base telles que les marchés ont, dans la pratique, une origine locale ou villageoise. Dès lors, même si la loi sur la décentralisation accorde désormais à la commune un droit de regard, la création d'un marché reste en priorité une réponse à une demande de la population, plus qu'un choix d'aménagement par la commune. Elle est perçue par la population comme n'étant pas l'objet d'une procédure lourde, et administrative. Seule la transmission de l'information et l'attractivité potentielle du marché est une source d'inquiétude pour la population.

Cependant, de plus, en plus, la création d'un marché est perçue comme une source de développement pour la commune, de revenus pour la population ainsi que pour les finances municipales. Les lieux d'échanges représentent davantage une opportunité qu'une réelle contrainte et aucune entrave à leur établissement n'a été signalée lors de nos entretiens, d'autant plus que la création d'un marché n'implique pas nécessairement d'investissement lourd. Les initiateurs sont davantage vigilants à la localisation commerciale de sorte quelle ne concurrence pas les commerces préexistants et ne crée pas de désaccords avec les villages voisins. Comme l'illustre l'étude de Handwerker au Liberia, « *markets were created in some areas because of the wants of residents of the area, and in others by Chiefs wishing to receive recognition by higher authorities*[53] » (Handwerker, 1980, p. 17). Notre intérêt doit donc davantage se porter sur les conséquences de l'intérêt relativement récent des communes pour

[53] "Les marchés sont créées dans certains régions en raison des besoins des résidents et dans d'autres, par des chefs qui souhaitent recevoir la reconnaissance des pouvoirs publics".

les marchés qui y sont implantés, et sur la conjugaison des pouvoirs locaux coutumiers et de la commune en matière d'action sur le secteur du commerce, que sur le rôle de l'Etat.

Il y a cependant une exception à cela. Le régime alimentaire malien étant basé essentiellement sur les céréales, l'Etat s'est donné comme objectif de sécuriser cette filière, afin de garantir la sécurité alimentaire à l'échelle nationale. Cependant, il s'agit d'une politique de stockage et non plus d'une intervention globale de l'Etat sur ces filières. Le marché céréalier est libéralisé depuis 1982. L'Etat a mis en place un Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) dont la tache est d'estimer les productions, de constituer un système d'information permettant de communiquer les stocks et les prix de céréales dans l'ensemble du pays. Ces données sont recueillies au niveau des villages ou des marchés urbains et permettent d'évaluer les récoltes et de prévoir un éventuel problème d'approvisionnement qui mettrait en péril la sécurité alimentaire du pays. Ces données sont essentielles pour la mise en œuvre d'un dispositif de stockage par l'Etat. Le dispositif utilise les mécanismes du marché en régulant par le stockage, d'une part, le prix d'achat au producteur pendant la récolte et d'autre part, le prix d'achat des céréales par les consommateurs pendant la période de soudure. L'intervention de l'Etat sur les prix n'est donc qu'indirecte. Ce dispositif, qui est complété par un stockage par d'autres secteurs (ONG, secteur privé, communautaire), a pour but de relever le niveau des prix aux producteurs pendant la récolte et les inciter à continuer à investir dans la filière (au moment où l'offre est massive) et modérer l'augmentation des prix pendant la soudure pour permettre l'accès aux céréales aux plus pauvres (au moment où la demande est massive).
La politique de stockage de l'Etat malien est significative d'une volonté de juste équilibre entre la libéralisation de l'économie et le maintien d'un seuil de sécurité pour l'approvisionnement alimentaire des populations. Les nombreux articles de journaux maliens consacrés à l'augmentation des prix des produits de première nécessité montrent que le débat national oscille constamment entre libre échange et volonté d'intervention de l'Etat et surtout maintien de la paix sociale.
Le marché peut en effet également constituer une unité de lieu qui peut cristalliser le mécontentement, voire la révolte de la population, concernant le prix des marchandises et la gestion qui est faite par l'Etat. Un des enjeux du lieu d'échange au Mali, est donc également l'émergence et la manifestation de pouvoirs, même si on peut considérer qu'elle prend toute son ampleur surtout dans les centres urbains.

2.5.3. Un secteur commercial "informel" refuge pour les populations locales

Le secteur des services constitue le deuxième secteur le plus développé au Mali. Il représente 18 % du PIB. Toutefois, il est constitué majoritairement par ce qu'on appelle le secteur "informel"[54], c'est à dire de l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de toute législation, qui échappent à la comptabilité nationale et à toute régulation de l'État.
Le commerce de biens et la fourniture de services sont particulièrement développés dans les milieux urbains. La filière étant ouverte et les besoins en investissement réduits, de nombreuses personnes sans emploi si engagent régulièrement. Ils augmentent ainsi le nombre de colporteurs et de détaillants. Le secteur du commerce est principalement informel et la majorité des filières est soumise au libre arbitre des acteurs qui y sont engagés. L'intervention de l'Etat y est mal aisée, ce qui s'accompagne d'un renforcement des économies locales, principalement en ville, échappant à toute forme de contrôle de l'Etat (Ninot, 2003, p. 4).

Au Mali, l'acte marchand fait partie des pratiques quotidiennes parmi les plus visibles dans les paysages, qu'ils soient urbains ou ruraux. Bien que des lieux spécifiques y soient consacrés, cette activité ne nécessite pas d'importants équipements et dans de nombreux cas, le commerce peut avoir lieu partout où la demande se manifeste (sur la chaussée, dans les concessions, partout où le commerce ambulant peut s'insérer).

Deux éléments de contexte tendent à donner à l'activité commerciale son importance : d'un côté, la libéralisation des pratiques commerciales évoquée précédemment qui permet à chacun de s'engager durablement ou ponctuellement dans une activité commerciale ; et, de l'autre, le contexte économique qui contraint une majorité de la population à se préoccuper chaque jour de la question du ravitaillement alimentaire et bioénergétique du ménage. L'économie de subsistance dans laquelle les populations sont insérées engendre des pratiques d'approvisionnement qui supposent des achats journaliers et au détail. Ces pratiques, liées à la faiblesse du pouvoir d'achat tout autant qu'aux habitudes culturelles, ont des conséquences fortes sur les relations qu'entretient la population avec l'activité commerciale, qu'elle se positionne comme consommateur ou comme vendeur. Les achats ne sont ni circonscrits dans le temps ni dans l'espace. Ils peuvent se répéter plusieurs fois par jour, et sont dépendants des entrées d'argent.

[54] Le terme "informel" dont nous reprenons ici l'usage est très contesté (cf. Steck, 2006 ; Festas, 2006).

D’autre part, la pluriactivité s’est affirmée comme une stratégie d’amélioration des conditions d’existence et d’atténuation de la vulnérabilité, si bien que rares sont les individus qui ne sont pas à la fois producteur et vendeur. La division du travail est pourtant effective au sein des filières, mais de nombreuses activités comme l’agriculture ou l’artisanat permettent de consacrer un temps à la commercialisation en plus des activités productives. Le commerce étant une activité accessible à tous, tout individu est susceptible de s’y adonner à un moment de sa vie, soit ponctuellement pour répondre à un besoin urgent, y compris en entamant son stock de produits vivriers destinés à la consommation de son ménage, soit de façon plus organisée et régulière.

2.5.4. Des stratégies variées pour pallier les difficultés économiques

Dans tous les secteurs d’activité, la population rencontre des difficultés pour se procurer un revenu. Les ¾ de la population malienne vivent en dessous du seuil de pauvreté et la majorité des activités sont exercées dans le secteur informel. De ce fait, la population active est globalement dans une situation de précarité. La précarité économique des populations maliennes se conjugue à l'instabilité de l’économie nationale. Elle repose en effet sur un secteur primaire qui connait d’importantes variations du fait des aléas climatiques. Dans ce contexte, la difficulté d’accès aux informations ne permet pas de diminuer l’impact des facteurs exogènes. Ces difficultés, particulières aux pays sahéliens (Minvielle, 1999), sont également rencontrées en périphérie de Bamako. Nous exposons ici quelques unes des difficultés rencontrées. Elles permettent d’appréhender les conditions dans lesquelles le commerce, la production et la distribution se réalisent.

Tous les secteurs d’activité sont touchés par la carence d'information et la difficile anticipation des conditions de production et de distribution. Par exemple, les activités de productions agricoles sont soumises à la variabilité climatique. De ce fait, d’une année à l’autre et d’un lieu à l’autre, les rendements connaissent d’importantes fluctuations, source d’insécurité alimentaire. L’approvisionnement de la ville de Bamako étant en partie dépendante des agricultures familiales de son bassin d’approvisionnement, c’est tout un réseau d’acteurs impliqués à différents maillons de la filière qui doit agir en fonction de l’impossibilité d’anticiper. Les stocks prêts à être écoulés vers la ville ne sont pas connus. Les

lieux de production, les prix et la disponibilité des véhicules de transport de marchandises ne sont pas prévisibles.

De plus, les acteurs de l'approvisionnement de Bamako sont majoritairement insérés dans le secteur informel. Leur appartenance aux circuits d'approvisionnement est variable et change au gré des reconversions et des faillites. L'incertitude pour les commerçants réside essentiellement dans la mévente et la méconnaissance des revenus qui peuvent être engendrés. Sans information il est difficile d'estimer les quantités de produits à acheter ou à écouler. L'incertitude réside également dans la méconnaissance des interlocuteurs vers qui se tourner et leur fiabilité (tant sociale que financière). Autant de choix à effectuer que le contexte économique, climatique, social ne permet pas de fixer et encore moins d'anticiper. Les acteurs doivent s'adapter aux variations internes et externes qui rendent toute la filière vulnérable aux perturbations. Dans la mesure où les pouvoirs d'achats sont limités, chaque investissement constitue un risque[55].

La diversification des revenus est un moyen de pallier les incertitudes économiques et la variabilité du climat. Cependant, il est difficile pour les producteurs d'accéder à des informations suffisantes pour faire un choix économique rationnel. Pour les agriculteurs désirant vendre leur production sur les marchés urbains, il n'existe pas de support d'information sur les prix des produits, les commerçants prêts à les acheter et les lieux où les démarcher. Le plus souvent, l'information est disponible au moment même où le processus de négociation débute, ce qui est parfois trop tard car des frais ont déjà été engagés. Sur les places marchandes les informations sont disponibles, mais elles ont une validité courte et servent généralement à faire des choix dans l'instant. Les prix sont fonction des pouvoirs de force entre producteurs et commerçants. Ils fluctuent également selon les saisons, les récoltes, la concurrence des produits d'exportation et sont de ce fait marqués par une grande instabilité.

Au temps moyen de la production (quelques mois pour les produits maraîchers par exemple) s'oppose la volatilité quotidienne des prix. Ainsi quand un producteur prend la décision d'un choix de culture, il ne peut pas connaitre la rentabilité de son investissement. Ce décalage temporel qui peut être à la faveur ou défaveur des producteurs rend toute anticipation hasardeuse. Face à ces difficultés d'anticipation, « *la connaissance du marché (est) fondée sur la négociation, le marchandage* » (Amougou, 1997, p. 114).

[55] On définira ici le risque à la manière de Levy et Lussault : « *Le risque est la probabilité d'un danger menaçant ou portant atteinte à la vie, et plus globalement, au cadre d'existence d'un individu ou d'un collectif.* » (LEVY, 2003, p. 804)

Pour les individus désirant s'engager dans le commerce aucune information susceptible de les préparer au mieux à la pratique de leur activité n'est disponible. L'expérience peut pallier le manque d'informations. Elle constitue, en effet, une qualité recherchée : elle permet d'accumuler les informations et de dégager des tendances (cibler les besoins des consommateurs, les tendances saisonnières, les moments ou les bénéfices sont les plus importants). Elle permet également d'accumuler les contacts, de diversifier les stratégies. Cependant, dans le contexte Malien, le capital d'expérience ne constitue pas pour autant une garantie de succès d'une activité. Durant nos entretiens, les acteurs faisaient régulièrement le constat qu'une stratégie similaire peut avoir des résultats différents. L'accumulation d'expériences est ici finalement de peu de poids et il faut souvent agir dans un contexte instable où il faut faire preuve de réactivité.

De ce fait, les stratégies de survie sont une combinaison de stratégies de consolidation d'activités et de diversification vers d'autres activités. Dans un contexte d'instabilité économique et climatique, il convient d'avoir une bonne capacité adaptative.

Ainsi, bien que certains producteurs se soient spécialisés dans la fourniture de leur production au marché urbain, ils conservent des pratiques d'autoconsommation afin de sécuriser les apports alimentaires en cas de mévente ou de mauvaise récolte. Comme le décrit Minvielle, au Mali, les pratiques économiques ne fonctionnent pas du tout sur les économies d'échelle : « *elles peuvent donc jouer sur différents produits et différentes filières en même temps. Ainsi si elles ne maximisent pas leurs gains marchands, elles peuvent par contre minimiser le risque et sont, potentiellement, susceptibles d'adaptations rapides aux modifications de leur environnement économique* » (Minvielle, 1999).

Ces stratégies de diversification se couplent avec des stratégies qui visent à partager les coûts engagés dans la production ou la commercialisation. Nous les appellerons des stratégies de « mise en commun ». Par exemple, la location à plusieurs d'un moyen de transport permet la collecte de marchandises sur les lieux de production à un coup partagé. Pour pallier le manque de trésorerie, certains marchands coordonnent temporairement leurs activités lorsqu'ils louent un véhicule. Ils disposent ainsi de la possibilité de choisir les produits tout en n'engageant des couts de transport que pour la quantité de produits désirée. Dans un même véhicule transportant des marchandises à Bamako, il y a fréquemment le stock de 3 à 4 détaillants.

L'intégration de réseaux d'information de toutes sortes permet également de limiter le manque de connaissance sur les marchés. Ces réseaux peuvent être locaux (familial, ethnique, lignager), se manifester dans un contexte marchand (marché, foire, boutique) ou encore dans un cadre informel (arbre à palabre, maquis, bar). Par exemple, les nouveaux venus dans le commerce font souvent appel aux organes familiaux pour constituer un pécule de départ, prendre contact avec les fournisseurs. Ils peuvent s'appuyer sur les connaissances d'un membre de la famille et imiter ses pratiques ou encore reprendre son activité.

Il faut noter qu'au Mali, on est passé récemment de ce que les anthropologues appellent « *la double coïncidence des besoins*[56] » à des transactions monétaires insérées dans une économie de marché. Ces modes d'échanges antérieurs, s'ils sont désormais marginaux ou absents, ont joué un rôle dans la constitution de communautés de marché (Guesnerie, 2006, p. 13). Les liens sociaux noués précédemment par le biais du troc sont encore à l'œuvre aujourd'hui. Les modes d'échange au Mali sont complexes et résultent d'une monétarisation des échanges mais dans un contexte de subsistance de pratiques sociales anciennes.

En matière d'activité commerciale, le contexte économique et social au Mali développe un paradoxe. La libéralisation de l'économie et l'importance du secteur informel sont propices au développement du commerce sous toutes ses formes, facilitant ainsi l'accès à une activité lucrative lorsque les besoins du ménage l'exigent. La recherche d'un revenu incite à la saisie des opportunités commerciales. C'est un fondement de la circulation des biens dans l'espace régional de Bamako. Cependant, les contraintes (climatiques, difficile anticipation, manque d'information et de trésorerie) sont tellement importantes qu'elles mettent les acteurs dans une situation de grande précarité.

Le marché urbain peut paraître plus stable que le marché international, pourtant il est également soumis à des aléas : praticabilité des pistes, disponibilité des moyens de transports, évolution saisonnière des demandes, forte concurrence interne. Si bien que la décision d'investir dans la production à but marchande ou la commercialisation est remise en cause chaque année. Ceci a entraîné l'élaboration de pratiques spécifiques, adaptées à cette grande précarité, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre les modalités de l'échange et son organisation au niveau des marchés. Dans ce contexte, la foire parce qu'elle

[56] Nom donné dans le manuel sur la monnaie (Dufy, 2008 ; Diemer, 2003b) aux échanges non monétaires, de type troc.

permet l’échange à date et à lieu fixe constitue une source de stabilité rare dans les filières d’approvisionnement urbain.

Conclusion

L’analyse historique des échanges entre Bamako et sa périphérie nous a permis de montrer que l’essor du vivrier marchand et de la commercialisation du bois énergie ont bénéficié d'un contexte favorable de plusieurs points de vue : un marché de consommateurs urbain en croissance qui représente une opportunité en termes d'apport de revenus pour les paysans vivant dans la périphérie de Bamako ; une palette d'infrastructures et de pratiques héritées de la colonisation qui a initié puis favorisé l'intégration d'exploitations agricoles familiales au marché urbain ; une évolution économique libérale qui a favorisé, en dépit ou à cause de la précarité, l'engagement d’acteurs de tout statut social dans les filières commerciales.

Ce contexte historique a permis, depuis les années 1960, la mise en place d’un système d’échanges commerciaux entre Bamako et sa périphérie. Cependant, comme nous l'avons évoqué, les contraintes qui pèsent sur les filières d’approvisionnement urbain sont nombreuses.

Dans ce contexte, la mise en place d'institutions marchandes comme la foire se présente comme une réponse à ces facteurs de fragilité et d’incertitude. Il convient dès lors de s'interroger plus précisément sur les réponses qu'apporte l'institution commerciale de la foire dans ce contexte et les logiques de ses implantations spatiales.

Chapitre 3 La mise en place des foires, comme outil d'organisation des échanges entre la ville et sa périphérie

"Le marché est le terminal des circuits d'approvisionnement de la ville en produits vivriers comme en produits manufacturés ; il est le lieu où s'organisent les modes de stockage, de distribution de ces produits ; ces fonctions engendrent un grand nombre de flux spécifiques, un grand nombre d'activités liées, et l'ensemble constitue in fine, un agent essentiel de structuration de l'urbain."
(Paulais et al, 2000, p. 7)

Introduction

Nous nous intéressons dans ce chapitre aux lieux d'implantation de l'activité commerciale et aux modes de distribution des productions vers la ville, afin de comprendre comment se sont développées les foires dans un contexte d'intensification des échanges entre la périphérie et la ville. Cette analyse géographique permettra de préciser quel type d'organisation des échanges s'est mis en place et comment il a permis d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement de la ville.

Pour se faire, il convient tout d'abord de s'interroger sur le poids actuel des différents lieux d'échange en périphérie de Bamako et de préciser leurs fonctions. Une fois déterminée la place des foires dans ce système d'approvisionnement, nous verrons les autres circuits de distribution, ceux qui ne transitent pas par les marchés. Ces circuits permettront de prendre la mesure des mutations récentes du système commercial. Les foires se sont-elles substituées à d'autres modes de collecte de marchandises pour la ville ? Monopolisent-elles les pratiques d'approvisionnement, ou constituent-elles une alternative ?
Enfin, nous considérerons l'ensemble des lieux d'échange de la périphérie de Bamako et nous interrogerons sur les processus de mutation de chacun des types dans le temps. La proximité de la capitale influe-t-elle sur les formes de marchés, si oui, que peut-on déduire de ce constat ?

3.1 L'appareil commercial de la périphérie de Bamako : un mélange de foires, de marchés quotidiens et hebdomadaires

3.1.1 Le poids des différents types de lieux d'échange en périphérie de Bamako

3.1.1.1. La tendance est à la concentration des lieux d'échange

Dans un rayon d'environ 150 km autour de Bamako, nous avons dénombrés 154 lieux d'échanges (foires, marchés hebdomadaires, marchés quotidiens). Ce chiffre révèle une dynamique commerciale importante pour un espace à dominante rurale. Cependant, la superficie couverte est importante (53 900 km²) et l'on retrouve en moyenne seulement un lieu d'échange pour 350 km² (en comparaison, à Bamako il y a en moyenne un marché pour 5 km²).

Par ailleurs, au sein de ce semis de lieux d'échange en périphérie, on recense environ 1 300 villes et villages qui regroupent une population de 1 200 000 habitants. Au Mali, l'habitat est regroupé sous forme de villes ou de villages. Compte tenu de la faible couverture en lieux d'échange, on peut prévoir un accès inégal aux équipements commerciaux et une différenciation marquée entre des unités géographiques qui possèdent un lieu d'échange et d'autres qui sont dépendants du centre commerçant le plus proche.

Les lieux d'échange sont dispersés en périphérie de Bamako. La proximité d'un axe et de Bamako tend à réduire la distance d'accès à une foire ou un marché. Alors que la situation entre deux axes majeurs (au sein de pistes rurales) ou à plus de 100 km de Bamako augmente fortement les distances à effectuer. Ce phénomène s'accentue puisque l'on note une légère tendance à la concentration des lieux d'échanges : les 154 lieux d'échange sont repartis dans 133 villes ou villages de la périphérie, autrement dit un même établissement humain peut abriter plusieurs lieux d'échange. Sans compter que notre définition de la foire comprend systématiquement la présence d'un marché d'approvisionnement villageois et d'un marché forain, la concentration des équipements commerciaux est donc une tendance notable au sein de notre espace d'étude.

Si, comme nous l'évoquions précédemment, la gamme de produits (en quantité et en qualité) et la taille des aires commerciales est plus importante sur les lieux d'échange de Bamako

qu'en périphérie, on peut cependant noter qu'en périphérie, il y a en moyenne 1 lieu d'échange pour 7800 habitants. En comparaison, à Bamako il y a un lieu d'échange pour 33 000 habitants.

Compte tenu des particularités de notre espace d'étude (espace à dominante rurale bien peuplé), le nombre et la taille des lieux d'échange ne semblent pas être véritablement un frein à l'accès au commerce. Par contre, l'accès à un mode de transport motorisé constitue un enjeu majeur dans ce contexte.

3.1.1.2. Les marchés périodiques dominent

La périphérie de Bamako comprend majoritairement des lieux d'échange à fonctionnement périodique (74 % des lieux d'échange, cf. Figure 6 - Le poids des lieux d'échanges périodiques en périphérie de Bamako). Dans cette catégorie, on retrouve les foires et les marchés hebdomadaires. Cette concentration de lieux d'échange à fonctionnement périodique révèle une spécialisation dont nous devrons tenir compte et que nous détaillons dans la section suivante.

Figure 6 - Le poids des lieux d'échanges périodiques en périphérie de Bamako

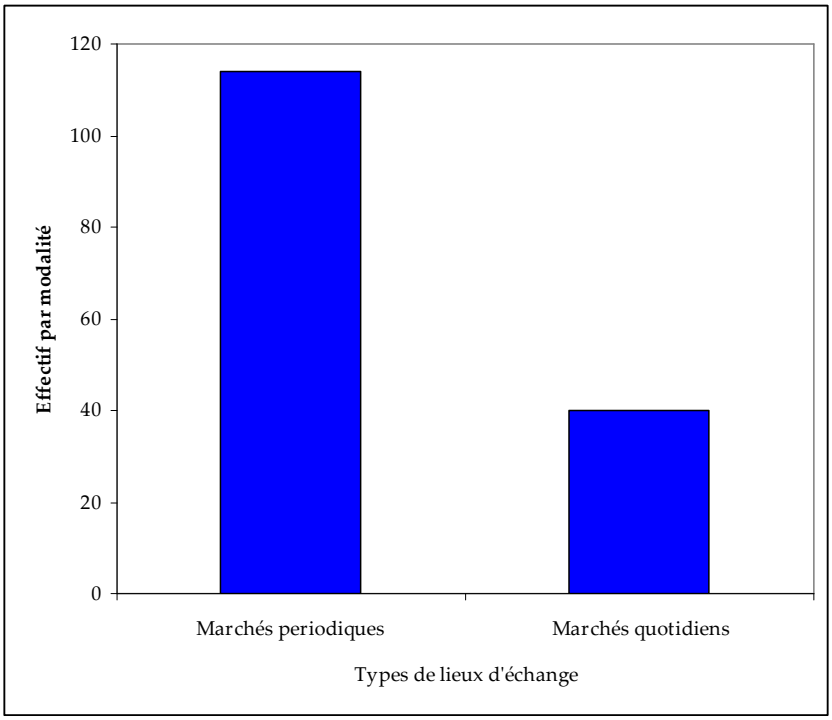

Marché périodique = foire et marché hebdomadaire

Source : G.R Enquêtes personnelles

3.1.1.3. La foire, un lieu d'échange dominant en périphérie de Bamako

Ces sont les marchés périodiques de type "foire" qui dominent parmi les lieux d'échange en périphérie de Bamako (63 % des lieux d'échange recensés). Les marchés quotidiens représentent quant à eux 26 %. Enfin, les marchés hebdomadaires ne représentent que 10% des lieux d'échanges. Le modèle commercial de la foire se présente donc comme un modèle commercial identitaire de notre espace d'étude.

Figure 7 - La foire, un lieu d'échange dominant en périphérie de Bamako

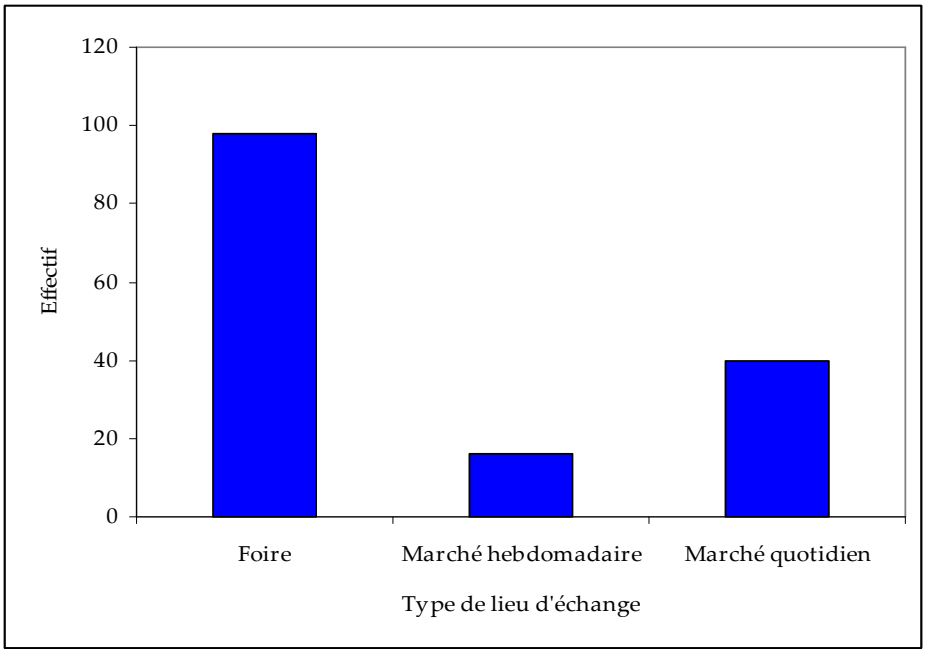

Source : G.R Enquêtes personnelles

3.1.2. La répartition des types de lieux d'échange suit un gradient de la ville vers la périphérie

La proximité du marché urbain influence la forme des lieux d'échange et leur organisation. Ainsi, de la ville vers la périphérie chacun des types de lieux d'échange recensés obéit à une localisation particulière.

Parmi les 3 lieux d'échanges, ce sont les foires qui ont davantage besoin d'être connectées au marché urbain vu le rôle d'approvisionnement qu'elles jouent pour la ville. Cependant, la foire est encore liée en périphérie de Bamako aux rythmes agricoles et aux récoltes. L'implantation privilégiée d'une foire c'est une localisation centrale au sein d'une zone agricole/pastorale

productive dont la capacité de regroupement s'illustre soit par une importante population (un centre isolé de plus de 2 000 habitants par exemple) soit par une densité de villages importante dans un périmètre proche.
Leur localisation suit une répartition N/S davantage qu'Est/Ouest (carte 12). Au Sud, on note une forte représentation de ces foires entre les deux axes menant à l'Est et au Sud de Bamako. On constate une localisation privilégiée le long des pistes rurales. Seul trois centres sont situés sur les principaux axes goudronnés. Au Nord, les foires ont une localisation plus centrée sur les axes routiers majeurs.

Les lieux qui accueillent une foire ainsi qu'un marché quotidien sont au nombre de 21 (carte 13). Cette concentration de lieux d'échange ne suit pas la même logique de localisation : ils sont systématiquement situés sur un axe majeur menant à Bamako et profitent de l'effet d'axe et de la clientèle y transitant.

Les 19 lieux recensés qui accueillent seulement un marché quotidien (ils fonctionnent indépendamment d'une foire) sont tous concentrés à proximité directe des limites du District de Bamako. Il s’agit de Dialakodji, Sangarebougou, Sarambougou, Titibougou, Moribabougou, N’Gabakoro Droit, Saala, Yirimadio, Dialakorobougou, Niamana, Sirakoro Meguetana, Senou, Banancoro, Kalabancoro, Kabala, et de la ville de Kati dans chacun de ses quartiers (carte 14).

Enfin, les marchés hebdomadaires, qui ont un rôle de centralisation des productions paysannes dans un but d'approvisionnement villageois, sont les moins nombreux et leur localisation est moins nette que celle des lieux d’échange précédents (carte 15). Si on devait toutefois dégager une tendance, on observe qu’ils semblent profiter à la fois d'un effet d'axe (comme le marché de Korokoro) et de la proximité de plusieurs foires influentes (comme le marché hebdomadaire de Diorila situé entre les foires en Ouelessebougou et Dangassa). Ils sont en fait implantés dans les interstices du semis de foires et de marchés quotidiens ainsi constitué.

Carte 12 - Carte de localisation des foires qui jouent un rôle de centre de regroupement des productions régionales vers la ville

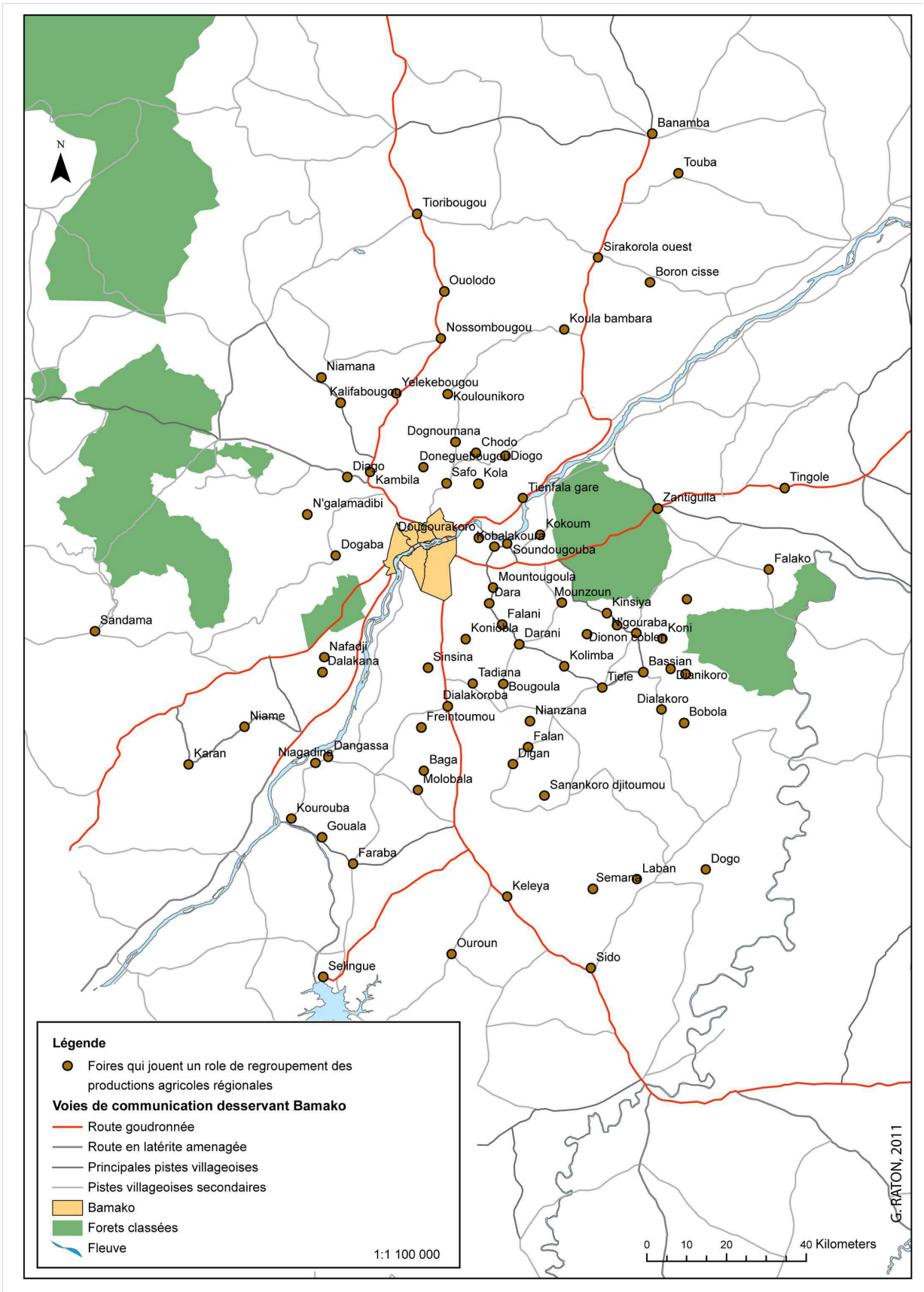

Carte 13 - Carte de localisation des foires qui jouent un rôle de centre de regroupement des productions régionales vers la ville et qui accueillent également un marché quotidien

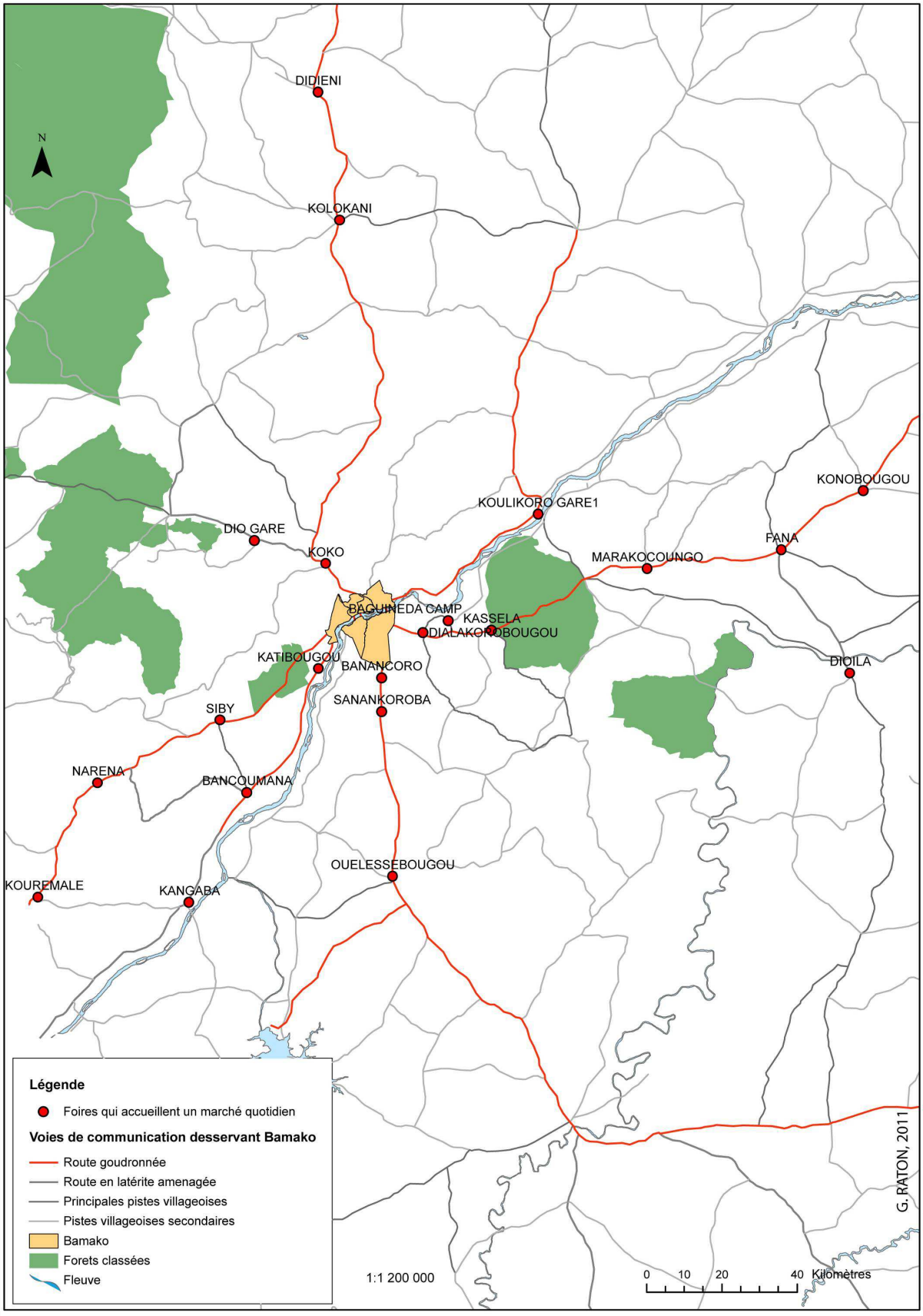

Carte 14 : Carte de localisation des marchés quotidiens

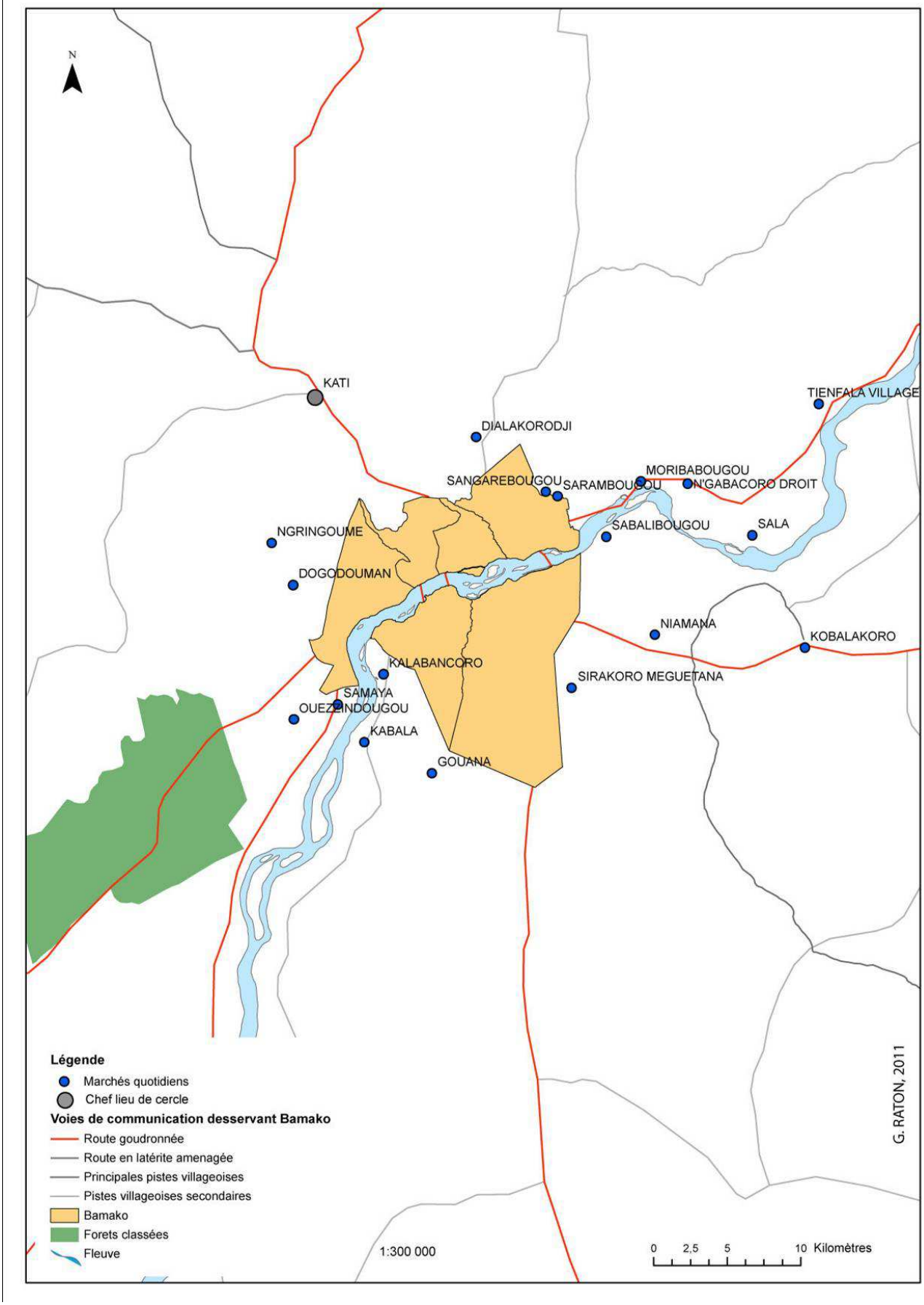

Carte 15 - Carte de localisation des marchés hebdomadaires

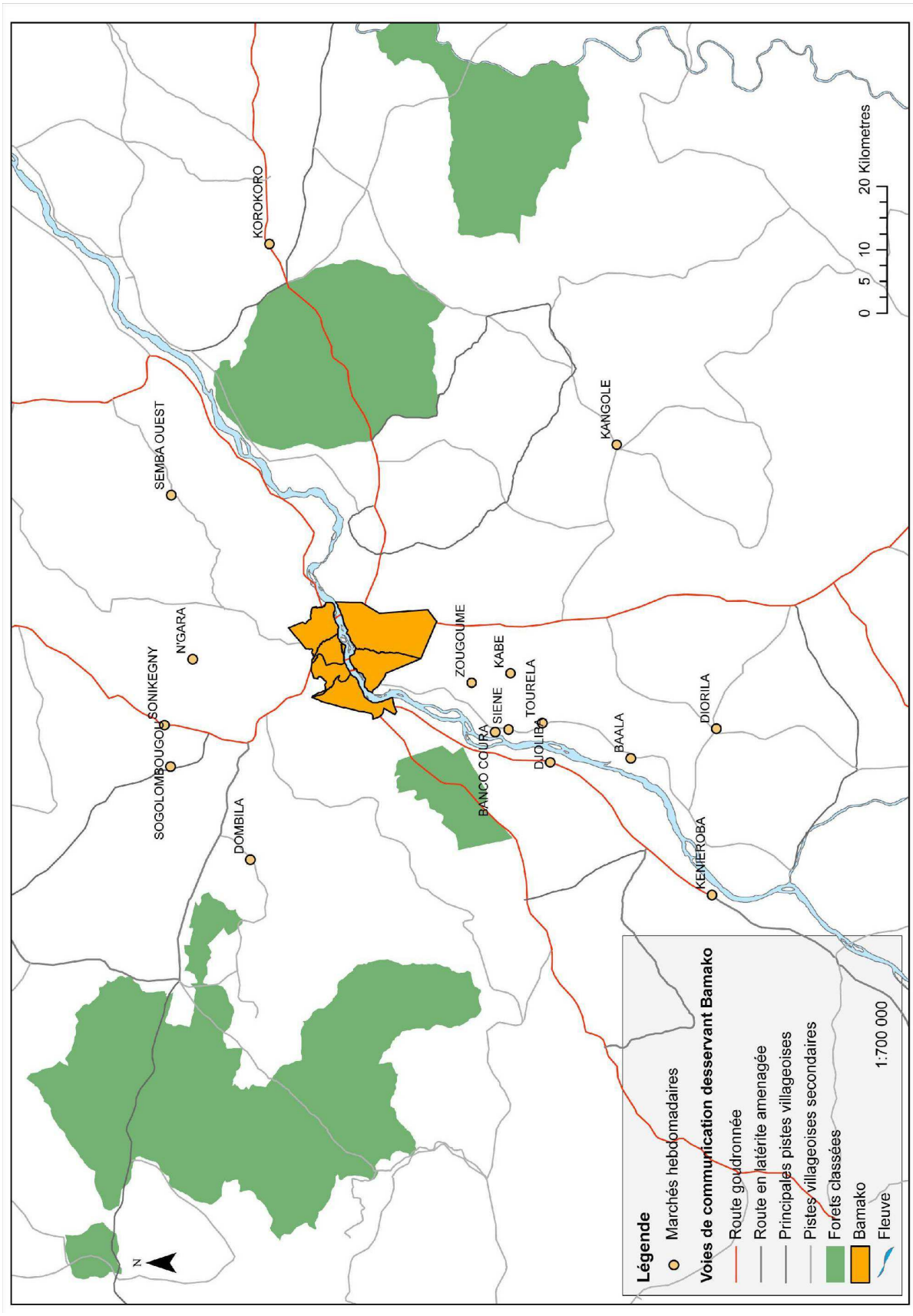

La gamme des lieux d'échange est variée en périphérie de Bamako et comprend des lieux d'échanges quotidiens comme périodiques, de quartiers ou villageois, de proximité ou du commerce de négoce. La distinction est rendue difficile par une concentration ou une juxtaposition de lieux d'échanges alors même que l'implantation spatiale de chacun des types est bien différenciée et à tendance à suivre un gradient ville/périphérie. La proximité de la ville a tendance à générer des modes différenciés de lieux d'échanges que nous analysons ci-dessous au travers de la prise en compte des foires passées ou présentes.
L'appareil commercial de la périphérie permet l'organisation de la distribution des produits vivriers pour la capitale. Nous analysons la diffusion de ce mode d'échange, ses particularités.

3.2. Un appareil commercial développé pour approvisionner Bamako

Parmi les trois lieux d'échanges décrits, seules les foires jouent un rôle d'approvisionnement pour Bamako. Nous centrons donc l'analyse qui va suivre sur les foires, mais nous verrons que les lieux d'échange précités ont leur importance. Ils ne sont donc pas totalement écartés.

3.2.1. Une gamme de marchés périodiques pour approvisionner la ville ?

Les foires, en tant que marchés périodiques, sont les seuls lieux d'échange de la périphérie qui ont une fonction de distribution des productions locales vers la ville. Affirmer que le transit de ces productions est assuré en périphérie de Bamako par un appareil commercial périodique peut surprendre, ou questionner. Pourquoi restreindre l'approvisionnement de la ville, gros foyer de consommateurs, à un fonctionnement périodique ? Nous faisons ici le point sur l'intérêt que représentent ces foires dans l'approvisionnement de la ville, l'originalité de leur fonctionnement périodique et ses fondements, l'influence de la ville sur leurs évolutions.

3.2.1.1. Le développement exponentiel des foires depuis 1960

L'activité commerciale connaît un boum en périphérie de Bamako depuis les années 80. Le développement des foires confirme cette tendance : on est passé de 16 foires en 1960 à 98 en 2008 (Carte 16).
L'extension du semis de foires correspond à un double phénomène. D'une part, l'existence d'un intérêt pour des lieux d'échange de proximité (les foires) dont le mode d'organisation favorise un écoulement aisé des productions locales vers le marché urbain. D'autre part, la réorientation des flux vers les foires, avec un transfert d'une partie des flux directs préexistants (du lieu de production vers Bamako) (encadré 1).

Avant les années 60, les échanges avaient lieu sous forme de déplacements de marchands urbains vers les régions productrices, et de négociations directement sur les lieux de productions (circuit 1, Figure 8). Le développement des foires hebdomadaires depuis 1960 puis son explosion après 1980 marque une organisation et une normalisation des échanges dans le temps et dans l'espace. Les déplacements des commerçants directement sur les lieux de production n'ont pas cessé, mais ils ne constituent plus la norme, ce qui modifie inévitablement le rapport entre producteurs et commerçants. La foire introduit une concurrence directe, entre commerçants et entre producteurs, qui n'était pas palpable lors des rencontres interpersonnelles ayant cours précédemment (circuit 2- figure 9).
L'entrée des communautés paysannes dans le circuit urbain évolue ainsi au rythme de l'émergence de ces nouveaux marchés périodiques au sein de la périphérie. La dynamique de croissance urbaine et la saisie des opportunités commerciales se perpétuant, c'est peu à peu toute la périphérie de Bamako dans un rayon de 150 km qui s'est trouvée parsemée de ces lieux d'échange, selon la logique d'implantation spatiale précédemment décrite.

L'étude de la croissance du semis de foires montre que ce modèle commercial s'est répandu selon un gradient ville/périphérie (une diminution de la densité de foires à mesure que l'on s'éloigne de Bamako) et selon un sens allant des axes principaux menant à la ville vers les pistes villageoises.

Encadré 1 - Synthèse : le développement des foires dans l'espace et dans le temps

- **Avant 1960, les échanges avaient lieu sous forme de déplacements de marchands urbains vers les régions productrices et de négociation sur les lieux de production (circuit 1)**
- **Depuis 1960, le développement des foires marque une organisation et une normalisation des échanges dans le temps et dans l'espace (circuit 2)**
- **Les déplacements vers les lieux de production et les liens interpersonnels marchands/producteurs n'ont pas cessés, mais ne constituent plus la norme**
- **L'entrée des communautés paysannes dans le circuit urbain évolue au rythme de l'émergence de ces nouveaux marchés périodiques au sein de la périphérie**
- **La dynamique de croissance urbaine et la saisie des opportunités commerciales se perpétuant, c'est peu à peu toute la périphérie de Bamako dans un rayon de 150 km qui s'est trouvée ponctuée de ces lieux d'échange**
- **Aujourd'hui, il y a 98 foires en périphérie de Bamako**

Cependant, la localisation des premières foires montre que le semis s'est densifié davantage qu'il ne s'est étendu. La carte suivante (Carte 16) montre que les premières foires se localisent sur les grands axes menant à Bamako. Au nombre de 16, elles dessinent dès 1960 l'empreinte spatiale du semis de foires actuel. L'orientation Nord/Sud du semis apparait déjà, les limites extérieures de l'extension du modèle de foires (150 km de Bamako), l'agencement axiale du semis et la structuration autour des axes principaux sont déjà observés.

Le développement des foires après cette date s'opère par la densification du semis selon une auréole de 50 km autour de Bamako et d'une extension vers le Sud.

Carte 16 - Carte du développement du semis de foires en périphérie de Bamako à partir de 1960

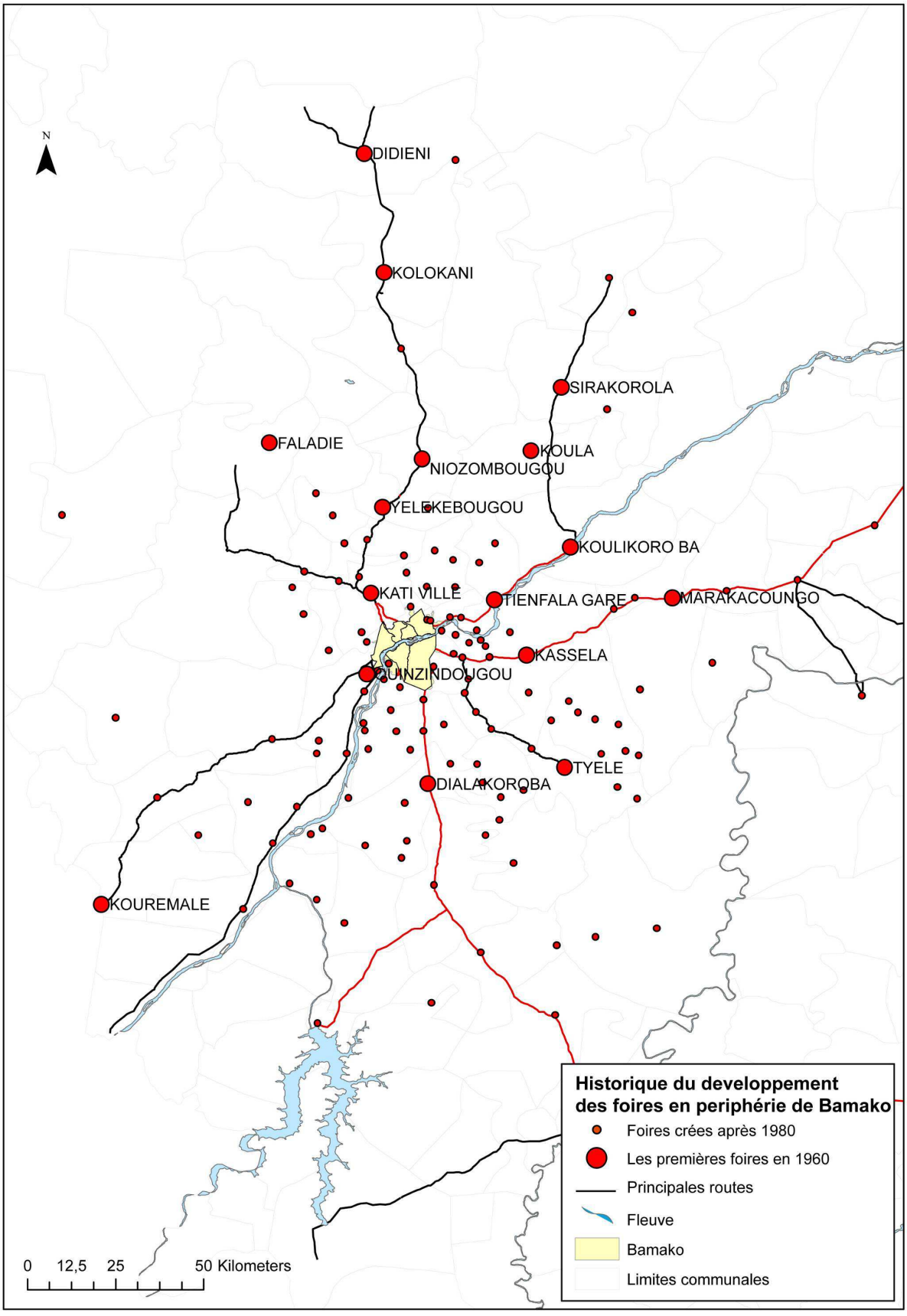

En 50 ans d'Indépendance, les pratiques agricoles en périphérie ont été l'objet de mutations fondamentales qui participent à bouleverser les relations ruraux/urbains et le paysage de la périphérie. Elles peuvent se résumer ainsi : commercialisation des productions vers la ville, passage d'un commerce d'abord interpersonnel à une mise en concurrence via le développement des foires, puis développement d'un semis de lieux d'échange. La foire illustre l'ampleur de l'insertion de nouvelles communautés paysannes aux circuits urbains et du développement d'un semis d'aires commerciales en périphérie. Ne serait-ce que pour leur rôle moteur dans ces deux domaines, l'étude de ce modèle commercial s'avère riche.

Cependant, la vie d'une foire n'est pas linéaire. La multiplication des foires autour de Bamako a permis aux commerçants urbains de diversifier les lieux d'approvisionnement et d'offrir de nombreux débouchés pour les producteurs. Mais elle crée aussi un climat de concurrence accru : les exigences des commerçants se renforcent. Afin d'assurer un fonctionnement régulier de leur activité, les marchands choisissent les lieux d'échange capables de fournir une large gamme de produits, en quantité suffisante, et de bonne qualité. Le dynamisme d'une foire, et donc sa pérennité, dépendent de sa capacité à attirer un ensemble d'acteurs de la chaine d'approvisionnement[57].

Parmi les foires de notre espace d'étude, certaines sont particulièrement appréciées par les commerçants. Elles bénéficient de cette attractivité alors que d'autres ne sont visitées que par un petit nombre de marchands fidèles. Les foires nouvellement créées par décision communale ou les foires dont la pérennité économique est fortement menacée par la proximité d'une foire dynamique sont dans ce cas. Ces foires en perte de vitesse sont frappées par une faible présence des commerçants urbains. Les producteurs sont donc confrontés à des problèmes de débouchés. La densification du semis de foire n'est donc pas immuable et peut être au contraire facteur d'accroissement de la concurrence entre lieux d'échange.

[57] Commerçants, producteurs, consommateurs ou transporteurs.

Figure 8 - Circuit 1 : Circuit de collecte directement sur les lieux de production, auprès d'un réseau de producteurs fidélisés

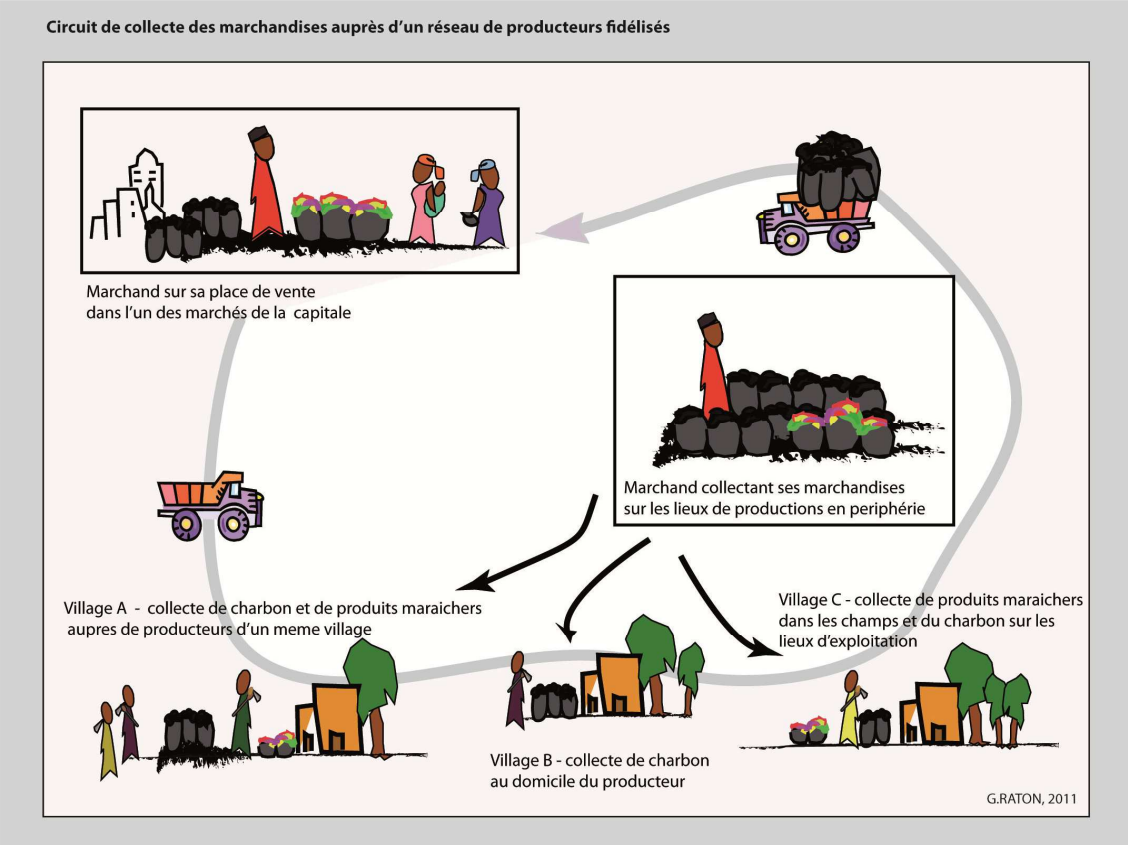

Figure 9 - Circuit 2 : Circuit de collecte sur les marchés périodiques « foires »

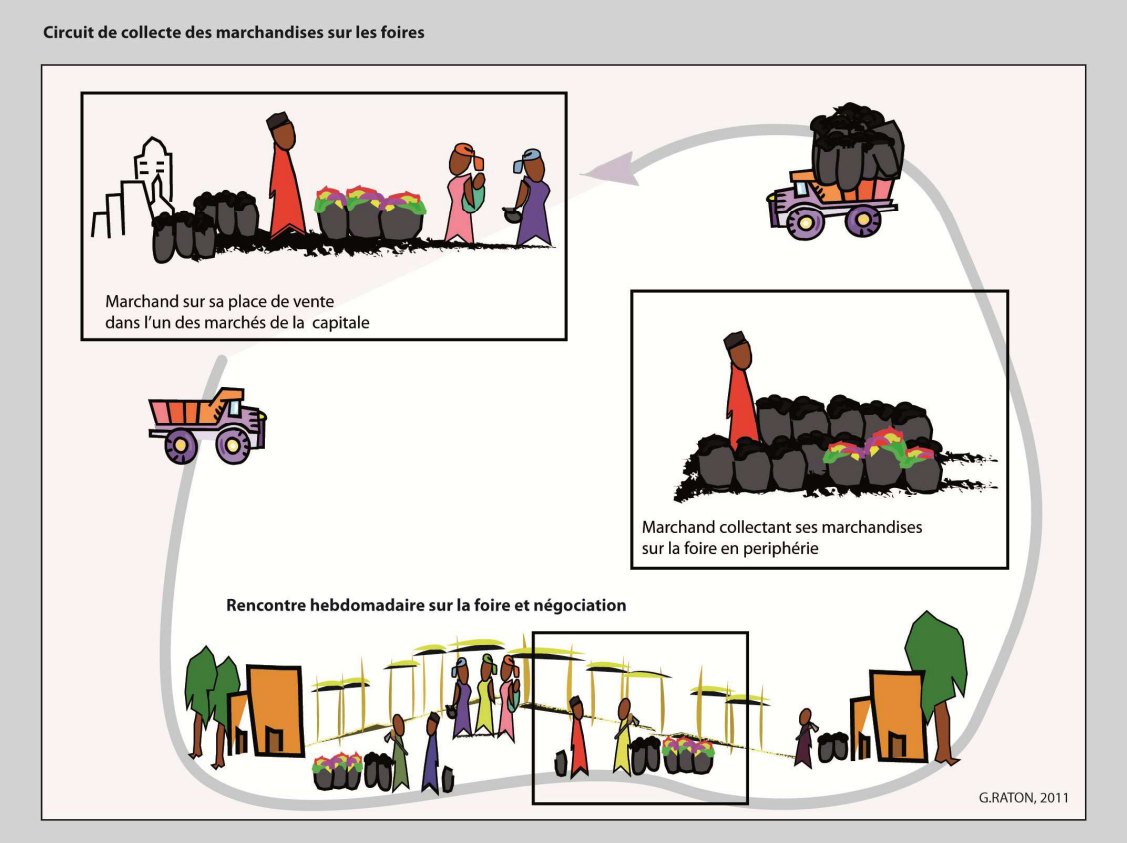

3.2.1.2. ...mais qui subissent la pression de la ville

Le semis de foires a deux limites distinctes : d'une part une limite qu'on pourrait appeler « extérieure » ou centrifuge, d'autre part une limite avec l'espace urbanisé, centripète. La limite extérieure est définie par la distance au-delà de laquelle soit le modèle marchand de la foire n'a plus cours, soit l'intégration de nouvelles unités agricoles n'a pas eu lieu, ou encore lorsque l'approvisionnement vise un autre pôle urbain (comme les foires des capitales régionales que nous n'avons pas étudiées pour les raisons développées dans la méthodologie). Ces deux limites sont mouvantes, il convient donc de s'intéresser à leur dynamique et à leur évolution dans l'espace et dans le temps.

3.2.1.2.1. Des anciennes foires devenues marchés quotidiens, marqueurs de l'urbanisation

Bien que le marché quotidien soit un appareil commercial particulièrement développé en milieu urbain, il est présent en dehors des limites du District. Les marchés quotidiens sont localisés selon deux principes géographiques liés à l'accessibilité des marchés par un grand nombre d'acteurs. Le premier est une concentration des marchés quotidiens en périphérie des limites du District de Bamako, dans les zones d'extension urbaine des dernières décennies (concerne 19 marchés quotidiens, cf. Carte 14). Le second est une concentration des marchés quotidiens le long des principaux axes de communication goudronnés (concerne 21 marchés quotidiens situés dans un village ou une ville accueillant une foire, cf. Carte 13).

Nous nous sommes penchés sur la localisation des marchés quotidiens en périphérie du District ainsi que sur leur historique. On constate tout d'abord que les marchés quotidiens situés à proximité directe du District suivent les extensions urbaines récentes, caractérisées par un trame de lotissement sous forme de titre foncier (comme à Moribabougou, N'Gabakoro Droit, Saala) ou de quartiers spontanés à réhabiliter (Dialakorodji, Sangarebougou, Sarambougou) et concentrés à proximité des axes routiers, comme le long de faubourgs. Ces marchés fonctionnent toute la journée, avec des pointes d'activité le matin et le soir vers 19 h correspondant aux horaires de fonctionnaires, salariés ou ménagères ayant une activité (c'est-à-dire à la « montée » ou à la descente » du travail).
Sur ces marchés, les vendeurs, principalement des femmes, sont des habitants du quartier ou du village (suivant le niveau d'intégration à l'aire métropolitaine). Suivant la densité de

marchés dans la zone, ils peuvent également attirer des populations un peu plus éloignées, hors du quartier par exemple. Sur ces marchés, c'est la vente au détail qui domine, avec des pratiques comme le ton (vente à crédit). Les rares producteurs qui y écoulent leurs productions sont situés dans des terroirs villageois proches qui vendent au détail, si bien qu'il est aussi intéressant pour eux de se rendre dans cette périphérie urbaine proche que sur un marché rural. Aucun commerçant grossiste ne fréquente ces marchés. Les produits proposés sont issus le plus souvent du circuit urbain.

Par ailleurs, selon nos recherches, ces marchés quotidiens sont tous d'anciennes foires[58], qui concentraient périodiquement, à leur création, les productions des villages périphériques afin de les redistribuer vers les marchés centraux de la capitale. Cette fonction a périclité au fur et à mesure des transformations induites par l'urbanisation. Dans la frange urbaine, les espaces de cultures se sont en effet réduits au bénéfice du bâti. De ce fait, les foires les plus proches de la ville n'ont plus joué de rôle de regroupement des productions. L'étalement de la ville de Bamako gagne actuellement du terrain sur les espaces agricoles de la frange urbaine ce qui modifie le paysage, mais aussi la forme commerciale.

La transformation de « foires » en marchés de quartiers montre d'une part l'influence urbaine sur la forme des lieux d'échange (la fonction d'approvisionnement périclite au profit d'un approvisionnement de citadins), d'autre part que la fonction commerciale subsiste toujours mais change de forme.

Ainsi, malgré une diminution des flux d'approvisionnement en produits issus d'espaces agricoles résiduels en phase d'urbanisation, un lieu d'échange de type foire ne serait pas amené à disparaitre mais à muter : le lieu d'échange périodique se transforme en lieu d'échange quotidien et l'aire d'influence diminue (en raison du déclin des fonctions de centralisation de la production régionale).

L'évolution des limites du semis des lieux d'échange dans les franges urbaines illustre ainsi les dynamiques urbaines en cours, avec des mutations de la foire en marché qui peuvent être considérées comme des marqueurs de la croissance urbaine.

[58] A l'exception de Titibougou et de Sarambougou, ces deux marchés étant situés dans des quartiers résidentiels en continuité avec le bâtit de Bamako, bien qu'étant officiellement en dehors des limites du District. Ils peuvent donc être considérés comme des quartiers urbains. Leur création est l'objet d'une volonté communale afin de faire face à l'augmentation démographique et des besoins.

3.2.1.2.2. Des foires en perte de vitesse, témoins d'un processus d'urbanisation en cours

Comme nous l'avons vu précédemment, la distance à la ville est un facteur important de compréhension des logiques d'implantation des lieux d'échange. L'étalement urbain peut remettre en cause la fonction commerciale et modifier l'organisation classique non seulement dans les espaces contigus au District mais le long de faubourgs où l'urbanisation est en cours. Nous développons ici un exemple particulièrement frappant illustrant ce phénomène.

Les foires situées sur l'axe Baala, le long du fleuve Niger au Sud de l'agglomération, sont toutes confrontées à une diminution des flux. Sur cet axe, on retrouve les villages de Madina[59], Banco Coura, Siene, Tourela, Kabé et Baala. Pourtant cet axe fut très fréquenté dans les années 1980 et les foires en étaient vivantes. Situés le long du fleuve, ces villages ont développé de nombreux jardins maraîchers et ont participé à l'approvisionnement des marchés de la capitale. Les flux de transporteurs étaient réguliers il y a encore une dizaine d'années.

Depuis, et très rapidement, les transporteurs ont cessé de fréquenter cet axe, et les foires ont perdu de leur attractivité. Désormais, ce sont les flux de charrettes et de pousse-pousse vers la ville qui sont la marque visible d'une intégration de ces lieux au circuit urbain. Pourtant, dans ces villages, rien n'indique une urbanisation croissante qui pourrait expliquer la perte d'importance de la foire : la piste est en mauvais état, les villages ont conservé leur allure classique. La densité importante de petits jardins le long du fleuve indique qu'une activité commerciale avec la ville se maintient. Mais désormais, ce sont les maraîchers eux-mêmes qui assurent la production et le transport de marchandises vers les marchés des quartiers périphériques de Bamako. Ils utilisent des modes de déplacements non motorisés et aux lieux et places des anciennes foires, ce sont désormais les échanges locaux qui dominent. Les lieux d'échange sont passés du statut de foire à celui de marché hebdomadaire. Les échanges entre villageois sont fonctionnels et la présence de forains permet l'approvisionnement hebdomadaire des ménages mais l'absence des commerçants urbains et des transporteurs à réduit l'aire d'influence du lieu d'échange.

[59] Madina est la foire la plus proche de la ville de Bamako. Elle se situe à proximité de Kabala, le dernier quartier urbanisé de Kalabancoro.

Carte 17 - Carte de répartition des foires et marchés hebdomadaires en périphérie de Bamako

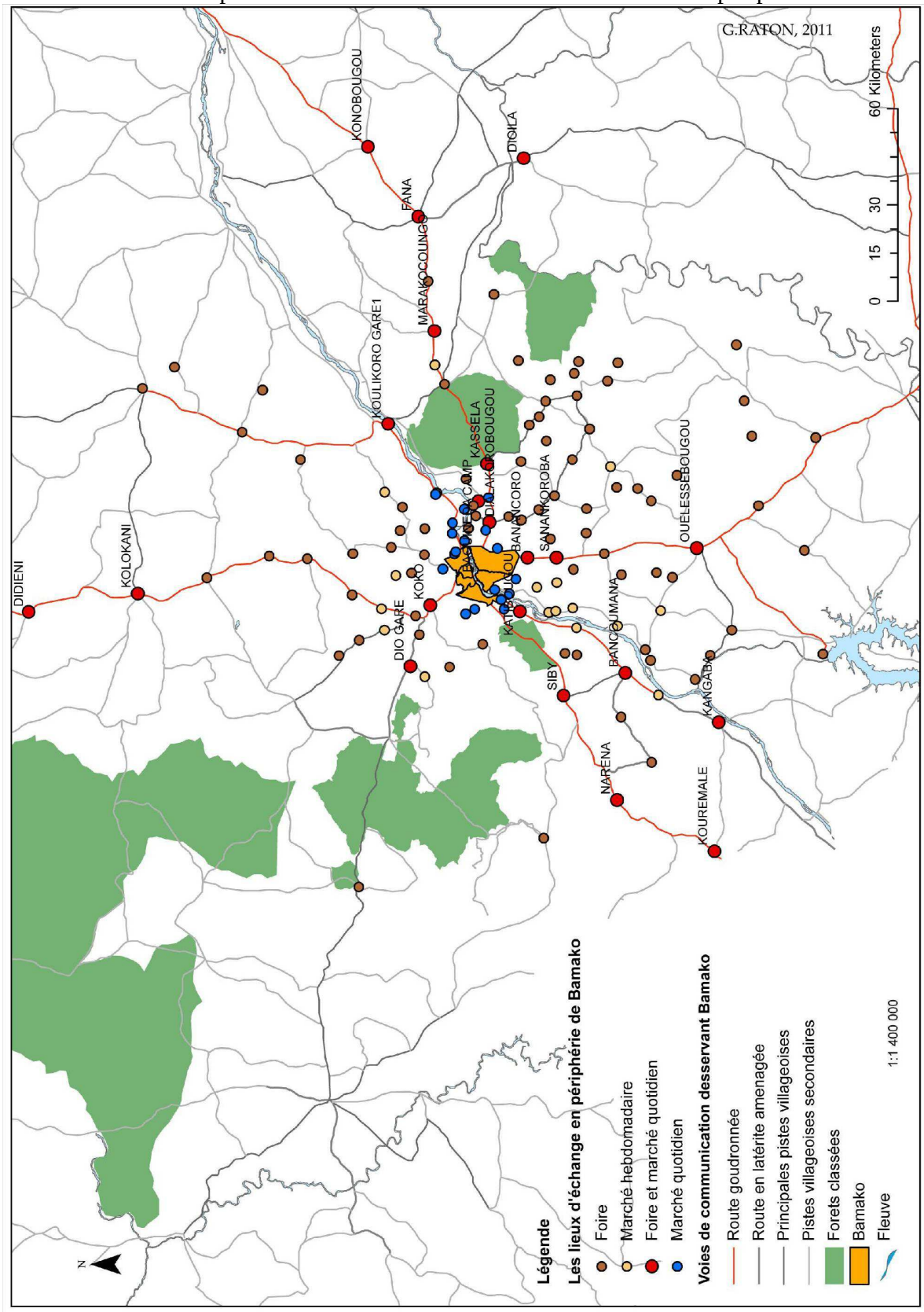

Paradoxalement, leur lien à la ville s'est renforcé. Les commerçants et transporteurs ont augmenté leur rayon de déplacement et ce délaissement a donné aux producteurs l'opportunité d'assurer eux-mêmes la commercialisation de leur produit quitte à assurer un voyage pénible vers la ville afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires. La trentaine de kilomètres qui les séparent de la ville est en effet une opportunité d'augmentation des marges bénéficiaires.

Cet exemple, unique à l'échelle du semis de foires montre deux choses. D'une part, la proximité à la ville remet en cause le modèle marchand des foires. En deçà d'une certaine distance (30 à 40 km), les transports non motorisés se substituent aux flux de transporteurs et de commerçants, même si la production agricole mériterait encore le déplacement de commerçants. Mais il existe une distance en dessous de laquelle les producteurs ont tout intérêt à assurer eux même la livraison et la vente sur les marchés urbains. D'autre part, cet exemple de décroissance du semis de foires sur l'axe Baala montre que les évolutions positives ou négatives de la forme du semis de foires marquent le paysage. L'absence d'un des acteurs de l'approvisionnement modifie la dynamique de villages centrés sur la production et la commercialisation. La dynamique commerciale impulsée ne bénéficie plus au village d'accueil mais peut permettre de resserrer les liens coutumiers avec les communautés paysannes voisines, sans pourtant remettre en cause les liens à la ville.

La dynamique des foires est lisible sur la Carte 17 où sont localisées les foires qui ne font pas l'objet de flux de commerçants urbains, soit parce que ces lieux d'échange sont en perte de vitesse, soit parce qu'ils sont encore trop récents et un peu artificiels. Nous n'avons pas différencié ici les deux. Nous considérons le déplacement des commerçants urbains vers les foires comme un élément important de définition de la foire. L'évolution de la fréquentation est un facteur d'accroissement ou de réduction du semis de foires.

3.2.1.3. La rationalité de l'implantation d'un commerce périodique en périphérie de Bamako

La foire est un lieu d'échange périodique. C'est l'une de ses caractéristiques majeure et sans doute celle qui suscite le plus d'interrogation. Nombre d'économistes se sont interrogés sur la pertinence d'un échange restreint volontairement dans le temps, à l'heure de la mondialisation du commerce.

Le scepticisme sur l'efficacité d'un commerce périodique n'a cependant pas attendu le constat de la mondialisation des échanges mondiaux. A.R Turgot fut un fer de lance de la critique des institutions commerciales périodiques et notamment des foires du XIXème siècle : « *Qu'importe en effet qu'il se fasse un grand commerce dans une certaine ville et dans un certain moment, si ce commerce momentané n'est grand que par les causes même qui gênent le commerce en général et qui tendent à le diminuer dans tout autre temps et dans toute l'étendue de l'Etat* » (Turgot, 1852). Il voyait dans la périodicité une restriction inutile, surtout dans le cas des foires qui avaient à cette époque le plus souvent une fréquence annuelle ou saisonnière. La volonté d'une homogénéisation des pratiques commerciales et d'une organisation plus poussée, guidée par les valeurs de progrès et d'émancipation vis à vis de l'Etat, ont ainsi alimenté pendant longtemps (XVIII et XIXe siècles) les réflexions sur les marchés périodiques.

En périphérie de Bamako, la question de la rationalité de la périodicité se pose aussi. Compte tenu de la dynamique démographique de Bamako, de la quantité de consommateurs à approvisionner, de l'appareil commercial apte à recevoir les flux, on peut s'interroger sur la pertinence d'un système d'approvisionnement fondé sur des institutions commerciales périodiques. Nous verrons que le contexte explique la persistance d'un commerce périodique, mieux encore sa nécessité dans bien des cas.

L'implantation d'une foire n'est pas sans conséquence sur les pratiques de l'espace et d'échange. Adaptée aux conditions du milieu, aux besoins d'échange, elle entraîne une réorganisation des flux de marchandises et de personnes dans un territoire. La périodicité se présente en réalité comme un élément organisationnel purement rationnel (Symanski, Bromley, 1975 ; Good, 1975 ; Skinner, 1964-1965 ; Dirrix, 1986). D'une part, elle exprime une logique et une rationalité économique et commerciale. D'autre part, la périodicité est en adéquation avec les modèles culturels et sociaux de notre terrain. Enfin, c'est une réponse adaptée aux conditions du milieu (la densité de la population et sa répartition dans l'espace notamment).

3.2.1.3.1. La rationalité économique de la périodicité des foires de la périphérie

La périphérie de Bamako est un espace à dominante rurale. La population est repartie dans des villes ou villages et les déplacements sont majoritairement non motorisés. L'éloignement du marché urbain (la distance maximum parcourue pour accéder à un marché est de 30 à 50 km, à pied, en vélo ou charrette) a longtemps constitué un frein à la commercialisation des productions locales. L'implantation de foires insérées au tissu villageois a permis d'accéder aux opportunités commerciales. La multiplication des foires en périphérie est une réponse à ce besoin ainsi qu'au contexte d'enclavement. Une seule foire ne pouvant, sans introduction de moyen de transport motorisés, polariser les productions d'un espace supérieur à 50 km de rayon, la multiplication des foires s'avèrent être une réponse localisée aux besoins d'accès au marché.

La rationalité économique de la périodicité tient au fait qu'elle s'est affirmée au fil du temps comme stratégie de maximisation de la concentration de l'offre et de la demande. La foire comme tout lieu d'échange constitue un débouché pour les productions. Ainsi les déplacements des vendeurs sont justifiés par la promesse d'une vente importante de marchandises. Pour cette raison, la foire représente une opportunité commerciale incontournable pour les producteurs et les commerçants et réduit considérablement, dans les perceptions, l'incertitude liée à l'écoulement des marchandises. La tenue de rendez-vous fixes et connus de tous vise à optimiser la concentration de l'offre et de la demande.

En différents points du monde, et à différentes époques, la périodicité prend des formes très variables. Au Mali, le calendrier musulman est basé sur le cycle lunaire et a adopté la semaine de 7 jours. Le vendredi et le dimanche sont les jours privilégiés pour la prière et le repos. C'est sur ce cycle hebdomadaire que fonctionnent les foires. Globalement, les jours de fonctionnement des foires sont bien repartis dans la semaine, avec cependant une tendance plus forte les lundis, mercredi, vendredi et dimanche.

Tableau 4 - Les jours de fonctionnement des foires en périphérie de Bamako

Jour de foire	Fréquence par modalité (en %)
Lundi	14,3
Mardi	10,5
Mercredi	14,3
Jeudi	9,0
Vendredi	11,3
Samedi	8,3
Dimanche	12,0
Dimanche/Jeudi	0,8
Quotidien	15,0

Source : enquêtes personnelles

La périodicité hebdomadaire des foires de la périphérie assure une concentration maximale des acheteurs et vendeurs à date fixe. Elle stimule la concentration. En effet, le faible rythme de rencontre associe la foire à un événement exceptionnel bien que régulier (d'autant plus que la fréquence est faible). La foire peut être perçue comme un événement dans une communauté et se distingue ainsi du marché quotidien, qui, ayant lieu toute l'année, appartient au paysage usuel de l'approvisionnement journalier. L'intérêt des visiteurs se traduit par l'augmentation de la portée de l'aire commerciale : les acheteurs et vendeurs viennent de plus loin et en plus grand nombre que sur le marché quotidien. C'est l'un des principes de base de la foire et il fonctionne ainsi en périphérie de Bamako.

L'attractivité des foires se renforçant, la gamme de biens offerts se trouve être élargie. En effet, la convergence de vendeurs issus de différents milieux a tendance à augmenter la gamme de produits et permet l'introduction de biens moins courants dans le milieu d'accueil. Ainsi, la gamme des produits vendus sur la foire est plus importante que celle du marché quotidien. Du marché à la foire, on passe de la consommation de produits usuels à la possibilité d'achats plus rares, moins accessibles. L'extrait d'interview de l'introduction générale illustre ce phénomène. Par exemple les commerçants introduisent des produits d'exportation (pomme, avocat, noix de coco), les forains proposent des produits esthétiques, des bijoux, disponibles jusqu'à lors seulement en ville. Sur la foire, la possibilité d'acquérir des biens en quantité (permis par la concentration du nombre de vendeurs), de qualité et d'origines variées est un argument fondamental et entretient son attractivité.

Dans la notion de périodicité, on retrouve en fait la théorie des lieux centraux qui définit la portée des interactions et l'extension des zones de marché suivant le niveau de centre : « *le volume de clientèle nécessaire est d'autant plus important que le service offert est rare ou d'usage peu fréquent* » (Christaller, 1933). De ce fait, sur notre terrain, la foire est une place centrale de niveau supérieure au marché.

3.2.1.3.2. La rationalité géographique de la périodicité des foires de la périphérie

Le fait que les foires ne soient que périodiques et non quotidiennes n'est pas pour autant un facteur d'allongement des distances d'approvisionnement pour les consommateurs. Le marché quotidien est souvent synonyme de proximité, mais le marché périodique, contrairement aux idées reçues, ne rallonge pas pour autant les distances d'accès. En effet, la multiplication des marchés périodiques dans l'espace compense l'absence de marchés quotidiens, de telle sorte que dans une petite région, il y a un marché fonctionnel chaque jour. Il ne situe pas au même endroit et il y a pour chaque foyer de consommateurs une possibilité d'accès à l'un de ses marchés dans un cycle de plusieurs jours, à faible distance (Skinner, 1964, p. 10-11).

La densité des marchés périodiques vise à diminuer les distances d'accès à un lieu d'approvisionnement, dans un espace où les commerces permanents ne se justifient pas. Cependant, si la densité des marchés périodiques est importante, c'est aussi parce que les moyens de transports ne sont pas suffisamment développés pour réduire les distances d'accès aux lieux d'échanges. La périodicité compense à la fois une demande insuffisante et des équipements de transports faiblement développés ou déficients (Skinner, 1964, p. 11).

La périodicité s'inscrit particulièrement dans des espaces où la demande n'est pas suffisante pour légitimer un rythme journalier. La densité de la population peut donc légitimer la présence de marchés périodiques. En ne fonctionnant qu'une fois dans un cycle de plusieurs jours, les commerçants présents sur le marché périodique sont assurés de rencontrer une demande suffisante pour légitimer leur déplacement. Ils pallient la faible demande grâce à la concentration des échanges dans le temps. De même, la périodicité peut permettre de pallier la faible production régionale et offrir périodiquement un stock suffisamment de produits aptes à contenter la demande. Dès lors, afin de pratiquer leur activité chaque jour, les commerçants

fréquentent tour à tour les foires d'une région, et sont assurés de rencontrer sur chacune une demande importante.

L'implantation de marchés périodiques en périphérie de Bamako répond donc à deux contraintes : d'une part les densités de population en milieu rural qui ne justifient pas l'implantation d'un commerce sédentaire, d'autre part le faible développement des transports qui limite les déplacements.
La conséquence directe est de nature spatiale : les foires fonctionnent périodiquement et en différents points de l'espace, mais à une distance suffisante les unes des autres et à un jour différent pour qu'elles ne se concurrencent pas directement mais permettent un accès aisé à la population.

3.2.1.3.3. La rationalité sociale de la périodicité des foires de la périphérie

Les géographes qui ont travaillé sur les marchés périodiques dans les années 1960 ont davantage exploité deux facteurs socio-économiques pour expliquer l'attraction des marchés périodiques. Il s'agit de l'adéquation de la périodicité avec d'une part la pluriactivité, et d'autre part la répartition de la population.
Ces arguments sont pertinents en périphérie de Bamako puisque la foire, en tant que débouché périodique, permet aux acteurs engagés dans d'autres activités parallèles d'accéder au marché, un jour dans un cycle de plusieurs jours. La périodicité encourage un découpage des activités dans le temps. Les marchés périodiques sont donc particulièrement adaptés aux espaces ruraux où les communautés paysannes et les artisans ne peuvent consacrer qu'un temps limité aux activités marchandes. (Skinner, 1964, p. 10). La périodicité est également adaptée aux sociétés où les populations amenées à fréquenter les lieux d'échange sont pluriactives (Bromley *et al*, 1975, p. 531).

L'établissement d'un marché périodique un jour précis suppose que ce jour est dédié au commerce et que le calendrier des autres activités sera organisé en fonction. Les jours précédents la foire sont consacrés à la récolte des produits, à leur conditionnement, voire à leur transport (Bromley *et al*, 1975, p. 537). Les habitudes commerciales notamment leur organisation dans le temps donnent beaucoup d'informations sur l'intensité des échanges, les besoins, les habitudes culturelles et l'insertion du commerce dans le tissu social. La

périodicité de la foire s'intègre dans les modes de vie et s'accommode des autres exigences de déplacement.

L'intégration du commerce périodique en périphérie de Bamako est une réponse aux conditions du milieu : un espace à dominante rurale où les communautés paysannes et artisans ne peuvent consacrer qu'un temps limité aux activités marchandes. C'est un modèle marchand en adéquation avec la pluriactivité. Il permet aux acteurs engagés dans d'autres activités parallèles d'accéder au marché, un jour dans un cycle de plusieurs jours et encourage un découpage des activités dans le temps.

3.2.1.4. Un appareil commercial complété par des flux d'approvisionnement sur les lieux de production

Si les foires s'affirment aujourd'hui comme une modèle marchand viable et un référent pour les commerçants urbains désirant s'approvisionner eux-mêmes, la foire ne capte pas l'intégralité des flux de marchandises à destination de la ville exutoire.
Les deux types de circuits décrits précédemment coexistent. Ils permettent la distribution et le transport des productions de la périphérie vers la ville et fonctionnent en parallèle. Le premier circuit est celui qui avait cours avant le développement des foires. Il est le fruit de relations interpersonnelles entre un commerçant et un producteur ou un groupe de producteurs. Les stratégies de fidélisation et de conquête d'interlocuteurs sont les seuls garants de ce circuit. S'il n'a pas été possible de quantifier ces trafics des lieux d'approvisionnement vers la ville, ils restent aujourd'hui encore ancrés dans les pratiques d'écoulement des produits lors des pics saisonniers et un bel exemple de circuit direct.

Depuis 1960, le semis de foires s'affirme de plus en plus comme un circuit de commercialisation concurrent aux échanges interpersonnels entre agriculteurs et marchands. En périphérie de Bamako, la foire assure aux producteurs et aux commerçants :

- La concentration des acheteurs et des vendeurs en un lieu (les fonctions commerciales, festives et le rôle des foires dans la vie de relation des communautés paysannes, concourent à maximiser l'attraction) ;
- La régularité de l'approvisionnement et de la vente (sous forme de rendez-vous hebdomadaires) ;

- La disponibilité des produits agricoles et manufacturés, en quantité et en qualité et l’équilibre des prix (mise en concurrence).

Pour les villageois, l'opportunité d'écoulement des productions agricoles se couple à d'autres avantages, ceux d'avoir accès aux biens et services de la vie courante. Les foires en périphérie de Bamako se présentent donc comme une articulation entre : des comportements individuels de production agricole et de commercialisation, et des logiques d’organisation de réseaux marchands à l’échelle du bassin d’approvisionnement de Bamako, ce qui assure une certaine stabilité des pratiques.

Conclusion

Face à une augmentation de la demande urbaine en produits issus du milieu rural, la foire semble être une réponse adaptée du point de vue des acteurs pour faciliter la rencontre commerciale et la distribution des marchandises vers la ville. Bien que les relations interpersonnelles développées entre marchands et producteurs soient encore à l'origine de nombreux flux de marchandises vers la ville, la foire s'est peu à peu imposée depuis 1980 comme un moteur supplémentaire d'insertion des paysans aux circuits urbains. Cette insertion s'effectue désormais au rythme de la croissance urbaine et de la densification du nombre de foires dans l'espace périphérique de la ville.

L'essor de la commercialisation des productions de la périphérie vers la ville exutoire est à l'origine de l'implantation en milieu rural d'un semis important de lieux d'échange périodique, inédit jusque là. Mais la structure spatiale de ces implantations se caractérise aussi par une tendance à la concentration voire à la juxtaposition de lieux d'échanges dans un même lieu, ce qui peut renforcer les inégalités d'accès aux marchés d'écoulement des produits vers la ville.
Néanmoins, le phénomène d'expansion des foires en périphérie de Bamako, aussi inégal qu'il soit, est particulièrement important pour l'organisation des échanges entre la périphérie et la ville, sous forme de rendez-vous à dates et lieux fixes. Malgré de nombreux problèmes liés à la qualité des transports et à la difficulté pour les commerçants de prévoir la capacité des producteurs ruraux à répondre à leurs demandes, l'émergence des foires se présente comme une avancée en termes de régularité de l'approvisionnement urbain.
Nos analyses ont montré également que la foire marque durablement l'espace de la périphérie de Bamako. La foire nait, se développe et parfois son attractivité décline au point de remettre en cause son existence, cependant l'implantation commerciale demeure, même si sa forme évolue. L'évolution des formes prises par les lieux d'échange illustre également les dynamiques urbaines en cours : l'extension urbaine récente, la diminution des capacités productives d'espaces agricoles résiduels en cours d'urbanisation, l'augmentation de la distance effectuée par les commerçants grossistes et les transporteurs et l'organisation de circuits directs de commercialisation (des producteurs aux consommateurs urbains) dans certains espaces ruraux qui ne subissent pas encore de pression foncière.
Ainsi, ces dynamiques dessinent aujourd'hui l'empreinte spatiale des unités agricoles qui sont connectées au marché urbain.

Conclusion de la première partie

Cette première partie a permis de justifier l'intérêt de travailler sur les foires, comme lieux d'échanges commerciaux entre Bamako et sa périphérie. Un débat sémantique a cependant été nécessaire pour souligner la spécificité de ces foires relativement aux autres marchés périodiques étudiés en Afrique de l'Ouest. Ces foires fonctionnent comme bien des marchés d'Afrique de l'Ouest où la réalité commerciale est empreinte d'informalité, de mobilité et de contournement des structures commerciales (Grégoire, Labazee, 1993 ; Festas, 2006).
La mobilisation de nombreux travaux sur les foires réalisés dans d'autres régions du monde a permis de démontrer que les foires en périphérie de Bamako n'étaient pas que de simples marchés périodiques. A l'instar des foires européennes, elles ont pour vocation initiale d'organiser le commerce à longue distance davantage que le commerce de proximité, le marché périodique organisant surtout les échanges de proximité (Berry, 1971 ; Troin, 1975, Beaujeu-Garnier, 1977). Cette analogie nous a encouragé à maintenir le terme de "foire", non pas seulement pour épouser la terminologie locale, mais aussi parce que celle-ci à du sens et permet une différenciation entre les types de marchés, le critère de l'attractivité et de l'échelle de l'échange.
Le parti pris de ce travail de recherche est de considérer que l'échange entre producteurs ruraux et commerçants urbains est une composante importante de l'activité sociale et économique et qu'en ce sens, les caractéristiques des structures d'échanges commerciales sont amenées à changer rapidement. C'est pourquoi nous avons porté une attention particulière au contexte d'établissement des lieux d'échange et à leur évolution. La typologie que nous avons établie nous semble à même de mieux différencier sur un même lieu les fonctions de l'échange (de proximité ou de longue distance) tout en considérant les mutations passées ou en cours (association de plusieurs formes de marchés en un même lieu notamment).

L'essor des foires constitue un témoin de l'intensification des échanges commerciaux entre Bamako et sa périphérie. Les foires sont désormais le lieu d'échange le plus répandu en périphérie de Bamako. Nous avons choisi d'étudier en particulier cet objet, sans pour autant négliger les autres formes d'échange et en prenant bien soin de replacer ces foires dans le système d'approvisionnement de la ville de Bamako. Par de nombreux aspects, la foire permet de réduire les incertitudes économiques des acteurs qui la fréquentent et ce, non seulement parce que c'est une institution commerciale, mais parce que les règles qui la régissent visent en premier lieu l'opérationnalité de l'échange.

La foire a joué un rôle déterminant dans l'organisation des échanges dans un espace où l'essor du vivrier marchand est palpable depuis les années 60 et celui de la demande énergétique urbaine depuis les années 80. Dans la lignée des travaux qui ont mis en évidence la réciprocité des liens entre processus d'urbanisation et devenir des espaces ruraux (Chaleard, 1996), nous avons pu mettre en évidence sur ce terrain les mécanismes de transformation des systèmes commerciaux, au cœur d'espaces ruraux périphériques.

Il ne s'agit toutefois pas du son seul intérêt d'un travail sur la foire. L'étude de l'évolution des lieux d'échange a montré que la forme commerciale de type « foire » n'est pas pérenne. Son émergence, sa croissance et son déclin sont autant de témoins de l'évolution de l'expansion urbaine et des rapports de la ville à la campagne.

Cette première partie a montré que l'essor des foires en périphérie de Bamako, relativement récent dans son extension spatiale, était une réponse à un besoin d'organisation des échanges commerciaux entre la ville et la campagne, du fait que les relations interpersonnelles producteur/marchand n'étaient plus aptes à répondre à une demande urbaine croissante. Face à la dynamique urbaine et à l'implication des producteurs de la périphérie dans l'approvisionnement de la ville, les circuits de commercialisation tendent à se structurer et donnent lieu à un semis d'aires commerciales, capables de redistribuer les productions vers la ville.

Si le phénomène de l'expansion des foires autour de Bamako est désormais caractérisé, la question du rôle des foires dans le ravitaillement de la ville n'a été qu'effleurée. Il faut rentrer plus dans le détail, connaitre les produits échangés, les flux engendrés entre la ville et sa périphérie au niveau des foires et quantifier les marchandises issues de ce circuit de distribution. Pour cela, il convient de s'intéresser aux pratiques d'acteurs, aux mobilités et au fonctionnement interne des foires.

PARTIE 2
Les foires : une interface entre la ville de Bamako et sa périphérie qui organise les échanges

« La grande distribution alimentaire attribue des fonctions spécifiques à chaque échelle, de manière à tirer parti des opportunités que chacun présente, tout en s'adaptant au contexte d'action propre à chacune de ces échelles. Ces fonctionnements spécifiques à chaque échelle sont intégrés dans un ensemble commun par un fonctionnement pluri-scalaire hiérarchisé, qui accorde une place prédominante à l'échelle nationale tout en laissant des marges de manœuvre à chaque échelle, en particulier à l'échelle locale »

(Pouzenc, 1999)[60]

60 POUZENC M. (1999), Grande distribution alimentaire et recomposition des territoires. Etude de stratégies d'acteurs dans des zones rurales de Midi-Pyrénées, Thèse de Doctorat, Univ. Toulouse-Le-Mirail, 2 Vol., 460p

Introduction

L'étude des foires invite à envisager les échanges en termes de relations ville / campagne. Avec le développement des foires, on observe une concentration des flux de personnes et de marchandises en certains points de la région métropolitaine à dates et lieux fixes. Les foires font figures de lieux clés de l'offre paysanne de marchandises et organisent la collecte. Cette partie vise à spécifier l'organisation de cette distribution et les mobilités induites par leur fréquentation.

Après avoir étudié les processus de développement des foires en périphérie de Bamako et leur implantation spatiale, il est alors nécessaire d'appréhender les foires dans une démarche plus fonctionnelle en définissant les acteurs, les produits échangés et les moteurs de l'échange, ce qui permettra de comprendre comment s'organisent les échanges.

Appréhender la foire nécessite de présenter les acteurs et les liens qu'ils tissent économiquement et socialement, de préciser l'organisation spatiale des points de vente au sein du village d'accueil. C'est pourquoi nous verrons d'abord le fonctionnement interne et les acteurs de la foire, prise comme une infrastructure commerciale autonome.
Mais la foire n'est pas qu'une infrastructure isolée. Elle s'insère dans un ensemble qui concoure à l'approvisionnement de la capitale et il convient de s'interroger dans un deuxième chapitre sur la pertinence d'une analyse à l'échelle du semis de foires.
Par ailleurs, le ravitaillement de Bamako s'opère pour partie grâce à l'intégration des paysans de la périphérie aux circuits urbains et à l'essor du vivrier marchand. Le développement de l'économie monétaire en milieu paysan a posé les bases d'une organisation commerciale visant l'approvisionnement de la ville exutoire. Il conviendra donc de savoir aussi comment s'organise la distribution des produits des foires vers Bamako et quel rôle jouent les foires dans le système d'approvisionnement de la ville.
Affirmer que l'approvisionnement urbain repose sur un semi d'aires commerciales périphériques sur lesquelles les producteurs font converger leurs productions est assez classique. Le marché répond à une organisation. Mais doit-on en rester là ? Dans un dernier chapitre, il convient donc de savoir si la foire n'est pas le support d'autres relations, propre à l'espace rural.

Chapitre 4. La structure d'une foire en périphérie de Bamako

La proximité du marché urbain a participé à la mise en place d'un semis d'aires commerciales en périphérie de Bamako. Il convient désormais de s'interroger sur leur fonctionnement interne, qui est dépendant des acteurs en présence et de leurs pratiques.

4.1. Typologie des acteurs de la vie de la foire

Pour comprendre le fonctionnement de la foire, il faut d'abord s'intéresser aux acteurs. Le but de la rencontre hebdomadaire sur la foire est la mise en interaction d'acteurs différenciés aux intérêts divergents. Nous présentons dans un premier temps la gamme d'acteurs qui donnent vie à ce lieu d'échange une fois par semaine et les raisons pour lesquelles ils font partie intégrante de la vie de la foire.

La foire est en périphérie de Bamako un espace multifonctionnel. Comme tous les lieux d'échange, sa fonction première est la mise en relation de vendeurs et d'acheteurs. Ce qui fait l'originalité de la foire au Mali, c'est que chacun des individus présents sur la foire est potentiellement un acheteur et un vendeur. Le statut de chaque individu est amené à varier durant le temps de la foire. Dès lors, chacun est susceptible de fréquenter des points de vente différents suivant son statut d'acheteur ou de vendeur. Cette particularité nous contraint, pour plus de clarté, à identifier les groupes d'acteurs indépendamment et à les présenter suivant leur fonction dominante (achat ou vente, place dans la chaine d'approvisionnement). Cependant, la foire est un lieu de mise en relation, chaque acteur interagissant avec d'autres acteurs. C'est pourquoi bien que différenciés dans la typologie qui va suivre, leur profil, ses variantes et les rapports privilégiés avec d'autres acteurs seront mis en évidence. Une synthèse est proposée à la fin de cette section. Cette typologie d'acteurs est ainsi à mettre en regard avec ce schéma illustrant les mises en relations sociales et spatiales sur la foire (figure 10 et figure 11).

4.1.1. Les acteurs de la consommation

Les consommateurs sur la foire sont principalement d'origine villageoise[61]. Ils se rendent sur la foire pour approvisionner leur ménage. Les achats sont effectués au détail et concernent les biens ou services courants de la vie quotidienne (alimentation, habillement, santé) ainsi que les besoins de la vie agricole ou pastorale (cordes, engrais, charrues...).

Particuliers ou producteurs, leurs achats varient suivant le pouvoir d'achat et notamment les gains acquis dans la journée par la vente des productions familiales. Les produits ciblés sont essentiellement les produits manufacturés, les condiments et les produits périssables (produits maraîchers). Ils complètent les besoins qui ne sont pas satisfaits par les ressources locales (le bois énergie et les feuilles sont récoltées par les femmes sur le terroir et suivant les besoins ; les céréales sont stockées par le chef de famille après la récolte).

Ces acteurs ont, sur la foire, des relations privilégiées avec les forains et les artisans auprès de qui ils achètent principalement des produits manufacturés ou des produits de nature agricole. La foire constitue également un moment privilégié de la vie sociale, ainsi par l'entremise d'achats effectués auprès de producteurs de la zone ou de rencontres, ces acteurs nouent ou entretiennent des liens avec un ensemble d'individus de la communauté paysanne convergeant vers la foire.

Issus des villages environnants les consommateurs utilisent généralement leur propre moyen de transport (plutôt non motorisé). Il arrive cependant qu'ils profitent des moyens de transport présents le jour de foire. Quoiqu'il en soit, les liens avec les transporteurs sont effectifs puisque leur connaissance des itinéraires et des pratiques de transport conditionnent leur mobilité qu'elle soit liée à la foire ou non.

4.1.2 Les acteurs de la vente

4.1.2.1. Les commerçants collecteurs

Les commerçants collecteurs mentionnés dans la première partie sont présents sur la foire. Ils se déplacent jusqu'aux lieux de production ou sur les foires pour collecter les produits auprès de producteurs ruraux, puis fournir particuliers et détaillants en ville. Entretenant des liens avec l'activité productive, ils peuvent, le jour de foire, consacrer un temps à la collecte des produits ou la visite des producteurs sur les lieux de culture. Cependant, leur activité principale sur la foire est la quête de marchandises et la négociation. Suivant la taille de leur

[61] On note cependant sur les foires ayant lieu le weekend, la présence de salariés et de fonctionnaires, ils sont de passage sur leurs champs de concession rurale ou sont des résidents de la périphérie.

point de vente et leur capacité d'investissement, ces marchands fréquentent une à sept foires par semaine. Lorsqu'un seul trajet par semaine ne suffit pas, ils pratiquent le nomadisme commercial comme moyen d'acquérir suffisamment de marchandises, et sont relayés dans ce cas en ville par un membre de la famille pour la vente. Ils font des allers-retours journaliers vers les foires qu'ils ont choisies, suivant leurs jours de fonctionnement.

Ils sont originaires de Bamako et de Kati. Cependant, nous avons rencontré quelques commerçants de Kayes, Fana, Ouelessebougou, Sanankoroba sur les foires de la périphérie de Bamako. Ces origines témoignent d'une part que les marchandises issues des foires du système étudié satisfont principalement les points de vente de Kati et Bamako. D'autre part, que les commerçants possédant des points de ventes dans les villes de la périphérie constituent une clientèle des foires. Bien que leur présence ait été relevée sur le terrain, les entretiens réalisés ne permettent pas de saisir l'ampleur du phénomène. Enfin, la présence de commerçants de Kayes a été attestée sur plusieurs foires de la périphérie lors de pics de production de produits maraîchers. Elle est à associer aux échanges de surplus entre régions productrices.

La collecte des marchandises sur la foire est le résultat d'un choix d'approvisionnement ainsi que d'un pouvoir d'investissement qui permette la prise en charge des coûts de transport. Ainsi, nombre d'entre eux, ont d'abord été détaillants avant de se lancer dans la collecte (cf. encadré 2). La foire constitue un choix cohérent avec les contraintes familiales : il permet un approvisionnement en quantité, offre le choix tout en permettant de faire l'aller-retour dans la journée. Cette raison explique la surreprésentation des femmes parmi ces acteurs, dont les activités et la position sociale n'admet de passer qu'un temps restreint loin du ménage (Encadré 4).

Ces collectrices, pour qui le déplacement représente un investissement important, cumulent les moyens pour limiter les coûts : association avec plusieurs commerçants pour la location d'un transport, diversification des produits pour pallier la mévente ou aux "ruptures de stock" sur la foire. Elles peuvent également rentabiliser leur déplacement sur la foire en y amenant des produits issus du circuit urbain et les vendre, au même titre que des détaillants, aux consommateurs villageois. *« Aujourd'hui, je suis venue avec du pain (5 miches) et du sel, et je repars avec des citrons et des aubergines pour approvisionner mon point de vente. La vente du pain et du sel me permet de payer mon transport aller retour. La semaine dernière, j'ai pris deux sacs de charbon pour ma consommation et pour vendre au détail sur mon point de vente en ville*. » Ces stratégies sont courantes et participent à la complexification des fonctions propres à chaque acteur.

Si la gamme des marchands présents sur les foires est large, on observe cependant que les coutumiers de leur usage ont un profil particulier. Ce sont des marchands dont le pouvoir d'achat permet la prise en charge des couts de transport liés à la collecte et qui bénéficient de ce fait d'une certaine indépendance dans le choix des interlocuteurs et de la qualité des produits que le détaillant qui achète la marchandise à crédit n'a pas. Cependant, ce sont également des marchands qui limitent les risques et les frais de collecte. En préférant les achats sur les foires, ils réduisent l'incertitude liée aux déplacements infructueux, aux retours à vide faute d'interlocuteurs fiables ou possédant suffisamment de marchandises. Ils constituent leurs programmes de collecte en fonction du temps engagés plutôt que selon les productions saisonnières dont les prix sont plus avantageux.

En ce sens, ils constituent des marchands de niveau que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, entre le détaillant et le grand marchand qui sillonne les régions productrices à la recherche de tonnages importants de marchandises à bas prix. Pourtant, les foires sont aussi fréquentées par ces grands marchands, mais de façon intermittente et en fonction principalement des pics saisonniers de production, la périphérie de Bamako constituant également un centre régional de production de surplus.

Encadré 2 - Témoignage d'un commerçant qui ne collecte pas lui même ses marchandises

Manque de fond de commerce rime avec sédentarité

Aratoumou Coulibaly est détaillante de produits maraîchers sur le marché de Dialakorodji (quartier urbanisé situé en dehors du District et contigu à lui). Toute l'année, elle achète des légumes sur les marchés du centre de Bamako auprès de commerçantes qu'elle connait bien et qui collectent elles-mêmes leurs marchandises. Une fois les achats effectués, elle regagne sa place de vente à Dialakorodji. Aratoumou dit ne pas avoir les moyens de collecter les produits elle même. Son commerce a déjà du mal à subsister et est entièrement dépendant de la bonne volonté des commerçantes qu'elle connait et qui lui donnent les marchandises à crédit (la pratique du crédit veut que les produits soient d'abord vendus puis payés à la commerçante).Elle doit donc se contenter d'achat sur le marchés de gros de Bamako, non loin de chez elle en Sotrama (minibus).

Paradoxalement, les commerçantes auprès de qui elle fait ses achats collectent les marchandises sur les foires de Safo et Donioumana. Pourtant, en tant que résidente de Dialakorodji, ces marchés ne se situent respectivement qu'à 8 et 20 km de chez elle. Par manque de trésorerie, elle achète de petites quantités, doit répéter régulièrement son approvisionnement, et prend en charge le coût des intermédiaires, qui se déplacent sur les foires, non loin de chez elle.

Encadré 3 : Témoignages d'acteurs commerçants collecteurs illustrant la diversité des stratégies commerciales

Awa Diarra est commerçante. Elle habite à Baguinéda. Elle achète des oignons rouges à la foire de Soundougouba et va les vendre à Abidjan. C'est son troisième voyage. Elle en achète 300 kg (75F/kg).
Les oignons sont amenés en charrette jusqu'à Baguinéda Kana. Elle les fait sécher à l'air, les conditionne en sacs et loue un véhicule (gros porteur) pour Abidjan. Elle revend ces oignons à Abidjan 200 F/kg. Elle fait ce commerce uniquement à la foire de Soundougouba. Avant, elle produisait elle-même. Elle préfère vendre à Abidjan. Elle trouve que la vente à Bamako n'est pas rentable.

Une commerçante du marché de Banankabougou (situé au sud de Bamako, c'est la première ville après le District) vient acheter du gombo à la foire de Soundougouba. Elle vient avec le Sotrama du syndicat et trouve un véhicule sur place pour apporter ses marchandises sur la place de vente. Elle vient tous les jeudis. Elle fait également la foire de Kasséla et de Sanankoroba. Elle revend elle-même les produits sur le marché. Elle est native de ce village et fait l'aller retour dans la journée.

On retrouve sur la foire un grand nombre de femmes. Habituées de l'approvisionnement de la famille notamment en condiments et à la préparation des repas, ce sont des acteurs clés des marchés en général et de la foire en particulier. Parmi les commerçants de Bamako qui approvisionnent leur point de vente en se déplaçant sur les foires des communes rurales de la périphérie de Bamako, on rencontre beaucoup de femmes. Pratiquant le nomadisme commercial pour approvisionner en continu leur point de vente, elles ont des horaires similaires à ceux des transporteurs et des forains. De ce fait, elles ont acquis une réputation de femmes d'affaires indépendantes mais aussi une réputation similaire à celles des acteurs mobiles, et aux activités péripatétiques en général (Nordin, 1992).
C. Nordin observe dans son article sur les marchands parisiens que *« devenir marchand sur les marchés découverts de la capitale remplira ainsi un rôle dans le processus d'intégration* » « *parmi les postulants, une majorité de femmes seules avec enfants* » (Nordin, 1992, p. 93). Au Mali, on peut faire la même observation. Ce rôle de marchand chez les femmes induit des transformations quant à leur statut social : *« la marchande fait un travail d'homme ce qui lui permet de s'imposer. Elle est consciente de son statut particulier mais ce n'est pas pour autant qu'elle « porte la culotte » en public* » (Nordin, p. 95). L'article de D. Djiré ci-dessous

est assez révélateur du questionnement que posent ces pratiques commerciales au sein de la société malienne.

Encadré 4 - Les femmes et le nomadisme commercial

Article de D. Djiré publié en décembre 2006 dans L'Essor
(http://www.musow.com/article.php3?id_article=318)

Foires hebdomadaires : Êtres foraine[62] et échapper à la misère

Les foraines traînent une réputation non méritée dans notre pays. Ces braves femmes sont traitées de tous les noms. Elles sont traitées de femmes légères, frivoles, infidèles selon les méchantes langues. Ce manque de respect est la rançon du dynamisme de cette catégorie de femmes. Elles ont choisi de s'affranchir du besoin et de s'épanouir par le commerce et l'exploration des foires hebdomadaires des communes rurales.

Contrairement à ces jugements bêtes et méchants, les foraines sont des femmes entreprenantes. Elles sont en majorité veuves ou en situation difficile. Elles n'ont pas le temps de se doucher trois fois par jour. Elles n'ont ni le temps de se faire des manucures ou des pédicures. Elles n'ont pas le temps de critiquer gratuitement les autres.

Les foraines passent leur temps à parcourir les pistes scabreuses sous le soleil ardent, sous la pluie les rafales cinglantes de la saison froide.

Awa Samaké est foraine. Elle est veuve depuis 7 ans et vit seule avec ses 5 enfants. « À la foire, j'achète des légumes et des fruits que je viens revendre à Bamako. Je suis gênée par tout ce qu'on raconte sur les foraines. Chaque femme de ce pays a reçu une éducation. Chacun représente une culture et une famille. Il appartient à chaque femme d'utiliser cet héritage à sa manière » argumente notre interlocutrice.

Les foraines ne sont pas des prostituées. Ces pauvres femmes cherchent honnêtement leur quotidien à travers les foires. Mais ce métier exige beaucoup de sacrifices.

Il faut sortir tôt pour rentrer très tard. La société ne tolère pas ce comportement indépendant à une femme. " Notre travail mérite autant de considération que celui des autres femmes travailleuses des autres secteurs. », garantit Sirantou Diakité, une foraine très épanouie.

Ces femmes sont de véritables battantes. Pour s'en rendre compte je vous invite à emprunter une fois les transports de forains. Je vous assure qu'un tel voyage est plein d'enseignements.

Doussou Djiré (Djiré, 2006)

[62] Dans l'article de D. Djiré, le terme "forain" renvoi aux acteurs qui fréquentent la foire et correspond, dans notre terminologie, aux commerçants collecteurs.

4.1.2.2. Les forains

Les forains sont des commerçants ambulants dont les activités sont tournées essentiellement vers la foire. Ils se distinguent des autres acteurs par leur extrême mobilité et la gamme des produits qu'ils proposent. Ils n'ont pas de spécialité établie, mais un public cible : les consommateurs villageois. Ils ont un calendrier de foires relativement fixe qu'ils fréquentent chaque semaine et sur lesquels ils ont leur place.

Sur la foire, leurs interlocuteurs privilégiés sont donc les consommateurs. Ils choisissent les foires suivant leurs besoins de la population et le produit qu'ils proposent. Ainsi, les vendeurs de produits manufacturés, de semence et d'engrais sont nombreux dans les zones de culture commerciale intensive (l'argent issu des ventes leur permet d'élargir la gamme des biens consommés) ; les vendeurs d'ustensiles de cuisine, de tissu et de bijoux[63] plus nombreux pendant la période des mariages ou des fêtes.

Les temps de la foire sont rythmés par les ventes et les achats. Pour les forains, le temps de la vente, c'est le moment où les achats entre les producteurs et les commerçants collecteurs ont été effectués. Passé ce moment, les producteurs ont de l'argent et peuvent faire leurs achats, de condiments bien sur, mais surtout de produits qui demandent plus de liquidité, comme les vêtements, les radios, piles, ou les éléments de dote pour le mariage. De cette observation, certains forains en ont déduit qu'il est plus intéressant de dormir dans le village de la foire, non la veille du marché, mais le lendemain. Ils gagnent ainsi plus. Le commerce forain est entièrement dépendant des revenus des paysans. Une vendeuse de tissu a Sanankoroba dit : «En cette période, on a peu de clients (janvier 2008), car tant qu'il y a peu de légumes, les paysans n'ont pas d'argent. Le commerce marche peu. »

Le forain a donc les qualités d'un détaillant. C'est un acteur de la redistribution, il vend ses produits directement auprès du consommateur. Il reconditionne les produits en petites quantités, avant de les soumettre à la vente. Les produits qu'il vend sont acquis dans des marchés de gros (à Bamako, c'est surtout Dabanani pour les produits manufacturés), sur les foires ou les lieux de productions. Les forains s'y approvisionnement en moyenne une fois par semaine (le commerce ambulant ne leur permettant pas de proposer beaucoup de marchandises), ou constituent un stock sur le lieu de repos de leur circuit hebdomadaire. La particularité de leurs déplacements est d'être circulaire : ils partent d'un lieu en début de semaine pour y revenir à la fin de la semaine. Ils passent rarement plus d'une journée chez eux, avant de repartir sur les routes.

[63] Produits servant à la constitution du trousseau de la future mariée.

On recense deux profils de forains : ceux d'origine urbaine et ceux d'origine villageoise. Ces derniers sont tous d'anciens agriculteurs, reconvertis dans le commerce après avoir réuni un pécule permettant de constituer un stock. Très souvent, c'est la vente au porte à porte qui est le premier tremplin. Elle permet de connaitre les lieux de vente, les lieux de rassemblement de la clientèle avant de négocier une place fixe sur une foire, ce qui les oriente vers un commerce certes toujours itinérant mais moins précaire. Une opportunité commerciale créée et rentable (par exemple une clientèle fidélisée par plusieurs années de pratique d'un commerce ambulant) n'est jamais perdue lorsque le marchand décide de réorienter son activité, notamment en passant du commerce ambulant au commerce sur un marché. En effet, les modalités du commerce sont transmises à un parent qui pratiquera de même pour perpétuer le commerce. Cela fait partie des solidarités courantes dans le milieu. Ces réorientations sont perçues comme le propre de l'ascension commerciale (l'ascension sociale adaptée à l'activité commerciale) celle qui permet de passer du « yala yala » (se promener en bambara, ce terme désigne la vente ambulante) à la place de vente sur un marché.

Les autres forains rencontrés sont issus de la ville. Faute de place sur un marché urbain ou à cause d'une forte concurrence, ils ont décidé de se tourner vers la périphérie. Pour certains, cette orientation suppose de revenir au commerce itinérant même s'il prend d'autres modalités. Ce phénomène est semble-t-il relativement nouveau, car dans tous les discours des marchands, c'est évident : « on vend mieux sur un marché qu'en se promenant ». Mais les modalités de fonctionnement de la foire allient les deux : avoir une place fixe sur un marché, mais devoir se déplacer jour après jour à la rencontre d'un public en grand nombre. Les interviews révèlent que les premières expériences sont souvent rentables et qu'elles amènent régulièrement de nouveaux commerçants d'origine urbaine sur les pistes rurales de la périphérie, sans qu'ils ne regrettent la sédentarité du marché urbain. "Il vaut mieux avoir une vrai place de vente dans une foire de la périphérie, que de se déplacer vendre en milieu urbain, ou encore de s'installer pour vendre hors d'un marché, sur une chaussée ou au gré des places disponibles" (un forain).

Encadré 5 : Témoignages d'une foraine

Entretien avec Djenneba Toukara sur la foire de Falani

« Je suis vendeuse de poisson séché, j'habite à Bamako, dans le quartier de Djikoroni Para. Je fréquente 5 foires pour vendre mon poisson : Tyélé, Safébougoula, Falani, Siby et Kassela.

« Pourquoi vous déplacez hors de Bamako pour la vente ? »

« Je ne vends pas à Bamako, car toutes les femmes vendent du poisson là-bas. J'en connais qui ont une place à Dibida (près de la banque centrale). Mais on ne peut pas tous vendre au même endroit. Moi qui bouge, je gagne plus que les autres. Souvent, je peux tout vendre, et je fais de grands bénéfices. »

« C'est mon frère qui s'occupe de l'achat du poisson. Il va l'acheter à Gao, il amène le poisson chez moi et c'est moi qui me déplace pour le vendre."

"Je n'ai que du bénéfice, car pour le transport, c'est dans le sens du village de foire vers Bamako qu'on te fait payer les marchandises. Pour moi, c'est fini à ce moment là (j'ai tout vendu).»

4.1.2.3. Les artisans

Ces acteurs sont des travailleurs indépendants qui ont un savoir faire spécifique lié au service à la personne, à la production ou à l'alimentation. Les métiers du service présents sur la foire sont : la blanchisserie, la coiffure, la couture, la cordonnerie et la réparation en tout genre. Les guérisseurs et les "scribes" (à qui on dicte une lettre) peuvent également rentrer dans cette catégorie.

Les métiers de la production sont les fabricants de matériel agricole, de cordes et d'ustensiles pour les puits, de poterie ainsi que l'ensemble des activités pratiqués par les forgerons.

Les métiers de l'artisanat de l'alimentation présents sur la foire sont les bouchers, boulangers, et l'ensemble des points de vente proposant une préparation alimentaire (de type gargote, ou restauration).

Ces acteurs se distinguent des autres acteurs du commerce par le fait qu'ils consacrent une part importante de leur activité à la production.

Ils pratiquent le nomadisme commercial à la manière des forains. Ils passent rarement plus d'une journée chez eux, avant de repartir sur les routes et consacrent une partie du temps de la foire à la production. Ce sont les principaux acteurs proposant une offre de service sur la foire.

Encadré 6 - Témoignages d'un artisan

Un tailleur du quartier de Moribabougou vient à la foire de Kola pour la première fois. "J'ai appris par les gens de Kola qui viennent vendre leur production à Moribabougou, qu'ils avaient une foire ici. J'ai décidé de venir. Auparavant, je ne faisais que Moribabougou. Je suis tailleur ambulant depuis 10 ans, je me promène dans les rues en faisant clinquer mes ciseaux pour appeler les clients. Avant, j'habitais à Kolokani, c'est là-bas que je me suis initié aux foires (celle de Sirakorola)".

4.1.2.4. Les boutiquiers

Habitant du village d'accueil de la foire, le boutiquier est un marchand qui possède un magasin en dur ouvrable tous les jours de la semaine. Son activité commerciale est sédentaire et centrée sur l'approvisionnement des consommateurs villageois, il profite de la foire comme d'un jour de concentration de la clientèle. La présence d'une ligne régulière de transport lui permet de s'approvisionner à Bamako régulièrement, sinon il est dépendant des opportunités du transport forain.

Cependant, son rôle peut se diversifier. En tant que marchand sédentaire d'un village au rayonnement régional une fois par semaine, il peut profiter du reste de la semaine pour rassembler les productions régionales et les soumettre à la vente le jour de foire en gros, en direction des commerçants collecteurs. C'est le cas des boutiquiers de céréale notamment. Ils jouent dans ce cas un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les commerçants urbains. En tant qu'acteur du village d'accueil de la foire, il fonde son activité sur la connaissance du milieu et son réseau local.

4.1.3. Les acteurs de la distribution

4.1.3.1. Les transporteurs du syndicat

Associés à une gare routière de Bamako, ces transporteurs assurent les liaisons journalières de la ville vers certains villages de la périphérie, situés sur une ligne de transport officielle. Ils transportent essentiellement des passagers dans des minibus d'une capacité de 18 à 22 personnes. Les bagages sont admis du moment qu'ils ne restreignent pas l'assise des passagers et sont soumis au paiement d'un supplément lorsque cela concerne les marchandises de boutiquiers.

Ces acteurs font partie de la vie du village plus que de la vie de la foire. Ils favorisent le désenclavement des terroirs villageois et permettent le développement de fonctions commerciales (au minimum à l'échelle des boutiquiers). Le principe de fonctionnement est

basé sur la rotation afin que chaque village situé sur une ligne de transport puisse être desservi à partir de Bamako chaque jour ou tous les deux jours. Les transporteurs arrivent de Bamako le soir, passent la nuit dans le village du terminus, ils repartent le lendemain matin à Bamako où ils sont relayés par un autre transporteur.

Bien que les navettes ne soient pas liées au jour de foire, leur travail est cependant plus important le jour de foire et le jour précédent : les commerçants et forains, voire les producteurs utilisant également ces moyens de transports pour s'y rendre.

Cependant, le contexte d'association avec les gares routières en ville contraint fortement les horaires et les pratiques de ces transporteurs, contrairement aux autres transporteurs rencontrés sur les foires. En fait, ils ont des pratiques tout à fait similaires aux transports collectifs en ville. Au terminus ou au départ des lignes de transport, ils sont soumis à un ordre de passage et au paiement d'un droit (100 Fcfa par départ). C'est la condition s'ils veulent charger les passagers au départ et s'assurer de remplir leur transport. Afin d'éviter l'attente, ils peuvent aussi choisir de prendre des clients sur la route, sans assurance de ne pas rouler à vide.

L'engorgement sur les places de départ en ville et l'encombrement du trafic conduisent de nombreux transporteurs à préférer les lignes de transport de la périphérie, au même titre que les détaillants des marchés urbains s'orientent vers les foires de la périphérie.

4.1.3.2. Les transporteurs indépendants

Ils choisissent eux-mêmes leur programme, qui est souvent fonction des liens de fidélisation noués avec les commerçants en ville et leurs préférences en termes d'approvisionnement. Les véhicules sont en majorité des minibus de type Sotrama[64] que l'on rencontre également en ville. Sur certains axes (ceux qui ne sont pas encore goudronnés), ils cohabitent avec les taxis 9 places qui transportent aussi les marchandises (voir Planche 7).

Spécialisés dans le transport du bois ou du charbon, ou des produits maraîchers, ils fréquentent presque exclusivement les foires mais peuvent être commandités pour faire les allers-retours vers Bamako lors des pics de production. Comme pour les commerçants collecteurs, la fréquence hebdomadaire des foires les conduit à fréquenter chaque jour une foire différente pour rentabiliser leur activité.

[64] Les Sotramas sont des minibus qui servent au transport en commun à Bamako. Ce sont principalement des Toyota Hiace et Mercedes D207, de 16 à 22 places.

Bien qu'il soit interdit, le transport mixte est pratiqué par ces transporteurs. Le plus souvent, ils transportent les marchandises de trois à quatre commerçantes ainsi que leurs propriétaires. A l'aller, ils amènent les passagers et commerçants désirant se rendre sur la foire, au retour ils les déposent avec leurs marchandises aux gares routières ou sur les marchés de la capitale. Il n'est pas rare qu'ils fassent deux à trois allers retours les jours de foires afin d'acheminer les produits vers Bamako ou Kati.

Durant les heures creuses du transport (en début de foire, pendant les négociations), ces acteurs peuvent également effectuer des navettes vers les villages environnants pour faire converger personnes et marchandises.

Encadré 7 : Témoignage d'un transporteur

Un transporteur indépendant arrive à la foire de Soundougouba avec quelques-uns de ses clients[65]. D'autres clients sont venus avec leur propre moyen et il ramènera leurs marchandises. Ses clients viennent des quartiers de Daoudabougou et du marché de Médine.

Au retour, la location du transport coûte 15 000 Fcfa avec les marchandises (tomates, oignons). Il est parti de Bamako à 7h et est arrivé à la foire de Soundougouba à 9H30. A 13h, les achats sont effectués et le véhicule est plein. Il vient dans ce marché tous les jeudis. Il fréquente également le marché de Markakoungo le mardi et celui de Dioîla le samedi. Il habite à Kasséla. Le reste du temps il se concentre sur le transport du bois et du charbon, des lieux de production vers la ville.

La planche suivante (planche 7) synthétise l'ensemble des moyens de transport rencontrés sur la foire. Elle illustre la grande concentration de transport et sa variété (transport motorisé ou non motorisé). La foire constitue également un lieu essentiel d'accès au transport en milieu rural, ce qui participe à son attractivité.

[65] Les transporteurs appellent "clients" les commerçants collecteurs qui sont leurs interlocuteurs privilégiés.

Planche 7 - Les moyens de transport sur les foires

TRANSPORTS MOTORISES

1. MINI BUS DE TYPE SOTRAMA

2.

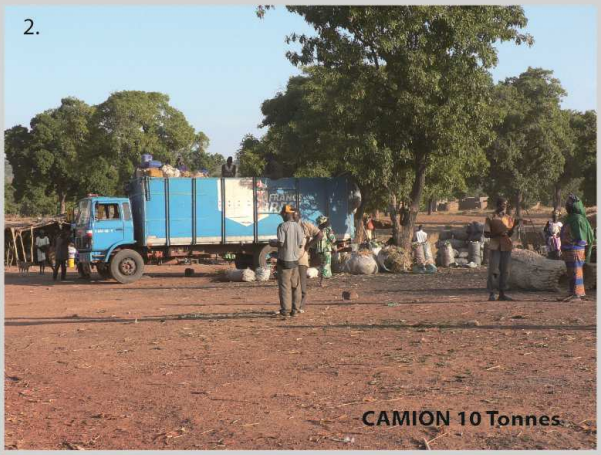

CAMION 10 Tonnes

3.

TAXI 9 PLACES

4.

MOTO

TRANSPORTS NON MOTORISES

6. CHARRETTE

CHARRETTE

5.

7.

VELO

G.RATON, photos 2007-2008

1. Foire de Yélékébougou 2. Foire de N'Galamadibi
3. Foire de Kati Drale 4. Foire de Markacoungo
5. Foire de Niossombougou 6. Foire de Falani 7. Quartier de Bamako

4.1.3.3. Les gros porteurs itinérants

Ces transporteurs utilisent des camions 10T pour récolter les marchandises disponibles en périphérie. Ils fréquentent la foire mais de manière non exclusive. Comme pour les forains, la particularité de leurs déplacements est d'être circulaire : ils partent d'un lieu en début de semaine (Bamako ou Kati) pour y revenir à la fin de la semaine. Ils passent rarement plus d'une journée chez eux, avant de repartir sur les routes.

Le transporteur véhicule des commerçants collecteurs qui font le choix de ne pas revenir chaque jour en ville sur leur point de vente. Ce sont majoritairement des hommes et les produits ciblés sont non périssables (céréales, charbon). La contenance du véhicule permet le stockage progressif des marchandises, d'arrêt en arrêt. Le transport mixte (personnes et marchandises) est systématique. Sa dangerosité et les contraintes liées à l'itinérance sont à l'origine de la diminution de leur proportion sur les foires. Ce type de collecte est le plus ancien, le développement des Sotrama a tendance à faire péricliter ces pratiques (c'est pourquoi ils ne sont pas représentés sur le schéma illustrant les interactions sociales et spatiales sur la foire). Ils restent au vue de la profession les précurseurs de la collecte en périphérie. En dehors des pics de production saisonnière, ce sont les seuls gros porteurs présents sur la foire.

4.1.4.Les acteurs de la production

Pour ces acteurs la foire est le débouché permettant d'écouler les marchandises produites à l'échelle familiale. Les pratiques d'autoconsommation sont complétées par des stratégies de productions commerciales. Ils se rendent sur la foire pour écouler les productions saisonnières en surplus. La charrette est le moyen de transport le plus répandu, il est complété par le vélo, la moto et le Sotrama lorsque les transporteurs offrent un service de ramassage des productions vers la foire. Les productions peuvent aussi être retirées sur les lieux de production lorsque les quantités sont importantes.

Si les agriculteurs et les exploitants de bois énergie sont majoritaires, les pêcheurs et les éleveurs convergent aussi vers la foire. Ces derniers ont leur place réservée : le marché au bétail (bœufs) et le marché de petits ruminants.

Encadré 8 : Témoignages de producteurs

Deux jeunes producteurs d'oignon blancs.
Ils sont arrivés à Baguinéda il y a un an (périmètre irrigué situé à moins de 15 km à l'est de Bamako). Ils sont Dogon et sont venus travailler près de Bamako. Ils ont choisi l'oignon parce qu'ils connaissent bien ce produit. "Nous le cultivons dans notre région d'origine". Ils aident les autochtones à travailler dans les champs et en échange ont une petite parcelle sur laquelle ils cultivent l'oignon et le vende pour eux. C'est leur première production qu'ils vendent aujourd'hui à la foire Soundougouba.

4.1.5. Les acteurs institutionnels

Les acteurs institutionnels ne sont pas présents sur toutes les foires. Leur présence dépend tout d'abord du degré d'intérêt de la commune pour cette institution commerciale potentiellement pourvoyeuse de revenus (sous forme de taxe communale). Leur présence dépend ensuite du statut administratif du village d'accueil de la foire. Le service administratif peut en effet constituer une raison supplémentaire d'attractivité de la foire. La population y rempli en une fois toutes les démarches et satisfait ses besoins. Enfin, les foires qui ont une situation axiale sont régulièrement fréquentées par les autorités de régulation (douane, gendarmerie, contrôle forestier).
La forme la plus courante d'intervention de la part des municipalités est la taxation des points de vente et la régulation du trafic (du contrôle de l'engorgement sur la route principale à la mise en place de parkings de stationnement soumis à une taxe).

Si ce sont les acteurs qui animent périodiquement la foire, leurs déplacements au sein de celle-ci fournissent des informations précieuses sur les facteurs d'attractivité de celle-ci. Il convient donc de s'intéresser à l'organisation spatiale et fonctionnelle sur une foire. Nous détaillons les deux grandes fonctions de la foire de manière distincte (aire de vente en gros, aire de vente villageoise), afin de comprendre les conséquences respectives de chacune sur le fonctionnement de la foire et sur ses rapports à l'espace.

Figure 10 - Légende du schéma : les principaux acteurs de la foire

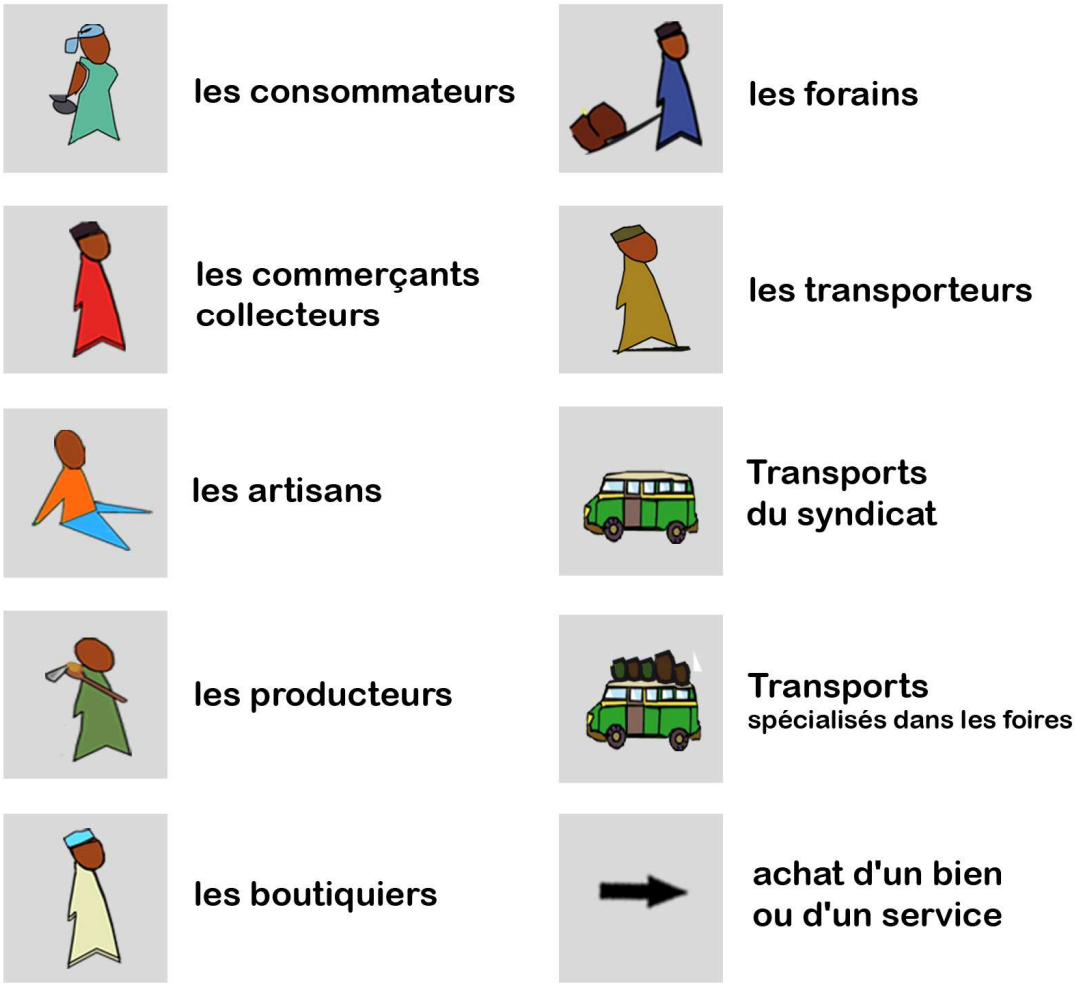

Source : G.RATON - J.QUENTIN

Figure 11 - Schéma illustrant les mises en relations sociales et spatiales sur la foire

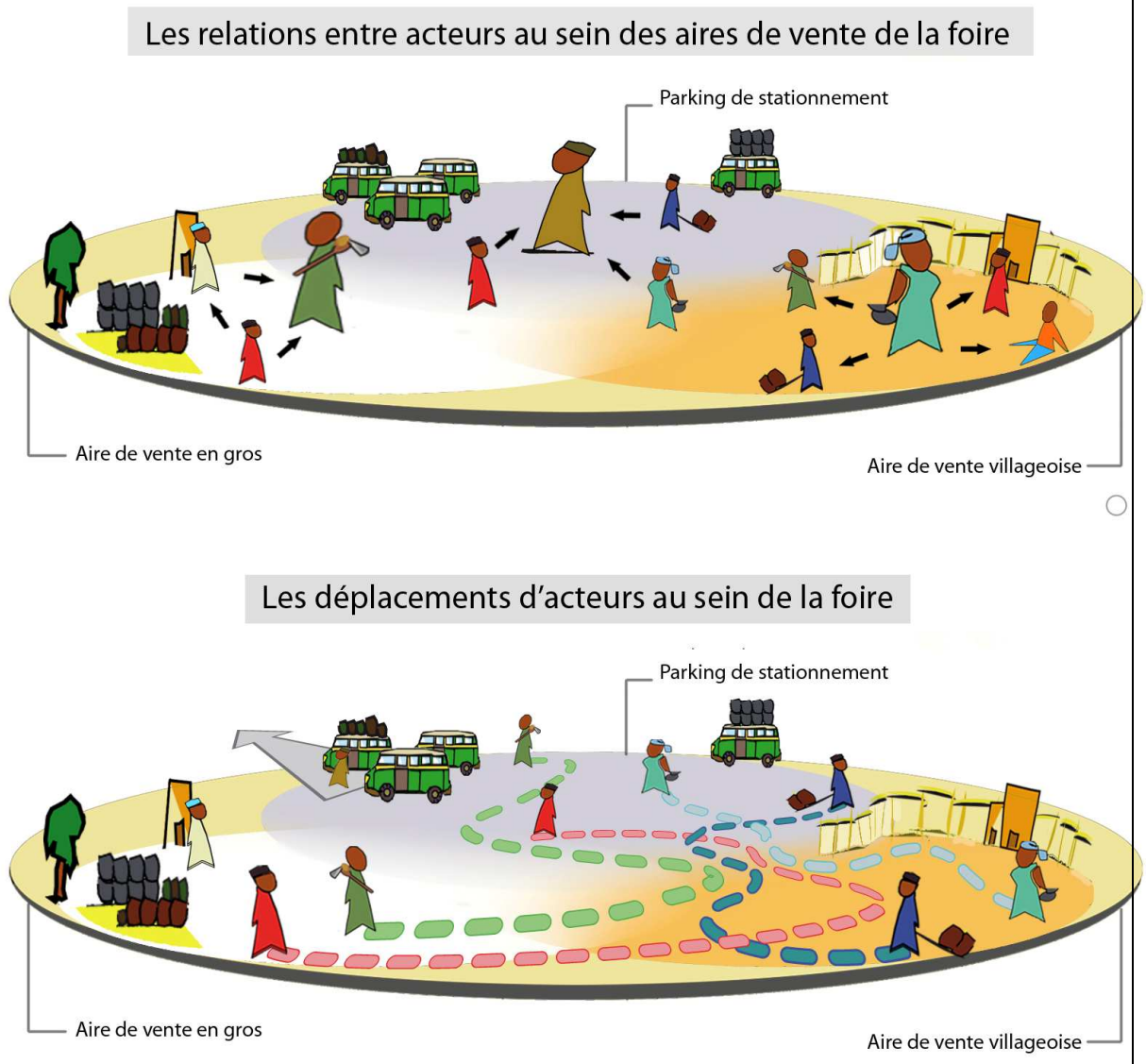

Source : G.RATON - J.QUENTIN

4.2. La foire : un seul lieu d'échange mais plusieurs aires et places de vente

La satisfaction des besoins suit une logique de public : public villageois à la recherche de biens au détail ou de services, public urbain à la recherche de produits vivriers et bioénergétiques en gros pour approvisionner leur point de vente. De même, la vente suit la logique suivante : vente de produits vivriers ou bioénergétiques par les communautés paysannes, vente de produits manufacturés par les marchands urbains. Ce schéma général, bien qu'il connaisse des variantes, est à l'origine de la constitution de deux aires de vente spécifiques : l'une dédiée à l'approvisionnement villageois ; l'autre dédiée à l'approvisionnement urbain. Chacune de ces aires est également composée de places de vente différenciées selon la nature des produits (par exemple le marché aux condiments).

4.2.1. L'aire de vente dédiée à l'approvisionnement urbain : places de vente en gros et parking de transporteurs

C'est sur cette aire de vente que la foire comme lieu de négoce des produits en gros prend toutes ses caractéristiques. Son rôle est le regroupement des productions agricoles et il est très visible étant donné l'accumulation de marchandises. S'il fallait figer une image de cette aire, il y aurait deux éléments : au premier plan, à même le sol, une quantité de produits regroupés par type : pastèques, tomates, et par tas pour chaque propriétaire, discernables autant par leurs couleurs que leur conditionnement. Au deuxième plan, une foule de personnes debout dont on ne distingue que la première rangée, ils sont en vive négociation (planche 8).

Mais cette image ne reflète qu'une partie de la gamme de produits proposés. Pour des raisons liées à l'encombrement, l'aire de vente des produits en gros est composée de plusieurs places qui sont reparties dans toute la foire. Elles sont parfois regroupées, mais plus le nombre de spécialités productives est grand, plus les places sont éclatées au sein de la foire. Sur les différentes places constituant cette aire de vente, se mêlent donc les produits en gros, leur propriétaire, les commerçants et les transporteurs. La distribution des produits en gros vers la ville nécessite un nombre important de véhicules. L'organisation spatiale des places de vente vise à optimiser l'écoulement des produits vers la ville. Dès lors, elles fonctionnent toutes en binôme avec l'aire de stationnement des véhicules.

Planche 8 - Scène de négociation entre un producteur et une commerçante de Bamako sur la foire de Niossombougou.

Les produits issus de la production locale (village de foire et villages environnants) sont rassemblés sur la place dédiée aux grossistes et négociés.

Source : G.RATON Décembre 2007

4.2.1.1. Une aire de vente organisée selon les caractéristiques des produits

La répartition des places de gros suit une logique de produits assez courante au Mali :

- Les produits périssables sont déposés le long de l'axe menant à la foire, sur le trottoir ou l'aire de dépôt jouxtant la route. Ils doivent pouvoir être aisément transportés jusqu'aux véhicules. De ce fait, l'aire de stationnement des véhicules est située à proximité directe, soit sous forme de stationnement dépose-minute (les véhicules chargent puis circulent), soit sous forme d'un parking plus formel, les pousse-pousse assurant le transport de la place de vente aux transports motorisés. Les produits périssables sont les premiers expédiés vers la ville. C'est la raison pour laquelle ces produits sont toujours exposés sur la place la plus accessible et la plus visible à l'arrivée sur la foire.

Par exemple, sur la foire de Kati Daral, le parking est situé à l'entrée de la foire en arrivant de Bamako. La place de vente des produits maraîchers en gros jouxte le parking, ce qui permet aux commerçants de solliciter rapidement les transporteurs une fois les transactions effectuées. Les produits sont chargés le long de la route, sous forme de dépose-minute (Planche 9). A l'aube, les producteurs déposent les productions le long de la route goudronnée et déposent les charrettes près du parking afin qu'elles n'encombrent pas la place de vente.

- Le bois est un produit encombrant qui a toujours sa place dans le périmètre extérieur de la foire. Dans les foires où l'exploitation forestière est une spécialité majeure, les places de vente sont reparties suivant l'origine des produits. Les producteurs issus d'un village situé au nord de la foire, déposent le bois sur la place à l'entrée nord. Les producteurs originaires de la même aire géographique s’y regroupent. Ils sont repartis sur toutes les entrées de la foire en fonction de leur provenance.

Planche 9 - Des aires de vente organisées selon les caractéristiques des produits. Exemples de lieux de chargement des marchandises.

Des aires de vente organisées selon les caractéristiques des produits.
Exemples de lieux de chargement des marchandises

Chargement de produits maraichers à destination de Bamako, le long de l'axe goudronné (à droite sur la photo).

Source : G.RATON, mai 2006

Enclos délimitant le parc à bœufs sur la foire de Kati Daral. Il est situé à l'est du goudron, à l'extrémité de la zone de foire.

Source : G.RATON, Janvier 2008

Place de vente de charbon sur la foire de Tyélé.

Le chargement et le dépôt des marchandises sont circonscrits à l'extrémité de la foire afin de faciliter le chargement. Cette place de vente est réservée aux habitants du village de Kombo.

Source : G.RATON, Mai 2007

Par exemple, sur la foire de Tyélé, on recense 6 places de vente de bois et de charbon. Sur chacun, la production d'un à 5 villages est regroupée et on a compté jusqu'à 20 hameaux par place de vente. La logique de regroupement géographique est respectée et chaque village propose ses productions sur la même place que les hameaux de culture qui lui sont rattachés. Les places de vente sont toutes situées à l'extrémité du périmètre de la foire si bien que les transports motorisés y ont accès aisément. Dans ce cadre, les logiques de fidélisation sont plus aisées et les producteurs peuvent confier leur marchandise pendant qu'ils vaquent à leur occupation sur la foire.

- Le charbon est un produit salissant qui est toujours dissocié des points de vente alimentaire. Les résidus matérialisent durablement la place de leur dépôt. Les places de vente de charbon sont généralement situées non loin des places de vente de bois et selon la même logique.

- Le petit bétail est regroupé au sein d'une place délimitée par des haies mortes d'appartenance et d'usage villageois, cette place sert également au commerce de gros les jours de foire. La place est située à proximité d'un point d'eau et aisément localisable par la présence d'un arbre majeur.

Les bœufs sont toujours parqués dans des enclos en dur (parpaing ou poteau en fer). Cette infrastructure est repoussée en périphérie de la foire et fonctionne de manière indépendante (Planche 9). En effet, les commerçants qui achètent du bétail mènent rarement d'autres types de commerce.

Sur toutes les foires fréquentées, la spécialité de la vente de bétail a toujours une origine ancienne. Elle est issue de la présence d'un marigot servant d'abreuvoir sur un axe majeur de transhumance du bétail vers les abattoirs de la ville. Le bétail est conduit sur les foires à pied, c'est pourquoi les places de vente qui leur sont consacré sont isolées et situées à l'entrée de la foire opposée à celle qui mène à Bamako.

La foire de Kati Daral est un exemple de foire possédant un marché de bestiaux. Elle tient son nom de son rôle de marché de bétail (*Daral* signifie exposition de bétail et par extension marché aux bestiaux en Peul), c'est le seul exemple d'implantation foraine sans occupation humaine préalable dans toute la périphérie de Bamako.

Figure 12 - Schéma de localisation des aires de vente de la foire et des places spécialisées : exemple de la foire de Kati Daral (Nord de Bamako)

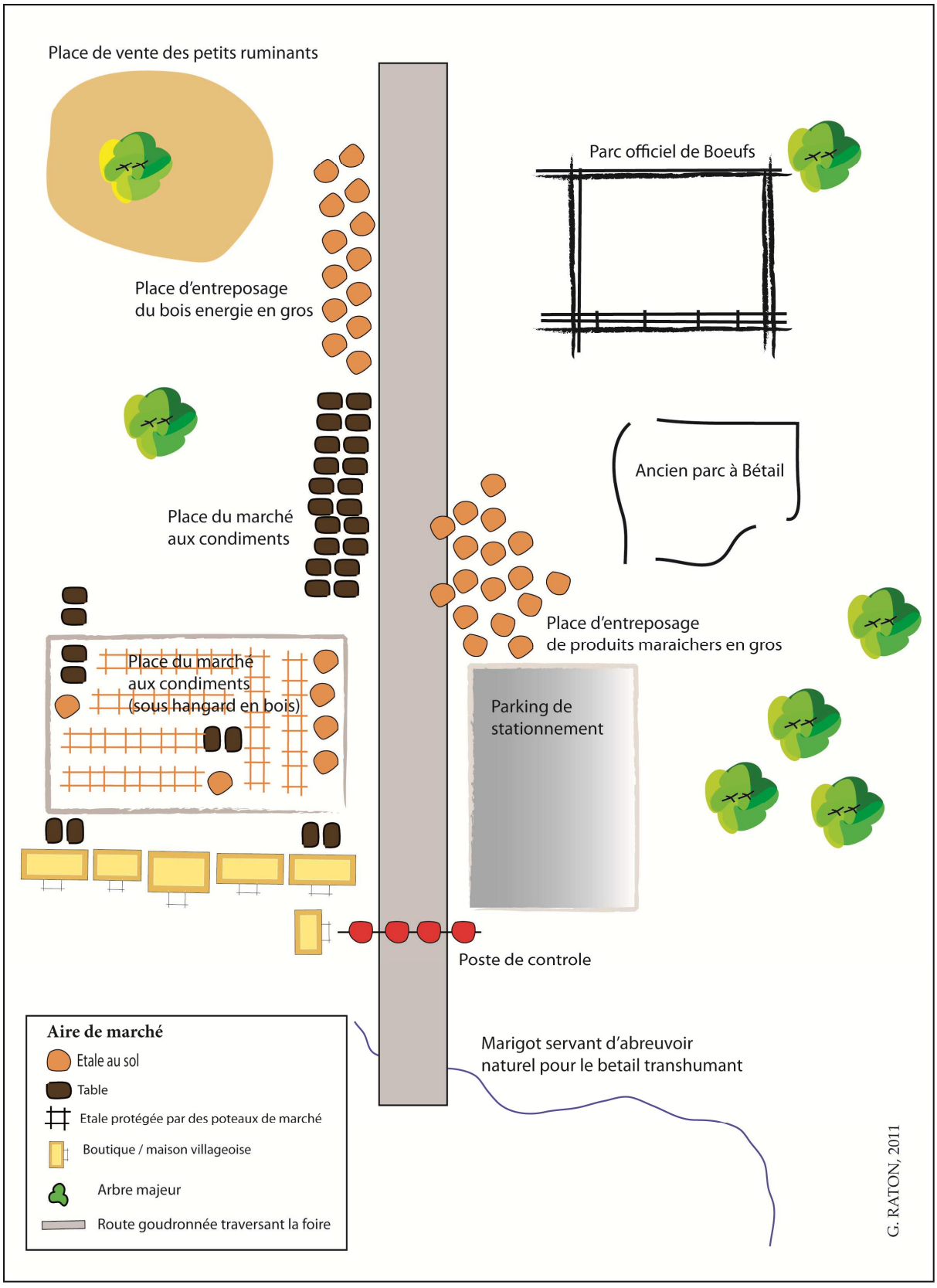

4.2.1.2. Une aire de vente tournée vers la route

Bien que les villages accueillant une foire ne soient pas tous des villages rues, les activités de la foire en général et des places de vente des productions en gros en particulier, sont toujours tournées vers la route qui traverse la ville ou le village. Cette position renforce l'idée qu'il s'agit bien d'un commerce de transit.

Cette localisation a déjà été observée par Skinner qui résume ainsi les principes de cette organisation : "*Most such towns have only one real street and lack a defined single market place altogether. Instead there is a multitude of petty market places, one for each product. The grain market may be held in the temple courtyard, the pig market at the edge of the town, while each of the various items of perishable products and minor crafts produced locally has its customary marketing section along the main street*"[66] (Skinner, 1964-1965, p. 20).

[66] "La plus part de ces villes n'ont qu'une seule rue et manquent cruellement d'une place de marché délimitée et spacieuse. Au lieu de cela, il y a une multitude de petites places, chacune accueillant un type de produit. Le marché aux céréales peut se tenir sur la place du temple, le marché de porc à la lisière de la ville, tandis que les produits périssables et l'artisanat prennent place le long de la rue principale."

Planche 10 - Foire de Marakacoungo : la place de vente du petit bétail

Place de vente des petits ruminants : la négociation est terminée, les chèvres sont prêtes à être installées dans le minibus et transportées vers un marché de Bamako.

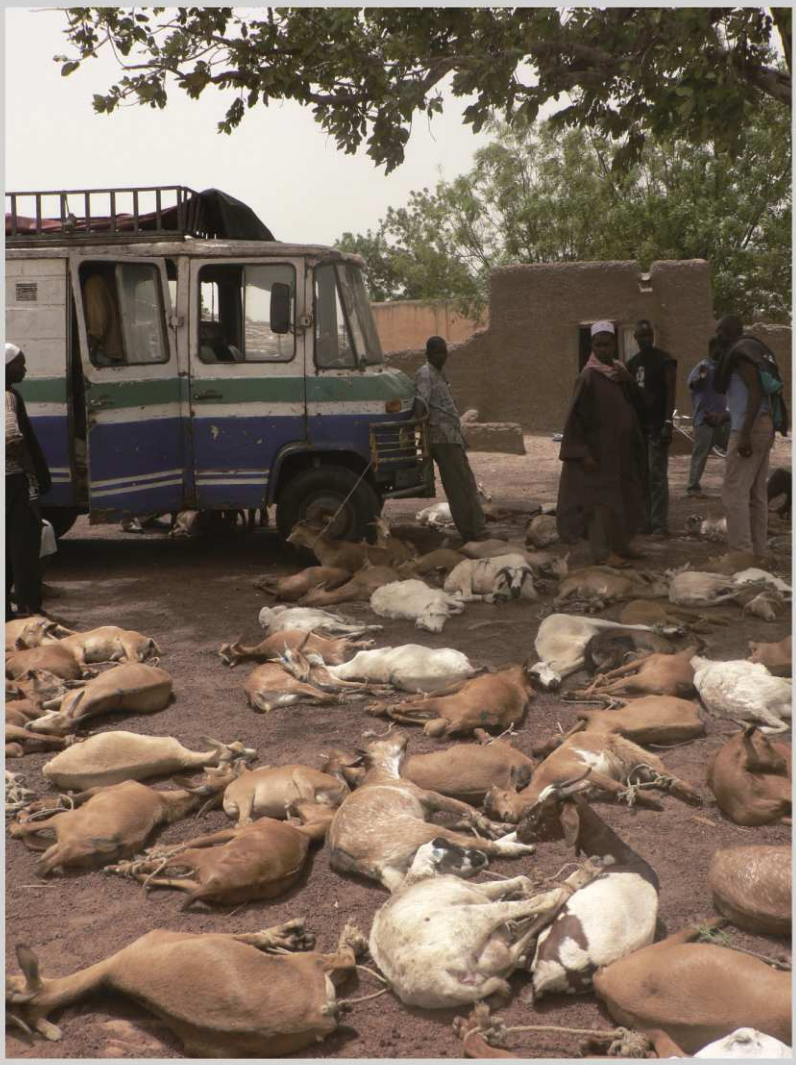

Source : G.RATON mai 2007

4.2.2. L'aire de vente dédiée à l'approvisionnement villageois et le marché aux condiments

La foire rassemble hebdomadairement des commerçants urbains et des producteurs ruraux. Cependant, elle accueille également une aire de vente de détail destinée aux consommateurs ruraux.

Cette aire de vente a toutes les caractéristiques du marché hebdomadaire décrit précédemment. Les acteurs qui s'y rencontrent sont les consommateurs villageois, les forains,

les artisans, les boutiquiers mais aussi les producteurs ou un membre de leur famille. Sur cette aire de vente, deux types d'échanges coexistent en effet : l'échange classique entre un consommateur et un vendeur de produits de consommation, et l'échange entre communautés paysannes productrices. La vente au détail est systématique et il est intéressant de noter que toute la production commerciale n'est pas destinée aux commerçants collecteurs mais qu'une part est réservée aux échanges entre producteurs. Ces échanges concernent les céréales, les produits de cueillette, les produits maraîchers, condiments (non industriels), le petit bétail. Ainsi, cette aire de vente dédiée à l'approvisionnement villageois, n'est pas qu'un marché de vente de condiments comme peut l'être le marché quotidien (même si en ville il prend des formes plus complexes avec une offre systématique de produits manufacturés et de biens plus rares), c'est un centre de la vie de relation des communautés paysannes.

Nous distinguerons ici les deux types d'échange. Schématiquement, les échanges classiques entre consommateurs et producteurs sont effectués sous un marché couvert que nous appellerons marché aux condiments car c'est sa principale vocation; et les échanges entre producteurs a lieu en dehors du marché couvert, mais à proximité directe afin de capter le public qui s'y rend.

4.2.2.1. L'importance du marché aux condiments

Le marché aux condiments où s'approvisionnent les ruraux est toujours matérialisé par des paillotes qui permettent d'offrir de l'ombre aux vendeurs. Chacune des paillotes est constituée de quatre poteaux en bois qui sont recouverts de paille ou de tiges de mil. Les vendeurs disposent leurs produits sous ces abris de différentes manières : sur une bâche à même le sol, sur une table, ou encore sur les poteaux qui servent alors de présentoirs. Les paillotes sont disposées les unes à la suite des autres puis parallèlement, ce qui permet de matérialiser des allées pour les visiteurs.

Les stands les plus nombreux sont ceux des condiments (26 % en moyenne). C'est la raison de son appellation « marché aux condiments ». Pourtant, sur ce marché, les produits sont plus diversifiés que son nom le laisse entendre. Ainsi on y trouve également les services de l'alimentation (gargote, restaurants et boucheries qui représentent 16 % des stands mais leur proportion est très variable suivant la foire choisie). Les stands de condiments se trouvent massivement à l'entrée du marché mais n'ont pas de localisation précise alors que les gargotes, restaurants et boucheries sont systématiquement mis à l'écart des autres stands et rassemblés entre eux à l'extrémité du marché couvert voire à l'extérieur car source de fumée. Les stands

d'habillement figurent également en bonne place (9 %). La présentation des marchandises est toujours soignée et exposée sur des poteaux. On note également une très bonne représentation des petites tables de vente de thé, sucre, cigarette (7 % des stands). Les autres stands ont un poids relativement similaires et offrent des produits agricoles, des médicaments, des ustensiles de cuisine, des produits esthétiques.

Certains produits ne sont pas accueillis sous ces paillotes qui constituent le cœur du marché. Il n'y a pas de logique précise. C'est l'organisation par type de commerce qui prime (cf. Figure 13). Par exemple, les vendeurs de plats préparés de type « gargote », sont regroupés ensemble le long des routes et donc du passage, ou légèrement isolés (danger de l'huile). La fumée qui peut se dégager suppose qu'ils soient éloignés des vendeurs de textile. Les autres services sont situés plutôt à l'air libre, dans les interstices du marché ou à proximité direct, leur activité étant encombrante. Cependant, c'est aussi la volonté d'un positionnement stratégique qui prime. Les activités de service sont peu nombreuses (rarement plus de deux représentants d'une profession par foire). Elles nécessitent d'être visibles plutôt qu'isolées au sein du marché. Les outils agricoles sont souvent regroupés (production de couteaux, dabas, haches, cordes, vente de sacs, charrues, engrais) car ils constituent un secteur à part répondant aux seuls achats des chefs de famille.

L'aire de vente dédiée à l'approvisionnement villageois et le marché aux condiments sont également les lieux où s'exprime l'aspect festif de la foire. Cercle de danse et jeux en tous genres sont les témoins d'une vie de relation activée par la présence de nombreux producteurs et consommateurs de l'espace rural environnant.

Planche 11- Le marché aux condiments

Le marché aux condiments de la foire de N'Galamadibi

Au premier plan, on distingue un boucher, des clientes qui s'engouffrent dans les couloirs du marché couvert composé de paillottes (au deuxième plan) et une vendeuse de boissons fraiches qui déambule à la quête de clients.

Source : G.R Décembre 2007

Les forains de la foire de N'Galamadibi

Source : G.R Décembre 2007

4.2.2.2. La place des échanges entre producteurs locaux

Les points de vente dédiés à l'échange de denrées alimentaires entre producteurs locaux représentent 10 % en moyenne des points de vente recensés. Ils sont souvent rassemblés par village d'origine et les liens entre les communautés rurales sont mis en évidence.
Les pics saisonniers de production, constituent les moments ou cette place est la plus animée. L'activité de cette place varie ainsi au fil de ces changements saisonniers. W. Skinner résume ainsi les moteurs de l'attraction, dont il a observé un fonctionnement similaire en Chine. “(...) that type of rural market wich met all the normal trade needs of the peasant household : what the household produced but did not consume was normally sold here, and what it consumed but did not produce was normally bought there[67]” (Skinner, 1964-1965, p. 6).

La description de l'aire de vente dédiée à l’approvisionnement villageois montre que cette aire fonctionne différemment d'un marché quotidien. La gamme des biens et services est plus large car les vendeurs sont issus de milieux variés. Cette place de vente est le lieu de l’échange local pour satisfaire des besoins non produits par un groupe et échangeable par un autre : au sein d'une même communauté paysanne mais aussi par la présence d'acteurs étrangers fournissant des biens et services non accessibles in situ. La présence de forains dans le marché aux condiments permet cet accès aux biens non produits par les populations rurales comme les produits manufacturés.

Si l'aire de vente liée à l'approvisionnement villageois n'a aucune caractéristique commune avec le marché quotidien, elle a cependant toutes les caractéristiques d'un autre lieu d'échange de la périphérie : le marché hebdomadaire. En effet, le marché hebdomadaire ne joue pas de fonction d'approvisionnement urbain. De ce fait, son aire commerciale est composée uniquement d'une aire d'approvisionnement de consommateurs villageois. On y distingue des points de vente dédiés à l'échange de denrées alimentaires produits localement et un marché aux condiments ou les forains sont présents. Le schéma suivant (figure 13) illustre l'organisation spatiale qui découle d'une absence de fonction d'approvisionnement urbain. Le cœur du marché n'est pas la route principale, mais la place du village ou l'arbre à palabre autour duquel s'organisent les points de vente.

[67] "C'est ce type de marché qui réuni tous les besoins normaux de la famille paysanne : ce que le ménage produit mais ne consomme est normalement vendu ici et ce qu'il consomme mais ne produit pas est acheté sur ce marché."

Figure 13 - Schéma de l'organisation spatiale des points de vente sur un marché hebdomadaire, celui de Diorila (SSO de Bamako)

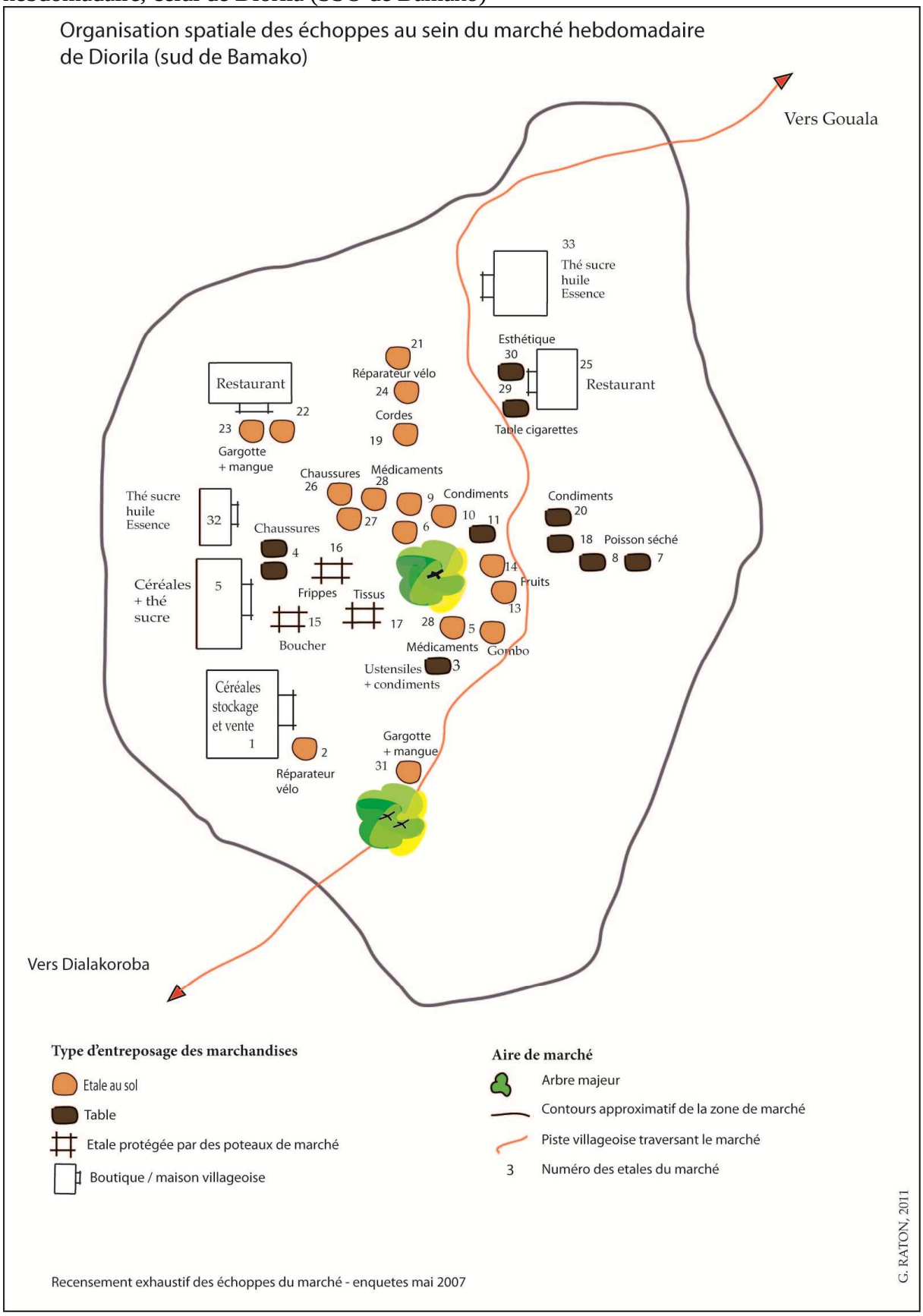

L'étude de cette aire de vente montre que la foire pourvoit aussi à l'approvisionnement des ruraux, satisfait leurs besoins en anticipant l'évolution de leurs revenus et demandes. Mais la foire est également très ancrée dans les pratiques et dans la vie culturelle, le souvenir. C'est autant un lieu d'achat qu'un lieu de sociabilité. Comme tout lieu de regroupement, il est aussi l'occasion de débattre, de montrer son mécontentement, parce que la foire, c'est comme la place du village : on est au vu de tous. Des entretiens avec les acteurs de la foire, on peut retenir que derrière ce mot "foire", il y a un terme qui donne du sens, à la fois à une habitude ("aller à la foire", "comme chaque année") et aux souvenirs qu'ils constituent ("les parents nous amenaient à la foire et je continue"). Des souvenirs qui, lorsqu'ils sont périodiques prennent d'autant plus d'importance. Cette appropriation du lieu et du terme "foire" notée ici prend particulièrement sens dans cette aire de vente de la foire : la place d'approvisionnement villageois étant un lieu de la vie de relation.

4.2.3. Les commerces permanents marquent une sédentarisation des pratiques commerciales

En plus des deux aires de vente hebdomadaire précédemment décrites, le village peut également abriter des commerces permanents qui complètent l'offre de biens et services de la foire.

L'ensemble des échanges effectués sur la foire n'est pas déconnecté de la vie du village ou de la ville qui l'accueille hebdomadairement. La foire a son espace dédié mais l'importance des activités entrainent régulièrement une extension jusqu'aux portes des propriétaires de maisons. Ceux-ci ont progressivement négocié l'accueil de points de vente (souvent des mécaniciens, des vendeurs d'essence) ou transforment leur lieu de vie en commerce : boutique, centre d'appel téléphonique, restaurant.

Le bâti dispersé autour du marché a tendance à se densifier et constitue désormais le centre commercial du village. On y observe la multiplication de boutiques de produits courants ouvertes tous les jours (sucre, huile, thé), de boutique de stockage de céréales et de services tel que des boucheries, des boutiques de téléphone, des stands de vente d'essence en détail.

La foire polarisant les flux hebdomadairement, le lieu d'accueil reste les autres jours un lieu de référence pour l'approvisionnement ou le dépôt de productions locales pour la redistribution. L'influence de la foire s'amplifiant, le village qui l'accueille devient pour les populations, un lieu d'écoulement de marchandises, les caractéristiques périodiques ayant

tendance à s'estomper. En cas de besoin urgent de revenu, les producteurs se tournent vers la foire sans qu'ils ne prennent plus en compte le jour de fonctionnement. *« It should not be imagined that its structure has no manifestation between market days* » (Skinner, 1964-1965, p. 20).

Stimulés par la présence d'une aire économique attractive, de nouveaux acteurs villageois se lancent dans le commerce. L'organisation des échanges a donc tendance à encourager la reconversion dans le commerce et le développement des boutiques fixes. L'émergence de magasins fixes, adaptés aux besoins locaux, pourrait être à l'origine du déclin de cette fonction spécifique des foires car l'appareil commercial d'une ville ou d'un village peut suffire. Ce fut le cas dans la seconde moitié du XIXème siècle en Europe, lorsque les grandes foires ont déclinés face au développement des grands magasins (Diemer, 2003a, p. 4). Cette transformation progressive vers le commerce sédentaire et quotidien pourrait également expliquer le constat fait en première partie sur la durabilité de l'implantation commerciale. Le processus décrit et en cours sur les foires est sans doute celui qui a abouti dans les espaces en cours d'urbanisation à la mutation de la forme commerciale des foires vers le marché quotidien et non à l'abandon pur et simple de l'activité commerciale ou son déplacement en un autre point de l'espace.

Ainsi, bien que périodique, le fonctionnement de la foire engendre un processus de développement de l'activité commerciale en son centre qui dépasse les logiques même de l'intégration des communautés paysannes aux circuits urbains et il semble que l'engouement pour cette place se pérennise progressivement par l'ajout de points de vente qui sont davantage liés au fonctionnement du village et à l'approvisionnement de son hinterland rural.

4.2.4. Synthèse : aires de vente et commerces permanents fonctionnent comme un tout

Encadré 9 - Une journée sur la foire : arrivée et départ, la foire dans le temps

Le jour de foire, l'arrivée des hommes et des marchandises est progressive. Le jour de foire est le moment clé des échanges, cependant les flux débutent la veille. Dans un périmètre de 100 km autour de Bamako, les foires sont accessibles dans la journée et leur fréquentation peut faire l'objet d'un aller-retour. Mais, pour de nombreux acteurs, arriver la veille, c'est s'assurer d'être là au moment du pic d'affluence et ne pas être dépendant des aléas du transport. Ils logent alors dans des cases de passage ou sont accueillis par une connaissance.

Les premiers arrivants sur la foire sont les vendeuses de condiments, elles installent leurs tables pendant que les premiers Sotrama arrivent. Le premier Sotrama est celui du syndicat. Arrivé la veille, il transporte les villageois désireux de se rendre à Bamako, le plus souvent des boutiquiers qui vont se ravitailler.
A son retour, il transporte des commerçants de Bamako venus acheter des produits sur la foire ainsi que des forains et des artisans des villages situés sur son itinéraire venus proposés leurs produits sur le marché aux condiments (vendeurs de vêtements, chaussures et de tissus, guérisseurs, cordonniers).
Les producteurs arrivent un à un en charrettes, guettés par les premiers grossistes qui se répartissent déjà l'attribution des produits. Tout au long de la journée, les propriétaires des boutiques de céréales sont ravitaillées par les producteurs, ils revendront une partie leurs stocks aux commerçants collecteurs. Suivant le pouvoir attractif de la foire, les Sotrama provenant de Bamako qui ont récupéré leurs clients, continuent d'arriver.
Les commerçants collecteurs font leurs achats au rythme de l'arrivée des producteurs et les Sotrama se remplissent progressivement. Certains feront plusieurs voyages. Les forains montent leurs étalages et le marché aux condiments bat son plein.
Les commerçants collecteurs ont effectués leurs achats en début d'après-midi et les minis bus quittent progressivement la foire.
Lorsque le véhicule du syndicat est de retour vers 16h, le marché aux condiments commence à se vider. Les consommateurs et producteurs sont repartis, certains se regroupent en causerie, organisent des rondes de danse, font du thé pendant que les derniers forains remballent leurs produits.
Sur chacune des foires étudiées, l'organisation temporelle des échanges est la même.

Les acteurs de la foire étant d'un moment à l'autre de la foire acheteurs ou vendeurs, les aires commerciales ne sont pas cloisonnées. Le rassemblement d'un public qui a des usages multiples de la foire entraine un flux continu entre chacune des places identifiées. Les villageois déposent leur production sur les places de gros puis vont faire leur achat sur le marché aux condiments. Les commerçants collecteurs négocient leurs produits en gros puis se dirigent vers le marché aux condiments pour vendre quelques biens issus des marchés urbains

avant de prendre place dans le transport qui les ramène à Bamako. Les forains installent leur étalage puis peuvent déambuler au sein de la foire et proposer des produits de manière ambulante. Les transporteurs de pousse-pousse proposent leurs services à l'ensemble de la foule réunie sur la foire (Encadré 9).

Conclusion

La foire offre une concentration importante d'acteurs aux intérêts divergents. En ce sens, les foires maliennes évoquent les écrits sur les anciennes foires, celles que l'on trouvait au temps des caravanes, à l'époque médiévale ou dans la France du XVIIIe siècle, où la profusion de marchandises (biens de première nécessité ou biens rares), de personnes (autochtones et étrangers) et d'activités (économiques, festives, religieuses, politiques) concouraient à une attractivité importante.

L'organisation de la foire malienne en différentes aires et places commerciales illustrent bien la variété des besoins satisfaits sur cette place marchande : approvisionnement du ménage, approvisionnement d'un point de vente (un marché en ville ou une boutique en milieu rural), débouché agricole, contacts sociaux-professionnels, offre de festivité ou de services.

Passé les premières impressions de confusion, la foire se révèle comme de nombreux marchés ouest-africains, un espace commercial organisé, propice à l'interaction. Dans un pays où la diversification des activités est une pratique répandue et permet de palier les nombreux aléas de la vie courante ("*si je chute dans un commerce, je peux monter dans mon autre commerce*", témoignage de Mme D. commerçante), la foire offre une multitude d'opportunités. C'est pourquoi, les places commerciales qui composent la foire ne sont pas cloisonnées. Chacun des types d'acteurs a un intérêt à fréquenter plusieurs places commerciales, comme le schéma des mises en relations sociales et spatiales sur la foire a permis de l'illustrer.

Comme l'évoque Pouzenc pour la grande distribution (Pouzenc, 1999), la foire a un fonctionnement pluri-scalaire qui accorde une place aux échanges nationaux, régionaux et locaux, tout en s'adaptant à un contexte d'action propre à chaque échelle. Ces fonctionnements spécifiques à chaque échelle sont intégrés dans un ensemble commun qu'est la foire.

L'analyse de l'origine des acteurs et des produits sur les différentes aires et places commerciales de la foire a permis de mettre en évidence que les échanges s'effectuent à plusieurs échelles. A grande échelle, il s'agit des échanges liés à l'approvisionnement régulier du ménage rural en marchandises non produites in situ. A l'échelle régionale, il s'agit des échanges tels qu'ils sont induits par l'économie de subsistance, c'est-à-dire une fonction d'échange entre communautés paysannes pour satisfaire des besoins non produits par un groupe et disponibles en surplus par un autre. A l'échelle nationale, il s'agit des échanges liés à la complémentarité entre des espaces producteurs de surplus et des espaces déficitaires (système ville/campagne). Le système de foires semble donc fonctionner comme un système d'échanges réciproques : les déplacements ont toujours un double objectif. La foire constitue ainsi à la fois un lieu clé du grand négoce et un lieu d'échange de proximité.

La capacité des foires à susciter des interactions spatiales à plusieurs échelles indique que la foire constitue un niveau élevé de place commerciale, comparable à ce titre à certaines places commerciales de Bamako.

L'analyse de ces aires de vente révèle plusieurs processus. Tout d'abord, elle met en lumière l'ampleur de l'intégration de villages ou d'unités familiales au circuit urbain. Chaque foire mobilise un hinterland composé d'une quinzaine de villages au minimum, soit autant d'acteurs qui contribuent à la sécurisation des besoins urbains. Ensuite, les foires sont les lieux de rencontres commerciales les plus centraux de la périphérie de Bamako. Si l'on compare les 3 lieux d'échange de la périphérie, on remarque que c'est sur la foire que se concentre le plus d'activités propices à l'interaction spatiale. Les marchés quotidiens peuvent délivrer une gamme complexe de marchandises et de services même si ils visent à la satisfaction des besoins courants/indispensables, mais leur aire d'attraction est réduite à la population résidente. Quant aux marchés hebdomadaires, ils ne rassemblent pas la même diversité d'acteurs et ont un rayonnement qui ne s'étend jamais jusqu'aux circuits urbains. En ce sens, les foires constituent le sommet de la hiérarchie des places commerciales de la périphérie.

Ce chapitre a permis de comprendre le fonctionnement interne d'une foire, les acteurs en présence et leurs déplacements au sein de l'aire commerciale illustrant les services rendus par les différentes composantes de la foire.

Bien que sur toutes les foires cette structuration d'acteurs et d'aires de vente ait été observée, toutes les foires n'ont pas la même dynamique. La concentration d'acteurs est un de ses

principes fondateurs mais elle n'est pas exempte de périodes creuses qui font partie de son fonctionnement. Le nombre de vendeurs, de produits proposés varient suivant les années et chaque foire à sa propre dynamique.

Afin de comprendre l'attractivité de chacune des foires que les enquêtes n'ont pas pu saisir sur un temps long, il faut donc changer d'échelle et se demander si la foire fonctionne de manière isolée et par un système de flux direct avec Bamako ou si il est pertinent d'étudier l'ensemble des foires comme un système d'approvisionnement.

Chapitre 5. Les foires : des centres pour l'approvisionnement de Bamako

Bien que chaque foire fonctionne périodiquement, vu de la ville, la périodicité n'apparait plus. Ce sont des centaines de transports en provenance des foires de toute la périphérie qui convergent chaque jour vers Bamako. Nous changeons donc d'échelle pour nous intéresser au rôle de l'ensemble du semis de foires dans l'approvisionnement journalier de Bamako et prendre la mesure des trafics engendrés.

Faire du commerce, c'est intégrer l'économie de marché. Nous nous interrogerons donc en premier lieu sur les conditions qu'offre la foire en termes d'opportunités économiques, de mise en concurrence et de fixation des prix.

En second lieu, nous chercherons à estimer le rôle des foires dans l'approvisionnement de la ville. Le nombre de foires (98) reparties en périphérie, le nombre de producteurs et l'intérêt généralisé des commerçants collecteurs pour les foires, sont à l'origine, chaque jour, de flux importants de marchandises vers les marchés urbains (ils ne sont pas la même origine chaque jour et sont fonction des jours de fonctionnement des foires). Etudier ces flux nous amènera à analyser de manière plus précise, et par type de produit, la part des marchandises transitant par les foires dans les produits consommés à Bamako.

Dans un troisième temps, il conviendra de s'interroger sur la pertinence d'une analyse à l'échelle du semis de foires et d'analyser l'interaction spatiale quotidienne entre la ville et sa périphérie. Peut-on considérer l'ensemble de foires comme un système d'approvisionnement et comment le qualifier ?

Echanger sur la foire, c'est non seulement satisfaire des besoins et obtenir un revenu mais développer des relations avec la ville et l'ensemble des exutoires urbains, les espaces productifs maliens et frontaliers. Nous conclurons donc ce chapitre par une discussion sur la nature des relations induites entre ville et périphérie suite au développement de ce système commercial.

5.1. Sur la foire les règles du jeu du marché sont fixées

5.1.1. La foire est un lieu de mise en concurrence

La foire est un lieu de mise en concurrence. Avant 1960, les échanges en périphérie avaient lieu sous forme de déplacements de marchands urbains vers les régions productrices et de négociations interpersonnelles sur les lieux de production. Le développement des foires en périphérie de Bamako, en rassemblant producteurs et commerçants, a introduit une mise en concurrence directe des acteurs du ravitaillement qui n'existait pas jusqu'alors.

Le regroupement des acheteurs et des vendeurs à date et lieu fixe facilite la comparaison des produits et des prix. Les échanges sur la foire ne s'appuient pas uniquement sur des relations interpersonnelles car les acteurs sont nombreux et ne se connaissent pas toujours. La mise en concurrence accentue le risque d'invendu des marchandises, surtout pour les denrées périssables. Pourtant, la notion de concurrence apparait peu dans les discours des vendeurs et elle est le plus souvent niée : "*chacun à sa chance, sa clientèle*". Cette concurrence pourtant bien réelle (comme le montre le témoignage de l'Encadré 10 illustrant les pratiques de négociations), se déroule cependant dans un contexte social non enclin aux tensions. Au sein des activités commerciales, les jeux et les rondes de danse, les discussions des ménagères donnent une ambiance conviviale au marché. La *parenté à plaisanterie*, comme ciment des relations sociales au Mali[68], anime les conversations et alimente les transactions (Canut *et al*, 2006).

Bien que les transactions ne soient pas basées uniquement sur des relations interpersonnelles, le rassemblement hebdomadaire des acteurs de la foire encourage l'élaboration de liens commerciaux et sociaux réguliers. La rencontre sur la foire débouche sur une coordination plus intensive entre les acteurs de même type. Les commerçants les plus assidus finissent par se connaître. Le temps du transport est un temps d'échange et de mise en commun de l'information[69]. Les grossistes urbains peuvent se mettre d'accord sur un prix au-dessus duquel ils n'achèteront pas, discuter de l'importance d'une foire. La rencontre sur les foires fédère aussi les producteurs. Entre deux foires, des réseaux locaux de coordination entre acteurs de la production se développent. Face au pouvoir de négociation des commerçants et à leurs exigences, les agriculteurs se fédèrent. Ainsi, ils peuvent mieux négocier les prix. De

[68] "*Ce sont des sortes de jeux de rôle où s'expriment l'histoire des peuples et le souci de faire société*" (Canut *et al*, 2006)

[69] D'autant plus qu'un secteur des transports est organisé sur le modèle des foires et que les trajets hebdomadaires sont normalisés.

plus, la réunion de nombreux producteurs augmente la quantité des marchandises à commercialiser, ce qui constitue un facteur essentiel d'attractivité pour les commerçants urbains. Pour les commerçants qui engagent des coûts de transport, avoir l'assurance de collecter une quantité importante de produits sur la foire et donc de ne retourner à vide est un argument de poids.
Si l'existence d'un lien privilégié entre un producteur et un commerçant permet l'échange de marchandises, la foire constitue une double assurance de fiabilité et de rassemblement de produits en quantité suffisante. Cette coordination présente aussi l'avantage de constituer un contre poids "collectif" face au pouvoir de négociation des commerçants ou des producteurs.

5.1.2. La foire est un lieu de fixation des prix

Nous avons constaté une très grande variation des prix sur les foires. Ces différences de prix s'apparentent à une absence de règles. Pourtant, nos analyses révèlent une réalité plus complexe. Précisons tout d'abord les conditions de recueil de données sur les prix.
Les relevés de prix sur les marchés urbains et les différentes foires de la périphérie ont eu pour objectif la comparaison des prix entre les différents types de lieux d'échange. Compte tenu de l'impossibilité de revenir sur les mêmes foires régulièrement pendant une même campagne agricole, il a s'agit de comparer les prix pratiqués sur plusieurs foires ayant lieu la même semaine et de percevoir, en fonction du gradient ville/campagne, les variations.
Dans la mesure où les prix récoltés en périphérie n'ont pas été menés sur toute une campagne agricole, les conditions de fiabilité des données nous ne permettent pas d'aller plus loin que l'analyse des facteurs principaux de variations.

D'un point vu local, les variations saisonnières (pics de productions, temps mort de la culture) constituent des facteurs clés permettant d'expliquer la variation des prix. La rareté d'une marchandise ou son abondance dépend également du nombre de producteurs présents sur la foire. Ce facteur influence logiquement la composition des prix. Enfin, la qualité des produits permet d'expliquer les variations de prix entre des produits issus de mêmes pratiques productives.
Les rapports de force entre producteurs et commerçants (décrits précédemment) influent également sur la fixation des prix. Le pouvoir de négociation d'acteurs ayant un intérêt commun peut expliquer des baisses de prix ponctuelles, qui ne sont pas représentatives du

prix du marché. Puisque les commerçants font le choix de la foire sur laquelle ils s'approvisionnent, les réalités des foires concurrentes influent également sur la fixation des prix.

Ainsi, sur chacune des foires de la périphérie, les conversations sont alimentées par des commentaires sur le climat, le calendrier cultural, les productions saisonnières et les conditions du marché voisin (encadré 10). Ils sont primordiaux car ils influencent la composition des prix. Ils constituent également des arguments pour mener la négociation à venir.

Pourtant, la très forte variation des prix que nous avons constatée sur une même foire, au même moment et pour un même type d'acteur ne peut s'expliquer par ces seuls facteurs (Encadré 10). Contrairement à notre hypothèse de départ, ces variations s'expliquent essentiellement par la capacité de négociation de chaque acteur. L'habileté à mener la transaction, à justifier l'augmentation des prix et à amoindrir la perception de la concurrence peut engendrer des écarts très importants de prix pour un même produit.

En tant que lieu de mise en concurrence et de rassemblement d'acteurs, la foire est pourtant un lieu d'acquisition d'informations. Mais comme nous l'évoquions précédemment, disposer de ces informations ne permet pas l'anticipation et la connaissance du marché reste fondée sur le marchandage. L'information est acquise au moment même de la vente (Amougou, 1997). Le contexte de déficit d'information sur le marché (exposé en première partie) peut expliquer la prépondérance des logiques de transactions individuelles. Le manque d'information ne permet pas d'anticiper le prix d'une marchandise mais ce qui commande à la transaction c'est la conscience que les prix doivent être cohérents avec les revenus des acheteurs pour fonctionner.

L'équilibre des prix semble fonctionner autour de cet enjeu. L'habileté à négocier favorise alors la réalisation d'une marge supérieure. P. Gentelle propose une analyse acérée des réalités du commerce qui semble assez bien s'appliquer ici. " *Seul peut fonctionner le « pilotage à vue. Tant pis pour les perdants : c'est le prix qu'ils doivent payer pour apprendre et se corriger, et tant pis s'ils meurent de leurs erreurs. Les autres subsistent, plus forts encore : c'est cela la sélection, c'est cela la vie. C'est pourquoi sont vaines la recherche d'un équilibre, tout autant que la quête de l'égalité : utopie et billevesées*" (Gentelle, 2008). A l'échelle de la foire, l'opportunité que représente le rassemblement d'acteurs en termes de connaissance des pratiques et des prix semble davantage apporter de la confusion lors de la négociation et faire de la foire un laboratoire d'expérimentation tous azimut. Les acteurs

utilisent la concentration d'informations pour juger de la marge de manœuvre qu'ils ont, dans un temps court, et accentuer leurs négociations. Dès lors, les prix varient aussi suivant la perception de chacun.

Ainsi à l'échelle d'une même foire, la grande variation des prix pour un même produit et pour un même acteur au cours du marché peut s'apparenter à une absence de règle. Pourtant, de nombreuses pratiques commerciales instituées comme le crédit (tontine), l'entraide et la pratique du cadeau influencent le mécanisme de fixation des prix. Ces pratiques sont présentes sur les foires. Cependant, nos enquêtes non pas permis de cibler précisément leur impact sur le prix des marchandises. De plus le degré de fidélisation, la force du lien entre les acteurs et le poids des collectifs marchands dans les filières doivent être pris en compte de manière plus précise. Nous renvoyons pour cela aux travaux de Hatcheu et Chaléard qui ont précisément étudiés ces aspect (Hatcheu Tchawe, 2003 ; Chaleard, 1996).

En fait, cette réalité complexe à une échelle fine comme la foire, s'efface lorsque l'on considère les processus plus généraux à l'échelle du bassin d'approvisionnement. A cette échelle là, nous pouvons dégager des tendances significatives.

La logique commerciale veut que les prix diminuent avec la distance. On observe ce phénomène en périphérie de Bamako. On a pu noter en effet des prix plus élevés sur les foires accessibles en moins d'une journée aller-retour à partir de Bamako et sur les axes goudronnés. Au sein des pistes rurales et sur les foires accessibles en deux jours ou plus, les prix décroissent.
Dans ces cas, c'est l'affluence des commerçants qui est discriminante : les foires les plus attractives sont aussi les plus chères. C'est pourquoi les commerçants qui le peuvent ventent les mérites de longs déplacements. La concurrence est moins marquée sur les foires situées à l'extrême sud du semis de foire (Sido, Meridiela, Dogo).Le rapport de force sous tendus est alors à l'avantage des commerçants : les prix sont moins élevés. Ce cout réduit des marchandises peut entrainer une fidélisation. Par exemple, chaque semaine certains commerçants se déplacent à plus de 100 km de Bamako pour s'approvisionner en bois et en charbon où ils sont assurés de trouver des produits en quantité, peu chers. En retour, les producteurs savent qu'un faible nombre de commerçants fidélisés est source de fragilité et de déclin de la foire. Les négociations sur les prix sont donc facilitées. Dans ces foires éloignées

ou peu accessibles, les relations interpersonnelles prennent le pas sur le jeu de la concurrence et c'est la fidélisation des interlocuteurs qui permet la baisse des prix.
Au contraire, les foires les plus proches de Bamako souffrent d'une mauvaise réputation concernant les prix pratiqués (Sanankoroba, Kassela, Dialakoroba). Le rapport de force est inverse. Le nombre de commerçants urbains est important et le prix des marchandises est plus élevé. Les commerçants justifient la fréquentation de ces foires par le manque de temps et d'argent pour couvrir les coûts de transport et assurent qu'ils préféreraient collecter les marchandises plus loin. Sur ces foires, la demande des commerçants est plus importante que l'offre. Les productions commerciales sont pourtant développées mais l'urbanisation croissante et l'ampleur de la demande urbaine explique ce déséquilibre entre l'offre et la demande.

Si la proximité de Bamako est facteur d'augmentation des prix, contrairement à notre hypothèse de départ, aucune logique d'axe (les prix seraient fonction de la spécificité axiale et de la présence de zones de culture productive) n'a pu être dégagée de nos enquêtes. Quelles que soient les foires situées sur les axes majeurs à plus de 60 km de Bamako (Niossombougou, Yelekebougou, Ouelessebougou) les prix connaissent les mêmes variations liées au pouvoir de négociation (variation des prix en fonction des interlocuteurs le même jour de foire). Ainsi, sur un même axe, il semble que l'attractivité des foires concourent à assurer un certain équilibre entre acheteurs et vendeurs et que les pratiques individuelles de négociation, basées sur la perception de chacun prennent le dessus. Seules les foires moins attractives pour des raisons d'accessibilité (distance temps, praticabilité des pistes et distance à Bamako) et les achats sur les lieux de production semblent corroborer la logique commerciale classique qui fait que les prix diminuent avec la distance.

À l'échelle de la périphérie de Bamako une autre distinction des prix est visible. Les prix des marchandises sur les foires sont plus élevés que sur les lieux de production. Cela s'explique par le fait que sur les lieux de production la transaction effectuée entre un marchand et un producteur ne permet pas une réelle confrontation au marché. Cependant on ne peut généraliser ce constat. On a observé un nombre important de producteurs ou de groupes de producteurs ayant recourt à la foire comme moyen d'écouler rapidement des productions périssables en grand nombre. Dans ce cas, les produits sont conduits massivement vers la foire sans que le choix de la commercialisation sur la foire ou d'une commercialisation directe en ville n'entraine une augmentation de prix.

L'extrême variation des prix sur une même foire, auprès des mêmes acteurs, est une constante que nous avons observée. Pourtant des tendances ont pu être dégagées. Elles permettent de conclure que la foire comme institution marchande répond aux mêmes logiques économiques que tous les marchés à influence régionale.

Encadré 10 - Témoignages sur la négociation du prix des marchandises

Janvier 2008

Sur le marché de Yélékébougou, nous questionnons un producteur de tomate de Kaboro (situé à proximité de la foire de Yélékébougou) prénommé Soungala Traoré. Il est venu avec sa production : 3 petits paniers de tomates et 4 sacs d'aubergines. Il dit vendre aujourd'hui 1 250 Fcfa le sac de 50 kg d'aubergines (type de conditionnement) et 1 250 Fcfa le petit panier de tomates (4 petits paniers remplissent un grand panier). La semaine dernière, il a réussi à vendre le petit panier de tomate à 3 250 Fcfa. Aujourd'hui, il dit que le prix a baissé car la production de tomates a commencé dans les zones irriguées (Baguinéda, Niono) et les femmes qui viennent ici font pression sur les prix. Il connait des « grandes commerçantes » qui présentement ne sont pas là, car la production a commencé en zone irriguée. Elles ont quitté le marché depuis un mois environ. « Seules les petites commerçantes sont là aujourd'hui. »
« Lorsque les grandes commerçantes sont là en nombre, c'est bon pour nous. La demande est alors élevée et on peut gagner beaucoup. En ce moment ce n'est pas le cas. »

Pendant que nous discutons avec le producteur, une commerçante de Bamako s'approche pour négocier. Elle s'intéresse à la production de tomate. Elle veut négocier 1 750 Fcfa le panier, et bien que le prix soit supérieur à ses propos précédents, le producteur refuse. La commerçante tente de négocier, puis décide de continuer son chemin. Alors qu'elle se dirige vers d'autres producteurs, Soungala Traoré consulte son collègue : « est-ce qu'il n'est pas mieux de vendre vite et d'aller à la maison ? » « Oui ! ». La décision est prise, ils rappellent la commerçante pour lui proposer 2 000 Fcfa. Elle décide dans ce cas de n'acheter qu'un seul grand panier, soit 4 petits paniers de tomate.

Finalement, le même jour, au même lieu, pour une même production, un producteur aura vendu un grand panier de tomate 5 000 Fcfa à une commerçante, puis quelques minutes plus tard, 8 000 Fcfa un autre panier, de contenance égale. Ce témoignage n'est pas une anecdote et s'est renouvelé tout au long des entretiens sur les prix.

« Si je fixe un prix qui me convient avant de venir sur le marché, je trouve une fois sur place la réalité du marché et j'essaie de trouver au mieux mon intérêt. Par exemple, pour l'aubergine j'arrose avec une moto-pompe. Je dois payer l'huile, plus l'essence. Je fais le calcul et me fixe un prix minimum. Mais, si je ne trouve pas à mon prix, je suis obligé de baisser quand même, car c'est périssable. »

« Les grandes commerçantes savent toujours ou en est la production. Elles ont des contacts avec au moins un producteur dans chaque marché qu'elles fréquentent. Elles peuvent leurs donner de la semence et de l'engrais, elles savent donc toujours ou en est la production et sur quel lieu s'approvisionner. Durant les négociations, les femmes demandent souvent des nouvelles des plants de tomates, ou en est la croissance et quand sera le moment des récoltes, a quel moment on pense replanter et a quel moment venir. Elles savent le programme presque aussi bien que nous, surtout quand elles préfinancent. »

Foire de Sirakorola – Demba Diarra

« Les producteurs d'ici font différentes foires. La distance des foires et l'importance de la production nous permet de faire la foire de Niossombougou, Sirakorola et Koula dans la même semaine. Les prix sont très variables, on peut vendre bien un produit sur une foire, et quelques jours après sur une autre foire, ce sont les acheteurs qui font le marché. »

5.1.3. La fréquentation de la foire augmente les opportunités commerciales

Les conditions de concurrence évoquées ci-avant ne doivent cependant pas faire oublier que la foire est un débouché régulier qui offre la possibilité aux ménages de diversifier leurs activités et réduit les incertitudes d'écoulement des marchandises ou d'approvisionnement des points de vente en ville.

La description des acteurs a révélé que la foire constitue une alternative pertinente pour bon nombre d'acteurs et un investissement à plein temps pour les forains et les transporteurs spécialisés. La présence de l'ensemble de ces acteurs est indispensable à son fonctionnement, l'absence de certains de ces acteurs pouvant mettre en péril l'attractivité de la foire. Or c'est cette attractivité qui garantit l'offre de débouché.

Les opportunités commerciales ne sont pas les seules à l'œuvre. Le jour de foire garantit la possibilité de se déplacer. Si bien que pour nombre de boutiquiers, le jour de foire, c'est le moment de venir s'approvisionner en ville. Pour les villageois, c'est l'occasion de se déplacer

en milieu urbain. Dans ce cas, ils partent de bonne heure et ne reviennent que le soir. Ils ne profitent donc pas de la foire en elle-même mais de ses opportunités.

5.2 Sur la foire le négoce des produits bioénergétiques et maraîchers vers la ville s'organise

Bien que les productions locales commercialisés sur les foires soient variées, les commerçants concentrent leurs achats sur deux produits : le bois énergie et les produits maraîchers. Ceci est facilité par un libre accès aux ressources ligneuses en périphérie et une valorisation agricole des bas-fonds. La périphérie de Bamako est riche de ressources, exploitées pour les besoins d'autoconsommation mais aussi pour la commercialisation. On retrouve en périphérie aussi bien des espaces forestiers classés (Foret de la Faya, Foret du Soussan, Foret des Monts Mandingues) qui permettent la production de bois énergie, des zones irriguées facilitant une production maraîchère et céréalière annuelle (périmètre irrigué de Baguinéda, les rives du Fleuve Niger, le barrage de Selingué), et des milieux moins arrosés, spécialisés dans la culture pluviale de céréales et les produits de cueillette (karité, fourrage).

La périphérie est particulièrement sollicitée pour la fourniture de bois énergie et de produits maraîchers car d'une part les produits maraîchers sont périssables et les circuits courts sont privilégiés, d'autre part la périphérie constitue une source d'approvisionnement accessible en bois et charbon. C'est la seule pourvoyeuse de produits ligneux à usage énergétique de Bamako et ce, dans un rayon de 200 km autour de Bamako. Cette dépendance est visible par la pression accrue sur les ressources dans le bassin d'approvisionnement de Bamako (Gazull, 2009 ; Hautdidier, 2007 ; Minvielle, 2001) et l'intensité du trafic des chargements de bois et de charbon.

5.2.1. Les produits transitant par les foires répondent à plus de la moitié des besoins de Bamako en bois énergie

En périphérie, les commerçants peuvent se procurer du bois énergie par le déplacement en brousse auprès d'un exploitant individuel, d'un groupe de producteurs ou sur des aires de ventes plus organisées : villageoises ou inter villageoises (marchés ruraux de bois énergie

spécialisés) ou sur les foires (Gazull, 2009). Dans sa thèse L. Gazull montre que, concernant le bois énergie, "*les foires hebdomadaires sont actuellement les lieux de concentration des ventes les plus importants*" (Gazull, 2009, p. 59) et qu'elles prennent une place de plus en plus importante dans le temps. En 1989, 59 % des flux de bois énergie vers Bamako provenaient des foires, 64 % en 1994 et 73 % du bois énergie en 2000. Les foires dont il est question font toutes parties du semis sur lequel nous travaillons.

La vente de bois ou de charbon est en effet courante au sein des foires. Elle s'effectue dans 59 foires sur 98. La fourniture de bois énergie est une véritable spécialisation pour 21 foires. Leur renommée provient de leur capacité à rassembler des exploitants et des quantités très importante de bois ou de charbon. Même si depuis la création de ces foires, la spécialisation a pu s'amoindrir et d'autres produits compléter la gamme proposée, la fourniture de bois énergie constitue une garantie de succès pour une foire.

Le bois énergie garantir le succès d'une foire. En effet, autant il est possible de diversifier les lieux d'approvisionnement pour les produits maraîchers, céréales, bétail, produits de cueillette, autant dans le domaine de l'énergie domestique, la périphérie de Bamako est le seul espace ciblé par les commerçants. La foire est au sein de la filière bois charbon, le lieu d'échange le plus accessible et celui qui garantit le mieux l'accès en quantité et en qualité l'approvisionnement. L. Gazull a montré dans un modèle d'interaction spatiale de l'aire d'approvisionnement de Bamako qui met en évidence les déterminants de la localisation des prélèvements de bois énergie, que la présence d'un foire est un facteur d'attractivité plus important que la distance à Bamako. "*La présence d'une foire hebdomadaire ou d'un marché rural est notamment un facteur majeur d'attractivité, aussi bien pour les commerçants que pour les producteurs. Il peut expliquer à lui seul 60 % de la variance des flux*" (Gazull, 2009, p. 288, Gazull *et al*, 2011).

L'histoire des foires depuis 1960 est indissociable du bois et du charbon. Les premières foires du semis (1960, cf. Carte 16, partie 1) sont celles qui ont développé cette spécialité et se situent à proximité de massifs exploitables. L'étude de la dynamique des foires montre que toutes les foires qui ont débuté en proposant ce produit ont été rapidement attractives. La forte densité de foires n'est, dans ce cas, jamais facteur de déclin. Pourtant, les foires les plus actives en matière de fourniture de bois énergie ne sont pas toujours les plus favorisées. Par exemple les foires de Koni, Konkon, Kayé sont situées à une faible distance les unes des autres. Elles sont difficilement accessibles et sont éloignées de Bamako. Si l'état de la ressource, l'intensité de l'exploitation et les stratégies de diversification des productions

n'engendrent pas toujours une continuité des pratiques d'exploitation, la notoriété d'une foire, basée sur la vente de bois énergie n'est jamais perdue. Nombreux sont les exemples de foires spécialisées dans le bois énergie qui ont développé une offre de produits maraîchers (Kassela, Ouelessebougou) sur la base d'une fréquentation de commerçants vendeurs des deux produits (maraîchers et bois énergie) aptes à diffuser l'information auprès de leurs pairs. A tel point qu'aujourd'hui certaines foires spécialisées dans le bois énergie sont reconnues davantage pour la fourniture de produits maraîchers (une commerçante : "*la foire de Ouelessebougou, c'est l'endroit le plus proche de Bamako pour trouver de la tomate en quantité*!").

L'exploitation du bois et la carbonisation répondent à une logique de recherche de revenus par l'écoulement de la production vers les centres urbains. La ressource ligneuse a la particularité d'être une ressource exploitable pendant la saison morte des cultures alors que les besoins de revenus (notamment pendant la soudure) se font pressants. Sa commercialisation est courante en cas de besoin urgent d'argent et explique l'importance des producteurs engagés dans cette filière.

La périphérie étant sollicitée pour la fourniture de bois et de charbon, les flux vers la capitale sont effectués dès que la production est disponible, ce qui tend à rallonger le temps de fonctionnement des foires. A Bamako, la distribution de bois et de charbon est organisée autour de marchés de quartiers et de points de vente de rue. La nature des produits suppose une distribution spécifique. Par exemple, à Bamako, il n'existe pas de marché spécialisé dans la vente de bois énergie. L'écoulement des marchandises collectées sur les foires en périphérie se fait le plus souvent au cas par cas sur les points de vente des commerçants.
Le stockage du bois énergie est en effet source d'encombrement et l'objet d'une répartition spécifique en ville. Sur les marchés, ces produits sont réunis et disposés dans un endroit à l'écart des produits alimentaires. Ces places sont définitives notamment pour le charbon puisque le sol est durablement marqué par son entreposage. De ce fait, ces produits sont vendus plutôt à la périphérie des marchés et dans les rues, lorsque l'entreposage des marchandises ne gêne pas le trafic. Les points de vente de bois et de charbon sont les commerces les plus demandeurs d'espace sur un marché. Certains grossistes se servent de leur point de vente pour stocker leurs produits, ce qui demande une vaste aire de dépôt. On a relevé des exemples de places de stockage de 20 m^2 (Raton, 2004).
Pour ces raisons, toutes les places commerciales de Bamako ne sont pas ouvertes à ce commerce. Dans le boulevard du Peuple par exemple (centre commercial ancien situé en plein

cœur du centre ville) le commerce et l'entreposage de bois énergie ne sont pas autorisés pour éviter d'éventuels encombrements. Les autorités du District incitent de plus en plus à la délocalisation vers les zones périphériques, aux entrées de la ville. Les gros porteurs s'immobilisent en attendant la tombée de la nuit afin d'éviter les encombrements en ville, alors que les Sotrama et autres bâchés continuent leurs inlassables va et vient.

La spécificité du produit bois énergie a pour conséquence une multiplication des lieux de dépôts en ville, sur les points de vente des commerçants au sein des marchés de quartiers ou chez eux (carte 18). Le jour des grandes foires de charbon ou de bois (lundi, dimanche), les flux sont visibles en ville. Dans chacun des marchés de quartiers, on assiste au déchargement d'un ou plusieurs véhicules.

Les marchés qui abritent des points de vente de bois ou de charbon sont au nombre de 50 dans le District de Bamako (carte 18). Ceci confirme la dépendance des ménages vis-à-vis de cette ressource. Les communes situées sur la rive gauche du fleuve accueillent le plus grand nombre de marchés (29). La répartition des marchés y est régulière, chaque commune possédant 6 à 8 marchés accueillant des points de vente de bois et charbon. Ce n'est que plus récemment que les communes 5 et 6 sur l'autre rive ont développé des marchés. Les quartiers sont plus vastes et le nombre de marchés par commune est plus important mais ils sont moins bien repartis. Par exemple dans la commune 5, on recense 13 marchés qui abritent des points de vente de bois et de charbon. Si l'on considère l'importante croissance de nouveaux quartiers comme Kalabancoura ACI, Sabalibougou et Garantiguibougou, ce nombre devrait rapidement augmenter. La commune 6, qui s'étend sur un espace plus vaste, en compte 8. Nous pouvons remarquer qu'ils sont regroupés essentiellement le long du fleuve où la densité de la population est la plus élevée. Hormis le marché de Sénou à proximité de l'aéroport, la partie sud de la commune où de nombreuses habitations sont en construction, est dépourvue de marché. Sur ces marchés, détaillants et commerçants collecteurs se côtoient pour assurer l'approvisionnement des ménages avoisinants.

Carte 18 - Carte de localisation des marchés de Bamako disposant de points de vente de bois ou de charbon

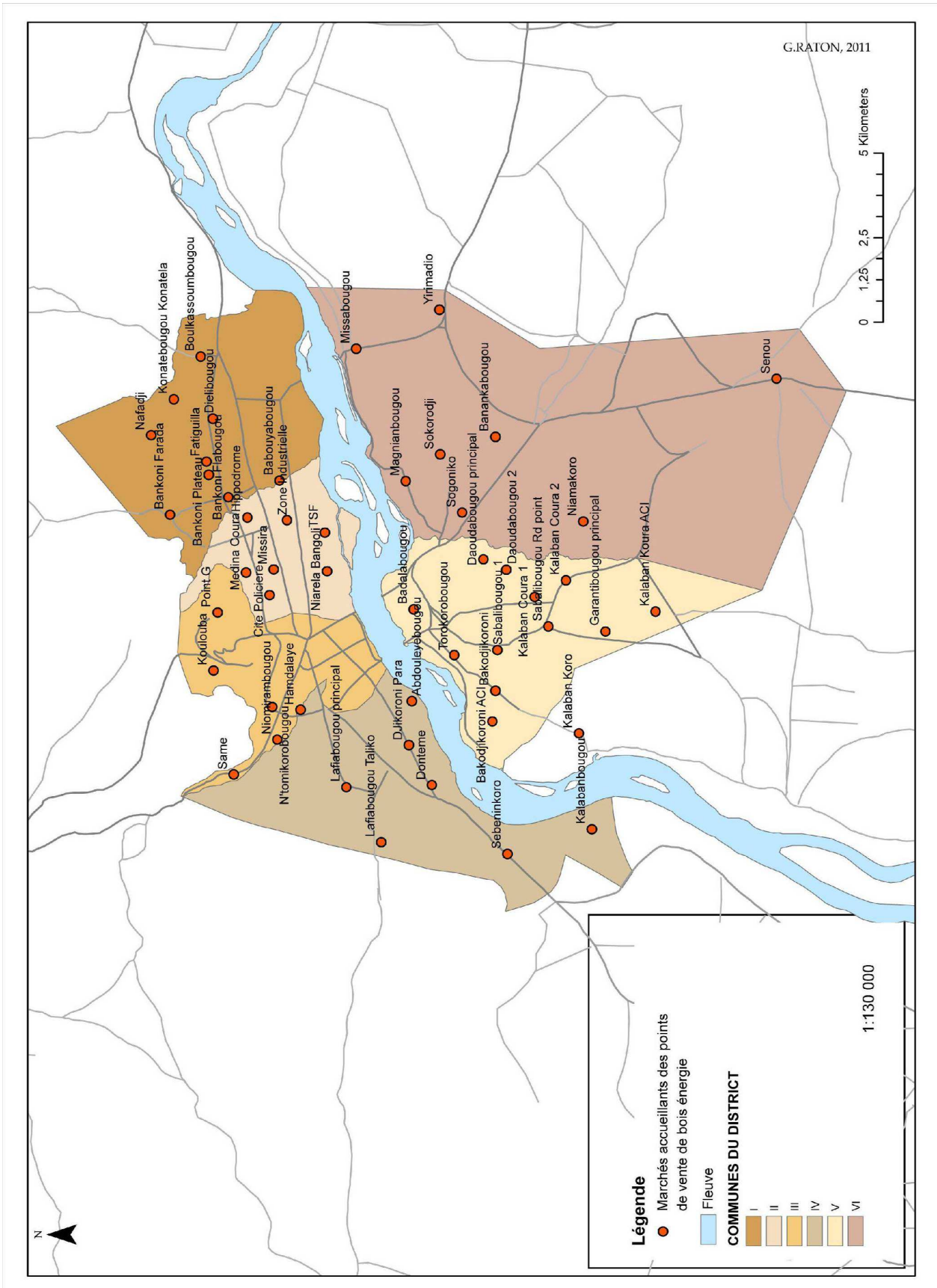

Outre ces marchés de quartiers, certains marchés ont davantage l'allure de lieu de stockage compte tenu de la superficie des places et les quantités de produits ligneux. Les fonctions de gros y sont majoritaires et ils se situent tous à proximité d'une gare routière. Les marchés de Banankabougou, Magnambougou, de Médine et de Sogoniko sont les lieux de dépôts du bois énergie les plus cités dans nos enquêtes (2007). Outre les fonctions d'approvisionnement en énergie traditionnelle, ces places assurent le ravitaillement en produits vivriers et manufacturés des quartiers historiques du Nord du fleuve.
Les points de vente de rues constituent un relais efficace pour le ravitaillement bioénergétique des quartiers plus ou moins éloignés des marchés, ainsi que dans les nouvelles zones loties, qui ne possèdent pas encore leurs marchés. Les véhicules provenant des foires y sont également visibles.

Bien que les lieux de dépôts des marchandises soient multiples et repartis dans l'ensemble de la ville, la distribution du bois énergie est liée aux gares routières, comme le montre la comparaison des cartes Carte 18 et Carte 19 . Les commerçants s'y rendent pour aller sur les foires et une partie des déchargements au retour s'y effectue. Chaque véhicule étant rattaché à une gare routière, les transporteurs payent régulièrement une taxe pour séjourner sur l'aire de stationnement. Les gares routières sont réparties aux carrefours de communication (Carte 19). Sur la rive gauche ce sont les gares de Médine (desservant le Nord de Bamako), Djikoroni Para (desservant le Sud Ouest) et Banconi (desservant l'Est) qui sont le plus sollicitées pour la collecte de bois et charbon en périphérie. Sur la rive droite, les gares routières de Faladié (Tour de l'Afrique) et Sogoniko couvrent les axes menant à l'Est et au Sud de Bamako. Ce sont des axes stratégiques. A eux deux, ces axes représentent 72 % du trafic de bois énergie (Raton, 2004). De manière générale, les gares routières ne sont pas des lieux de réexpédition. Le commerçant qui loue le véhicule fait livrer ses produits directement chez lui en accord avec le transporteur. Mais c'est ce rôle de transit qui est sans doute à l'origine de places de stockage importante à proximité des gares routières (Sogoniko et Magnambougou cités précédemment).

Carte 19 - Carte de localisation des gares routières de Bamako et des axes privilégiés qu'elles desservent

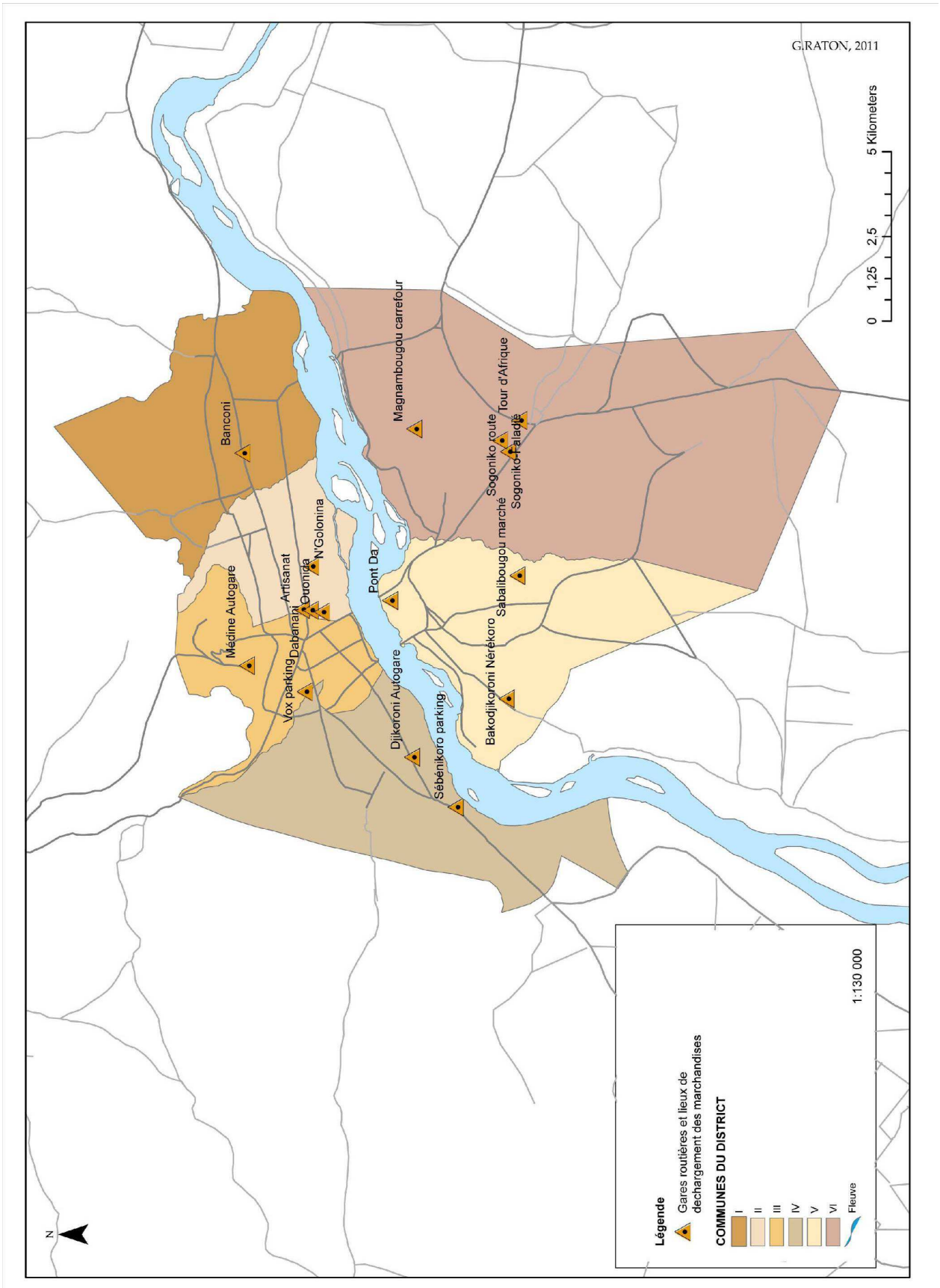

L'approvisionnement en bois énergie de Bamako est entièrement dépendant des ressources de la périphérie urbaine. Les impératifs des commerçants concernant le ravitaillement de leur point de vente et la satisfaction de la clientèle ont largement contribué au succès des foires et à leur attractivité. La foire s'impose comme une structure commerciale qui permet l'approvisionnement des ménages Bamakois en énergie indispensable à la vie domestique. Par la foire transitent près des trois quarts de l'approvisionnement de Bamako (Gazull, 2009). De ce fait, les produits ligneux ont contribué à la situation commerciale telle qu'on la connait aujourd'hui en périphérie.

5.2.2. Les produits transitant par les foires répondent à la moitié des besoins de Bamako en produits maraîchers

A Bamako, un produit maraîcher consommé sur deux est issu de la commercialisation sur les foires. Contrairement au bois énergie, les produits maraîchers sont majoritairement regroupés au sein de places de vente en gros. A Bamako, on a recensé 3 places majeures : Ouonida Bozola situé à proximité du marché Rose et de l'avenue du Peuple, Medine Sougounincoura situé à proximité de la grande gare routière de Médine et N'Golonina dans le quartier de Niarela.

Selon nos calculs (encadré 11) sur ces trois places transitent 77 % des produits maraîchers consommés à Bamako. Les autres produits proviennent des circuits d'approvisionnement plus lointains liés aux foires des capitales régionales ou de zones spécifiques de production du pays : zone Office du Niger, zone de Sikasso.

Encadré 11 - Les enquêtes quantitatives des flux de produits maraîchers en provenance des foires - Résumé du protocole d'enquête

Sur les trois lieux d'approvisionnement de produits maraîchers en gros de la capitale (Ouonida Bozola, Medine et N'Golonina), les flux de marchandises ont été recensés exhaustivement pendant une semaine, de 7h à 20h. La provenance, la quantité et la nature des produits ont été relevés.

Compte tenu de la variabilité des conditionnements, une série de 30 produits et conditionnement ont été pesés (Tableau 5). Ces pesées ont constitué une référence pour la quantification des produits.

Les quantités relevées sur les trois marchés de gros pendant la semaine témoin ont été extrapolées sur l'année. Ces tonnages ont ensuite été comparés aux chiffres de consommation de produits maraîchers à Bamako (chiffres EMEP).

Carte 20 - Carte des places de vente de produits maraîchers en gros à Bamako et des places de stationnement liées à la distribution des produits issus des foires

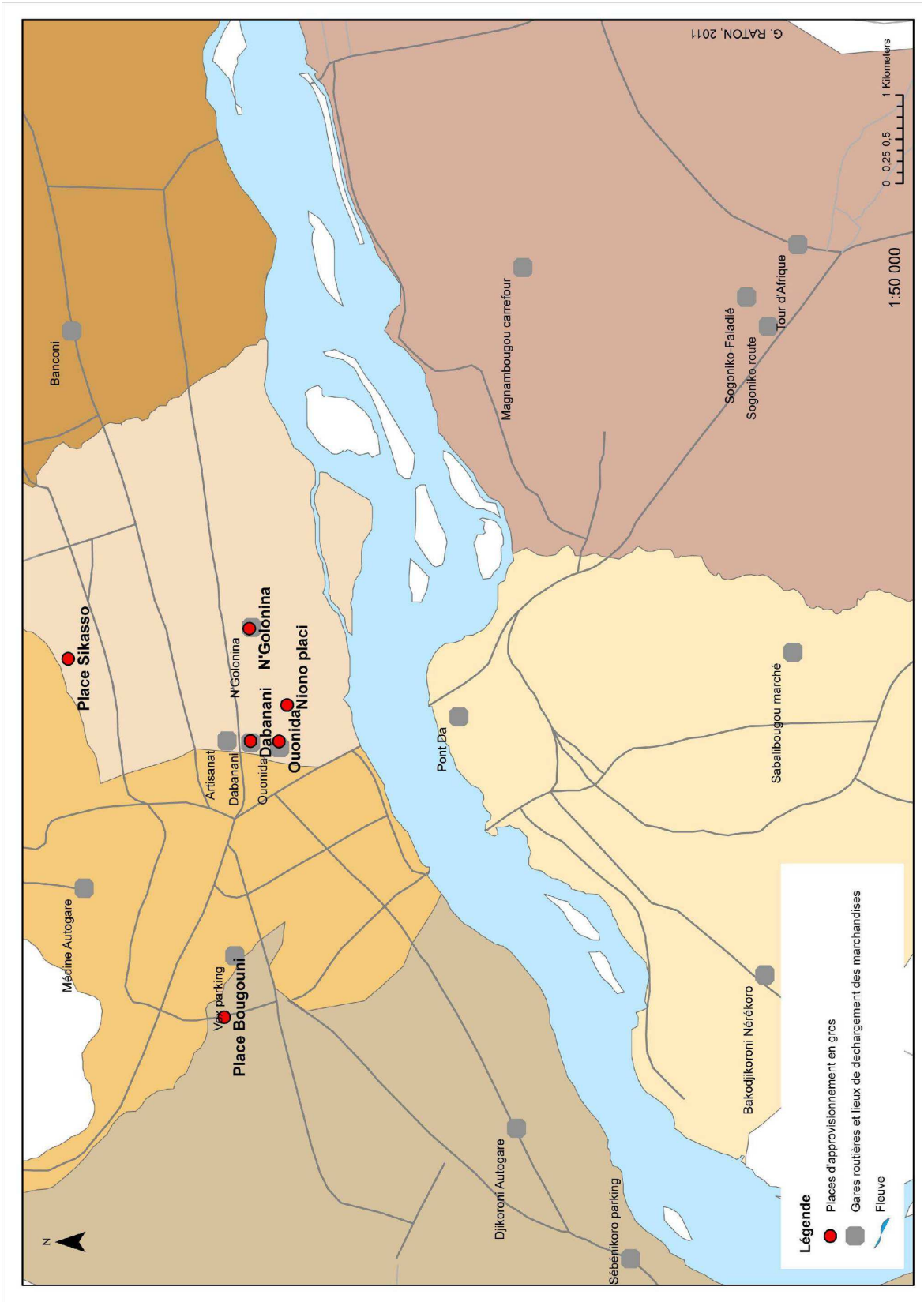

Tableau 5 - Conditionnement et poids des produits maraîchers par type

Produit	Unité	Poids en Kg
Tomate	Petit panier	17
Tomate	Grand panier	99
Koussan	Sac de riz de 50 kg	37
Concombre	Sac de riz de 50 kg	41
Piment	Sac de riz de 50 kg	15
Piment	Grand panier	36
Citron	Sac de riz de 50 kg	27
Citron	Grand panier	54
Aubergine	Sac de riz de 50 kg	32
Choux	Sac de riz de 100 kg	49
Choux	Sac de riz de 50 kg	25
Goyo	Sac de riz de 50 kg	34
Poivron	Sac de riz de 50 kg	22
Poivron	Grand panier	44
Oignon	sac de 100kg	61
Oignon	Sac de riz de 50 kg	30
Haricot vert	sac de 100kg	28
Haricot vert	Sac de riz de 50 kg	14
gombo	Grand panier	52
gombo	Sac de riz de 50 kg	26
pomme de terre	Grand panier	90

Source : GR Enquêtes personnelles

Ces trois places sont toutes issues d'une volonté de désengorgement de l'hypercentre. Elles ont été mises en place suite à l'incendie du marché rose en 1993 et à des politiques de "déguerpissement". Aujourd'hui encore, le marché Rose et le marché de Médine sont de grands marchés historiques localisés dans les quartiers les plus anciennement urbanisés. Ils réunissent le plus grand nombre de commerçants, en différentes places spécialisées, ceux-ci y étant fortement attachés. Ils y reviennent régulièrement après les phases de "déguerpissement". Pourtant, depuis quelques années, les fonctions de gros semblent

s'installer durablement dans les trois lieux précités. N'Golonina, qui est la place de gros la plus délocalisée du centre ville est fortement appréciée par les transporteurs car le trafic y est mois encombré. C'est aussi la place la plus récente ce qui se ressent sur l'intensité du trafic : N'Golonina rassemble 18 % des produits maraîchers consommés à Bamako (100 tonnes de produits maraîchers par semaine). Ounida Bozola et Médine Sougouninkoura plus anciennement implantés voient converger respectivement 30 % (164 tonnes par semaine) et 29 % (156 tonnes par semaine) des produits maraîchers consommés.

Ces trois sites se différencient par l'origine des produits maraîchers. Médine Sougouninkoura se situe à proximité de la gare routière de Médine à partir de laquelle la majorité des foires périphériques sont desservies. Les produits y sont déchargés et transportés par pousse-pousse sur l'aire de vente en gros située à proximité. De ce fait, les produits sont majoritairement issus des foires. On a mesuré sur cette place que 83 % des produits ont été récoltés sur une foire le jour de leur fonctionnement[70] (par fréquence et non par poids). Les 17 % restant proviennent des foires mais hors de leur jour de fonctionnement hebdomadaire ou de villages qui ont l'habitude de commercialiser leurs produits sur les foires, mais qui, face à un surplus momentané de production, ont choisi la vente directe en ville. A N'Golonina et Ounida Bozola, les produits maraîchers provenant des foires représentent moins de la moitié des flux (respectivement 43 % et 46 %).

Nous avons ainsi pu mesurer que sur l'ensemble des produits maraîchers consommés à Bamako, au moins 45 % proviennent des foires le jour de leur fonctionnement officiel, ce qui correspond à un tonnage de 12 800 tonnes par an sur les 28 336 tonnes consommées à Bamako. La tendance est sans doute plus forte. En effet, les dépôts de marchandises sur les marchés de quartiers Bamakois sont difficilement quantifiables. De plus, nous avons noté une tendance forte à la commercialisation directe. Le jour de foire permet la commercialisation des produits, mais en cas de surplus de production et compte tenu de la périssabilité des produits, les producteurs des zones pourvues en moyen de transports écoulent régulièrement leurs marchandises jusqu'aux places de gros.

Une fois les produits maraîchers rassemblés sur les 3 places de vente de gros, les mécanismes de redistribution vers les marchés de quartiers sont assurés par les détaillantes qui affluent pour s'approvisionner, souvent directement à la descente des marchandises, ou alors tout le

[70] Par soucis de distinction entre les flux directs (lieux de production/ville) et des flux issus des foires, nous avons considéré comme provenant des foires uniquement les marchandises négociées sur la foire, le jour de son fonctionnement officiel.

long de la journée. Ainsi à N'Golonina, Ounida Bozola, et Medine Sougouninkoura l'activité n'est pas réduite au déchargement des véhicules mais également au marchandage : les commerçantes collectrices s'installent sur la place et écoulent leurs marchandises à mesure de l'arrivée de leurs clients détaillants. Bien que ces places aient toutes les caractéristiques de lieux de vente en gros, l'étroit lien entre le déchargement et la vente complexifie la compréhension des flux et des fonctions. Les commerçants collecteurs, les consommateurs et les détaillants évoluent souvent dans le même espace. Le déchargement des produits, la vente et le stationnement se confondent.

5.2.3. Les foires assurent une part importante de l'approvisionnement en céréales.

Dans les zones de la périphérie où l'accès à l'eau est plus difficile, le maraîchage est peu développé et les activités sont tournées vers la culture pluviale de céréales et les produits de cueillette (karité, fourrage). Une part de ces productions agricoles est commercialisée vers la capitale et les foires font partie des lieux d'écoulement des marchandises.

Cependant, les céréales sèches (mil, sorgho et maïs) sont cultivées en majorité dans des systèmes à faible productivité par de petits producteurs peu insérés dans le marché, sauf dans les zones cotonnières qui connaissent une certaine intensification. Soumise aux aléas de la pluviométrie, la production de céréales sèches est caractérisée par de fortes fluctuations dans le temps (variations interannuelles) et aussi dans l'espace. Réservée à l'autoconsommation, la production de céréales sèches est faiblement commercialisée (estimée en général à 15-20 %). Hors, tout le monde en produit, ce qui peut engendrer d'importants surplus. La production de céréales peut être vendue à un grossiste local dans un lieu de foire, ou à une association villageoise dont l'objectif principal est de permettre aux producteurs de retarder le moment de la vente de leurs céréales et ainsi de s'approprier le différentiel de prix entre la période post-récolte (durant laquelle les prix sont au plus bas) et la période de soudure (Galtier 2002). D'après F. Galtier, les transactions directes entre grossiste urbain et producteurs sont rares dans la filière céréales sèches au Mali. Les grossistes urbains s'appuient sur un réseau fidélisé de grossistes-collecteurs locaux avec qui ils traitent en priorité. F. Galtier estimait que dans la région de Ségou, 25 % des ventes de céréales se faisaient sur des lieux de foire entre producteurs et grossistes locaux, contre 40 % dans la région de Koutiala (Galtier 2002, p. 179). Mais il notait également que la foire était également un lieu de rencontre privilégié

permettant aux producteurs de se faire connaitre des acheteurs et de les amener chez eux pour une vente ultérieure. On voit par là que la foire est donc très importante pour le marché des céréales, mais il ne nous a pas été possible de quantifier ces échanges. On peut néanmoins supposer que d'après la littérature, plus de 50 % des céréales se vendent directement ou indirectement au travers des foires.

Cette analyse du rôle des foires dans l'approvisionnement de Bamako en bois énergie, produits maraîchers et céréales illustre deux phénomènes.

1- D'une part, que le développement des foires depuis 1960 et leur multiplication depuis les années 80, répond à un besoin réel d'infrastructures facilitant l'écoulement des marchandises vers les marchés de la capitale en circuits relativement courts et que ces infrastructures ne sont pas les supports intermittents d'une commercialisation vers la ville mais de pratiques instituées et massives qui participent à plus de la moitié de l'approvisionnement de la population de Bamako en au moins trois produits de consommation quotidienne.

2- D'autre part, que l'insertion des communautés paysannes de la périphérie aux circuits urbains s'est amplifiée au même rythme que le développement des foires. L'accroissement des tonnages de bois énergie distribués à partir des foires et l'accroissement de l'investissement dans les cultures maraichères illustrent le mieux cet état de fait.

Afin de mieux comprendre l'engouement des commerçants pour ce lieu d'échange révélant l'intérêt d'un approvisionnement de proximité, nous centrons l'analyse suivante sur la préférence des commerçants.

5.3. Préférence des commerçants

La convergence de flux, des foires vers la ville, est le résultat de la préférence des commerçants. Ces préférences sont basées sur 7 critères particuliers. Ils ont été validés durant les entretiens avec les commerçants comme fondamentaux pour expliquer tout choix de lieu de collecte. Ils expliquent en partie l'engouement pour les foires. Les choix des commerçants sont fondés sur les exigences perçues de la demande et les moyens dont ils disposent pour assurer la collecte.

Disposer de produits en quantité. Le groupement de producteurs augmente le potentiel de réunion d'une quantité importante de marchandises. Si la foire assure un rassemblement de producteurs, le choix de la foire (parmi les 98 existantes dans le système de foire étudié) est dépendant de sa capacité à rassembler une variété et une quantité de produits suffisante pour répondre aux besoins des commerçants qui s'y déplacent. Les foires qui remplissent le mieux ce rôle en périphérie de Bamako sont : les foires situées au cœur d'un périmètre irrigué (Baguinéda Camp, Sélingué, Soundougouba, KobalaKoura, Kokoun) ou à proximité des forêts classées (Kassela, Zantiguilla, Koni, Mounzoun), les foires spécialisées sur une production saisonnière (Siby pour la mangue, Ouelessebougou pour la tomate) ou les foires qui possèdent un hinterland rural productif important dont le rayonnement est garanti par l'influence de la ville qui l'accueille comme centre urbain polarisateur ou pôle du commerce-frontière (Kouré-Malé, Banamba, Kolokani et Didieni pour le commerce frontalier ; Dioila, Fana et Konobougou pour la vente de mil et de karité issu des productions familiales du cercle de Dioila).

Le temps de déplacement. Faire l'aller-retour dans la journée est un critère essentiel pour les commerçants coutumiers du système de foires étudié. L'activité de collecte est en effet également menée suivant les contraintes familiales et le temps accordé à l'éloignement du ménage. Le temps de déplacement constitue un critère de définition essentiel pour ces acteurs. Par exemple, pour se rendre et effectuer la collecte sur les foires situées à l'est et au sud de Ouelessebougou, 2 jours sont nécessaires. La conséquence directe est une attractivité moindre. Les foires situées sur les axes principaux (et qui possèdent généralement un marché quotidien, cf. Carte 13 partie 1) dans un rayon de 150 km de Bamako et les foires situées sur les pistes rurales à une distance de moins de 80 km de Bamako sont privilégiées.

Recherche de lieux de collecte qui minimisent le coût de transport. Les stratégies visent toujours à rentabiliser le déplacement (ne pas revenir à vide). Un coût de transport supérieur peut être accepté si le commerçant à l'assurance d'y trouver la quantité de produits qu'il désire. Pour certains commerçants, le critère essentiel est le fait de pouvoir faire l'aller-retour dans la journée. Dans ce cas, les commerçants tentent de faire coïncider au mieux un temps de déplacement court et l'accès à des prix adaptés au pouvoir d'achat de leur clientèle, car les lieux de collecte les plus accessibles (routes goudronnées et distances inférieures à 60 km) sont aussi ceux où le prix des marchandises est le plus élevé.

Ces trois critères constituent le socle des stratégies des commerçants. Les préférences suivantes constituent des plus :

- La régularité de l'approvisionnement : pour les commerçants, l'important est de pouvoir trouver toute l'année le produit dont ils assurent la commercialisation en ville. Collecter des marchandises sur la foire permet de s'assurer une régularité au moins hebdomadaire en produits. La connaissance de la foire et sa pratique régulière offrent l'avantage de disposer de repères temporels sur la disponibilité des marchandises par type.
- Des lieux de collecte que l'on connait. La présence d'un interlocuteur connu (producteurs fidélisés, d'un habitant pouvant le loger en cas de problème de transport, ou d'un commerçant avec qui les coûts de transport sont partagés) est perçue positivement. Sur la foire, ces conditions sont davantage réunies que sur les lieux de production compte tenu son attractivité et des liens noués avec une gamme d'interlocuteurs fidélisés.
- Avoir la possibilité de rencontrer une gamme d'interlocuteurs. La foire permet de ne pas baser la collecte sur la seule fidélisation mais sur le potentiel de concentration des productions.
- Accessibilité des foires à partir du centre : accéder facilement à un véhicule le matin d'une foire.

Ces critères ne sont pourtant pas déterminants pour les grands marchands organisant leur programme de collecte en fonction des productions saisonnières en surplus (leur activité a été définie dans la méthodologie). Les critères de choix qui priment pour ces acteurs sont : disposer de produits en quantité, avoir accès à un transport, disposer de prix qui permettent un ajustement compatible avec les frais de transport engagés, avoir la possibilité de rencontrer une gamme d'interlocuteurs. De ce fait, ces marchands n'optent pas toujours pour une collecte sur les foires et leur programme est souvent composé de collectes sur les lieux de production et de collectes sur les foires qui garantissent, faute de disposer momentanément de produits en quantités, de rencontrer une large gamme de producteurs.

Les préférences de ces marchands sont loin de reposer sur un critère pourtant crucial pour nombre de marchands urbains qui fréquentent régulièrement les foires de la périphérie : le temps de déplacement ne commande pas l'activité. Il a été difficile de déterminer si leur activité est moins conditionnée par le temps d'éloignement du ménage, mais il semble que le

temps de déplacement soit simplement aménagé différemment. Il peut se faire sur plusieurs jours consécutifs, mais les déplacements sont moins répétés.

L'étude des critères de choix révèle que l'attractivité des foires du système étudié reflète une double dynamique de fréquentation : les foires régulièrement fréquentées par les marchands de Bamako et les foires fréquentées par les grands marchands suivant les productions saisonnières de surplus dans les grands ensembles productifs.

Les foires les plus attractives sont donc celles qui rassemblent ces deux dynamiques de fréquentation saisonnière et hebdomadaire. Ce sont des foires situées dans des zones productives ou bénéficiant d'un hinterland agricole qui assurent un approvisionnement régulier en période de pic saisonnier.
Dans ces foires, on a recensé de 30 à 50 véhicules et une centaine de marchands. Durant les pics saisonniers de production, les flux de véhicules peuvent être plus importants et deviennent journaliers. Les marchandises sont aussi collectées sur les lieux de production, il est alors plus difficile de les comptabiliser.

Viennent ensuite les foires fréquentées de manière constante par les marchands de Bamako suivant les spécialités productives. Ces foires sont aussi des lieux de fortes productions. Les pics saisonniers y sont visibles mais les productions sont suffisamment diversifiées pour attirer un public large toute l'année. Dans ces foires, on a recensé un minimum de 20 véhicules par foire et une soixantaine de marchands. Les récits des acteurs de la foire parlent de quantités plus importantes lors des pics saisonniers (jusqu'à 50 véhicules).

Les 38 autres foires sont citées moins souvent par les commerçants comme lieux privilégiés de collecte et sont l'objet de visites hebdomadaires de 5 à 10 véhicules et de 15 à 30 marchands.

5.4. Un système de foires qui fonctionne comme un réseau d'approvisionnement

5.4.1. La synergie gare routière/foire à l'origine d'un réseau de foires

Le semis de foires fonctionne en réalité comme un réseau d'approvisionnement. Il peut se définir ainsi : c'est un ensemble de nœuds (les foires) qui regroupent des productions forestières et agricoles et sont reliés à Bamako par des lignes de transport régulières grâce auxquelles les flux de marchandises transitent de la périphérie à la ville. Le but de ce réseau est de faire circuler les productions périphériques vers la ville. Le maillage de l'espace en foires permet une distribution des flux de collectes dans l'ensemble du bassin d'approvisionnement. C'est un réseau d'approvisionnement où les transactions entre commerçants et producteurs sont directes mais effectuées sur un lieu de regroupement (et non sur les lieux de productions).

Le système de foires constitue un réseau car il permet la liaison entre des lieux, dans la durée. On peut différencier ici les flux entre les foires et les marchés de quartiers. Ces flux sont visibles surtout concernant le bois et le charbon. Quand ils sont quotidiens, ils permettent une insertion des marchandises au plus près des besoins de la population, sur les places où ils s'approvisionnent. Les flux sont repartis en étoile, il n'y a pas de logique d'axe spécifique car le dépôt des marchandises se fait à la demande.

Les flux de marchandises témoignent aussi d'échanges entre les foires et des places de vente en gros en ville. Ces flux sont davantage repartis : la place de N'Golonina accueillent de préférence les marchandises issues du périmètre irrigué de Baguinéda et des foires situées sur l'axe à l'Est de Bamako ; la place de Ouonida Bozola celles des foires du Sud et de l'Ouest de Bamako ; la place de Médine Sougouninkoura concentre l'ensemble des marchandises issues des foires compte tenu de la proximité de la gare routière qui centralise tous les mouvements de véhicules, avec une légère sur représentation des foires situées au Nord de Bamako.

Enfin, les flux de marchandises lient des gares routières à des foires en périphérie. Ce sont les flux les mieux repartis spatialement : les gares routières de la rive gauche reçoivent les marchandises des foires situées à l'ouest, au Nord et au Nord Est (exception faite de la gare de Médine précitée), les gares routières de la rive droite reçoivent les flux de marchandises de foires situées à l'Est et au Sud de Bamako.

Carte 21 - La forme du réseau de foires connectées aux places commerciales de la capitale

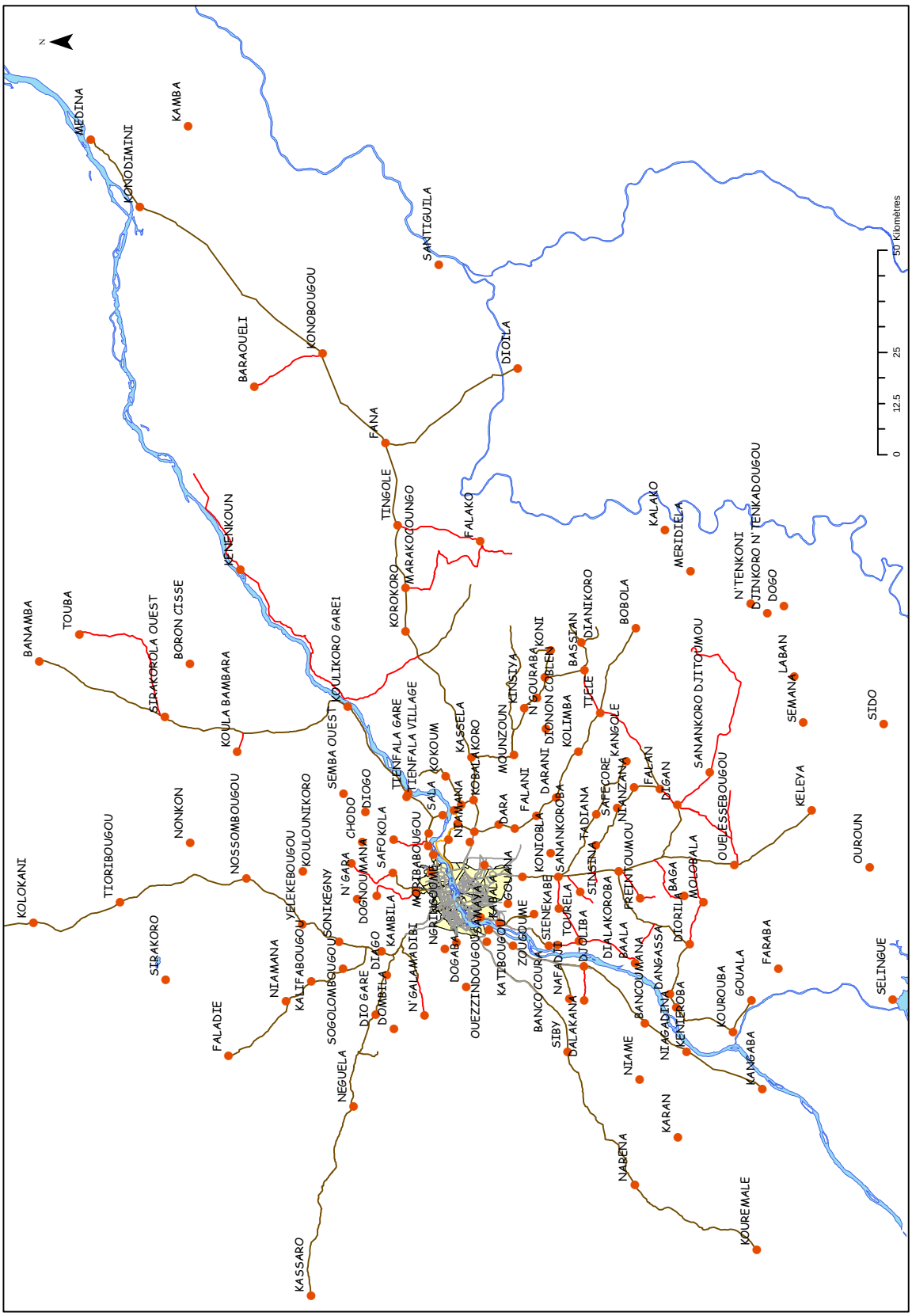

Afin de comprendre le fonctionnement des circuits d'approvisionnement de la foire vers la ville, il faut se pencher sur la périodicité spécifique aux foires. Contrairement à un réseau d'approvisionnement classique, les commerçants qui doivent se déplacer plusieurs fois par semaine afin d'approvisionner leur point de vente en ville, ne fréquentent pas les mêmes lieux de collecte chaque jour. Le fonctionnement hebdomadaire des foires oblige les commerçants de Bamako à fréquenter chaque jour une foire différente pour assurer le ravitaillement ou la rentabilité de leur commerce. Ainsi, dans le but d'approvisionner en quantité et en qualité son point de vente en ville, le commerçant fréquente chaque jour une foire différente, il fait l'aller-retour dans la journée, il consacre 4 à 7 jours par semaine pour l'achat de marchandises, le programme des foires fréquentées est fixe mais peut s'adapter aux saisons et il bénéficie d'un appui familial en ville pour écouler les marchandises durant son absence (Figure 14).

Compte tenu de l'organisation spécifique de ces lieux d'échange les commerçants usagers des foires pratiquent donc le nomadisme commercial. L'usage de marchés périodiques tels que les foires induit en effet pour les commerçants une mobilité qui n'est pas usuelle au sein des réseaux d'approvisionnement classiques sans organisation périodique. On retrouve ici la question de la rationalité économique. « *Because demand is concentrated in weekly markets, however, most traders can make more profit by selling in a number of different markets*[71] » (Bromley *et al*, 1975, p. 532). Cette organisation décrite dans tous les marchés périodiques anciens ou contemporains s'applique au Mali avec les mêmes mécanismes.

Cette pratique a une inscription spatiale, celle d'un réseau mouvant dont les nœuds varient jour après jour ; le caractère cyclique de la périodicité influence la pratique de l'espace. *« Il en résulte que, pour exercer le commerce sans interruption, le commerçant doit passer sans cesse d'une foire à l'autre, et en réalité la combinaison des dates et des rythmes n'a d'autre rôle que de lui permettre* » (Allix, 1923, p. 9). L'organisation des jours de foires, et la distance entre deux foires ayant lieu le même jour sont des moyens de rationaliser le parcours des commerçants et son efficacité économique (Skinner, 1964, p. 10).

[71] " La demande est concentrée sur les marchés hebdomadaires, mais la plupart des marchands peuvent faire du profit en vendant dans un certain nombre de marchés différents."

Figure 14 - Schéma représentant la mobilité des commerçants dans le temps et l'espace

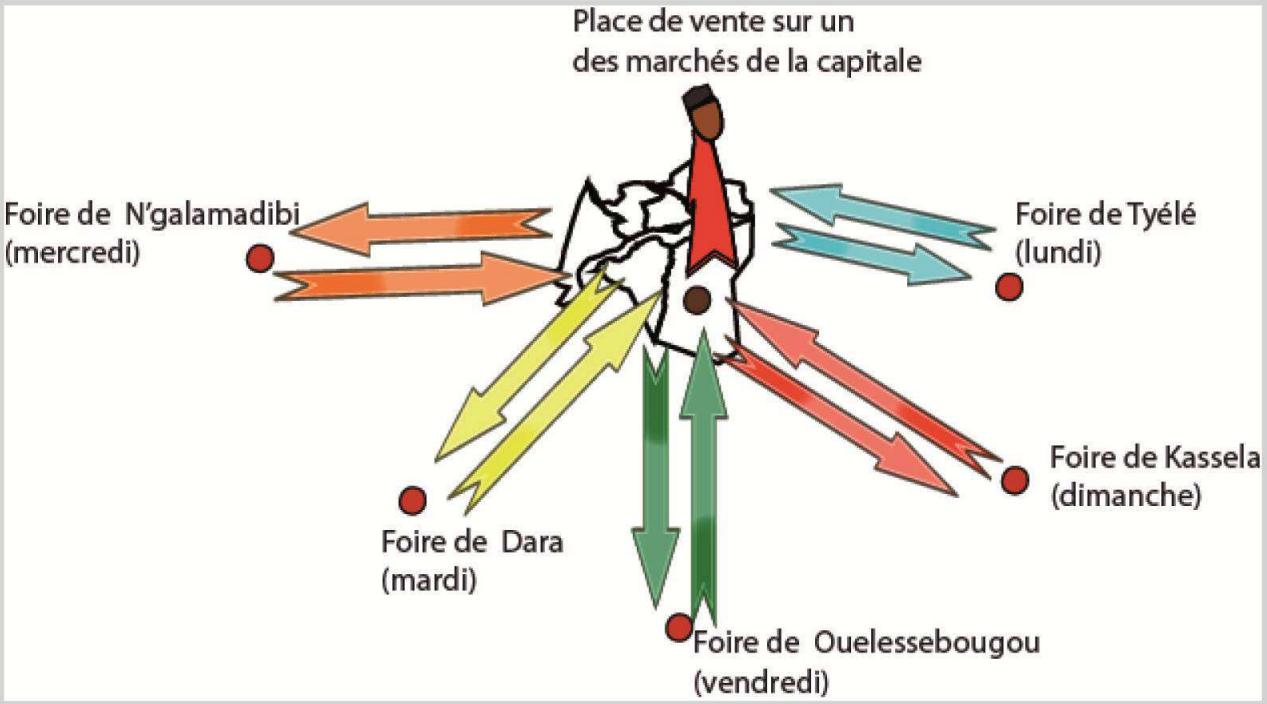

Objectif : approvisionner en quantité et en qualité son point de vente en ville

- Chaque jour une foire différente est fréquentée
- Le marchand fait l'aller retour dans la journée
- Il consacre 4 à 7 jours par semaine pour l'achat de marchandises
- Le programme des foires fréquentées est fixe (+ variations saisonnières)
- Appui familial en ville pour écouler les marchandises durant son absence

Source : G.RATON, 2011

5.4.2. Un réseau de transport spécialisé qui encourage la collecte des produits sur les foires

La mobilité, qui est le déterminant essentiel du fonctionnement de ce réseau, est permise grâce à des lignes de transport spécialisées dans la desserte des foires. Grâce à ces lignes, les foires de la périphérie sont connectées chaque jour à des gares routières de la capitale. Ce réseau de transport est presque intégralement au service des déplacements sur les foires et a contribué à encourager la collecte des produits sur ces lieux d'échange. Ce sont des lieux de convergence car ce sont aussi les lieux les mieux desservis par les transports.

La mise en place de ces lignes de transport spécialisées a contribué au succès des foires et de leur attractivité dans un contexte où la disponibilité en transport est un frein majeur à la collecte. Le dynamisme commercial du réseau de foires est le produit d'échanges entre un marché urbain demandeur et une offre rurale productrice de denrées agricoles et de bois-énergie. L'échange de marchandises est garanti par la synergie des liens entre gares routières et foires. Les navettes journalières sont assurées par un ensemble d'acteurs transporteurs, des gares routières vers les foires, le jour de leur fonctionnement. L'émergence d'une nouvelle génération de véhicules appelés Sotrama[72] a densifié le trafic vers ces nœuds commerciaux.

Les lignes de transports qui desservent la périphérie de Bamako sont le fruit de deux réseaux distincts qui se chevauchent. D'une part, le réseau de transport quotidien. Il est organisé par les syndicats de transporteurs à partir des gares routières de la capitale. D'autre part, le réseau de transport hebdomadaire dont les transporteurs indépendants (voir typologie des acteurs) sont les principaux acteurs. Il est né de l'initiative des transporteurs ayant une clientèle de commerçants urbains s'approvisionnant sur les foires.

Le premier réseau est en réalité hérité du second, qui fait office de précurseur et de « réseau test ». Le réseau de transport spécialisé dans la desserte des foires est né de l'initiative d'acteurs de l'approvisionnement de Bamako (transporteurs et commerçants) désireux de faciliter leurs déplacements. L'expérience de la desserte des foires a permis de tester la viabilité économique de cette activité. Les commerçants trouvant un intérêt à disposer de véhicules pour se rendre sur les lieux de regroupement de la production agricole, ce réseau de transport a rapidement pris de l'ampleur. Sur ce modèle, les syndicats de transporteurs ont ainsi étendus leurs activités à la périphérie de la ville et repris à leur compte les lignes s'avérant viables économiquement pour les desservir quotidiennement. Progressivement, les transports collectifs quotidiens se sont développés le long des axes routiers, effectuant des arrêts là ou jadis les villages ne bénéficiaient que de l'effet tunnel, puis sur les pistes rurales.

En périphérie de Bamako, le réseau de transport forain qui relie la capitale à sa périphérie est évolutif. Les extensions récentes, ainsi que l'abandon de lignes régulières, indiquent une adaptation continue du trafic aux conditions du marché, aux stratégies des commerçants et aux revenus des acteurs de l'approvisionnement.

[72] Le terme « Sotrama » désigne un minibus de transport en commun. Son nom provient d'une société de transport d'Etat qui a fait faillite.

Les lignes de transports vers les foires ont désenclavé des villages (bien que de manière seulement hebdomadaire). Ce rôle de précurseur des transporteurs forains est encore perceptible aujourd'hui. Il a toujours un temps d'avance sur le réseau de transport quotidien. La carte suivante illustre l'empreinte spatiale des lignes de transports forains et celle des lignes quotidiennes du syndicat. On y voit que les lignes hebdomadaires favorisent une extension des espaces desservis (les terminus sont toujours situés après ceux des lignes quotidiennes) et qu'elles permettent la jonction de lignes de transport quotidiennes existantes. L'exemple le plus frappant de ces jonctions est celui des villages situés entre les deux axes à l'Est et au Sud de Bamako. Il y a encore quelques années les villages de Tyélé, Bobola et Nekobougou n'étaient reliés qu'à l'axe goudronné Est. L'extension des lignes hebdomadaires (par le biais de la création de nouvelles foires attractives) permet désormais aux habitants de ces villages, situés à mi-chemin entre deux axes majeurs, de se déplacer également vers l'axe Sud.

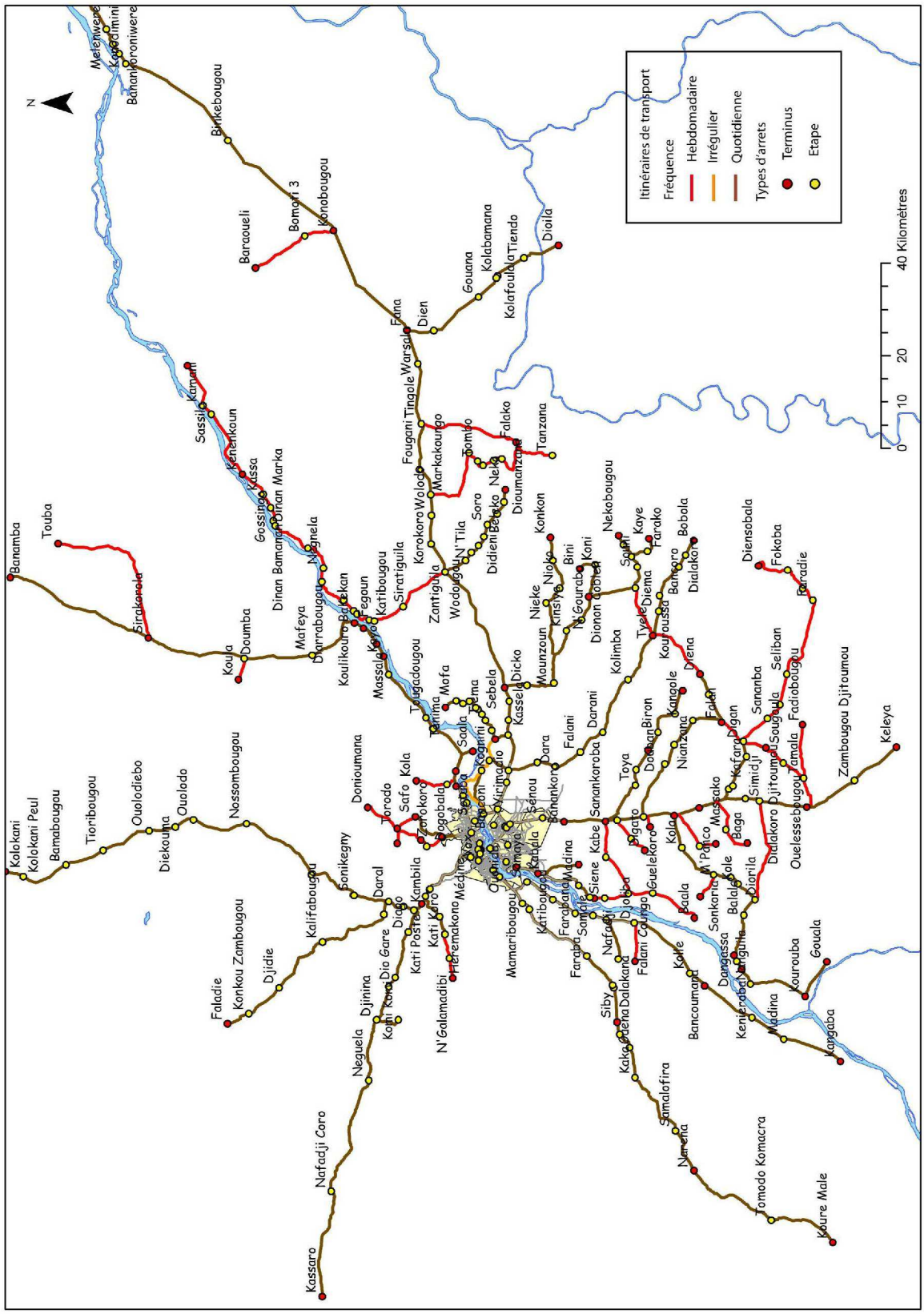

Carte 22 - Carte des lignes de transport quotidiennes (syndicat) et hebdomadaires de la périphérie de Bamako au départ des gares routières de Bamako

Encadré 12 - La place du Sotrama dans les mobilités urbaines et périurbaines à Bamako

Le taxi collectif Sotrama : une réponse du secteur artisanal face aux disfonctionnements des transports publics et aux besoins de transport à la demande et bon marché.

Le mode de transport taxi s'est imposé depuis les années 50 à Bamako. Cependant, assez rapidement ce mode de transport n'a pu faire face à l'accroissement considérable de la demande. C'est ainsi qu'un autre moyen de transport voit le jour avec l'apparition en 1982 et 1983 des taxis bâchés communément appelés « DURUNI » empruntant un circuit préétabli et au tarif de 25FM.

Du fait de leur grande mobilité, ils offrent certains avantages de l'automobile tous en restant un transport en commun. Ils sillonnent l'ensemble du territoire du District de Bamako.

Aux Durunis viennent s'ajouter les minibus appelés « Sotrama » dont l'origine est une coopérative dénommée la Sotrama (Société des Transports Malien). Ils peuvent transporter jusqu'à 20 à 22 passagers et fonctionnent de la même manière que les Durunis. Cette structure finira par fermer ses portes en 1992 mais le terme Sotrama restera.

Dans un contexte de désengagement de l'Etat au niveau des transports, l'émergence de modes de transports gérés par un secteur artisanal a constitué une réponse adaptée aux besoins de mobilité d'une population urbaine majoritairement pauvre. Ce système s'est étendu aux espaces périphériques.

Alors que la mobilité quotidienne s'avère problématique pour la majorité des habitants des grandes villes africaines, le Sotrama s'est avéré répondre de façon tout à fait adaptée au pouvoir d'achat limité des ménages et pallier la carence de liaisons urbaines et périurbaines et aux échecs successifs de mise en place d'un service publique de transport.

L'Etat a désormais réglementé ce type de transport qui, outre le transport de passagers joue également un rôle important dans le ravitaillement de Bamako en produits vivriers et bioénergétiques.

Figure 15 - Evolution des modes de transports urbains à Bamako

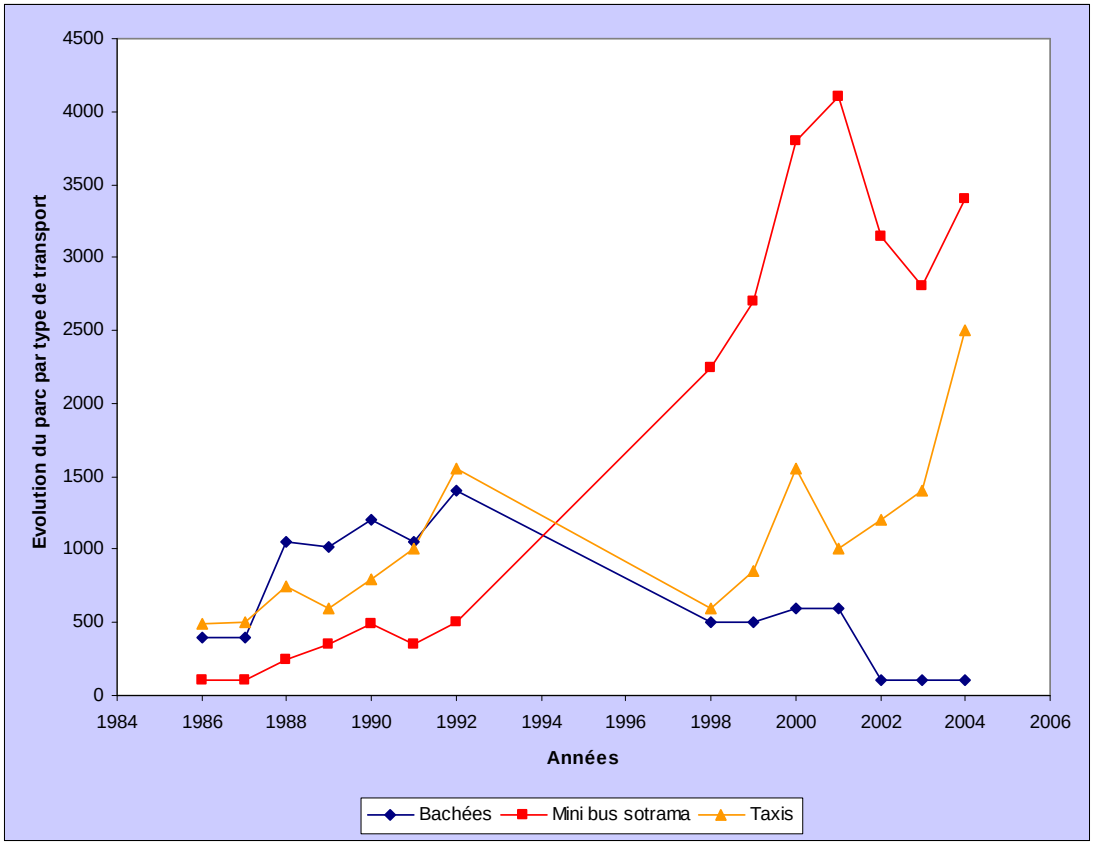

Source : Bureau du transport au Mali

En périphérie de Bamako, l'offre de transport s'est progressivement structurée et régulée, sans contrôle de l'Etat, jusqu'à offrir aujourd'hui un transport quotidien sur des lignes fixes et une offre de transport pour les commerçants collecteurs vers les foires.

Le réseau de transport spécialisé dans la desserte des foires est précurseur en termes de liaison entre Bamako et sa périphérie. Avant 1960, le trafic était limité aux axes routiers majeurs et bien qu'il fût intense, il concernait les gros porteurs ou les compagnies de transport nationales qui n'y effectuaient pas d'arrêt. Les pistes rurales n'étaient desservies jusqu'alors que par des transports non motorisé. La collecte de marchandises et l'initiative conjuguée des transporteurs, commerçants et producteurs est à l'origine de l'offre de transport motorisée dans ces espaces.

Cette offre de transport a profité dans un premier temps aux initiateurs des lignes foraines pour faciliter la collecte. Elle a d'abord pris la forme d'un transport à la demande puis de lignes hebdomadaires. A cette époque, la liaison périphérie/milieu urbain est l'objet d'un transport de marchandises, tandis que le trajet Bamako/périphérie est peu valorisé et s'effectue à vide. Dans un second temps, l'utilisation du réseau de foires, se complexifie. L'opportunité

de débouchés pour les productions agricoles puis le développement des minibus Sotramas dans les années 80 (ils ont remplacés un parc automobile ancien de bâchés système des Durunis) ont largement contribué à organiser le transport sur les foires, d'abord uniquement grâce aux transporteurs spécialisés, puis complété par la mise en place de lignes quotidiennes par le syndicat de transport de Bamako.
L'offre de transport quotidien permet aujourd'hui une commercialisation des produits en dehors des jours de foires, ce qui, nous l'avons vu, est visible sur les places marchandes de la capitale.

5.4.3. Un réseau d'approvisionnement "informel" qui fédère des acteurs individuels

Les foires, par les connexions qu'elles établissent régulièrement avec les places marchandes de Bamako, fonctionnent en réseau d'approvisionnement. Cependant, le fonctionnement de ce réseau ne peut pas se résumer à un ensemble de flux de marchandises pour un besoin d'approvisionnement. La particularité de ce réseau est de fonctionner sans contrôle de l'Etat et sur la base de stratégies individuelles d'acteurs du secteur informel. Il convient alors de voir comment s'opère la mise en relation des acteurs de la foire permettant le fonctionnement en réseau dans ce secteur informel.

Les commerçants qui intègrent ce réseau agissent suivant des stratégies propres initiées sur l'évaluation individuelle du marché, mais ils sont à la recherche d'une affiliation à un collectif, celui du réseau d'approvisionnement informel de Bamako.

La description des interrelations entre les acteurs de la foire (chapitre précédent) nous permet de mettre en évidence un type de mise en réseau de nature sociale sur la foire. Il s’agit de la connexion à une échelle locale de tous les acteurs de l’approvisionnement. Le rassemblement ponctuel de ces acteurs sur les foires encourage l’élaboration de liens commerciaux et sociaux réguliers et une coordination plus intensive entre les acteurs de même type. La convergence vers la foire permet aux commerçants de ne pas se sentir isolés, de comparer pratiques, prix, stratégies et en ce sens, aller sur la foire c'est aussi adhérer à ce collectif, qui a la particularité de ne pas reposer uniquement sur des relations interpersonnelles mais sur des liens commerciaux propre à un réseau informel.

La mise en réseau est également de nature spatiale. Les commerçants qui fréquentent plusieurs foires par semaine disposent d'informations et de pratiques sur un ensemble de foires, qui ne sont pas en relation directes, mais sur lesquelles les comparaisons sont encouragées. La mise en réseau est propice à la création et à l'innovation. La réunion d'acteurs vivant dans des milieux différents est l'occasion d'exposer des produits inédits, de nouvelles techniques et stratégies et de se les approprier.
Les gros porteurs itinérants (cf. typologie des acteurs) pratiquent des circuits propres au nomadisme commercial. Ces pratiques, héritées du pastoralisme ou du commerce ambulant, tendent à mettre en lien des foires situées le long d'un axe.

Parallèlement à l'émergence de ce collectif, les foires ne sont pas, en l'état actuel, des institutions commerciales contraignantes. La fréquentation de la foire n'est pas assujettie à des règles spécifiques : pas d'autorisation de commercer, pas de lien d'obligation envers une foire ou ses acteurs. Le réseau de foires ne présente donc pas de cadres organisationnels forts, ce qui permet une grande liberté d'action. Le réseau ainsi constitué permet l'expression d'une grande palette de stratégies individuelles auxquelles les acteurs maliens sont très attachés.
L'assurance de pouvoir s'approvisionner est très justement à l'interface entre le cadre de sécurisation offert par les foires et une aspiration au libre arbitre offert par la préservation du caractère informel des échanges.
L'élaboration de stratégies propres est d'autant mieux tolérée que l'appartenance au réseau de foires implique une reconnaissance de l'individu pour ses fonctions économiques et plus uniquement pour son appartenance à un groupe. Les stratégies individuelles s'expriment au sein d'un collectif (le secteur informel de ravitaillement de la ville).
L'expérience acquise sur la foire peut être utilisée dans d'autres lieux. Une fois les contacts ou les contrats de fidélisation noués avec les interlocuteurs, la foire n'est plus un support indispensable même si il reste utile. De même, l'information qui émane des foires est essentielle, mais une fois les interlocuteurs connus, le lieu n'est plus incontournable. Sortir du cadre organisationnel de la foire ponctuellement en choisissant d'autres supports commerciaux n'empêche pas, en cas d'événements inopinés, un retour vers la foire. Au contraire, le choix d'autres stratégies que la collecte sur la foire peut être signe, si ce n'est de réussite, au moins de diminution de la dépendance vis-à-vis des acteurs en place.
Cependant, les foires sont affectées par de nouvelles dynamiques. Par exemple, la plus grande implication des communes dans la gestion des foires peut remettre en cause leur fonctionnement en les normalisant par trop et en diminuant les stratégies propres aux acteurs.

En effet, la création de parkings de stationnement des véhicules de transport et la taxation des produits en gros qui tendent à se développer sont autant de signes de l'intérêt des communes pour les lieux d'échange et les flux financiers qu'ils génèrent. Il est difficile de savoir où ces tentatives d'appropriation peuvent mener.

Bien que certains commerçants expérimentés réclament régulièrement l'officialisation d'un statut de « professionnel » qui limiterait l'intégration récurrente d'acteurs ponctuels sur les foires, les acteurs du ravitaillement ne sont pas prêts à sacrifier leur liberté d'action et à se soumettre à des formes de protection qui limiteraient forcement leurs agissements.
Les caractéristiques du secteur informel peuvent expliquer cette oscillation entre appartenance à un collectif reconnu et recherché, et une volonté de libre arbitre. « *C'est parce que la propriété des moyens de production est repartie entre un grand nombre d'hommes agissant séparément, que personne n'a un pouvoir complet sur nous et que les individus peuvent agir à leur guise.* » (Hayek, 1947, pp77-79).
De plus, l'instauration de règles d'accès aurait pour conséquence l'exclusion des acteurs qui font de la saisie des opportunités et de la diversification un mode de vie et une stratégie commerciale efficace.

5.5. Une interface ville campagne témoin du rapport de dépendance centre/périphérie ?

5.5.1 Une interface ville/campagne

En périphérie de Bamako, la foire est le seul lieu de rencontre régulier, massif et organisé des habitants de la périphérie et des citadins. Les autres relations nouées entre urbains et habitants de la périphérie sont de l'ordre de la relation interpersonnelle ou de la démarche individuelle (commerciale, familiale, migratoire, flux de capital, flux de main-d'œuvre, flux d'information). Même si ces relations peuvent prendre également des formes importantes, les conséquences de la mise en relation sont très localisées (modification du bâti à l'échelle des ménages ou villageoise par l'apport de capital, flux d'information, de main-d'œuvre ou échange commercial qui modifie certaines pratiques de production ou de consommation). La foire, en tant que centre de rassemblement des productions pour la ville, permet une mise en relation durable entre les individus de deux milieux socio-spatiaux urbains et ruraux.

La dynamique de rencontre entre les communautés paysannes et les marchands urbains via la foire est instituée pour des raisons économiques. Les échanges effectués sur les foires correspondent à des choix économiques individuels, mais reconnus par un ensemble d'acteurs. Ils sont à considérer comme un témoin des dynamiques relationnelles entre urbains et ruraux. Le déplacement des marchands urbains sur les foires est motivé par un intérêt économique, celui de contourner les commerçants en ville pour choisir eux même leurs circuits d'approvisionnement et faire jouer la concurrence. Le déplacement des producteurs et villageois sur les foires est motivé par une recherche de revenu, de débouché et de biens et services pour leur ménage.

Les acteurs s'adaptent au contexte économique si bien que les choix qu'ils effectuent aujourd'hui en commerçant sur les foires sont amenés à changer. La naissance d'une foire, son déclin, ou l'augmentation de son attraction sont autant d'indices qui permettent de juger de l'intérêt pour les producteurs de continuer à commercer avec la ville, et pour les marchands de s'y approvisionner ou de préférer d'autres centres productifs. C'est parce que la foire répond a un besoin de revenu pour les ruraux d'une part, d'approvisionnement des points de vente pour les urbains d'autre part, et que ces besoins se conjuguent, que les foires existent et se sont développées.

Le fonctionnement en réseau de ces lieux d'échange pousse à réfléchir au système ville/campagne qui s'organise ainsi, sur la base de pratiques d'approvisionnement. A l'échelle du système ville/campagne, la foire, en tant que centre de rassemblement des productions pour la ville, permet une mise en relation durable entre les individus de ces deux milieux sociaux-spatiaux, à une fréquence hebdomadaire. Les marchandises et les personnes ne font pas qu'y transiter. Ils y sont périodiquement implantés, ce qui peut entraîner des modifications du lieu même de l'échange qui seront l'objet du chapitre suivant.

5.5.2. Un témoin de rapports de force entre centre et périphérie ?

La foire constitue un témoin de l'intérêt que représente la périphérie comme lieu d'approvisionnent pour la ville, de par sa disponibilité en terres, en ressources exploitables et en main-d'œuvre.

Dans la bibliographie, la question de la répartition des fonctions et de la nature des relations entre espaces urbains et espaces ruraux périphériques est encore l'objet de nombreuses interrogations et se révèle de plus en plus complexe à mesure que l'urbanisation se développe, que les besoins se diversifient et que l'accès à la mobilité augmente. Les perceptions de la ville par les ruraux et de la campagne par les urbains évoluent. En périphérie de Bamako, les ruraux voient toujours dans la ville un moyen d'accroître leurs revenus soit par des productions à destination des urbains, soit par des migrations de travail saisonnières ou définitives. Les urbains voient eux de plus en plus dans la campagne, un lieu de loisir mais aussi un lieu où compléter ses revenus. Le regard même des chercheurs a changé ses dernières décennies (Chaleard, Dubresson, 1999). La communauté scientifique est d'accord pour affirmer que les périphéries urbaines sont l'objet de transformations profondes, dont l'ampleur rejoint désormais celle de certaines villes centres, même dans les pays en développement et notamment au Mali, où le phénomène d'urbanisation connaît toujours une vive croissance. « *Depuis au moins deux décennies, les relations entre villes et campagnes sont considérées au plan scientifique comme une dimension centrale des dynamiques spatiales à l'œuvre, notamment dans les pays d'Afrique sub-saharienne en cours d'urbanisation* » (Magrin, sd). Avec la prise de conscience des enjeux qui se jouent désormais en périphérie des grandes villes, l'attention est portée aux systèmes de mise en relation ville/campagne, au couple centre/périphérie dont l'approche théorique est ancienne et aux liens de réciprocité entre processus d'urbanisation et devenir des espaces ruraux.

Prendre en compte les relations villes campagnes, c'est aussi considérer des relations entretenues entre deux espaces, jadis considérés comme cloisonnés. La communauté des géographes urbanistes et ruralistes est aujourd'hui d'accord pour remettre en question l'ancienne idée de coupure entre ville et campagne et mettre en exergue les imbrications, notamment au niveau fonctionnel (Chaleard, Dubresson, 1999). La foire est un témoin de la dynamique des relations entre la ville et sa périphérie rurale car elle constitue un point de rupture de charge des flux : d'approvisionnement urbain d'une part, de commercialisation paysanne d'autre part.

Analyser les complémentarités suppose de porter davantage l'accent sur les qualités distinctes des ensembles spatiaux, qui sont à l'origine du besoin d'interaction. La différenciation spatiale du centre et de la périphérie repose ainsi sur des spécialisations. Ces spécialisations sont suffisamment divergentes pour en faire des ensembles théoriquement complémentaires.

Le réseau de foires illustre les échanges entre un espace urbain déficitaire et un espace périphérique producteur de surplus.

La périphérie de Bamako est indéniablement un espace tourné vers Bamako, sa ville centre, qu'elle approvisionne et dont elle dépend pour partie par l'apport de numéraire. La forme du réseau d'approvisionnement de Bamako via les foires illustre cette orientation vers Bamako. Bamako constitue un débouché presque exclusif et un centre de convergence des intérêts pour la population périphérique. En retour, la production de surplus participe à la satisfaction des besoins de la population urbaine en au moins deux produits : le bois énergie et les produits maraîchers.

Les relations centre/périphérie s'avèrent donc complexes. Du strict point de vue du réseau de foires, la périphérie est un espace exploité, subordonné, un espace qui conditionne en partie la sécurité alimentaire des citadins. Mais c'est aussi un milieu support d'un réseau à usage réciproque et un lieu d'autonomisation vis à vis du centre.

Par la fourniture de bois énergie, la périphérie se présente comme un espace exploité pour des besoins urbains, ce qui entraine un risque de dégradation des écosystèmes locaux. Les acteurs engagés dans la filière sont subordonnés à la fréquentation des commerçants et à leurs exigences en termes de prix, quantité et qualité.

Pourtant, les acteurs de la filière sont totalement intégrés au processus de ravitaillement. La fourniture de bois énergie constitue une opportunité de revenu pour les communautés paysannes qui s'y engagent et n'est pas le fruit de la mainmise des urbains sur les ressources. La commercialisation sur les foires résulte d'un choix. Ainsi, bien que les transactions s'inscrivent dans un cadre informel, l'approvisionnement en bois énergie est une source d'emploi en périphérie.

Le fait que la périphérie de Bamako constitue un milieu d'approvisionnement exclusif en bois énergie illustre une certaine dépendance du centre vis à vis des ressources périphériques.

La production maraichère et la concentration des commerçants sur les foires montrent aussi que la population de la périphérie compte sur ses propres forces et ressources par rapport au centre en développant un esprit d'entreprise, certes lié aux besoins urbains et né de l'initiative urbaine, mais reflétant une intégration au marché, source d'opportunités et de diversification des débouchés. Si la foire est un lieu d'approvisionnement pour les commerçants de Bamako, la diversification s'amorce depuis quelques années avec la fréquentation sur les foires de marchands de Kati, Kayes et Ségou.

Le modèle de centre/périphérie est une division binaire qui exprime à la fois une hiérarchie spatiale, et une complémentarité entre espaces (Durand-Dastes *et al*, 1992). La capacité de Bamako à capter davantage de flux, de richesses et de pouvoir que sa périphérie est réelle et les flux de marchandises de la périphérie vers elles en sont un témoin, mais les spécialisations agricoles de la périphérie montrent que les relations entretenues vont au delà de la subordination et qu'elles organisent les ensembles spatiaux que sont le centre et la périphérie.

Le système ville / périphérie est considéré ici comme une succession de liens potentiels qui s'expriment moins en termes d'assujettissement et de domination de la ville sur la campagne environnante, qu'en termes d'interdépendance fonctionnelle. Les besoins propres aux espaces ruraux et aux espaces urbains constituant un substrat favorable à la mise en relation.
Nous ne pouvons nier cependant que la périphérie des villes soit, comme l'évoque le modèle théorique centre / périphérie, un espace tourné vers une pole, qui se nourrit des rapports qu'elle entretient avec celui-ci. La question du rapport entre la ville et sa périphérie soulève de fait la question de la dépendance à un centre polarisateur. Les périphéries des villes peuvent être des espaces marginalisés et exclus des échanges (les flux ne faisant qu'y transiter sans s'y arrêter), ou des espaces participant aux fonctions de (re)distribution de la ville, comme c'est le cas à Bamako. La périphérie d'une métropole a tendance à vivre des liens noués avec elle, mais les relations peuvent être multi-polarisées.

L'usage des foires à des fins d'approvisionnement villageois, que nous abordons dans le chapitre suivant, permet d'avoir une vision complète de la nature des relations ville / périphérie. Le fait qu'un même réseau d'approvisionnement soit le support de pratiques visant le ravitaillement urbain et villageois peut en effet questionner.

Conclusion

Les foires jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement de Bamako. Par ses activités de négoce de marchandises pour la ville exutoire, la foire organise les flux de la périphérie vers la ville dans le temps et dans l'espace. Les foires fonctionnent comme la plupart des marchés. Les producteurs apportent leurs marchandises et les vendent dans un jeu de concurrence qui ne les favorise pas toujours.

Si le rôle des foires est important, c'est aussi parce qu'elles fonctionnent en réseau, chacune des foires attirant les produits d'une aire plus ou moins vaste. La foire ne peut donc pas être considérée comme une infrastructure isolée. Les interactions entre acteurs de milieux socio-spatiaux différenciés qui ont lieu sur la foire sont propices à la mise en réseau d'acteurs et de lieux. D'autant plus que les foires sont reliées entre elles et à la capitale par des lignes de transport régulières grâce auxquelles les flux de marchandises transitent de la périphérie à la ville. L'ensemble des foires fonctionne comme réseau d'approvisionnement informel qui fédère des acteurs individuels.

La périodicité hebdomadaire permet aux marchands de Bamako de se rendre sur plusieurs foires. Le nombre de foires compense la périodicité de chacune et permet l'approvisionnement de Bamako en quantité tous les jours.

Pourtant, la foire n'a pas qu'un rôle d'approvisionnement de Bamako. C'est aussi un centre commercial implanté en milieu rural au service des populations locales. C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

Chapitre 6. La foire, un pôle commercial périphérique qui répond aux besoins des ruraux

Les foires offrent des biens et des services aux ruraux. Nous insistons dans ce chapitre sur ce rôle qui fait converger au moins une fois par semaine les forains et les consommateurs vers les différentes foires de la périphérie. Nous changeons donc d'échelle et, vu de la périphérie rurale, nous cherchons à comprendre si l'émergence de ces nouveaux pôles modifie les mobilités, les besoins et les comportements commerciaux ruraux. Ce chapitre permettra de comprendre si l'offre de services et de biens ruraux fonctionne sur l'appui de pratiques urbaines ou si cette offre est le témoin d'une autonomisation des pratiques d'approvisionnement rural par rapport à Bamako.

Dans un premier temps, il convient de savoir comment le semis de foires de la périphérie de Bamako subvient aux besoins ruraux. Pour cela, nous chercherons à connaitre les raisons de leur attractivité. Les foires constituent-elles le sommet de la hiérarchie des places commerciales de la périphérie en matière d'offre de biens et de services pour les ménages ruraux ? De plus, l'offre de biens et de services n'a-t-elle pas tendance à court-circuiter les fonctions de rassemblement des productions pour la ville exutoire ?

Dans un deuxième temps, nous analyserons les interactions spatiales induites, au sein de la périphérie, par la fréquentation des foires. Comment s'opèrent les déplacements des consommateurs villageois à la recherche de ces services ? A l'instar du chapitre précédent, nous nous interrogerons sur la pertinence d'une analyse à l'échelle du semis de foires. Vu de la périphérie de la capitale, peut-on considérer également l'ensemble de foires comme un système d'approvisionnement rural ?

Enfin, nous interrogerons sur les articulations socio-spatiales que le commerce forain induit, au cœur de la région métropolitaine.

6.1. Un semis de foires qui subvient aux besoins des ruraux

Nous l'avons vu, chaque foire possède une place de vente dédiée à l'approvisionnement villageois (marché aux condiments et place d'échange de productions locales). Si la foire a marqué le développement de ces fonctions dans les villages d'accueil de manière hebdomadaire, l'approvisionnement du ménage n'est pas le seul apport de la foire pour la population villageoise. Selon nos enquêtes la foire constitue trois éléments d'attractivité. L'offre de débouché est la fonction la plus appréciée par les producteurs. L'offre de biens et de services et l'offre de transport sont les plus appréciés par les ménages ruraux. Nous détaillons ici ces trois sources de convergence des forains, des producteurs et des consommateurs ruraux vers la foire. Cela permettra de comprendre d'une part si l'offre de biens et de services ne court-circuite pas les activités d'approvisionnement de la ville exutoire, d'autre part, comment s'opère les déplacements des communautés villageoises à la recherche de ces services.

6.1.1. Une offre de biens et services qui va de paire avec la fonction d'approvisionnement urbain

Les fonctions des villes ou villages accueillant une foire se complexifient. Pour les producteurs, la foire est un débouché fiable. En outre, ils y effectuent leurs achats personnels, dès les transactions achevées. Pour les commerçants urbains, si les foires ont la capacité d'offrir une large gamme de produits agricoles en quantité, les trajets de Bamako vers sa périphérie sont aussi l'occasion de ravitailler les magasins villageois en produits manufacturés. Les trajets aller et retour sont ainsi rentabilisés au maximum et les liens ruraux/urbains deviennent multifonctionnels. Ces stratégies cumulées concourent à faire de la foire un lieu important d'offre de biens et de services qui assure une forte attractivité.

La concentration des activités sur la foire est une tendance nette. Les foires connaissent de plus en plus un développement de fonctions commerciales propre au ravitaillement des villageois et de fonctions annexes mobilisant l'ensemble de la communauté de vie du village d'accueil, et les communautés paysannes des alentours. En effet, dans les capitales régionales, les motifs de déplacement les jours de foire sont de plus en plus variés : administratifs, familiaux, de santé, débouchés agricoles, accès à une gamme de biens ou de services. Dans les foires situées au sein des pistes rurales, c'est le calendrier institutionnel qui se calque sur la foire. A Tyélé, la foire du lundi mobilise toute la population, si bien que ce jour a été déclaré chômé dans les établissements scolaires et remplacé par le samedi.

L'organisation des échanges, même dans un cadre informel, a tendance à encourager la reconversion dans le commerce et le développement des boutiques fixes. L'émergence de

magasins fixes, adaptés aux besoins locaux et aux besoins de l'approvisionnement, sont à l'origine d'une certaine sédentarisation des activités commerciales et d'une augmentation de la fréquence des échanges dans le temps. La reconversion d'agriculteurs dans le commerce forain ou ambulant pré-mentionné, la transformation de logements en boutiques villageoises, la collecte de produits manufacturés en ville permis par le développement des transports forains ou quotidiens sont autant de phénomènes observés.

Cette tendance est à associer aux flux de produits agricoles ou bioénergétiques vers la ville. Les flux engendrés par la foire encouragent la fixation d'une fonction commerciale propre au village d'accueil.

Des exemples montrent que la fonction commerciale prend parfois le pas sur la fonction agricole, sans que la structure même de foire ne soit remise en cause. A Kassela par exemple, les concessions rurales concédées en 1960 sont aujourd'hui devenues des zones d'habitations. Ceci marque l'accroissement de la fonction résidentielle, ce qui pourrait engendrer une inflexion de son rôle de ravitaillement pour la ville. Pourtant, on remarque une intensification des échanges. En effet, comme à Baguinéda et Siby, l'intensification des flux dès 1980 a changé les fréquences de ravitaillement : le jour de foire n'est plus le seul moment de commercialisation, bien qu'on y observe toujours un pic hebdomadaire de fréquentation. L'implantation urbaine pour usage d'habitation n'a pas altéré les capacités de production cependant ces espaces présentent certaines originalités. Tout d'abord, ils sont situés à 30 et 45 km de Bamako et l'on y observe le développement de la fonction résidentielle. D'autre part, ils sont l'objet depuis l'époque coloniale d'un encadrement technique important : par les services forestiers pour le village de Kassela, par l'administration de l'OPIB pour Baguinéda, et par les responsables des plantations de Samanko pour Siby. Malgré quelques tentatives, ils n'ont pas subi de vente massive du parcellaire comme nous l'avons constaté en marge de la ville. L'ancienneté de l'occupation et de l'exploitation des terres a sans doute permis de fixer davantage les activités de production. Enfin, les pratiques de commercialisation journalières ont renforcé le rôle de ces villages comme pôles commerciaux ou de distribution.

La fonction de production n'est plus la seule à l'œuvre, la fonction commerciale semble s'imposer. En effet, l'augmentation de la population (figure 16) et la présence d'une communauté de notables travaillant en ville ont eu tendance à modifier progressivement les fonctions de la foire. On remarque, dans ces villages situés le long des axes routiers fréquentés, l'émergence de marchés quotidiens en plus de la foire hebdomadaire. Ces marchés

ont pour vocation le ravitaillement quotidien des ménages vivant dans le village. A cette structure commerciale s'ajoutent le plus souvent des magasins fixes, jouant le rôle à la fois de stockage des productions destinées à la ville et vendues le jour de foire, et de « magasins de quartier » capable de ravitailler les habitants vivant sur place, de plus en plus investis dans les activités commerciales. Ces infrastructures sont adaptées à une demande dite rurale de plus en plus importante. Si ces villages n'ont pas atteint le seuil symbolique des 5 000 habitants, ils ont de plus en plus des allures de quartiers, bien qu'isolés. Leurs activités commerciales leurs ont conféré des fonctions de point de rupture de charge entre approvisionnement urbain et approvisionnement rural.

Figure 16 - Croissance démographique des villages de Baguinéda Camp, Kassela et Siby (1976-1998)

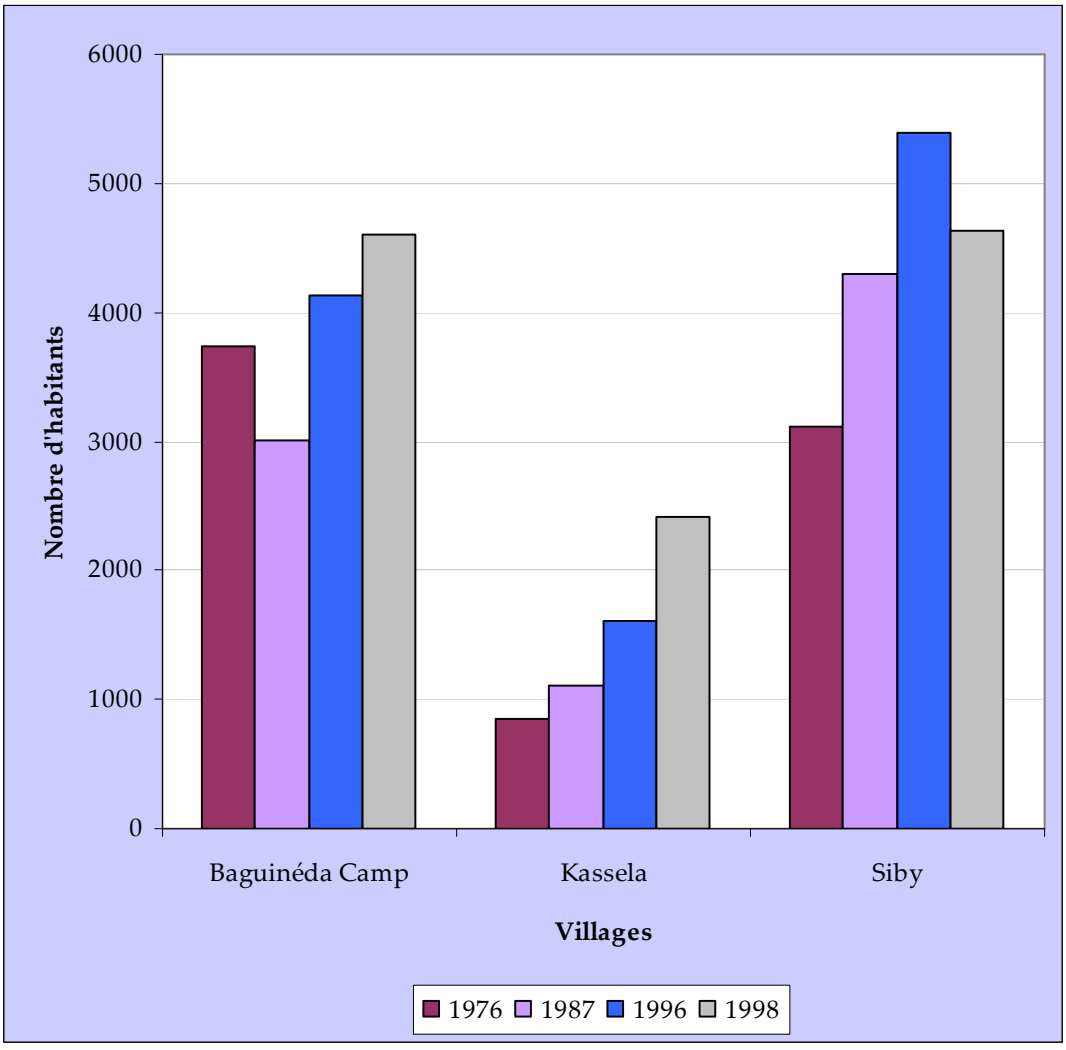

Source : Données DNSI Mali

Ces exemples montrent qu'il y a concordance entre l'augmentation des flux vers la ville et l'augmentation du temps de fonctionnement des commerces dédiés à l'approvisionnement villageois. Ainsi, le rôle d'approvisionnement villageois, même s'il se développe, ne prend pas le pas sur la fonction d'approvisionnement de Bamako. La dynamique de la foire se nourrit de ces deux fonctions et sa réussite se situe dans ce juste équilibre : la vente de marchandises destinées à la ville et une consommation sur place.

Nous avons observé qu'en cas de pression foncière importante sur les ressources, le lieu d'accueil de la foire ne joue plus qu'un rôle de commercialisation/redistribution. La foire centralise toujours les productions agricoles de son hinterland qui tend à croître, mais les populations locales (du village de foire) n'y contribuent plus et se reconvertissent dans le commerce. Dans ce cas, l'augmentation de la taille de l'hinterland, souvent permise par un meilleur accès au transport à mesure que le nombre d'habitants du lieu d'accueil de la foire augmente, est une condition essentielle à un maintien des tonnages transitant sur la foire, faute de quoi son attractivité en est affectée.

On récence en périphérie de Bamako de multiples exemples de ce type illustrant la croissance de fonctions commerciales et ayant pour conséquence de faire de la foire autant une centre d'approvisionnement villageois qu'un point de rupture de charge pour la ville. La convergence de ces deux activités n'est pas dénuée de logiques, la vente de productions locales permettant aux paysans de se procurer du numéraire pour s'approvisionner.

L'avancée du front d'urbanisation amplifie ce phénomène. La diversification des catégories sociales, la croissance démographique, la distance au front d'urbanisation influence dans certains cas ces dynamiques. La conjonction de ces phénomènes pose des questions sur l'impact de cette organisation commerciale au sein des terroirs villageois, de l'armature urbaine, sur lequel nous nous attarderons en troisième partie.

6.1.2. La densification du réseau de foires augmente les débouchés et diversifie les déplacements commerciaux

L’ampleur du trafic, la croissance de la demande urbaine en vivrier marchand et en bois énergie a engendré en périphérie de Bamako la constitution d’un réseau d’approvisionnement fait de 98 nœuds. La multiplication des foires bénéficie également aux producteurs qui diversifient ainsi les lieux pour écouler leur production, tout en restant attachés au modèle commercial des foires.

Les circuits réguliers de transporteurs et leur intensification depuis les années 80 ont engendré une augmentation de la production, surtout maraichère à l'échelle villageoise. De nombreux villages non accessibles et trop éloignés pour espérer commercialiser leurs produits sur les foires situées sur les routes goudronnées ont bénéficié de créations nouvelles. Ce sont par exemple treize nouvelles foires qui sont créées entre Kassela et Tyélé de 1975 à 2000. On peut y différencier les foires comme Dialakorobougou et Mountougoula, qui sont proches de la route et qui profitent d'un effet « rupture de charge » et d'un passage important de clientèle vers Bamako ; et des foires situées sur les pistes rurales comme N'Gouraba et Mounzoun qui, grâce a une production importante de bois et charbon sont à l'origine de flux réguliers de commerçants et de l'implantation de circuits de transports durables sur des pistes pourtant rurales et pas toujours accessibles.

Sur certaines pistes rurales, les foires, distantes de 10 km, se succèdent sans pourtant se concurrencer directement, grâce au fonctionnement hebdomadaire. Cette concentration étonnante répond à une logique de circuits de transports. Chaque piste rurale correspondant à une ligne avec plusieurs arrêts. C'est sur ces pistes que la densification du réseau de foires est la plus visible. Lorsqu'un de ces sous axes est particulièrement dynamique en terme de trafic, les créations de nouvelles foires sont fréquentes. Le réseau se densifie (lorsqu'une foire est créée entre deux foires préexistantes) et s'allonge (lorsque, pour la desservir, le terminus de la ligne est prolongé). Leur accès est possible à partir des axes principaux. Chaque axe dessert de une à quatre pistes rurales où sont localisées, comme organisées le long d'un couloir, jusqu'à 13 foires.

La densification des foires dans l'espace périphérique et le développement de fonctions de ravitaillement de la ville a pour conséquence l'intensification des échanges et des rapports de Bamako avec son arrière pays immédiat. Dès lors, l'éloignement des axes routiers n'est plus discriminant et permet le développement de petits sites d'exploitation villageois dans un rayon de 150 km autour de Bamako. Les foires constituent la face visible de l'émergence d'une ceinture vivrière et productrice de bois énergie.

Ainsi à Kati, c'est désormais une trentaine de villages dans un rayon de 30 km qui approvisionnent les deux marchés hebdomadaires. Loin d'avoir perdu son rôle faute de terres cultivables, Kati concentre désormais la production et attire les commerçants, acteurs de l'approvisionnement de Kati et de Bamako. La demande urbaine s'accroissant, de nombreux villages autrefois peu impliqués dans le circuit urbain, s'investissent dans le secteur, jusqu'à créer leur propre foire. Parmi la vingtaine de villages qui ravitaillent les deux marchés de

Kati, 6 villages accueillent désormais une foire, augmentant ainsi les débouchés pour les producteurs spécialisés dans le maraîchage. Les producteurs rencontrés sur les foires de Kati se rendent sur 2 ou 3 autres foires les autres jours de la semaine. Outre la densification du réseau de foires, la multiplication des jours de commercialisation fait partie du phénomène le plus visible du fonctionnement du réseau depuis les années 1980.

L'émergence de nouvelles foires, au lieu d'affaiblir les foires anciennement établies a pour effet de les renforcer dans leur rôle. Dans chacune de nos enquêtes sur le site de Kati ou celui des villages producteurs, le choix d'une nouvelle aire de commercialisation par un producteur est toujours le fruit d'une stratégie de multiplication des débouchés, plutôt qu'une volonté d'évitement ou de contournement d'une foire longtemps fréquentée. En effet, les liens de fidélisation noués avec les commerçants participent à la sécurisation de l'activité, ou du moins à sa perception. L'opportunité de meilleurs revenus, si elle se confirmait, ne suffirait pas à remettre en cause ces partenariats dans un temps court. De plus, la capacité d'attraction des foires anciennes comme Kati est fondée sur sa fonction de débouché commercial mais aussi sur sa capacité à délivrer une gamme de biens et services diversifiée.

Cette tendance s'accentuant, on note une modification des comportements commerciaux qui interpelle par rapport au discours dominant des producteurs. En effet, bien que dans les discours, les paysans valorisent l'importance de l'autoconsommation[73], la proximité du marché urbain et la multiplication des réseaux de distribution incitent de nombreux agriculteurs à commercialiser une partie toujours plus importante de leurs marchandises et à orienter le type de production en fonction de la demande urbaine.
Désormais, en périphérie de Bamako, il n'est pas rare qu'un producteur écoule sa production 2 à 4 fois par semaine sur plusieurs foires ou, si les transports sont accessibles, directement sur les places de gros à Bamako. Ce phénomène peut paraitre classique. Il est ici intéressant dans le sens où il permet de différencier des degrés d'intégration au marché urbain. De plus, ce constat se trouve être totalement déconnecté du discours dominant. Seules de longues conversations nous ont permis de mettre en évidence ces pratiques qui, si elles sont localisées dans certains espaces du bassin d'approvisionnement, ne sont pas pour autant résiduelles. Les zones de forte densité de foires ne sont pas encore suffisamment développées pour permettre une généralisation de ces pratiques. Cependant, cela confirme une tendance à la hausse.

[73] Tout producteur, même s'il commercialise une partie de sa production, affirmera produire un peu de mil/sorgho pour la sécurisation des besoins familiaux.

En périphérie de Bamako, cela concerne les espaces particulièrement bien fournis en aires de vente : l'axe Mountougoula/Tyélé, les lieux de production situés entre les deux axes Banamba et Kolokani, l'ensemble des villages à proximité de Siby (voir carte 23). Ils sont l'objet de productions intensives qui justifient la fréquentation de 2 à 4 foires par semaine. Le discours dominant peut donc être tempéré par des pratiques qui s'approchent doucement, dans certains espaces, d'une commercialisation totale de la production. Les paysans préférant de plus en plus percevoir en monnaie le fruit de leur travail et l'utiliser à leur guise.

Pour les paysans de la périphérie, le réseau de foires permet alors d'augmenter les débouchés commerciaux. Si les conditions de commercialisation ne sont pas réunies sur une foire, elles peuvent l'être sur les autres foires. Ces pratiques montrent que la densification des flux est désormais perceptible dans les paysages de la périphérie, ainsi que l'intégration de nouveaux acteurs au circuit urbain. Etant donné la tendance à la concentration vers les foires, ces espaces soumis à une intensification des flux vont voir croitre leur rôle de place centrale.

Carte 23 - Carte des zones de production où la commercialisation vers la ville est au moins bihebdomadaire

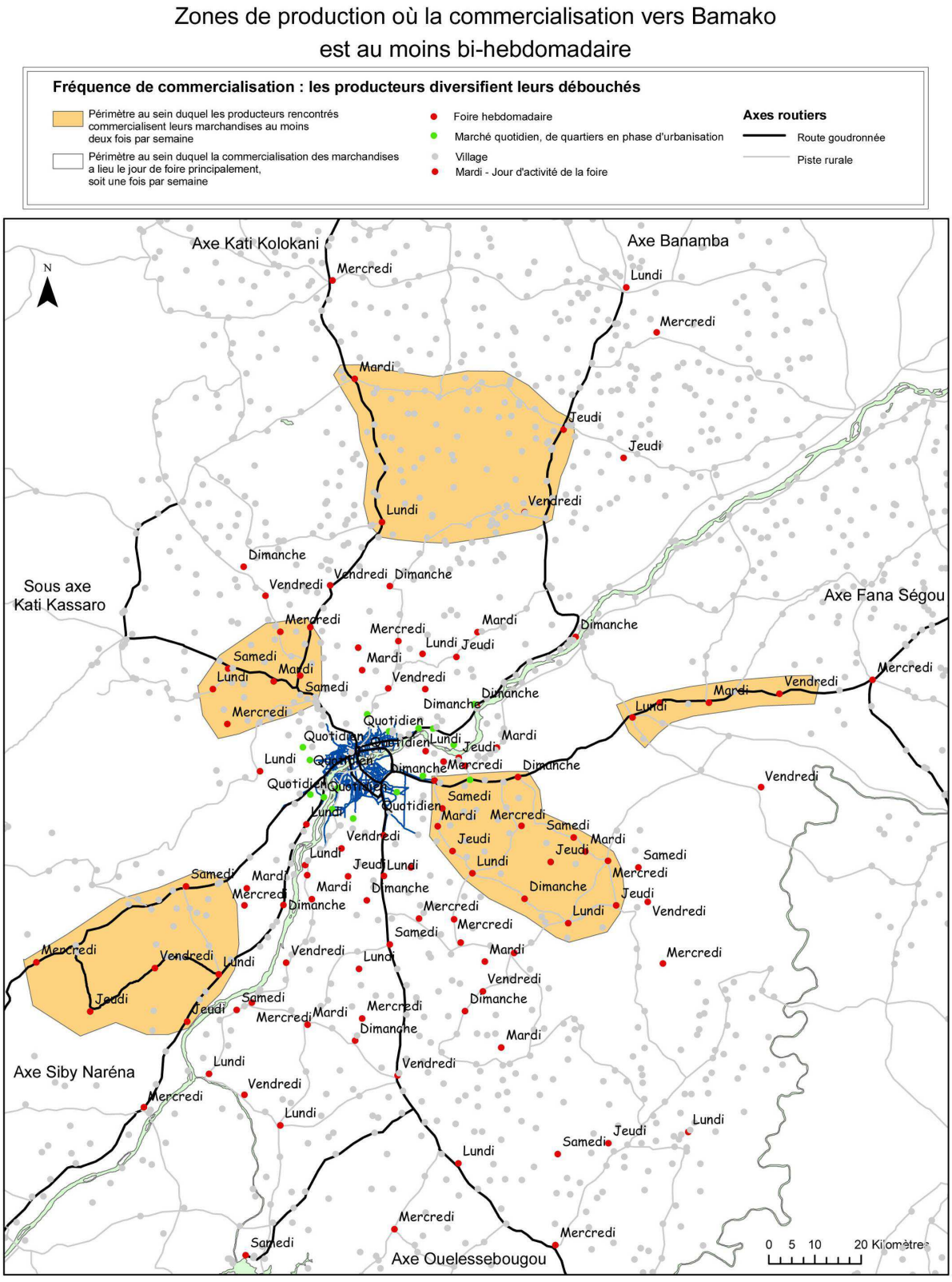

6.1.3. Un accès à la mobilité en périphérie

La présence de ces aires commerciales impulse une dynamique villageoise qui dépasse désormais une simple logique d'écoulement des productions à but commercial. Les activités de services se développent au sein des villages accueillant une foire. Les points de vente se densifient et se diversifient, favorisant une circulation accrue des marchandises notamment de type manufacturé vers les foires, puis vers un réseau de boutiques secondaires villageoises. Stimulés par la présence d'une aire économique attractive, de nouveaux acteurs villageois se lancent dans le commerce, ce qui est propice à la création de liens entre une foire et son hinterland et entre plusieurs foires, jusque là inexistants.

Le réseau de transport hebdomadaire s'adapte aux besoins de déplacement et la foire concentre des acteurs qui peuvent saisir l'opportunité de se déplacer pour diversifier leurs activités, répondre à un besoin urgent de revenu, trouver un débouché. En ce sens, l'accès au transport sur la foire constitue pour les populations rurales un service apprécié.

Nos enquêtes dans les moyens de transport ont montré que les transports forains ne sont pas uniquement utilisés pour l'approvisionnement urbain. Ils sont aussi consacrés aux déplacements familiaux, à la mobilité des salariés ou des étudiants, à la visite des champs de culture, aux visites administratives ou de santé, aux achats personnels ou aux achats de marchandises sur la foire et à la volonté d'accès à Bamako.
L'accès au transport facilite les déplacements personnels mais participe également à augmenter les opportunités commerciales. Ainsi depuis les années 80, les boutiquiers villageois utilisent abondamment ce réseau de transport pour effectuer des achats en produits manufacturés à Bamako, les producteurs les utilisent pour commercialiser les surplus directement sur les places de gros à Bamako ou vers la foire le jour de son fonctionnement, même si cette pratique s'amorce seulement depuis les années 2000, les forains pour aller d'une foire à une autre.
L'utilisation de moyens de transport motorisés a totalement bouleversé les habitudes de déplacements préexistantes, alors que le déplacement dans les espaces ruraux reste encore très lié dans les représentations aux charrettes. Dans de nombreux espaces ruraux, la possession d'une charrette n'est pas systématique et sa location constitue un investissement important (500 Fcfa/par jour). Il s'avère pourtant nécessaire au transport des productions du lieu d'exploitation au lieu de vente. L'utilisation des transports collectifs pour la réalisation de cet

acte agricole courant n'est pas encore totalement intégrée aux pratiques, mais semble s'imposer comme plus rapide et plus avantageux financièrement.

Le développement des transports en périphérie et l'opportunité que représente la foire pour l'accès à la mobilité a des conséquences visibles dans le paysage. L'afflux continu de personnes et de biens autorise une sédentarisation du commerce. De plus, puisque la quête du consommateur n'est plus un impératif, l'usage des transports collectifs pour la commercialisation des produits agricoles ou pour l'approvisionnement du ménage se démocratise. Pourtant, avec le développement des lignes de transport quotidiennes, la foire n'est pas le seul lieu à tirer bénéfice de la présence d'acteurs transporteurs. Les villages situés entre deux foires peuvent commercialiser leur production et accéder aux services au même titre que les habitants d'un village de foire, faire converger les commerçants collecteurs sur leurs champs ou se déplacer à Bamako dans le but d'approvisionner une boutique ou un point de vente villageois. Désormais, le réseau quotidien et le réseau de transport forain ne sont pas toujours différenciés et permettent une gamme de déplacements personnels ou professionnels.

6.2. Un système de foires qui fonctionne comme un réseau d'approvisionnement villageois

L'attractivité des foires induit différents types de déplacements que nous recensons ici afin de comprendre comment la foire encourage la mise en réseau d'espaces périphériques.

6.2.1. L'intégration aux circuits urbains encourage les interactions entre des villages et des foires

L’intégration au circuit urbain via les foires a tendance à augmenter la portée des déplacements des communautés paysannes. La commercialisation de la production familiale est le moteur du déplacement sur les foires. La portée des déplacements est dépendante des moyens de transport dont les villageois disposent. Les moyens non motorisés tels que la charrette sont prépondérants et ne permettent pas d'excéder 30 à 50 km. Cependant dans 1/3 des foires, les transports forains offrent un ramassage des marchandises et des personnes de l'hinterland. Cette offre permet un accroissement de la taille de l'hinterland. La forme de l'aire d'attraction d'une foire est donc en moyenne de 50 km et les flux convergent une fois par

semaine vers elle dans toutes les directions. Les flux des commerçants collecteurs et transporteurs de Bamako ou d'autres villes augmentent l'aire d'influence de la foire.

De plus, il faut noter que l'augmentation de la fréquence de commercialisation des productions et la fréquentation de plusieurs les foires par semaine, induit de nouvelles formes de déplacements. Alors que l'ampleur des déplacements sur les foires constitue depuis 1960 une nouveauté, on note désormais une convergence des lieux de productions villageois vers plusieurs pôles commerciaux.

6.2.2. Forains et artisans relient les foires entre elles

Sur les foires, marchés aux condiments et places d'échanges de production villageoise concourent à une offre variée de biens et de services aux communautés paysannes. La fréquence hebdomadaire et l'opportunité de commercialiser avec la ville fait converger la population. Les acteurs forains et les artisans, acteurs principaux de l'offre de produits manufacturés et de services sont de plus en plus nombreux. Leur activité est centrée sur l'approvisionnement villageois. Dès lors, afin de pratiquer leur activité en continu, ils sont contraints de fréquenter chaque jour une foire différente. De même que les commerçants collecteurs qui doivent se déplacer plusieurs fois par semaine pour approvisionner leur point de vente, les forains et artisans qui fréquentent les foires doivent pratiquer le nomadisme commercial. Cependant le système de déplacement au lieu d'être sous forme d'aller-retour est circulaire.

L'originalité de la pratique de leur activité a de fortes conséquences spatiales. Nous l'avons vu, la mobilité est une autre conséquence directe de la périodicité. Elle encourage le développement de marchands itinérants, pratiquant des circuits entre foires, en permettant de compenser l’absence de grands foyers de peuplement par la mobilité. Les forains et artisans se distinguent des autres marchands recensés sur la foire par le fait que c’est un commerce « de quête du consommateur ». Leur activité n’est pas systématiquement liée à une institution commerciale mais l'attractivité de la foire a tendance à faire converger ces acteurs. Le commerce mobile inclut une notion de liberté vis-à-vis des institutions commerciales, due au fait qu’aucune infrastructure n’est nécessaire et qu’il est le fruit de la stratégie unique d’un marchand. Cependant, la rentabilité du commerce forain, selon les dires d'acteurs, a entrainé la fixation de nombre d'entre eux à une place de foire, changeant chaque jour de la semaine.

Tels les éleveurs nomades, ils gravitent autour d'un point fixe (le plus souvent leur logement) où est entreposée la marchandise (figure 17). Leur calendrier est relativement fixe toute l'année. Compte tenu du besoin préalable de négociation de place sur le marché aux condiments d'une foire, les forains et artisans changent peu de programme.
Alors que les commerçants collecteurs pratiquent le nomadisme commercial 2 à 5 jours par semaine, rarement plus, les forains sont en déplacement 6 jours sur 7, voire toute la semaine. Généralement, un jour par semaine est consacré à la vente dans le village où ils logent ou stockent leurs marchandises.

La tendance à l'augmentation du nombre de ces acteurs et l'engouement de la population pour les produits ainsi proposés ont participé au développement d'une offre de transport spécifique. A l'arrivée sur la foire, certains transporteurs effectuent une rotation dans les villages de l'hinterland de la foire. Ainsi les foires situées sur un même axe sont régulièrement desservies et les forains ont la possibilité de se rendre d'une foire à une autre en transport collectif. Certains d'entre eux organisent leur programme à partir de l'opportunité d'accès au transport, d'autres cumulent les moyens de transports motorisés ou non motorisés à chacune de leurs étapes. La conséquence directe est que le nombre de forain est d'autant plus grand que la foire est bien desservie. A contrario, les foires peu accessibles (hebdomadairement) constituent une niche pour certains forains, qui disposent alors de peu de concurrents. La pratique du nomadisme commercial est dans ce cas, par choix ou par manque de transport adéquate totalement non motorisé : vélo, à pied, les forains se déplacent de foires en foires.

Figure 17 - Schéma représentant la mobilité des forains et artisans dans le temps et l'espace

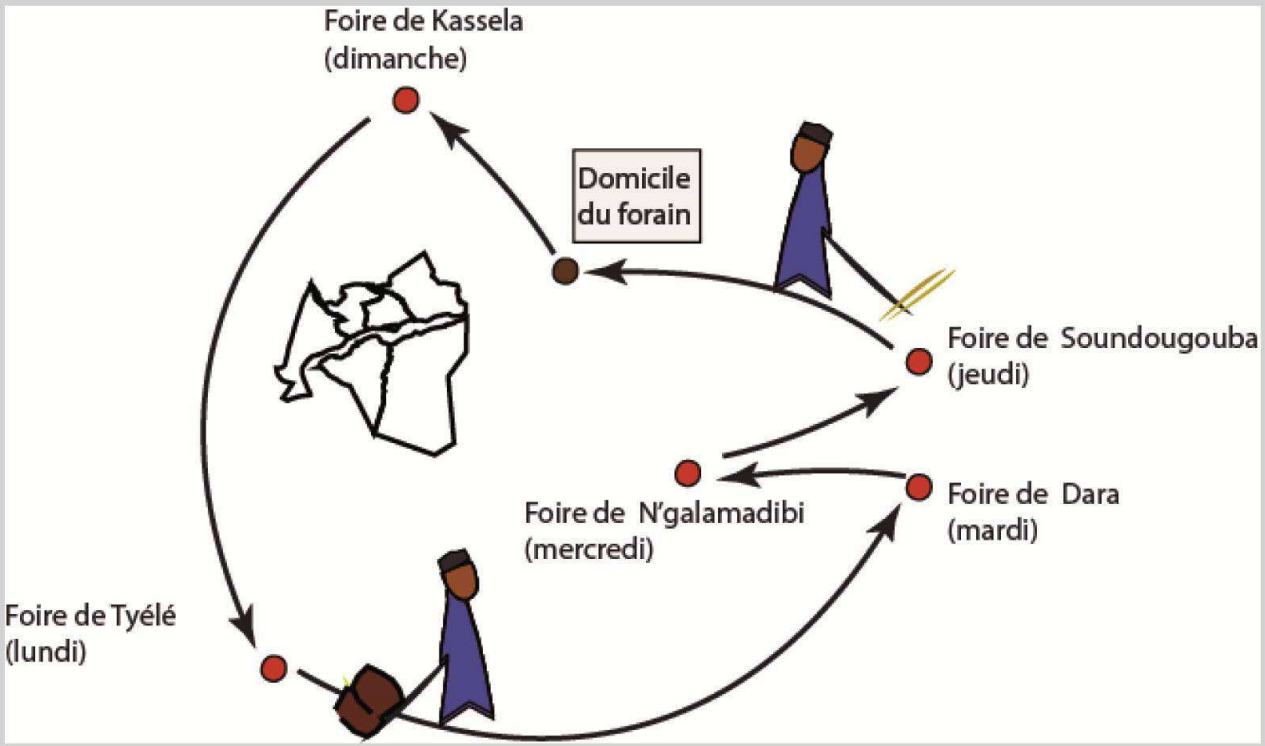

Les circuits des forains et artisans

- Objectif : rentabiliser son activité, en pratiquant le commerce ambulant dans les lieux de regroupement de la population
- Circuit autour d'un point fixe (logement ou point de ravitaillement)
- Chaque jour une foire différente est fréquentée
- Le programme des foires fréquentées est fixe

Source : G.RATON, 2011

Du point de vue de l'approvisionnement villageois, les foires ne fonctionnent pas de manière isolée. Une série d'acteurs mettent en lien les foires par une pratique spécifique de circuits. Sur les 98 foires recensées, 92 ont été citées par les forains. Elles sont l'objet de la fréquentation de forains ou artisans pratiquant les circuits mentionnés. Chaque jour de la semaine et dans l'ensemble du semis de foires, ce sont en moyenne 13 foires différentes qui sont fréquentées par l'ensemble de ces acteurs. Les stratégies de mobilité commerciale induisent une mise en circuit des foires car les déplacements entre les foires sont directs et répétés chaque semaine. Chacun des acteurs forains et artisans choisit son propre calendrier, cependant on note une certaine tendance au mimétisme et une concentration sur certaines foires attractives (Niossombougou, Kassela, Konobougou, Fana, Kati Daral, Yélékébougou, Kati ville). Sur une même foire, les circuits des forains varient peu, si bien que forains et artisans se retrouvent une partie de la semaine sur les mêmes foires. Ils constituent un groupe

d'acteurs dont les pratiques permettent une circulation d'informations au sein d'un ensemble de foires et concourent à donner une identité commune aux foires, puisque celles-ci sont visitées par des acteurs similaires.
Les liens directs entre les foires sont une spécificité liée à l'approvisionnement villageois. En effet, les commerçants collecteurs pratiquent des allers-retours vers Bamako. Alors que les déplacements urbains sur les foires n'induisent que des relations indirectes entre des foires, les forains font des trajets directs entre foires ce qui induit une mise en relation de villages inédites. Ainsi, à la manière du réseau de foires fréquenté par les commerçants collecteurs, le réseau d'approvisionnement villageois est constitué de nœuds fréquentés par les mêmes acteurs marchands chaque semaine, ce qui est propice à l'interaction avec les ruraux et à la fidélisation.

Pour ces raisons, au-delà du ravitaillement de Bamako, le semis de foires fonctionne comme un réseau d'approvisionnement villageois. Les forains, artisans et boutiquiers en sont les acteurs clés, par leur rôle dans l'approvisionnement de la population rurale en biens et services et par leurs pratiques spatiales. Leur étude permet de souligner la complexité de l'organisation du système de foires.

6.3. La foire tend à articuler les territoires de la périphérie et la périphérie à la ville

Les pratiques spécifiques des acteurs de la foire ont encouragé l'interaction entre plusieurs espaces. D'une part, des villages de producteurs vers les foires, d'autre part des foires à Bamako, enfin de foires entre elles. L'articulation ville campagne sous-tendues par ce réseau d'approvisionnement urbain se double ainsi d'une articulation entre espaces de la périphérie. La convergence des productions sur la foire encourage en effet une interaction spatiale à une échelle plus large que celle les nœuds que constituent les foires.
L'empreinte spatiale des déplacements nous informe sur les nombreuses interactions spatiales qui, depuis les années 60, tendent à s'ancrer dans les territoires. Pour la communauté paysanne, la foire est un nœud de convergence en périphérie comme peuvent l'être la place de gros à Bamako ou le marché de quartier pour les ménages et les commerçants urbains. Elle est

aussi une interface ville/campagne où sont acquises les informations sur le marché, la demande urbaine et ses exigences.
La foire constitue un nœud particulièrement intéressant en termes de circulation de l'information. Sur la foire, il est possible d'accéder aux informations sur les pratiques agricoles à but commercial, les conditions de commercialisation des autres foires et les conditions du marché à Bamako que nous présentons ici.

Cette convergence de flux et la somme des interactions spatiales ont lieu en 98 points de la périphérie à une fréquence au moins hebdomadaire. Nous étudions ici les mutations induites par l'implantation spatiale de ce nœud d'information, de ce nœud de transport, de ce centre de collecte des productions régionales et de ce cœur de la vie de relation des communautés paysannes au sein d'un espace agro-forestier à dominante rural.

6.3.1. La foire induit un changement des référents spatiaux en périphérie

La convergence vers la foire est massive en périphérie depuis 1980. Désormais, pour la communauté paysanne de la périphérie, la foire entre dans la gamme des moyens locaux mobilisables pour avoir un revenu. Dès lors, les déplacements vers la foire le jour de son fonctionnement ont bouleversé les anciennes habitudes de déplacement : la foire constitue un nœud de convergence inédit.
En effet, pour les nouveaux venus dans la filière, la foire constitue un nouveau lieu d'échange qui n'appartient pas aux lieux fréquentés usuellement dans le cadre des échanges villageois ; d'autre part par leur régularité, la foire a lieu tous les 7 jours ce qui confère un cadre organisationnel à l'échange au sein des pratiques de la vie rurale et agricole ; enfin par l'accès à un moyen de transport motorisé qui multiplie les possibilités de commercialisation et impose un choix (commercialiser vers la foire et dans ce cas choisir laquelle, sur les lieux de production ou directement en ville) et offre l'opportunité de se déplacer.

L’intégration au circuit urbain a donc tendance à augmenter la portée des déplacements et leur nature, et ainsi à modifier les relations préexistantes qu’elles soient sociales ou spatiales. La mise en place d’un réseau de foires a entraîné un changement des référents spatiaux. L'intégration des communautés paysannes aux circuits urbains est désormais perceptible dans les paysages de la périphérie par les flux qu'ils entrainent.

De plus, si les transports présents sur les foires permettent l'accès à Bamako, la foire constitue un lieu de débouché et d'approvisionnement pour la population de la périphérie qui peut éviter un recours à la capitale.

6.3.2. La foire induit une insertion à un collectif marchand qui bouleverse les référents sociaux

L'intégration au circuit urbain entraîne également un changement de référents sociaux. En effet, les producteurs qui s'appuyaient antérieurement sur des référents sociaux exclusivement de nature locale, familiale ou ethnique[74], ont dû composer avec des acteurs « étrangers » et ainsi multiplier les liens de toutes natures (extra-familiaux, extra-ethniques, extra-lignagers, religieux, commerciaux). La foire, cadre légitime d'exercice de l'activité d'approvisionnement, procure aux acteurs un sentiment d'appartenance à un nouveau groupe, différent du contexte local.

En effet, les stratégies de concentration de la production sur la foire ont permis d'insérer certains acteurs villageois dans un collectif régional où les liens sont plus nombreux mais moins forts que dans la sphère villageoise d'origine.

Si pour les commerçants collecteurs, la foire constitue également l'entrée dans un collectif, cette expérience était déjà acquise sur les points de vente du marché urbain. A contrario, en périphérie de Bamako, cette insertion à un collectif marchand s'avère relativement nouvelle ou au moins se distingue des référents usuels hors du cadre de la commercialisation des productions locales.

De plus, les flux des producteurs sont orientés également vers plusieurs foires entre lesquelles les déplacements se multiplient. La mise à disposition d'une gamme de lieux d'échange tend à multiplier les déplacements et les réseaux de connaissance associés.

Mais l'insertion à ce collectif marchand ne remet pas pour autant en cause les relations sociales tissées à l'échelle villageoise. Elle élargit seulement la gamme des relations mobilisables. Sur la foire, les producteurs qui se rassemblent ont des pratiques agricoles similaires, des spécialités communes et des modes de vie qui s'apparentent. Ils sont soumis aux mêmes aléas extérieurs : la variabilité du climat qui fait peser des risques de mauvaise récolte, le prix urbain des céréales, la disponibilité des intrants, l'accès à un crédit. Si bien que

[74] Ces référents son nombreux. Il peut s'agir de « liens forts » qui possèdent une expérience reconnue par le groupe, des capitaux ou de l'information. Il peut s'agir également d'interlocuteurs influents tels que le chef du village, les notables, les groupes de producteurs.

la décision d’investir en main-d'œuvre et en capital dans la production cotonnière, maraichère ou céréalière à des fins marchandes est une décision difficile à laquelle ils sont tous confrontés. La foire permet une fédération de producteurs et l'appartenance au réseau de foires constitue un référent collectif sécurisant.

Ainsi, en périphérie de Bamako, l'insertion aux circuits urbains et la fréquentation des foires est un savant mélange d’intégration à un collectif marchand, de recours au groupe social et de stratégies individuelles.

Conclusion

Les foires offrent, à un rythme cohérent aux besoins et aux activités, un ensemble de biens et services aux ruraux. L'attractivité des foires est à l'interface entre la satisfaction de deux besoins : avoir un revenu et approvisionner le ménage.

La mise en place de ce système complexe de foires a bouleversé les mobilités en périphérie et permis à la fois une meilleure insertion aux circuits urbains et une meilleure satisfaction des besoins, sans nécessité de déplacement vers la ville.

L'organisation des échanges a ainsi fait émerger des nœuds commerciaux que sont les foires, qui prennent la forme de centres au cœur d'une région agricole, et des lignes de transports qui permettent un approvisionnement régulier des marchands urbains. Mais ces pôles commerciaux dont le rôle est de concentrer les productions à but commercial, sont reliés par des lignes de transport utilisés à plusieurs fins. Ils se présentent de ce fait de moins en moins comme des centres isolés. Ils sont désormais systématiquement reliés à Bamako à un rythme au moins hebdomadaire, et les pratiques marchandes créent de plus en plus d'interactions entre les foires. Le rythme hebdomadaire des foires induit du nomadisme commercial et une pratique réticulaire de l'espace. Chaque jour une foire différente est fréquentée par les marchands urbains ou les forains d'origine villageoise, si bien que les déplacements entre foires ont favorisé une mise en relation d'espaces et de communautés, qui ne l'étaient pas jusqu'à lors. Sur notre terrain, l'effet local de la foire en termes de centralisation des flux se corrèle, à une autre échelle, à un effet de réseau. Les logiques de déplacements, induites par un système d'organisation des échanges désormais bien réglé dont nous avons décrit la forme et les caractéristiques, participent à réorganiser les anciennes contiguïtés spatiales.

Conclusion de la deuxième partie

L'étude du fonctionnement des foires et des mobilités induites par leur fréquentation a révélé que l'expansion de ce système commercial n'a pas favorisé une monopolisation des flux dans un sens unique. Les foires ne favorisent pas seulement la distribution des marchandises périphériques vers la ville, puisque, implantées en périphérie, elles constituent des interfaces ville/campagne qui satisfont aussi les besoins ruraux.
Nous avons pu mettre en évidence, à trois niveaux d'interprétation différents (la foire, le réseau d'approvisionnement urbain et rural), les interactions à l'œuvre.

Si le rôle d'approvisionnement de la capitale, nous a semblé, au premier abord, un des fondements du maintien des foires, il semble que ce soit bien la diversité des activités qui soit à l'origine de leur succès. Chacun des acteurs trouve un bénéfice à commercer sur la foire et les transactions semblent s'équilibrer entre circuits à longue distance et échanges de proximité. Le fait que la satisfaction des besoins villageois ne prenne jamais le pas sur les activités d'approvisionnement urbain montre que les deux fonctions s'auto-entretiennent. Le système ville/campagne qui s'organise sur la base de pratiques d'approvisionnement est donc propice à la construction de systèmes de polarités périphériques. Leur capacité à attirer des flux de personnes et de marchandises de manière permanente détermine le degré de différenciation spatiale au sein même de la périphérie.
Les acteurs de la périphérie profitent largement des transports institués pour les besoins de ravitaillement urbain. Ils sont désormais le support d'une palette de stratégies individuelles qui n'intègrent pas toujours les acteurs du ravitaillement urbain. De ce point de vue, l'insertion massive des paysans au marché urbain est un facteur de modernisation des pratiques et systèmes commerciaux périphériques.

L'émergence des foires, devenues de véritables pôles périphériques, est à resituer dans les dynamiques d'approvisionnement urbain. Cependant, on peut toutefois noter que ces centres en cours de développement jouent un rôle dans l'organisation des flux et des modes de vie de la périphérie et qu'un réseau d'approvisionnement villageois est né de la convergence des acteurs et de leurs stratégies.

Ce constat interroge sur l'impact des dynamiques commerciales décrites, à l'échelle, non plus des lieux qui abritent un lieu d'échange ou des villages qui viennent commercialiser leur production, mais à l'échelle de l'ensemble des établissements humains de la périphérie de Bamako. Ainsi, après avoir saisi le phénomène de développement des foires, analysé leur fonctionnement et les interactions engendrées, il s’avère nécessaire d’aller plus loin dans l’analyse et d'étudier les liens entre le développement des foires et la transformation de l’espace rural à proximité de Bamako.

Partie 3 : La place des foires dans les transformations de l'espace rural à proximité de Bamako

"Among geographers it is a commonplace that no human settlement is more difficult to supplant than an established market"

Halford Mackinder

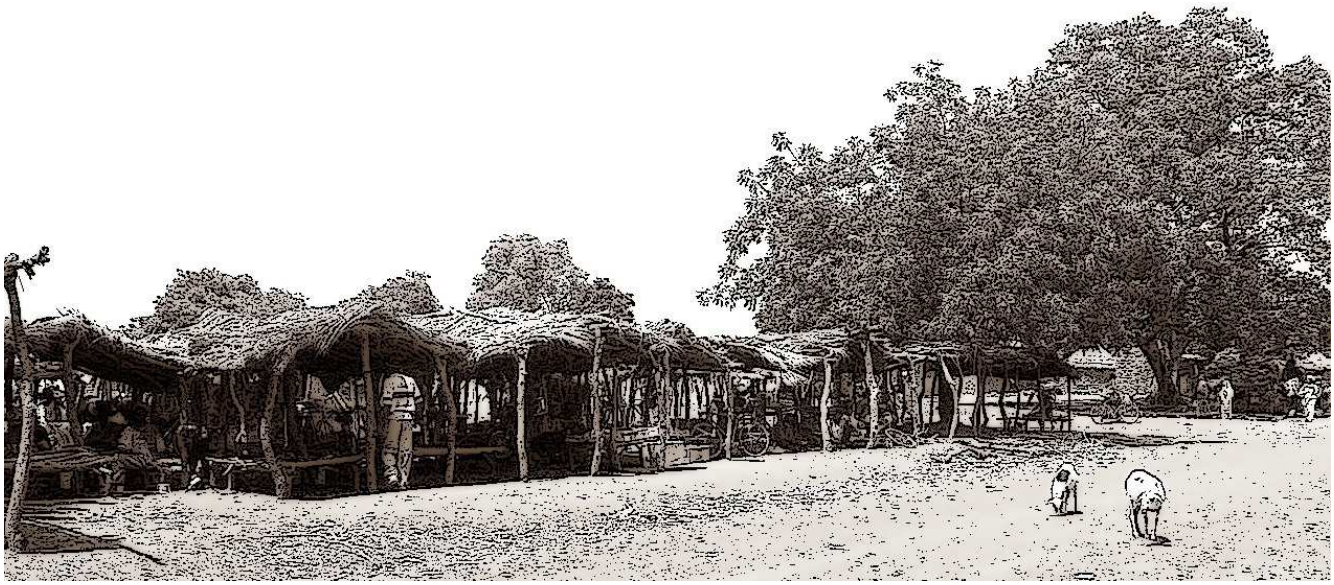

Introduction

Dans cette partie, nous cherchons à comprendre si le maillage de l'espace en foires ne modifie pas l'organisation et la structure même du territoire au service de cet approvisionnement. La forte intégration locale des foires, ainsi que leur dimension régionale du fait de leur insertion au marché urbain, pose en effet de nombreuses questions quant à leur rôle dans une évolution éventuelle du système de villes et du système villageois[75] en périphérie. Nous changeons donc d'échelle. Au delà du réseau des foires précédemment décrit, nous prenons en compte l'ensemble des localités de la périphérie de Bamako, y compris celles qui accueillent une foire.

Pour comprendre les transformations qui affectent la région métropolitaine, il faut mettre en place une méthode de description et de classification de l'espace qui permette d'appréhender le type et le niveau de mutation en cours. Nous chercherons principalement à comprendre les transformations de la structure géographique de l'espace rural, autrement dit la composition du territoire en centres ou en établissements humains. Pour ce faire, nous proposons d'analyser la composition du territoire de la périphérie en établissements humains, de les classer suivant leur capacité à polariser les flux dans l'espace, et d'y observer la place des localités accueillant une foire.
Analyser les liens entre le développement des foires et la transformation de l'espace rural nécessite une approche davantage centrée sur l'analyse spatiale, qui utilise les outils de la classification hiérarchique. Elle permettra de distinguer les centres de l'ensemble de la périphérie afin de comprendre si les foires sont simplement des institutions commerciales qui ont une position nodale dans la structure commerciale de la périphérie ou si ce sont des lieux de concentration du développement local dû à leur fonction de place centrale.

Le groupement d'activités et de flux qui a lieu sur la foire renvoie à la notion de centralité. De ce rôle de marché naît une certaine capacité d'attraction. Nous émettons donc l'hypothèse que celle-ci déterminera en partie une hiérarchie de lieux, et que les dynamiques marchandes au sein du réseau d'approvisionnement de la ville de Bamako ont une influence sur la place des

[75] Le "système villageois" est défini ici comme un ensemble organisé de localités rurales. Cet ensemble est qualifié d'organisé car il existe des interactions entres les localités rurales. Ce terme générique permet de nommer l'ensemble des localités rurales et de les différencier du système urbain composé des centres de l'armature urbaine.

villes et villages accueillant une foire au sein de la hiérarchie des établissements humains en périphérie.

Pour vérifier cette hypothèse, il est indispensable de passer par une analyse minutieuse de la composition de notre terrain en centres, d'expliquer notre démarche de classification de l'espace, pour mieux revenir ensuite à la place des foires dans ce maillage. Notre travail s'inscrit dans une démarche similaire à celle de Galaup qui a analysé les "villages centres" du bassin arachidier au Sénégal et a permis de comprendre les facteurs contemporains d'émergence de nombreuses petites villes (Galaup, 1991), puis celle de Giraut qui a montré que les petites villes d'Afrique de l'Ouest, comme une catégorie polygénique, ont été "*récemment renforcée par l'émergence d'importants marchés ruraux*" (Giraut, 1994, p. 64). Au Mali, seul le système Marka a été étudié dans ce sens. J. Gallais a montré que le dynamisme des marchands Marka "*retrace une forme d'urbanisation par le bas*" (Giraut, 1994, p. 60).

Ne pouvant se référer à des travaux préexistants, il est nécessaire auparavant de discuter d'une classification pertinente des localités de la périphérie (chapitre 7) et de passer par une analyse de la dynamique du réseau urbain malien et régional autour de Bamako (chapitre 8). Nous avons fait le choix d'une classification de l'espace et d'une nomenclature qu'il nous faut en effet discuter puisqu'elle influence la qualité des résultats. De plus, l'analyse de la structure de l'armature urbaine permettra de situer les localités de la périphérie et les foires dans les dynamiques nationales et régionales.

Nous nous interrogerons ensuite sur les liens existants entre la hiérarchie des villes de la périphérie et la présence de foires (chapitre 9) : la foire et le type de foire sont-ils des marqueurs du rang d'une ville ? Dans le dernier chapitre, nous questionnerons les correspondances entre le rayonnement des différentes foires et le stade de développement urbain des localités qui les accueillent afin de comprendre si les foires ont contribué à dynamiser le processus d'urbanisation en périphérie de Bamako.

Chapitre 7. La nomenclature des établissements humains au Mali

La foire est un espace occupé par l'activité commerciale. Cependant, la foire se tient dans des lieux qui n'ont pas cette seule fonction. Ainsi, la foire est un espace dédié à l'échange, au sein d'un établissement humain, ville ou village. Le jour de foire, le lieu est animé par des flux de marchandises et d'acteurs du commerce, en plus des activités des résidents qui l'habitent, y travaillent et le parcoure. Les chapitres précédents ont permis de montrer l'ampleur des interactions spatiales au sein du semis de foires. L'analyse centrée sur les lieux d'échange était alors essentielle pour percevoir au mieux les pratiques. A présent, nous prenons en compte l'ensemble des établissements humains, qu'ils possèdent ou non une foire. Pour cela, une analyse de la terminologie adaptée s'impose.

En Afrique de l'Ouest, les définitions des centres urbains sont variées. Au Mali, c'est la combinaison des critères de taille des agglomérations (population) et du statut administratif qui a été retenue officiellement. Les centres urbains sont définis ainsi : ce sont des établissements humains ayant plus de 5 000 habitants ou ayant le statut administratif de chefs lieux de cercle du pays. Mise à part cette définition officielle et l'organisation administrative, la terminologie permettant de nommer et différencier différents types d'entités urbaines ou rurales n'a pas fait l'objet d'une réflexion particulière au Mali. Nous faisons ici le point sur le vocabulaire existant et la terminologie adaptée au contexte national.

7.1. L'influence des pratiques coutumières dans la désignation des lieux et leur organisation

Au Mali, l'habitat est groupé et la population est concentrée dans un village ou une ville. En dehors de ces centres, il n'y a pas d'habitation. Le seul exemple d'habitat dispersé est celui des hameaux, dont la population est rattachée officiellement au village d'origine. En bambara, on nomme ces hameaux "*togoda*" ou "*bougouda*". C'est la case où l'abri qui se trouve dans un champ éloigné du village. La population s'y abrite saisonnièrement lorsque les travaux des champs nécessitent d'y passer la nuit. Les chasseurs ou les pêcheurs sont à l'origine de nombre d'entre eux. Ils les érigent quand ils sont loin de chez eux et cette implantation temporaire

sous forme d'une ou deux cases isolées peut parfois donner lieu à des villages. Dans ce cas, l'ancien hameau reste attaché au village d'origine. Malgré le développement démographique, le village d'origine garde en effet une importance cruciale dans les pratiques. L'implantation initiale "*koro*" est psychologiquement plus importante chez les Bambaras que le nouveau "*kura*". Les ancêtres y sont enterrés et les lieux d'adoration s'y trouvent. Le hameau devenu village reste un "*bougouda*" ou un "*togoda*" par rapport au village d'origine, même si cette hiérarchie de pouvoir n'a de valeur que dans les usages locaux et n'est pas reconnue dans le fonctionnement administratif du pays[76]. Cet exemple de relation coutumière entre le « *dugu* » (village, ville) et son « *bougouda* » montre que ce n'est pas la taille mais l'ancienneté qui prime dans la représentation des lieux. Le caractère saisonnier et la sobriété de l'implantation de ces fermes/campements localisés ne peut être comparé au phénomène de dispersion de l'habitat que l'on rencontre en Europe ou en pays Bamiléké sous forme de bocage. De ce fait, l'unité spatiale la plus fine et la plus pertinente est celle du village ou du centre urbain.

Le terme "dugu" s'utilise aussi bien pour dire : "aller à la ville" ou "aller au village". Ainsi la différence sémantique entre « *dugu* » et "*bougouda*" ou "t*ogoda"* (le hameau) n'est pas liée à des différences de niveau de vie, de pratique, de densité ou de taille (gros ou petit village) mais bien à l'ancienneté. La distinction entre l'urbain et le rural n'apparait pas dans le langage courant. Ces termes font davantage référence au groupe d'habitations, qu'ils ne distinguent le statut d'une localité ou son niveau d'urbanité**.** Par exemple, Ouelessebougou et N'Dabougou sont deux localités situées au sud de Bamako. Le suffixe "*bougou*" leur a été attribué mais l'un d'eux est un chef-lieu important de la périphérie de Bamako et abrite 7 000 habitants, l'autre un village de 180 habitants sous sa juridiction (situé à moins de 10 km de celui-ci). De même, Kourouba (Village situé au sud de Bamako) dont le suffixe "*ba*" signifie "grand" n'abrite que 1400 habitants, et Kalabancoura dont le suffixe "*kura*" signifie "nouveau" abrite plus de 33 000 habitants (nouveau quartier de Bamako).

Le fait que le vocabulaire bambara ne différencie pas de manière spécifique l'urbain du rural est crucial dans l'approche des représentations spatiales des populations.

Dans ce pays à dominante rurale, la terminologie des lieux est en effet surtout liée à la pratique de l'agriculture. Dans ce domaine, la différenciation majeure se fait entre : les zones de culture et les zones d'habitat. L'unité d'habitat de référence est la case : « *bougou* ». De nombreux toponymes de villages sont construits autour de ce terme. L'ensemble de cases

[76] Par exemple, un hameau rattaché symboliquement à un village et considéré comme tel par la population, peut se voir attribuer le statut de village par l'administration si le développement démographique y est notable.

regroupées c'est le « *dugu* ». C'est lorsque la case est située au sein des champs de culture, isolée en son cœur et saisonnièrement implantée, que l'on parle de hameau de culture : bougouda, tiekebougouda. « *Togo* » est la zone où l'on cultive, c'est la brousse où l'on observe l'empreinte de l'homme. Si le vocabulaire différencie le lieu de l'habitat et le lieu de travail (le champ) ils sont très fortement liés. R. Lebeau, à propos des structures agraires dans le monde, évoque les liens étroits existants entre ce qu'il nomme les "*centres d'exploitations*" (c'est l'habitat rural, le lieu de vie de l'agriculteur, l'endroit où sont stockés les récoltes, les animaux et outils) et le "*territoire exploité*" (constitué des champs, pâturages, bois) (Lebeau, 1996, p. 29). Au Mali, ils sont également agencés spatialement de manière à faciliter les déplacements. Ainsi, la brousse fait partie intégrante de l'espace quotidien, cependant suivant la distance au logement, les qualificatifs varient. Le "*So-foro*" est le champ de case situé en auréole autour des habitations, et le "*koungodian-foro*" le champ de brousse, dont les parcelles cultivées sont disséminées en brousse. En fait, plus qu'une question de distance à l'habitat, traditionnellement le "*So-foro*" est le domaine des productions familiales pour l'autoconsommation et le "*koungodian*" des productions commerciales ou secondaires. Le vocabulaire permettant de distinguer deux espaces est donc davantage lié à l'usage et à l'occupation du sol. Ces usages du territoire sont assez peu adaptés au contexte urbain. Il faut donc chercher ailleurs les notions qui permettent de qualifier les différents établissements humains.

7.2. Différencier l'urbain du rural au Mali

Les qualificatifs qui permettent de désigner les différents types d'entités urbaines sont variés dans la bibliographie. Pour les distinguer, le nombre d'habitants est l'outil principal (différentiel de taille entre petite et moyenne ville par exemple). Il peut se conjuguer à un qualificatif administratif (capitale), à un niveau d'influence (ville primatiale), mais aussi à des fonctions (ville industrielle, ville administrative, ville touristique) ou une référence au site d'accueil (ville portuaire, ville forteresse). Bien que la terminologie soit assez vaste, elle n'est pas fixe et varie suivant les zones d'études et les auteurs. En Europe, une petite ville comprend quelques milliers d'habitants. En France, les auteurs s'accordent sur les bornes de 5000 à 20 000 habitants et le seuil d'accès à l'urbain est de 2 000 habitants. Au Québec, le seuil de 2 500 est utilisé par certains auteurs pour distinguer les petites villes car il semble plus approprié à un semis urbain plus dense (Desmarais, 1984). Une ville moyenne en Europe

est une ville de 50 000 à 500 000 alors qu'en Chine, une ville est considérée comme petite jusqu'à 100 000 habitants (Pumain *et al*, 2010).
Pour qualifier les entités rurales, le vocabulaire est moins riche. Village, hameau, bourg sont les principales notions développées. Et si les auteurs travaillant sur les centres urbains citent volontiers des seuils pour qualifier les centres et les différencier, cette pratique est presque absente des développements sur les localités rurales, sauf besoin de classification et travail statistique. Cela a compliqué notre travail de définition préalable de la nomenclature permettant de nommer et différencier les établissements humains sur notre terrain.

Outre les distinctions paysagères, la différence entre l'urbain et le rural au Mali est basée sur le niveau d'équipement, l'accessibilité, l'activité principale et le développement des fonctions de services. C'est dans les centres urbains que se concentrent les équipements, les services et le commerce. Mais là aussi, le niveau de développement de ces activités ou de ces structures, est variable. C'est la capitale qui constitue le premier niveau d'urbanité. Les biens et services les plus rares y sont concentrés, ce qui favorise, comme nous l'avons vu, la convergence des flux à l'échelle nationale. Les centres de niveau inférieur à ce premier échelon sont constitués des capitales régionales et des chefs-lieux de cercle, à qui le gouvernement attribue automatiquement le statut urbain, et dont les fonctions administratives anciennes ont favorisé la fixation de la population et un rôle de centre pour leur hinterland. Au niveau encore inférieur, les centres urbains dits locaux remplissent des fonctions d'offre de services et de marchandises pour leur hinterland agricole. Les attributs de l'urbanité sont présents mais plus difficilement identifiables compte tenu du poids des activités primaires in situ et dans l'espace d'influence périphérique.
Enfin, la ruralité d'une localité est marquée par un secteur primaire développé (agriculture, élevage, pêche). L'artisanat est le secteur principal d'accès aux biens et services et le commerce ne constitue une activité principale que pour une minorité d'acteurs. Les voies de communication sont peu développées et principalement sous la forme de pistes rurales ; le transport non motorisé est majoritaire.
Classiquement, la taille de la localité est utilisée pour différencier ces quatre niveaux : les trois niveaux d'urbanité cités (centre à influence nationale, régionale et locale) et le niveau rural inférieur. Cependant, les classes de population utilisées doivent représenter une même réalité en termes de développement des équipements et des types de besoins urbains. Admettre des seuils de population permet des comparaisons plus aisées, mais une telle

démarche peut être critiquée puisque la seule prise en compte de la taille n'indique pas le véritable rôle de la ville ou de la localité villageoise.

Notre démarche de définition de la nomenclature de référence est la suivante : la définition de seuils est basée sur les caractéristiques nationales en termes de localisation des établissements humains, de leur poids démographique et des formes d'habitat. La taille des agglomérations comme critère de distinction est préférée à la densité car la forme d'habitat majoritaire au Mali est l'habitat groupé.
Comme rappelé précédemment, le Mali est un pays enclavé où l'habitat est concentré sous forme de village/ville et qui présente des densités moyennes faibles et de grands écarts régionaux. Ces caractéristiques nationales nous amènent à prendre en compte plusieurs éléments. Tout d'abord, cela suppose que l'on attache un soin particulier à qualifier les localités rurales qui constituent le mode d'habitat le plus développé. Cela suppose aussi que le maillage des centres urbains (qui concentrent l'offre de services, d'équipements et de biens rares dans un milieu à dominante rural) puisse combler les besoins d'un hinterland rural, ou que les localités rurales concentrant le niveau d'équipement le plus important soient à même d'offrir un panel de biens /services de base qui puisse compenser l'absence d'un centre urbain à proximité. En plus de la taille des agglomérations, le critère de localisation est donc un point primordial de notre analyse.

Le seuil de distinction entre établissements humains urbains et ruraux admis ici est celui de 5000 habitants. Ce seuil parait pertinent notamment afin de pouvoir comparer les données de notre échantillon aux statistiques nationales récentes. Nous disposons pour effectuer ce travail des données du recensement de 1998. Le recensement effectué en 2009 n'a pas été intégralement publié à ce jour. Les résultats provisoires et l'atlas du Mali 2010 (Atlas du Mali, 2001 et 2010) fournissent des informations sur : la population totale, celles de la capitale et des principales villes du pays et en complément, des données de synthèse sur la taille des agglomérations de plus de 5 000 habitants (Atlas du Mali, 2010). Mais l'absence de répertoire des villages avec les données démographiques empêche tout travail détaillé sur des données récentes. Nous ne discuterons pas ce seuil dans un premier temps afin de pouvoir utiliser les données disponibles.

7.3. Pour une nomenclature des centres urbains

Dans le but de qualifier et différencier les différentes entités urbaines, nous avons choisi une terminologie liée à leur taille et aux relations qu'elles entretiennent avec les autres centres de l'armature urbaine nationale. Nous posons donc l'hypothèse que la taille est un bon indicateur du niveau d'organisation urbaine et d'équipement. Ainsi, compte tenu du fait que Bamako constitue la seule agglomération de plus de 200 000 habitants, le premier échelon urbain est nommé **« ville primatiale »**. Le seuil de 500 000 habitants permet de mettre en évidence la macrocéphalie caractéristique du Mali, mais également de ne pas biaiser les comparaisons avec d'autres pays possédants un ou plusieurs centres millionnaires. Le seuil de 500 000 habitants permet d'isoler les agglomérations millionnaires dont les fonctions administratives, politiques et économiques influencent le fonctionnement national.

En deçà de ce seuil, on constate au Mali une faible concentration des centres entre 100 000 et 200 000 et une absence totale de centre entre 200 000 et 500 000 habitants en 1998. Le seuil de 100 000 habitants permet de prendre en compte ces quelques centres qui constituent des relais de la métropole nationale, tout en ayant une taille qui justifie d'une densité, d'un niveau d'équipement apte à concentrer les activités économiques et équipements importants du pays. Les centres ayant de 100 000 à 500 000 habitants sont nommés **« grandes villes »**. La figure suivante (tableau 6) reprend la terminologie des centres urbains et la taille qui leur correspond. Ce vocabulaire sera utilisé tout au long de notre développement.

Tableau 6 - Terminologie employée pour qualifier la taille des centres urbains

Terminologie	**Taille des centres urbains (en nombre d'habitant)**
Ville primatiale	Plus de 500 000 habitants
Grande ville	De 100 000 à 500 000 habitants
Ville moyenne	De 20 000 à 100 000 habitants
Petite ville	De 5 000 à 20 000 habitants

Compte tenu de la structure urbaine du Mali, déficiente en grandes villes, nous avons porté notre attention à la définition de **la ville moyenne** et de **la petite ville**. Pour différencier petite et moyenne ville, la question a été de savoir jusqu'où ces deux types de centres urbains étendent leur influence. Théoriquement, la distinction entre petite et moyenne ville s'opère dans les relations qu'entretiennent ces villes avec les autres centres de l'armature urbaine. En effet, comme le dit Desmarais « la hiérarchie urbaine n'est pas le seul résultat de la taille de la

ville, mais surtout de l'importance de sa fonction régionale, c'est-à-dire de son rôle dans le tissu urbain régional » (Desmarais, 1984, p. 355). Selon G. Desmarais, la petite ville et la ville moyenne jouent tous deux des rôles de centres régionaux dans le sens où elles desservent en biens et en services la population de leur hinterland. La différence majeure se situe dans leur rayonnement, plutôt local pour les petites villes, régional pour les villes moyennes.

Au Mali, la ville moyenne joue un rôle de centre provincial alors que la petite ville étend son influence auprès de la communauté paysanne organisée en village qui compose son hinterland ; hinterland qui est par définition inferieur à celui de la ville moyenne. En tant que ville moyenne, une ville joue dans le contexte malien et suivant les principes de la hiérarchie, un rôle de relais des métropoles régionales. L'offre d'infrastructure et de service doit être suffisante pour justifier une aire d'influence de type régionale comprenant un ensemble de localités rurales, voire de petites villes. Au contraire, la petite ville est davantage un centre local né des relations nouées avec la campagne environnante. La taille du centre permet des relations directes entre les habitants.

Pour ces raisons, le seuil choisi pour distinguer ville moyenne et petite ville est de 20 000 habitants. G. Desmarais parle de forte identité régionale des petites villes, c'est pourquoi le seuil des 10 000 habitants constitue également un seuil pertinent. Il sera pris en compte pour évaluer la rapidité du passage des petites villes au statut de ville moyenne. L'utilisation courante du seuil de 20 000 habitants par de nombreux géographes africanistes (F. Giraut, 1994 ; J. Gallais, 1960 ; M. Bertrand, 1997; J.F Troin, 1975) a influencé notre choix. De ce fait, le seuil retenu pour qualifier les petites villes est de 5 000 à 20 000 habitants.

La nomenclature tient compte essentiellement de la taille des centres. Les enquêtes n'ont pas ciblé le tissu social de ces différents centres et aucune étude ne permet de cibler précisément cet aspect sur notre terrain. Parce que le type de relations entre habitants varie suivant la taille de l'établissement humain et qu'il constitue un élément important de la définition des centres, nous avons cependant intégré, à partir des seuils évoqués dans la bibliographie cet aspect, dont le tableau suivant fait la synthèse (F. Giraut, 1994 ; J. Gallais, 1960 ; M. Bertrand, 1997; J.F Troin, 1975).

Tableau 7 - Tableau de synthèse reprenant les principales caractéristiques des centres urbains suivant la dénomination adoptée

	Aire d'influence	**Structure sociale**	**Offre de services et d'équipements**	**Type de relations entre habitants**
Ville primatiale	Nationale et internationale	Différenciation prononcée des couches sociales	Offre d'une gamme de biens et de services la plus élevée du pays	Relations directes à l'échelle du "carré" (ensemble de rues formant un carré)
Grande ville	Nationale	Différenciation prononcée des couches sociales	Centre qui joue un rôle de relais de la métropole nationale et a une fonction de centre d'approvisionnement au moins régional	Relations directes à l'échelle du quartier
Ville moyenne	Régionale	Différenciation prononcée des couches sociales (liée au rôle administratif du centre)	Centre secondaire qui joue un rôle de relais pour les métropoles régionales	Relations directes à l'échelle du quartier
Petite ville	Locale	Différenciation des couches sociales liée à la présence de quelques acteurs spécialisés (en lien avec la spécialisation fonctionnelle du centre)	Centre local qui joue un rôle d'approvisionnement pour les communautés agricoles locales	Relations directes entre habitants. La place publique constitue le cœur de la vie de relation

7.4. Pour une nomenclature des localités rurales

En deçà du seuil de 5 000 habitants, admis par le gouvernement, on parle de localités rurales. Le terme « localité » renvoie d'ailleurs à lui seul à la notion d'espace à dominante rural puisqu'il qualifie selon Brunet plutôt les lieux habités de type bourg ou village (Brunet *et al,* 1992, p. 306).

Nous considérons qu'au delà de 5 000 habitants, les établissements humains possèdent les caractéristiques fonctionnelles de l'urbain (défini plus haut) et que le niveau d'ancrage dans le local décroit. En deçà de 5 000 habitants, les centres n'ont pas une morphologie et une économie typiquement urbaine : ils en possèdent parfois quelques aspects, dûs à leurs

fonctions de services, ce qui rend la distinction plus difficile, mais leur rôle d'organisme rural ancré dans le local prime. Afin de distinguer la catégorie urbaine assurant le renouvellement urbain par le bas (petite ville) et les organismes ruraux accueillant quelques fonctions de services, nous utilisons la notion de **bourg**. Cette notion est intéressante car elle évoque la petite agglomération, entre ville et village (Brunet *et al*, 1992, p. 74). Elle renvoie à la complexité de distinguer ces deux organismes qui assurent le renouvellement urbain par le bas, mais à des rapidités et à des modalités différentes. Cette notion évoque également une localisation commerciale. Dans sa définition, c'est en effet la fonction commerciale du bourg qui explique sa taille plus importante que celle des villages ayant le même profil mais n'en possèdent pas. « *(Le bourg) se distingue des villages voisins par la tenue régulière d'un marché, par des magasins et des services élémentaires* » (Brunet *et al*, 1992, p. 74). Cette notion constitue donc un aspect crucial de notre travail, puisqu'elle renvoie à des fonctions commerciales relevées dans les foires. Etudier la place des foires dans la hiérarchie urbaine, c'est réfléchir au statut des villes/villages qui les accueillent et à la taille supposée plus importante que peut apporter la fonction tertiaire en général et commerciale en particulier.

Ne connaissant pas la réalité des fonctions commerciales pour la catégorie des villages immédiatement inferieurs à 5 000 habitants à l'échelle du Mali, nous retenons la définition suivante du bourg, adaptée aux réalités de notre terrain. Le bourg est la localité rurale hiérarchiquement inférieure à la petite ville et dont les fonctions tertiaires (de base) sont suffisamment développées pour encourager la fixation d'une part plus significative de la population que dans les autres villages.

Pour ces raisons, le bourg peut nouer à la manière de la petite ville des relations avec la campagne qui l'entoure. Mais la fonction tertiaire des bourgs ne bénéficie pas systématiquement à d'autres villages. Le seuil de 2 000 ou 1 000 habitants évoque une concentration humaine suffisante pour justifier l'implantation de fonctions tertiaires qui bénéficient au village d'accueil voire aux villages alentours et explique ainsi l'existence de relations avec la campagne qui l'entoure. Nous supposons donc que la taille de 1 000 habitants constitue un seuil acceptable de définition du bourg. Cependant, l'aire d'influence est très variable suivant que la taille du village soit plus proche des 5000 habitants ou de 2000. Pour cette raison, nous proposons une nomenclature qui distingue deux types de bourgs. Les **gros bourgs** qui ont une aire d'influence supérieure au village et les autres. Nous posons l'hypothèse que petit et gros bourg constituent des lieux où la spécialisation productive est suffisamment marquée pour influencer la taille de l'aire d'influence. En deçà, les villages ont des activités qui ne nécessitent pas de relations intenses avec d'autres centres, en dehors des

relations sociales coutumières. De même, le petit et le gros bourg se distinguent par un taux de spécialisation engendrant ou non une aire d'influence supérieure au village.

Pour des raisons pratiques, nous avons cependant tenu à nommer les villages de moins de 1000 habitants. On distingue les villages de 400 à 1 000 habitants (**village moyen**), de 200 à 400 habitants et de moins de 200 habitants (**petit village**). Ces tailles constituent les modèles d'établissements humains locaux (localités rurales de base au sens de J. Gallais (Gallais, 1960), respectivement à l'échelle de la périphérie et à l'échelle nationale, c'est pourquoi ils constituent des catégories spécifiques.

Tableau 8- Terminologie employée pour qualifier les localités rurales selon leur taille

Terminologie	**Taille des localités rurales (en nombre d'habitant)**
Gros bourg	2 000 à 5 000 habitants
Petit bourg	1 000 à 2 000 habitants
Village moyen	400 à 1 000 habitants
Petit village	Moins de 400 habitants

La nomenclature ainsi proposée (tableau 8) permet dans le chapitre suivant de multiplier les échelles de comparaison. Cependant, dans le chapitre 3, nous reprécisons davantage cette nomenclature en ajoutant de nouveaux critères qui tiennent compte du rôle du centre et de son importance relative au sein de l'armature urbaine. Notre travail d'analyse de la hiérarchie des centres en périphérie de Bamako nous amènera ensuite à discuter ces seuils et à les confronter aux réalités du terrain.

Chapitre 8. Un système de villes et de villages fortement influencé par la présence de la capitale macrocéphale

Avant de détailler la structure géographique[77] de la périphérie de Bamako, nous proposons un bref éclaircissement sur l'armature urbaine à l'échelle nationale. Cela permet d'une part de prendre en compte les spécificités maliennes dans notre analyse (densités urbaines, rurales et tailles des centres), d'autre part de ne pas négliger les spécificités de notre terrain, celles de la périphérie d'une métropole presque bi-millionnaire. Chaque pays a son réseau de villes, qui s'explique par son histoire, ses particularités socio-spatiales. Nous revenons ici sur la composition urbaine du territoire malien et sa distribution parce que la réalité fonctionnelle des villes de la périphérie ne peut être saisie sans une compréhension du réseau urbain national.

8.1. La macrocéphalie de la capitale malienne : un lieu commun en Afrique de l'ouest

8.1.1. La ville primatiale domine l'armature urbaine malienne

Le réseau urbain malien se distingue par l'extrême développement de Bamako par rapport aux villes du reste du pays. Comme le montre la figure 18, la primatie de Bamako est d'autant plus visible que c'est la seule ville millionnaire en 1998 et qu'aucune autre ville ne dépasse les 200 000 habitants. Ce phénomène s'accroit puisque l'indice de primatie (rapport de la population de la première ville sur celle de la seconde) est en 1998 de 7,5 et de 8,1 en 2009. Pourtant la primauté de Bamako est ancienne. Bamako n'était qu'une ville moyenne à la fin de la période coloniale (76 000 habitants en 1958). La croissance urbaine s'est accélérée depuis l'Indépendance, et la ville, qui comptait 650 000 habitants lors du recensement de 1987, en abrite près de 840 000 en 1994 et dépasse le million d'habitants en 1998. Même si la population des autres villes s'est accrue elle aussi, la capitale malienne demeure, de très loin, la principale agglomération du pays. Ce phénomène de macrocéphalie est cependant à resituer dans le contexte plus global de l'urbanisation en Afrique, dont c'est l'une des principales

[77] Le vocable de "structure géographique" est utilisé ici pour designer la composition d'un territoire en centres ou en établissements humains. En ce sens, la structure géographique de notre terrain est décrite selon la taille des centres et leur poids dans l'espace étudié et ce, quel que soit leur statut, urbain ou rural.

caractéristiques. Ce qui interpelle davantage, c'est la très faible représentation des grandes villes à l'échelle nationale.

Figure 18 - Le poids de Bamako comparé à la taille des principales agglomérations du pays en 1998

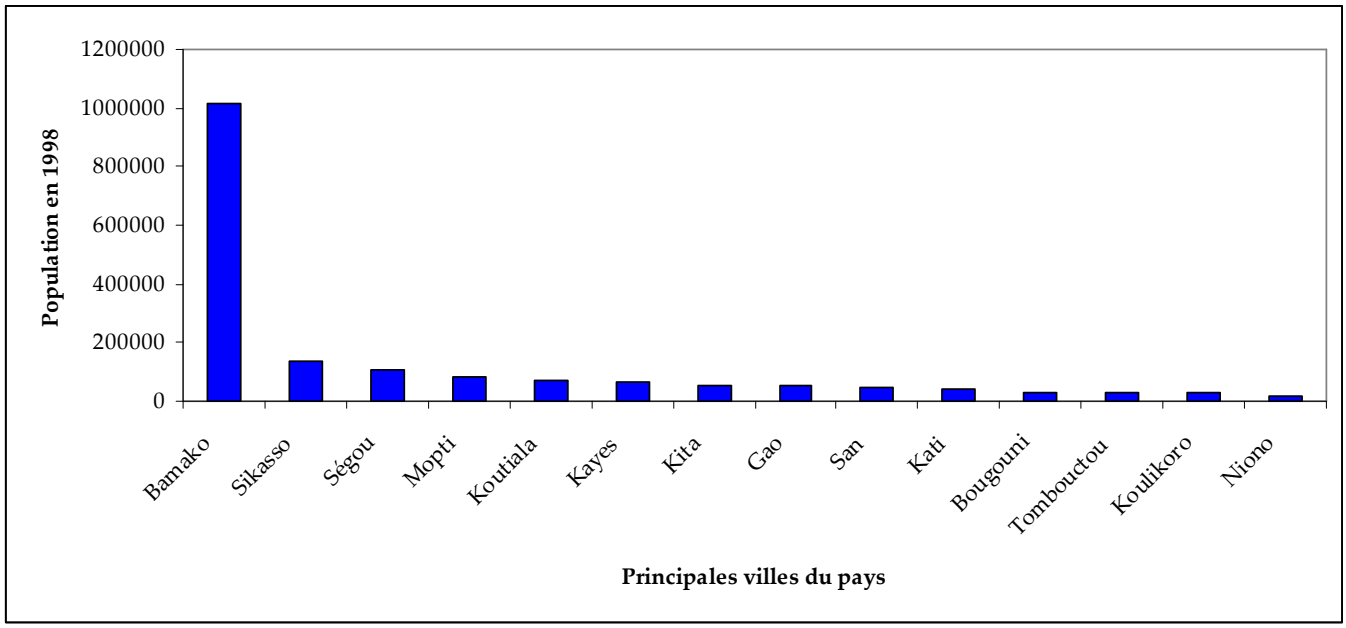

Source : Atlas du Mali, 2001

8.1.2. Une bonne représentation des villes moyennes qui viennent nourrir la catégorie des grandes villes

Loin derrière la capitale, Sikasso et Ségou, respectivement deuxième et troisième ville du pays, sont les seules à dépasser les 100 000 habitants lors du recensement de 1998. On peut noter néanmoins que Bamako, Sikasso et Ségou rassemblent à elles seules presque la moitié de la population urbaine du Mali en 1998 (48,3 %, selon l'Atlas du Mali, 2001). Ces deux villes ont connu une croissance démographique parmi les plus importantes du pays de 1976 à 1998 (respectivement 107,7 % et 62,3 %), et aucun autre centre urbain n'est venu grossir cette catégorie des grandes villes durant cette période. Bénéficiant de précipitations abondantes (supérieures à 200 mm), la croissance de Sikasso suit la tendance générale de forte concentration démographique dans la zone sud du Mali, à forte potentialité agraire. La croissance démographique de Ségou et Mopti est à associer davantage à la tendance nationale de la localisation des hommes le long du réseau hydrographique surtout dans le nord et le centre du pays, où la présence d'eau n'est pas synonyme d'insalubrité comme dans le sud du Mali.

L’affirmation progressive de capitales régionales et des chefs lieux de cercle dans le tissu urbain national est notable et explique le décollage des grandes villes mais aussi des villes moyennes dans l'armature urbaine malienne depuis l'Indépendance. Ainsi, les 13 plus grandes villes du pays sont des chefs lieux de région ou de cercle. La fonction politico-administrative a joué un rôle essentiel dans le développement de centres, au moment de l’émergence de l’armature urbaine malienne.

Pourtant, les villes à statut de chefs lieux de cercle ou de région n'ont pas connu les mêmes évolutions démographiques. La figure 19 montre de fortes variations de taille entre les 13 premières agglomérations du pays. D'autres facteurs sont à l'origine de la forte différenciation de la taille de ces centres, qui varie entre 20 000 et 134 000 habitants. Parmi les croissances les plus spectaculaires, on peut citer les villes de la zone cotonnière (Kita, Koutiala, Sikasso) et les villes ayant bénéficié des flux migratoires liés à la sécheresse (Gao, Tombouctou).

Figure 19 - Les principales villes du pays (hors Bamako) en 1998 : un panel de villes moyennes et une faible représentation de grandes villes

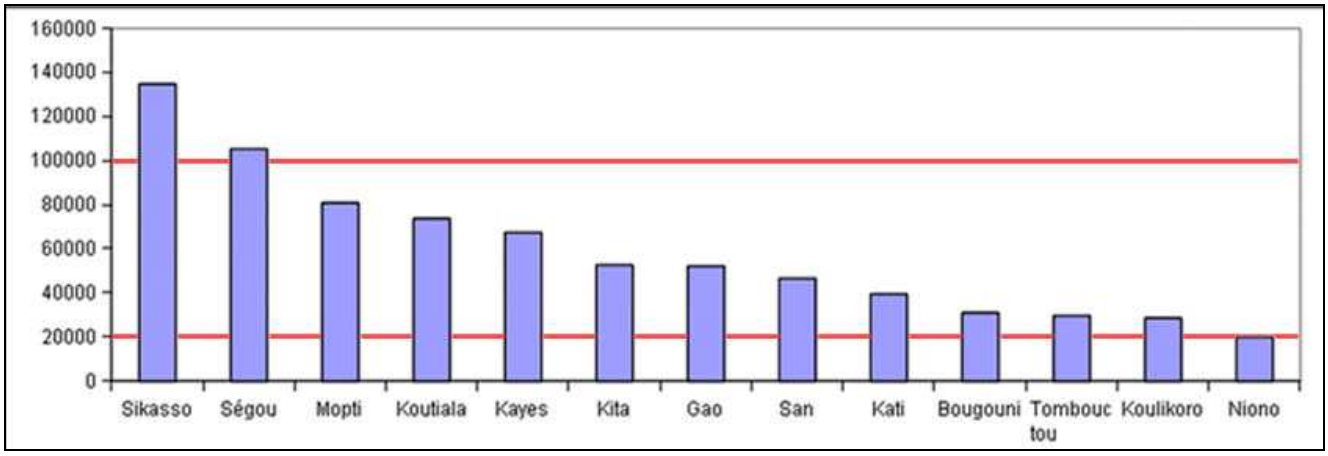

Source : Atlas du Mali, 2001

Cependant la structure urbaine du pays évolue rapidement. On constate sur le graphique suivant (figure 20) que 4 nouvelles villes rejoignent la catégorie des grandes villes (plus de 100 000 habitants) de 1998 à 2009. Koutiala confirme ainsi son impressionnante croissance depuis 1976. Kayes et Mopti poursuivent leur croissance déjà remarquée dans la période 1976-1998 pour venir gonfler le rang des grandes villes. Mais c'est Kati, qui ne comptait qu'un peu moins de 40 000 habitants en 1998, qui connait la croissance la plus fulgurante et confirme le phénomène général d'attraction des villes situées dans l'aire métropolitaine de Bamako.

Figure 20- Augmentation du nombre de centres dans la catégorie des grandes villes pour la période 1998-2009

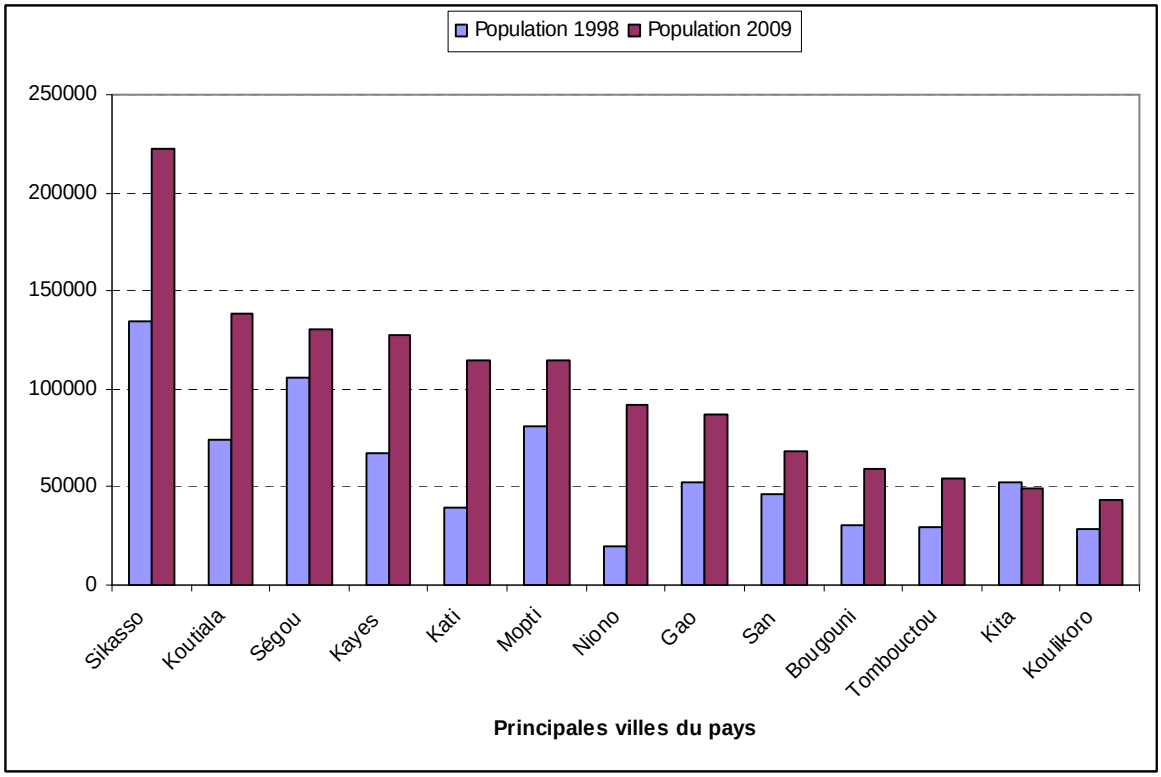

Source : Atlas du Mali, 2010

Ce phénomène d'accroissement du nombre de grandes villes durant la période 1998-2009 (de trois centres de plus de 100 000 habitants à sept centres) illustre la réalité du développement urbain au Mali : celle d'un pays longtemps confiné à une lente croissance urbaine qui connait désormais les premiers signes de modification de sa structure urbaine. En effet, ce pays possède un taux d'urbanisation encore faible (estimé a 34 % en 2008) et reste classé dans la catégorie des pays où l'urbanisation progresse lentement (notamment par rapport aux pays côtiers de l'Afrique de l'ouest). Pourtant, de nombreux facteurs peuvent faire penser que l'urbanisation au Mali connait un tournant, avec non seulement l'amplification du poids démographique des villes, mais également la modification de la structure de l'armature urbaine. Ces témoins sont d'abord la bonne représentation des villes moyennes, qui, comme nous l'avons vu pour le période 1998-2009 viennent nourrir le rang des grandes villes ; une forte augmentation du taux d'accroissement de la population nationale durant la même période (48 % selon l'atlas du Mali 2010) ; ainsi qu'une reprise de l'accroissement de la population de Bamako en 1998 après plusieurs décennies de ralentissement.

Les villes moyennes sont elles davantage représentées dans l'armature urbaine nationale en 1998. Au nombre de 11, seules 4 d'entres elles ont rejoint la catégorie des grandes villes au cours de la période 1998- 2009. Les 7 villes qui n'ont pas rejoint cette catégorie ont connu néanmoins une croissance importante. C'est le cas de Niono qui a un taux de croissance de la population de 3,58 % pour la période 1998 à 2009. Les autres villes (Gao, San, Bougouni, Tombouctou, Kita, Koulikoro) ont un taux de croissance semblable à celui de la période 1976-1998. Seul Kita fait exception puisque sa population recule en 2009.

8.1.3. Un développement massif des petites villes

Alors que l'armature urbaine malienne se caractérise par la faible représentation des grandes villes et des villes moyennes en 1998, les petites villes sont très représentées (100 petites villes en 1998) comme le montre la figure 21.

Figure 21 - Distribution de la population urbaine malienne par catégorie de villes en 1998

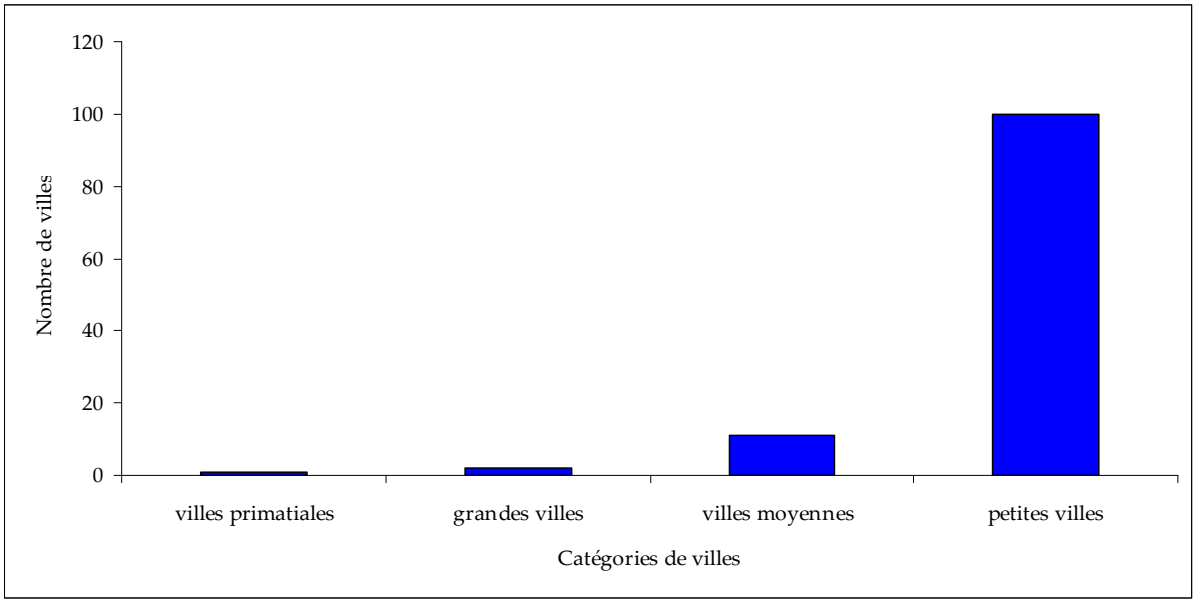

Source : Atlas du Mali, 2001

Les petites villes sont l'objet de nombreuses études et de l'attention des chercheurs, particulièrement de F. Giraut qui y a consacré une thèse. Selon lui, la petite ville est un objet de recherche auquel le chercheur se doit d'être attentif car c'est le seuil de l'émergence de l'urbain, "*l'organisme de base des armatures et des réseaux urbains*" (Giraut, 1994, p. 7). L'importance de la représentation des petites villes sur un territoire laisse en effet présager un gonflement à venir de la catégorie des villes moyennes, catégorie qui demande justement à être étoffée dans le cas du Mali. C'est autant "*un lieu qu'un moment, celui du basculement*

possible d'un établissement humain vers l'urbain et ses marchés" (Giraut, 1994, p. 7). L'établissement humain de type "petite ville" à la particularité de représenter à la fois le stade d'accès au statut urbain, et le niveau intermédiaire d'ancrage dans le local. De ce fait, les villes de cette catégorie n'ont pas toujours une morphologie et une économie typiquement urbaine. Certaines d'entres elles, rejoignant récemment cette catégorie, ne présentent pas encore les témoins paysagers de l'urbanité mais leur taille nous incite à les comparer aux villes appartenant déjà depuis longtemps à cette classe de villes. *"Les petits centres sont souvent qualifiés de "pseudo" ou de "semi-urbain" par la recherche qui ne retrouve pas en eux les attributs de l'urbanité. Se pose donc la question des critères d'identification d'une catégorie regroupant les centres urbains élémentaires"* (Giraut, 1994, p. 13). Pour F. Giraut, la définition dimensionnelle de la petite ville (5 000 à 20 000 habitants) réunit des centres qui se caractérisent par trois aspects : une différenciation prononcée des couches sociales mais des relations directes maintenues entre les habitants ; un niveau d'organisation qui génère des besoins de type urbain en équipements ; un premier niveau de l'urbain qui reste certes bas mais qui se distingue du système villageois. Nous reviendrons sur ces critères de définition pour mieux identifier, en périphérie de Bamako, les spécificités de cette catégorie urbaine de base.

L'importance du nombre de petites villes à l'échelle du Mali corrobore le constat fait par F. Giraut de la prolifération de cette catégorie de ville dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest (Giraut, 1994). Le poids des petites villes dans l'ensemble de la population malienne est encore faible de 1960-1970, à une époque où l'urbanisation était encore marginale. Les années 1970 correspondent à une vague d'émergence de petites villes. Elles représentaient 80 % des centres urbains jusqu'en 1990 (Giraut, 1994). L'analyse de l'architecture de l'armature urbaine malienne en 1998 relève un accroissement du phénomène : les petites villes représentent désormais près de 88 % des centres urbains du pays (soit 100 centres sur 114 centres urbains).

On peut émettre l'hypothèse que la bonne représentation des petites villes compense la faible représentation des villes moyennes. Pourtant, F. Giraut met en évidence que *« la catégorie des petites villes fonctionne comme un piège et un filtre à petites agglomérations, attirant de plus en plus de localités, pour n'en laisser échapper que peu dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine* » (Giraut, 1999). Ce constat se vérifie à l'échelle du Mali. L'analyse plus minutieuse de la distribution des centres par taille révèle en effet que les petites villes de 5 000 à 10 000 habitants (figure 24) constituent la taille majoritaire de cette catégorie (91 %).

Autrement dit, seuls 9 % des petites villes ont potentiellement une chance de passer rapidement dans la catégorie supérieure. Dans le cas du Mali, un basculement vers le statut de ville moyenne ne peut donc être massif.

Ce phénomène de concentration des petites villes dans des seuils compris entre 5 000 et 10000 habitants (figure 22) a déjà été relevé par J. Gallais en 1984 à propos des villes Marka (Gallais, 1984, p. 148). Il s'agit selon lui, non d'une simple exception mais de l'expression d'un véritable "*modèle urbain traditionnel*"[78]. L'analyse qui va suivre sur la taille des agglomérations de la périphérie de Bamako sera l'occasion de revenir sur ce point.

78 "Il parle de modèle urbain traditionnel dont la caractéristiques est de : "s'épanouir durablement entre 5 000 et 10 000 habitants". Il précise qu'il a fallu les conditions politiques récentes pour que la dernière née des métropoles locales dépasse cet ordre de grandeur" (in Giraut, 1994, p. 56)

Figure 22- Distribution du nombre de centres urbains par taille, à l'échelle nationale (1998)

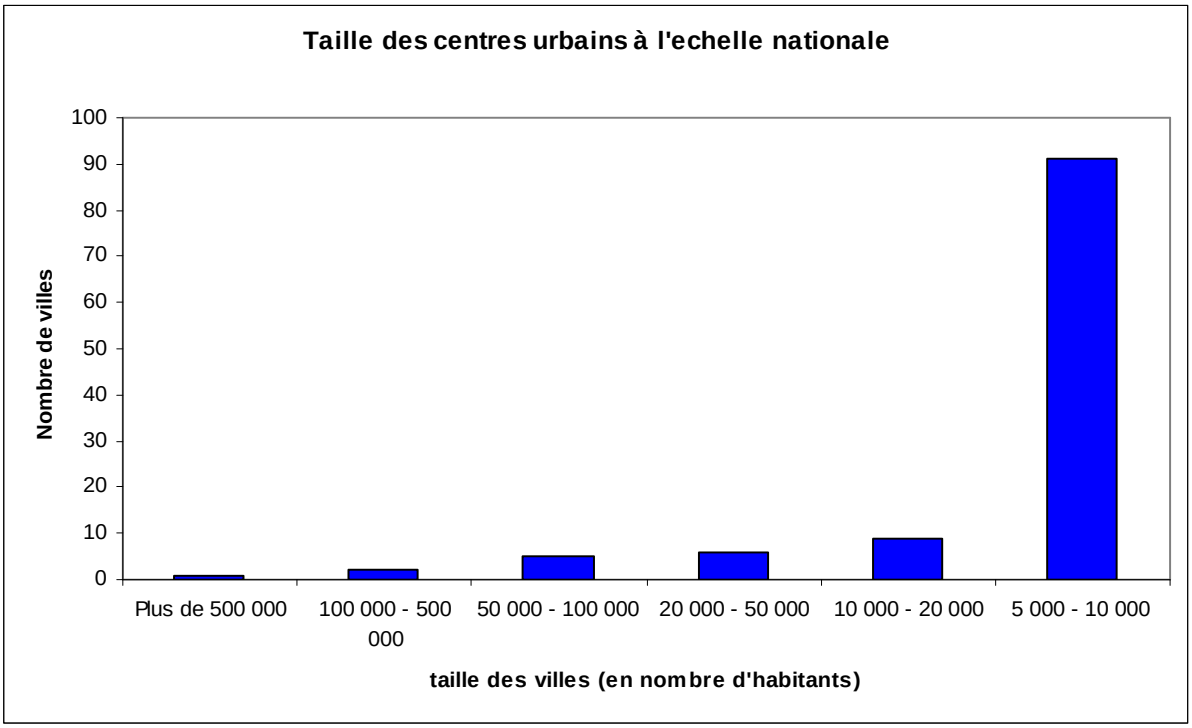

Tableau de données

Taille des centres urbains (en nombre d'habitants)	Nombre de centres urbains en 1998	Nombre de centres urbains en 2009
Plus de 500 000	1	1
100 000 - 500 000	2	6
50 000 - 100 000	5	5
20 000 - 50 000	6	nc
10 000 - 20 000	9	nc
5 000 - 10 000	91	nc

Source : Atlas du Mali, 2001, 2010
nc : non connu

Cette figure montre aussi l'évolution graduelle du nombre de centres, du bas de la hiérarchie urbaine vers le haut, ce qui correspond au schéma théorique des lieux centraux : une faible représentation des centres les plus importants et une forte représentation des centres urbains assurant le renouvellement urbain par le bas (ici 5000 à 10000 habitants). Cependant, les chiffres de 2009 (non définitifs) montrent une tendance au gonflement de la catégorie des grandes villes sans compensation du nombre de centres de 50 000 à 100 000 habitants, ce qui aurait pour conséquence d'aboutir à un schéma qui ne respecte pas le schéma hiérarchique classique élaboré par W. Christaller (Christaller, 1933). Cela laisse penser que la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants s'est étoffée depuis 1998.

8.2. A l'échelle de la périphérie : une histoire urbaine qui modifie la distribution théorique des centres urbains autour de la capitale

La question de la localisation des centres urbains ainsi que de leur taille se pose différemment à l'échelle de l'aire métropolitaine de Bamako. Nous analysons ici les conséquences de la proximité d'une capitale macrocéphale dans la répartition des centres urbains.

8.2.1. Définition de l'échantillon de travail : les localités de la périphérie de Bamako

L'espace de référence sur lequel nous travaillons ici est celui de la périphérie de Bamako, dans un rayon d'environ 200 km. La carte (carte 24) illustre l'empreinte spatiale de notre échantillon. Dans ce rayon, nous travaillons sur les localités de 148 communes, toutes contigües. Les données sont issues du recensement de la population de 1998. Le recensement des localités effectué en 1996 lors du travail préliminaire à la mise en place de la décentralisation par le gouvernement malien garantit la prise en compte exhaustive de toutes les localités. Notons cependant que les hameaux de culture n'ont pas été comptabilisés lors de ce recensement. Au sein de chacune des communes, nous prenons en compte l'ensemble des localités qui y sont attachées administrativement et ce quel que soit leur statut (rural ou urbain) et leur rôle commercial. Les seules exceptions sont certaines localités situées dans les communes contigües au District et appartenant au périmètre urbanisé du District, bien que non officiellement reconnue comme telles. Les localités concernées sont celles citées dans le tableau suivant (tableau 9). Elles seront considérées comme appartenant au District de Bamako et ne sont pas pris en compte dans notre analyse. Au total, nous travaillons sur un échantillon de 2 426 localités.

Tableau 9 : Localités non prises en compte dans l'échantillon de travail

Localités contigües au périmètre urbain du District de Bamako	Population en 1998	Nom de la commune
DIALAKORODJI	12230	DIALAKORODJI
TITIBOUGOU	2109	N'GABACORO DROIT
SANGAREBOUGOU	4178	SANGAREBOUGOU
SARAMBOUGOU	2553	SANGAREBOUGOU
SEYDOUBOUGOU	1315	SANGAREBOUGOU
KALABANCORO	23718	KALABANCORO
KABALA	1100	KALABANCORO

Source : G.RATON, RGPH 1998

Carte 24 - Carte de localisation de l'échantillon de travail

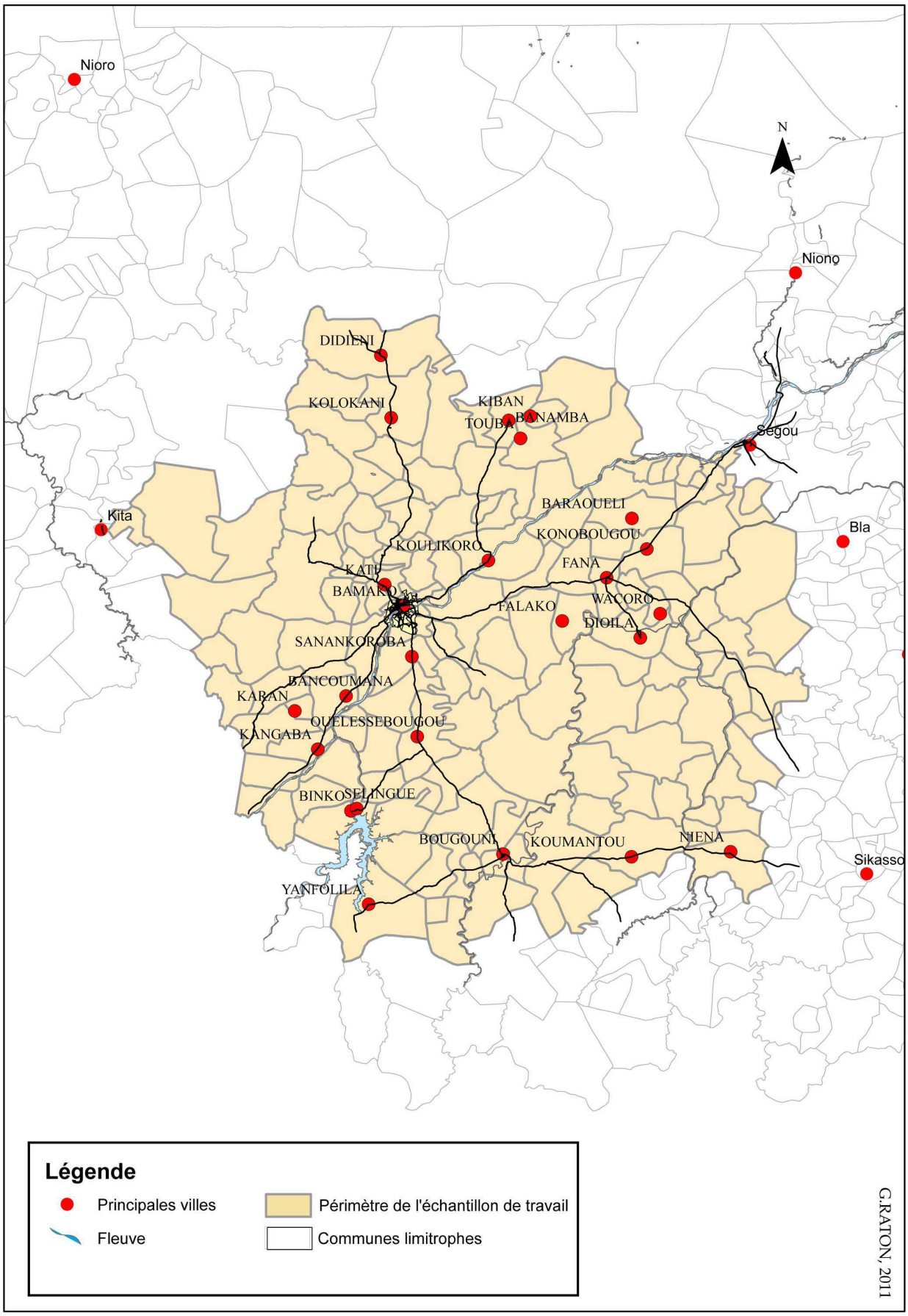

Les critères retenus pour délimiter ce périmètre d'étude et ayant servi à le définir sont les suivants :

- Le réseau de foires décrit précédemment doit être inclus entièrement dans l'espace d'étude. De ce fait, l'échantillon s'étend obligatoirement jusqu'à, au minimum, Didieni et Banamba au Nord de la capitale ; Selingué et Bougouni au sud; Konobougou et Dioila à l'est; Kassaro à l'ouest ; Kouré-malé au sud ouest.
- Afin de ne pas biaiser l'analyse, la volonté est de ne pas se limiter au périmètre compris au sein du réseau de foires et d'inclure les localités qui se trouvent au delà de son empreinte. Il est même envisagé d'inclure des localités dont on sait qu'elles sont davantage tournées vers les capitales régionales (Sikasso, Ségou, Kita) que vers la capitale. Cependant, deux limites restreignent cette volonté : la connaissance, même minimale des lieux est un plus pour l'analyse de la structure géographique en contexte ; la disponibilité en données notamment sur l'accessibilité est indispensable (voir méthodologie). Or, si nos enquêtes sur les lignes de transport nous ont permis de dresser une cartographie du réseau de communication dans un rayon de 150 km de Bamako, nous ne disposons pas de données sur les capitales régionales telles que Ségou, Kita, Sikasso, Kayes et Koutiala. Si on peut émettre l'hypothèse que l'accessibilité au sein des quartiers de ces capitales régionales est quotidienne, il est cependant impossible de connaitre le taux de desserte de leurs villages satellites, notamment ceux situés hors des routes goudronnées. Ceci nous a donc contraints à ne pas les prendre en compte et limiter notre échantillon aux portes de ces grandes villes. De ce fait, le biais induit est accepté : celui d'une étude de l'armature urbaine d'un territoire dont les frontières ne correspondent pas aux aires d'attraction urbaine d'une part, ni aux limites administratives d'autre part (mise à part aux limites communales), ni, enfin, à un espace vécu par les populations. Il sera donc pris en compte lors de notre travail sur la distribution des villes en périphérie de Bamako, que notre échantillon comprend les petites villes satellites de capitales régionales qui elles ne sont pas comptabilisées. Bien qu'appartenant à la catégorie des grandes villes, ces capitales régionales jouent pourtant un rôle important dans le maillage du territoire.
- Il a semblé intéressant de prendre en compte l'espace compris dans la boucle Bamako/Fana/Dioila/Koumantou/Bougouni/Bamako, qui est un itinéraire fréquenté par de nombreux transporteurs et intégrant de nombreux villages producteurs dont les liens avec la capitale sont au moins réguliers sinon quotidiens. Les premières analyses

de la distribution des localités villageoises en périphérie de Bamako montrent le rôle de cette boucle dans l'implantation humaine. Il a donc été décidé d'inclure cet espace dans notre échantillon.

Le périmètre ainsi défini est nommé "périphérie". Ce terme, utilisé de façon générique fait surtout référence au sens spatial du mot : c'est l'étendue spatiale située aux alentours de la capitale et au contact direct de celle-ci. Précisons également que nous nous intéressons à l'organisation spatiale des établissements humains qui gravitent autour d'elle, mais ne prenons ici pas véritablement en compte les dynamiques propres de la capitale, qui ont été l'objet de développements précédents. La capitale est considérée comme une entité urbaine et nous faisons un instant abstraction des influences qu'elle exerce, pour nous intéresser à la configuration de l'espace qui l'entoure.

Caractériser l'échantillon de travail : un espace à dominante rurale émaillé de petits centres locaux

Les localités rurales représentent 99 % des localités de notre espace d'étude. La majorité des établissements humains (soit 59 %) ont entre 75 et 642 habitants (classe 3). Cependant, 39 % des établissements humains ont entre 643 et 5500 habitants (classe 2). Conformément au schéma théorique, les établissements humains de moins de 75 habitants et de plus de 5500 sont les moins représentés (respectivement 1,2 et 0,9 %.). La population des localités de l'espace d'étude est comprise entre 9 et 45 916 habitants en 1998. La médiane est de 534 habitants.

Tableau 10 - Statistiques descriptives de l'échantillon de travail

Statistique	Population des localités
Nb. d'observations	2426
Minimum	9
Maximum	45916
1er Quartile	320
Médiane	534
3ème Quartile	889
Moyenne	814
Variance (n-1)	2427588
Ecart-type (n-1)	1558

Source : G.RATON

8.2.2. La périphérie de Bamako n'est pas un désert urbain

Comme on peut le voir sur la figure 23, la structure urbaine de la périphérie de Bamako en 1998 est déficiente en grandes villes et en villes moyennes. Ce constat correspond au schéma classique de la ville macrocéphale qui en étendant son pouvoir sur son espace périphérique inhibe le développement d'autres grands centres à proximité (Young, 1989 ; Berry, 1971). Il expliquerait l'existence en Afrique de l'Ouest d'un fossé entre le faible nombre de grandes villes et de villes moyennes et la bonne représentation des petites villes.

Figure 23 - Distribution de la population urbaine en périphérie de Bamako par catégorie de villes en 1998

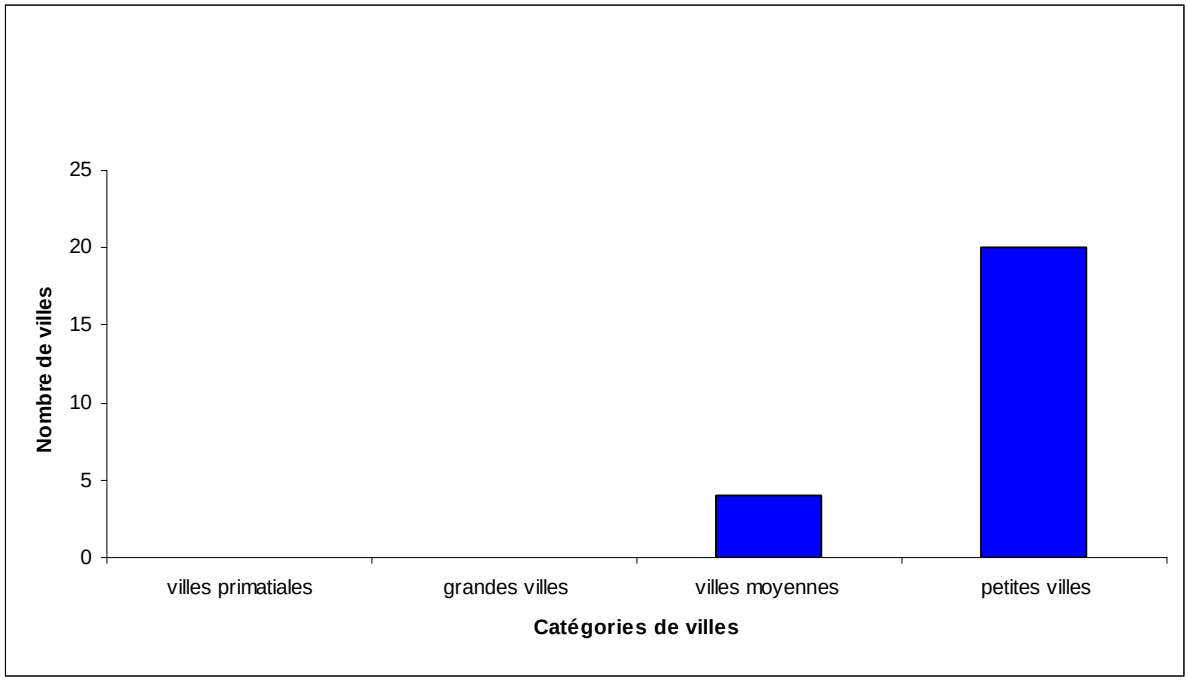

Source : Recensement RGPH 1998

La périphérie de Bamako est effectivement exempte de grandes villes mais on ne peut ici parler de schéma macrocéphale. On a longtemps pensé que la présence de Bamako était propice à un dénuement en villes à sa périphérie, mais ce constat ne vaut que pour les années 1960 où Bamako était encore un repoussoir pour les petits centres. Cependant, dès les années 1970 et 1980, la périphérie de Bamako n'est plus un désert urbain et sa croissance s'accompagne de satellites. Les données du recensement de 1976 nous ont permis de cartographier l'armature urbaine de la périphérie (carte 25).

Carte 25- Carte de l'armature urbaine de la périphérie de Bamako en 1976

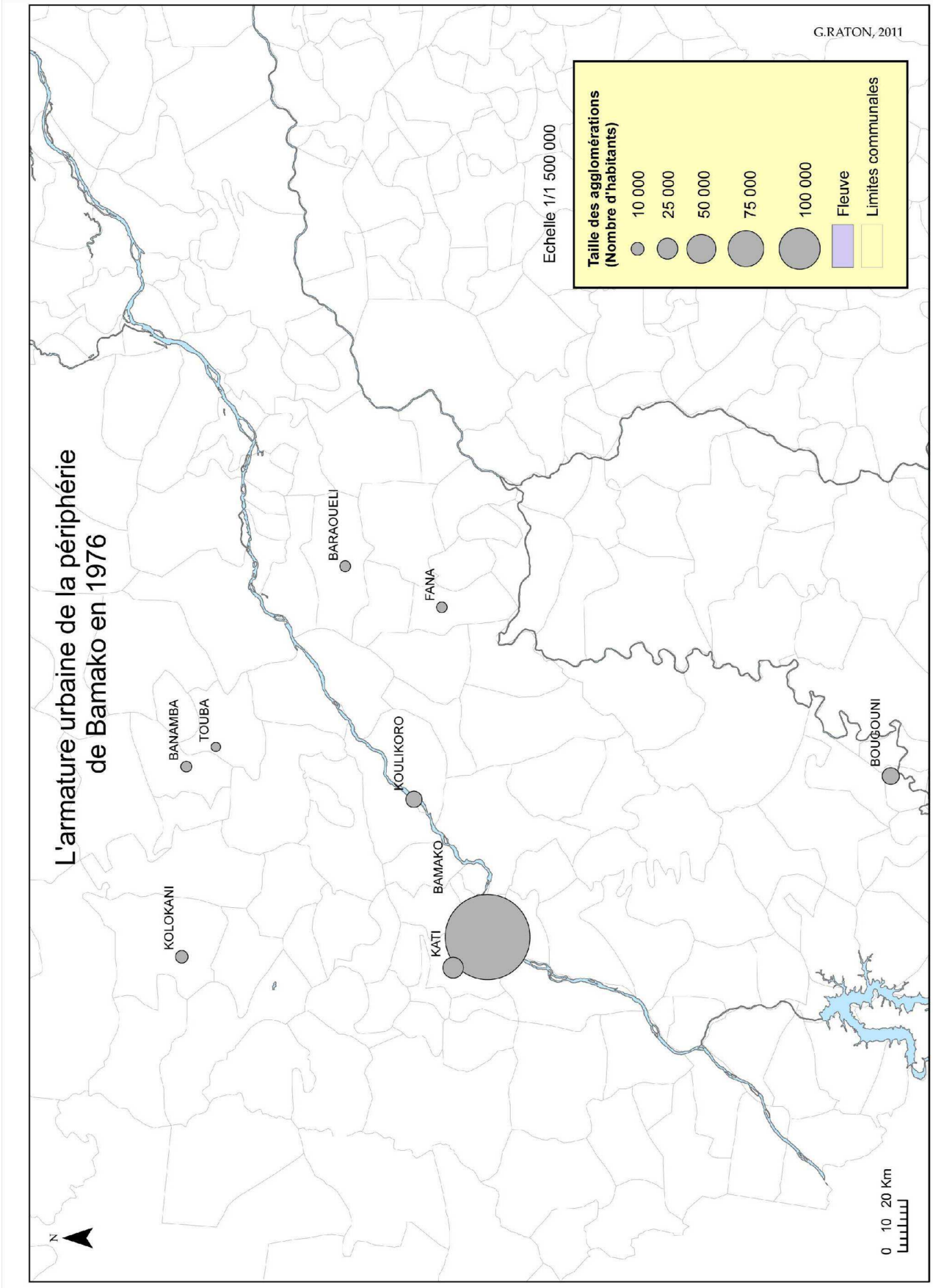

Source : G.RATON réalisé à partir du recensement RGPH 1976

Sur cette carte, on remarque la présence de 8 villes autour de la capitale, qui atteint à cette époque à peine le seuil des 500 000 habitants. Ces villes constituent la trame urbaine de la périphérie de Bamako en 1976, avec Selingué dont nous n'avons pu retrouver le nombre d'habitants dans le recensement, mais qui, il est probable, dépassait déjà le seuil de 5 000 habitants. Cette ville et Bougouni sont les deux seules à émerger au sud de Bamako. Les autres villes se situent à l'est et au nord de la capitale.

Il est notable à cette date que la croissance de Bamako inhibe le développement de centres urbains dans la petite couronne. Ainsi, sur ces 9 centres, seuls deux centres historiques nés de la politique coloniale sont présents dans un rayon inférieur à 100 km. Les autres villes émergent une fois cette limite symbolique passée. C'est le cas de Bougouni, Kolokani et Banamba situées au sud et au nord de Bamako. Elles sont distantes respectivement de 145, 100 et 115 km de la capitale et constituent dès 1976 des satellites de Bamako. C'est le cas également de Baraouéli et Fana, respectivement à 135 et 110 km à l'est de Bamako, sur la route menant à Ségou. Ces centres urbains ont émergé pour leur rôle de centre de collecte de produits agricoles. Leur croissance n'a pas été freinée par la proximité de Bamako. Avant 1976, on observe donc un faible développement de centres urbains en périphérie de la capitale. Ils sont surtout présents dans un rayon supérieur à 100 km de la capitale et sous forme de petites villes.

La localisation de Kati et de Koulikoro est, elle, très atypique, notamment par rapport au schéma théorique. Ces villes se situent respectivement à 15 et 50 km de Bamako. Kati est déjà une ville moyenne en 1976 (la seule en périphérie de Bamako en 1976), mais depuis, elle est surtout citée comme exemple du phénomène de conurbation. Koulikoro n'est qu'une petite ville en 1976. La particularité de l'aire métropolitaine de Bamako est donc d'accueillir deux centres urbains importants à proximité directe de la capitale. L'histoire urbaine complexe, dont la colonisation est une étape essentielle, explique cette non conformité par rapport au modèle théorique. Ces deux villes sont en effet des lieux clés de la colonisation : l'un est un ancien fort militaire (Kati), l'autre le terminus de la voie ferrée Dakar/Niger (Koulikoro). Leur dimension régionale et leur intégration locale[79] en font très tôt des lieux de fixation de la population, qui y trouve équipements et infrastructures de nature urbaine et ce, depuis la présence de l'administration française. "*L'héritage administratif français a bien évidemment produit une concentration des infrastructures et des investissements sur les premiers et principaux chefs-lieux administratifs. Ceux-ci occupent d'ailleurs les premiers places dans*

[79] Koulikoro est un chef lieu de région et Kati un chef lieu de cercle. Ce statut est propice à l'accueil de nombreux fonctionnaires.

l'armature urbaine nationale " (Giraut, 1994, p. 96). Si la proximité de Bamako peut également expliquer l'attractivité de ces deux centres, leur croissance continue depuis 1976 (85 % pour Kati, 43 % pour Koulikoro, contre 139 % pour Bamako entre 1976 et 1998) montre qu'ils ne jouent pas seulement un rôle de satellite et que leur développement répond d'abord à des dynamiques propres liées notamment à leurs fonctions administratives d'ampleur régionale, ancrées historiquement.

Après 1976, le semis urbain prend une autre forme en périphérie de Bamako. Tout d'abord, le nombre de centres urbains croit : de 9 centres existants en 1976, on passe à 24 en 1998. L'émergence de nouveaux centres n'est plus cantonnée à la limite supérieure de 100 km de la capitale et les facteurs de localisations se complexifient. La densification des centres urbains dans l'espace de notre étude prend plusieurs formes (carte 26).

Premièrement, on note l'émergence de petites villes à proximité de petite villes existantes en 1976. Il s'agit de Konobougou situé à proximité de Baraouéli et de Fana ; de Kiban situé à proximité de Banamba et de Touba. Le deuxième constat est celui de l'émergence d'un semis de petites villes le long des axes routiers menant à Bamako et sur les axes les plus fréquentés : vers Sikasso, on note l'émergence de Ouelessebougou, de Koumantou et de Niéna. Ces deux dernières villes, qui se trouvent sur la route de Sikasso, sont davantage tournées vers la capitale régionale qu'elles approvisionnent. Elles jouent à la fois le rôle de centre de collecte de produit agricole, et de ville étape, profitant de leur localisation sur un axe majeur de communication. Le troisième phénomène est celui du développement d'un semis de petites villes sur l'axe de la Guinée non pourvu en petits centres jusqu'à lors (Bancoumana, Karan, Kangaba). Ceci signe le rééquilibrage des centres urbains autour de Bamako, avec cependant une absence marquée de centres urbains (mais aussi de localités rurales) à l'ouest. Le quatrième phénomène est celui de l'émergence dans le semis urbain d'une réserve de localités proches du seuil de 5 000 habitants en 1976. Ils ont franchis ce seuil en 1998 (Diola, Bancoumana, Falako et Kangaba) et étoffent le tissu urbain de la périphérie selon un couloir SSE/NNO. Enfin, Sanankoroba, véritable satellite, constitue le premier exemple de petite ville située à proximité directe de la capitale.

Carte 26 - Armature urbaine de la périphérie de Bamako en 1998

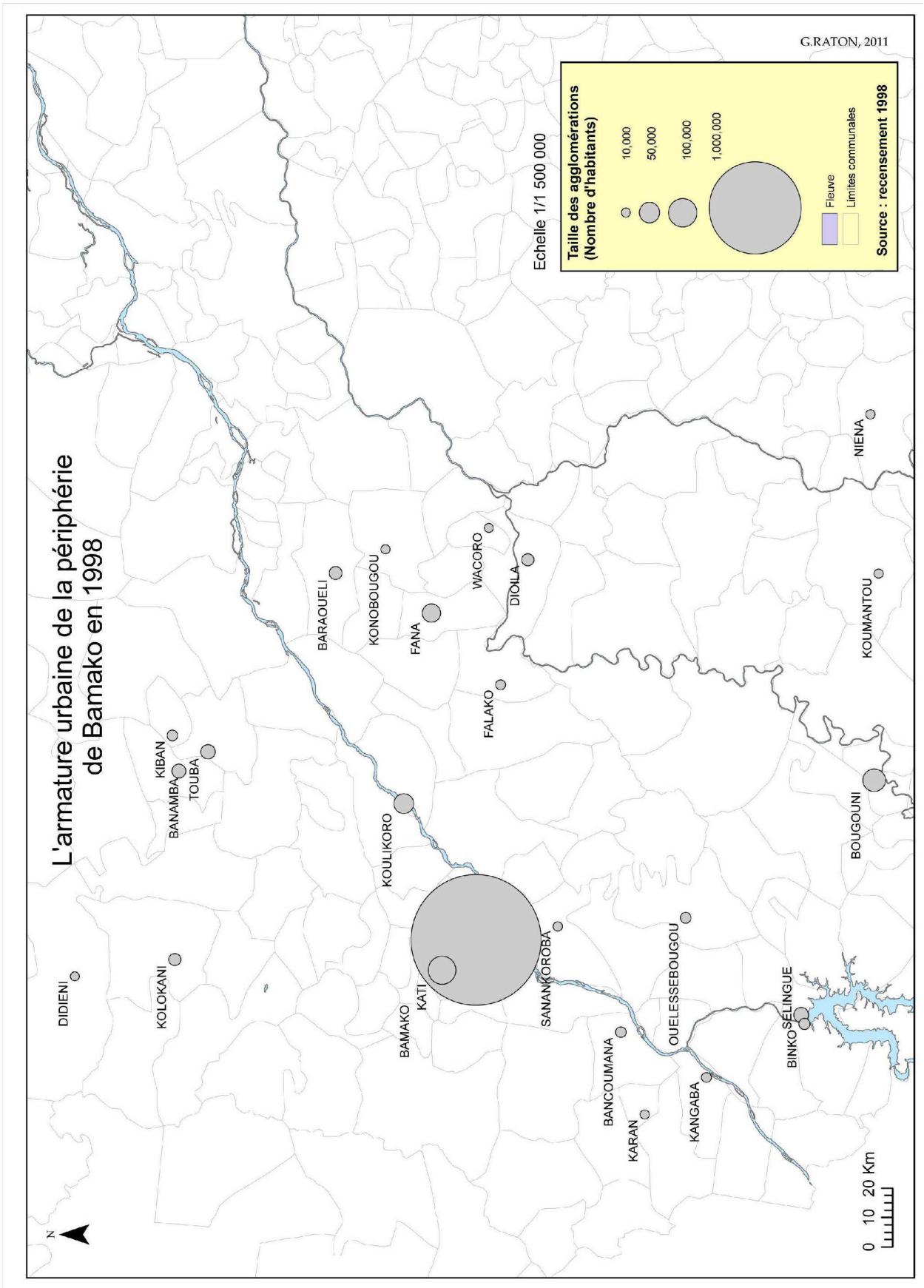

Source : G.RATON réalisé à partir du recensement RGPH 1998

8.2.3. La périphérie de Bamako accueille un tiers des villes moyennes du pays

Non seulement la périphérie se densifie en centres urbains, mais, comme on peut le voir sur la figure suivante (figure 24), la structure même des villes change. Les villes moyennes représentent 4 % de la structure urbaine de la périphérie en 1976. Leur poids passe à 17 % en 1998. Bougouni, Koulikoro et Fana rejoignent Kati, seule représentante de cette catégorie en 1976. Ainsi, en 1998, la périphérie de Bamako comprend 4 villes moyennes sur les 11 que compte le pays ; soit le tiers des villes moyennes maliennes. Si l'on compare cette structure urbaine au schéma national, on remarque que contrairement à l'impression première de forte représentation des petites villes au sein de l'aire métropolitaine depuis 1976, la périphérie de Bamako se caractérise par une sur-représentation des villes moyennes (9,6 % à l'échelle nationale, contre 16,7 % pour la périphérie).

Les petites villes, qui ne représentaient que 30 % de la structure urbaine de la périphérie en 1976, constituent en 1998 la grande majorité de la structure urbaine de la périphérie (83 % des centres urbains sont des petites villes). Touba, Banamba, Baraouéli et Kolokani restent dans la catégorie des petites villes et sont rejoints par 15 nouveaux centres. La période 1976-1998 inaugure donc une nouvelle phase d'urbanisation par le bas avec le passage de nombreuses localités de réserve dans la catégorie des petites villes. Cependant, bien que le poids des petites villes en périphérie ait fortement augmenté depuis 1976, il reste inférieur au schéma national (87,7 % à l'échelle nationale contre 83,3 % pour la périphérie) (figure 24). La bonne représentation des petites villes n'est donc pas une particularité de l'espace périphérique au vu des caractéristiques nationales.

Figure 24 - Part des types de villes dans l'armature urbaine du Mali et de la périphérie de Bamako en 1998 (en %)

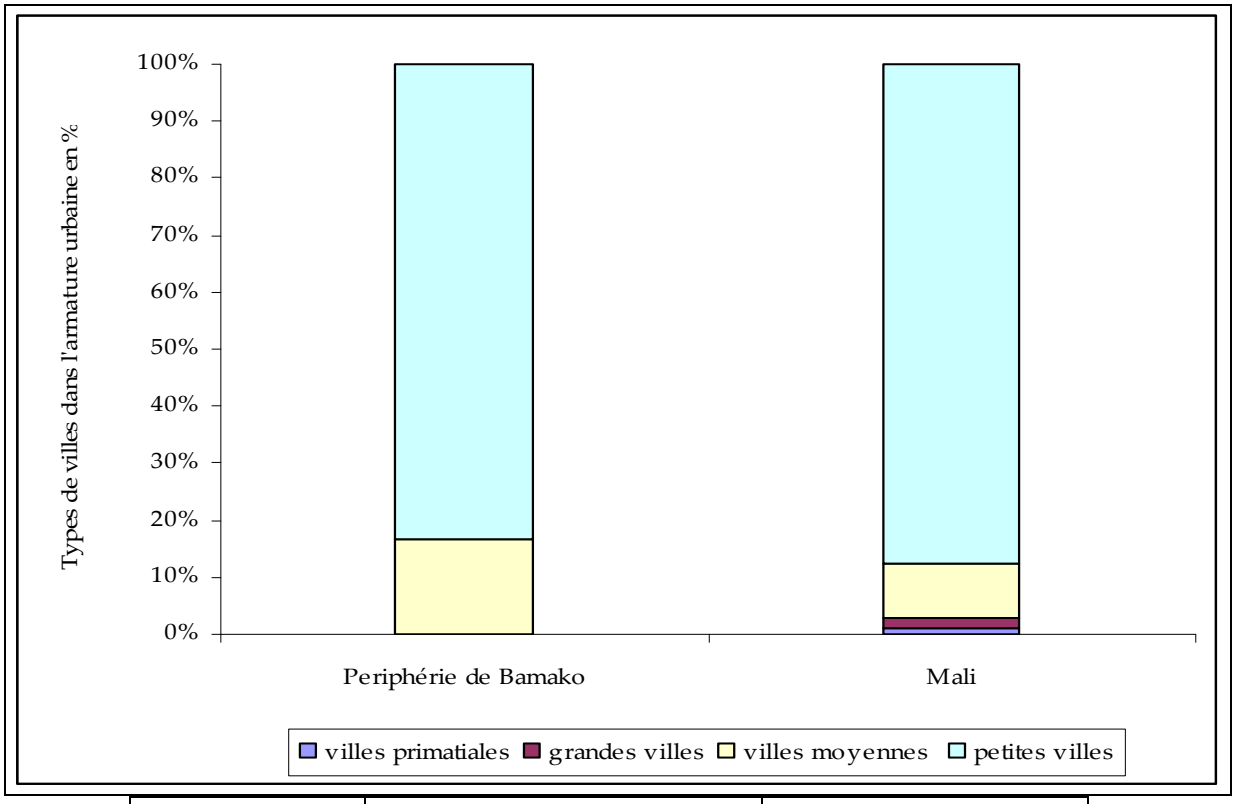

Taille des centres urbains	Périphérie de Bamako (en %)	Mali (en %)
villes primatiales	0	0,9
grandes villes	0	1,8
villes moyennes	16,7	9,6
petites villes	83,3	87,7

Source : Recensement RGPH 1998

Bien que les villes moyennes soient bien représentées en périphérie de Bamako, on peut noter que la réserve de villes capables de venir nourrir rapidement cette catégorie à l'avenir est peu abondante. En termes de dynamique future, la prise en compte du nombre de centres de plus de 10 000 habitants est déterminante et leur analyse révèle des irrégularités (figure 25). Contrairement au schéma classique de croissance du nombre de centres du haut de la hiérarchie urbaine vers le bas, on note en périphérie de Bamako une bonne représentation des villes situées dans la plus basse catégorie des villes moyennes (20 000 à 50 000 habitants) et un déficit, en comparaison, de petites villes comprises entre 10 000 et 20 000 habitants. Seules trois petites villes (Touba, Sélingué et Banamba) sur 20 sont susceptibles de passer

rapidement au statut de ville moyenne en périphérie de Bamako. A l'échelle nationale par contre, cette irrégularité n'apparait pas en raison d'une meilleure représentation en villes dont la taille est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants : le schéma hiérarchique théorique s'applique. La capacité de renouvellement des villes moyennes est d'ailleurs plus forte à l'échelle du Mali qu'en périphérie de Bamako, avec un taux de 82 % (9 villes de 10 000 à 20000 habitants sur 11 villes moyennes), contre 75 % pour la périphérie (3 villes de 10 000 à 20 000 habitants sur 4 villes moyennes). Or, une bonne représentation en centres de cette taille est cruciale pour l'élaboration d'un maillage fin d'un territoire et pour l'équilibre de l'armature urbaine (Reynaud, 1981; Beaujeu-Garnier, 1997). D'autant plus que les villes qui constituent le haut de la hiérarchie urbaine en périphérie de Bamako sont des villes moyennes. La capacité moindre de renouvellement des villes moyennes en périphérie pourrait renforcer les déséquilibres spatiaux. On peut ainsi s'attendre à un renforcement du poids des petites villes comme futurs relais de la capitale.

Figure 25- Distribution du nombre de centres urbains par taille, en périphérie de Bamako et à l'échelle nationale (1998*)*

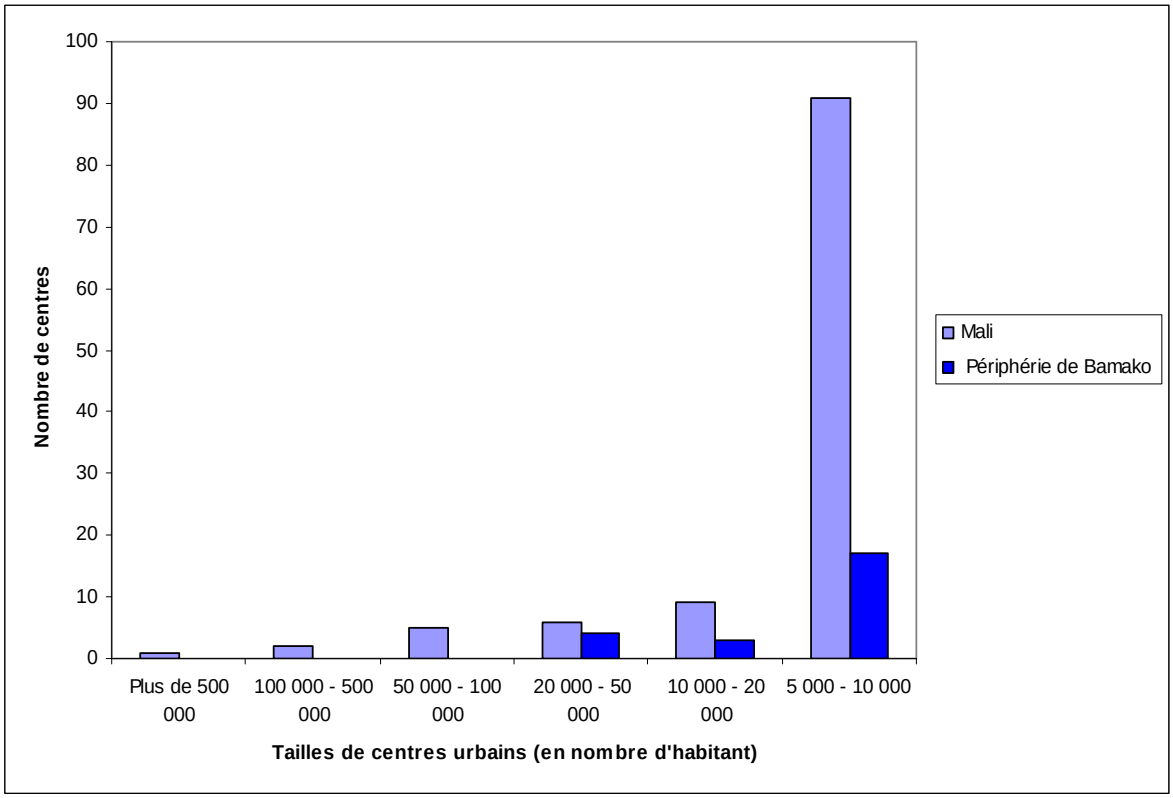

Tableau de données

Type de ville	Taille des centres urbains (en nombre d'habitants)	Mali	Périphérie de Bamako
Ville primatiale	Plus de 500 000	1	0
Grande ville	100 000 - 500 000	2	0
Ville moyenne	50 000 - 100 000	5	0
	20 000 - 50 000	6	4
Petite ville	10 000 - 20 000	9	3
	5 000 - 10 000	91	17

Source : Recensement RGPH 1998

Le modèle macrocéphale n'a donc pas freiné le développement urbain en périphérie de Bamako. Et si Bamako a toujours tendance à inhiber le développement de grands centres (déjà peu représentés à l'échelle nationale - figure 26), on note le développement de centres urbains depuis 1976 dans l'ensemble de son espace périphérique. Plus encore, la proximité de

Bamako n'a pas inhibé le développement d'un réseau naissant de villes moyennes. Au nombre de 4 en 1998, deux d'entres elles doivent leur localisation à un contexte historique ancien (Kati et Koulikoro), les deux autres sont des exemples du développement de centres provinciaux tournés vers la capitale (Bougouni et Fana). Cette double dynamique illustre bien le schéma que nous analysons plus en détail ci-dessous : celui d'un développement urbain contigu au périmètre du District de Bamako et celui d'un développement d'ilots urbains dans un périmètre supérieur à 100 km autour de Bamako.

Ces analyses montrent donc que le modèle urbain de la périphérie de Bamako va à l'encontre de nombreuses observations faites à l'échelle des pays d'Afrique de l'Ouest, notamment celles corroborant le schéma fonctionnaliste, remis en cause par de nombreux auteurs (Dubresson, 1989, Dureau, 1990; Giraut, 1994). Deux principes ne s'appliquent pas ici : celui d'un déficit de grands centres à proximité de la capitale macrocéphale comme l'affirme Young lorsqu'il parle "d'effet de stimulation d'un semis de petite villes autour des grandes métropoles" ; et celui d'un déficit de petites villes à proximité directe des centres provinciaux comme l'affirme F.W Young lorsqu'il parle "d'effet inhibant de petites villes à proximité d'un centre provincial" (Young, 1971). Il serait en effet réducteur de conclure, au vue de la bonne présentation des petites villes, que la macrocéphalie de la capitale malienne est responsable d'une armature urbaine défaillante en grands centres. Bien que ce type de ville soit bien représenté, nous pouvons retenir que la capitale fonctionne avec un réseau de villes moyennes et que les petites villes de la périphérie ne représentent que 20 % de cette catégorie à l'échelle nationale. On constate certes la présence d'une nébuleuse de petites villes mais ce phénomène est moins important que dans les autres capitales Ouest Africaines, comme Abidjan ou Accra (Giraut, 1994). De même, nous venons de faire le constat d'un développement des petites villes après 1976 justement autour des centres provinciaux.

Ces constats montrent l'importance de cumuler les analyses, celles de l'évolution du semis urbain, de leurs spécificités en termes de taille et de localisation, mais également l'intérêt de la comparaison au fonctionnement urbain national.

Figure 26 - Evolution de la distribution de la population urbaine en périphérie de Bamako par catégorie de villes entre 1976 et 1998

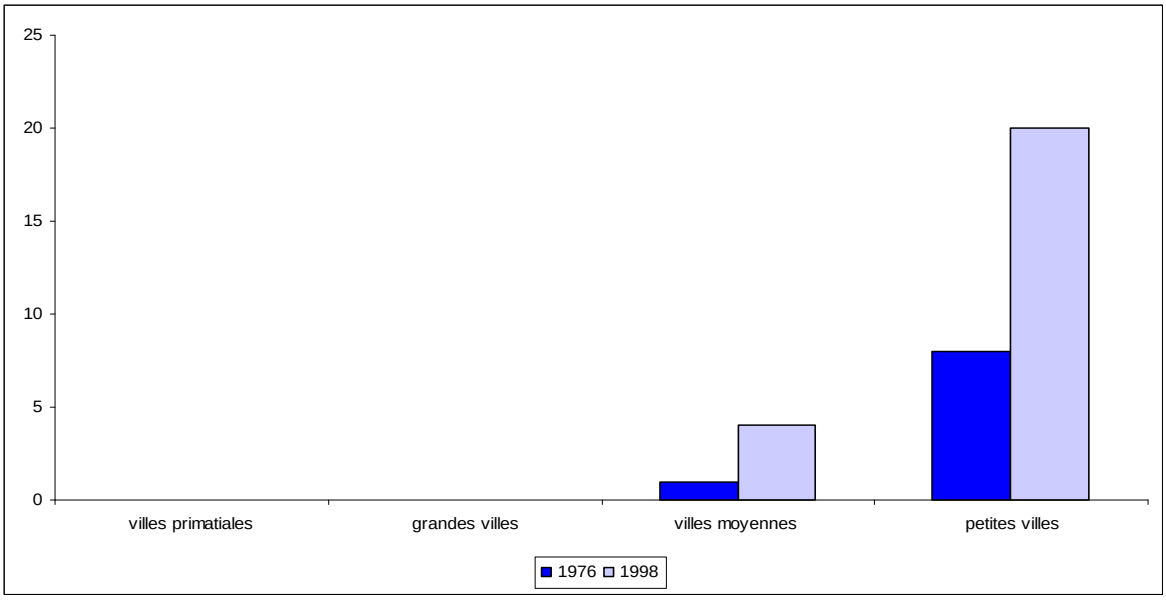

Source : Recensement RGPH 1976 et 1998

8.2.4. La vitesse de croissance des satellites : entre extension spatiale de la capitale et émergence de centres provinciaux

La composition urbaine de la périphérie en 1998 (24 centres) est le résultat de la croissance de centres ayant déjà un statut urbain et du passage de certaines localités dans la catégorie urbaine de base. Cette évolution est notable sur le graphique suivant (figure 27). Certaines d'entre elles ont connu une croissance fulgurante et ont traversé rapidement les catégories de villes pour grossir en 1998 le rang des villes moyennes ; d'autres sont le fruit d'une croissance plus lente et n'émergent que tardivement dans la catégorie de petites villes. Afin de dresser un panorama dynamique du tissu urbain de la périphérie, nous détaillons brièvement les profils des localités formant aujourd'hui l'armature urbaine.

Une ACM faite à partir de 3 critères qualitatifs (taille de la localité en 1976 et en 1998, ampleur de l'accroissement de la population de 1976 à 1998) nous a permis de réaliser une typologie. On recense ainsi 3 profils de villes, dont les centres se répartissent ainsi (tableau 11).

Figure 27 - Evolution démographique des 24 centres urbains de la périphérie de Bamako en 1998

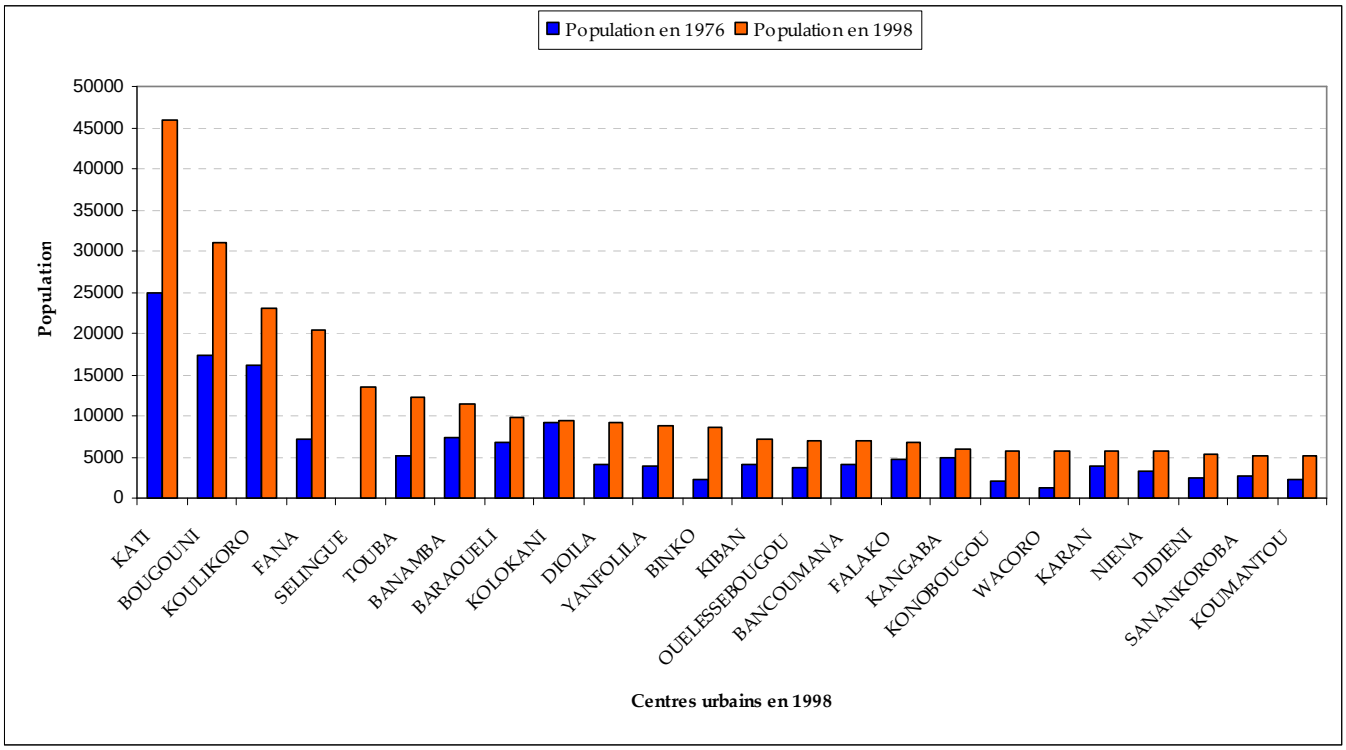

Source : Recensement RGPH 1998

Tableau 11- Trois profils urbains en périphérie de Bamako (classification suivant leur taille et leur croissance de 1976 à 1998)

1. Du bourg à la petite ville	2. De la petite ville à la ville moyenne	3. Ville moyenne en forte croissance
TOUBA	BARAOUELI	KATI
KANGABA	BANAMBA	
FALAKO	KOLOKANI	
KARAN	BOUGOUNI	
NIENA	FANA	
BANCOUMANA	KOULIKORO	
KIBAN		
SANANKOROBA		
OUELESSEBOUGOU		
DIDIENI		
DIOILA		
YANFOLILA		
KOUMANTOU		
KONOBOUGOU		
BINKO		
WACORO		

Source : Analyses personnelles à partir des recensements RGPH 1976 et 1998

Le premier profil est constitué de localités qui n'étaient que des bourgs en 1976 et qui ont connu des taux d'accroissement variables de leur population, mais toujours suffisants pour dépasser le seuil des 5 000 habitants. Dans ce premier groupe de localités et malgré leurs taux d'accroissement élevés, aucun ne dépasse le seuil des 10 000 habitants (tableau 12) en 1998. L'ensemble de ces localités constituent donc le niveau bas de la plus basse catégorie urbaine (entre 5 000 et 10 000 habitants). Parmi ces localités Wacoro, Binko et Konobougou se distinguent par leurs taux de croissance particulièrement élevés (entre 169 et 340 %). Ces exemples montrent que des localités de 1 200 à 2 200 habitants en 1976 peuvent franchir le seuil de 5000 habitants en 22 ans. Ils sont les témoins de dynamiques démographiques au moins aussi importantes que celles de localités ayant déjà le statut de petites villes en 1976, comme Fana et Touba. Didieni, Koumantou et Sanankoroba se trouvent dans la même situation avec des taux d'accroissement légèrement moins importants.

Yanfolila, Dioila, Bancoumana, Kiban, Falako et Kangaba ont des tailles plus proches des 5000 habitants dès 1976, même si ils n'avaient pas encore acquis le statut de petite ville. Un taux de croissance bon à moyen (de l'ordre de 57 à 122 %) ne permet cependant à aucun de dépasser le seuil des 10 000 habitants.

Tableau 12 - Taille et évolution démographique des centres urbains de la périphérie de Bamako en 1998

Villes en périphérie de Bamako	Population en 1976	Population en 1998	Taux de croissance de la population 1976-1998	Profil_ville
TOUBA	5154	12320	139,04	1
KANGABA	4946	5886	19,01	1
FALAKO	4711	6638	40,90	1
KARAN	3899	5669	45,40	1
NIENA	3366	5658	68,09	1
BANCOUMANA	4150	6988	68,39	1
KIBAN	3983	7160	79,76	1
SANANKOROBA	2670	5170	93,63	1
OUELESSEBOUGOU	3612	6999	93,77	1
DIDIENI	2465	5313	115,54	1
DIOILA	4126	9193	122,81	1
YANFOLILA	3837	8819	129,84	1
KOUMANTOU	2212	5142	132,46	1
KONOBOUGOU	2121	5717	169,54	1
BINKO	2290	8617	276,29	1
WACORO	1290	5688	340,93	1
BARAOUELI	6825	9882	44,79	2
BANAMBA	7265	11461	57,76	2
KOLOKANI	9219	9467	2,69	2
BOUGOUNI	17410	31094	78,60	2
FANA	7243	20434	182,12	2
KOULIKORO	16134	23026	42,72	2
KATI	24831	45916	84,91	3

Nc : non connu
Source : recensement RGPH 1998 et 1976

Le second groupe de localités est composé de petites villes en croissance. Constituant la trame des petites villes en 1976, elles ont connu des taux d'accroissement variables, pas toujours suffisants pour passer à la catégorie des villes moyennes. Dans ce groupe de villes, on remarque que seules celles qui avaient franchi le seuil de 10 000 habitants en 1976 entrent dans la catégorie des villes moyennes en 1998. C'est le cas de Bougouni, Fana et Koulikoro. Les autres ont connu un taux d'accroissement très faible (Kolokani), moyen (Banamba et Baraouéli) ou fort (Touba), ce qui ne leur permet pas d'entrer dans la catégorie des villes moyennes, mais les fait passer au dessus du seuil symbolique de 10 000 habitants, ou leur

permet de s'en approcher. Elles constituent ainsi de potentielles localités de réserve pour étoffer la catégorie des villes moyennes à l'avenir.

Enfin, Kati constitue une ville aux caractéristiques atypiques, déjà évoquées. C'est déjà une ville moyenne en 1976. Elle se distingue des autres localités par l'ancienneté de son statut urbain et une croissance continue depuis de l'ordre de 85 %.

Les dynamiques décrites ici nous permettent de dégager plusieurs mécanismes d'augmentation de la taille des localités. Faute de données disponibles et dans l'hypothèse que les conditions sont reproductibles, nous les utilisons pour anticiper l'évolution de la structure géographique de la périphérie en 2009.
Ces dynamiques émergentes sont les suivantes :

1. Aucun centre urbain n'est capable d'atteindre rapidement, même avec un taux de croissance élevé la catégorie de grande ville en périphérie de Bamako ;
2. Les petites villes de plus de 10 000 habitants constituent un réservoir pour l'augmentation rapide de la catégorie des villes moyennes ;
3. Les bourgs de 1 000 à 2 000 habitants sont susceptibles de venir étoffer rapidement la catégorie des petites villes grâce à des dynamiques démographiques inédites déjà observées (supérieur à 100 % en 22 ans). Parmi ces petites villes en devenir, deux phénomènes sont identifiés : celui de l'émergence de petites villes provinciales situées à une distance supérieure à 100 km de Bamako, et celui, illustré par Sanankoroba, d'ilots urbains émergents à proximité de la capitale et à relier à l'extension spatiale de la ville sous forme de noyaux urbains.

La Figure suivante (figure 28) représente les villes de plus de 5 000 habitants de notre terrain. Suivant ces critères prédictifs et l'hypothèse de la reproduction des phénomènes précédemment décrits, on peut supposer les éléments suivants. Tout d'abord, compte tenu de la différence d'accroissement de la population entre Kati et Koulikoro (85 % et 43 % entre 1976 et 1998), on peut émettre l'hypothèse que l'écart entre leurs tailles se creuse davantage. Le phénomène de conurbation Kati/Bamako, souvent prédit, n'est pas encore réalisé. Le relief et les fonctions très développées de maraichage n'encouragent pas encore une continuité du bâti entre ces deux villes, dont on imagine cependant qu'elles ne feront plus qu'une seule entité urbaine à l'avenir.

Deuxièmement, Touba, Baraouéli, Banamba et Kolokani sont susceptibles de constituer des villes moyennes dans moins de 10 ans et ainsi de faire passer à 8 le nombre de villes moyennes en périphérie. Ces villes ont en effet franchi le seuil de 10 000 habitants en 1998, et ont connu des taux de croissance de leur population importants. Le constat précédent nous encourage à penser que leur croissance et leur passage au statut de ville moyenne pourrait inciter au développement de petits centres à proximité. De plus, toutes situées sur les axes nord et ouest menant à Bamako, leur passage à la taille de ville moyenne confirmerait la forte attraction de ces axes, en termes de circulation mais aussi d'étape et de point de rupture de charge avant l'arrivée à Bamako.

Figure 28- Les villes de plus de 5 000 habitants en périphérie de Bamako en 1998

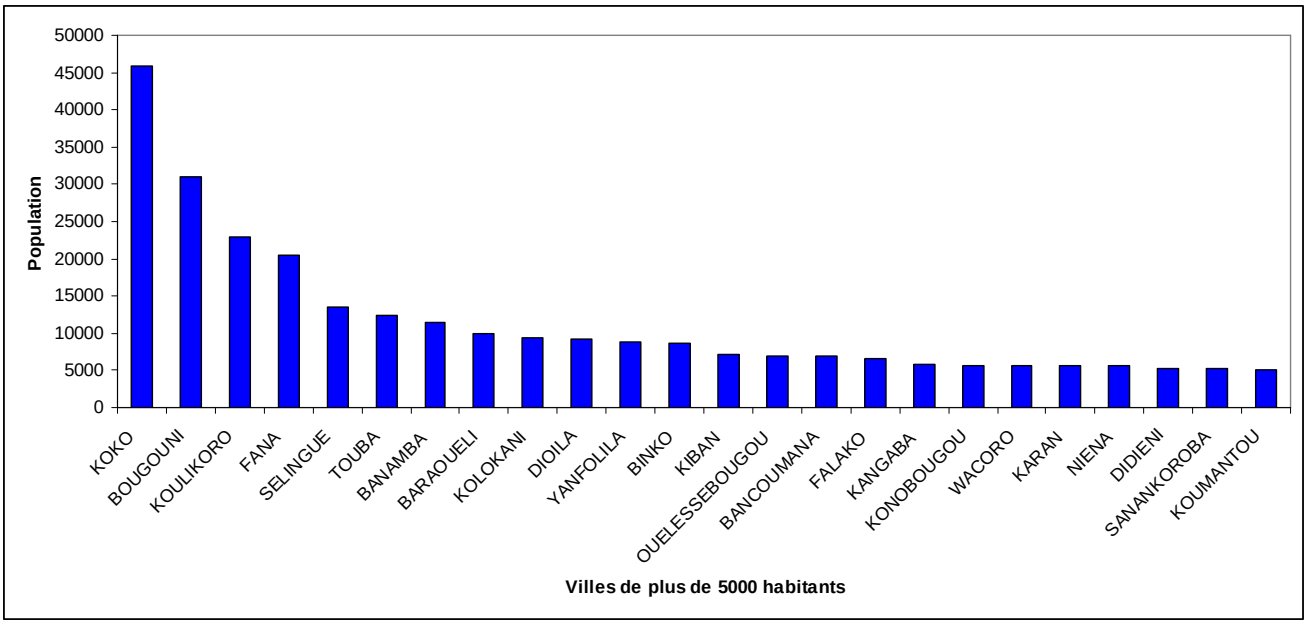

Source : Recensement RGPH 1998

Troisièmement, de nombreuses localités ont une taille proche du seuil de 5 000 habitants en 1998. Le travail sur ce seuil fixe n'incite pas à leur prise en compte alors qu'ils constituent des petites villes en puissance. Il s'agit de Dioumanzana, Siby, Baguinéda, Moribabougou et Sébékoro et surtout de Maban et Massigui qui ont plus de 4800 habitants en 1998. Leur localisation est particulièrement intéressante et suit deux logiques. Dioumanzana est un premier exemple de localité en croissance venant étoffer une nébuleuse de petites villes déjà constituée. Ce bourg est en effet en passe de devenir en 1998 une petite ville (4 646 habitants). Elle s'insère dans un semis de petites villes déjà bien développé : la nébuleuse de Fana, Falako, Wacoro et Dioila qui s'est constitué depuis 1976 à partir de Fana et s'est étoffé

depuis 1998. Le même phénomène est remarquable pour Siby, qui s'insère dans le semis de petites villes composé de Karan, Kangaba et Bancoumana.
L'autre type de localisation est celle de l'émergence d'ilots urbains à proximité directe de la capitale. L'exemple de Sanankoroba en 1998 illustre le fait que la croissance du nombre de centre urbain est aussi issue de l'extension spatiale du front d'urbanisation. Ce phénomène est amené à s'amplifier avec le passage potentiel de Baguinéda et de Moribabougou, situés à proximité de Bamako et dont le développement peut être comparé à celui de Sanankoroba, dans la catégorie des petites villes.
Quatrièmement, nous serons particulièrement attentifs au cas des bourgs de 2 000 habitants gonflant rapidement le rang des petites villes. Ils constituent des localités rurales auxquels il faut être vigilant car le passage rapide vers la catégorie supérieure a déjà été noté. Pour mieux analyser les localités concernées, nous détaillons dans la section suivante les caractéristiques de localités rurales en périphérie de Bamako, par leur taille, leur localisation et les divergences avec le schéma national. L'exemple de Didieni, Sanankoroba, Koumantou, Konobougou et Binko a montré que les bourgs de 2 000 habitants constituent des réserves pour l'accroissement de la catégorie des petites villes mais les taux d'accroissement de la population qui sont très variables et n'assurent pas toujours le gonflement de cette catégorie de ville. Nous prendrons la mesure du poids de ces localités rurales de réserve dans la section suivante.

Ces mécanismes d'augmentation de la taille des localités, symptomatiques du développement urbain et de sa dynamique en périphérie sont néanmoins à prendre avec précaution. Elles constituent des fils directeurs non négligeables dans l'analyse évolutionnelle de l'armature urbaine de la périphérie. Cependant, elles ne constituent que des hypothèses basées sur des mécanismes précédemment observés et non des données avérées.

Des analyses menées à l'échelle nationale et à l'échelle de la périphérie, nous pouvons retenir néanmoins plusieurs choses. Tout d'abord, que le schéma macrocéphale n'a pas freiné le développement de grands centres urbains à l'échelle nationale. Ceux-ci assurent, grâce à un fonctionnement en réseau, la communication au sein du territoire national et sa structuration. De même, la présence d'une capitale presque bi-millionnaire n'a pas inhibé le développement de centres importants dans sa périphérie ; des centres qui ne sont pas seulement de petites villes dispersées, mais au contraire des villes moyennes fonctionnant en réseau, et jouant un

rôle central pour les nombreuses petites villes satellites qui gravitent autour d'elles. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que l'on a noté la forte concentration des villes moyennes et une réserve de villes proches du seuil de 10 000 habitants capable de venir nourrir le rang des villes moyennes rapidement[80].

En tant que ville carrefour et grâce à son rôle ancien de point de rencontre, Bamako a favorisé l'émergence de centres urbains dont la localisation résulte d'une double dynamique : l'extension spatiale de la capitale et l'émergence de centres provinciaux tournés vers la capitale, isolés au sein d'une région agricole puis plus récemment agrégés de petites villes. La dynamique urbaine liée à la présence de la capitale macrocéphale est donc visible.

Si le fossé entre le nombre de petites villes et le nombre de villes moyennes est important à l'échelle nationale, on remarque qu'en périphérie de Bamako il est également visible mais moins accentué. Les observations faites laissent présager que ce phénomène assez inédit de développement de villes moyennes en périphérie d'une métropole tend à s'amplifier. C'est pourquoi nous nous attachons ci-avant à comprendre plus particulièrement les caractéristiques des localités villageoises, en tant que réserve de la catégorie urbaine de base. Les localités villageoises fonctionnent différemment, avec d'autres dynamiques, et d'autres mécanismes de dispersion qu'il nous faut analyser ici.

8.3. De la structure rurale malienne à la distribution du système villageois en périphérie de Bamako

Au Mali, à l'instar des pays à cheval sur la zone saharo-sahélienne, les densités rurales sont très disparates. Le nord du pays, domaine de la savane semi-désertique, connait les densités les plus faibles. C'est le tiers sud du pays qui concentre la majorité de la population. Au delà de la simple opposition Nord/Sud souvent évoquée à propos du Mali et liée aux potentialités agricoles notamment, on observe dans ce pays de véritables disparités régionales. De façon générale, on note l'adéquation entre le semis des grandes villes et les fortes densités rurales. Par exemple, les densités moyennes (entre 20 et 40 habitants par km^2) se trouvent dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, régions qui concentrent les grandes villes du pays (Atlas du Mali, 2010). Cependant, de nombreuses exceptions empêchent de tirer un modèle général concernant les densités de peuplement. Par exemple, on retrouve de fortes

[80] Ce que l'analyse par seuil fixe (celui de 10 000 habitants) n'avait pas révélé.

densités rurales en pays Dogon ainsi que dans les périmètres irrigués (Baguinéda, Niono, delta du Niger) alors que ces zones ne présentent aucune grande ville.
Suivant l'échelle choisie, les formes de densification du peuplement rural et les facteurs de localisation ne sont pas les mêmes. En développant l'exemple de la périphérie de Bamako, nous verrons les caractéristiques du peuplement au sein d'une aire métropolitaine. Il témoigne notamment de l'influence de Bamako dans la structure géographique de sa périphérie rurale, mais aussi des dynamiques rurales qui intéressent notre démarche de situer les foires dans la hiérarchie de la périphérie.

Nous avons montré le développement des centres urbains en périphérie de Bamako depuis 1976. La localisation villageoise répond à une autre logique que nous tentons de décrire ici. Commençons par préciser que, comme à l'échelle nationale, les localités rurales constituent la majorité des établissements en périphérie de Bamako. Le choix de notre échantillon induit cependant un biais. Il s'étend en effet jusqu'aux portes de certaines capitales régionales comme Ségou, Sikasso, Kita et Kouré Malé, sans les prendre en compte. Ceci engendre une légère surreprésentation des localités rurales. Si bien que, malgré que les localités de notre échantillon se situent dans l'aire métropolitaine de Bamako, les espaces urbains ne représentent que 1 % des établissements humains.

8.3.1. La proximité de Bamako modifie la taille des organismes ruraux de base

Tout comme la petite ville a été définie comme l'organisme de base des armatures et réseaux urbains (Giraut, 1994), nous débutons notre analyse des localités rurales par l'identification de la taille la plus représentative du "modèle rural traditionnel" à la manière dont J. Gallais l'avait identifié pour les villes Marka. Cette approche permet d'identifier une forme d'habitat rural représentatif des établissements humains ruraux et de leur dynamique, suivant différentes échelles. Ils serviront de base de comparaison à notre analyse.
Comme le montre la figure suivante, la structure villageoise de la périphérie de Bamako est très différente du schéma national. Pour plus de représentativité, nous faisons varier les échelles de comparaison en intégrant la Région de Koulikoro. Parmi les 5 tailles[81] de localités rurales identifiées (figure 29), on remarque que c'est en périphérie de Bamako que les 3

[81] Les seuils choisis sont ceux de l'atlas du Mali, simplement mis à jour à partir des données du recensement 1998 pour la périphérie de Bamako.

groupes de localités les plus proches du seuil d'accès au statut urbain (gros bourgs, petits bourgs et villages moyens) atteignent systématiquement leur maximum. Alors que les deux groupes de localités les plus petites (0 à 200 habitants et 200 à 400 habitants nommés "petits villages") sont le moins représentés par rapport aux deux autres échelles. Le phénomène majeur est celui de la surreprésentation des villages de 400 à 1 000 habitants en périphérie de Bamako. Cette taille constitue le modèle d'établissement humain local[82] majoritaire, alors que la taille la plus représentative à l'échelle nationale et en région de Koulikoro est le petit village de 200 à 400 habitants. On peut donc émettre l'hypothèse que la proximité de Bamako a tendance à augmenter la taille des organismes ruraux de base.

Figure 29 - Répartition des villages en fonction de leur taille (en %) à plusieurs échelles

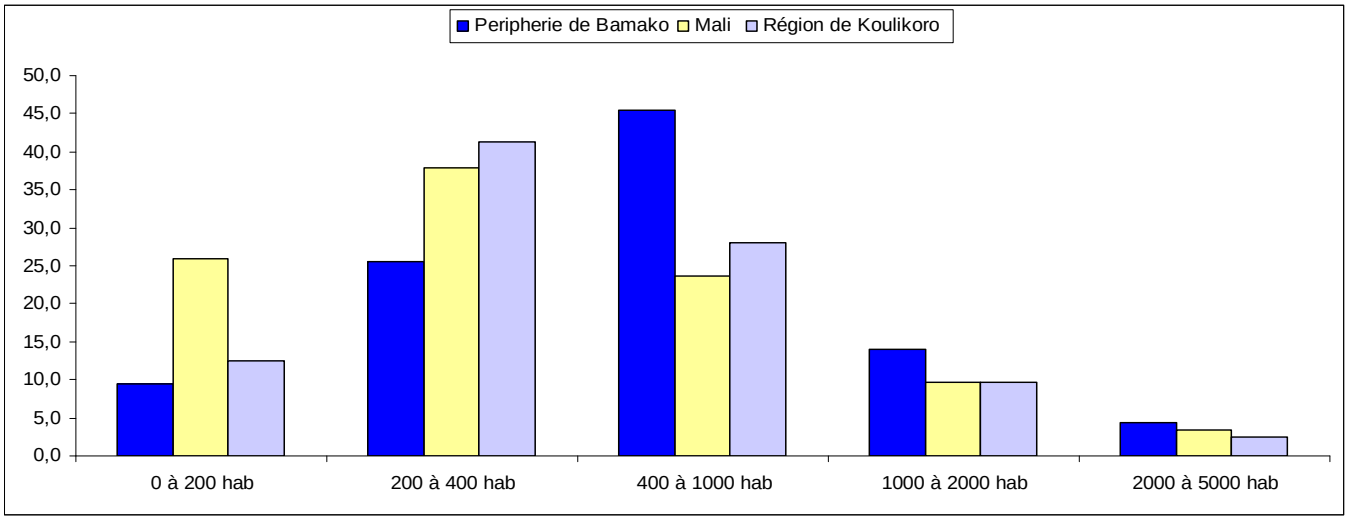

Tableau de données

Taille	Périphérie de Bamako (en %)	Mali (en %)	Région de Koulikoro (en %)
0 à 200 hab	9,6	26	12,5
200 à 400 hab	25,5	37,8	41,3
400 à 1000 hab	45,5	23,6	28
1000 à 2000 hab	14,1	9,7	9,6
2000 à 5000 hab	4,4	3,5	2,5
5000 et plus	1,0	nc	nc

Source : recensement RGPH 1998

[82] La très bonne représentation de ce type de village en périphérie de Bamako est visible sur la carte 27. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Carte 27 - Carte de distribution des localités de 400 à 1 000 habitants en périphérie de Bamako (1998*)*

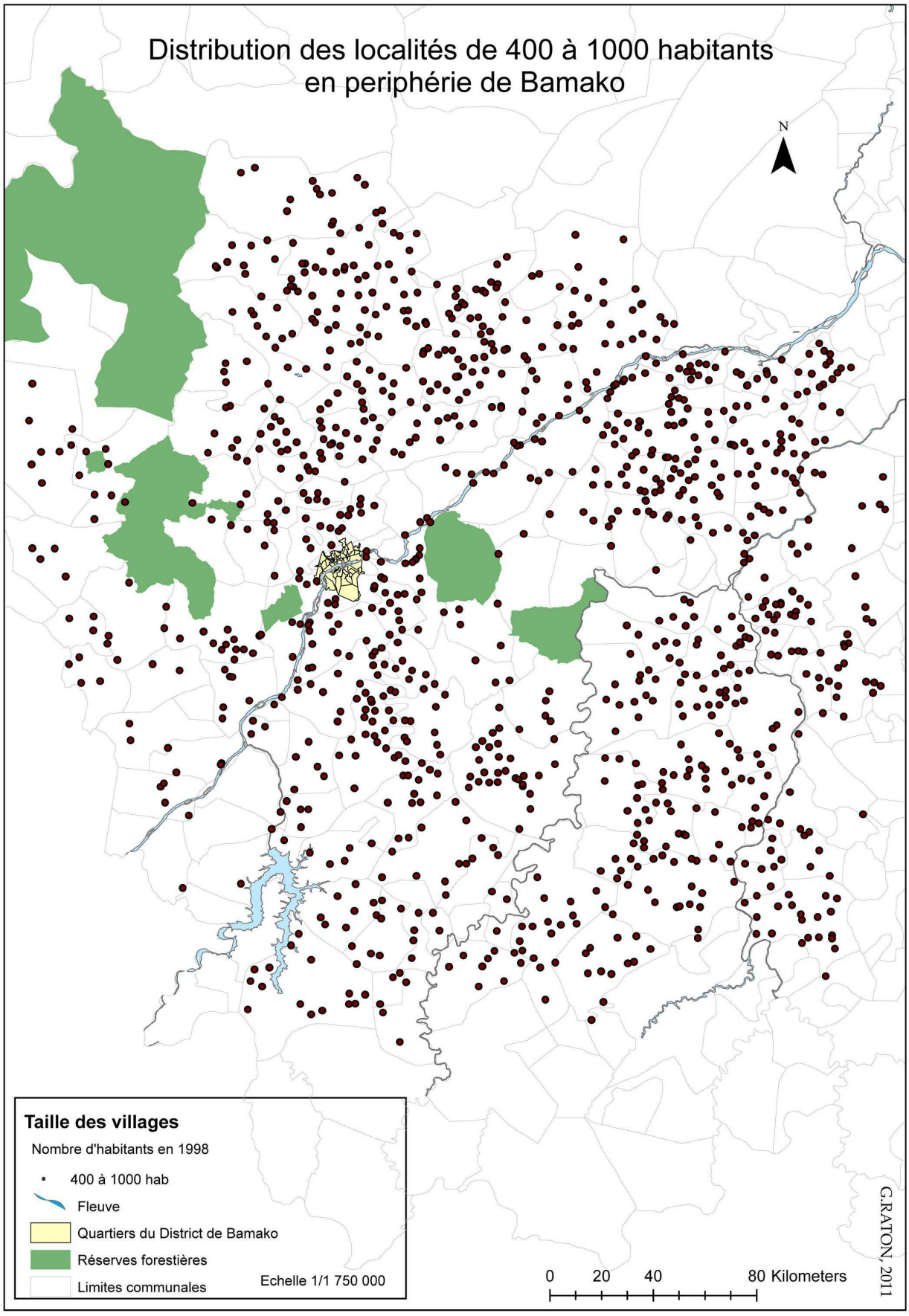

Cette structure par taille de localités rurales nous informe sur un mécanisme intéressant de constitution d'une réserve de bourgs apte à venir gonfler à l'avenir la catégorie de petites villes. Ainsi, c'est en périphérie de Bamako que le poids des villages qui sont à un stade de développement qui pourrait leur conférer rapidement un statut urbain est le plus important (4,4 % des villages de la périphérie sont des gros bourgs et 14 % sont des petits bourgs). L'analyse de l'accroissement de la population entre 1978 et 1998 a montré que de nombreuses petites villes en 1998 étaient des petits bourgs en 1978. Concrètement, les localités concernées par un passage rapide à une catégorie supérieure peuvent se repartir en 3 groupes (tableau 13). Tout d'abord, les 7 gros bourgs déjà cités (Maban, Massigui, Dioumanzana, Siby, Baguinéda, Moribabougou et Sebekoro), qui ont une population très proches de 5 000 habitants, illustrent un passage rapide de certaines localités rurales au statut de petites villes[83]. D'autre part, on recense 100 villages dont la taille est comprise entre 2 000 et 4 100 habitants. Ils constituent des éléments clés de la compréhension de l'urbanisation par le bas. Enfin, les villages dont la taille varie entre 1 200 et 2 000 habitants, dont on a vu le potentiel de croissance, sont au nombre de 212, soit deux fois plus de centres que dans la catégorie précédente, ce qui laisse présager un renouvellement à venir de la catégorie des gros bourgs, quel que soit les dynamiques démographiques locales.

Tableau 13 - Tableau récapitulatif des localités de la périphérie de Bamako ayant un potentiel de passage à une catégorie urbaine supérieure après 1998

	Future ville moyenne	**Absence de progression rapide vers le statut de moyenne ville**	**Evolution très rapide vers le statut de petite ville**	**Evolution vers le statut de petite ville en 2020**	**Réserve de localités pour le passage vers le statut de petite ville en 2020**
Caractéristiques	Petites villes proches du seuil de 10 000 habitants en 1998	Petites villes de moins de 10 000 habitants en 1998	Gros bourgs de 4 300 et 4 900 habitants en 1998	Gros bourg entre 2 000 et 4 000 habitants en 1998	Petit bourg entre 1200 et 2 000 habitants en 1998
Nombre de centres concernés	6	14	7	100	212

Source : G.RATON 2011, analyse des données démographiques des localités de la périphérie de Bamako

[83] Ils abritent de 4300 à 4900 habitants en 1998.

Figure 30 - Exemple d'évolution démographique de quelques localités rurales dont la population est supérieure à 2 000 habitants en 1998

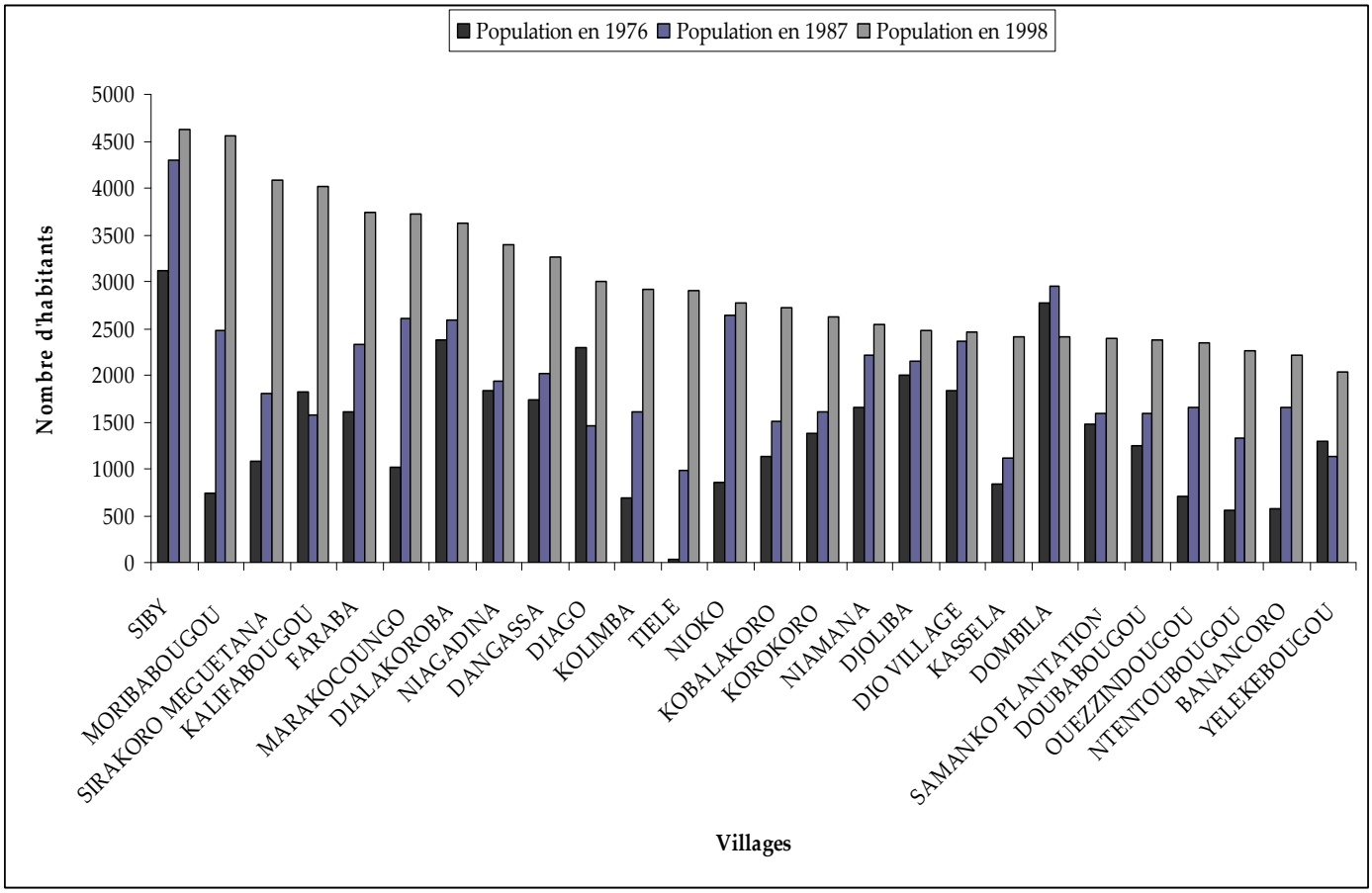

Nom des villages	Population en 1976	Population en 1987	Population en 1998	Taux de croissance en % de 1976 à 1998
TIELE	38	990	2894	7515,8
MORIBABOUGOU	740	2472	4562	516,5
KOLIMBA	695	1603	2925	320,9
NTENTOUBOUGOU	565	1328	2255	299,1
BANANCORO	569	1660	2217	289,6
SIRAKORO MEGUETANA	1076	1805	4084	279,6
MARAKOCOUNGO	1022	2613	3729	264,9
OUEZZINDOUGOU	701	1660	2349	235,1
NIOKO	846	2643	2764	226,7
KASSELA	844	1115	2417	186,4
KOBALAKORO	1125	1513	2724	142,1
FARABA	1605	2329	3740	133,0
KALIFABOUGOU	1823	1572	4012	120,1
DOUBABOUGOU	1240	1584	2379	91,9
KOROKORO	1381	1614	2625	90,1
DANGASSA	1745	2022	3259	86,8
NIAGADINA	1839	1928	3397	84,7

SAMANKO PLANTATION	1478	1589	2392	61,8
YELEKEBOUGOU	1293	1138	2031	57,1
NIAMANA	1656	2210	2548	53,9
DIALAKOROBA	2369	2597	3627	53,1
SIBY	3120	4294	4630	48,4
DIO VILLAGE	1844	2359	2452	33,0
DIAGO	2293	1459	2997	30,7
DJOLIBA	2005	2144	2476	23,5
DOMBILA	2767	2946	2413	-12,8

Source : Recensement 1976, 1987 et 1998 DNSI

8.3.2. Un système villageois orienté vers Bamako

Comme nous l'avions constaté pour l'armature urbaine, le système villageois de la périphérie de Bamako est largement orienté vers la capitale. Plusieurs indices illustrent ce phénomène. Tout d'abord, on observe une quantité importante de localités tournées vers les axes de communication menant à la ville capitale. De plus, la plus faible densité de villages dans la partie Ouest de notre terrain correspond également à une absence d'axe majeur de communication. On observe également une dichotomie Est/Ouest dans la distribution des villages situés près des massifs forestiers. Sur la carte 28, on distingue une forte concentration des localités rurales à l'Ouest de la forêt classée de la Faya (Kassela Nioko, Bini, Koni, Mounzoun) et un déficit en établissements humains à l'Est. Cette répartition illustre tout d'abord la forte pression que subit cette forêt. Le stock en bois énergie qu'elle constitue est le support de pratiques commerciales intensives. Mais la commercialisation de bois et du charbon vise exclusivement l'approvisionnement de la capitale, ce qui explique la dichotomie Est/Ouest relevée. De plus, les forêts classées situées au sud de Falako et au sud de Koulikoro, à l'Ouest de Sanankoroba et à l'Ouest de Kati (carte 28 - réserves forestières) favorisent une coupure nette entre les fortes densités liées à la proximité de la capitale et le désert humain du à l'occupation du sol en ressources forestières. Elles jouent un rôle de coupure urbaine et expliquent en partie l'absence de cercle parfait de forte densité dans un rayon de 30 à 50 km à proximité directe de Bamako ("vide humain" situé au SSE de Bamako, cf. carte des densités en partie 1).

L'autre indice est la localisation fluviale des bourgs. Pour des raisons similaires liées à la présence du marché urbain, les villages et les fortes densités se concentrent sur cet axe qui constitue, non seulement une ressource précieuse pour l'autoconsommation familiale, mais une opportunité commerciale. L'exploitation du fleuve via la pêche et le maraichage et les

fortes densités liées illustrent également cette orientation vers Bamako. La proximité du fleuve constituent parfois un tel enjeu, que les densités de population chutent rapidement au delà des 10 km autour du fleuve (exemple au nord de Baraouéli et au NE de la forêt de La Faya).

Carte 28 - Carte de distribution des localités de moins de 5 000 habitants en périphérie de Bamako (1998*)*

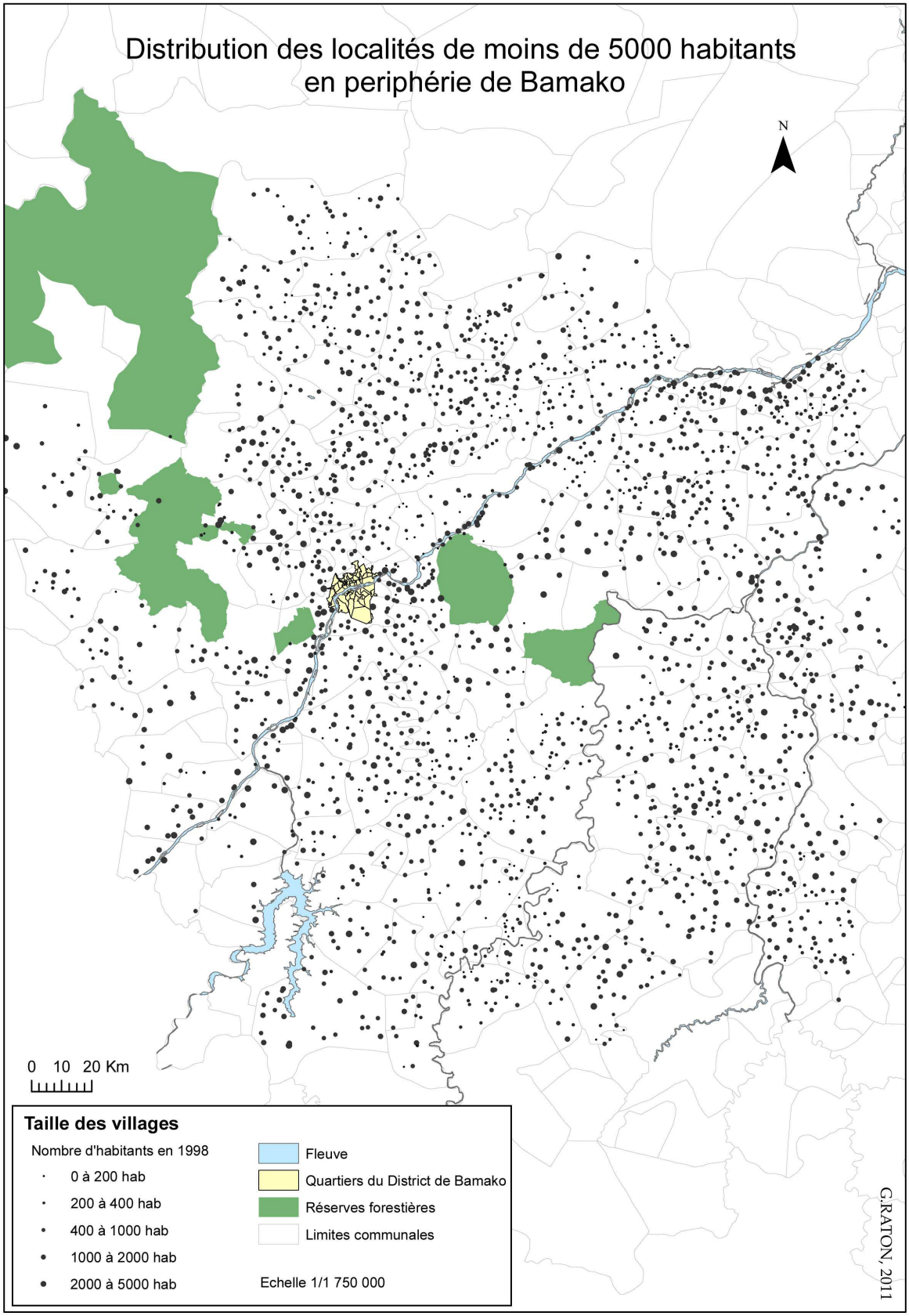

Chapitre 9. Les foires dans la hiérarchie des places centrales de la périphérie de Bamako

Dans ce chapitre, nous nous interrogeons sur les liens existants entre la hiérarchie des villes et la présence de foires : la foire et le type de foire sont-ils des marqueurs du rang d'une ville ?

Cette question nécessite en premier lieu de s'interroger sur les critères et indicateurs de différenciation et de hiérarchisation des villes en périphérie de Bamako afin d'établir une classification des centres reflétant la hiérarchie des villes.

En second lieu, nous étudions la place des foires au sein de la hiérarchie des centres précédemment établie. Cette analyse repose sur l'étude du tableau de contingence représentant d'une part les classes de centres et d'autre part l'absence ou la présence de foires. L'étude de la place des foires dans la hiérarchie urbaine permet de comprendre s'il y a une forme spatiale produite par le commerce et comment ces centres s'intègrent à la hiérarchie urbaine.

9.1. La hiérarchie de la périphérie

L'existence de hiérarchies urbaines a été mise en évidence par W. Christaller en 1933 (Christaller, 1933). Cette notion tend à souligner la différenciation entre des villes selon leur aire d'influence. Pour W. Christaller[84], la position hiérarchique d'une ville est liée à l'importance de sa clientèle périphérique à qui elle procure biens et services (in Pumain *et al*, 2010). Son rang dépend donc de son offre de biens (principe marché), des services administratifs qu'elle accueille (principe d'administration), et de son accessibilité (principe de transport).

9.1.1. La périphérie de Bamako : un système hiérarchisé de centres ?

Pour D. Pumain, "*Le concept de hiérarchie traduit cette forme pyramidale de différenciation du poids d'une catégorie d'objets*" (Pumain *et al*, 2010, p. 102). Cependant, cette notion va plus loin qu'une simple distinction de poids. Selon R. Brunet la hiérarchie "*désigne tout ce qui*

84 Selon la théorie de Christaller, la hiérarchie des places centrales est construite sur le fait que les biens d'ordre supérieur correspondent à « l'emplacement d'une place centrale qui fournira tous les autres biens et tous les autres services. L'aire de marché minimale nécessaire au bien d'ordre inférieur diminuera progressivement » (Berry, 1971).

*est ordonné selon des niveaux distincts et respectivement subordonnée*s" (Brunet, 1993, p. 254). Dans le cas des niveaux d'agglomérations, cela suppose que les petites villes sont subordonnées aux moyennes villes, etc. La hiérarchie est en fait une expression de l'inégalité et une prise en compte de niveaux de subordination. Selon J. Levy et M. Lussault cela suppose de "*définir les inégalités ou écarts entre des objets pour établir la subordination : critère de quantité, d'évolution, de pouvoir*" (Levy *et al*, 2003, p. 454-455).

Au Mali, les représentations et les perceptions de l'espace au Mali ne semblent pas liées à une quelconque hiérarchisation des lieux en fonction de leur taille. Pour illustrer ces propos, nous nous basons sur quelques éléments du vocabulaire bambara. La figure suivante en donne la traduction (tableau 14).

Nous avons précisé précédemment que le vocabulaire bambara ne différencie pas de manière spécifique l'urbain du rural. C'est l'unité d'habitat que l'on distingue davantage que le type**.** De même, ce n'est pas la notion de taille qui prime dans la différenciation des espaces et leur dénomination. Tout au plus, c'est l'affluence qui, dans le vocabulaire, peut permettre de distinguer les lieux entre eux. La notion de foule se manifeste par des expressions du type : *jama ka ca yen kosebe* (il y a beaucoup de monde là-bas). Les seules références à la taille que nous avons trouvées servent à qualifier les grandeurs maximums, le haut de la hiérarchie. Par exemple, l'adjectif *ba* (grand), utilisé pour qualifier Bamako : *Mali dugu ba* (le grand village du Mali) exprime en bambara le phénomène de macrocéphalie déjà décrit. Les autres références à la taille sont utilisées pour qualifier une étendue "*ni kin ni ka bon wa* ?" (Ce quartier est grand ?).

Tableau 14 : La réalité du principe de hiérarchisation spatiale au Mali ; éléments de vocabulaire

	Français	**Bambara**
Adverbe de lieu	Ici	Yan
	Ou ?	Min ?
Adjectif évoquant la grandeur	Grand	Ka bon, ba, belebele
	Bamako est grand	'Bamako ka bon'
	Cette ville est grande	'Dudu in ka bon' / 'Dugu ni ka bon'
	Bamako (capitale, grande ville)	Mali dugu ba / Mali faaba
	Grandeur d'un quartier : ce quartier est grand ?	o kin in ka bon wa ?/ Ni kin ka bon wa ?
Vocabulaire des entités spatiales	Ville - village (lieu d'habitation - ensemble de cases)	Dugu
	Campement, hameau, hameau de culture	Togoda / bougouda / Tiekebougouda
	Zone où l'on cultive, brousse avec valorisation humaine	Togo
	Brousse	Koungo
	Dans la brousse (où il y a des animaux) ou suivant le contexte où les gens habitent	Koungo kono
	Champs de brousse (parcelles cultivées disséminées)	Koungodian-foro
	Champs de case (auréole de champs contigus proche du village)	So-foro
	Case	Bougou
	Quartier	Kin
	Centre ville	Dugu cema
	Au centre	Cema
	Autogare	Mobiligari
	Lieu	Fan - yoro
Vocabulaire de la densité	Il ya beaucoup de monde là-bas	jama ka ca yen kosebe
	Les gens sont nombreux	Mogow ka ca
Vocabulaire de l'ancienneté de la valorisation spatiale	Nouveau (terminologie permettant de distinguer anciens et nouveaux quartiers)	kura
	Ancien (terminologie permettant de distinguer anciens et nouveaux quartiers)	koro

En plus de l'indication d'affluence "*Mogow ka ca*" (les gens sont nombreux), les lieux sont également définis par leur ancienneté. L'utilisation du terme *koro* indique une primauté, le lieu d'implantation première, le caractère ancien. A l'opposé *kura* évoque l'espace récemment peuplé et valorisé, voire la modernité. Ces termes peuvent qualifier les quartiers urbains et correspondent dans ce cas aux distinctions occidentales entre le centre historique et les quartiers résidentiels récemment implantés.
La notion de foule et d'étendue d'un espace sont donc plus utilisés dans le langage bambara que la référence à la taille. Et si le rapport hiérarchique est développé dans le système social malien (Beridogo, 2002), il n'est pas retranscrit de la même manière dans les représentations de l'espace. De manière générale, la référence implicite aux lieux passe par la dénomination de ses habitants ("*koungo kono mogow*", les gens de brousse ; *bamako kaw*, les gens de Bamako), par leur activité principale (Bozola – village de pêcheurs, village de bozo), par la présence d'un élément de paysage ou de relief (un fleuve, une rivière, une essence d'arbre ou un animal bien représenté dans la région), par le nom de famille de ses habitants. A l'inverse, le village (le quartier ou la ville) peut servir à désigner spécifiquement un de ses habitants dans une assemblée.

De la même façon, dans le contexte malien, le lien entre hiérarchie et statut administratif n'est pas évident. Depuis la colonisation, l'espace malien est maillé de centres administratifs hiérarchisés. Parce que les services administratifs sont des besoins quotidiens, leur usage est intégré par la population et objet de pratiques spatiales ciblées. L'usage de ces lieux est lié à la nature du besoin et au statut administratif du lieu apte à remplir cette mission : déclaration de naissance dans le centre de déclaration d'état civil (principal ou secondaire) le plus proche, déclaration de mariage dans les centres d'état civil. Mais là encore, comme l'analyse M. Santos (in Giraut, 1994), la très faible mobilité de la population rurale et en particulier dans les pays en développement, perturbe le schéma hiérarchique et administratif classique. M. Santos (Santos, 1971, p. 183-184) estime que c'est dans les petites villes que la population pauvre trouve les services urbains qui lui sont accessibles, il n'y a donc pas pour elle de réseau urbain hiérarchisé, seule la bourgeoisie, peu nombreuse, a accès à une hiérarchie de services (in Giraut, 1994, p. 58).

Enfin, comme le rappelle A. Belhedi (Belhedi, 2004) dans son analyse du système de villes tunisien, la hiérarchie des villes perd de son sens dans un système macrocéphale concentrant l'urbanité dans une seule et même ville, et niant les capitales régionales. Il note qu'en dehors

de la capitale, le niveau de vie est si faible que la population n'a besoin que de petits centres de base assurant les services élémentaires. Il rejoint ainsi P. Claval qui remet en question la notion même de hiérarchie dans les espaces ruraux : « *dans un monde à prédominance rurale : il faut une trame serrée de lieux centraux pour que tous puissent y avoir accès, mais leur hiérarchisation n'est pas nécessaire* » (Claval, 1981).

Ainsi, dans le contexte malien, la notion même de hiérarchie n'apparait pas comme une évidence. Néanmoins, nous avons vu dans le chapitre précédent que la périphérie de Bamako se caractérisait par une dynamique atypique qui favorisait le développement des petites villes et des villes moyennes. La périphérie de Bamako n'est pas un désert rural comme le reste du pays et la proximité de la capitale a encouragé le développement d'un réseau naissant de villes moyennes. Nos analyses de la structure géographique et des spécialités productives (partie III-chapitre 8 ; partie II chapitre 5) ont montré la variété des profils ruraux. La présence de fonctionnaires et d'acteurs spécialisés (négociants, éleveurs, agriculteurs suivants leur spécialité productive, marchand itinérant, transporteur) participe non seulement à la diversification des catégories sociales mais encourage la différenciation de l'offre de biens d'un centre à l'autre (avec la présence ou non de biens rares suivant ces profils sociaux).
La périphérie de Bamako présente donc *a priori* toutes les caractéristiques d'un système urbain hiérarchisé.

9.1.2. Les critères de hiérarchisation des villes dans la périphérie de Bamako

La hiérarchisation urbaine est souvent analysée par le biais des lois de distribution des établissements en fonction de leur taille (la population). En effet, G.K. Zipf (Zipf, 1949) a montré que les forces d'organisation spatiale des villes (concentration-dispersion) agissent de manière à ce que la taille des villes se distribue de manière régulière en fonction inverse de leur rang hiérarchique. Classiquement, la loi rang-taille élaborée par G.K. Zipf et la loi Lognormale sont utilisées pour exprimer mathématiquement la fréquence (où le nombre de villes de taille supérieures à un seuil de population) en fonction de leur taille (Pumain *et al*, 2010). Ces lois empiriques reposent sur l'hypothèse (constatée dans de nombreux pays) que les villes jouissant de positions dominantes se développent en général plus que les autres.
La taille est a priori un indicateur synthétique de l'attractivité et du pouvoir de commandement de la ville.

Les sous-chapitres suivants analysent les relations entre le rang, la taille, les activités économiques, le statut administratif et l'accessibilité du système de villes et villages de la périphérie de Bamako.

9.1.2.1. Un classement des centres selon leur pouvoir de commandement

Dans les Etats-Nations, l'espace est organisé par un système administratif qui hiérarchise les lieux de commandements en leur attribuant des pouvoirs plus ou moins importants suivant leur niveau. Au Mali, ce système de gestion territoriale répond également à une hiérarchie : les villages sont sous la juridiction d'un chef-lieu de commune, les chefs-lieux de communes sous la juridiction de centres de niveau supérieur (chefs lieu de cercle ou de région) peu nombreux.

La prise en compte du statut administratif et du pouvoir de commandement des centres de la périphérie permet d'analyser la structure hiérarchique des pouvoirs et les interactions spatiales qui en découlent. Dans le domaine administratif, le niveau de subordination est fixe et relativement stable dans le temps. La carte suivante en fait la synthèse.

Carte 29 - Carte de localisation des centres de commandement de la périphérie de Bamako

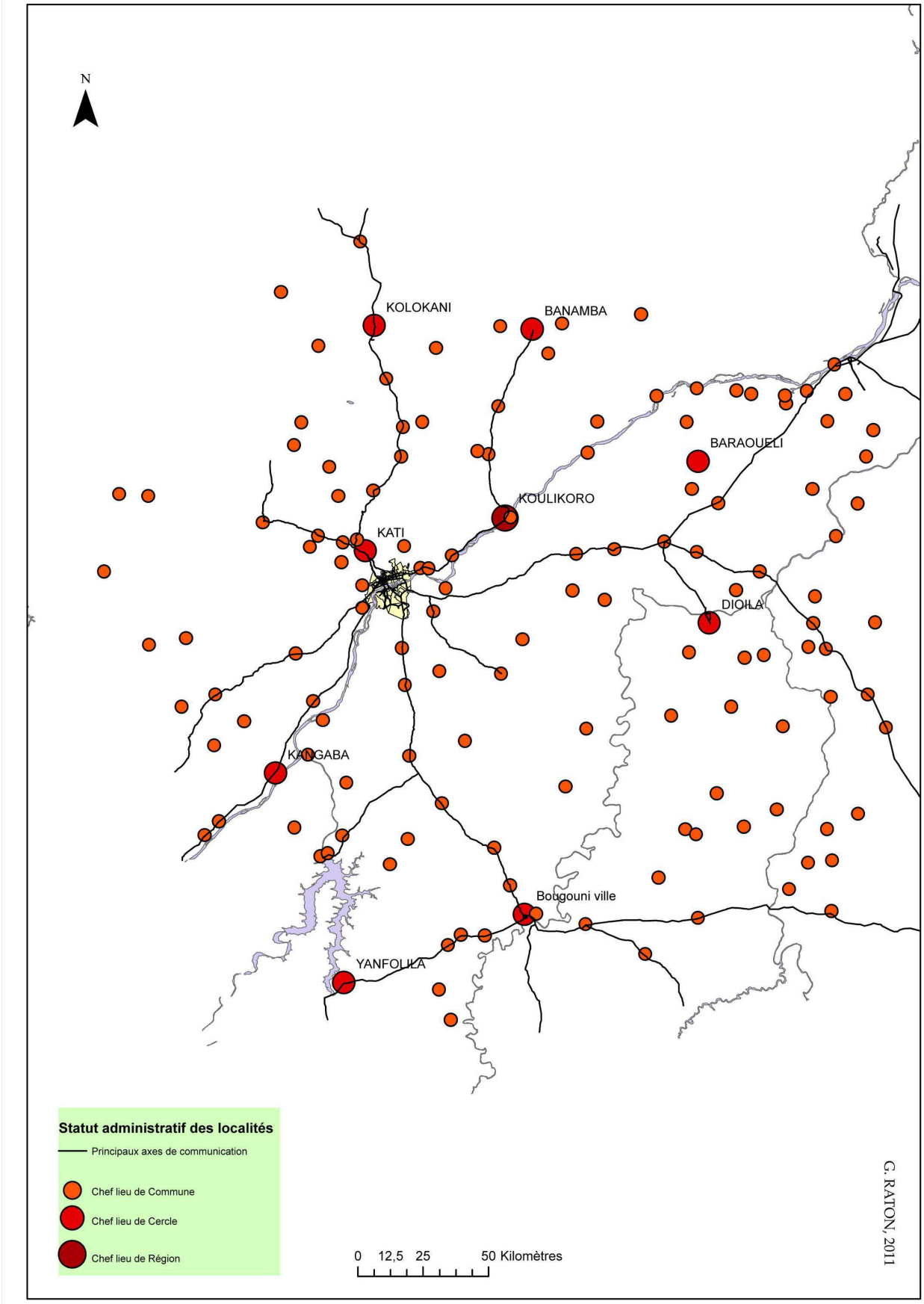

Dans notre échantillon, les chefs-lieux de Région et de Cercle constituent le haut de la hiérarchie administrative. Seuls 8 centres sont des chefs-lieux de cercle et Koulikoro constitue le seul chef-lieu de Région. Les centres au statut administratif de "village" représentent la majorité des centres de la périphérie (soit 94 % des établissements humains). Les chefs-lieux représentent 5 % (voir tableau 15).

Tableau 15 - Tableau de synthèse du nombre de centres par niveau de pouvoir de commandement en périphérie de Bamako

Modalité	Effectif par modalité
Chef-lieu de région	1
Chef-lieu de cercle	8
Chef-lieu de commune	133
Village	2284

Source : G.RATON

La capacité d'un centre à exercer un pouvoir de commandement sur un espace subordonné engendre théoriquement une dynamique supérieure de fixation de la population ainsi qu'une tendance à la convergence des voies de communication propice à l'augmentation de l'aire d'influence (Pumain *et al*, 2010).

Sur notre terrain ce phénomène se confirme. Les centres à pouvoir de commandement régional ou de cercle ont une population qui oscille entre 5 800 et 46 000 habitants, c'est à dire des tailles de l'ordre de la ville moyenne ou de la petite ville. De plus, ces centres administratifs regroupent les villes qui ont les tailles les plus importantes de notre échantillon. Ils se situent tous sur des axes majeurs menant à la capitale illustrant une bonne accessibilité (sauf pour Baraoueli).

Cependant, pour les centres à pouvoir de commandement de chef-lieu de commune ce phénomène est moins visible. Leur taille oscille en effet entre 190 à 23 000 habitants. La grande variabilité de la taille des centres ayant un pouvoir de commandement communal (du petit village à la petite ville) montre que les effets prétendus du niveau de pouvoir administratif ne sont pas visibles en deçà du statut de chef-lieu de cercle. De même, les centres de chef-lieu de commune ont une accessibilité très variable allant du carrefour de communication au village non desservi.

Mais ce phénomène illustre également la faible pertinence de la seule prise en compte du statut administratif pour l'étude de la hiérarchie des centres. Ce critère seul n'est pas considéré comme pertinent car l'ancienneté de l'organisation administrative (héritage colonial), ne

permet pas toujours d'illustrer les dynamiques contemporaines de commandement. De nombreux ouvrages ont mis en évidence que la fonction administrative rend de moins en moins compte des dynamiques urbaines. F. Giraut (Giraut, 1994) et A. Galaup (Galaup, 1991) notent que « *la fonction administrative n'est pas un support de la croissance des villages centres, souvent plus dynamiques que leurs sous-préfectures* » (Giraut, 1999, p. 217).
De plus, il faut en effet noter que, parmi les villages, il existe une grande variété de pouvoirs décisionnels (Lima, 2003). Le pouvoir coutumier, référent local puissant, se conjugue aux pouvoirs contemporains nés de la décentralisation (mairie, arrondissement) et aux logiques de développement insufflées par les ONG et bailleurs de fonds. Finalement, la réalité du pouvoir de commandement d'un centre rural est un savant mélange des capacités d'un centre à mobiliser des fonds, de fonctions administratives et coutumières influentes. Fautes de données détaillées nous ne pouvons aller dans ce niveau de détail mais ce constat illustre l'inégalité du pouvoir décisionnel des centres ruraux que seul le statut administratif ne reflète pas.

Néanmoins, sur notre terrain la prise en compte du pouvoir de commandement est intéressante car elle permet de distinguer un niveau (quantitatif) de personnel fonctionnaire. Faute d'autres données disponibles sur les types acteurs et les catégories sociales présentes dans chacun des centres, le statut administratif est un indicateur de la différenciation des couches sociales directement lié a fonction administrative du lieu. Nous pouvons retenir que les deux premiers niveaux administratifs (région et cercle) induisent une présence de fonctionnaires en quantité, ce qui constitue un bon indicateur du degré de différenciation des couches sociales et du niveau de dépendance du centre à leur hinterland agricole (dû à une bonne représentation des acteurs ne produisant pas leur alimentation). Les villages qui possèdent un statut administratif de chef-lieu de commune ont un pouvoir décisionnel moins important qui joue davantage un rôle de services à la population.

9.1.2.2. Un classement des centres par leur accessibilité

Le centre se définit aussi comme le lieu où l'accessibilité est maximum. L'espace urbain est en effet façonné par un système de circulation des flux (Offner, 2000), c'est pourquoi il semble pertinent, dans la perspective de construction d'une classification de centres qui respecte la hiérarchie, de prendre en compte le niveau d'accessibilité. Associé à la variable population, le critère accessibilité permet en effet de prendre en compte une hiérarchie des centres basée sur la circulation (notion d'équité, d'efficacité socio spatiale et d'enclavement).

« *L'accès à la ville et à ses opportunités passe par le développement économique, social et spatial du transport dans et entre les quartiers des villes des suds* » (Lombard, Ninot, 2011, p. 1).

Dans ce but, la forme du réseau de transport et son évolution sont considérés comme un témoin des dynamiques de centralisation ou de dispersion des activités. L'intégration du critère de l'accessibilité permet de voir les formes d'inégalités des villes au regard de la mobilité, comme révélateur des évolutions en périphérie[85].

La carte suivante (carte 30) illustre les espaces délaissés (susceptibles de se trouver en dehors des échanges avec la ville) et les différents degrés de desserte offerts aux localités rurales suivant leur localisation. Le travail a consisté à recenser les lignes de transport et attribuer pour chaque centre un niveau d'accessibilité afin d'établir une hiérarchie. Quatre modalités ont été observées : la localité est un nœud de transport (les lignes de transport y convergent), un lieu desservit tous les jours, un lieu desservi hebdomadairement ou un lieu non desservi par les transports. Ces modalités traduisent l'inéquité spatiale. « *La circulation, la fluidité, la rapidité apparaissent comme des solutions au déficit de développement et à la progression des pauvretés de tous types* » (Lombard *et al*, 2011, p. 2).

[85] Des évolutions telles que l'émergence de villes carrefours de transport, de villages moyens desservis hebdomadairement, de villages desservis tous les jours dont la population s'accroit ce qui illustre l'opportunité à saisir d'une localisation axiale. Les motifs de mobilité peuvent ainsi être analysés comme des moteurs de l'émergence de centres.

Carte 30 - Carte de l'accessibilité des centres de la périphérie de Bamako

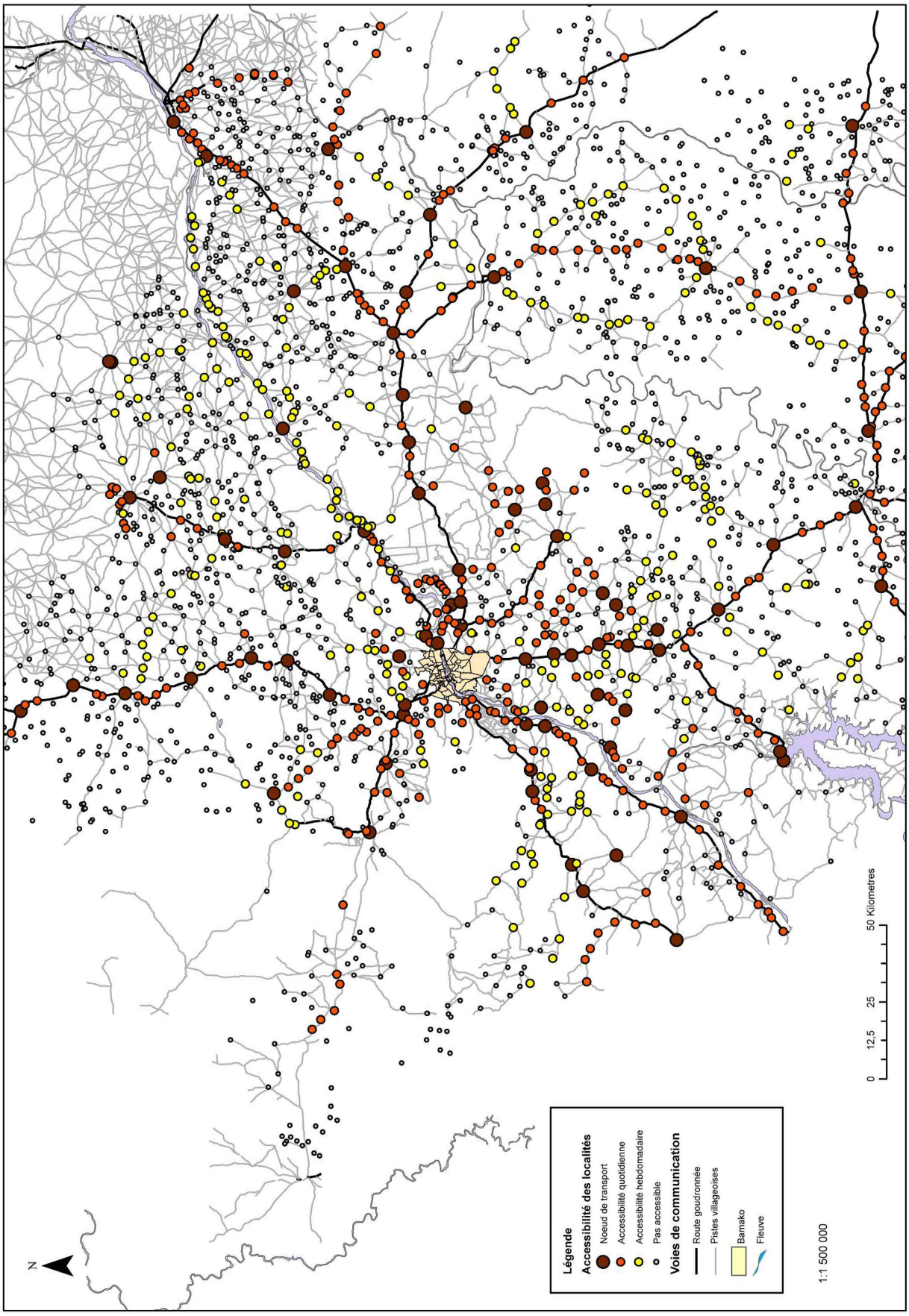

En périphérie de Bamako, la majorité des villages ne sont pas desservis par les transports (soit 70 %). Seuls 14 % des villages sont desservis quotidiennement, 12 % hebdomadairement, enfin 3% constituent des nœuds de transports et voient converger de multiples lignes de transport quotidiennement. La carte 30 montre qu'il n'y a pas de corrélation nette entre la taille des centres et la situation axiale. En effet, on observe d'une part, le développement de centres importants de type villes moyennes ou petites villes sur les axes principaux et d'autre part, on constate que l'enclavement n'engendre pas systématiquement de petits centres. L'exemple de Kiban et Kassaro est particulièrement révélateur de ce phénomène. Il confirme que la variable accessibilité ne permet pas de saisir à elle seule les dynamiques de centralisation des activités, puisqu'on récence sur le terrain d'anciens bourgs isolés et enclavés très peuplés. "*Si le nombre de nouvelles petites villes profite de l'existence de routes, toutes ne sont pas des étapes ou des carrefours*" (Giraut, 1994, p. 47).

9.1.2.3. Un classement des centres par la taille de sa population

Comme nous le rappelions précédemment, la variable "population" est souvent utilisée pour classer les centres (niveau d'agglomération). La quantité de population résidente permet en effet d'estimer la force d'attraction d'un lieu pour ses capacités à offrir : des biens, des services et de l'emploi (un revenu). Selon la théorie des lieux centraux la concentration spatiale des activités (politiques, économiques, sociales, de transport) a tendance en effet à se corréler avec la dynamique démographique.

L'exemple développé dans la section précédente le confirme : les 9 villes qui ont le statut administratif le plus important sont des carrefours de transports et concentrent le plus d'habitants. De même, les centres de moins de 5 000 habitants voient tous leur pouvoir de commandement décroitre à un niveau communal au mieux, le plus souvent villageois et l'enclavement se prononcer.

Pourtant, l'analyse détaillée du statut administratif révèle dès le haut de la hiérarchie des ruptures dans ce schéma général. Par exemple, Koulikoro bien que statut de chef-lieu de région concentre une population deux fois inférieure à Kati qui est un chef-lieu de cercle. S'il ne s'agit pas de considérer le modèle théorique comme une norme, cet exemple illustre la difficulté de prendre en compte le seul principe de marché pour établir une hiérarchie des centres adaptée au terrain.

Un examen de la distribution de la population des villes et villages montre que la population suit une loi log-normale. L'ajustement à la loi log-normale est par ailleurs meilleur que celui à une loi de Pareto[86].

Figure 31- Ajustement de la taille (Population 1998) des villes et villages de la périphérie de Bamako à une loi lognormale

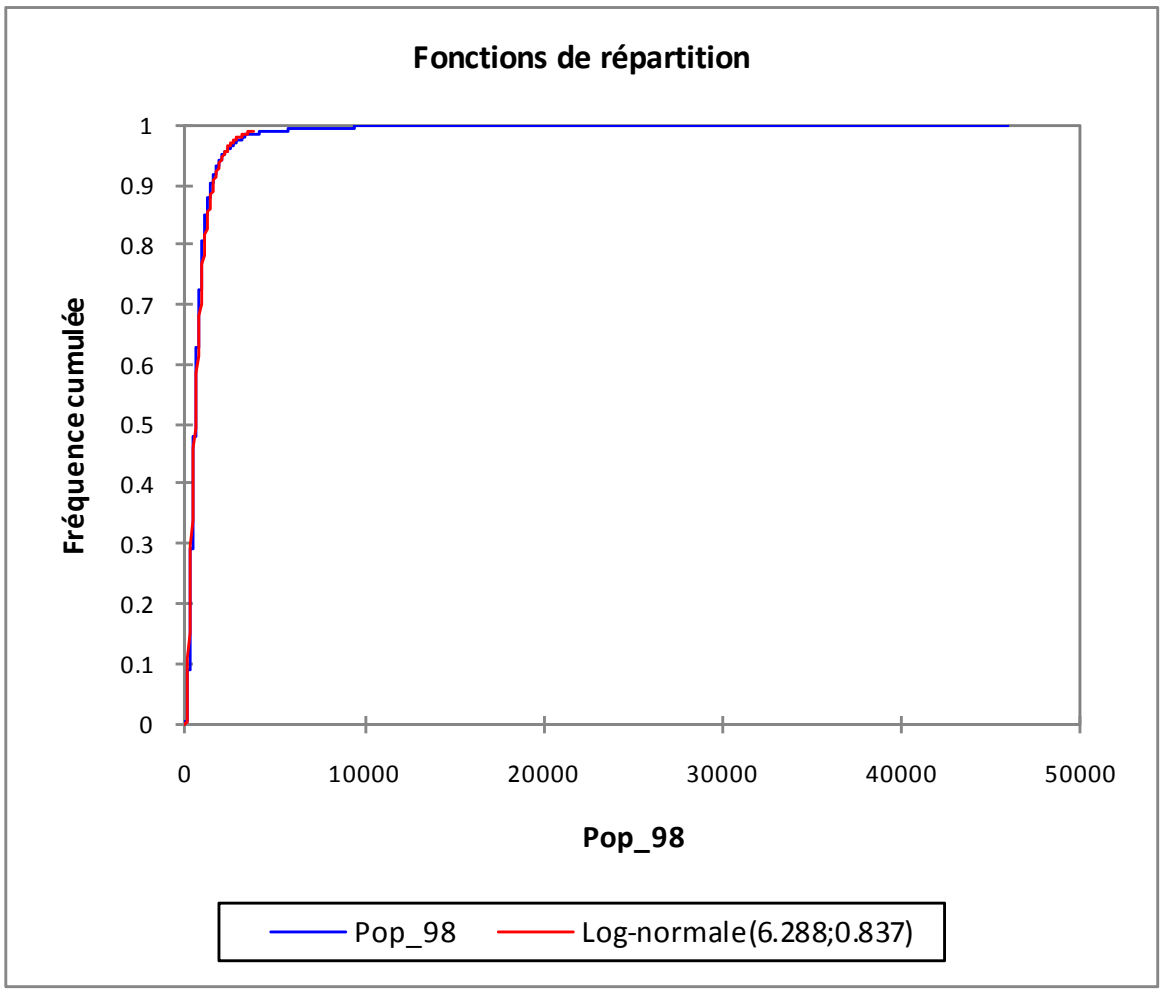

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

Le logarithme de la population suit donc une loi normale. En discrétisant l'échantillon du log(Pop) en 4 classes d'égale amplitude, les seuils de population et les effectifs correspondant sont les suivants (voir tableau 16).

En périphérie de Bamako, la majorité des établissements humains (soit 59 %) ont entre 75 et 642 habitants (classe 3). 39 % des établissements humains ont entre 643 et 5500 habitants

[86] Ce terme est défini dans le glossaire à la fin du document.

(classe 2). Les établissements humains de moins de 75 habitants et de plus de 5500 sont les moins représentés (respectivement 1,2 et 0,9 %.)

Tableau 16 - Les classes de population discrétisée suivant la log(pop) en 4 classes d'amplitudes égales

Classe de population	Seuils de population (en nombre d'habitant)	Effectifs
1	plus de 5500	21
2	643 à 5500	945
3	75 à 642	1430
4	moins de 75	30

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

La distribution de la population selon une loi lognormale, les différences administratives et les différences d'accessibilité de notre échantillon laissent donc penser qu'une hiérarchie urbaine existe bien. Pourtant la seule utilisation de la variable taille (population) ne suffit pas à la définir. Il est donc nécessaire de conjuguer ces 3 grands critères pour définir l'appartenance d'une ville (ou d'un village) à un niveau hiérarchique[87]. Le sous-chapitre suivant détaille la méthodologie employée.

9.1.2. Méthodologie de hiérarchisation des villes de la périphérie de Bamako.

La classification hiérarchique (classement des centres) est une méthodologie suivie dans de nombreuses études. Elle permet de distinguer les centres suivant leur capacité à polariser les flux dans l'espace et de les classer. Pour ce faire, différents critères sont utilisés dans la bibliographie : proportion de vente de biens non alimentaires par rapport au total des ventes ; indice de la puissance d'attraction donc de l'aire de marché des centres ; accès à certains types de biens (ligne téléphonique chez W. Christaller, commerce de détail chez B. Berry), nombre de jours ouvrables du commerce, masse globale du chiffre d'affaires. Pour des raisons de disponibilités de données, ces méthodes sont écartées.

[87] « *Dans la pratique, les observations de réseaux urbains (dont celles effectuées par Christaller lui-même) ont montré que chaque hiérarchie tendait à combiner les trois principes* » (Pumain et al, 2010, p. 132)

La classification hiérarchique que nous proposons est adaptée aux données dont nous disposons et respecte les trois principes retenus par Christaller : le pouvoir de commandement, la population et l'accessibilité. L'administration définit le niveau d'organisation politico-administratif et prend en compte la composition historique des centres ; la population indique la masse d'un centre, enfin le transport indique la capacité d'un centre à attirer les flux et à les émettre et de créer de l'interaction spatiale.
Pour chaque établissement humain (échantillon de 2426 villages contigus) est identifié son statut administratif (chef-lieu de région ou de cercle, chef-lieu de commune, village), son niveau d'accessibilité à partir de l'observation du réseau de transport et de ses nœuds (nœuds de convergence de lignes de transports quotidiennes, desservis quotidiennement, hebdomadairement ou non desservis), son poids en terme de population.

A l'instar de la méthodologie proposée par G. Sonkoly (Sonkoly, 1996) pour le classement des villes de Transylvanie, chaque ville a été cotée dans les trois dimensions rappelées ci-avant. La cote définit la place de chaque ville dans les différentes hiérarchies urbaines. Cette cote s'étend de 1 à 4 : 1 correspondant au niveau hiérarchique le plus haut et 4 le plus faible (cf. tableau 17).
Les 3 cotes sont ensuite additionnées pour définir *l'indice de centralité* de chaque ville (cf. tableau 16).
Enfin, cet indice qui s'étend en théorie de 3 à 12 est ensuite discrétisé en 6 *niveaux hiérarchiques.* Ces niveaux correspondent également à des niveaux d'urbanité décroissants.

Tableau 17– Le système de cotation des villes

Dimension	Critère	Cote
Taille	Plus de 5500 hab	1
	643 à 5500 hab	2
	75 à 642 hab	3
	Moins de 75 hab	4
Accessibilité	Nœud de transport	1
	Accessibilité quotidienne	2
	Accessibilité hebdomadaire	3
	Enclavé	4
Statut Administratif	Chef lieu de Région	1
	Chef lieu de Cercle	2
	Chef lieu de commune	3
	Village	4

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

Tableau 16 – Indices de centralité et niveaux hiérarchiques finaux

Indice de centralité	Niveau hiérarchique	Interprétation
Somme 3-4-5	1	Ville-centre
Somme 6	2	Bourg-centre
Somme 7	3	Petit bourg-centre
Somme 8	4	Village-centre
Somme 9 et 10	5	Village-connecté
Somme 11 et 12	6	Village enclavé

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

9.2. Une hiérarchie des localités révélatrice de la faible urbanisation

Une première analyse nous permet d'identifier le niveau hiérarchique le plus bas. Ces localités de notre échantillon (niveau 6) correspondent à des villages enclavés, n'exerçant pas de fonction de commandement à une échelle supérieure au terroir et peu peuplés (de 75 à 600 habitants) ou très peu peuplés (moins de 75 habitants). Ce niveau de centralité et d'urbanité très faible représente près de 50 % de l'échantillon des localités de la périphérie. Ces localités sont principalement situées en dehors des axes de communication majeurs. Elles sont localisées au delà des terminus des lignes desservant les pistes rurales ou à proximité d'un grand centre et ne bénéficient pas de sa dynamique démographique. La localisation de ces villages enclavés est présentée dans la carte suivante (carte 31). On peut supposer que les pratiques et les besoins en biens et en services y sont homogènes, soutenus par une faible différenciation des catégories sociales.

Carte 31 - Carte de localisation des localités ayant le plus petit niveau de centre en périphérie de Bamako (niveau 6)

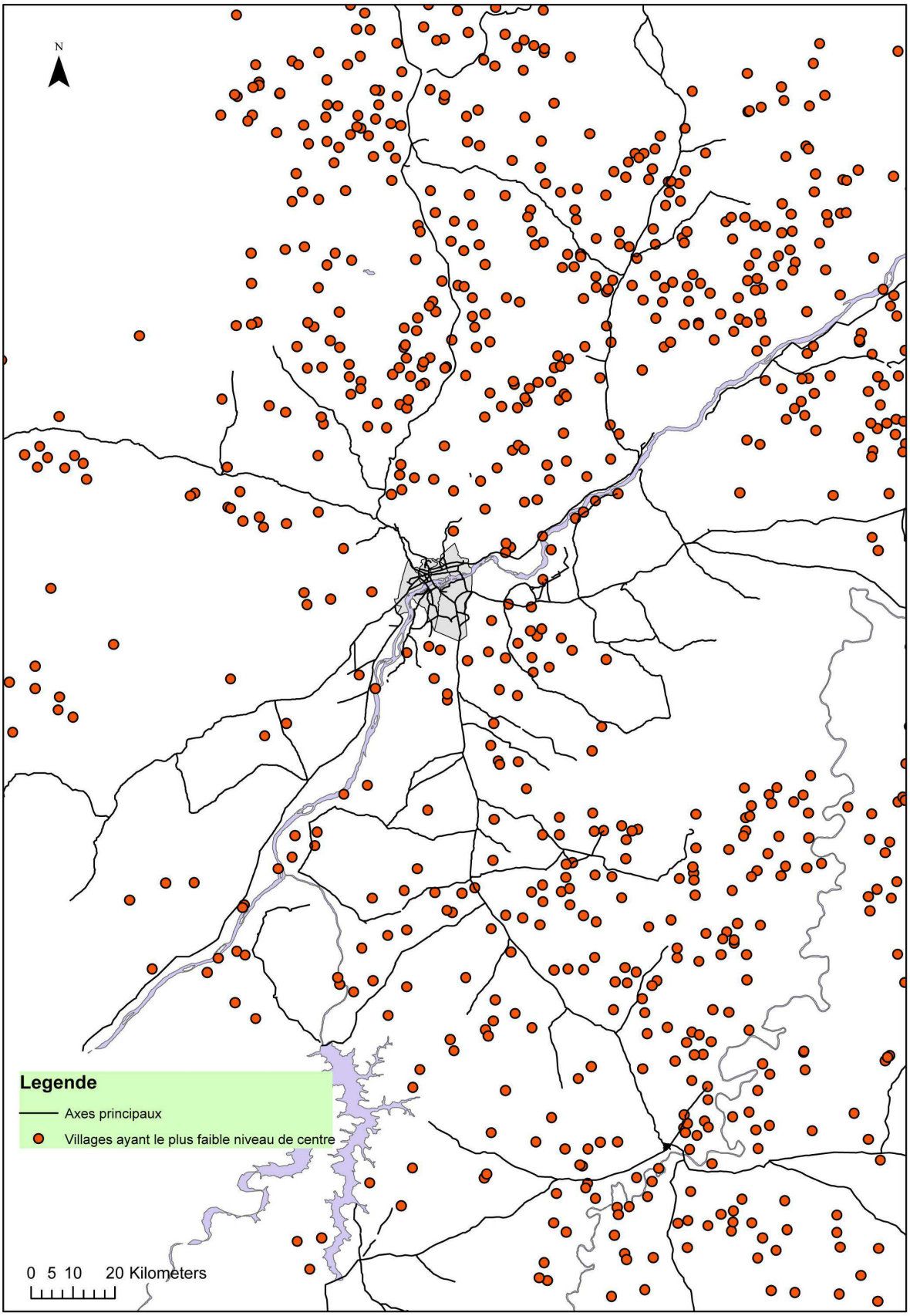

Source : G.RATON

Tableau 18 - Caractéristiques des 6 profils de centres identifiés en périphérie de Bamako

Indice de centralité	Niveau hiérarchique	Profil de centre	Principe influant l'organisation des centres d'un niveau à l'autre	Fréquence (%)
Somme 3-4-5	1	Ville moyenne ou petite ville, carrefour de communication à pouvoir de commandement au moins communal	principe de marché	0,8
somme 6	2	Gros bourg ou petit bourg, carrefour de communication à pouvoir de commandement communal	principe de marché	1,4
somme 7	3	Village moyen, gros bourg ou petit bourg, desservit quotidiennement à pouvoir de commandement communal	principe de transport	2,2
somme 8	4	Village moyen, gros bourg ou petit bourg, desservit quotidiennement sans pouvoir de commandement	principe d'administration	8,0
somme 9 et 10	5	Village moyen, gros bourg ou petit bourg enclavé, sans pouvoir de commandement	principe de transport	40,0
Somme 11 et 12	6	Petit village enclavé	aucun principe	47,0

Source : G.RATON

Le niveau 1 comprend 19 centres de nature urbaine (selon notre différenciation urbain/rural du chapitre III.1). Leur population dépasse les 5 500 habitants. Leur niveau de pouvoir de commandement et leur rôle de carrefour de communication en font des centres attractifs qui jouent un rôle pour leur hinterland. Dans ce niveau, les critères qui influencent le plus l'organisation des centres est le principe de marché et le principe de transport.

Le niveau 2 comprend 35 centres ruraux qui constituent la catégorie rurale de réserve pour un passage "rapide" vers le statut urbain. Ces centres sont des bourgs (gros ou petits) qui exercent un pouvoir de commandement exclusivement communal et jouent un rôle de carrefour de communication. L'élément de distinction principal entre les niveaux 1 et 2 est l'importance du principe de marché : la taille des centres est plus importante dans le niveau 1.

Le niveau 2 a la particularité de rassembler des centres qui ont la même masse, les mêmes caractéristiques d'accessibilité et les mêmes fonctions administratives.

Les niveaux 3 et 4 comprennent des centres ruraux de tailles variées (du petit bourg au village moyen) dont l'accessibilité ou le rôle de commandement leur confère un rôle de centre. Ils se différencient clairement du niveau 5, qui se caractérise par l'absence de pouvoir de commandement supérieur au terroir.

Le niveau 3 comprend 54 centres dont la grande majorité est comprise entre 643 à 5500 habitants (96 %) (voir tableau 19). Ce sont surtout des chefs-lieux de commune (67 %) biens desservis (des nœuds de transport pour 33 % ou des centres desservis tous les jours 63 %). Ces centres, en tant que chef-lieu de commune, jouent un rôle d'encadrement des terroirs environnants et d'offre de services. On observe également qu'une partie de ces centres sont situés à proximité de centres de niveau 1. Ils profitent d'un effet d'axe, du pouvoir de commandement communal ou du développement urbain de ces grands centres. Cette catégorie se présente donc comme une catégorie polygénique (plusieurs origines) récemment renforcée par la présence de nombreuses foires.

En comparaison, le niveau 4 est mieux représenté en centres desservis quotidiennement (84,5 %) et en centres desservis hebdomadairement (12 %) (voir tableau 20). Ceci illustre une position avantageuse sur un axe menant aux foires ou un rôle commercial dû a la présence d'une foire. De plus, le statut administratif de chef-lieu de commune perd de l'importance (13 %).

Tableau 19 - Données détaillées du niveau hiérarchique 3

Echantillon	Cote	Fréquence par modalité (en %)
Population	1	3,7
	2	96,3
Accessibilité	1	33,3
	2	63,0
	3	3,7
Administratif	3	66,7
	4	33,3

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

Tableau 20 - Données détaillées du niveau hiérarchique 4

Echantillon	Cote	Fréquence par modalité (en %)
Population	2	95,4
	3	4,6
Accessibilité	1	3,6
	2	84,5
	3	11,9
Administratif	3	12,9
	4	87,1

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

Le niveau 5 comprend le plus grand nombre de villages (973 villages qui représentent 76,3 % de l'échantillon). Ce niveau se distingue nettement par une forte représentation des centres non desservis et une meilleure représentation des centres desservis hebdomadairement (28 %). C'est dans ce niveau qu'on retrouve la plus forte représentation de centres sans pouvoir de commandement (97 %) (voir tableau 21).

Tableau 21 - Données détaillées du niveau hiérarchique 5

Echantillon	Cote	Fréquence par modalité (en %)
Population	2	69,2
	3	30,6
	4	0,2
Accessibilité	2	15,5
	3	28,1
	4	56,4
Administratif	3	2,8
	4	97,2

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

On remarque dans le tableau (tableau 18) que les trois derniers niveaux de la hiérarchie des centres ne sont plus influencés par le principe de marché. La taille des centres y est très variable dans un même niveau, mais l'accessibilité et le statut administratif ont la capacité de les impulser au niveau supérieur.

L'identification de ces 6 niveaux de centres hiérarchisés illustre plusieurs phénomènes. Tout d'abord, le principe de marché discrimine l'organisation des centres des deux premiers niveaux de la hiérarchie. Dans notre classification le seuil de 5500 habitants (lié au découpage de la population par le log(pop) et proche du seuil officiel de définition de l'urbain au Mali), permet de différencier deux types de centres dont le niveau de commandement et d'accessibilité est élevé mais dont la masse varie. Cette différenciation marque un niveau d'offre de services et de biens plus élevés dans le niveau 1, ainsi que l'apparition de biens plus rares. Ainsi le niveau 2 rassemble des centres qui ont la qualité de centres secondaires, les niveaux 3 et 4 de centres intermédiaires.

Deuxièmement, la différenciation entre petite et moyenne ville n'apparait pas. Le niveau 1 rassemble des centres qui ont exactement le même niveau d'accessibilité et un pouvoir de commandement élevé (du chef-lieu de région au chef-lieu de commune). Les 4 villes moyennes représentent chacune un de ces statuts administratifs : les deux premières villes moyennes (Kati et Bougouni) sont des chefs-lieux de cercle, Koulikoro est un chef-lieu de région, Fana, un chef-lieu de commune. Les 15 petites villes ont un statut de chef-lieu de cercle ou de commune, sans que le statut de chef-lieu de cercle n'engendre une masse plus importante.

Troisièmement, la différenciation entre centres urbains et bourgs apparait. C'est le principe de marché qui influence la différenciation, cependant c'est également lié à un pouvoir de commandement restreint à l'échelle communale (il n'y a plus de chef-lieu de cercle ou de région).

Enfin, les bourgs se différencient entre eux suivant leur pouvoir de commandement, et leur rôle de carrefour. La capacité à exercer à la fois un rôle de commandement et de rassembler des qualités d'accessibilité différencie les centres (les centres qui exercent un pouvoir de commandement exclusivement de chef-lieu de commune et les autres, les centres qui sont des carrefours de communication et les autres).

Cette classification illustre une faible représentation des centres urbains (rassemblés dans un même niveau) et l'importance du rôle des bourgs et des villages moyens dans l'organisation spatiale des centres en périphérie de Bamako.

La méthodologie mise en place consiste à identifier les places des foires au sein de cette hiérarchie de centres. Nous verrons que les foires se distinguent nettement au sein de

l'échantillon initial. Situer le stade de développement urbain des centres accueillant des foires permet d'identifier dans quelle catégorie de centres ces institutions commerciales sont aptes à jouer un rôle de développement.

9.3. La place des foires au sein de la hiérarchie des localités en périphérie de Bamako

9.3.1. Le profil général des foires se distingue de la majorité des localités de la périphérie de Bamako

Sur les 2426 localités que compte la périphérie de Bamako seules 159 accueillent des foires soit à peine 6,5 % de l'échantillon.

Les villages d'accueil des foires n'ont pas les traits communs des villages analysés précédemment, c'est à dire : un enclavement prononcé, une taille de 400 à 1 000 habitants, un pouvoir de commandement n'excédant pas l'échelle du terroir (voir tableau 22).

Alors que 70 % des localités de l'échantillon initial de travail sont enclavées, seules 0,6 % des foires sont écartées du réseau de communication de la périphérie de Bamako. Les descriptions précédentes sur le fonctionnement du commerce forain expliquent largement cet état de fait. En réalité, seuls 2 foires ne sont pas desservies. Elles sont qualifiées comme telles par les municipalités mais sont en réalité très récentes (2007) et n'ont jamais été fonctionnelles[88]. Enquêtées en 2008 ces foires ont été enregistrés comme telles par soucis de la représentation exhaustive. Notons que, en plus de ne pas être desservies, ces deux foires cumulent également une très faible masse et l'absence de pouvoir de commandement propres au niveau hiérarchique 6.

Les localités abritant une foire se caractérisent par un haut niveau d'accessibilité puisque 78 % sont desservis quotidiennement (contre 18 % pour l'ensemble de la périphérie).

D'autre part, alors que 94 % des localités de l'échantillon ne jouent pas de rôle de commandement supérieur à l'échelle du terroir, près de la moitié des localités abritant une foire en sont pourvu. Le lien entre présence de foire et statut de chef-lieu de commune peut déjà être soulevé.

[88] Rappelons que les critères de fonctionnalité d'une foire sont basés sur l'aire d'affluence (villageoise ou lié à l'approvisionnement de Bamako), le nombre de jours ouvrables et l'offre de biens ou services.

Enfin, les localités accueillant une foire sont de manière générale mieux peuplées. Aucune d'entre elles n'a une taille inférieure à 75 habitants, ce qui rassemble pourtant 1,2 % des localités de l'ensemble de l'échantillon. Alors que 59 % des localités ont une taille entre 75 et 643 habitants, 72 % des foires se situent dans la taille supérieure dont les seuils sont pourtant plus larges (643 à 5 500 habitants).

Tableau 22 - Tableau des modalités incarnant les principes d'organisation spatiale des centres (principe de marché, de transport et d'administration) pour l'ensemble de l'échantillon (2426), et pour les centres accueillant une foire (159)

Dimension	Critère de centralité	Fréquence par modalité (en %) pour les foires (159)	Fréquence par modalité (en %) pour l'ensemble de l'échantillon (2426)
Accessibilité	Nœud de transport	39,5	3,3
	Accessibilité quotidienne	38,2	14,4
	Accessibilité hebdomadaire	21,7	12,3
	Enclavé	0,6	70,1
Statut Administratif	Chef lieu de Région	0,6	0,0
	Chef lieu de Cercle	5,1	0,3
	Chef lieu de commune	43,9	5,5
	Village	50,3	94,1
Population	plus de 5500 habitants	13,4	0,9
	643 à 5500 habitants	72,0	39,0
	75 à 642 habitants	14,6	58,9
	moins de 75 habitants	0,0	1,2

Source : Analyses personnelles, G.Raton

9.3.2. La majorité des foires se trouve dans les niveaux du milieu de la hiérarchie des localités

L'analyse du tableau de contingence entre la présence d'une foire et les niveaux hiérarchiques (tableau 23) montre que les foires sont présentes en proportions pratiquement égales dans tous les niveaux hiérarchiques entre 2 et 5 (entre 20 et 25 %). Seuls les niveaux extrêmes se distinguent vraiment. Le niveau 6 (villages enclavés) n'accueille que 1 % des foires et le niveau 1 (villes centrales) n'en accueille que 12 %.

On constate que les foires se concentrent dans les niveaux correspondant à des bourgs ou des villages moyens (niveau 4).

Tableau 23 - Répartition des foires en pourcentage par niveau hiérarchique

	Nombre total de localités	Répartition des foires (en %)
Niveau 1	19	12,0
Niveau 2	35	18,4
Niveau 3	54	21,5
Niveau 4	194	25.9
Niveau 5	973	21,5
Niveau 6	1151	1.0

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

9.3.3. La proportion de foires augmente avec le niveau hiérarchique

L'étude du nombre de foires sur le nombre total de centres par niveau montre que la proportion de foires augmente avec le niveau hiérarchique (tableau 24).

Tableau 24 - Proportion des foires par rapport au nombre de centres par niveau hiérarchique

	Absence Foire	Présence de foire	Nombre de localités	Pourcentage de foires sur le total de centres
Niveau 1	0	19	19	100,0
Niveau 2	6	29	35	82,9
Niveau 3	20	34	54	63,0
Niveau 4	153	41	194	21,1
Niveau 5	939	34	973	3,5
Niveau 6	1150	1	1151	0.0

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

On remarque sur le tableau 24 que 100 % des localités de niveau 1, et 83 % des localités de niveau 2 accueillent une foire. Le statut urbain et l'accueil d'une foire sont donc corrélés positivement. Au niveau 3, plus de la moitié des localités (63 %) accueillent encore une foire. Au delà du niveau 3, les foires deviennent minoritaires (21 % au niveau 4), voire pratiquement absentes dans les niveaux inférieurs (respectivement 3,5 % et 0 % aux niveaux 5 et 6).

L’analyse détaillée de la présence de foires dans les niveaux 3 et 4 montre qu’elle est positivement corrélée avec le niveau d’accessibilité et avec le statut administratif. Sur les 75 foires des niveaux 3 et 4, seules 9 (12 %) sont présentes dans des localités accessibles hebdomadairement par des transports publics. Les 87 % restants sont accessibles quotidiennement. En revanche, pour ces niveaux inférieurs, la population ne semble pas être un facteur d’explicatif statistiquement pertinent.

L'accessibilité des foires, déjà évoquée précédemment influence sa place dans la hiérarchie des localités. Cependant, ces résultats indiquent que la foire n'est pas une institution commerciale implantée aléatoirement dans l'espace et qu'il y a non seulement une coïncidence entre la présence d'une foire et le haut de la hiérarchie mais une corrélation exacte entre la présence d'une foire et les centres urbains.

Notre analyse met en évidence que :
1/ La présence d'une foire indique un haut niveau d'offre de biens et de services en périphérie de Bamako, c'est à dire une large gamme de biens et de services et l'offre de biens rares. En effet, comme nous l’avons vu précédemment, tous les centres des niveaux supérieurs accueillant une foire représentent des relais commerciaux de la capitale.
2/ La foire est un indicateur d’urbanité : la correspondance presque parfaite entre foire et niveaux 1 et 2 l’atteste. Le niveau 1 correspond à des villes petites ou moyennes. Le niveau 2 rassemble des centres de types bourgs dont la taille, le pouvoir de commandement et l'accessibilité sont propices à un passage rapide vers le statut urbain. L'analyse des 6 centres de niveau 2 sans foire permet de valider cette hypothèse : ces 6 centres ont moins de 2 000 habitants. Ce seuil peut sembler pertinent pour différencier les centres dont le développement des fonctions urbaines n'est pas suffisant pour justifier l'accueil d'une foire ou réciproquement les centres qui, en absence de foires n'ont pas développé de fonctions urbanisantes.
3/ Enfin, la présence d’une foire est un indicateur d’accessibilité. 80 % des foires sont situées dans des localités desservies quotidiennement.

Nous venons de voir que la présence d’une foire était positivement corrélée avec le niveau hiérarchique des localités. Il convient alors de nous interroger dans le dernier chapitre sur le rôle que joue ou qu’ont pu jouer les foires dans le développement des villes et bourgs de la périphérie de Bamako.

Chapitre 10. La correspondance entre réseau de foires et réseau de centres

Nous l'avons vu précédemment, les foires ont avant tout une fonction commerciale. Elles se distinguent principalement par leur rayonnement, qui est le produit de leur intégration au marché urbain et du développement de leur fonction d'approvisionnement rural. Ce rayonnement, signe d'un dynamisme commercial, est-il moteur de développement urbain ?

N'ayant pas de données historiques sur le développement du réseau de villes et peu de données sur l'histoire des villages d'accueil des foires, nous analysons les correspondances entre le rayonnement des foires et le stade de développement urbain des localités qui les accueille. Nous appuyons notre raisonnement sur des exemples illustrant la dynamique des villages d'accueil des foires de 1976 à 1998.

Ensuite, nous mettons en place une typologie fonctionnelle des foires puis nous étudions la corrélation entre la classification des foires ainsi obtenue et la hiérarchie des centres.

10.1. Construction d'une typologie reflétant le rayonnement des foires

Le rayonnement d'une foire correspond à la surface desservie et/ou alimentée par la foire. Il peut se mesurer en aire ou bien en distance de parcours des producteurs comme des clients. Nous avons fait le choix de le mesurer par la présence/absence des différents types d'acteurs animant la foire. En effet, les acteurs, de par leur origine géographique (locale, régionale, urbaine, rurale) et de par leurs fonctions, sont des indicateurs des services offerts par la foire et de l'étendue son hinterland (à la fois aire de chalandise et aire d'approvisionnement). La typologie mise en place repose sur le recensement des acteurs dans les deux dimensions :

1. La fonction : commerçant collecteur, transporteur, producteur, consommateur, forain
2. L'origine géographique : locale, Bamakoise, d'une autre ville

Les acteurs recensés sont les suivants :

- Absence/présence d'acteur commerçant collecteur de Bamako (acteur dont le rôle est l'approvisionnement urbain, centralisé sur Bamako)
- Absence/présence d'acteur commerçant collecteur d'autres villes (acteur dont le rôle est l'approvisionnement urbain, non centralisé sur Bamako)

- Absence/présence d'acteurs villageois qui approvisionnent leur ménage sur la foire (acteur consommateur qui évoque le rôle d'approvisionnement rural)
- Absence/présence d'acteur producteur qui écoule sa production à but commercial (présence de production à but commercial pour la ville - indique un rayonnement à l'échelle des villages producteurs)
- Absence/présence d'acteur forain de Bamako (indique une demande villageoise)
- Absence/présence d'acteur forain d'autres villes ou villages (indique une demande villageoise)
- Absence/présence d'acteur transporteur spécialisé dans la desserte des foires (acteurs dont le rôle est l'approvisionnement urbain, centralisé sur Bamako)
- Absence/présence d'acteur transporteur spécialisé dans le ramassage des personnes et des marchandises le jour de foire (Offre de ramassage motorisé des productions but commercial, indique une augmentation de l'aire d'influence par le ramassage en transport motorisé d'acteurs)

Le tableau 25 détaille les caractéristiques de notre échantillon de foires selon les modalités de ce recensement.

Tableau 25 - Tableau de la représentation des variables pour la classification des foires

Variable	Modalités	Effectifs	%
Acteur transporteur ramassage des productions à but commercial	Non	118	74
	Oui	41	26
Acteur transport foire	Non	30	19
	Oui	129	81
Acteur commerçant collecteur de Bamako	Non	47	30
	Oui	112	70
Acteur commerçant collecteur autre	Non	87	55
	Oui	72	45
Acteur villageois /consommateur	Non	36	23
	Oui	123	77
Acteur producteur villageois	Non	38	24
	Oui	121	76
Acteur forain de Bamako	Non	89	56
	Oui	70	44
Acteur forain villageois	Non	60	38
	Oui	99	62

Source : Données personnelles G. RATON 2011

10.2 Les profils de foires suivant leur rayonnement

Une analyse factorielle (ACM) réalisée sur le recensement des acteurs, puis une classification hiérarchique ascendante des 3 premiers facteurs permet de distinguer 3 grands types de foires.

Tableau 26 - Nombre de foires au sein des 3 types identifiés

Types de foires	1	2	3
Nombre de foires	83	48	28

Source : Données personnelles G. RATON 2011

La comparaison des données de l'analyse factorielle permet de qualifier chacun de ces types de foires. Pour chaque type, ces données sont comparées aux données de la totalité des foires (tableau 27).

Tableau 27 - Différenciation entre les types 1, 2 et 3 des foires

Variable	Présence	foire type 2 (en %)	foire type 1 (en %)	foire type 3 (en %)
Acteur transporteur ramassage des productions à but commercial	Non	97,9	51,8	100,0
	Oui	2,1	48,2	0,0
Acteur transport foire	Non	0,0	6,0	89,3
	Oui	100,0	94,0	10,7
Acteur commerçant collecteur de Bamako	Non	0,0	26,5	89,3
	Oui	100,0	73,5	10,7
Acteur commerçant collecteur autre	Non	85,4	21,7	100,0
	Oui	14,6	78,3	0,0
Acteur villageois /consommateur	Non	43,8	0,0	53,6
	Oui	56,3	100,0	46,4
Acteur producteur villageois	Non	35,4	2,4	67,9
	Oui	64,6	97,6	32,1
Acteur forain de Bamako	Non	77,1	37,3	75,0
	Oui	22,9	62,7	25,0
Acteur forain villageois	Non	66,7	3,6	89,3
	Oui	33,3	96,4	10,7

Source : Données personnelles G. RATON 2011

Le type de foires n° 1, qui rassemble plus de 50 % des foires, apparait nettement comme le plus représenté en acteurs de tous types. Même si les proportions sont variables, c'est le seul type de foires où tous les acteurs sont systématiquement représentés et cela dans des proportions toujours supérieures à la valeur maximum du total des foires.

On peut noter la présence systématique de consommateurs villageois, producteurs et forains d'origine villageoise, ce qui note une fonction d'offre de services et de biens développée pour son hinterland. Pour ces 83 foires, ce ne sont pas les qualités d'approvisionnement urbain qui priment mais bien le rôle de centre pour son hinterland pour lequel il joue un rôle de pole.

C'est dans ce type de foires que le rayonnement est maximum puisque les acteurs y convergeant ont des profils très variés. On constate que, bien que l'approvisionnement urbain soit une de leurs caractéristiques, c'est loin d'être celle qui mobilise la part la plus représentative d'acteurs. De ce fait, ces foires jouent un rôle de pôle régional pour leur hinterland agricole qu'ils ravitaillent et à qui ils offrent un débouché. La présence dans quasiment toutes les foires d'offre de ramassage des marchandises et personnes de l'hinterland en est un témoin.

Dans le type 2, qui représente 30 % des foires, les acteurs qui assurent le ramassage motorisé des productions à but commercial sont sous représentés, ainsi que les commerçants collecteurs et forains d'une autre origine que Bamako. Mise à part ces cas particulier, les autres acteurs sont bien représentés. En quantité d'ailleurs plus importante pour les transporteurs, les commerçants collecteurs de Bamako qui constituent une "clientèle" systématiquement présente. Leur présence est signe d'un rôle centré sur les activités d'approvisionnement de Bamako plutôt que vers d'autres centres. Cela suppose que l'aire d'influence soit moindre que pour le type de foire précédent. La forte identité de ces foires semble provenir du rôle d'approvisionnement qu'ils jouent pour la capitale et l'on peut déjà se demander s'il n'est pas à l'origine de leur bon niveau d'accessibilité.

C'est dans le type 3 (20 % des foires) que le nombre d'acteurs en présence est le plus faible et ce, dans des proportions toujours inférieurs à la valeur maximum du total des foires ou du type 2 (sauf pour les forains de Bamako). Cela traduit un faible rayonnement et une faible spécialisation. Ce sont les acteurs garantissant l'approvisionnement des ménages villageois qui sont les plus représentés parmi ces foires. La culture à but commercial attire des producteurs mais la faible représentation des commerçants collecteurs et de transporteurs empêche tout rayonnement important. Ces foires se présentent donc comme des centres de la vie de relation, regroupant producteurs et consommateurs villageois sans tisser de lien avec la métropole ou d'autres centres importants.

10.3. Les profils de foires au sein de la hiérarchie des centres

Le test exact de Fisher montre une corrélation positive entre les types de foires distingués précédemment et la hiérarchie des centres.
La lecture en colonne de contingence type de foire / niveau hiérarchique des centres (tableau 28) montre que :

- La majorité des foires de type 1, au rayonnement principalement régional, sont localisées dans les centres de niveau 1, 2 et 3
- La majorité des foires de type 2, orientée vers l'approvisionnement de Bamako, sont localisées dans les centres de niveau 3 et 4

- La majorité des foires de type 3, au rayonnement essentiellement local sont localisées dans les centres de niveau 4 et 5

Cependant, de nombreux centres de bas niveaux accueillent des foires de grand rayonnement : 31 % des foires de type 1 sont localisées dans des centres de niveau 4 et 5 ; 33 % des foires de type 2 sont localisées dans un centre de niveau 5. A l'inverse, 28 % des foires de type 3 sont localisées dans un centre de haut niveau (1, 2 ou 3)

Le rayonnement de la foire est donc un faible indicateur du niveau de centralité de la localité qui l'accueille.

La lecture en ligne du même tableau de contingence (tableau 28) montre que :

- 90 % des centres de niveau 1 (ville moyenne et petite ville à rôle de carrefour commercial et haut niveau de commandement) accueillent des foires de type 1. Elles jouent un rôle de pole régionale pour leur hinterland agricole qu'elles ravitaillent et à qui elles offrent un débouché. De plus, 10 % des centres de niveau 1 (Karan et Selingué) ont un rôle centré sur les activités d'approvisionnement de Bamako plutôt que vers d'autres centres.
- 75 % des localités de niveau 2 accueillent des foires de rayonnement régional (type 1).
- 51 % des centres de niveau 3 accueillent des foires de type 1. Mais 49 % accueillent des types 2 ou 3
- Les niveaux 4 et 5 accueillent indifféremment des foires de type 1, 2 ou 3

Tableau 28 – Tableau de contingence (Type de foire / niveau hiérarchique)

	Type de foires			
Niveau des centres	Type 1	Type 2	Type 3	Total
1	**17**	2	0	19
2	**22**	5	2	29
3	**18**	**12**	5	35
4	16	**13**	**13**	42
5	10	16	**7**	33
6	0	0	1	1
Total	83	48	28	159

Source : Analyses personnelles, L. Gazull, G.Raton

De ces résultats, on peut en tirer les enseignements suivants :

1. Le rayonnement régional d'une foire (type 1) ne suffit pas à faire un centre urbain.

2. En revanche, un centre urbain accueille nécessairement une foire à caractère régional. Et il est à noter que le rayonnement de la foire ne discrimine pas les petites villes, des villes moyennes

3. Le rayonnement local d'une foire (type 3) marque un faible niveau hiérarchique (3, 4 ou 5)

4. L'approvisionnement de Bamako (foires de type 2) ne discrimine pas de manière significative les localités selon leur niveau hiérarchique.

L'ampleur du rayonnement des foires semble donc apporter un élément supplémentaire de distinction des centres de niveau moyen à bas (niveaux 4 et 5), suivant leurs fonctions et leurs spécialisations : approvisionnement des villages de l'hinterland /approvisionnement de la capitale.

En analysant plus finement l'association (type de foire / niveau hiérarchique) pour ces deux niveaux inférieurs, on peut en déduire que le rayonnement des foires est significativement lié à l'accessibilité du village (cf. tableau 29). Les caractéristiques de population et de statut administratif ne semblent pas influencer de manière significative l'ampleur du rayonnement. Ainsi, même à ces niveaux hiérarchiques, correspondant à des villages, les foires à caractère régional se localisent dans les villages les mieux desservis, ce qui semble un résultat attendu. En revanche, les foires à fonctions principales d'approvisionnement de Bamako (type 2) ont pour caractéristique d'être situées dans des villages mal, voire très mal desservis ; et la localisation des foires locales a peu de lien avec leur accessibilité.

Ainsi la fonction d'approvisionnement de Bamako, semble discriminer les villages indépendamment de leur niveau hiérarchique et de leur accessibilité. En considérant le lien fort entre la présence d'une foire et les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine, on peut alors émettre l'hypothèse que la fonction d'approvisionnement de la ville est le point de départ vers une élévation dans la hiérarchie. En approvisionnant la ville, le village attire une plus grande variété d'acteurs, en même temps qu'il étend son aire de chalandise et d'approvisionnement. Son accessibilité augmente alors (si elle n'est pas déjà forte), ce qui aura pour conséquence d'accélérer son attraction et son expansion. Ce n'est donc pas la foire en elle-même qui est facteur de développement urbain mais sa fonction d'approvisionnement des grandes villes voisines et de la capitale en particulier.

Tableau 29 – Tableau de contingence (Type de foire / accessibilité) pour les villages de niveau inférieurs (4 et 5)

Significativité par case (Test exact de Fisher) (R1 / C1) :

	Type de foire		
accessibilité	1	2	3
1	>	**<**	**<**
2	>	**<**	>
3	<	**>**	**<**
4	**<**	>	>

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0,05

Effectifs observés (R1 / C1) :

	Type de foire			
accessibilité	1	2	3	Total
1	3	0	0	3
2	14	10	15	39
3	9	18	5	32
4	0	1	1	2
Total	26	29	21	76

Effectifs théoriques (R1 / C1) :

	Type de foire			
accessibilité	1	2	3	Total
1	1,026	1,145	0,829	3
2	13,342	14,882	10,776	39
3	10,947	12,211	8,842	32
4	0,684	0,763	0,553	2
Total	26	29	21	76

Source : G.RATON

Conclusion

De ces analyses, nous pouvons retenir tout d'abord, que les lieux d'implantation des foires se différencient nettement des autres localités de la périphérie. Les foires sont implantées dans des localités qui : ne sont pas enclavées, même si l'accessibilité peut n'être qu'hebdomadaire, qui exercent un pouvoir de commandement (près de la moitié des localités abritant une foire en sont pourvu), et qui fixent davantage de population.
L'analyse du réseau de transport lié aux foires et des opportunités qu'il représente pour la communauté paysannes (partie 2) illustrait la très bonne accessibilité des foires dans l'ensemble de la périphérie. Cependant, nos analyses permettent d'aller plus loin. Le rôle d'approvisionnement urbain des foires se lit dans le paysage : la convergence des transports et des marchands urbains influe sur la masse du village qui l'accueille. On peut envisager que la seule présence de transport puisse influencer la fixation de davantage de population et que les échanges effectués sur la foire ni contribuent pas directement. La foire reste pourtant à l'origine de la convergence de ces transports spécialisés.

A ce constat, nous pouvons rajouter que si les foires sont présentes dans tous les niveaux hiérarchiques à proportion à peu prés égale, la proportion de foires augmente avec le niveau de centralité et elles se concentrent dans les niveaux correspondant à des bourgs ou des villages moyens, c'est à dire dans des localités rurales plus importantes que la taille moyenne des localités de la périphérie. La présence de foires dans ces villages, proche du statut urbain permet d'envisager un lien entre passage au statut urbain et présence d'une foire.

Nous posions l'hypothèse à partir notamment des écrits de F. Giraut, d'une coïncidence entre émergence de foires et le développement des petites villes sur notre terrain. F. Giraut parle des petites villes comme une catégorie polygénique *"récemment renforcée par l'émergence d'importants marchés ruraux*" (Giraut, 1994, p. 64). Nous avons montré qu'un centre urbain accueille nécessairement une foire à caractère régional cependant le rayonnement de la foire ne discrimine pas les petites villes, des villes moyennes, mais plutôt les bourgs des petites villes.
Les foires semblent donc se concentrer dans les gros bourgs plutôt que dans les petites villes contrairement à l'hypothèse de départ. Ce résultat reste intéressant puisqu'il illustre un passage, dont la rapidité est à évaluer, vers le statut urbain. Notons qu'il y a concordance entre

ce profil de villages et celui des foires : la capacité à exercer à la fois un rôle de commandement et de rassembler des qualités d'accessibilité.

L'analyse de la concentration des lieux d'échange permet de montrer qu'une localité rassemblant plusieurs types de lieux d'échange a d'autant plus de chance d'appartenir à la catégorie urbaine. En effet, nous avons montré que le rayonnement local d'une foire (type 3) marque un faible niveau hiérarchique (3, 4 ou 5) alors que le rayonnement régional (type1) marque un haut niveau hiérarchique. Les foires de type 1 ayant tendance à concentrer plusieurs lieux d'échange (un marché quotidien, une foire hebdomadaire et des boutiques fixes), l'accumulation de lieux d'échange dans une même localité influence donc la position dans la hiérarchie.

Nos analyses montrent que le rayonnement des foires suit la hiérarchie urbaine pour les hauts niveaux. En revanche pour les bas niveaux (niveaux 4 et 5), le rayonnement des foires perturbe la hiérarchie. On retrouve des foires à rayonnement régional dans les bas niveaux hiérarchiques. Cependant, compte tenu de la centralité d'une foire, on peut émettre l'hypothèse que les foires à rayonnement régional connaissent une dynamique de croissance hiérarchique plus rapide que les villages appartenant au même niveau hiérarchique mais n'en possédant pas. En effet, le rôle d'approvisionnement de Bamako serait le point de départ vers une évolution hiérarchique du village accueillant. Plus une foire accueille une grande diversité d'acteurs et étend son aire de chalandise plus son accessibilité augmente, ces facteurs étant propice à une augmentation du niveau hiérarchique et donc du processus d'urbanisation.
Suite à nos analyses, nous ne pouvons répondre que partiellement à la question : le rayonnement d'une foire est-il moteur de développement urbain ? En effet, le rayonnement régional d'une foire ne suffit pas à faire un centre urbain mais un centre urbain accueille nécessairement une foire à caractère régional. Cependant, le fait que la proportion de foires augmente avec le niveau hiérarchique montre que la répartition des foires suit le niveau de hiérarchie. Ainsi, le phénomène de développement des foires depuis 1960 est visible au sein de la hiérarchie des localités de la périphérie de Bamako.

Conclusion générale

Notre travail de thèse a proposé une analyse des lieux d'échanges marchands entre la capitale d'un pays sahélien, Bamako, et sa périphérie en s'intéressant aux marchés périodiques et plus spécifiquement aux foires qui en sont une variante originale.
Cette analyse a mis en évidence le dynamisme et la complexité du système commercial de la périphérie de Bamako. Fondé sur un ensemble de foires et des marchés aux fréquences variées, ce système commercial organise et oriente les flux de marchandises et de personnes. Il structure la composition du territoire périphérique en lui conférant un caractère propre fait de pratiques informelles, de solidarité, de sollicitation des réseaux de connaissances et d'attachement aux stratégies individuelles. Le tout au sein d'un collectif marchand.

Dans ce travail, nous avons proposé une analyse des foires par les acteurs et par les modèles spatiaux. L'intérêt d'une approche par les acteurs n'est plus a démontrée, elle s'inscrit dans la lignée des travaux des anthropologues, sociologues et géographes. Par son approche qualitative des relations entre les acteurs et entre les lieux, nous pu entrer dans la compréhension du fonctionnement des foires. Bien que les individus soient au centre de nos enquêtes, c'est la prise en compte d'un ensemble de circuits commerciaux qui nous a permis de saisir la complexité des liens noués au sein de la périphérie urbaine et des liens ville/campagne.
L'approche par les modèles spatiaux avait pour objectif de confronter notre analyse de la localisation des lieux d'échange à celle de l'ensemble des localités rurales et urbaines de la périphérie. Cette approche plus quantitative du processus d'urbanisation en périphérie de la ville a mis en évidence, sans se concentrer sur l'activité commerciale, les conséquences spatiales de la création d'une foire. Pour autant, nous n'avons pas mené une modélisation et les observations ont été confrontées aux modèles généraux. La mise en œuvre d'une classification de l'espace et l'analyse des centres de la périphérie par les modèles spatiaux n'est pas désincarnée du terrain puisque l'outil statistique n'a permis que de révéler les logiques spatiales et les cas particuliers.
Nous n'avons sans doute pas innové dans chacune des deux approches et l'on pourra nous reprocher de n'avoir pas mis au point de nouveaux modèles ou d'avoir insuffisamment approfondi des pratiques d'acteurs. Cependant, il nous semble que l'utilisation conjointe de ces deux approches fournit une compréhension supplémentaire à l'analyse du fonctionnement des foires. La conjonction des deux approches constitue un point de vue original sur les transformations en cours en périphérie de Bamako, avec la prise en compte des liens entre

individus et des liens entre les lieux, mais aussi avec une réflexion plus large sur la localisation.

Nos résultats en découlent. Ils viennent à la fois de : **(1) une réflexion sur les échanges marchands et la localisation commerciale en périphérie de la ville ; (2) l'analyse du réseau d'approvisionnement d'une capitale soudano-sahélienne basé sur les ressources et la main-d'œuvre de sa périphérie ; (3) l'analyse de l'influence des foires dans la mise en place d'un semis de centres urbains hiérarchisé autour de Bamako.**

Notre premier résultat est sans doute à trouver dans l'objet étudié lui-même et dans sa validation en tant qu'objet de recherche : la foire est un objet original qui se distingue des autres marchés périodiques par son aire d'influence (courte distance pour le marché périodique ordinaire, de longue distance pour la foire), par ses acteurs et par sa dynamique.

Une étude de l'organisation spatio-temporelle des échanges marchands au sein d'un réseau d'approvisionnement de la ville, ainsi qu'une réflexion sur le phénomène d'émergence de lieux d'échange adaptés aux conditions du milieu et au contexte historique et socio-économique ont permis de valider l'intérêt de maintenir ce distinguo entre marché périodique et foire dans un contexte où les lieux d'échanges sont l'objet de mutations rapides, comme c'est le cas autour de Bamako. Ce résultat n'a été possible que parce que nous avons disposé de repères bibliographiques qui nous ont permis de revisiter, d'un point de vue de géographe, la question des enjeux territoriaux et du rôle que peuvent jouer les foires dans le commerce ouest africain.
La littérature sollicitée est celle sur les marchés et marchands africains qui propose une approche centrée sur les acteurs (Festas, 2006 ; Ninot, 2003, Paulais, 2000 ; Chaleard, 1996 ; Grégoire, Labazée, 1993) et la bibliographie abondante sur les marchés périodiques développée surtout dans les années 60 (Skinner 1964-1965 ; Dirrix, 1986 ; Berry, 1967). S'intéressant essentiellement aux modèles spatiaux, ces travaux, bien qu'anciens, constituent des références utiles sur l'évolution des lieux d'échanges dans le temps, selon les sociétés.
Ce travail nous semble illustrer l'intérêt de recherches contemporaines sur les foires, notamment dans les pays du Sud où les formes prises par les lieux d'échange sont l'objet de dynamiques qui reflètent autant l'influence de la croissance urbaine et de la demande en produits alimentaires et énergétiques que les dynamiques commerciales et productives en milieu rural, avec de nouveaux outils de communications et des liens de plus en plus intenses

entre la ville et une “périphérie” à géométrie variable en fonction des produits demandés par la ville.

Cette étude s’est concentrée sur les lieux d’échanges marchands et leur dynamique, dont la foire est un des avatars modernes, même si elle existait, sous une autre forme, au temps de la colonisation et que la foire d’aujourd’hui n’est pas celle d’avant les années 1960. Pour être complet, il faudrait confirmer que l’évolution de la demande de la ville va vers une spécialisation du commerce forain (versant demande). De même, cela nécessiterait une étude sur la réponse de producteurs ruraux à cette évolution aux niveaux des parcelles agricoles (versant offre).

La mise en perspective dynamique montre que les foires ont émergé et ont évolué au gré de la croissance de la demande urbaine en produits alimentaires et énergétiques, tout en acquérant d'autres fonctions ancrées dans les territoires de la périphérie urbaine qui en faisaient de facto des lieux d’échanges marchands particuliers.

Etudier les foires présente également l'intérêt de considérer la complémentarité entre les produits énergétiques et les produits vivriers. Alors que l'on note dans la bibliographie une tendance à une nette séparation entre études sur l'approvisionnement alimentaire et études sur l'approvisionnement énergétique, ce travail est l'occasion de se demander si l'on peut se contenter d'études distinctes alors qu'au Mali et dans de nombreux pays sahéliens, l'apport d'aliments et l'apport d'énergie pour la cuisine sont à eux deux les garants de la sécurité alimentaire.

Le second fait saillant que cette thèse est que la foire n’est pas un objet uniquement dirigée vers la ville. L’approvisionnement des villageois par les producteurs locaux et par les marchands forains y joue un rôle aussi important que celui de la ville. La foire articule les territoires ruraux, périurbains et urbains : le réseau de foires fonctionne sur une réciprocité. Les campagnes ont tiré partie de l’essor du marché urbain. Les communautés paysannes bénéficient d’un réseau de places commerciales pour écouler leurs marchandises suivant l’avancement des cultures et les besoins de numéraire. En ce sens, l’aire d’affluence de chaque foire constitue un bassin d’emplois qui normalise les pratiques. De plus, les communautés de la périphérie ont tiré partie du réseau de foires pour satisfaire leurs besoins propres : offre de biens et services mais aussi mobilité. Ces services encouragent une fixation des activités commerciales et rendent moins nécessaire le déplacement vers Bamako. Les échanges entre les espaces producteurs et les circuits des forains permettent d’avoir accès aux

produits de base sans recours à la ville. On note même une tendance à l'inversion des flux : pour des raisons d'engorgement en ville, la périphérie voit converger les acteurs des marchés urbains sur les foires. De plus, on a observé que les acteurs urbains concourent à l'approvisionnement rural, ce qui confirme encore, sur notre terrain, la réciprocité de l'intérêt des échanges ville/campagne.

Ce résultat illustre l'intérêt d'un travail en quatre temps : mise en évidence de l'ensemble des modes de distribution des productions existants en périphérie ; identification de la dynamique d'insertion des ménages paysans aux circuits urbains de 1960 à 2008 ; analyse du rôle des espaces périphériques dans l'approvisionnement des villes ; puis analyse approfondie au niveau des foires. Notre approche est originale car les foires constituent l'objet de recherche central de cette thèse. Pourtant, elles n'ont jamais été étudiées comme un lieu d'approvisionnement à part, isolé des autres dynamiques commerciales. En étudiant la mutation des formes d'échanges et en considérant en premier lieu les dynamiques commerciales, nous avons pu saisir les transformations en cours dans les espaces ruraux proches de la métropole.

Enfin, les enjeux territoriaux du développement du commerce forain en périphérie ont été mis en évidence. L'analyse conjointe de la hiérarchie des localités et de celle des foires établit clairement le lien géographique entre foire et ville : la foire est un facteur d'urbanité. Toutes les villes et gros bourgs ont leur foire. En revanche, la foire ne suffit pas à faire la ville et 30% des grandes foires au rayonnement régional sont situées dans des villages. Néanmoins, si les différents profils de foires sont présents à tous les niveaux hiérarchiques (sauf le niveau le plus bas), l'émergence d'une foire dans une localité semble être un facteur d'ascension hiérarchique et de développement urbain. L'accessibilité constitue un facteur clé de l'évolution des centres au sein de la hiérarchie. La foire, de par ses fonctions et sa dynamique, que nous avons exposées tout au long de ce travail, favorise le désenclavement. Cependant, pour analyser plus finement et valider le rôle des foires dans le développement urbain, des études diachroniques complémentaires seraient nécessaires. L'analyse statistique des hiérarchies à un moment donné ne permet pas en effet de mettre en évidence l'éventuel rôle moteur des foires. Mais une telle étude demanderait un recueil de données historiques considérable aussi bien sur les foires que sur les équipements et services urbains qui n'existent actuellement pas au Mali.

Pour le futur, la région métropolitaine de Bamako se trouve confrontée à un défi : la forte croissance démographique et l'augmentation de la demande urbaine en produits alimentaires et énergétiques. Le Mali se distingue désormais des autres pays de l'Afrique de l'Ouest avec 3,6% d'accroissement annuel pour la période de 1998-2009, contre 2,4% pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest (United Nations Division 2005).

Dans cette perspective, le rôle des foires comme lieux d'échanges marchands entre des producteurs ruraux et des commerçants urbains sera certainement amené à évoluer. On peut envisager que les foires, comme elles l'ont fait depuis les années 60, continuent à se multiplier au rythme de l'insertion nouvelle de producteurs aux circuits urbains. En ce sens, elles continueront sans doute à répondre à une demande croissante. On peut en revanche s'interroger davantage sur le mode de multiplication des lieux d'échange. Actuellement, il n'est pas propice à des économies d'échelle. La multiplication des foires est pour le moment en adéquation avec les besoins ruraux et urbains et se justifie par le faible développement des transports. Mais la centralisation des productions continuera-elle à se faire en de multiples points du territoire comme c'est le cas actuellement ? Le développement des transports, qui s'observe déjà, sera-t-il à l'origine d'une centralisation plus grande et d'une diminution du semis des foires ? Un modèle de centralisation commercial comme celui de Rungis serait un frein au développement de nouveaux satellites, qui constituent pourtant des contrepoids face à l'essor de la capitale macrocéphale. Cela marquerait également une dévalorisation des échanges de proximité au profit d'échanges régionaux certes plus faciles à gérer, mais sans doute plus coûteux en carburant et moins insérés dans le tissu social de la périphérie. Or, nous avons montré que l'essor des foires est très justement à l'interface entre des circuits à longue distance et des échanges de proximité, entre la forte insertion locale des échanges et sa dimension régionale.

Il est possible, comme la tendance se dessine d'ores et déjà, que certaines foires se spécialisent dans l'échange de certains produits et qu'elles soient associées à des indications géographiques. Cette tendance, si elle se confirmait, n'assoirait-elle pas le pouvoir d'une oligarchie de commerçants urbains au détriment des autres marchands présents sur les foires qui ont moins de capital social ?

Il est par ailleurs également probable que les pouvoirs communaux prennent davantage de responsabilité dans le fonctionnement des foires avec les questions du contrôle et de la régulation formelle des activités marchandes, de l'identification et de la professionnalisation des acteurs et des conditions d'accès à ces réseaux. Est-ce que cette prise de responsabilité des communes s'accompagnera d'un meilleur fonctionnement de la foire et ne nuira pas à la

flexibilité de échanges et donc au dynamisme de la foire ? La question mérite d'être posée puisque les secteurs comme l'éducation, la santé, l'hydraulique villageoise, sont déjà l'objet d'une gestion communale. A l'instar du domaine foncier dans lesquels les communes sont d'ores et déjà engagées sans en avoir les attributions officielles, la mainmise sur les activités commerciales par les municipalités ne risque-t-elle pas de désorganiser l'équilibre précaire du système forain d'approvisionnement de la ville ?

Compte tenu des tensions régionales qui font l'actualité de ces derniers mois au Mali, le phénomène d'expansion des lieux d'échange prend à nouveau du sens. Les foires constituent au regard de ces tensions et de la crise alimentaire au nord du pays des espaces à surveiller. En tant que nœuds d'échange et pôles de rassemblement, elles sont les lieux privilégiés de l'expression des mécontentements aussi bien qu'elles sont révélatrices de la force des liens entre communautés et ethnies. Elles sont propices, si ce n'est au renforcement des liens sociaux, au moins à l'opérationnalité des échanges dans un climat d'insécurité.

Glossaire

Les définitions suivantes, utiles à la compréhension du texte, sont issues des travaux de Nordin, Allix, Brunet, Pumain, Saint Julien, et de mon propre travail (Nordin 1992 ; Allix, 1923 ; Brunet, 1992, Pumain, Saint Julien, 2010, Texier, 2009).

Bois énergie : terme regroupant les énergies comme le bois et le charbon de bois servant comme combustible. Le terme "bioénergétique" renvoi aux énergies dites traditionnelles produite à partir de la biomasse, tel que le sont le bois et le charbon.

Foire : la foire est un lieu d'échange périodique de produits non virtuels qui joue de manière plus ou moins exclusive un rôle de carrefour de rencontres et d'approvisionnement. Son aire d'attraction est plus grande que celle du marché (quotidien ou périodique). Elle relève du nomadisme commercial et s'apparente à une organisation de la concentration dans l'espace des surplus que chacun peut offrir dans une région donnée. N'impactant le territoire d'accueil que le jour de son fonctionnement, la foire se fait tour à tour lieu d'expression de l'interventionnisme du pouvoir en place et lieu de neutralité permettant l'opérationnalité du commerce. Née d'un besoin d'échanger avec des populations hors de la communauté locale, la foire suppose une organisation poussée du rendez-vous commercial.

Loi de Pareto : les paramètres des distributions de Pareto sont utilisés pour une comparaison plus facile et significative des distributions dissymétriques. Par exemple, cette loi encourage à traiter les 20% des cas qui pèsent 80% de la valeur de l'ensemble. Les tailles qui correspondent à la moyenne des logarithmes des valeurs et à l'écart type de ces logarithmes qualifient respectivement l'ordre de grandeur et la dispersion d'une distribution lognormale.

Nomadisme commercial : nommé ainsi par A. Allix ou encore « *commerce non sédentaire* » par C. Nordin, ce terme désigne le caractère nomade du commerce. Ce type de commerce permet de combler le déficit de lieux d'échanges organisés et de s'adapter à la dispersion de la population ou répond au besoin de cibler les exigences des consommateurs en pratiquant la vente au porte à porte.

Secteur informel : ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de toute législation, qui échappent a la comptabilité nationale et à toute régulation de l'État.

Vulnérabilité : sensibilité à subir des dommages. La vulnérabilité suppose une exposition et dépend de capacité d'anticipation et de réaction face aux éléments extérieurs. Elle dépend des composantes interne (force/faiblesse) et externe (opportunités/menace) de la population.

Annexes

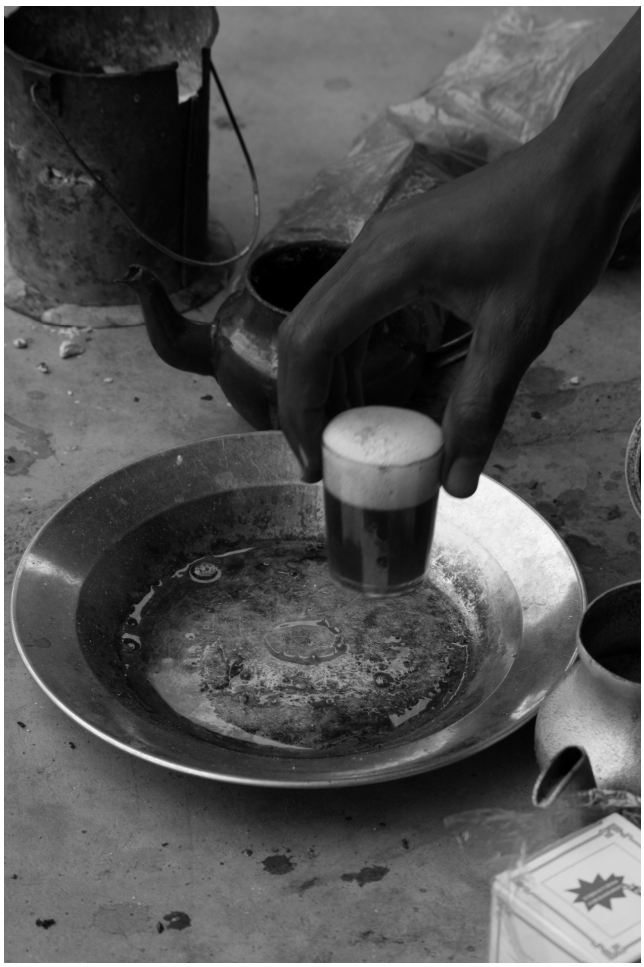

Annexe 1 - Calendrier de réalisation du terrain.

Le travail d'enquête s'est déroulé durant 18 mois, sur une période de 4 ans et sous forme de 5 phases de terrain.

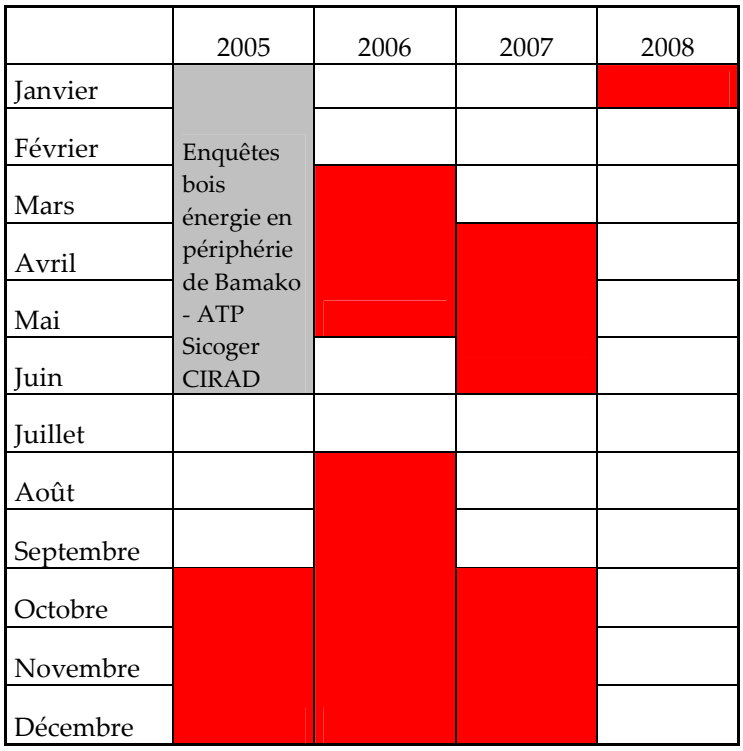

Source : G.RATON

En rouge sont représentées les phases de terrain de thèse.

Le gris représente les enquêtes réalisées en 2005 dans le cadre d'une recherche du Cirad, avant la thèse. Ce terrain a constitué la première approche des foires.

Annexe 2 - fiche d'entretien avec les détaillants du marché aux condiments

ENTRETIENS SEMI DIRIGES AVEC LES DETAILLANTS DU MARCHE AUX CONDIMENTS

Date…… FOIRE de ……Réalisée par ……

Détaillant 1

Quel est ton nom ? …… **Où habites-tu ?**.....

Quel moyen de transport as-tu utilisé pour venir ?

……

Quel moyen de transport tu utiliseras pour le retour ?

……

Quels produits vends-tu ?

……

……

……

Est-ce que tu fais d'autres foires ? **Oui** **Non**

Quel est ton programme pour le reste de la semaine ?

Lundi : Jeudi :

Mardi : Vendredi :

Mercredi : Samedi : Dimanche :

Expliquez les trajets effectués entre le domicile et les foires : liaisons directes entre foires, passage par le domicile ou Bamako……

……

……..

……

……..

……

……..

Fais-tu ces foires toute l'année ? **Oui** **Non**

Pourquoi avoir choisi aujourd'hui de fréquenter ces foires là précisément ?

……

……..

……

…….

T'est-il arrivé de fréquenter d'autres foires que celles citées ? **Oui** **Non**

Pourquoi ce changement ?

……..

……

……

……

……..

Quel est le prix des marchandises que tu vends aujourd'hui ? (Attention à respecter les unités afin de pouvoir comparer les prix)

- **Mil : ……Fcfa/kg**
- **Riz : ……Fcfa/kg**
- **Tomate fraîche : ……Fcfa/Tas de 4 tomates**
- **Boite concentré de tomate : ……Fcfa/boite de……grammes**
- **Oignon : ……Fcfa/kg**

- **Poisson séché : ……..Fcfa/kg**
- **Cube maggi : ……. Fcfa/unité**
- **Huile : ……..Fcfa/litre**
- **Tasse ménagère classique : ……. Fcfa/unité**
- **Habillement/fripes ……. Fcfa/unité**

Les prix changent-ils suivant les saisons ? Précisez :

……..

……

……

……

……

T'arrive-t-il de vendre d'autres produits à d'autres moments de l'année ? Quel est leur prix ?

……

……

D'où proviennent les marchandises que tu vends ? Lieu d'achat, mode d'acquisition des produits et lieu de production si il est connu (dans ce cas, se concentrer sur les noms de villages plutôt que sur les hameaux)

……

……..

……

……

……

……..

……

……

Commentaires :

Annexe 3 - Fiche d'entretien avec les commerçants de la foire

ENTRETIENS SEMI DIRIGES AVEC LES COMMERCANTS PRESENTS SUR LA FOIRE

Date…… Enquête n°…… FOIRE de ……
Réalisée par ……

Commerçant n° …

Quel est ton nom ? …… **Quel type de véhicule as-tu utilisé pour venir ?**
……

Quel type de véhicule tu prendras pour le retour à Bamako ?
……..

Où habites-tu ?.....**Ou as-tu pris le véhicule pour venir ?**
……..

Que transportais-tu à ton arrivée sur la foire ? (type de produits et quantité de chaque produits)
……
……
…….

Au retour, quelles marchandises transporteras-tu à Bamako ? Quelle quantité de chaque produit ?

Si il ne connaît pas encore la réponse (recherche des produits, négociation), leur demander le chargement de la semaine précédente et/ou revenir les voir.

TOMATE ……Panier KOUSSAN…….sac de 50 kg de riz
AUBERGINE ……sac de 50 kg de riz OIGNON ……..sac de 50 kg de riz
CHARBON ……grand sac BOIS……Fcfa/fagot
KARITE……boule (de…. kg) MIL…….sac de 100 kg
CHEVRE……unité POULET……unité
PASTEQUE ……unité Autre :

Où le véhicule te déposera-t-il au retour ?
……..

Est-ce que tu fais d'autres foires ? **Oui** **Non**

Quel est ton programme pour le reste de la semaine ?

Lundi : Jeudi :
Mardi : Vendredi :
Mercredi : Samedi : Dimanche :

Pourquoi avoir choisi aujourd'hui de fréquenter ces foires là précisément ?
……
……
……..

Fais-tu ces foires toute l'année ? **Oui** **Non**

Quels sont les changements saisonniers de programme ?……
……
……
……..

T'est-il arrivé de fréquenter d'autres foires que celles citées ? **Oui** **Non**

Pourquoi ce changement ?

……..

……

……

……..

Quel est le prix des marchandises que tu as acheté aujourd'hui ?

TOMATE ……..Fcfa/Panier
KOUSSAN……..Fcfa/sac de 50 kg de riz
AUBERGINE …… Fcfa/sac de 50 kg de riz
OIGNON …….. Fcfa/sac de 50 kg de riz
CHARBON …… Fcfa/grand sac
BOIS……Fcfa/fagot
KARITE……Fcfa/boule (de……. kg)
MIL……Fcfa/sac de 100 kg
CHEVRE……Fcfa/unité
POULET……Fcfa/unité
PASTEQUE ……Fcfa/unité

Quel est leur prix pendant la saison des pluies (juillet à sept) :

TOMATE ……..Fcfa/Panier
KOUSSAN……..Fcfa/sac de 50 kg de riz
AUBERGINE …… Fcfa/sac de 50 kg de riz
OIGNON …….. Fcfa/sac de 50 kg de riz
CHARBON …… Fcfa/grand sac
BOIS……Fcfa/fagot
KARITE……Fcfa/boule (de…… kg)
MIL……Fcfa/sac de 100 kg
CHEVRE……Fcfa/unité
POULET……Fcfa/unité
PASTEQUE ……Fcfa/unité

Y a-t–il d'autres produits qui seront disponibles à cette saison ? Quel est leur prix ?

Dans quelques mois, la saison sèche va arriver, quels seront les prix des produits suivant (mars avril mai) :

TOMATE ……..Fcfa/Panier
KOUSSAN……..Fcfa/sac de 50 kg de riz
AUBERGINE …… Fcfa/sac de 50 kg de riz
OIGNON …….. Fcfa/sac de 50 kg de riz
CHARBON …… Fcfa/grand sac
BOIS……Fcfa/fagot
KARITE……Fcfa/boule (de…….. kg)
MIL……Fcfa/sac de 100 kg
CHEVRE……Fcfa/unité
POULET……Fcfa/unité

MANGUE ……Fcfa/panier
ZABAN……Fcfa/sac 50kg riz

<u>Quels sont les villages qui ont produit les marchandises que tu as achetées ?</u> (se concentrer sur les noms de villages plutôt que sur les hameaux)

……

…..

……

…….

<u>T'arrive-t-il de venir faire des achats dans ce village les jours où il n'y a pas de foire ? Si oui, à quel moment de l'année</u> ? Oui Non

……

…….

……

…….

……

…….

<u>Commentaires :</u>

Annexe 4 - Fiche d'entretien avec les transporteurs de la foire

ENTRETIENS SEMI DIRIGES AVEC LES TRANPORTEURS PRESENTS SUR LA FOIRE

Date…… Enquête n°…… FOIRE de ……
Réalisée par ……

Transporteur n°…

Quel est ton nom ? ……. **Quel type de véhicule conduis-tu ?**
……

Que transportais-tu à ton arrivée sur la foire ? ……

Pour le retour ?
……..

Où habites-tu ?.....**A quelle gare routière es-tu rattaché ?**
……..

Ou as-tu pris tes clients pour venir ? (Lister les différents arrêts, faire la différence entre passagers sur la route et rdv avec commerçants)

-
-

Où vas-tu déposer tes clients et leurs marchandises ?
……

Est-ce que tu fais d'autres foires ? **Oui** **Non**
Quel est ton programme pour le reste de la semaine ?
Lundi : Jeudi :
Mardi : Vendredi :
Mercredi : Samedi : Dimanche :

Fais-tu ces foires toute l'année ? **Oui** **Non**
Quels sont les changements saisonniers de programme ?……
……
……
……..
T'est-il arrivé de fréquenter d'autres foires ? **Oui** **Non**
Pourquoi ce changement ?
……..
……
……
……

Au retour, quelles marchandises y aura-t-il dans ton véhicule ? Quelle quantité de chaque produit ?
Si il ne connaît pas encore la réponse (recherche de clients, clients en cours d'achat), leur demander le chargement de la semaine précédente et/ou revenir les voir.

Combien de clients grossistes ont demandé tes services pour transporter leurs marchandises au retour ? ……..

Quels sont les prix pour le transport des marchandises et des passagers ?

Passager…… **Panier** …….

Grand sac …… **Petit sac**…….

Autre ……

A ton avis, combien y a t il de véhicules chaque jour de foire ici ?

SS : **SP :**

Y a-t-il des véhicules qui viennent chercher des marchandises les jours où il n'y a pas de foire ? Si oui, combien environ par jour ? A quel moment de l'année ?

Y a-t-il des véhicules qui transportent les villageois vers Bamako tous les jours ?

Références bibliographiques

ABERCROMBIE K.C. (1961), *The transition from subsistence to marketing Agriculture in Africa South of the Sahara,*FAO, in Mon.Bull.agric, Econ.Statist., vol. 10, n° 2, pp. 1-7

AKINDES F. (1990), *Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Cote d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan.* Thèse de Doctorat en socio-économie, EHESS-ORSTOM, Paris

AKINDES F. (1991), Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan, Cahier Sciences Humaines n°27, 169-179p.

ALBENQUE A. (1970), Les marchés hebdomadaires de la région de Kédougou (Sénégal Oriental), Bull. IFAN, B, n° 2, avril 1970, p. 558-587

ALLIX A. (1914), La foire de Goncelin, Ann.Univ. Grenoble et Rec. Trav. IGA, 36 p.

ALLIX A. (1922), The geography of Fairs, illustrated by Old World Examples, *Geographical Review*, XII, Oct.1922, pp. 532-569

ALLIX A. (1923), *Les foires. Etude géographique*, La Géographie, revue mensuelle, Société de géographie, Paris, 43 p.

AMOUGOU E. (1997), L' « économie informelle » en Afrique. In : communication et langages, n° 114, 4e trimestre, pp. 107-117

AMSELLE J.L (1970), L'organisation sociale du commerce de longue distance chez les Kooroko (Mali), in *Journal de la Société des Africanistes*, 1970, Tome 40, fascicule 2, pp. 168-171

ANDRAUD, A. BLAISE et al (1839), Encyclopédie du commerçant. Dictionnaire du commerce et des marchandises, Ed. Victor Lecou, Paris

ARBOS T. (1923), Les Foires, Annales de géographie, Volume 32, Numéro 180, pp. 554-558

ARLAUD S., Y.JEAN, D.ROYOUX (2005), Rural-urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 506 p.

ARNAUD M. (1998), Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara, Paris, ISTED, 182 p.

ASCHER F. (1995), Metapolis. L'avenir des villes, Editions Odile Jacob, 346 p.

ATHERTON LEWIS E. (1945), Itinerant Merchandising in the Ante-Bellum South, in Bulletin of the Business Historical Society, Vol. 19, n° 2, pp. 35-59

AUBERT F. (1899), Les courriers des foires de Champagne par P. Huvelin, bibliothèque de l'école des Chartes, Vol. 60, n°1, pp. 304-305

AUDREN F. (2001), Paul Huvelin (1873-1924) : juriste et Durkheimienn Ed. Sc. Humaines, Revue d'Histoire des Sciences Humaines n° 4, pp. 117-130

AURIAC F. (1994), « Villes-campagnes : pour une approche globale », Sciences humaines, Hors série n° 4, fev.-mars, pp. 46-47

BAIROCH P. (1971), Le Tiers Monde dans l'impasse, Paris, Gallimard, 371 p.

BAKER J. (1997), Rural-Urban Dynamics in Francophone Africa, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 201 p.

BARIS P, J. ZASLAVSKY, S. PERRIN (2005), La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché, AFD, Paris, 63 p.

BATAILLON C. (1999), Pour la géographie, Flammarion, 162 p.

BAUTIER R.H (1952), Les principales étapes du développement des foires de Champagne, In : Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres, 96e année, n° 2, pp. 314-326

BAZILE D. (1997), *La filière bois énergie au Mali, analyse bibliographique critique*, ORSTOM, Montpellier, 73 p.
BEAUJEU-GARNIER J, A. DELOBEZ (1977), G*éographie du commerce, Paris, Ed. Masson, 282 p.*
BEAUJEU-GARNIER J. (1997), Géographie urbaine, Armand Colin, 349 p.
BEAVON Keith S.O (1977), Central place théory : A reinterpretation, ed. Longman, New York, 157 p.
BELHEDI A. (2004), « Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-taille », Cybergeo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, article 258, mis en ligne le 09 février 2004, modifié le 31 juillet 2007. URL : http://cybergeo.revues.org/3877. Consulté le 30 août 2011.
BELLET M., TH. KIRAT, CH. LARGERON (1998), Approches multiformes de la proximité, Paris, Hermès, 343 p.
BERIDOGO B. (2002), Le régime des castes et leur dynamique au Mali. Recherches Africaines [en ligne], Numéro 00 - 2002, 22 juin 2002. Disponible sur Internet : http://www.recherches-africaines.net/document.php?id=81.ISSN 1817-423X.
BERRY B.J.L. (1967), Geography of market centers and retail distribution (Englewood Cliffs, N.J)
BERRY B.J.L. (1971), Géographie des marchés et du commerce de détail, Armand Colin, Paris, Coll.U, 254 p.
BERTRAND M. (2001), "Femmes et marchés fonciers urbains : mesures et déterminants d'une percée à Bamako. Mali", In Autrepart. Variations, n° 19, Editions de l'aube, IRD, 199 p.
BERTRAND M. (1994), *La question foncière dans les villes du Mali. Marchés et patrimoines*, ed. Karthala, Paris, 326 p.
BERTRAND M., A. DUBRESSON (1997), Petites et moyennes villes d'Afrique noire, Paris, Karthala, 326 p.
BLANCHARD R. (1923), Comptes rendus critiques. G. B Roletto; A/Le condizioni geografiche delle fiere di Pinerolo; B/ The geography of Fairs, illustrated by old World examples; C/ Les foires. Etude géographique, Revue de Géographie Alpine, Vol. 11, n° 2, p. 534-537
BLENEAU D, G. LA COGNATA (1972), Evolution de la population de Bamako, Etudes Maliennes n° 3, p. 26-46
BONNASSIEUX P. (1891), La question des foires au 18e siècle, Versailles, Extraits des mémoires de la société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise, Tome XVIII, 19 p.
BONNEVAL P, M. KUPER, J.P TONNEAU (2002), L'Office du Niger, grenier à riz du Mali, Cirad, Karthala, 251 p.
BRAUDEL F. (1979), Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVIe -XVIIIe siècles, Tome 2, Les jeux de l'échange, Paris, Armand Colin, 2e ed.
BREMOND J. , A.GELEDAN (1987), Dictionnaire Économique Et Social. Editions Hatier, 391 p.
BRICAS N., COURADE G., COUSSY J., HUGON Ph., MUCHNIK J. (1985), Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne, Paris, L'Harmattan, 421 p.
BROMLEY R.J, R. SYMANSKI (1974), Marketplace Trade in Latin America, Latin American Research Review, Vol. 9, n° 3, pp. 3-38

BROMLEY R.J, R. SYMANSKI (1975), The Rationale of Periodic Markets, Annals of the Association of American Geographers, Vol. 65, n° 4, pp. 530-537
BROMLEY R.J. (1974), The Organization of Quito's Urban Markets : Toward a Reinterpretation of Periodic Central Places, Transactions of The Institute of British Geographers, n° 62, pp. 45-70
BROQUET R. (2003), Porrentruy, un centre régional actif ? Le commerce de détail comme indicateur, Cahier de l'institut de Géographie, Université de Neuchâtel, Suisse, n° 62 Geo Regards, 111 p.
BRUNEAU J.C (1989), Lubumbashi Congo, une clairière vue du ciel, in VENNETIER P. (1989), *La périurbanisation dans les pays tropicaux*, ISBN espaces tropicaux n°1, CNRS, Bordeaux, 384 p.

BRUNET R., R.FERRAS, H. THERY (1992), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, Reclus-La Documentation Française, 518 p.

BRYANT (1997), L'agriculture péri-urbaine : l'économie politique d'un espace innovateur, Cahiers Agricultures, n°6: 125-30

BURMEISTER A. & JOIGNEAUX G. (1997), Infrastructures de transport et territoires, Paris, L'Harmattan, 319 p.

CANTILLON R. (1755), *Essai sur la nature du commerce en général*, Londres, chez Fletcher Gyles dans Holborn, 1755. Édition moderne, Paris, INED, 1952. Réed., 1997.

CANUT C. , E. SMITH (2006), Parenté, plaisanterie et politique, Numéro spécial, Cahier d'études africaines, n°184

CANUT C., É. SMITH, « Pactes, alliances et plaisanteries », Cahiers d'études africaines [En ligne], 184 | 2006, mis en ligne le 08 décembre 2006, consulté le 15 septembre 2011. URL : http://etudesafricaines.revues.org/6198

CAPRON G, G. CORTES, H. GUETAT-BERNARD (2005), Liens et lieux de la mobilité, Ces autres territoires, Ed. Belin, 344 p.

CHALEARD J.L (1996), *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Cote d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

CHALEARD J.L (1998), "Croissance urbaine et production vivrière en Afrique Subsaharienne", *Afrique contemporaine*, n° 185, pp. 3-18

CHALEARD J.L (2002), "Marchés et vivrier marchand en Afrique Occidentale : le cas de la Côte d'Ivoire" in "Regard sur l'Afrique", *Historiens et géographes*, n° 379, pp. 111-122

CHALEARD J.L, DUBRESSON A. (1999), Villes et campagnes dans les pays du sud, Géographie des relations, Paris, Karthala, 260 p.

CHALEARD J.L., A. DUBRESSON (1989), « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », in Tropiques, lieux et liens, florilège offert à P. Pélissier et G. Sautter, Paris, ORSTOM, pp. 277-290

CHARBONNEAU J. et R. (1961), Marchés et marchands d'Afrique Noire, Paris, La Colombe

CHRISTALLER W. (1933), *Die Zentrales Orte en Süddeutschland*, (Traduit en partie par W. Charlisle Baskin, "*lieux centraux en Allemagne du Sud"* Hall. Prentice, 1966

CLAVAL P. (1969), Geographie générale des marchés, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Vol. 58, Cahiers de géographie de Bensançon, 2e. Ed, Paris, 360 p.

COMMISSION EUROPENNE, REPUBLIQUE DU MALI (2006), Rapport Mali-Union Européénne, Editions Européennes, Bruxelles, 48 p.

COQUELIN C, GUILLAUMIN G.U (1864), Dictionnaire de l'économie politique, 3eme

édition

COURADE G., M. BRUNEAU (1983), Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde, Communication au colloque franco-indien de Talence (Octobre 1981), CEGET-CNRS, Cahier de l'ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. XIX, n° 1, pp. 59-92

COUTY P. (1978), Evolution économique et fonction commerciale, Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol.15, n°3, pp.281-304

CRETIENEAU A.M, (2004), Les stratégies de survie individuelles : des enseignements utiles pour une autre approche du développement économique. Communication présentée aux 1eres journées du développement du GRES, « le concept de développement en débat » [en ligne], Univ. Montesquieu Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp. 365-383. Disponible sur : http://Ced.u-bordeaux4.fr/GresPrg04/BA04cretieneau.pdf (consulté en juin 2010)

DAO A, M. TANGARA, Z.J DIALLO (s.d), Pauvreté et inégalités structurelles au sein des filières de production maliennes, Bamako, 20 p.

DEFFONTAINES P. (1957), Routes et foires à bétail en Amérique Latine, Revue de Géographie Alpine, pp. 659-684

DESMARAIS R. (1984), Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne, Cahiers de géographie dy Québec, vol. 28, n° 75, pp. 355-364

DESSE R.P et al (2008), Dictionnaire du commerce et de l'aménagement, Presses Universitaires de Rennes, 260 p.

DIA I. (1997), Le consommateur urbain africain et les SADA, FAO, Collection aliments dans les villes, Communication au séminaire sous régional FAO-ISRA "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone, Dakar, 20 p.

DIARRA B, M. BALLO, J.CHAMPAUD (2003), Structure urbaine et dynamique spatiale à Bamako, Edition Donniya, Bamako, 164 p.

DIAZ P, J.L PERRAULT *et al* (2005), Ville de Bamako, Mali, Rapport intermédiaire, IEP Rennes, Master Isur, 64 p.

DIEMER A. (2003a), Représentations du marché et démarche de l'économiste, Colloque Charles Gide, « Représentation du marché », Grenoble, 25-27 septembre, 30 p.

DIEMER A. (2003b), Monnaie, intérêt et conventions dans l'œuvre économique de David Hume, Séminaire de recherche, GRESE, Paris1, 19 p.

DIRRIX L.L.J.M, T.K GRIMMIUS, P. VAN DER VEEN (1986), *The functioning of periodic markets in the Bombay metropolitan region*, Netherlands geographical studies, 194 p.

DJIRE D. (2006), Foires hebdomadaires : Être foraine et échapper à la misère, L'Essor, décembre 2006

DJIRE M. (2006), Immatriculation et appropriation foncière dans une zone peri-urbaine du Mali – les avatars d'une procédure (nécessaire ?), Colloque International « les frontières de la question foncière », Montpellier, 26 p.

DNSI (1998), Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Perspective de la population résidente du Mali, 199-2024

DNSI, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, (2004), Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté (EMEP), 2001, principaux résultats, Banque Mondiale, PAIB, 46 p.

DOUMBIA S. (1982), L'espace périurbain en jeu : l'extension des cultures maraîchères et fruitières à Bamako, Mali, thèse de doctorat de 3ème cycle, EHESS, laboratoire de sociologie et de géographie Africaine, Paris, 385 p.

DUBOIS J., H. MITTERAND, A.DAUZAT (1995), Larousse. Dictionnaire étymologique et historique du français, 822 p.

DUBRESSON A. (1989), *Villes et industries en Cote d'Ivoire. Pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris, Karthala, 845 p.

DUBRESSON A, S. MOREAU, J.P RAISON, J.F STECK (2003), L'Afrique Subsaharienne, une géographie du changement, Armand Colin, 3e édition, 269 p.

DUFY C. (2008), Le troc dans le Marché, CNRS, L'Harmattan, Paris, 251 p.

DUMONT M, E. HELLIER (2010), Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Presses Universitaires de Rennes, 218 p.

DURAND-DASTES F., Ch. GRATALOUP, A. LEVALLOIS (1992), Le rôle des flux dans l'organisation des ensembles spatiaux, in L'Information Géographique, n° 56, Armand Colin, Paris, pp. 35-42

DUREAU F. (1990), *Outils de production, gestion et analyse de l'information urbaine*, ORSTOM, 79 p.

EIGHMY T.H (1972), Rural Periodic Markets and the Extension of an Urban System : A Western Nigeria Example, in Economic Geography, Vol. 48, n° 3, Spatial Structure and Process in Tropical West Africa, pp. 299-315

FANCHETTE S. (2001), "Désengagement de l'Etat et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier: la Haute Casamance et ses voisins", In Autrepart. Variations, n° 19, Editions de l'aube, IRD, 199 p.

FAO-Comité des produits (1993), Réforme de la commercialisation des céréales dans le cadre des programmes d'ajustement structurel en Afrique subsaharienne, FAO, Rome.

FESTAS L. (2006), Enjeux et dynamiques du commerce de produits alimentaires à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Tamale (Ghana), Thèse de Géographie, Université Paris X Nanterre, 403 p.

GALAUP A. (1991), "les villages-centres du Sénégal", Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, n° 174, pp. 187-206

GALLAIS J. (1960), La signification du village en Afrique soudanienne de l'ouest, cahiers de sociologie économique, février 1960, p. 128-162

GALLAIS J. (1972), Les sociétés pastorales ouest-africaines face au développement, Cahiers d'Etudes Africaines, Vol.12, Cahier 47, Systèmes agraires Africains, pp. 353-368

GALLAIS J. (1984), *Hommes du Sahel. Espaces-temps et pouvoirs, le Delta intérieur du Niger*, Flammarion, Paris

GALTIER F. (2002), Information, institutions et efficacité des marchés : Analyse de trois filières céréalières d'Afrique de l'Ouest comme des "systèmes de communication". Thèse de doctorat en sciences économiques. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, 610 p.

GARY-TOUNKARA D. (2008), Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne – les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980), L'Harmattan, 343 p.

GASNIER A. (2010), Commerce et ville ou commerce sans la ville, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.

GASTELLU J.M (1980), …mais ou sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? , Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVII, n°2, pp. 3-22

GASTELLU J.M (1989), Riches paysans de Côte d'Ivoire, Paris, L'Harmattan, 178 p.

GAZULL L. (2003), *Organisation spatiale d'une filière d'approvisionnement en bois énergie d'un grand centre urbain Sahélien, une approche par un modèle d'attraction arborescent*, mémoire de DEA, Université de Montpellier III, n.p, 124 p.
GAZULL L. (2009), Le bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Bamako. Une approche par un modèle d'interaction spatiale, Thèse de Géographie, Université Paris Diderot Paris 7, 311 p.

GAZULL L, G.RATON, D.GAUTIER (2011), La modélisation spatiale du bassin d'approvisionnement en bois énergie de la ville de Bamako (Mali) : quand la distance laisse le pas à l'organisation des échanges, Colloque de l'ASRDLF, Schoelcher

GENTELLE P. (2008), Géohistoire irrespectueuse des marchés, Le courrier de Cassandre n°80 pour une carte du Monde nouvelle, pour une géographie "curieuse", le 17.09.08, cafés-géo, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1377

GERVAIS-LAMBONY P, F. LANDY (2007), numéro « On dirait le Sud… », *Autrepart*, n° 41

GIRAUT F. (1994), La petite ville. Un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'ouest, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris I, 425 p.

GIRAUT F. (1999), Les racines et le réseau : les petites villes dans la transition territoriale ouest-africaine, in CHALEARD J.L, DUBRESSON A., Villes et campagnes dans les pays du sud, Géographie des relations, Paris, Karthala, pp. 207-238

GONOD P. (s.d), Penser l'incertitude, Atelier MCX 17 [en ligne], in site de l'AMX, disponible sur : www.mcxapc.org/atelier/17, (consulté le 20 mai 2010), pp. 1-6

GOOD C.M. (1975), Periodic Markets and Traveling Traders in Uganda, *Geographical Review*, Vol. 65, No. 1 (Jan., 1975), pp. 49-72

GOOD C.M. (1973), Markets in Africa: a review of research themes and the question of market origins, Cahier d'étude africaine, 13 (4), 52, pp. 769-780

GOUSSOT M. (1998), Les transports dans le monde, Armand Colin, Paris, 96 p.

GREGOIRE E, P. LABAZEE (1993), Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains, Editions Karthala - Orstom, 262 p.

GUERIN J.P, H. GUMUCHIAN (1979), Ruraux et rurbains. Reflexions sur les fondements de la ruralité aujourd'hui, Revue de Géographie Alpine, Vol. 67, n°67.4, pp. 89-105

GUESNERIE R. (2006), L'économie de marché, Ed. Le Pommier, Paris, 192 p.

GUILLEMIN H. (2008), Echanges, marché et marchandisation, Harmattan, Paris, 308 p.

HAMPATE BA A. (1994), *Oui mon commandant* !, Acte Sud, Paris, 509 p.
HANDWERKER PENN W. (1980), Market Places, Travelling Traders, and Shops : Commercial Structural Variation in the Liberian Interior Prior to 1940, in African Economic History, n° 9, pp. 3-26
HARRE D.M. (2001), " Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Cote D'Ivoire", In Autrepart. Variations, n°19, Editions de l'aube, IRD, 199 p.
HASSIG R. (1982), Markets in Precolumbian Mexico, in American Antiquity, Vol. 47, n° 2, pp. 346-355

HATCHEU TCHAWE E. (2003), L'approvisionnement et la distribution alimentaire à Douala (Cameroun) : marchés, filières, commerçants et réseaux, Thèse de géographie, Paris 1, 455 p.

HATCHUEL A, O. FAVEREAU, F. AGGERI (2010), L'activité marchande sans le marché ? Colloque Cerisy, Presses de l'Ecole de mines, 385 p.

HAUBERT M., J.L CHALEARD, G. COURADE et al (1999), L'avenir des paysans : les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud, IEDES, PUF, Paris, 187 p.

HAUTDIDIER B. (2001), *Les marchés ruraux de bois énergie au Mali, un modèle de gestion forestière communautaire en question (approche sociologique de la filière bois énergie dans deux villages du cercle de Dioila, région de Koulikouro)*, DEA d'aménagement, développement, environnement, Université d'Orléans, n.p, 123 p.

HAUTDIDIER B. (2007), Bucherons et dynamiques institutionnelles locales au Mali, thèse en sciences de l'environnement, Agro Paris Tech, CIRAD, 419 p.

HAUTDIDIER B., D.GAUTIER, L.BOUTINOT (2003), L*a mise en place de marchés ruraux de bois au mali : un événement social et territorial*, CIRAD Foret, Mali, 19 p.

HAYEK F.A VON (1947), La route de la servitude, Editions M. – Th Génin, Paris

HEDOIN C. (2008), Le marché dans une perspective institutionnaliste : l'économie institutionnelle de J.R Commons et le réel-type de transaction, in GUILLEMIN (2008), Echanges, marché et marchandisation, Harmattan, Paris, pp. 39-57

HERTRICH V. , S. KEITA (2003), Questions de populations au Mali, INED, CRNST, DNSI, Université du Mali, 293 p.

HILL P. (1963), Markets in Africa, The Journal Of Modern African Studies, Volume I, pp. 441-453

HOCHART D. (2000), Architecture et urbanisme commercial, Ecole d'Architecture de Lille, 148 p.

HODDER W.et coll. (1966), Markets and marketing in West Africa (Université d'Edimbourg, roneo.)

HODGSON M.G, (2008), Les marchés comme institutions in GUILLEMIN (2008), Echanges, marché et marchandisation, Harmattan, Paris, pp. 11-37

HUVELIN P.(1897), Essai historique sur le droit des marchés et des foires, Paris, A. Rousseau, 634 p.

IIED (2001), Potentialités et conflits dans les zones peri-urbaines : le cas de Mopti au Mali, Working paper series on Rural-Urban interactions and livelihood strategies, working paper 6, London, 29 p.

IIED (2001), Potentialités et conflits dans les zones périurbaines, le cas de Bamako au Mali, 30 p.

JORDANE G. (1975), Contribution au folklore de l'Aude, G.-P. Maisonneuve et Larose, 2e Edition, 121 p.

KASSIBO B. (1997), "La décentralisation au Mali : Etat des Lieux", *Bulletin de l'APAD* [en ligne], 14, mis en ligne le 26 janvier 2007, Consulté le 16 novembre 2011. URL : http://apad.revues.org/579

KEITA K.B. (1988), *Transport et enjeux vivriers en Afrique, le cas du Mali*, n° 19 Transports et communication, ed. Paradigme, Caen, 304 p.

KESSELER S, TINE V. (2004), Un mal nécessaire ?, Influences industrielles à l'interface urbain-rural, l'impact des ICS sur la zone de Mboro, Sénégal, Ifeas, Enda graf, Gret, document de travail Ecocité n°1, www.ecocite.org, 39 p.

KOUASSI B. (2006), Commerce des produits agricoles et sécurité alimentaire durable en Afrique de l'ouest centrale, Karthala, 224 p.

KREGEL J. (1980), Markets and institutions as features of capitalistic porduction system, Journal of Post-Keynesian Economics, vol. 3, n°1, pp. 32-48

LACROIX N. (1966), Les relations villes et campagnes dans les pays tropicaux, Bull. de liaison sc. Hum., ORSTOM, paris, 1966, n° 5, pp. 63-72

LANDY F. (1999), Entre villes et campagnes, la politique alimentaire de l'Inde, in CHALEARD J.L, DUBRESSON A., Villes et campagnes dans les pays du sud, Géographie des relations, Paris, Karthala, pp. 22-45

LAPIERRE M. (1980), La paracommercialité, RJ Com. 1980, Actualité du Droit français de la concurrence, numéro spécial, 113 p.

LE BRIS E, M.ALAIN, A.OSMONT, A.SINOU *et al*, (1984), Anthropologie de l'espace habité dans les villes africaines : Dakar, Saint-Louis, Bamako, Lomé, Niamey, île Ife, Bangui. Paris : ACA, 520 p.

LE BRIS E. (1984), Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo, République du Togo, ORSTOM, Collection travaux et documents n°171, Paris, 96 p.

LE VELLY R. (2007), Les démonstrateurs de foires : des professionnels de l'interaction symbolique, Centre Nantais de Sociologie, 16 p.

LEBEAU R. (1996), Les grands types de structures agraires dans le monde, Masson/Armand Colin, Paris, 182 p.

LECAILLON J, C. MORRISSON (1986), Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali 1960-1983, OCDE, Paris, 187 p.

Les Editions J. A, (2001) Atlas du Mali, Paris, nouv. édition, 79 p.

Les Editions J. A, (2010) Atlas du Mali, Paris, nouv. édition, 143 p.

LEVY J, LUSSAULT M. (2003), Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés, Ed. Belin, Paris, 1033 p.

LEVY J., M. LUSSAULT (2000), Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy, Edition Belin, Mappemonde, Paris, 351 p.

LEWIS W.M (1989), Commercialization and Community Life : The geography of Merket Exchange in a Small-Scale Philippine Society, Annals of the Association of American Geographers, Vol. 79, N° 3, pp. 390-410

LIMA S. (2003), Découpe entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la région de Kayes, Mali, Thèse de Géographie, Université de Poitiers, 532 p.

LIPTON M. (1976), Why Poor People Stay Poor ? Urban Bias in World Development, Temple Smith, Londres, 467 p.

LOMBARD J. (1993), Riz des villes, mil des champs en pays Serer-Sénégal, Centre d'études de géographie tropicale, Espaces tropicaux, n° 6, 228 p.

LOMBARD J. (1999), *Quand les transports (dé)lient campagnes et villes* in CHALEARD J.L, DUBRESSON A. (1999), Villes et campagnes dans les pays du sud, Géographie des relations, Paris, Karthala, pp. 131-149

LOMBARD J., NINOT O. (2011), Nouvelles mobilités dans les Suds. Espace, Populations Sociétés, n°2010-2-3.

MACKINDER Halford J., (1890), « The physical basis of political geography », Scottish Geographical Magazine, vol. 6, pp. 78-84

MACKINDER, H.J. (1996) "The geographical pivot of history". The Geographical Journal, 1904, 23, pp. 421–37, in Democratic Ideals and Reality, Washington, DC: National Defence University Press, 1996, pp. 175–194.

MAGRIN G. (2001), Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir, Paris, Sépia-CIRAD, 427 p.

MAHO J, (1980) Les aspects non économiques des foires et marchés, *Études rurales*, Foires et marchés ruraux en France - http://etudesrurales.revues.org/document745.html

MARCHAL J.Y (1989), Rapport introductif, in Cahiers géographique de Rouen, Numéro spécial 32, extrait du Colloque Etat-Sahel, Rouen 29-30 septembre 1988, Ledra, Orstom, pp. 94-104

MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS (1968), L'Afrique commerce avec l'Afrique, marchés tropicaux et méditerranéens n° 11, 57, janv. 68, 1

MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS (1974), Numéro spécial sur le Sénégal n° 1493, 21 Juin 1974

MARGAIRAZ D. (1988), Foires et marchés dans la France préindustrielle, Editions de l'EHESS, Paris, 279 p.

MAUNY R. (1961), Tableau géographique de l'ouest africain au moyen âge (mémoire IFAN), Dakar, 587 p.

MEILLASSOUX C. (1963), Histoire et institutions du Kafo de Bamako d'après la tradition des Niaré, in : cahiers d'études africaines, Vol.4, n° 14, pp. 186-227

MEILLASSOUX C. (sous la direction de) (1971), The development of indigenous trade and markets in West Africa : studies presented and discussed at the Thenth International African Seminar at Fourah Bay College, Freetown, dec. 1969, London, Oxford University Press for the International African Institute, 444 p.

MERENNE-SCHOUMAKER B. (1987), La géographie du commerce : un savoir utile aux professionnels. In Actes du colloque " *Le commerce de détail face aux mutations actuelles. Les faits et leur analyse*. Liège, Commission des activités de l'Union Géographique Internationale, pp. 95-106

MERENNE-SCHOUMAKER B. (2003), Géographie des services et des commerces, PUR, Rennes, collection Didact Géographie, 239 p.

Ministère de l'agriculture (1964), Manuel pratique d'aménagement, Direction générale des eaux et forets, 263 p.

MINVIELLE J.P (1999), L'articulation des paysans au marché, in HAUBERT M., J.L CHALEARD, G. COURADE et al, L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud, IEDES, PUF, Paris, pp. 107-121

MINVIELLE J.P (2001), Etude de cas : le bois énergie au Sahel, in Sécheresse 2001, 12(1), Montrouge, John Libbey, Eurotext limited, pp. 51-57

MOLINA D'ARANDA DE DARRAX S. (2008), Organisation de la production laitière en périphérie urbaine en Afrique de l'Ouest, le cas de la route de Koulikoro en périphérie de Bamako, Mali, mémoire de Master 1, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Dir. : Gautier D, Chaléard J.L, Ninot O, 140 p.

MOLINA D'ARANDA DE DARRAX S. (2009) « Le lait local en périphérie de Bamako : une filière en sursis ? », EchoGéo [En ligne], Numéro 8 | 2009, mis en ligne le 19 mars 2009, consulté le 07 août 2010. URL : http://echogeo.revues.org/11012

MORIN R, A. DEMERS (2001), Politiques urbaines et stratégies résidentielles des ménages. Les cas de Bamako, Mali, in DANSEREAU F., F. NAUEZ-BOUCHANINE, Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants (ed.), pp. 311 - 330

MOUSTIER P. (1990), Dynamiques du maraichage périurbain en Afrique subsaharienne. Etude de cas pour un meilleur diagnostic de l'approvisionnement vivrier des centres urbains, IRAT/ Labo agro-eco, n° 8

MOUSTIER P., PAGES J. (1997), « Le périurbain en Afrique : une agriculture en marge ? », Economie rurale n°241, pp. 48-55

NGUYEN VAN CHI-BONNARDEL R. (1978), Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens, Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire n°90, IFAN-Dakar, thèse de doctorat d'Etat Université Paris VII, 927 p.

NINOT O. (2003), *Vie de relations, organisation de l'espace et développement en Afrique de l'ouest : la région de Tambacounda au Sénégal*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Rouen/IRD, Mont-Saint-Aignan, 460 p.

NINOT O., M. LESOURD, J. LOMBARD (2002), « Nouveaux espaces, nouvelles centralités : échanges et réseaux en milieu rural sénégalais », in BART F., BONVALLOT J., POURTIER R. (dir.), Historiens géographes n°379, numéro spécial, Regards sur l'Afrique, pp. 141-151

NORDIN C. (1992), Halles, marchés et foires. Importance, évolution socio-professionnelle et perspectives d'avenir, Culture technique n°27, pp. 91-99

OFFNER J.M (2000), Pour une géographie des interdépendances, in J. LEVY, M.LUSSAULT (2000), Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy, Edition Belin, Mappemonde, Paris, pp. 217-239

PAULAIS T. , L. WILHELM (2000), Marchés d'Afrique, Ed. Karthala Paris, 198 p.

PELISSIER P. (2000), « Les interactions rurales-urbaines : un survol introductif au débat », in Les interactions rurales-urbaines : circulation et mobilisation des ressources, colloque APAD-IRD, Saint Louis (Sénégal), 26-28 janvier 2000, 14 p.

PELISSIER P. (2000), « Les interactions rurales-urbaines en Afrique de l'ouest et centrale », bulletin de l'APAD [en ligne] 19-2000, mis en ligne le 12 juillet 2006, URL / http://apad.revues.org/422, 12 p.

PICHE V, OUEDRAOGO D. (2000), L'insertion urbaine à Bamako, Karthala, Paris, 206 p.

PINAUD S (2007), Etude du réseau de distribution des produits laitiers à base de poudre de lait à Bamako, Mémoire de sociologie de Master, Paris X Nanterre, 100 p.

POURTIER R. (1993), « Petites villes et villes moyennes : développement local et encadrement étatique », Pourtier R., Hugon Ph., Villes d'Afrique, Afrique contemporaine n°168, pp. 82-97

POUZENC M. (1999), Grande distribution alimentaire et recomposition des territoires. Etude de stratégies d'acteurs dans des zones rurales de Midi-Pyrénées, Thèse de Doctorat, Univ. Toulouse-Le-Mirail, 2 Vol. , 460 p.

PUMAIN D, T. SAINT JULIEN (2010), Analyse spatiale. Les interactions, Armand Colin, 2eme édition, Paris, 218 p.

PUMAIN D. (1982), La dynamiques des villes, Economica, Paris, 229 p.

RAFESTIN C. (1980), Pour une géographie du pouvoir, LITEC, Paris, 247 p.

RAISON J.P (1992), Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique Contemporaine, Communication au séminaire GEMDEV, pp. 85-100

RATON G. (2003), « Les marchés ruraux : tentative d'organisation de la filière bois énergie à l'Office du Niger (Mali) », mémoire de Maîtrise, Université Paris IV, 128 p., n.p.

RATON G. (2004), « Acteurs lieux et liens. Etude de la filière bois énergie à travers les perceptions, les connaissances et les pratiques des acteurs, dans le bassin d'approvisionnement de Bamako », mémoire de DEA Paris I/Paris IV, 141 p., n.p.

RATON G. (2010), « Processus d'intégration de villages périphériques dans le système d'approvisionnement de Bamako », EchoGeo, N°11, [en ligne], mis en ligne le 24 février 2010. URL : http://echogeo.revues.org/index11559.html

RATON G, D. GAUTIER, L. GAZULL (2011), Répondre à l'incertitude en intégrant un réseau informel de foires hebdomadaires en périphérie de Bamako, Mali, Colloque Agir en situation d'incertitude, CIRAD, INRA, Montpellier, n.p

RAYNAL G.T (1792), Histoire philosophique et politique des établissements & du commerce des européens dans les deux Indes, Londres, 800 p.

REGINENSI C. (2005), Une figure du territoire en mouvement, le vendeur ambulant transfrontalier en Amazonie, in CAPRON G. , G. CORTES, H. GUETAT-BERNARD, Liens et lieux de la mobilité, Ces autres territoires, Ed. Belin, pp. 291-310

REYNAUD A. (1981), Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale, PUF, Paris, 263 p.

RGPH (2009), Données du 4eme Recensement Général de la Population du Mali

RICHARD J. (1965), Les transports urbains et suburbains dans la région du Cap-vert (DES Dakar, Fac. Des lettres, départ. de géographie, 89 p., dactyl.

RICHARD-MOLLARD (1951), Les terroirs tropicaux d'Afrique, Annales de géographie, 1951, pp. 349-369

RONDEAU C., H. BOUCHARD (2007), Commerçantes et épouses à Dakar et Bamako. La réussite par le commerce, L'Harmattan, 434 p.

ROSSI-VILLIEN (1963), *Bamako, capitale du Mali*, Cahiers d'Outre Mer, n°64

ROUDART L. (2002), Histoires des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine, ed. du seuil, 699 p.

SANOGO M. (1976-1977), Le maraichage à Bamako. Mémoire de l'ENSUP, histoire géographie, Bamako, 50 p.

SANTOS, M. (1971), *Les villes du Tiers monde, Paris, Génin : Librairies Techniques*, 428 p.

SAUTTER G. (1981), « Réflexions sur les petites villes dans les pays en voie de développement », Travaux et documents de géographie tropicale n° 45, pp. 393-420

SAVARY C. (1986), '"les aspects culturels de l'alimentation en Afrique : nourriture et culture en Afrique de l'Ouest". Genève-Afrique, vol. 24, n°1, pp. 85-110

SAY L., CHAILLEY (1900), Nouveau dictionnaire d'Economie Politique, Guillaumin

SKINNER W. (1964-65), Marketing and social structure in rural China, Journ. Of Asian Studies, Vol. XXIV, Part 1 (1964), pp. 3-43, Part 2 (1965), pp.195-228, Part 3 (1965), pp. 363-399

SMITH C.A (1974), Economics of Marketing Systems : Models from Economic Geography, Annual Review of Anthropology, Vol. 3, pp. 167-201

SONKOLY G. (1996) , « Comment définir une hiérarchie urbaine ? La Transylvanie entre 1750 et 1857 », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 17 | 1996 , [En ligne], mis en ligne le 27 février 2009. URL : http://ccrh.revues.org/index2616.html. Consulté le 28 septembre 2011.

SPORCK J.A (1964), Etude de la localisation du commerce de détail, Bull. de la société belge de géographie, Tome 33, n°1, pp. 57-106

STECK J.F (2006), "La rue africaine, territoire de l'informel ? ", Flux, 2006/4-2007/1, n°66-67, pp. 73-86

STERNE L. (1759-1767), *Vie et opinions de Tristam Shandy, gentilhomme*, roman

STINE J. H. (1962), *Temporal aspects of Tertiary Production Elements in Korea, in Urban systems and Economic Development*, ed. Forsest R. Pitts, Univ. of Oregon, School of business administration, pp.68-88

SYMANSKI R., IAN R. MANNERS, R.J BROMLEY (1975), The mobile-Sedentary Continuum, Annals of the Association of American Geographers, Vol. 65, No.3, pp. 461-471

SYMANSKI R., M. J. WEBBER (1974), Complex Periodic Market Cycles, *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 64, No. 2, pp. 203-213

TEME B. (1999), Résumé des débats sur le thème : "L'approvisionnement et la distribution alimentaire du District de Bamako", FAO, Atelier "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes, Mairie de Bamako, 11 p.

THEILLER I. (2005), « La création des marchés hebdomadaires », *Histoire & Sociétés Rurales* 2/2005 (Vol. 24), p. 105-121.

THOMAS J. (1993), Le temps des foires. Foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 407 p.

TRAVELE M. (1913), Petit dictionnaire de Français-Bambara et Bambara-Français, 281 p.

TROIN J.F (1975), *Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc*, Aix-en-Provence, EDISUD, coll. Connaissance du monde méditerranéen, 502 p.

TROIN J.F (1982), *Les marchés forains : un domaine géographique à explorer et exploiter*, Annales de géographie, Vol. 91, n°506, pp. 490-498

TROIN J.F (2011), *Des souks ruraux marocains aux shopping centers du Golfe : lieux de commerce et mutations des sociétés*, in MERMIER F, M. PERLADI, Mondes et places du marché en Méditerranée. Formes sociales et spatiales de l'échange, pp.57-78

TURGOT (1852), Foire. In ANDRAUD, A. BLAISE et al, Encyclopédie du commerçant. Dictionnaire du commerce et des marchandises, Ed. Victor Lecou, Paris, pp. 965-977

ULLMAN E. (1974), Space and/or Time : Opportunity for Substitution and Prediction, Transactions of the Insitute of British Geographers, n° 63 (Nov. 1974), pp. 125-139

VAN BEUSEKOM M. (1997), *Colonisation Indigene: French Rural Development Ideology at the Office du Niger*, 1920-1940, in The International Journal of African Historical Studies, Vol. 30, n° 2 (1997), pp. 299-323

VAN BEUSEKOM M. (1999), Underpopulation to Overpopulation : French Perceptions of Population, Environnement and Agricultural Development in French Soudan (Mali), 1900-1960, Environnmental History, Vol. 4, n° 2, pp. 198-219

VANDEKERCKOVE S. (2003), Dynamique spatiale du marché de Nandaenum, entre modernité et tradition : interface attractive d'une distribution alternative et son système de production, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Paris Sorbonne Paris IV, UFR de Géographie et d'Aménagement, sous la direction de J.R PITTE, 144 p., n.p

VENNETIER P. (1989), La périurbanisation dans les pays tropicaux, ISBN espaces tropicaux n°1, CNRS, Bordeaux, 384 p.

VENNETIER P. (1991), Les villes d'Afrique tropicale, Paris, Masson, 2ème ed. , 244 p.

WEBER F. (2000), Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique d'après le Grand Partage, Vol. 41, n° 1, pp. 85-107

WOLKOWITSCH M. (1973), Géographie des transports, Paris, Armand Colin « U », 381 p.

WOLKOWITSCH M. (1992), Géographie des transports, Paris, Armand Colin « Cursus », 191 p.

Wordreference.com, english dictionary, Fair [en ligne]. Disponible sur : http://www.wordreference.com/definition/fair. (Page consultée le 12 Février 2010)

ZEMANIAN A.H. (1981), Economic models of periodic marketing systems, State University

of New York

ZIPF G.K (1949), Human Behavior and the Principle of Lesat Elfort, Addison-Welsey, Cambridge, MA.

ZUCKER L.G (1986), Production of trust : institutional sources of economic structure, 1840-1920, Research in organizational behavior, n° 8, pp. 53-111

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : La foire, une source d'intérêt variée pour de nombreuses disciplines 48
Figure 2 - Quelques éléments de vocabulaire du marché en bambara 52
Figure 3 - Evolution du taux de natalité et du taux de mortalité au Mali 86
Figure 4 - Evolution de la population de Bamako de 1884 à 2009 89
Figure 5 - Evolution du réseau routier malien de 1994 à 2004 97
Figure 6 - Le poids des lieux d'échanges périodiques en périphérie de Bamako 143
Figure 7 - La foire, un lieu d'échange dominant en périphérie de Bamako 144
Figure 8 - Circuit 1 : Circuit de collecte directement sur les lieux de production, auprès d'un réseau de producteurs fidélisés 155
Figure 9 - Circuit 2 : Circuit de collecte sur les marchés périodiques « foires » 155
Figure 10 - Légende du schéma : les principaux acteurs de la foire 190
Figure 11 - Schéma illustrant les mises en relations sociales et spatiales sur la foire 191
Figure 12 - Schéma de localisation des aires de vente de la foire et des places spécialisées : exemple de la foire de Kati Daral (Nord de Bamako) 197
Figure 13 - Schéma de l'organisation spatiale des points de vente sur un marché hebdomadaire, celui de Diorila (SSO de Bamako) 204
Figure 14 - Schéma représentant la mobilité des commerçants dans le temps et l'espace 239
Figure 15 - Evolution des modes de transports urbains à Bamako 244
Figure 16 - Croissance démographique des villages de Baguinéda Camp, Kassela et Siby (1976-1998) 256
Figure 17 - Schéma représentant la mobilité des forains et artisans dans le temps et l'espace 266
Figure 18 - Le poids de Bamako comparé à la taille des principales agglomérations du pays en 1998 290
Figure 19 - Les principales villes du pays (hors Bamako) en 1998 : un panel de villes moyennes et une faible représentation de grandes villes 291
Figure 20- Augmentation du nombre de centres dans la catégorie des grandes villes pour la période 1998-2009 292
Figure 21 - Distribution de la population urbaine malienne par catégorie de villes en 1998 293
Figure 22- Distribution du nombre de centres urbains par taille, à l'échelle nationale (1998) 296
Figure 23 - Distribution de la population urbaine en périphérie de Bamako par catégorie de villes en 1998 302
Figure 24 - Part des types de villes dans l'armature urbaine du Mali et de la périphérie de Bamako en 1998 (en %) 308
Figure 25- Distribution du nombre de centres urbains par taille, en périphérie de Bamako et à l'échelle nationale (1998) 310
Figure 26 - Evolution de la distribution de la population urbaine en périphérie de Bamako par catégorie de villes entre 1976 et 1998 312
Figure 27 - Evolution démographique des 24 centres urbains de la périphérie de Bamako en 1998 313
Figure 28- Les villes de plus de 5 000 habitants en périphérie de Bamako en 1998 317
Figure 29 - Répartition des villages en fonction de leur taille (en %) à plusieurs échelles ... 321
Figure 30 - Exemple d'évolution démographique de quelques localités rurales dont la population est supérieure à 2 000 habitants en 1998 324
Figure 31- Ajustement de la taille (Population 1998) des villes et villages de la périphérie de Bamako à une loi lognormale 341

Table des cartes

Carte 1 - Carte de situation du Mali 16
Carte 2 : Carte de localisation des foires et communes enquêtées 23
Carte 3 - Carte de localisation des foires dans un rayon de 500 km autour de Bamako et des foires du système d'approvisionnement de Bamako 73
Carte 4 - Carte de l'évolution spatiale de Bamako de 1918 à 1996 90
Carte 5 - Carte de l'aire urbaine de Bamako 92
Carte 6 - Carte du réseau routier desservant à Bamako 94
Carte 7 - Carte de températures et de précipitations au Mali 111
Carte 8- Carte de densité de population en périphérie de Bamako (1998) 113
Carte 9 - Carte de distribution des localités de 1 000 à 2 000 habitants en périphérie de Bamako (1998) 115
Carte 10 - Carte de distribution des localités de 2 000 à 5 000 habitants en périphérie de Bamako (1998) 116
Carte 11 - La périphérie de Bamako : un espace rural de zone soudanienne sous influence urbaine 117
Carte 12 - Carte de localisation des foires qui jouent un rôle de centre de regroupement des productions régionales vers la ville 146
Carte 13 - Carte de localisation des foires qui jouent un rôle de centre de regroupement des productions régionales vers la ville et qui accueillent également un marché quotidien 147
Carte 14 : Carte de localisation des marchés quotidiens 148
Carte 15 - Carte de localisation des marchés hebdomadaires 149
Carte 16 - Carte du développement du semis de foires en périphérie de Bamako à partir de 1960 153
Carte 17 - Carte de répartition des foires et marchés hebdomadaires en périphérie de Bamako 159
Carte 18 - Carte de localisation des marchés de Bamako disposant de points de vente de bois ou de charbon 223
Carte 19 - Carte de localisation des gares routières de Bamako et des axes privilégiés qu'elles desservent 225
Carte 20 - Carte des places de vente de produits maraîchers en gros à Bamako et des places de stationnement liées à la distribution des produits issus des foires 228
Carte 21 - La forme du réseau de foires connectées aux places commerciales de la capitale 237
Carte 22 - Carte des lignes de transport quotidiennes (syndicat) et hebdomadaires de la périphérie de Bamako au départ des gares routières de Bamako 242
Carte 23 - Carte des zones de production où la commercialisation vers la ville est au moins bihebdomadaire 261
Carte 24 - Carte de localisation de l'échantillon de travail 299
Carte 25- Carte de l'armature urbaine de la périphérie de Bamako en 1976 303
Carte 26 - Armature urbaine de la périphérie de Bamako en 1998 306
Carte 27 - Carte de distribution des localités de 400 à 1 000 habitants en périphérie de Bamako (1998) 322
Carte 28 - Carte de distribution des localités de moins de 5 000 habitants en périphérie de Bamako (1998) 327
Carte 29 - Carte de localisation des centres de commandement de la périphérie de Bamako 335
Carte 30 - Carte de l'accessibilité des centres de la périphérie de Bamako 339
Carte 31 - Carte de localisation des localités ayant le plus petit niveau de centre en périphérie de Bamako (niveau 6) 346

Liste des tableaux

Tableau 1 - La consommation de céréales en milieu urbain 102
Tableau 2 - Répartition des quantités consommées par produits 103
Tableau 3 - Quantités de produits consommés par an à Bamako, suivant le mode d'acquisition 106
Tableau 4 - Les jours de fonctionnement des foires en périphérie de Bamako 163
Tableau 5 - Conditionnement et poids des produits maraîchers par type 229
Tableau 6 - Terminologie employée pour qualifier la taille des centres urbains 284
Tableau 7 - Tableau de synthèse reprenant les principales caractéristiques des centres urbains suivant la dénomination adoptée 286
Tableau 8- Terminologie employée pour qualifier les localités rurales selon leur taille 288
Tableau 9 : Localités non prises en compte dans l'échantillon de travail 298
Tableau 10 - Statistiques descriptives de l'échantillon de travail 301
Tableau 11- Trois profils urbains en périphérie de Bamako (classification suivant leur taille et leur croissance de 1976 à 1998) 313
Tableau 12 - Taille et évolution démographique des centres urbains de la périphérie de Bamako en 1998 315
Tableau 13 - Tableau récapitulatif des localités de la périphérie de Bamako ayant un potentiel de passage à une catégorie urbaine supérieure après 1998 323
Tableau 14 : La réalité du principe de hiérarchisation spatiale au Mali ; éléments de vocabulaire 331
Tableau 15 - Tableau de synthèse du nombre de centres par niveau de pouvoir de commandement en périphérie de Bamako 336
Tableau 16 - Les classes de population discrétisée suivant la log(pop) en 4 classes d'amplitudes égales 342
Tableau 17– Le système de cotation des villes 344
Tableau 18 - Caractéristiques des 6 profils de centres identifiés en périphérie de Bamako 347
Tableau 19 - Données détaillées du niveau hiérarchique 3 348
Tableau 20 - Données détaillées du niveau hiérarchique 4 349
Tableau 21 - Données détaillées du niveau hiérarchique 5 349
Tableau 22 - Tableau des modalités incarnant les principes d'organisation spatiale des centres (principe de marché, de transport et d'administration) pour l'ensemble de l'échantillon (2426), et pour les centres accueillant une foire (159) 352
Tableau 23 - Répartition des foires en pourcentage par niveau hiérarchique 353
Tableau 24 - Proportion des foires par rapport au nombre de centres par niveau hiérarchique 353
Tableau 25 - Tableau de la représentation des variables pour la classification des foires 357
Tableau 26 - Nombre de foires au sein des 3 types identifiés 357
Tableau 27 - Différenciation entre les types 1, 2 et 3 des foires 358
Tableau 28 – Tableau de contingence (Type de foire / niveau hiérarchique) 360
Tableau 29 – Tableau de contingence (Type de foire / accessibilité) pour les villages de niveau inférieurs (4 et 5) 362

Table des planches

Planche 1 - Le marché quotidien 56
Planche 2 - Le marché hebdomadaire 58
Planche 3 - Les témoins des concentrations saisonnières de produits agricoles dans les foires : la saison de récolte des pastèques 60
Planche 4 - La foire de Kassela 61
Planche 5 - La foire au Mali, un lieu d'échange caractéristique du "marché-foire" dans la typologie de A. Allix 64
Planche 6 : Construction d'un muret en parpaing à Saala, dans la commune de N'Gabakoro Droit. 124
Planche 7 - Les moyens de transport sur les foires 187
Planche 8 - Scène de négociation entre un producteur et une commerçante de Bamako sur la foire de Niossombougou. 193
Planche 9 - Des aires de vente organisées selon les caractéristiques des produits. Exemples de lieux de chargement des marchandises. 195
Planche 10 - Foire de Marakacoungo : la place de vente du petit bétail 199
Planche 11- Le marché aux condiments 202

Table des encadrés

Encadré 1 - Synthèse : le développement des foires dans l'espace et dans le temps 152
Encadré 2 - Témoignage d'un commerçant qui ne collecte pas lui même ses marchandises. 178
Encadré 3 : Témoignages d'acteurs commerçants collecteurs illustrant la diversité des stratégies commerciales 179
Encadré 4 - Les femmes et le nomadisme commercial 180
Encadré 5 : Témoignages d'une foraine 183
Encadré 6 - Témoignages d'un artisan 184
Encadré 7 : Témoignage d'un transporteur 186
Encadré 8 : Témoignages de producteurs 189
Encadré 9 - Une journée sur la foire : arrivée et départ, la foire dans le temps 207
Encadré 10 - Témoignages sur la négociation du prix des marchandises 217
Encadré 11 - Les enquêtes quantitatives des flux de produits maraîchers en provenance des foires - Résumé du protocole d'enquête 227
Encadré 12 - La place du Sotrama dans les mobilités urbaines et périurbaines à Bamako ... 243

Table des annexes

Annexe 1 - Calendrier de réalisation du terrain. 378
Annexe 2 - fiche d'entretien avec les détaillants du marché aux condiments 379
Annexe 3 - Fiche d'entretien avec les commerçants de la foire 381
Annexe 4 - Fiche d'entretien avec les transporteurs de la foire 384

Table des matières

PARTIE 1 .....
DE BAMAKO A LA DYNAMIQUE DE SON SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT DEPUIS SA PERIPHERIE : SAISIR LE PHENOMENE D'ACCROISSEMENT DES FOIRES 25

CHAPITRE 1. ETUDIER LES FOIRES EN PERIPHERIE DE BAMAKO – CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 27
1.1. Définir la foire 28
1.1.1. Un terme familier à l'emploi courant : la foire, un lieu d'échange périodique .. 29
1.1.1.1. La foire est un lieu d'échange, c'est un marché dans son sens courant 29
1.1.1.2. La foire, un lieu d'échange périodique qui organise les activités commerciales itinérantes 30
1.1.2. Une réalité complexe à saisir 35
1.1.2.1. La géographie du commerce parle d'un objet de recherche complexe et différencie la foire du marché périodique 35
1.1.2.2. La foire, un objet de recherche pluridisciplinaire central dans les sciences humaines qui évoque des réalités commerciales anciennes 38
1.1.2.3. De nos jours, deux réalités commerciales différentes entre pays du Nord et pays du Sud 49
1.2. Les foires maliennes : un lieu d'échange entre la ville et la campagne 51
1.2.1. La terminologie des lieux d'échange au Mali 51
1.2.2. L'appareil commercial au Mali : du point de vente isolé à l'infrastructure de marché 52
1.2.3. Une typologie des lieux d'échange maliens à partir des aires d'attraction 54
1.2.3.1 Les marchés quotidiens 55
1.2.3.2. Les marchés hebdomadaires 56
1.2.3.3 La foire, une institution commerciale qui s'ancre dans les spécialités régionales saisonnières 59
1.2.4. Prendre en compte les spécificités du commerce africain pour aborder les foires maliennes 64
1.2.5. Les outils pour étudier les foires maliennes 66
1.3. Protocole d'enquête et choix méthodologiques 69
1.3.1. Modalités de recueil des données sur le terrain 69
1.3.2. Délimiter la zone d'étude et définir les foires étudiées 71
1.3.3. Les recensements exhaustifs et les protocoles d'enquêtes 76
1.3.3.1. Recensement exhaustif des lieux d'échange 76
1.3.3.2. Recensement exhaustif des itinéraires réguliers de transport collectif et de marchandises 77
1.3.3.3. Les enquêtes sur les foires et marchés 78
1.3.3.4. Les enquêtes sur les lieux de distribution des marchandises en ville 80
1.3.3.5. Les types d'entretiens 80

1.3.4. Les limites des enquêtes 81
1.3.4.1. La quantification des échanges dans un milieu peu pourvu en statistiques fiables 81
1.3.4.2. Le temps d'enquête sur les foires 81
1.3.5. Le financement 82

CHAPITRE 2. UN CONTEXTE HISTORIQUE ET SOCIO-SPATIAL FAVORABLE A LA CROISSANCE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE BAMAKO ET SA PERIPHERIE ET A LA MULTIPLICATION DES LIEUX D'ECHANGES 85
2.1. Bamako : une métropole en plein essor 86
2.1.1. La croissance de Bamako 86
2.1.2. La concentration des routes et des activités 92
2.1.3 Une concentration qui s'inscrit dans l'histoire 98
2.2. Les enjeux liés à l'approvisionnement de la ville et à la satisfaction des besoins alimentaires et bioénergétiques des urbains 99
2.2.1. Un niveau de vie globalement plus élevé en ville qu'à la campagne 100
2.2.2. Besoins alimentaires et bioénergétiques des urbains 101
2.2.2.1. La triptyque du régime alimentaire : des céréales, des produits maraîchers, des condiments 101
2.2.2.2. La fourniture en bois énergie, un complément indispensable à la satisfaction des besoins alimentaires 104
2.2.2.3. La satisfaction des besoins alimentaires et bioénergétiques urbains est issue de différents réseaux 105
2.2.2.4. Des pratiques d'achat qui conditionnent le mode de stockage en amont des filières d'approvisionnement 106
2.2.2.5. Des préférences alimentaires basées sur les référents ruraux 106
2.3. Une périphérie rurale sous influence urbaine 109
2.3.1 Un espace rural de climat tropical soumis à des précipitations irrégulières . 110
2.3.2 Une périphérie urbaine peuplée 111
2.4. Le rôle de la périphérie dans l'approvisionnement de Bamako : une histoire ancienne 118
2.4.1. La diffusion des activités maraichères pendant la période coloniale : une première sensibilisation aux techniques agricoles commerciales 118
2.4.2. Les politiques coloniales de mise en valeur de la périphérie : un terreau propice à la diffusion des foires 120
2.4.3. Extension de l'influence urbaine vers la périphérie dès l'Indépendance 122
2.5. De nos jours, en milieu rural, un contexte socio-économique incertain 127
2.5.1. Le contexte de pauvreté alimente la conscience de risque alimentaire et oriente les pratiques 127
2.5.2. Le contexte politique favorise la décentralisation et la libéralisation du commerce 129
2.5.2.1. Un processus de décentralisation récent qui modifie la gouvernance des territoires 129

2.5.2.2. L'interventionnisme de l'Etat et ses conséquences sur l'activité commerciale 131
2.5.3. Un secteur commercial "informel" refuge pour les populations locales 134
2.5.4. Des stratégies variées pour pallier les difficultés économiques 135

CHAPITRE 3 LA MISE EN PLACE DES FOIRES, COMME OUTIL D'ORGANISATION DES ECHANGES ENTRE LA VILLE ET SA PERIPHERIE 141
3.1 L'appareil commercial de la périphérie de Bamako : un mélange de foires, de marchés quotidiens et hebdomadaires..... 142
3.1.1 Le poids des différents types de lieux d'échange en périphérie de Bamako..... 142
3.1.1.1. La tendance est à la concentration des lieux d'échange..... 142
3.1.1.2. Les marchés périodiques dominent..... 143
3.1.1.3. La foire, un lieu d'échange dominant en périphérie de Bamako 144
3.1.2. La répartition des types de lieux d'échange suit un gradient de la ville vers la périphérie..... 144
3.2. Un appareil commercial développé pour approvisionner Bamako 150
3.2.1. Une gamme de marchés périodiques pour approvisionner la ville ?..... 150
3.2.1.1. Le développement exponentiel des foires depuis 1960 151
3.2.1.2. ...mais qui subissent la pression de la ville 156
3.2.1.2.1. Des anciennes foires devenues marchés quotidiens, marqueurs de l'urbanisation..... 156
3.2.1.2.2. Des foires en perte de vitesse, témoins d'un processus d'urbanisation en cours 158
3.2.1.3. La rationalité de l'implantation d'un commerce périodique en périphérie de Bamako 160
3.2.1.3.1. La rationalité économique de la périodicité des foires de la périphérie 162
3.2.1.3.2. La rationalité géographique de la périodicité des foires de la périphérie .. 164
3.2.1.3.3. La rationalité sociale de la périodicité des foires de la périphérie 165
3.2.1.4. Un appareil commercial complété par des flux d'approvisionnement sur les lieux de production 166

PARTIE 2 .....
LES FOIRES : UNE INTERFACE ENTRE LA VILLE DE BAMAKO ET SA PERIPHERIE QUI ORGANISE LES ECHANGES 171

CHAPITRE 4. LA STRUCTURE D'UNE FOIRE EN PERIPHERIE DE BAMAKO 175
4.1. Typologie des acteurs de la vie de la foire..... 175
4.1.1. Les acteurs de la consommation 176
4.1.2 Les acteurs de la vente..... 176
4.1.2.1. Les commerçants collecteurs 176
4.1.2.2. Les forains..... 181
4.1.2.3. Les artisans 183
4.1.2.4. Les boutiquiers..... 184

4.1.3. Les acteurs de la distribution 184
4.1.3.1. Les transporteurs du syndicat 184
4.1.3.2. Les transporteurs indépendants 185
4.1.3.3. Les gros porteurs itinérants 188
4.1.4. Les acteurs de la production 188
4.1.5. Les acteurs institutionnels 189
4.2. La foire : un seul lieu d'échange mais plusieurs aires et places de vente 192
4.2.1. L'aire de vente dédiée à l'approvisionnement urbain : places de vente en gros et parking de transporteurs 192
4.2.1.1. Une aire de vente organisée selon les caractéristiques des produits 194
4.2.1.2. Une aire de vente tournée vers la route 198
4.2.2. L'aire de vente dédiée à l'approvisionnement villageois et le marché aux condiments 199
4.2.2.1. L'importance du marché aux condiments 200
4.2.2.2. La place des échanges entre producteurs locaux 203
4.2.3. Les commerces permanents marquent une sédentarisation des pratiques commerciales 205
4.2.4. Synthèse : aires de vente et commerces permanents fonctionnent comme un tout 206

CHAPITRE 5. LES FOIRES : DES CENTRES POUR L'APPROVISIONNEMENT DE BAMAKO 211
5.1. Sur la foire les règles du jeu du marché sont fixées 212
5.1.1. La foire est un lieu de mise en concurrence 212
5.1.2. La foire est un lieu de fixation des prix 213
5.1.3. La fréquentation de la foire augmente les opportunités commerciales 218
5.2 Sur la foire le négoce des produits bioénergétiques et maraîchers vers la ville s'organise 219
5.2.1. Les produits transitant par les foires répondent à plus de la moitié des besoins de Bamako en bois énergie 219
5.2.2. Les produits transitant par les foires répondent à la moitié des besoins de Bamako en produits maraîchers 226
5.2.3. Les foires assurent une part importante de l'approvisionnement en céréales. 231
5.3. Préférence des commerçants 232
5.4. Un système de foires qui fonctionne comme un réseau d'approvisionnement .. 235
5.4.1. La synergie gare routière/foire à l'origine d'un réseau de foires 236
5.4.2. Un réseau de transport spécialisé qui encourage la collecte des produits sur les foires 239
5.4.3. Un réseau d'approvisionnement "informel" qui fédère des acteurs individuels 245
5.5. Une interface ville campagne témoin du rapport de dépendance centre/périphérie ? 247
5.5.1 Une interface ville/campagne 247
5.5.2. Un témoin de rapports de force entre centre et périphérie ? 248

CHAPITRE 6. LA FOIRE, UN POLE COMMERCIAL PERIPHERIQUE QUI REPOND AUX BESOINS DES RURAUX 253
6.1. Un semis de foires qui subvient aux besoins des ruraux 253
6.1.1. Une offre de biens et services qui va de paire avec la fonction d'approvisionnement urbain 254
6.1.2. La densification du réseau de foires augmente les débouchés et diversifie les déplacements commerciaux 257
6.1.3. Un accès à la mobilité en périphérie 262
6.2. Un système de foires qui fonctionne comme un réseau d'approvisionnement villageois 263
6.2.1. L'intégration aux circuits urbains encourage les interactions entre des villages et des foires 263
6.2.2. Forains et artisans relient les foires entre elles 264
6.3. La foire tend à articuler les territoires de la périphérie et la périphérie à la ville 267
6.3.1. La foire induit un changement des référents spatiaux en périphérie 268
6.3.2. La foire induit une insertion à un collectif marchand qui bouleverse les référents sociaux 269

PARTIE 3 : LA PLACE DES FOIRES DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE RURAL A PROXIMITE DE BAMAKO 275

CHAPITRE 7. LA NOMENCLATURE DES ETABLISSEMENTS HUMAINS AU MALI 279
7.1. L'influence des pratiques coutumières dans la désignation des lieux et leur organisation 279
7.2. Différencier l'urbain du rural au Mali 281
7.3. Pour une nomenclature des centres urbains 283
7.4. Pour une nomenclature des localités rurales 286

CHAPITRE 8. UN SYSTEME DE VILLES ET DE VILLAGES FORTEMENT INFLUENCE PAR LA PRESENCE DE LA CAPITALE MACROCEPHALE 289
8.1. La macrocéphalie de la capitale malienne : un lieu commun en Afrique de l'ouest 289
8.1.1. La ville primatiale domine l'armature urbaine malienne 289
8.1.2. Une bonne représentation des villes moyennes qui viennent nourrir la catégorie des grandes villes 290
8.1.3. Un développement massif des petites villes 293
8.2. A l'échelle de la périphérie : une histoire urbaine qui modifie la distribution théorique des centres urbains autour de la capitale 297
8.2.1. Définition de l'échantillon de travail : les localités de la périphérie de Bamako 297
8.2.2. La périphérie de Bamako n'est pas un désert urbain 302
8.2.3. La périphérie de Bamako accueille un tiers des villes moyennes du pays 307

8.2.4. La vitesse de croissance des satellites : entre extension spatiale de la capitale et émergence de centres provinciaux 312
8.3. De la structure rurale malienne à la distribution du système villageois en périphérie de Bamako 319
8.3.1. La proximité de Bamako modifie la taille des organismes ruraux de base 320
8.3.2. Un système villageois orienté vers Bamako 325

CHAPITRE 9. LES FOIRES DANS LA HIERARCHIE DES PLACES CENTRALES DE LA PERIPHERIE DE BAMAKO 329
9.1. La hiérarchie de la périphérie 329
9.1.1. La périphérie de Bamako : un système hiérarchisé de centres ? 329
9.1.2. Les critères de hiérarchisation des villes dans la périphérie de Bamako 333
9.1.2.1. Un classement des centres selon leur pouvoir de commandement 334
9.1.2.2. Un classement des centres par leur accessibilité 337
9.1.2.3. Un classement des centres par la taille de sa population 340
9.1.2. Méthodologie de hiérarchisation des villes de la périphérie de Bamako. 342
9.2. Une hiérarchie des localités révélatrice de la faible urbanisation 345
9.3. La place des foires au sein de la hiérarchie des localités en périphérie de Bamako 351
9.3.1. Le profil général des foires se distingue de la majorité des localités de la périphérie de Bamako 351
9.3.2. La majorité des foires se trouve dans les niveaux du milieu de la hiérarchie des localités 352
9.3.3. La proportion de foires augmente avec le niveau hiérarchique 353

CHAPITRE 10. LA CORRESPONDANCE ENTRE RESEAU DE FOIRES ET RESEAU DE CENTRES ... 355
10.1. Construction d'une typologie reflétant le rayonnement des foires 355
10.2 Les profils de foires suivant leur rayonnement 357
10.3. Les profils de foires au sein de la hiérarchie des centres 359

GLOSSAIRE **373**

ANNEXES **377**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **387**

TABLE DES ILLUSTRATIONS **401**

TABLE DES MATIERES **407**